

HISTOIRE
DE
L'ORDRE DE CLUNY

DEPUIS LA FONDATION DE L'ABBAYE

JUSQU'À LA MORT

DE PIERRE-LE-VÉNÉRABLE

[909—1157]

PAR J.-H. ^{auri} PIGNOT.

(PUBLICATION DE LA SOCIÉTÉ ÉDUENNE.)

TOME I.

AUTUN
MICHEL DEJUSSIEU,
IMPRIMEUR-LIBRAIRE.

PARIS
DURAND, LIBRAIRE,
RUE CUJAS, 7.

MDCCLXVIII

Demming
Nijhoff
5-11-27
13603
3 v.

ERRATA.

TOME I^{er}.

Page 9, ligne 20, un adversaire ; lisez : son adversaire. — Page 15, ligne 11, de sa famille ; lisez : de la famille. — Page 48, ligne 13, et duc de Bourgogne ; lisez : et du duc de Bourgogne. — Page 62, ligne 28, Hildebert ; lisez : Hubert. — Page 69, ligne 23, Hucbold ; lisez : Hucbald. — Page 72, lignes 4 et 5, lisez : de condenser les Morales de saint Grégoire sous une forme plus abrégée. — Page 142, ligne 29, y étaient compris ; lisez : y étaient comprises. — Page 143, ligne 34, lier la fin de la phrase avec la suivante. — Page 144, ligne 29, quatre-vingts moines ; lisez : vingt-deux moines. — Page 147, ligne 33, Chanteuge ; lisez : Chanteuge. — Page 152, ligne 11, la retenir ; lisez : le retenir. — Page 275, ligne 25, 931 ; lisez : 731. — Page 281, ligne 4, du quatrième siècle ; lisez : du cinquième siècle. — Page 289, ligne 21, 866 ; lisez : 658. — Page 347, ligne 12, les divisions de seigneurs ; lisez : les divisions des seigneurs. — Page 356, ligne 21, Amalric ; lisez : Amalair. — Page 373, ligne 1, ne le cédait en rien ; lisez : ne lui cédait en rien. — Page 381, ligne 23, millésime ; lisez : millénaire. — Page 393, ligne 12, Dagbert de Bourges et Aymon de Bourbon ; lisez : Dagbert et Aymon de Bourbon, archevêques de Bourges. — Page 416, ligne 25, une manse seigneuriale ; lisez : un manse seigneurial. — Page 451, ligne 15, qui représentent ; lisez : qui représente. — Page 461, ligne 25, la littérature ; lisez : l'allitération. — Page 479, lignes 5 et 6, supprimez les mots ; sans faute ou sans conscience de leurs fautes. — Page 486, ligne 7, la confusion des clercs ; lisez : la confession des clercs. — Page 493, ligne 5, moines de Cluny ; lisez : moines de Saint-Bénigne. — Page 537, ligne 31, Hacce fusius ; lisez : Hæc fusius.

TOME II.

Page 80, ligne 4, peu de temps auparavant ; lisez : peu de temps avant. — Page 148, ligne 20, son prédécesseur ; lisez : Grégoire VII. — Page 241, ligne 19, Vaux-sous-Poligny ; lisez : Vaux-sur-Poligny. — Page 243, ligne 33, Saint-Éloi de Noyers ; lisez : Saint-Éloi de Noyon. — Page 264, ligne 18,

012-7-27 R.H.

ERRATA.

Saint-Alban, Lorme ; lisez : Saint-Alban de Lorme. — Page 274, ligne 14.
Saint-Leu d'Esserent-sur-Loire ; lisez : Saint-Leu d'Esserent-sur-l'Oise. —
Page 397, ligne 14, un des accidents ; lisez : un de ces accidents. — Page 415,
ligne 21, enseignement public ; lisez : enseignement spécial. — Page 481,
ligne 11, de sa ville ; lisez : de la ville.

TOME III.

Page 8, ligne 15, Montonedo ; lisez : Mondonedo. — Page 9, ligne 6, en
deux parties ; lisez : en deux partis. — Page 146, ligne 2, Chalon ; lisez :
Châlons. — Page 245, ligne 29, que leur maison ; lisez : leur maison. — Page
250, ligne 11, dom Martenne ; lisez : dom Martène. — Page 294, ligne 13, le
seul monastère ; lisez : un seul monastère. — Page 450, ligne 30, le grand-
prieur Arbert ; lisez : le grand-prieur Guillaume de Roanne.

AVANT-PROPOS.

L'Ordre de Cluny a été non-seulement une des plus puissantes institutions religieuses du moyen-âge, une de celles qui ont prêté à la papauté le concours le plus actif et le plus dévoué, mais aucune autre n'a contribué davantage à répandre dans une grande partie de l'Europe l'influence française. Ses abbés et ses moines ont porté en Espagne, en Italie, en Allemagne, en Angleterre, leur langue, leurs usages, leur architecture. Ils ont donné des papes français à l'Église, des princes français à l'Espagne et au Portugal. Les premiers, ils ont constitué l'ordre monastique en une sorte de monarchie universelle. Plusieurs d'entre eux, non moins remarquables par le talent que par la piété, occupent une place considérable dans l'histoire littéraire de leur temps. Leur vie a été l'objet de différentes études, mais elle n'a pas encore été, que nous sachions, rattachée à un ensemble et envisagée au point de vue de l'action qu'ils exercèrent sur la société religieuse et politique.

Nous avons cherché à réparer cet oubli en réunissant les éléments épars d'une histoire de l'Ordre de Cluny durant la période la plus glorieuse de son existence, celle des grands abbés, des écrivains et des saints, celle des réformes et des fondations importantes. Afin de mieux faire comprendre le rôle de cette institution qui fut pendant deux siècles l'appui le

plus ferme de l'Église catholique et l'objet de la vénération universelle, nous nous sommes efforcé de pénétrer dans le caractère de ses chefs, de rappeler les auxiliaires distingués qui les aidèrent dans leur œuvre de régénération religieuse, de faire revivre dans ses détails la vie du cloître. Assurément un pareil point de vue comportait des développements étendus, et, peut-être, une histoire de l'Ordre de Cluny n'est-elle possible qu'à la condition de retracer également celle de ses principaux prieurés. Malheureusement, les écrivains contemporains nous ont laissé peu de renseignements à cet égard, et les Cartulaires que nous possédons ne renferment qu'un petit nombre de faits ayant trait à l'histoire générale. La vie des abbés de Cluny n'est elle-même connue que par des biographies écourtées dans lesquelles l'amour du merveilleux occupe la première place. Leur rôle fut, à n'en pas douter, plus considérable que ne l'attestent les témoignages qui en sont restés; et cette disette de documents historiques, cette absence de lien entre eux, paraissent avoir, jusqu'à ce jour, rebuté la plume des écrivains qui redoutent le décousu du récit et l'aridité de considérations archéologiques. Il y avait là un écueil qu'il est presque impossible d'éviter.

Nous nous sommes attaché exclusivement aux sources contemporaines; nous avons reproduit, autant que possible, leur langage, et nous n'avons pas reculé devant la légende qui révèle un des côtés les plus intimes de la vie du cloître. Nous ne pouvions attacher le même intérêt à des compilations historiques rédigées au siècle dernier dans l'abbaye, compilations renfermant des traditions qui ne se rencontrent ni dans les

anciens documents, ni dans le recueil que dom Marrier, prieur de Saint-Martin des Champs, a consacré à l'histoire de son Ordre sous le nom de *Bibliotheca Cluniacensis*.

Parmi les sources manuscrites, nous nous contenterons de signaler les Cartulaires de l'abbaye. On en possède une transcription précieuse dans la collection connue au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale sous le nom de Cabinet Moreau. Vers le milieu du siècle dernier, le ministre Bertin ayant créé un comité chargé du dépouillement de toutes les archives civiles et religieuses de France, sous la direction de Jacob-Nicolas Moreau, bibliothécaire de la reine, ce comité fit choix dans les provinces d'un certain nombre de paléographes pour copier sur place les pièces qui intéressaient l'histoire de France. Un archiviste d'Autun, Lambert de Barive, travailla pendant plus de vingt ans dans l'abbaye de Cluny à la transcription de ses anciens titres. Ces transcriptions, insérées dans les soixante-quinze premiers volumes du Cabinet Moreau, embrassent l'époque dont nous nous sommes occupé; elles forment une collection plus considérable que celles qui sont conservées à la bibliothèque de la ville de Cluny. Mais, bien qu'on y trouve une foule de renseignements qu'on chercherait vainement ailleurs, on ne peut douter que d'autres non moins précieux n'aient disparu au seizième siècle, dans le pillage de l'abbaye par les Huguenots.

Il en est aujourd'hui des souvenirs historiques relatifs à Cluny comme des restes de cette basilique et de ces cloîtres qui furent les merveilles de l'art chrétien. Ce qui, dans les uns et dans les autres, a échappé à la destruction, éveille l'intérêt,

commande le respect, excite les regrets. C'est assez sans doute pour stimuler les recherches de l'histoire si incomplètes qu'elles soient; mais, ces recherches paraîtront peut-être encore plus opportunes dans un moment où une pensée prévoyante tente à l'égard de ces monuments la seule réparation qui semble possible dans ce siècle, celle de faire de l'ancienne demeure des moines l'asile de la science.

INTRODUCTION.

I

Jusqu'à l'arrivée de saint Benoît, aucune règle uniforme n'avait été observée dans les monastères. On possédait celles de saint Basile, de saint Augustin, les institutions de saint Macaire, de saint Pacôme, de Cassien, les Vies des anachorètes d'Égypte et de Syrie, les traditions des premiers abbés. Mais les unes manquaient d'ordre et de clarté, les autres, trop générales, ne s'appliquaient pas avec une précision suffisante aux détails de la vie ; la plupart enfin consistaient plutôt dans des conseils que dans des règlements proprement dits. Aussi, en les comparant, en les fondant ensemble, les abbés avaient-ils souvent composé à leur guise des règles particulières, dont les dispositions variaient selon leur sentiment personnel, la situation de leur monastère, le zèle plus ou moins fervent de leurs religieux. D'autres fois, ils substituaient de leur propre autorité une règle nouvelle à celle qui avait été d'abord observée, ou bien ils revenaient à la première après l'avoir abandonnée. Il n'existait, dans les monastères, ni une uniformité suffisante pour constituer un ordre unique, ni des différences assez notables pour constituer des ordres distincts.

Cette insuffisance et cette variété des anciennes règles avaient grandement contribué à maintenir dans la société monastique des désordres inséparables de toute institution humaine. L'esprit d'indépendance et de relâchement s'y était introduit de bonne heure. A côté des cénobites vivant en commun sous la direction d'un abbé et ayant souvent entre eux des discussions scandaleuses sur

l'interprétation de leur règle et de leurs usages, à côté des anachorètes, qui, confinés les uns dans des cellules, les autres parcourant des lieux déserts, s'infligeaient les privations les plus dures, on voyait pulluler deux genres de religieux moins édifiants : les sarabaïtes et les girovagues. Les premiers, moines en apparence, professant un suprême dédain pour les préceptes et les exemples des Pères, ne prétendant relever que d'eux-mêmes, habitaient leur propre demeure, ou bien, établis par groupes dans des cellules rapprochées, vivaient selon leurs caprices, sans règlement, sans supérieur et presque sans religion. Espèce pire encore, les girovagues, repoussant à la fois la vie solitaire et la vie commune, se faisaient, selon l'expression d'un commentateur de la règle de saint Benoît, un cloître du monde entier, vendaient de prétendues reliques de saints ou de martyrs, offraient des amulettes pour guérir les maladies, passaient leur temps à parcourir les monastères, et, après s'être fait servir à la table des hôtes les mets les plus recherchés, reprenaient leur course vagabonde. Ils étaient, ainsi qu'on l'a dit, les philosophes cyniques du christianisme.

Cette inconstance des règles, l'absence de lien entre les différentes communautés, la difficulté d'agir sur des moines à qui l'habit religieux tenait lieu de religion, menaçaient, au milieu des troubles de l'invasion barbare, d'amener dans les institutions monastiques de nouveaux désordres. Aussi, laissant de côté les moines isolés sur lesquels il était impossible de prendre une action, saint Benoît s'occupa de régler « la très courageuse société des cénobites. » Il traça, dans un code composé de soixante-douze articles, les préceptes qui devaient régénérer cette société tombée dans l'affaiblissement. Il appela avec un accent plein de courage les générations nouvelles à former une milice destinée à combattre sous l'étendard « du Christ, véritable roi, » à réaliser, autant que le permettait la faiblesse humaine, les bonnes œuvres que ce chef suprême avait accomplies sur la terre¹. Or, le Christ était né et avait vécu pauvre, il avait

¹ Regula, Prologus, c. 1.

vécu dans une pureté immaculée, il avait été obéissant jusqu'à souffrir la mort de la croix. Soldat du Christ, le moine devait à son exemple pratiquer la pauvreté, la charité, l'obéissance. Ces vertus étaient le triple but de la perfection chrétienne et de l'institut bénédictin.

L'obéissance consistait dans l'abnégation de sa volonté personnelle et dans la soumission la plus absolue. Le moine bénédictin, au premier signe donné par son supérieur, devait laisser l'œuvre commencée et obéir comme s'il eût reçu un ordre de Dieu même. Cette obéissance n'avait de mérite qu'autant qu'elle était de bonne volonté, sans tiédeur, sans précipitation, comme sans retards. S'il arrivait qu'on lui commandât une chose difficile ou impossible, il n'en devait pas moins recevoir ce commandement avec douceur et humilité. Si son exécution dépassait ses forces, il exposait ses raisons à son supérieur, avec soumission, douceur, sans résistance, sans orgueil, et en évitant toute discussion. Dans le cas où celui-ci persistait, « que le disciple, disait saint Benoit, sache qu'il en doit être ainsi, qu'il se confie dans le Seigneur, et qu'il obéisse. »¹

Afin de s'assurer un pareil empire sur les âmes, le saint législateur demandait à ses disciples la vertu la plus difficile, celle de l'humilité. L'Évangile ayant dit que celui qui s'exalte sera humilié et que celui qui s'humilie sera exalté, saint Benoit comparait l'humilité à l'échelle que Jacob vit dans un songe et sur laquelle les anges descendaient du ciel et y remontaient. C'était par ses échelons que l'homme pouvait s'élever à l'amour de Dieu et s'acquitter avec facilité et plaisir des bonnes œuvres qui lui étaient demandées par amour pour le Christ. Le premier degré de cette échelle mystique était d'avoir sans cesse présente à l'esprit la crainte de Dieu, de se sentir continuellement placé sous son regard auquel rien n'échappe, de le prier et de lui demander uniquement l'accomplissement de sa volonté; le second était de renoncer à l'accomplissement de ses

¹ Regula, c. v.

propres désirs; le troisième d'être soumis entièrement à son supérieur par amour pour Dieu; le quatrième de supporter patiemment et en silence les contrariétés, les ordres rigoureux, les injures; le cinquième de révéler à son abbé dans une humble confession les mauvaises pensées et les fautes secrètes; le sixième de se contenter, pour la nourriture, le vêtement et l'habitation, de ce qu'il y avait de plus misérable, et d'accomplir les plus vils services, tout en s'en croyant indigne et incapable; le septième de se proclamer, non-seulement en paroles et en actions, inférieur à tous, mais d'en être persuadé au fond du cœur; le huitième de ne faire rien qui ne fût conseillé par la règle ou par les supérieurs; le neuvième de garder toujours un frein à sa langue et de ne parler qu'après avoir été interrogé; le dixième d'éviter la propension au rire qui est un signe de démence selon l'Écriture; le onzième de parler, quand il y avait nécessité de le faire, avec douceur, avec une humble gravité, en n'employant qu'un petit nombre de mots pleins de sens et de raison. Le douzième degré, qui résumait tous les précédents, consistait à reproduire partout et toujours, dans son maintien et dans ses actions, cette humilité de l'âme. Le disciple de saint Benoît, qu'il fût en prière ou au travail, dans l'église ou dans les lieux réguliers, dans les champs ou en voyage, assis, levé, ou marchant, devait porter la tête baissée, penser à ses péchés, se placer en face du jugement redoutable de Dieu, et répéter intérieurement cette parole du publicain: « Seigneur, je ne suis pas digne, pécheur que je suis, de lever les yeux vers le ciel. »¹

Afin de faciliter la garde de ces vertus d'obéissance et d'humilité, saint Benoît attachait un grand prix aux prescriptions concernant le silence et le travail. L'observation presque continuelle du silence avait pour but d'éviter aux religieux les occasions de péché, en leur interdisant les propos oiseux, légers, prêtant au rire, à la dissipation, ou portant atteinte à la charité. D'ailleurs, s'il convenait au maître de parler et d'enseigner, il convenait au

¹ Regula, c. vii.

disciple d'écouter et d'apprendre. Afin de bannir l'oïveté, qu'il appelle l'ennemie de l'ame, saint Benoît avait réglé l'emploi de chaque heure de la journée. Elle se partageait entre la prière, le travail des mains et la lecture. Indépendamment de l'office de nuit, les Bénédictins s'assemblaient sept fois pendant le jour à l'église pour chanter ou prier. Le psautier de David, composé de cent cinquante psaumes, était réparti entre les offices, de telle sorte que sa récitation devait être achevée dans le cours de chaque semaine et recommencer tous les dimanches à matines. Les religieux consacraient sept heures au travail des mains, deux à la lecture, quelques instants au repos. Le travail était imposé par les supérieurs et variait selon les besoins de la communauté. Il n'était pas permis d'en choisir un soi-même. Si un des frères connaissait un métier particulier, il ne pouvait l'exercer qu'avec la permission de l'abbé et en toute humilité ; car s'il en tirait vanité, ou s'il s'imaginait par là se rendre utile, on lui en interdisait l'exercice. Saint Benoît se félicitait que la pauvreté de ses disciples les obligeât à rentrer eux-mêmes leurs récoltes et à vivre du travail de leurs mains, ainsi que l'avaient fait les Apôtres et les anciens moines. Il ne dispensait de cette tâche que ceux qui étaient infirmes ou faibles de corps. ¹

L'esprit de pauvreté, conséquence du renoncement à soi-même, interdisait au moine d'avoir rien en propre. S'il possédait quelque chose, il l'abandonnait à sa famille avant de faire profession, le distribuait aux pauvres ou le donnait par acte au monastère, sans en rien réserver. Il ne pouvait pas même garder en sa possession un livre, des tablettes et un style pour écrire. Il lui était défendu de recevoir, sans la permission de l'abbé, ni lettres, ni présents, pas même d'un parent. Tout ce qui était nécessaire à l'existence des religieux était commun entre eux, et la règle y avait pourvu avec une prévoyance remarquable. On leur donnait des vêtements appropriés à la nature du climat et aux changements des saisons. Ils ne devaient être ni trop longs ni trop courts, mais d'une juste dimension. Les

¹ Regula, c. vi, VIII à XVIII, XLVIII.

moines dormaient dans un même dortoir, et chaque lit consistait dans une paille, une épaisse couverture de laine et un chevet. Ils dormaient vêtus, avec leur ceinture de cuir autour des reins, afin d'être prêts à se lever au premier coup de cloche pour l'office de nuit. ¹

La pauvreté du régime de la table consistait plutôt dans la qualité que dans la quantité des aliments. On servait en temps ordinaire, à chaque repas, deux portions cuites et une troisième portion consistant en fruits ou racines, quand la saison le permettait. Une livre de pain, une hémine de vin, mesure que l'on estime du poids de dix-huit onces, devaient suffire pour chaque jour, soit qu'on fit deux repas, soit qu'on en fit un seul, comme il arrivait dans les temps de jeûne. On augmentait légèrement cette quantité d'aliments et de boisson lorsque le travail et la chaleur de l'été exigeaient qu'on soutint la force des moines. Mais la chair des animaux était prohibée, et on ne la permettait qu'aux valétudinaires ou aux malades. La nourriture était la même pour l'abbé et pour les frères qui tous mangeaient au même réfectoire, la même pour les serviteurs qui travaillaient à l'extérieur du monastère. Chaque religieux, sans excepter l'abbé, faisait la cuisine à tour de rôle. Les restes des repas étaient distribués aux pauvres. ²

La chasteté, qui était prescrite dans toutes les règles monastiques et qui était comprise implicitement dans les vœux prononcés par les disciples de saint Benoît, était garantie par la sévérité du régime dont nous venons de parler, par le jeûne, qui le rendait plus sévère encore durant une grande partie de l'année, par la presque continuité du travail et de la prière, par l'interdiction de franchir les limites du monastère et d'y laisser pénétrer des femmes.

Des corrections graduées avec prudence étaient proposées à la garde de la règle et frappaient ses infracteurs. Le moine désobéissant était averti en secret, une fois ou deux, par les dignitaires.

¹ Regula, c. XXIII, LV, XXII.

² Regula, c. XXXIX, XL, XLI.

afin d'observer envers lui cette charité qui prescrit de cacher les fautes du prochain. Mais s'il ne se corrigeait pas, si son exemple devenait dangereux pour ses frères, on le réprimandait publiquement au sein du chapitre. Si, malgré ces avertissements il persistait dans sa faute, on l'excommunait, c'est-à-dire qu'on l'excluait de la table commune, de la prière en commun, du travail commun. Tenu à l'écart comme un homme atteint de contagion, il n'était permis à personne de lui parler ou de lui écrire sans un ordre de l'abbé. L'excommunié à qui une pareille pénitence n'inspirait pas des sentiments de repentir, qui ne cédait ni à la sollicitude que l'abbé devait lui témoigner, ni aux exhortations qu'on lui adressait de temps en temps de sa part, était frappé de verges et même expulsé du monastère; mais, par une singulière miséricorde qui laissait toujours une porte ouverte au pardon, on le recevait jusqu'à trois fois s'il se présentait avec humilité, en promettant de ne plus retomber dans ses fautes passées. ¹

Un genre de vie qui demandait le sacrifice de ce que les hommes regardent comme les biens les plus précieux, c'est-à-dire la volonté, la liberté, la fortune, ne pouvait convenir qu'à ceux qui s'y étaient préparés par une longue épreuve. Quiconque, riche ou pauvre, noble ou de basse condition, esclave ou libre, docte ou ignorant, laïque ou prêtre, venait demander son admission dans le monastère, s'en voyait fermer l'entrée avec mépris et n'obtenait qu'elle lui fût ouverte qu'en persévérant pendant plusieurs jours dans ses instances. On l'admettait d'abord dans le logement destiné aux hôtes, puis dans celui des novices. Là, un des anciens de la communauté venait étudier son caractère, examinait ses dispositions, lui traçait un tableau fidèle des difficultés et des dégoûts qui l'attendaient dans la vie du cloître. S'il persistait dans sa détermination, on lui lisait la règle; après deux mois d'attente, on lui disait: Voilà la loi sous laquelle il vous faudra combattre: pouvez-vous l'observer? entrez; sinon retirez-vous librement. Au bout de six autres mois, on lui lisait une seconde fois la

¹ Regula, XXIII, XXIV, XXV, etc.

règle, puis une troisième fois quatre mois après. Lorsqu'enfin une année de persévérance s'était écoulée, on l'admettait à faire profession. En présence de la communauté réunie à l'église, il déposait sur l'autel un écrit signé par lequel il promettait devant Dieu et les saints la stabilité et le séjour perpétuel dans le monastère, la réforme de ses mœurs et une obéissance absolue. ¹

Ce vœu de stabilité, qui n'était point inscrit dans les anciennes règles et qui fut imposé pour la première fois par saint Benoît à ses disciples, avait pour but d'enchaîner le religieux à la communauté ou du moins à l'ordre dans lequel il avait fait profession. Il était une précaution prise contre la légèreté de certains hommes inquiets ou mécontents qui aimaient à changer de résidence, à errer de maison en maison, qui quittaient parfois la vie commune pour la vie isolée, et qui perdaient, dans ces changements, l'esprit de leur vocation. Il contribua à donner à l'institution bénédictine une unité et un développement que n'avaient pas atteint les autres règles. Du reste, aucune contrainte n'enchaînait le religieux à son vœu. On gardait avec soin ses vêtements si, par malheur, au mépris de la foi jurée, il voulait quitter le monastère.

Pour veiller à l'exécution de sa règle et maintenir ses disciples dans une voie pleine de difficultés, saint Benoît demandait de grandes vertus à l'abbé. En même temps qu'il lui confiait un pouvoir presque sans limites, il lui recommandait de ne rien ordonner qui ne fût conforme à la loi de Dieu. Sévère pour lui-même, toujours en défiance contre sa propre faiblesse, instruit, plein de prudence, bon et miséricordieux envers ses frères, sa conduite et ses paroles devaient être une prédication continuelle de la règle. Dans les questions importantes, il consultait le chapitre, c'est-à-dire l'assemblée des moines profès ; dans les moindres, il consultait les anciens du monastère, mais en aucun cas il n'était lié par leur avis ; il avait le droit de décider en dernier ressort, et tous étaient obligés de lui obéir. Ce pouvoir supérieur et sans appel faisait reposer en grande partie sur l'abbé la prospérité du monastère. Ce

¹ Regula, c. LVIII.

furent les abbés pieux et intelligents qui créèrent ou maintinrent les pieuses communautés. Ce furent les abbés vicieux ou incapables qui les laissèrent tomber dans une décadence d'où il était souvent difficile de les relever. ¹

Ces anciens ou principaux religieux qui composaient le conseil privé de l'abbé, et qui partageaient avec lui le gouvernement temporel et spirituel du monastère, étaient les doyens établis pour veiller sur dix moines. Ils étaient nommés par les religieux et pouvaient être déposés après trois avertissements. L'abbé pouvait également, après avoir pris conseil des doyens, se donner un prévôt ou lieutenant qui ne recevait d'ordres que de lui. Les soins de la vie matérielle étaient confiés à d'autres dignitaires ou officiers. Le cellerier avait l'administration des biens, la garde du mobilier, des provisions, et distribuait tout ce qui était nécessaire aux religieux. L'infirmier s'occupait des malades ; l'hôtelier, des voyageurs qui venaient demander un asile dans le bâtiment de l'hôtellerie ; le portier veillait à l'entrée des lieux réguliers, afin de ne laisser entrer ni sortir personne sans permission : tous rendaient compte à l'abbé. ²

L'institution bénédictine, dans la pensée de son fondateur, devait conduire à la pratique de toutes les vertus. Elle avait pour but de faire du moine, homme de Dieu, homme saint par excellence, un instrument d'édification et de bonnes œuvres. Dans un des premiers chapitres de sa règle, un de ceux qui n'excitèrent pas le moins d'admiration et que d'autres fondateurs reproduisirent en entier dans leurs instituts, saint Benoît énumérait les mérites que ses disciples devaient s'efforcer d'acquérir, et retraçait l'idéal de la vie monastique avant d'en décrire l'organisation. A côté des prescriptions générales qui forment comme le fond du christianisme et qui obligent tous les croyants, il en spécifiait d'autres qui rentrent dans le plan d'une vie plus parfaite. Honorer tous les hommes, soulager les pauvres, vêtir ceux qui sont nus,

¹ Regula, c. LXIV.

² Regula, c. XXI, LXV, LXVI.

visiter les malades, consoler les affligés, ensevelir les morts, bannir de son cœur toute idée de vengeance et de tromperie, ne jamais donner des marques d'amitié qui ne soient sincères, aimer ses ennemis, souffrir persécution pour la justice, se garder de tout discours déréglé, ne point aimer à parler beaucoup, à se livrer à un rire bruyant ou prolongé, détester les contestations, vénérer les vieillards, aimer ceux qui sont inférieurs en âge, prier pour ses ennemis, ne jamais désespérer de la miséricorde de Dieu, tels étaient les conseils de respect et de charité que le saint législateur rappelait de préférence à ses disciples au moment où, dans la société civile, tous les liens de respect et de charité tombaient en lambeaux.

Nous venons d'indiquer l'esprit général de la règle bénédictine et nous n'en poursuivrons pas l'analyse, car nous y reviendrons avec détail à propos des coutumes de Cluny qui passèrent pendant plusieurs siècles pour en être le commentaire le plus parfait. Elle présentait sur les règles qui l'avaient précédée une supériorité incontestable. Au lieu de renfermer, comme elles, des conseils généraux pour la vie spirituelle ou des prescriptions incomplètes, elle formait une législation qui s'emparait en quelque sorte de la personne du moine, le dirigeait dans toutes ses pensées, dans toutes ses actions, dans tous les moments de son existence. Elle faisait de la réunion des religieux en communauté une société fortement constituée à laquelle ne manquait aucun des éléments de la vie morale et de la vie matérielle. Elle était, en même temps, empreinte d'un caractère de prudence et de modération qui permettait d'en faire varier l'application sans déroger à son esprit et sans compromettre ses résultats¹. Aussi aucun éloge ne lui manqua. On compara le saint législateur au Christ et ses prédécesseurs à Moïse. Sa règle, disait-on, était aussi supérieure aux anciennes règles, que la loi chrétienne était supérieure à la loi juive. Elle passa pour une inspiration directe de l'Esprit saint; on la

¹ « *Discretionē præcipuam* », disait en parlant d'elle le Pape saint Grégoire-le-Grand dans un de ses Dialogues. Liv. II, c. x.

surnomma la Règle sainte. On la désignait le plus souvent sous le nom de « la Règle », car son excellence n'avait pas besoin de qualification. Personne, après les Apôtres, n'avait ouvert à la vie spirituelle une source aussi féconde. Louis-le-Débonnaire prétendait qu'elle était tellement complète et tellement claire dans son exposition, qu'elle n'avait pas besoin d'être expliquée mais seulement rappelée. Enfin, la prudence qui avait laissé à certaines prescriptions la latitude nécessaire, la fit comparer par Pierre Damien à une belle et vaste maison dont le séjour peut convenir à des hommes de tout âge et de toute sorte, enfants, hommes mûrs, vieillards, robustes ou faibles, de nations et de mœurs différentes, même à ceux qui se laissent entraîner avec trop de complaisance à leurs faiblesses ou à leurs passions ¹. Elle fut en effet appliquée sous tous les climats, chez tous les peuples d'origine diverse qui se partagèrent les dépouilles de l'empire romain. Elle fut le seul pouvoir sous lequel ils consentirent à courber librement la tête.

Les interprétations qu'on en donna, les discussions que ces interprétations soulevèrent, loin d'être dues à l'obscurité ou à l'incertitude de certains préceptes, étaient dues à leur largeur, largeur ménagée à dessein afin qu'elle pût être observée dans tous les temps, dans tous les lieux, dans des communautés plus ou moins nombreuses. Saint Benoit avait tellement voulu établir une règle qui fût praticable pour le plus grand nombre, que, dans le prologue placé en tête, il annonçait l'intention de ne rien instituer qui fût difficile ou dur à observer, et que, dans son dernier chapitre, il déclarait l'avoir écrite pour donner à ceux qui l'embrasseraient les principes d'une vie honnête et le commencement des vertus religieuses. Quant à ceux qui cherchaient les conseils de la perfection, il les renvoyait aux écrits et à la vie des Pères, à la règle de saint Basile ². Son dessein n'était donc pas de former des ascètes, des mystiques, des hommes oubliant les choses de la

¹ Migne, Patr. lat., t. LXVI, Opera S. Benedicti, p. 214.

² Regula, Prologus et c. LXXIII.

terre pour ne s'occuper dans leurs austères méditations que des choses du ciel. Mais il faisait à la vie de l'ame et à celle du corps chacune leur part, et, de même qu'il développait et modérait, sans les laisser tomber dans l'abus, les aspirations de la première, il donnait un but légitime aux activités de la seconde. Les abbés bénédictins, fidèles à cette pensée, y ramenèrent ceux de leurs disciples qui s'en écartaient. Ils regardèrent, ils admirèrent l'ascétisme comme le partage de certaines natures privilégiées, mais ils n'en firent jamais une obligation et un précepte.

Les disciples de saint Benoît étaient appelés à donner l'exemple de toutes les vertus et à s'occuper de tous les travaux. Ils y étaient appelés au nom de Dieu, de la charité envers le prochain, au nom de cette liberté morale qui seule donne leur valeur aux œuvres de l'homme. Au moment où l'esclavage couvrait encore une partie du monde chrétien, les monastères bénédictins ouvrirent un asile à la liberté personnelle et à la liberté du travail. La règle déclarait celui qui se soumettait à ses prescriptions libre envers les autres et ne relevant que de ses devoirs et de ses supérieurs. Elle l'affranchissait de la tyrannie et des vices d'un maître, elle l'affranchissait de son égoïsme et de ses propres vices. Quand la puissance des classes supérieures faisait peser sur tous ceux qui ne leur appartenaient pas un niveau fatal, elle appelait ses adeptes à l'égalité des enfants de Dieu. Le travail des mains qu'elle leur demandait n'était point destiné à satisfaire aux besoins et aux caprices d'un maître impitoyable, mais à faire vivre leurs frères et à soulager les pauvres. Ce travail, que les mœurs et les législations païennes avaient considéré comme une œuvre servile, bonne pour des mains serviles, elle l'ennoblissait au nom du Christ qui s'y était livré durant le cours de sa vie mortelle, au nom de la charité qui, avec ses produits, arrachait à la misère, à la souffrance, à la mort, des milliers de malheureux. Quand la guerre divisait les peuples et les familles, la règle bénédictine proclamait la nécessité de la paix, de l'amour mutuel, de la fraternité humaine; en un mot elle renfermait les éléments d'une société fondée sur l'Évangile, éléments qui faisaient défaut à la société civile. Elle introduisit

ainsi dans les idées, dans les mœurs et, plus tard, dans les institutions une révolution qu'elle seule était assez puissante pour accomplir, une révolution devant laquelle les temps modernes qui y ont trouvé le germe de leurs progrès ont été obligés de s'incliner.

L'institut bénédictin produisit bientôt, en vertu de sa constitution et de ses efforts persévérants, tous les résultats qu'il était possible de produire dans l'état de la civilisation et malgré les vices dont cette civilisation était entachée. Les moines devinrent les aînés de la famille chrétienne, ses tuteurs, ses initiateurs dans les travaux manuels aussi bien que dans les travaux de l'intelligence. Ils propagèrent les meilleures méthodes de culture, ils défrichèrent les forêts, desséchèrent les marécages, plantèrent des vignes, jetèrent des ponts sur les cours d'eau, construisirent des moulins, établirent des réserves pour les temps de disette, ouvrirent des maisons d'hospitalité aux voyageurs, des hôpitaux aux malades. Ils firent respecter, autant qu'il était possible, le droit de propriété qui était souvent méconnu dans les temps barbares, en plaçant leurs domaines sous la protection de Dieu, du patron du monastère, sous la sauvegarde de l'excommunication, et surtout en faisant de leurs revenus un usage conforme aux dictées de la charité chrétienne. Ils développèrent les arts de l'architecture, de la sculpture sur pierre et sur bois, de la peinture murale, sur vitraux et sur parchemin. Ils conservèrent par la copie des manuscrits le texte des écrivains sacrés et profanes. Ils accomplirent, en un mot, une somme de travaux telle qu'aucune institution n'en a jamais présenté l'exemple, et devinrent, ainsi qu'on l'a dit, les principaux et presque les seuls agents de la civilisation en Occident.

L'institut bénédictin fit plus que conserver les éléments de la civilisation, il en conserva la cause première en conservant le christianisme lui-même dans sa pureté primitive. Pendant plusieurs siècles l'histoire de l'Église consista dans la lutte des idées et des intérêts. Les évêques, en vertu de leur institution apostolique, luttèrent contre le pouvoir persécuteur ou abusif des princes, défendaient la doctrine contre l'hérésie, la développaient dans leurs écrits, fixaient la discipline dans les conciles, y rappelaient les

prêtres, combattaient leurs passions, leurs faiblesses, leur grossièreté, leur ignorance. Un grand nombre d'entre eux donnaient assurément l'exemple d'un dévouement héroïque et d'une vertu consommée. Mais l'épiscopat était l'aristocratie de la société chrétienne, et cette aristocratie était vouée à une existence militante. La vie évangélique, telle que les Apôtres l'avaient pratiquée dans le Cénacle et les premiers chrétiens dans leurs réunions, cette vie ne trouvait d'asile que dans les monastères. Là, le plus humble fidèle, à l'abri des révolutions du siècle, des intérêts matériels, des questions théologiques, des discussions des écoles, des désordres qui régnaient parfois dans le clergé, les yeux fixés sur la règle, possédait la paix et s'efforçait de réaliser l'idéal que le Christ avait présenté dans sa doctrine et dans sa vie. Son ignorance était sans cesse éclairée, sa faiblesse sans cesse relevée et ramenée au but. Il était placé comme dans un monde intermédiaire entre la terre et le ciel, les regards tournés vers la vie future, dont la vie présente n'est qu'une courte et fugitive préparation. Aussi, dans les temps de calamités et de souffrances, avait-on surnommé ces paisibles asiles « le refuge le plus sûr contre les misères humaines : *tutissimum adversus humanas misérias refugium.* »

La doctrine de l'expiation qui se trouve au fond des religions anciennes et à laquelle le christianisme est venu donner une nouvelle consécration, était l'âme de la religion du moine ; elle était le mobile de ses prières, de ses travaux, de ses austérités. Mais elle était accompagnée d'un caractère particulier de charité que l'on retrouve dans toutes les prescriptions de la règle. Si les pratiques monastiques mettaient l'homme en lutte contre les suggestions du mal, si elles cherchaient par le travail et les privations à lui assurer la plénitude de sa force et de sa liberté morales, elles faisaient en même temps des souffrances du juste ou de celui qui s'efforçait de le devenir, un gage de pardon et d'expiation pour les coupables, en vertu de cette loi de réversibilité des mérites qui est un des dogmes du christianisme. Cette idée de l'expiation, énoncée dans plusieurs passages de la règle bénédictine, fut toujours présente à la pensée de ses disciples, et plus vivement encore lorsque les

malheurs des temps leur faisaient envisager l'avenir sous un triste aspect et redouter la fin d'un monde dont les désordres semblaient avoir comblé la mesure. Mais, tel était l'esprit de mansuétude recommandé par le saint législateur, que rarement leur religion contracta ce caractère sombre, découragé auquel leur isolement du monde et leur piété souvent exaltée aurait pu les porter. Elle respira au contraire la douceur et la miséricorde de l'Évangile.

La règle, avec ses sages prescriptions, avait avant tout pour but de prévenir les fautes ; dans les châtimens qu'elle édictait, elle cherchait moins à punir le coupable qu'à le faire rentrer en lui-même ; elle infligeait moins des peines que des pénitences. A l'égard des laïques, les moines adoptèrent ce même esprit de charité et de réparation. Les plus criminels étaient assurés de trouver auprès d'eux le pardon et l'oubli de leurs crimes, l'espérance du pardon de Dieu. Aux persécutions dont ils furent l'objet, ils répondirent par la douceur, la patience, et jamais par ces voies d'intimidation ou de menace qui irritent l'homme endurci au lieu de l'apaiser. Saint Benoît leur en avait lui-même donné l'exemple, en opposant à ses ennemis une douceur inaltérable, en remettant à la Providence le soin de déjouer leur malice. Assurément de pareils sentiments existaient ailleurs que dans les monastères ; on les trouvait aussi dans le clergé séculier et même quelquefois dans la société laïque, mais ils y étaient une exception et en quelque sorte le partage des saints. Le mélange du caractère sacré et du caractère seigneurial chez les évêques fut souvent un obstacle à la perfection chrétienne ; le clergé inférieur présenta souvent le spectacle d'un singulier contraste entre les préoccupations religieuses et les intérêts temporels. Mais, dans les monastères demeurés fidèles à la régularité, l'esprit de mansuétude était général. Les grands abbés bénédictins, habitués à méditer sur le caractère et les actes du Christ, témoins de toutes les misères et de toutes les fautes qui affligent l'humanité, furent animés de cet esprit de mansuétude à un point qui peut quelquefois étonner, car il revêt une sensibilité qu'on ne s'attend pas à rencontrer

chez des hommes doués d'une trempe aussi énergique. Comment de pareils sentiments, en devenant l'ame de leurs paroles et de leurs actions, obtinrent à la longue sur l'adoucissement des mœurs une influence salutaire et servirent la cause de la civilisation, nous n'essaierons pas de le développer et il suffit de l'indiquer en passant.

C'est ainsi que l'institution bénédictine possédait tous les éléments qui devaient lui assurer le respect, lui acquérir une influence considérable et favoriser son développement. Aucune autre ne présentait à la vie spirituelle et à la vie active un idéal aussi élevé. Ce double caractère lui valut la prééminence sur les autres règles et une sympathie universelle chez les peuples de l'Occident dont l'esprit à la fois spéculatif et pratique devait développer toutes les tendances de la civilisation. Ce ne fut pas uniquement le sentiment religieux qui attira des foules innombrables dans les monastères. Sans doute ce sentiment était assez puissant par lui-même pour décider certains hommes à embrasser une vie de pénitence et de renoncement; mais un autre attrait détermina peut-être le plus grand nombre. Ceux-là y vinrent chercher une société qui donnât satisfaction à tous les besoins de l'ame, une impulsion légitime à toutes les activités; or, une pareille société n'existait que dans les cloîtres. Au moment où disparaissait l'ancienne civilisation romaine, où le christianisme était menacé par l'invasion des races du Nord et par les hérésies qui s'étaient élevées dans son sein, les hommes les plus éclairés comprenaient que cette civilisation devait être reprise par la base, que le christianisme devait être ramené au point où l'avaient pratiqué les premiers chrétiens. Deux esprits se trouvèrent alors en présence : l'esprit de conquête qui amenait sur un sol épuisé et chez des peuples abâtardis des races nouvelles, pleines d'énergie mais d'imprévoyance, s'emparant de ce qui existait, mais ne sachant pas créer; et l'esprit monastique qui, recueillant l'héritage du passé, cherchait à conserver et à reconstituer tous les éléments de la civilisation. Le monachisme s'adressa à ces races nouvelles et parvint à en faire l'instrument des progrès à venir.

Un pareil résultat s'était-il présenté à la pensée de l'auteur de la règle bénédictine, avait-il poussé la prévoyance jusqu'à croire que ses conseils pussent opposer une digue à la barbarie, faire reflourir les lettres et les arts, contribuer à la régénération de la société? rien n'autorise à le supposer. Son but semble avoir été d'assurer le salut des âmes; il accomplissait vis-à-vis de ses frères une œuvre de frère. Mais aucune institution n'arrive plus sûrement à la grandeur que celle qui commence par d'humbles débuts. Lorsque l'ordre bénédictin se fut développé au-delà de toute prévision, l'utilité de ses services devint manifeste, et l'Église le considéra comme un auxiliaire précieux pour assurer sa régularité et sa puissance. « L'institution monastique, a dit M. Mignet, fut le » dernier degré de concentration du christianisme et devait être » le plus merveilleux instrument de ses conquêtes. »¹

Les évêques, regardant les monastères comme indispensables à la propagation des mœurs chrétiennes, en établirent dans leurs diocèses. Tous ceux qui se distinguaient par leur piété, par leur zèle pastoral, s'appuyèrent sur les moines fidèles à la règle, car ils étaient véritablement le sel de l'Église. Ils trouvèrent parmi eux des hommes savants, éloquents, doués de ces vertus qui font impression sur le peuple. Ils les envoyèrent évangéliser des contrées encore ensevelies dans la barbarie, l'ignorance, ou livrées à des superstitions païennes. Ils leur confièrent la direction des paroisses, surtout dans les pays où l'isolement, la difficulté des communications, l'aridité du sol, l'exiguïté des ressources, rendaient le ministère plus difficile et demandaient une charité plus dévouée. Ils aimaient à venir se délasser des travaux de l'épiscopat dans ces saintes communautés; ils s'y retrempeaient dans l'observation de la règle qui renfermait l'indication de tous les devoirs. Quelques-uns même, après avoir appartenu à l'ordre, ne voulurent pas le quitter, et continuèrent d'habiter le monastère dans lequel ils avaient fait profession. D'autres installèrent leur *presbyterium* ou conseil épiscopal et prirent de préférence leurs prêtres dans celui qu'ils avaient annexé à leur église principale. Enfin, lorsqu'ils cherchèrent

¹ Mémoires de l'Acad. des Sc. mor., t. III, p. 701.

à réformer leur clergé, c'est encore à la règle bénédictine qu'ils demandèrent des inspirations. Celle qu'écrivit, en 763, saint Chrodegang, évêque de Metz, et qui donna naissance aux clercs réguliers ou chanoines, en était extraite; elle obligeait ces derniers à une vie commune, dans la mesure où ce genre de vie était compatible avec le service des églises et les soins à donner aux fidèles.

Les souverains Pontifes se montraient non moins favorables au développement des monastères; car, indépendamment des exemples de vertu que les moines donnaient à l'Église, c'était la portion de leur troupeau qui leur causait le moins de difficultés et de sollicitude. Assurément il fallait veiller à leur discipline, ordonner la déposition des abbés indignes, rappeler des moines dérégés à leurs devoirs. Il existait quelquefois dans ces maisons des divisions intestines qui nécessitaient leur intervention. Mais on n'y rencontrait pas d'habitude les vices qui désolaient le clergé séculier et dont la répression était l'objet incessant de leurs efforts. L'hérésie, le schisme, la superstition, le concubinage, n'y trouvaient pas accès. La simonie et l'usurpation de la dignité abbatiale par les laïques furent à différentes époques la cause principale de leur décadence. Mais, en dehors de ces causes extérieures, les monastères possédaient dans leur propre constitution, dans le concours de l'évêque et des abbés voisins, des moyens de réformation qui dispensaient de recourir à la papauté. C'était la partie de l'Église qui pouvait le plus facilement se suffire à elle-même et qui lui donnait des sujets de consolation et d'espérance dans les mauvais jours. Aussi les papes s'appuyèrent-ils sur le monachisme avec autant et plus de confiance peut-être que sur le clergé séculier. Ils élevèrent ses membres à la pourpre romaine, ils leur confièrent les fonctions de légats. De pieux et grands pontifes se formèrent dans l'observation de la règle bénédictine¹. Enfin, nous verrons au onzième siècle le monachisme relever la papauté

¹ On peut regarder, dit Hurter, le Siège apostolique et l'ordre de saint Benoit comme formant ensemble le centre, le pivot de tout développement de la civilisation et des mœurs de l'Europe. — Tableau des institutions de l'Église au moyen-âge, tr. p. Cohen, in-8°, t. II, p. 325.

de son abaissement, et devenir avec elle le soutien principal de l'Église.

Les princes et les seigneurs trouvaient également leur intérêt à encourager les fondations monastiques sur leurs domaines. A une époque où la société laïque absorbée presque exclusivement par la guerre était dépourvue de prévoyance, il n'existait guère de centres de population que dans les villes qui avaient été, avant la conquête, d'anciens municipes. On ne rencontrait ailleurs que des châteaux fortifiés ou de misérables villages. Le premier résultat de la fondation d'un monastère était d'appeler sous ses murs une population attirée par la sécurité qu'elle espérait y trouver, par la douceur avec laquelle les moines traitaient leurs sujets, par les secours qu'elle recevait d'eux dans ses nécessités. Lorsque ce monastère était considérable, lorsqu'il devenait un lieu renommé de pèlerinage, une cité, un bourg, se formaient alentour. On y établissait des foires et des marchés, le commerce s'y développait, le marchand et le voyageur payaient aux seigneurs voisins une foule de droits et de redevances qui enveloppaient la terre féodale comme d'un réseau. Les ouvriers et les laboureurs apprenaient des moines de nouveaux procédés de culture et de construction qui se répandaient de proche en proche dans les propriétés laïques. La charité des religieux débarrassait ces seigneurs turbulents du soin de nourrir une foule de misérables qu'ils laissaient périr de faim, lorsqu'ils ne les écrasaient pas sous leurs exactions. Dans leurs guerres interminables avec leurs voisins, ils trouvaient au besoin chez les moines des messagers, des négociateurs respectés, dont l'intervention mettait fin à des querelles qui épuisaient leurs ressources ou qui compromettaient leurs intérêts.

Nous venons d'indiquer les motifs temporels des donations faites par les laïques aux monastères ; les chartes rédigées par les moines nous indiquent aussi les motifs religieux, motifs auxquels ces donateurs n'étaient pas insensibles, lorsque les idées chrétiennes conservaient sur eux quelque empire et qu'ils regrettaient de ne pouvoir accomplir le bien par eux-mêmes. Ces donations étaient faites, disent les chartes, pour le remède de leurs ames, de celles de leurs proches et de leurs descendants. Il serait ridicule

de voir dans un pareil motif l'intention de racheter les fautes à prix d'argent, afin de se ménager la facilité d'en commettre de nouvelles. Non, c'était le désir de pratiquer la charité chrétienne par l'intermédiaire d'une institution qui s'en faisait un devoir impérieux et qui seule possédait tous les moyens de la pratiquer. C'était presque toujours la réparation d'injustices commises et la reconnaissance du droit des faibles qu'ils avaient souvent méconnu. Ils se rapprochaient ainsi des classes déshéritées et apprenaient à avoir souci d'elles. Tel était le respect inspiré par les saints religieux, que les hommes les plus pervers, mais chez qui une dernière lueur de foi chrétienne n'était pas éteinte, croyaient que Dieu n'avait rien à refuser à leurs prières et à leurs mortifications. Ils ne trouvaient pas, au moment de la mort, de refuge plus assuré contre la colère divine que de recourir à leur intercession, que de revêtir l'habit monastique comme un signe de repentir et de pardon à la fin d'une vie qui, aux yeux d'une morale purement humaine, aurait eu souvent besoin de repentir et de pardon.

Mais aucune classe n'éprouvait autant que le peuple les bienfaits des monastères. Le peuple trouvait dans les moines ses protecteurs, ses éducateurs, ses véritables soutiens. Quand une communauté s'établissait quelque part, il s'empressait de lui offrir le travail de ses mains, les dons que lui permettait sa pauvreté. Attiré par une curiosité qui faisait bientôt place au respect, il venait écouter les chants des pieux cénobites, demander leurs conseils, invoquer leur charité, contempler leurs travaux agricoles, leurs constructions religieuses ou rurales. Il regardait comme ses véritables frères ces hommes humbles et pauvres qui étaient sortis de ses rangs ou qui s'en rapprochaient volontairement par l'humilité, le renoncement, la simplicité du cœur et du maintien, par une charité toujours en éveil pour soulager ses misères et ses souffrances. La parole du moine, empreinte d'une chaleur plus sincère, d'une affection plus profonde, secondée souvent par les ressources de l'esprit et de la science, produisait sur le peuple une impression que ne pouvait produire la parole d'un prêtre séculier, préoccupé d'intérêts temporels, et dont les mœurs ne présentaient ni la même régularité ni le même dévouement. Les chefs des grands monastères, protecteurs

et nourriciers du pauvre, furent l'objet d'une vénération qui s'imposa même aux hommes violents ou incrédules. Leurs travaux, leur connaissance profonde du cœur humain, les firent regarder comme les instruments de Dieu sur la terre; on attribua à leur sainteté le pouvoir de conjurer les fléaux et de guérir les maladies.

Telles furent les causes qui concoururent à multiplier les monastères bénédictins. Il faut tenir compte de toute leur puissance pour s'expliquer ces grandes immolations d'hommes qui, abdiquant leur liberté dans le monde, se jetèrent dans les cloîtres afin d'y trouver une liberté supérieure; et pour comprendre comment, aux époques barbares, le renoncement était devenu une nécessité sociale, nécessité tellement impérieuse que si l'on se demande ce qui serait advenu de la civilisation chrétienne sans les monastères, l'esprit se trouble et se trouve placé en présence de l'inconnu. Sans introduire le fatalisme dans l'histoire, sans prétendre follement limiter les moyens de la Providence et de la liberté humaine dans le gouvernement des choses d'ici-bas, il est difficile de ne pas considérer ces établissements comme un élément indispensable au développement de cette civilisation. Il semble que sans eux le christianisme et la société auraient subi des temps d'arrêt, des secousses, des phases d'obscurité qui auraient retardé de plusieurs siècles leurs progrès, s'ils n'eussent compromis leur existence même.

II

La Gaule, qui avait conservé plus que tout autre pays des traces de la culture romaine et qui était peuplée de grandes écoles, devint, après la chute de l'empire, la terre privilégiée du monachisme. Dans le courant des sixième et septième siècles, toutes ses provinces se couvrirent de monastères. Les uns furent fondés dans les anciens municipes par les évêques gallo-romains, qui appartenaient pour la plupart à des familles sénatoriales, et dont l'influence n'avait point été amoindrie par l'invasion franke; les autres furent fondés par des abbés et des solitaires dans des lieux retirés, au milieu des forêts, dans des vallées écartées, sur des sommets élevés, partout enfin où il y avait des terres à cultiver et des peuplades à évangéliser. Les rois de la première race favorisèrent ces fondations, en leur donnant des terres, en leur accordant des privilèges, en se montrant pleins de déférence pour leurs abbés et de dévotion pour les reliques dont leurs églises étaient dépositaires. Dès le sixième siècle, on en comptait deux cent quatorze des Pyrénées à la Loire et des Bouches-du-Rhône aux Vosges. Ils étaient renommés par leur régularité, et plusieurs d'entre eux possédaient des écoles dans lesquelles on enseignait les arts libéraux, on recueillait les manuscrits de l'antiquité païenne et chrétienne, et qui étaient comme autant de pépinières d'évêques, d'abbés, de moines érudits. On voyait des étrangers venir des pays les plus reculés de l'Europe, de ceux même qui avaient été le plus anciennement civilisés, fonder des monastères en France ou y embrasser la vie religieuse de préférence à tout autre pays. ¹

La règle de saint Benoît, soit qu'elle ait été introduite en France dans l'abbaye de Glanfeuil par saint Maur, son disciple, soit qu'elle

¹ Ann. Bened., t. I, p. 563.

ait été apportée plus tard, tendit, dès les premières années du huitième siècle, à supplanter celles des anciens Pères, celles de saint Césaire et de saint Colomban, avec lesquelles elle avait été souvent mélangée. Les éloges du Pape saint Grégoire-le-Grand, les recommandations des conciles, son caractère d'universalité et de perfection, en firent la discipline générale de l'ordre monastique en Occident. Elle était ordinairement imposée aux nouveaux monastères par leurs fondateurs comme la règle par excellence. Le souvenir des règles antérieures était tellement effacé à la fin du huitième siècle, que Charlemagne ayant appris qu'il avait existé des moines en France avant l'introduction de la règle de saint Benoît ordonna, par un Capitulaire de 801, de s'informer et de lui faire connaître quelle était la règle que suivaient ces moines. ¹

Dans les premiers siècles de leur existence, comme plus tard dans les siècles suivants, les monastères bénédictins se trouvèrent en face de deux obstacles qui s'opposaient également à leur prospérité : la tendance au relâchement, qui non-seulement ruinait la discipline intérieure mais encore leur prospérité matérielle, et les attaques des pouvoirs séculiers qui s'opposaient à leur tranquillité et allaient jusqu'à compromettre leur existence. Leur lutte contre ces deux obstacles constitue un des éléments essentiels de leur histoire, et selon qu'elle triompha ou faiblit, elle causa leur grandeur ou leur décadence.

La règle bénédictine avait établi les monastères en communautés qui s'administraient elles-mêmes, conformément à ses prescriptions. Mais le clergé séculier existait avant eux. Il possédait dans l'Église la première autorité, et les moines y étaient soumis comme tous les autres chrétiens. S'ils élisaient librement leur abbé, si celui-ci exerçait sur ses religieux un pouvoir à peu près absolu, s'il administrait les biens de sa communauté, il n'en était pas moins placé, lui et ses frères, sous la surveillance des évêques en ce qui concernait la foi, les mœurs, la régularité religieuse. Le nombre des monastères qui allait toujours s'accroissant, les richesses que

¹ Ann. Bened., t. I, p. 637.

la plupart d'entre eux possédaient, l'influence qu'ils exerçaient sur les populations, l'esprit d'indépendance qui se glissait dans leur sein, attirèrent de bonne heure l'attention des conciles.

Ces derniers, tout en interdisant aux évêques une immixtion dans leur organisation intérieure, tout en leur recommandant de respecter leur liberté et leurs propriétés, s'efforcèrent de prémunir les moines contre leur propre faiblesse. Bien qu'un grand nombre de monastères fussent des écoles de piété et de science, la règle y était souvent exposée à de graves atteintes par suite de l'insubordination des religieux, ou par suite des guerres qui venaient jeter le trouble dans ces paisibles demeures. A côté des prescriptions générales qui rappelaient l'obligation de l'obéissance, de l'humilité, du désintéressement, de la charité, de la prière, les conciles frappèrent certains abus et prirent des décisions pour assurer leur régularité et leur soumission spirituelle à l'autorité épiscopale. Ainsi, ils défendirent de construire de nouvelles maisons sans le consentement des évêques, afin de rendre ces derniers juges de l'opportunité de leur fondation. Car, dans l'empressement que l'on apportait partout à en établir, on ne s'occupait guère de ceux qui devaient les peupler, et on prenait souvent à la hâte des hommes dont la vocation n'était pas éprouvée, d'anciens religieux que leur amour de l'indépendance avait fait sortir ou expulser de leur communauté et qui, errant par le monde, cherchaient à se constituer sous une règle de leur façon. Ils interdirent aux abbés d'en diriger deux à la fois. Ils leur rappelèrent que le vœu de stabilité établi par saint Benoît ne permettait pas de recevoir les religieux d'une autre communauté sans le consentement de leur premier supérieur. Ils cherchèrent à resserrer les liens de la vie commune qui étaient souvent mis en oubli, en interdisant d'habiter des cellules séparées, de posséder quelque chose en propre, en portant des peines contre ceux qui, prenant en dégoût la vie claustrale, retraient dans leur famille et s'y mariaient, ou bien erraient de pays en pays. Parmi les reclus dont le genre de vie devait être plus saint que tout autre, à côté d'hommes saints, mortifiés, entourés de la vénération du peuple, on voyait d'ignorants adeptes, adonnés à l'oisiveté et abusant de la

crédulité des fidèles. Les conciles défendirent d'embrasser ce genre de vie sans la permission de l'évêque, et, réservant toute leur sévérité pour ces faux moines, ordonnèrent aux abbés et aux évêques de les jeter hors de leurs cellules et de les enfermer dans un monastère afin de les soumettre à la discipline claustrale. Ils firent défense d'établir des maisons de femmes à proximité des maisons d'hommes, de peur qu'un pareil voisinage nuisît à leurs mœurs ou à leur bonne renommée. L'abbé qui laissait entrer des femmes dans son monastère, ne fût-ce que pour assister aux solennités religieuses, devait être déposé, exilé pendant trois mois dans une autre communauté, condamné pour toute nourriture au pain et à l'eau. Il était interdit aux abbés d'assister aux noces, d'être parrains, de sortir fréquemment au dehors, d'exercer sur leurs frères des châtimens corporels.

Telles étaient les principales prescriptions à l'aide desquelles l'ordre bénédictin s'était maintenu et développé aux sixième et septième siècles. Malgré les désordres qui accompagnèrent l'établissement des races nouvelles sur le sol de la Gaule, cette époque si tourmentée fut pour les monastères une ère de prospérité. La Gaule, l'Armorique, la Germanie, se peuplèrent de ces établissements qui présentaient l'image d'une société organisée, l'exemple du travail et de l'égalité des conditions. Ils se remplirent de Gallo-Romains, de Franks, de Burgondes, d'hommes libres et d'esclaves ; il s'y forma des légions de saints qui occupèrent les fonctions abbatiales et celles de l'épiscopat. Une foule de villes prirent naissance autour d'un monastère et quelquefois autour de la cellule d'un solitaire. L'Angleterre, l'Écosse, l'Irlande, la Germanie, leur durent leur conversion et la propagation du christianisme. Si, au milieu de cette expansion universelle, des troubles s'élevaient parfois dans leur sein, si la licence y trouvait accès, si les conciles étaient obligés de les rappeler fréquemment à l'observation de la règle, leur constitution du moins n'avait pas été atteinte, leurs privilèges étaient ordinairement respectés ; ils ne s'étaient trouvés aux prises avec d'autres obstacles que ceux qui provenaient de la difficulté de faire plier, sous une discipline commandant l'abnégation, les

volontés rebelles d'une multitude d'hommes, différents d'origine et de caractère.

Mais, dans le cours du septième siècle et surtout dans le suivant, les choses changèrent de face. Grâce à l'harmonie que la conversion de Clovis avait établie entre la royauté et l'Église, l'autorité morale des évêques, anciens défenseurs et magistrats des villes municipales, avait dépassé celle des comtes qui ne représentaient que le pouvoir militaire et administratif. Les églises, et surtout les monastères, avaient reçu de la générosité des fidèles des domaines considérables. Chilpéric, comparant leurs richesses avec la pauvreté du fisc royal, s'écriait : « Nos richesses ont passé aux églises et nul ne règne aujourd'hui si ce n'est les évêques. » Attirés par cette puissance et par cette richesse, les conquérants entrèrent en grand nombre dans le clergé. A mesure que s'éteignaient les familles gallo-romaines qui avaient fourni à l'épiscopat de glorieux représentants, ils s'emparèrent des dignités ecclésiastiques. Jusqu'à la fin du sixième siècle on n'avait compté dans les conciles, sur un grand nombre d'évêques, que trois ou six noms d'origine germanique ; en 650, sur quarante-quatre qui siégeaient au concile de Châlons, il y en avait trente environ, et vingt sur vingt-six dans un acte de Clovis II en faveur du monastère de Saint-Denis. ¹

Cette invasion de Germains dans le haut clergé y apporta tous les vices de la barbarie. Au lieu de ces évêques gallo-romains, instruits, animés d'un esprit d'ordre et de discipline, protecteurs des populations, défenseurs des faibles, pères des pauvres, derniers représentants du droit et de la majesté de la religion, l'Église se peupla d'hommes belliqueux, adonnés à la passion de la chasse, à l'ivrognerie, à la débauche, vivant dans les demeures épiscopales avec des chiens et des concubines. Les élections furent abandonnées à la violence ; les rois s'y attribuèrent une autorité toujours plus grande ; les sièges épiscopaux furent mis à l'encan ; l'ignorance et la barbarie envahirent la société. En vain les conciles, devenus moins nombreux que

¹ Laferrière, Hist. du droit français, in-8°, t. III, p. 263.

dans les siècles précédents, s'élevèrent-ils contre l'opiniâtreté des mœurs barbares, contre les meurtres, les guerres privées, l'habitude de réduire les hommes libres en captivité; en vain le Pape saint Grégoire-le-Grand reprocha-t-il aux rois d'Austrasie la vente des dignités ecclésiastiques, l'élévation à l'épiscopat de laïques puissants et belliqueux, l'exclusion des hommes pauvres et pieux; l'aristocratie militaire se constituait comme une caste dans l'Église, en y pénétrant par la simonie et l'usurpation, en y faisant régner la violence, l'ignorance et la débauche.

Les monastères ne pouvaient échapper à la convoitise de pareils prélats et à la contagion de leur exemple. Dans le siècle précédent, les conciles avaient fixé les limites de la juridiction que possédaient sur eux les évêques; ils avaient interdit à ces derniers d'y entrer et d'y exercer certaines fonctions sans le consentement de l'abbé, de toucher aux donations qui leur étaient faites; maintenant il fallait les protéger contre leurs violences. Ils abusaient de leur autorité pour s'ingérer dans leur administration intérieure; ils s'attribuaient une partie de leurs revenus, usurpaient leurs biens, conféraient les ordinations à prix d'argent, établissaient dans les premières dignités leurs parents et leurs créatures. En 601, le Pape saint Grégoire-le-Grand leur interdit de s'immiscer dans cette administration qui appartenait à l'abbé, ainsi que dans l'inventaire qu'il était d'usage de dresser à la mort de ce dernier. Le concile de Paris, de 614, fit défense aux évêques et à leurs archidiacres de piller, à la mort d'un abbé ou d'un prévôt, les biens de sa communauté afin d'augmenter leurs propres biens ou ceux du diocèse, de tirer par violence des monastères des femmes ou des filles pour les épouser. Celui de Châlons, de 650, en renouvelant la même défense, interdit aux juges laïques de visiter les monastères, de contraindre les abbés à leur préparer des repas et des logements. Ceux de Tolède, de 633 et 655, s'élevèrent contre les prélats qui assujétissaient les moines à des travaux serviles, usurpaient leurs droits au point de faire des monastères leur propre domaine, y établissaient comme supérieurs leurs parents et leurs favoris afin de se faire livrer par eux tout ce

qu'ils pouvaient leur ravir¹. Les conciles prenaient des décisions, mais les évêques ne se mettaient pas en peine de les exécuter. A l'exemple des laïques, ils ne respectaient ni les chartes, ni les privilèges donnés par leurs prédécesseurs et par les rois aux monastères.

Les rois mérovingiens, tombés dans une profonde décadence, alliaient aux passions barbares la corruption que le monde romain leur avait offert en exemple. Dans leur *palatium*, grande enceinte au milieu des forêts et des champs, on voyait des courtisanes coudoyer des saints, les chants de l'orgie se mêler aux hymnes sacrés. Ces princes qui étaient pères à quinze ans et qui se mouraient d'épuisement à vingt-cinq, race abâtardie, fantômes de rois, laissèrent l'autorité passer entre les mains des leudes, abandonnèrent aux maires du palais le soin de gouverner et de défendre leur royaume. Charles-Martel accomplit glorieusement cette œuvre, en réduisant les Neustriens et les Aquitains révoltés contre l'Austrasie, en faisant reconnaître Chilpéric par les trois royaumes, en régnaant sous son nom, en repoussant au nord les Saxons, et au midi les Arabes. Mais, malgré son dévouement à l'Église, et quoiqu'il eût accueilli avec empressement les missionnaires que lui adressèrent les Papes Grégoire II et Grégoire III, quoiqu'il eût pris saint Boniface sous sa protection et favorisé sa prédication dans la Frise, la Hesse et la Thuringe, quoique le second de ces deux papes eût placé le saint-siège sous la protection de son épée, il porta de graves atteintes à l'Église des Gaules, et, le premier, il brisa l'alliance qui avait existé jusque-là entre le clergé et la royauté franke. En face d'un trésor épuisé, des terres fiscales données aux leudes par Pépin son père, il fut obligé de mettre la main sur les biens des églises et sur les bénéfices qui y étaient attachés. Il les distribua aux hommes influents de la Neustrie afin de s'assurer leur fidélité, à ses soldats afin de les stimuler par de nouveaux salaires dans les expéditions dirigées d'année en année contre les incursions des ducs germains.

Il ne se laissa arrêter par aucun scrupule. Il expulsa Rigobert,

¹ Ann. Bened., t. I, p. 307, 361, 389, etc.

archevêque de Reims, qui lui avait refusé l'entrée de ses églises, en lui criant du haut des remparts : « Tu ne viens, comme tu le dis, pour y prier; tu viens pour piller la ville comme tu en as pillé tant d'autres ¹. » Il le remplaça par un nommé Milon, qui n'avait de clerc que la tonsure et qui ne connaissait rien aux choses ecclésiastiques. Il détacha de cet archevêché plusieurs diocèses, il en laissa d'autres sans pasteurs. Il donna au jeune Hugues, son neveu, l'archevêché de Rouen, les évêchés de Paris et de Bayeux, l'abbaye de Jumièges et celle de Saint-Wandrille d'où il expulsa l'abbé Célestin, en l'accusant de complicité avec Ragenfred, son ennemi, maire du palais de Neustrie. Ses biens furent divisés, et les moines, obligés de se disperser, n'y purent rentrer que longtemps plus tard. Les mœurs guerrières s'introduisirent jusque dans les cloîtres. On vit des abbés prendre les armes et aller à la guerre à l'exemple des évêques, comme ce Tetsinde, abbé « ou plutôt tyran » de Saint-Martin de Tours, qui dissipa les revenus de l'abbaye de Fontenelle pour nourrir des chiens et faire fabriquer des armures. On empêchait partout les élections épiscopales, afin de s'emparer des biens des évêchés et de les distribuer aux leudes de la contrée ². « Les dignités » de l'Église, écrivait saint Boniface, apôtre de la Germanie, au Pape Zacharie, sont entre les mains de laïques, faux clercs, fornicateurs et usuriers, qui ne cherchent dans ces dignités que les biens de l'Église qu'ils consomment sans la servir. Des personnes qui ont passé leur jeunesse dans toutes sortes de débauches ou de dissolutions sont élevées au diaconat; dans cet ordre sacré ils entretiennent encore quatre ou cinq concubines et ne craignent pas de lire l'Évangile. D'autres enfin, ce qui est plus déplorable, ont été ordonnés évêques. On trouve, il est vrai, parmi les Franks, quelques évêques qui se glorifient de n'être ni adultères, ni fornicateurs; mais ceux-là sont ivrognes, querelleurs et chasseurs; ils portent les armes à la guerre, ils versent le sang des païens et même des chrétiens. » S'il faut en

¹ Ann. Bened., t. II, p. 66, 68, 53, 71.

² Id., p. 49, 54, 63, 70, 92, 95, 113.

croire Hincmar qui complète en quelques mots le triste tableau de cette époque, le christianisme sembla un moment aboli dans la Gaule, et, dans sa partie orientale, les idoles furent relevées et une foule de personnes resta sans baptême.

Pépin-le-Bref et Carloman cherchèrent à réparer en partie le mal causé par leur père. Carloman rétablit les conciles qui, depuis quatre-vingts ans, ne s'étaient pas assemblés en Austrasie ; il créa des évêchés dans le royaume, dans la Thuringe, la Souabe, et chargea saint Boniface de rétablir la discipline. Un concile présidé par ce dernier, en 742, ordonna la convocation annuelle de ces assemblées. Il défendit aux clercs et aux moines d'aller à la guerre, si ce n'est pour célébrer le service divin dans l'armée et pour porter les reliques des saints. Il recommanda à Carloman de faire introduire partout la règle de saint Benoît qui était la plus répandue, mais qui ne dominait pas encore à l'exclusion des autres. Dans celui de Leptines, assemblé l'année suivante, les abbés s'engagèrent à l'adopter et à la suivre. On ordonna la restitution des biens qui avaient été enlevés aux églises du temps de Charles-Martel ; mais, comme il était impossible d'exécuter ce décret à la rigueur à cause des exigences des guerres, les Pères, sur la demande de Carloman, l'autorisèrent à en retenir une partie en précaire pendant quelque temps, afin de subvenir à l'entretien de son armée, à la condition que celui qui en jouirait paierait à l'église ou au monastère un cens annuel par chaque famille d'esclaves ou de colons, et que les biens retourneraient après sa mort à leur légitime propriétaire, à moins que la nécessité obligeât le prince à les donner à un autre sous les mêmes charges. Dans tous les cas, on devait veiller à ce que l'église ou le monastère dépouillé ne manquât pas du nécessaire, et s'il se trouvait dans le besoin, il fallait lui restituer ces biens. Le concile de Soissons de 744, assemblé par Pépin sous la présidence de saint Boniface, renouvela les mêmes canons. Le droit était reconnu et proclamé, mais il était difficile de le faire pénétrer dans les mœurs. ¹

¹ Ann. Bened., t. II, p. 117, 119.

Il était réservé à Pépin de restaurer la royauté franke et de sceller son alliance avec la papauté, en défendant cette dernière contre les Lombards et en assurant son indépendance par la création de son domaine temporel. Reconnu comme véritable roi par le Pape Zacharie, élu comme tel par les évêques et les leudes, sacré une première fois par saint Boniface, puis une seconde, à Rome, par le Pape Étienne II, Pépin chercha à se créer un appui dans le clergé tout en lui imposant la réforme. Élevé lui-même dans un monastère, il construisit ceux de Prum, de Conches, de Marcillac près Cahors; il en combla d'autres de bienfaits. En 755, à son retour d'Italie, où il venait de remettre à Étienne l'exarchat de Ravenne, il rassembla, dans son palais de Vern-sur-Seine, un concile auquel assistèrent la plupart des évêques de la Gaule. Les décrets rendus par les Pères, concernant les uns la discipline ecclésiastique, les autres des points d'administration temporelle, indiquaient déjà ce mélange des deux puissances qui devint plus manifeste dans les Capitulaires. Ils prescrivaient la création d'un évêché dans chaque ville considérable, la soumission à l'égard du métropolitain; ils recommandaient une exacte surveillance sur le clergé et sur les moines. L'évêque devait s'assurer si la règle était observée dans les monastères, corriger les abus qui s'y étaient introduits, et, s'il n'y parvenait pas, les dénoncer au métropolitain, qui, lui-même, en cas de résistance, en référerait au synode dont la réunion devait avoir lieu deux fois dans l'année. Les religieux rebelles devaient être chassés et remplacés, du consentement du prince ou de l'évêque, par d'autres religieux plus exemplaires. Les abbés étaient obligés de rendre compte de l'administration de leurs biens à l'un ou à l'autre. Si, par leur négligence, la règle était méconnue, si ces biens tombaient entre des mains laïques, les moines pouvaient, avec le consentement de l'évêque, chercher une autre résidence dans l'intérêt de leur salut. ¹

Mais ces projets de réforme n'amenèrent que des résultats

¹ Ann. Bened., t. II, p. 201, 244, 476.

incomplets. Les prélats qui rédigeaient les canons étaient souvent les premiers à les enfreindre. Ils continuaient de mener leurs hommes à la guerre avec le faste des seigneurs laïques, ils laissaient leurs clercs dans la pauvreté, ils cherchaient à pressurer les monastères. Un comte Roger ayant fait ordonner évêque du Mans, sans élection, sans examen canonique, son fils Gauslin, Pépin lui donna un successeur nommé Herlemond. Gauslin parut céder et se réconcilier avec son rival. Un jour il l'invita à dîner et lui creva les yeux. Pépin fit amener le coupable à Paris et lui infligea le même supplice. Mais il lui laissa la jouissance des biens de son évêché, et l'obligea seulement à faire remplir les fonctions sacrées par un chorévêque. Gauslin acheva de ruiner les églises. Sur trente monastères qui existaient dans le Maine, il en désola le plus grand nombre; il chassa leurs habitants, s'appropriâ leurs domaines ou les donna à des laïques. Vers l'époque du concile de Vern, Pépin lui-même, qui avait été réconcilié par le Pape Étienne II avec son épouse Bertrade qu'il avait voulu répudier, mettait une de ses concubines, anglaise de nation, épouse du comte Théodard, en possession du monastère de Bèze. L'ambitieuse femme força les moines à se retirer à Luxeuil, interdit l'entrée de l'église à quelques vieillards que leurs infirmités avaient empêchés de suivre leurs frères, et régna en maîtresse. Il livra le monastère de Glanfeuil à un Ravisien nommé Gaidulfe. Ce tyran, selon une expression contemporaine, obligea, par ses persécutions, les religieux à se disperser. Quatorze d'entre eux, qui avaient préféré rester et vivre de ses aumônes, se voyant dans l'impossibilité d'observer la règle bénédictine, embrassèrent celle des chanoines. Gaidulfe en profita pour les expulser et les remplaça par cinq clercs d'une vie scandaleuse. Afin de s'approprier les biens du monastère en faisant disparaître jusqu'aux traces de son existence, il rasa les bâtiments, arracha leurs fondations, jeta dans le fleuve ou livra aux flammes ses titres de propriété. ¹

Charlemagne, avec son gouvernement essentiellement chrétien,

¹ Ann. Bened., t. II, p. 175, 191.

et qui s'étendait à toutes les branches de l'activité humaine, s'occupa avec plus de succès de rendre la liberté à l'Église, de régénérer l'épiscopat et le monachisme. Dans ses Capitulaires qui renfermaient une législation religieuse et civile, il appliqua à l'administration de l'Église les sentences des Écritures, les maximes des Pères, les décisions des conciles, les règles de la discipline. Il les fit approuver par les évêques, et ils devinrent lois de l'État. Il restitua aux chapitres et au peuple les élections épiscopales que ses prédécesseurs avaient souvent usurpées en nommant aux sièges vacants. Il investit les évêques d'une autorité égale ou même supérieure à celle des comtes. Il rendit obligatoire la dîme qui avait été rétablie, mais qui était mal payée. Il prescrivit aux comtes et aux personnes qui détenaient des bénéfices ecclésiastiques de concourir, à l'aide de prestations et d'argent, à la restauration des églises qui étaient tombées en délabrement. Il chargea les évêques et les *missi dominici* de veiller à l'exécution de cet ordre ; il menaça ses infracteurs de la confiscation de leurs bénéfices. Il interdit aux évêques d'exiger aucun tribut, de recevoir aucun présent des abbés élus, de s'approprier des objets et des ornements de leur église. Il approuva comme obligatoire la disposition par laquelle les personnes qui embrassaient la vie religieuse léguaient leurs biens aux monastères. Il exempta des droits de navigation et de péage les bâtiments qui leur procuraient des matériaux et des approvisionnements. Enfin, dans une requête présentée à l'empereur, le peuple déclara qu'il regardait les propriétés de l'Église comme inviolables, et s'engagea à n'avoir aucune relation avec ceux qui oseraient les envahir, les dévaster, les recevoir des rois. Il invitait l'empereur à séparer les coupables de sa société et à les jeter en prison.

Charlemagne, tout en cherchant à restaurer la propriété ecclésiastique, ne s'occupa pas avec moins de zèle de la réforme du clergé et des monastères. Il demanda à l'abbé Théodemar quelques-uns de ses religieux, afin d'introduire en France l'observation de la règle telle qu'on la pratiquait au Mont-Cassin. Le concile d'Aix-la-Chapelle, de 789, rappela aux abbés ses prescriptions relativement à la réception des novices, leur interdit d'employer aux occupations

du dehors, aussitôt après leur profession, les moines qui avaient vécu dans le siècle, ordonna de faire rentrer dans l'ordre des chanoines ou dans celui des moines les clercs qui, prétendant n'appartenir ni à l'un ni à l'autre, ne gardaient pas la clôture. Dans une suite de dispositions empruntées à la règle elle-même, il rappela au souvenir des religieux les préceptes qu'ils mettaient habituellement en oubli. Le concile de Francfort, de 794, leur défendit de s'occuper d'affaires séculières et de paraître devant les tribunaux, si ce n'est dans les cas permis par la règle. Nul ne devait embrasser la vie de reclus sans la permission de l'évêque ou de l'abbé. Ce dernier était obligé de dormir dans le même dortoir que ses frères. Défense lui était faite de choisir des celleriers avarés, d'infliger aux religieux coupables la mutilation des membres ou l'effossion des yeux, peines en usage dans les tribunaux laïques; défense aux clercs et aux moines d'aller boire dans les tavernes. Les reliques des saints, déposées dans les églises monastiques, attirant un concours considérable de fidèles, le concile renouvelait la recommandation d'édifier, dans l'enceinte de la clôture, un oratoire où la communauté pût célébrer les offices et réciter les heures régulières. ¹

En 802, une nouvelle assemblée, composée de tous les ordres de l'État, se réunit à Aix-la-Chapelle afin d'examiner les réformes qu'il convenait d'introduire soit dans le clergé soit dans les monastères. Après avoir donné lecture des canons des conciles et des décrets des pontifes, on arrêta un certain nombre de points sur lesquels on devait examiner l'état des maisons religieuses. Les abbés connaissaient-ils la règle et vivaient-ils selon ses prescriptions? les religieux observaient-ils celle à laquelle ils devaient s'engager par serment? Car, dans les unes, ce serment était négligé, et on ne faisait aucune profession; dans les autres, on ne connaissait aucune règle déterminée; dans d'autres, les religieux prétendaient n'être liés par aucun vœu; dans d'autres enfin, et des plus célèbres, tels que Saint-Martin de Tours et Saint-Denis de Paris, les religieux,

¹ Ann. Bened., t. II, p. 286, 373, 408, etc.

ayant abandonné l'observance bénédictine, avaient embrassé la vie canoniale, dont les prescriptions moins gênantes leur laissaient une plus grande liberté. ¹

Charlemagne invita les évêques et les abbés à instituer des écoles, dont l'enseignement religieux et littéraire devint, malgré son affaiblissement au dixième siècle, le germe des progrès qui s'accomplirent dans les siècles suivants. Deux *missi dominici* furent chargés d'examiner dans les monastères d'hommes et de femmes la manière de vivre de leurs habitants, le soin qu'on apportait au chant et à la lecture, l'état des ornements de l'église. Ils devaient se faire rendre compte des décisions du chapitre, veiller à ce que les abbés ne vendissent pas, dans les moments de gêne, des objets du trésor de leur église à des usuriers et surtout à des juifs, « qui se flattaient à cette époque de pouvoir acheter tout ce qu'ils voulaient. » L'empereur, d'après le rapport de ses envoyés, adressait aux uns des réprimandes, aux autres des éloges. Il donnait des conseils, résolvait les difficultés qui lui étaient soumises, intervenait dans les querelles qui s'élevaient entre les moines, les protégeait contre les attaques du dehors. Il leur accorda enfin des privilèges en aussi grand nombre qu'aucun de ses prédécesseurs. ²

Il trouva dans les hommes éminents qu'il avait appelés de toutes les parties de l'empire, et même de l'étranger, d'actifs auxiliaires. Alcuin, moine et écolâtre d'York, qui devait exercer après lui l'influence la plus considérable sur son siècle, dirigea les monastères de Ferrières, de Saint-Loup de Troyes, les écoles du palais, instruisit ses filles, sa sœur Gisèle, et les enfants des leudes attachés à sa suite. Il encouragea partout le culte des lettres et exhorta l'empereur « à créer en France une nouvelle Athènes. » Après avoir réfuté les erreurs de l'adoptianisme reproduites par Élipand de Tolède et par Félix d'Urgel, il demanda, vers le déclin de son âge, l'abbaye de Saint-Martin de Tours, et y installa son enseignement. Du sein de cette studieuse retraite, il écrivait sans

¹ Ann. Bened., t. II, p. 358.

² Id., id.

cesse aux évêques, aux prêtres, aux moines, pour leur rappeler la sainteté de leur état et les vertus dont ils devaient donner l'exemple. Ses lettres respiraient la sagesse et la charité du fondateur de l'ordre bénédictin. Des prélats, comme Leidrade, archevêque de Lyon, Turpin, archevêque de Reims, saint Lul, archevêque de Mayence, Théodulfe, évêque d'Orléans, etc., restauraient des monastères, en édifiaient de nouveaux, montraient par leur exemple la vie que les religieux devaient suivre. Des abbés éminents illustraient l'ordre bénédictin. Anségise, issu du sang royal, porta la régularité à Luxeuil, à Fontenelle, à Flavigny; Angilbert, abbé de Saint-Riquier, Adalard, cousin de l'empereur et abbé de Corbie, Smaragde, abbé de Saint-Mihiel de Verdun, firent fleurir dans leurs communautés la piété, la science, les lettres, se montrèrent écrivains, controversistes, réformateurs et négociateurs habiles. Le même mouvement de restauration existait en Italie, où Pépin, fils de Charlemagne, sous l'impulsion d'Adalard, son principal ministre, relevait les établissements tombés, propageait les Capitulaires, cherchait à faire prévaloir les réformes. ¹

Une grande amélioration s'était donc produite dans les monastères, et une foule d'abbés se distinguaient par leur mérite. Les peines portées par les Capitulaires retenaient un grand nombre d'autres dans le devoir. Mais la société monastique avait pris un développement trop considérable, les habitudes barbares y étaient trop profondément enracinées, pour qu'il fût possible de les faire disparaître dans l'espace de quelques années. Malgré la défense renouvelée par Charlemagne aux évêques et aux abbés de prendre les armes, on vit, aussitôt après sa mort, des évêques et des abbés s'acquitter en personne de l'obligation du service militaire. L'intervention du pouvoir civil dans la restauration de l'Église, intervention nécessitée par le trouble que ce pouvoir y avait introduit lui-même, n'était pas suffisante pour faire disparaître les abus. En ce qui concerne les monastères, elle n'était pas conforme à la règle de saint Benoît, et, pour rappeler les volontés à l'observation d'une

¹ Ann. Bened., t. II, p. 258, 278, 304, 338, 321, 334, 252, etc.

règle embrassée volontairement, il n'y avait de moyens efficaces que la persuasion et des mesures disciplinaires empruntées à cette règle elle-même. Le nombre considérable des établissements monastiques, les mœurs souvent princières des hommes qui les habitaient, les différentes interprétations données à la règle bénédictine depuis qu'elle était devenue dans l'empire des Franks la règle dominante, la facilité avec laquelle des religieux tombés dans le relâchement embrassaient la règle canoniale, rendaient nécessaire une nouvelle réforme et une direction générale destinée à en assurer les résultats. Cette réforme et cette direction furent l'œuvre de saint Benoit d'Aniane. Cet abbé l'entreprit, après avoir débuté lui-même par une vie aussi austère et aussi sainte que l'avait été celle du fondateur de l'ordre bénédictin.

Il était né en Septimanie, d'Aigulfe, comte de Maguelone, renommé par sa bravoure et par le carnage d'une armée de Wascons qui ravageait les frontières frankes. Élevé à la cour de Pépin, parmi les fils des grands, devenu son échanson, puis celui de Charlemagne, il ne se laissa tenter, ni par la gloire militaire que rêvaient ses compagnons, ni par la haute fortune que lui présageait la faveur de l'empereur. Durant trois années, il s'attacha à s'éprouver lui-même ; il garda la continence, vécut dans la sobriété, mit un frein à ses paroles, afin de se rendre digne du genre de vie qu'il se proposait d'embrasser. Cependant, il était encore indécis ; il projetait tantôt de prendre l'habit de pèlerin, tantôt d'exercer le métier de tailleur, tantôt de se mettre au service d'un propriétaire pour garder ses troupeaux, après avoir distribué ses biens aux pauvres, lorsqu'à l'âge de vingt ans, ayant failli perdre la vie en portant secours à son frère qui se noyait dans le Tessin, il se décida à embrasser la vie religieuse. Il retourna dans sa famille, s'ouvrit de son projet à un ermite aveugle nommé Widmar, et, au lieu de retourner à Aix-la-Chapelle, il entra au monastère de Saint-Bénigne de Dijon. Il y passa deux ans et demi, vivant de pain et d'eau, se privant de sommeil le plus longtemps possible, passant une partie de la nuit à méditer et à prier pieds nus sur le pavé de l'église, dormant à terre sur une natte, portant

un habit raccommodé de toutes pièces, nettoyant les chaussures des frères, balayant les ordures du monastère, s'affaiblissant par le jeûne et le travail au point de ressembler à un squelette recouvert d'une peau maigre et ridée, ajoutant en un mot aux observances de la règle bénédictine toutes les rigueurs qu'avaient pratiquées les anciens anachorètes. ¹

On lui confia les fonctions de cellerier dans lesquelles il déploya une charité inépuisable envers les frères, les hôtes, et les pauvres ; puis au bout de six ans on l'élut abbé. Mais, n'ayant pu parvenir à réformer les mœurs de ses religieux qui ne lui paraissaient pas assez sévères, il retourna en Septimanie et se retira sur une terre appartenant à sa famille, près de la rivière d'Aniane, un des confluent de l'Hérault. Il y vécut pendant plusieurs années dans une grande pénurie, en compagnie de Widmar et d'autres solitaires, jusqu'à ce qu'une foule d'hommes pieux s'étant réunis à eux, la difficulté qu'il éprouva à leur faire adopter ses austérités lui inspira la pensée de rentrer à Saint-Bénigne. Détourné de ce projet par ses disciples les plus fervents, il se décida, au milieu d'un complet dénûment, ne possédant ni terres, ni vignes, ni troupeaux, ni bêtes de trait, vivant de pain, d'eau, du lait que lui apportaient les femmes du voisinage, à construire un monastère dans un lieu plus élevé que l'étroite vallée qu'il avait d'abord choisie pour retraite. Mais, fidèle avant tout à la pauvreté, il n'y employa que des matériaux grossiers, se servit de vases sacrés en bois, en verre, en étain, de chasubles de laine. Les religieux travaillaient eux-mêmes aux constructions et s'acquittaient de tous les services. Il refusait d'admettre les serfs qui se présentaient et leur rendait la condition d'hommes libres. Bientôt s'élevèrent dans la province d'autres maisons qui s'astreignirent au même régime, et Benoît, aidant les religieux de ses conseils et de ses secours, les exhortant à ne pas se laisser décourager par la pauvreté, se trouva le chef d'un assez grand nombre de communautés dans la Provence, le Languedoc et la Gascogne. ²

¹ Vita S. Ben. abb. Anan., dans Migne, *Patrol. lat.*, t. CIII, p. 355 et suiv.

² *Id.*, p. 358.

Il fut obligé de reconstruire son monastère sur un plan plus vaste, non pas, comme la première fois, avec des matériaux à peine ébauchés, mais avec des colonnades de marbre dans le cloître ; non pas avec des toits de chaume, mais avec des toits de tuiles. Il y joignit trois églises pour la communauté et deux oratoires pour les gens du dehors. Ses basiliques étaient enrichies de tout ce que l'art pouvait produire de plus élégant et de plus précieux. Les bâtiments conventuels étaient assez vastes pour contenir mille personnes ; plus de trois cents moines y résidaient habituellement. Il y mit en vigueur une étroite observance. Il méditait jour et nuit la règle de saint Benott. Il l'expliquait sans cesse à ses disciples. Il cherchait à en éclaircir tous les points, et, dans ce but, il allait dans les maisons voisines consulter les religieux sur son interprétation. Il s'aida également des règles des autres Pères et en recommanda la lecture. Il s'informa des usages utiles et en prescrivit l'observation. Il réunit une quantité considérable de manuscrits, institua des maîtres qui donnèrent des leçons, non-seulement aux religieux, mais aux clercs. Au milieu de ces exercices littéraires il ne négligea pas le travail manuel. Ses disciples bêchaient et labouraient la terre, coupaient et rentraient les récoltes. Aussi, durant une famine qui sévit en Italie, en France, et surtout en Septimanie et en Provence, il put, après avoir mis en réserve les provisions nécessaires à sa communauté, nourrir une multitude de pauvres qui vinrent de tous côtés s'installer à la porte du monastère sous des cabanes de chaume jusqu'à la récolte suivante.¹

En 794, il prit part à la condamnation prononcée par le concile de Francfort contre Félix d'Urgel. Il employa tout son zèle pour préserver de l'adoptianisme les abbés et les évêques de la Septimanie parmi lesquels il se propageait rapidement, et il en écrivit une courte réfutation. En 799, il se rendit par ordre de Charlemagne à Urgel, avec Leidrade, archevêque de Lyon, et Néfrid, archevêque de Narbonne, et assista à un synode qui obtint de Félix la renonciation à ses erreurs. Les évêques, les abbés, les

¹ Vita S. Ben. abb. Anan., dans Migne, Patrol. lat., t. CIII, p. 360 et suiv.

seigneurs, touchés de la sainteté de ses disciples, le sollicitaient de faire réformer par eux les monastères. Il en envoya vingt à Leidrade, qui relevèrent celui de l'île Barbe; vingt à Théodulfe, évêque d'Orléans, pour restaurer celui de Micy, qui, désolé au temps des guerres entre Pépin et Waifer, duc d'Aquitaine, était occupé par des séculiers et des femmes qui avaient converti une partie des bâtiments en écuries et en chenils. Il en envoya vingt autres à Alcuin, son admirateur et son ami, qui réunirent bientôt dans celui de Cormery cinquante religieux menant une vie exemplaire. Saint Guillaume, duc d'Aquitaine, lui soumit celui de Gellone, qu'il avait fondé et où lui-même avait pris l'habit. Louis-le-Débonnaire, qui lui avait voué une vive affection, le chargea de réformer tous ceux de son royaume d'Aquitaine. Dans un grand nombre, la règle bénédictine était à peine connue, et des moines dégénérés n'observaient même pas la règle canoniale qui était obligatoire pour les simples prêtres. Benoît les parcourut successivement, expliqua la règle chapitre par chapitre et en assura partout l'observation. Il porta la réforme à Menat en Auvergne, à Massay en Berry, à Saint-Savin en Poitou; il laissa dans le premier douze moines, vingt dans le second, quarante dans le troisième, car le nombre de ses disciples, qui allait toujours en augmentant, lui permettait d'envoyer au loin de nombreuses colonies, afin de former le noyau d'une communauté nouvelle.¹

L'avènement de Louis-le-Débonnaire à l'empire augmenta encore son influence. Ce prince qui avait la piété d'un cénobite plutôt que la fermeté d'un roi, qui répara ou releva de leurs ruines plus de vingt-six monastères, qui combla de dons une foule d'autres, qui encouragea dans cette voie les évêques et les laïques, le fit venir en France, lui donna celui de Maurmunster, près Saverne, et, trouvant bientôt ce lieu trop éloigné d'Aix-la-Chapelle, sa résidence habituelle, lui fit bâtir, à deux lieues de cette ville, le monastère d'Inde. Là, malgré son goût pour la retraite, Benoît fut obligé de résider presque continuellement dans le palais

¹ Vita S. Ben. abb. Anan., dans Migne, Patrol. lat., t. CIII, p. 369.

impérial, de donner à Louis des conseils sur les affaires de l'Église et de l'État. Il devint l'intermédiaire de quiconque avait une requête à présenter à l'empereur. Il se fit auprès de lui l'avocat des pauvres et des opprimés. ¹

Dès la seconde année de son règne, Louis-le-Débonnaire entreprit une réforme générale de l'Église de l'empire. En 816, dans une assemblée de prélats, d'abbés et de comtes, il fit rédiger par Amalaire, diacre de l'église de Metz, une nouvelle règle pour les chanoines et les chanoinesses, tirée, comme celle de saint Chrodegang, des écrits des Pères, et ayant pour but de rapprocher la vie cléricale de la vie cénobitique. Il en envoya copie aux métropolitains, avec ordre d'en transmettre une à chacun de leurs suffragants et de veiller à son observation. Il confia à saint Benoît d'Aniane l'inspection de tous les monastères de l'empire, et l'invita à chercher les moyens d'y rétablir la règle bénédictine. Il convoqua dans ce but, en 817, une nouvelle assemblée, composée presque uniquement d'abbés et de moines. La France, l'Allemagne, l'Italie, y étaient représentées. On y voyait Arnulfe de Marmoutiers, Apollinaire de Flavigny, Agiulfe de Solignac, Smaragde de Saint-Mihiel de Verdun, Alvéus de Saint-Hubert dans les Ardennes, Apollinaire du Mont-Cassin, Josué de Saint-Vincent de Vulturne, près Capoue. Benoît, qui était l'ame de cette assemblée, discuta pendant plusieurs jours la règle avec les abbés, éclaircit les difficultés, dissipa les doutes, signala les usages erronés et ceux qui méritaient d'être conservés. Tous, étant d'accord que la cause principale du relâchement consistait dans la diversité des usages au moyen desquels on cherchait à interpréter et souvent à éluder la règle, résolurent d'y remédier par des constitutions qui furent présentées à l'approbation de l'empereur et rendues obligatoires dans toute l'étendue de ses États. ²

Jusqu'à cette époque, les conciles dans leurs canons, les rois dans leurs Capitulaires, s'étaient contentés de rappeler les religieux

¹ Vita S. Ben. abb. Anan., dans Migne, Patrol. lat., t. CIII, p. 376 et suiv.

² Id., p. 378. — Ann. Bened., t. II, p. 428.

à l'observation de la règle, ou de condamner certains abus à mesure qu'ils se produisaient. Le Capitulaire de 817 chercha à maintenir la discipline et à prévenir les abus, en établissant une pratique uniforme dans les monastères. Afin d'assurer cette uniformité, il entra dans de minutieux détails.

Les premiers articles imposaient à l'abbé l'obligation de relire attentivement la règle, d'en peser toutes les paroles, et aux moines qui le pourraient, de l'apprendre par cœur. L'office divin devait être célébré conformément à ses prescriptions. Les moines travailleront de leurs mains à la cuisine, à la boulangerie, dans les autres offices. Ils raccommoderont eux-mêmes leurs vêtements. Ils donneront aux pauvres la dîme des aumônes qu'ils recevront. Ils ne mangeront ni volailles ni oiseaux, dans le monastère ou hors du monastère, si ce n'est en cas de maladie, et pendant quatre jours seulement aux fêtes de Noël et de Pâques ; encore était-il conseillé de s'en abstenir et défendu d'en aller chercher au loin. Ils ne mangeront ni fruits ni légumes hors des repas. Il y aura toujours un peu de graisse dans leurs aliments, excepté le vendredi, huit jours avant Noël et durant le Carême. Ils ne prendront que du pain et de l'eau le vendredi-saint. Si la fatigue causée par le travail y oblige, ils pourront boire après le repas du soir, même en Carême. Dans les pays où le vin manque, on le remplacera par une quantité double de bière.

L'usage des bains était laissé à la discrétion de l'abbé. Les moines se faisaient saigner quand ils en avaient besoin. On admettait en pareil cas quelques adoucissements dans la nourriture et la boisson. On les rasait tous les quinze jours, excepté en Carême. Ils lavaient leurs vêtements quand il était nécessaire. Ils se lavaient les pieds les uns aux autres en chantant des antiennes. Le jeudi-saint, l'abbé, à l'exemple du Christ avec ses disciples, accomplissait ce pieux devoir à l'égard des frères ; il leur donnait le baiser de paix et leur présentait la coupe. On renouvelait leurs habits et leurs chaussures dès qu'ils étaient usés. La règle de saint Benoît permettant d'en augmenter la quantité selon les lieux, le Capitulaire d'Aix-la-Chapelle, qui était applicable dans

des climats rigoureux, en accordait plus que n'en accordait la règle. Ils devaient être de moyenne qualité, ni trop grossiers ni trop fins. Ils consistaient dans deux chemises de laine, deux tuniques, deux coules, deux manteaux, quatre paires de bas, deux caleçons, deux pelisses descendant jusqu'aux talons, deux serviettes, des gants pour l'été, des moufles en peau de mouton pour l'hiver, deux paires de souliers pour la journée, des pantoufles pour les nuits d'été, des socques pour les nuits d'hiver, du savon pour nettoyer les habits et de la graisse pour entretenir les chaussures.

Aucun séculier, prêtre ou laïque, ne sera logé dans le monastère, à moins qu'il ne veuille se faire religieux. Les moines étrangers coucheront dans une salle à part et on choisira les frères les plus instruits pour leur parler. Avant d'admettre un postulant au noviciat, on éprouvera pendant quelques jours sa vocation en l'occupant au service des hôtes dans le bâtiment de l'hôtellerie. Il laissera à ses parents l'administration de ses biens. Au bout d'une année d'épreuve, il en disposera selon la règle et ne recevra l'habit et la tonsure qu'après avoir fait vœu d'obéissance. Personne ne devra être admis à cause de ce qu'il donne, mais on n'aura égard qu'aux bonnes dispositions et au mérite. Les parents peuvent offrir leurs enfants en bas âge, devant l'autel de l'église, en présence de témoins laïques ; mais cette oblation devra être confirmée par les enfants eux-mêmes quand ils auront atteint l'âge de raison. Ils ne mangeront de viande qu'en cas de maladie ; ils fréquenteront l'école intérieure qui était différente de l'école extérieure destinée aux clercs et aux laïques.

L'abbé sera vêtu, nourri, couché, de la même manière que les frères. Il travaillera comme eux, à moins qu'il ne soit occupé plus utilement ailleurs. Il ne mangera point avec les étrangers dans l'hôtellerie, mais au réfectoire avec la communauté. S'il y admet un hôte de qualité (moine ou prêtre, car les laïques étaient exclus), il pourra, par considération pour lui, augmenter la portion des frères. Il ne visitera point les métairies sans nécessité, et n'y laissera pas de moines pour les garder. Il n'y aura pas moins de

six moines dans un prieuré. Ces derniers ne pourront aller en voyage si ce n'est deux ensemble. L'abbé n'en emmènera point au dehors, si ce n'est pour se rendre au concile. Ils ne devront avoir ni compères ni commères, ni embrasser des femmes. Le prévôt possèdera, après l'abbé, l'autorité dans le monastère et hors du monastère. Le religieux qui aura encouru de leur part une réprimande devra d'abord s'avouer coupable, se prosterner et demander pardon. Le supérieur le relèvera, et il rendra humblement compte de sa faute. S'il est coupable de faute majeure, on le consignera dans une cellule séparée avec un préau dans lequel il puisse prendre l'air et travailler. On lui accordera quelque relâche le dimanche. S'il encourt, par son opiniâtreté, le châtiment des verges, il ne sera point fustigé en présence des frères. ¹

Telles étaient les dispositions principales du règlement d'Aix-la-Chapelle. On a prétendu « que la plupart étaient étrangères à » tout sentiment religieux, à toute intention morale, qu'elles ne » contenaient que de misérables prescriptions, que rien n'attestait » davantage la décadence de l'esprit monastique et la rapidité de » sa pente vers une mesquine superstition. Comme Benoit de » Nursia, Benoit d'Aniane voulait réformer les monastères; mais la » réforme du sixième siècle avait été à la fois large et passionnée; » elle s'était adressée à ce qu'il y a de fort et de grand dans la » nature humaine; celle du neuvième siècle est puérole, subalterne, » s'adresse à ce qu'il y a dans l'homme de faible et de servile. » Tel fut en effet, depuis cette époque, et malgré plusieurs tenta- » tives pour le ramener vers sa source, le caractère général de » l'institut monastique; il perdit sa grandeur, son ardeur première, » et demeura chargé de ces puérités, de ces ridicules servitudes » qui abaissent les hommes, même quand ils s'y soumettent à bonne » intention. » ²

Il est impossible, quand on étudie l'histoire monastique, avant et après la réforme de saint Benoit d'Aniane, de souscrire à un

¹ Labbe, Conc., t. VII, p. 4507.

² Guizot, Hist. de la Civil. en Fr., in-8°, 1829, t. III, p. 43.

jugement aussi sévère. Le caractère et la nécessité de cette réforme se justifient par les causes qui la déterminèrent et par les résultats qui en furent plus tard la conséquence. L'ordre bénédictin, en prenant une extension considérable et en tendant à absorber les autres règles monastiques, trouvait une cause d'affaiblissement dans cette extension même. La rudesse et l'ignorance des hommes d'origine barbare qui peuplaient les cloîtres, y avaient introduit une foule d'abus qui souvent finissaient par effacer de leur esprit la notion exacte de la règle. Ce n'étaient plus ces disciples sortis des grandes familles romaines, initiés dès l'enfance aux lumières de la civilisation, sur lesquels Benoît de Nursia avait assuré son empire par l'ascendant de la persuasion et de ses vertus. Les Franks, les Burgondes, les Bavares, les Saxons, et plus tard les Normands, ne possédaient ni la même docilité ni les mêmes lumières. L'ordre bénédictin formait une immense démocratie, au sein de laquelle les révoltes de la volonté individuelle, devenues fréquentes, réclamaient une plus forte organisation. Tel était le but de la réforme de Benoît d'Aniane; telle fut la cause de son adoption dans la plupart des contrées de l'Europe. Elle devint le modèle de toutes les réformes que nécessita dans la suite l'ordre monastique. Sans nuire au développement des individualités remarquables, elle favorisa la formation de ces grandes corporations, de ces ordres particuliers qui, par leur concentration, sauvèrent le monachisme de sa ruine durant l'époque féodale, et lui assurèrent une influence qu'il n'avait pas encore possédée. Or, cette concentration n'était possible qu'à la condition d'une direction supérieure et d'une observance uniforme.

Du reste, dans ces réglementations qui paraissent si minutieuses, Benoît d'Aniane avait fait preuve d'une grande sagesse. Au commencement de sa vie cénobitique, entraîné par un ferveur novice, il avait considéré la règle bénédictine comme bonne pour des hommes faibles, et résolu d'imiter les austérités de saint Basile et de saint Pacôme. Une connaissance plus approfondie du cœur humain lui fit comprendre qu'elles étaient impraticables pour la plupart des religieux et qu'il fallait en revenir à cette règle elle-

même. Profitant de la latitude qu'elle laissait sur certains points, il lui donna une interprétation plus large que ne l'avaient fait les premiers bénédictins. Les réformateurs qui essayèrent, dans la suite, de la ramener à une observance plus rigoureuse et qui débutèrent par l'enthousiasme et la passion, échouèrent dans leurs tentatives. Ceux-là seuls réussirent qui s'inspirèrent des traditions de l'abbé d'Aniane. On peut assurer qu'aucun édifice ne fut de longue durée dans la société monastique s'il ne reposa à la fois sur l'humilité et sur la modération.

Saint Benoît d'Aniane et Arnulfe de Marmoutiers furent chargés par Louis-le-Débonnaire d'introduire la nouvelle réforme dans les monastères de l'empire. L'empereur y envoya des *missi* afin de s'assurer si elle était observée et d'indiquer les usages propres à la mettre en pratique. Tous furent bientôt ramenés à une observance uniforme, comme s'ils eussent été, selon l'expression de l'auteur de la Vie de saint Benoît, « situés dans un même lieu et eussent obéi à un même maître. » Des religieux de différents pays ne cessèrent d'affluer au monastère d'Inde, afin de s'édifier par l'exemple de ses habitants. Benoît lui-même, tournant toutes ses pensées vers l'étude de la règle, consultait sur son application tous ceux qui pouvaient lui donner un avis. Il fit une collection des règles des anciens Pères, et, dans sa *Concordantia Regularum*, il commenta avec leur aide celle de saint Benoît, afin de prouver aux esprits disputeurs que cette dernière n'avait rien édité qui ne fût contenu dans les précédentes. En 821, au moment de sa mort, ses religieux purent lui rendre le témoignage qu'il avait restauré l'observance bénédictine « dans tout le royaume des Franks. » Il ne manqua, pour assurer la durée de son œuvre et pour porter plus haut sa gloire, que des temps moins agités. Mais la première fut compromise presque aussitôt après sa naissance par plus d'un demi-siècle de désastres, et, néanmoins, elle leur survécut, obscurément cachée dans des monastères isolés au sein des montagnes, où le saint abbé était à peine connu sous son véritable nom. C'est là que ses constitutions, restées vivaces, devinrent le germe des deux plus grandes institutions monastiques du moyen-âge, Cluny

et Cîteaux. Nous les retrouverons, en effet, reproduites pour la plupart dans les Coutumes du premier de ces deux ordres.

L'interdiction d'acquérir la dignité abbatiale par faveur ou par présent, genre d'usurpation qui avait porté des supérieurs indignes à s'approprier les revenus des monastères et qui avait amené leur ruine; l'interdiction aux laïques d'en posséder; l'expulsion des chanoines de ceux qu'ils occupaient, et leur remplacement par des religieux; la restitution à ces derniers du droit d'élire librement leurs supérieurs, complétèrent les réformes portées par Louis-le-Débonnaire, à la prière de Benoît d'Aniane. Presque partout les monastères étaient en voie de prospérité, presque partout on restaurait les anciens et on en fondait de nouveaux. Les lettres, relevées par Charlemagne, continuaient de jeter un vif éclat dans l'Église et dans les cloîtres. Agobard, archevêque de Lyon, Amalaire, chorévêque, et Florus, diacre de cette Église, Raban-Maur, abbé de Fulde et archevêque de Mayence, Walafrid Strabon, abbé de Reichnaw, Ermold-le-Noir, que l'on croit avoir été abbé d'Aniane, Fridugise, de Saint-Martin de Tours, Loup, de Ferrières, Nithard, de Saint-Riquier, Eginhard et Anségise, de Fontenelle, Ratramne, moine de Corbie, Angelome, moine de Luxeuil, Wandelbert, de Prum, Héric, d'Auxerre, écrivaient des commentaires sur l'Écriture sainte, des traités de morale, de philosophie, de théologie polémique, des poésies, des vies de saints, des translations de reliques, des statuts monastiques, des martyrologes, des opuscules sur la grammaire, les sciences, les arts, ou retraçaient l'histoire de leur temps. L'architecture, s'inspirant des procédés de l'art romain, couvrait l'empire de monuments religieux, et les papes eux-mêmes venaient demander des architectes à la France. Les conciles s'assemblaient presque chaque année. Le Capitulaire d'Attigny, de 822, proclama dans les termes les plus explicites la liberté des élections épiscopales. « Les évêques et les prêtres, dit un auteur » contemporain, commencèrent à quitter leurs baudriers d'or et » leurs coutelas ornés de pierreries, ainsi que les éperons et les » ornements précieux qu'ils portaient. »

Mais le faible empereur n'eut pas le courage de faire observer

les lois rendues par les diètes et les conciles qu'il ne se lassait pas de convoquer. La restitution des biens des églises prononcée par Charlemagne n'avait été qu'apparente. Louis-le-Débonnaire n'avait cessé lui-même de transmettre en fief les terres usurpées, moyennant les précaires dont elles étaient grevées. Le partage prématuré de ses États entre ses trois fils, la révolte et le supplice de son neveu Bernard, roi d'Italie, qui prétendait à l'empire, comme fils de Pépin, fils aîné de Charlemagne; la dégradation et l'exil des évêques qu'il soupçonna d'être ses partisans; la rigueur qu'il montra à l'égard des enfants naturels de Charlemagne, que leur père lui avait recommandés et qu'il relégua dans le cloître; les pénitences publiques auxquelles il se soumit; la restitution aux Saxons des terres que le grand empereur leur avait enlevées et qu'il avait données à ses Franks; la domination qu'exerçait sur son esprit Bernard, duc de Septimanie, amant de l'impératrice Judith, lui attirèrent l'antipathie du peuple qui le rendait responsable des invasions, des pestes, des famines qui désolaient la France, la haine des grands qui cherchaient à rétablir leur tyrannie, le mépris du clergé, qui, voyant le pouvoir impérial réduit à l'impuissance, portait le sien d'autant plus haut. Lui-même était tombé dans une profonde mélancolie, une défiance soupçonneuse, une dévotion puérile. Plusieurs années de peste, de famine, d'intempérie des saisons, « même des visions et des apparitions qui inspiraient » l'épouvante, » engagèrent le monarque découragé à chercher un remède à ces maux.

En 829, avant la révolte de ses fils et cette honteuse déposition qui devait porter le dernier coup à son autorité, il chargea Wala, son parent, abbé de Corbie, de rechercher avec soin « en quoi Dieu avait été offensé et par quels moyens on pouvait apaiser sa colère. » Le grand abbé, organe de la partie du clergé qui réclamait avec énergie son affranchissement, déclara que le premier de tous les abus qui désolaient le royaume de France, était la confusion qui régnait entre les deux puissances. Il n'appartenait pas au roi de se mêler des affaires de l'Église, d'en conférer les honneurs, aux évêques et aux prêtres de s'occuper des intérêts

séculiers ; mais ces derniers devaient se renfermer dans les devoirs de leur ministère. Personne ne devait usurper les biens des églises qui étaient le prix du rachat des péchés, les offrandes des fidèles, le patrimoine des pauvres. Aux seigneurs et aux gens de guerre qui réclamèrent contre ces propositions, en prétendant que le trésor royal épuisé ne pouvait suffire aux besoins de l'empire, payer leurs services, et qu'il était nécessaire d'y faire contribuer les biens des églises, Wala répondit qu'on devait chercher modestement, avec l'aide des évêques, les moyens d'assurer ce concours sans nuire à la religion. Il s'éleva ensuite contre les dangers auxquels on exposait les monastères en les abandonnant à des laïques, contre les évêques nommés au mépris des canons et sans élection régulière. Il attaqua l'indiscipline des clercs du palais qui, n'étant ni moines ni prêtres, n'obéissaient à aucun abbé, à aucun évêque, et n'avaient pris l'habit que par ambition, afin de s'emparer des évêchés et des abbayes.

Cet exposé, déferé à quatre conciles tenus à Mayence, à Paris, à Lyon, à Toulouse, amena de nouvelles décisions qui demeurèrent sans résultats. « Les grands du royaume, dit Paschase Radbert, » refusant de recevoir l'esprit de vérité qui les réprimandait, » reçurent l'esprit d'erreur qui les entraîna au vertige. L'autorité » royale était méprisée, le dévouement au bien public avait disparu. » Il n'y avait plus de charité, même entre compagnons et amis. » Les juges vendaient la justice. L'autorité des évêques était sans » vigueur parce que l'autorité royale elle-même était déchue. » Les biens de l'État et ceux des églises étaient tombés dans la » pauvreté parce qu'ils étaient pillés par des voleurs. »

Les premières années du règne de Charles-le-Chauve furent marquées de la même volonté d'assurer les réformes, et de la même impossibilité de les faire réussir. Le concile de Thionville, de 844, présidé par Drogon, évêque de Metz, légat du Pape Sergius II, reprocha en termes sévères à Charles et à ses frères, Louis, roi de Germanie, et Lothaire, roi d'Italie, qui étaient présents, d'avoir déchiré l'Église par leurs discordes, d'avoir confié les monastères à des laïques et laissé les évêchés vacants. Celui de Vern, présidé

l'année suivante par l'archevêque de Sens et par l'évêque de Poitiers, recommanda à Charles d'envoyer des *missi* dans les monastères, afin de présenter un rapport sur les abus qui s'y étaient introduits, de faire rentrer les moines vagabonds, de jeter en prison ceux qui avaient quitté l'habit, d'opérer la restitution des biens usurpés par les laïques. Ceux de Beauvais et de Meaux, en 845, élevèrent des plaintes semblables. Le concile de Meaux pria le roi de ne pas détourner les évêques de leurs fonctions, recommandait à ces derniers de veiller à ce que des opinions nouvelles ne se propageassent pas dans les monastères. Il conseillait à Charles de rendre à leur liberté ceux qui avaient été donnés en alleu à des séculiers et dans lesquels la religion avait presque complètement disparu. Il défendait aux moines de venir au palais et d'y résider sans motifs, aux évêques et aux abbés de les employer comme messagers, de les laisser séjourner dans les métairies, de les expulser de la communauté sans le conseil de l'évêque. Celui de Mayence, assemblé en 847 sous la présidence de Raban-Maur, qui venait d'être élu archevêque, et auquel assistaient de nombreux abbés, renouvela des dispositions analogues. Plus que jamais la nécessité d'observer les Capitulaires, d'assurer la réforme de saint Benoît d'Aniane, préoccupait les prélats et les abbés. Mais les seigneurs refusaient obstinément de restituer les biens ecclésiastiques. Ils allaient jusqu'à insulter les évêques dans leurs synodes. Ils s'efforçaient de semer la division entre la royauté et le clergé. Il n'était plus au pouvoir de personne de conjurer les causes de décadence qui s'accumulaient contre l'Église et l'État, surtout celle qui allait bientôt ouvrir une des époques les plus calamiteuses pour l'humanité : nous voulons parler des invasions normandes. ¹

¹ Ann. Bened., t. II, p. 653, 660, 672.

III

Ces incursions étaient bien plus désastreuses que ne l'avaient été, au cinquième siècle, les invasions des tribus germaniques. Les hordes des rois de la mer ne se laissaient pas enchaîner sur le sol comme l'avaient fait les Wisigoths, les Franks et les Burgondes. Elles ne demeuraient dans un pays que le temps nécessaire pour le ravager, le frapper de stérilité, puis elles se rembarquaient avec leurs captifs et leur butin. Le goût du danger et des expéditions lointaines, la passion du brigandage et de la piraterie, étaient leur unique mobile. La division des nations scandinaves en une foule de petits États, avec des rois dont les fils cadets ne recevaient d'autre héritage que l'Océan, et qui réunissaient sous leurs étendards la jeunesse déshéritée des classes inférieures, les progrès qu'ils avaient faits de bonne heure dans l'art de la navigation, lançaient sur les flots la partie la plus énergique de la nation. Le nombre des Danois qui rôdaient sur les mers dépassait, vers la fin du huitième siècle, le nombre de ceux qui restaient à terre.

Leurs incursions en France, commencées dès le sixième siècle, consistèrent plutôt dans des apparitions inquiétantes sur les côtes du littoral que dans des expéditions considérables. Tant que Charlemagne occupa le trône, les guerriers du Nord se laissèrent arrêter par la renommée de ses armes, qui avaient reculé les limites de l'empire, fait adopter partout son gouvernement, soumis les peuples barbares qui attaquaient ses frontières. Mais ses victoires sur les Saxons, la conversion au christianisme d'une partie de ce peuple qui, jusqu'à cette époque, avait suivi la même religion que les Scandinaves et s'était uni à eux dans leurs expéditions contre les côtes de la Bretagne et contre le midi de l'Europe, réveillèrent leur haine contre le christianisme et contre les Franks. A partir de ce moment, leurs attaques prirent le caractère d'une guerre nationale et religieuse, inspirée par une frénésie fanatique. En 801,

l'empereur, averti de quelques-unes de leurs tentatives dans la Frise et sur les côtes de l'Océan, visita les provinces du Nord, fit construire des ouvrages défensifs à l'embouchure des fleuves et sur les points du littoral qui étaient le plus exposés, résolut de créer une marine dont le port de Boulogne devait être le lieu de réunion, et releva le phare qui, du temps des Romains, servait à éclairer la marche des navires.

Louis-le-Débonnaire, au lieu d'entretenir ces moyens de défense, essaya de convertir les pirates. Ebbon, archevêque de Reims, saint Anchaire, moine de Corbie, élevé à l'archevêché de Hambourg, et nommé par le Pape Grégoire IV légat du saint-siège en Danemark, en Norvège et en Suède, organisèrent des missions, baptisèrent quelques-uns de leurs chefs, leur imposèrent une apparence de christianisme, mais éprouvèrent un échec complet lorsqu'ils voulurent les obliger à observer le repos du dimanche, à renoncer à la polygamie, à l'usage de la viande de cheval, à leurs orgies grossières et turbulentes. Quelques années après la mort d'Anchaire, s'il en faut croire son biographe, on ne trouvait plus en Suède un prêtre chrétien, plus de traces de la religion chrétienne. Ce fut au contraire sous le règne de Louis qu'ils prirent en France leurs premiers établissements en occupant l'île de Noirmoutiers, à l'embouchure de la Loire. Ils en firent le centre de leurs incursions et portèrent partout le meurtre et le pillage. La bataille de Fontenay qui prépara la destruction de l'empire frank, le traité de Verdun qui la consumma, en décimant les populations, en divisant les leudes, en affaiblissant l'unité du pouvoir, augmentèrent l'audace des pirates. A partir de ce moment, leurs incursions devinrent plus fréquentes et personne n'eut la force de leur résister.

Aucun établissement n'excitait autant leur convoitise que les monastères. Ils jetaient un regard avide sur leurs richesses. Dans les châteaux ils trouvaient la pierre et le fer, ces deux instruments de la défense guerrière; les cités leur opposaient souvent de hautes murailles, derrière lesquelles veillait une population qui ne cédait qu'après une vigoureuse résistance; mais, dans les abbayes, pour

la plupart isolées, abandonnées à leur propre faiblesse, habitées par des hommes inhabiles au métier des armes, ils trouvaient l'or et la soie tissés en étoffes brillantes, l'or, l'argent, les pierres précieuses, façonnés en vases, en reliquaires, dans lesquels les ciseleurs avaient déployé toutes les richesses et toutes les fantaisies de l'art contemporain. Ils montraient avec orgueil ces dépouilles au retour de leurs expéditions, et cette vue enflammait l'ardeur de ceux qui étaient restés à terre.

En 841, sous la conduite d'Oskéri, un de leurs chefs, ils entrèrent dans l'embouchure de la Seine, incendièrent la ville de Rouen, réduisirent en cendres les monastères de Saint-Ouen et de Jumièges. Celui de Fontenelle n'échappa au désastre qu'en payant une forte rançon. Les églises et les villages situés sur les deux rives du fleuve furent dévastés. A la même époque, les Sarrasins d'Afrique qui étaient maîtres de la Méditerranée, et dont les dévastations devinrent dans la suite plus fréquentes, entrèrent dans le Rhône, abordèrent près d'Arles, pillèrent le pays et ramenèrent leurs vaisseaux chargés de butin. En 843, le comte Lambert, à qui Charles-le-Chauve avait refusé de confier le comté de Nantes, s'étant révolté contre lui et contre Noménoé, duc de Bretagne, attira les Danois dans l'embouchure de la Loire et courut se joindre à leur flotte. Sous la conduite d'Hastings, un de leurs chefs les plus redoutés par sa cruauté et par l'étendue de ses ravages, ils s'emparèrent de Nantes qui était sans défense, et, brisant les portes de l'église Saint-Pierre, massacrèrent l'évêque, saint Gohard, des prêtres, des religieux, une foule d'habitants désarmés qui étaient venus y chercher un refuge. Ils ravagèrent à leur départ le monastère d'Aindre, situé dans une île du fleuve, tandis que les religieux du monastère de Verton, frappés d'épouvante, couraient se réfugier dans celui de Saint-Jouin de Marne. En 844, la flotte d'Oskéri remonta la Garonne, d'un côté jusqu'à Saintes, de l'autre jusqu'à Tarbes et Toulouse, pillà les deux rives et y fonda une station semblable à celle qu'ils avaient établie à l'embouchure de la Loire. L'année suivante, ils entrèrent dans la Seine avec cent vingt vaisseaux, sous la conduite de Ragnar-Lodbrog, et, ne trouvant

aucune résistance, ils pénétrèrent sous les murs de Paris. Les moines s'enfuirent avec les reliques des saints. Charles-le-Chauve, se contentant de protéger l'abbaye de Saint-Denis, leur abandonna sa capitale. Ils pillèrent la Cité, les monastères de Sainte-Geneviève et de Saint-Germain des Prés. Obligé de pactiser avec eux, Charles consentit à recevoir Ragnar à Saint-Denis, et, moyennant un tribut de 7,000 livres d'argent, obtint la promesse qu'il évacuerait le royaume et qu'il n'y rentrerait que s'il y était appelé comme allié. Ragnar et ses compagnons retournèrent en Danemark, mais, en étalant leur butin à la cour du roi Héric, et en proclamant les Franks un peuple de lâches, ils ne firent que se créer des imitateurs.

En 845, Héric, entrant par l'Elbe avec six cents bâtiments dans le royaume de Louis-le-Germanique, descendit à Hambourg, et, en l'absence du comte Bernier, pilla la ville et la brûla durant trois jours. L'archevêque saint Anschaire prit la fuite avec son clergé qui emportait les reliques des saints, et vit périr l'église, le monastère qu'il avait édifiés, la bibliothèque qu'il avait réunie. L'esprit remuant des Aquitains, qui étaient toujours en lutte avec Charles-le-Chauve, attira dans la Charente les bandes qui avaient désolé l'année précédente les bords de la Garonne. Seguin, duc des Wascons, Adhémar, comte de Bordeaux, et une foule de chrétiens perdirent la vie dans une bataille entre Bordeaux et Saintes. En 848, Bordeaux leur est livré par la trahison des juifs; ils la pillent de fond en comble, y mettent le feu et s'emparent de Guillaume, duc des Wascons, tandis que Marseille subissait le même sort de la part des pirates grecs. En 849, ils brûlent Périgueux, reviennent à Bordeaux, dont ils avaient fait leur place d'armes, et, contractant alliance avec Pépin II, roi d'Aquitaine, que ses sujets avaient repoussé à cause de son inertie pour se donner à Charles-le-Chauve, ils saccagent Toulouse, la Marche toulousaine et la Gascogne. Leurs ravages dans la contrée étaient si fréquents que les religieux, vivant dans des transes continuelles et redoutant de se voir réduits à la famine, se ménageaient des biens particuliers. Adalgise, abbé du monastère de Paunat qu'ils avaient dévasté, résolut de quitter un

pays dans lequel ses moines étaient exposés au massacre et se réfugia sur la terre de Vabres dans le Rouergue, que lui céda Raymond, duc de Toulouse. Dans presque tous les cantons situés sur les rives de l'Océan, les églises étaient ruinées, les villes dépeuplées, les monastères abandonnés.

A partir du milieu du siècle, il se passa peu d'années qui ne fussent signalées par les dévastations danoises. En 850, Godefrid, fils d'Hariold, qui, sous Louis-le-Débonnaire, s'était converti au christianisme, et Rurick, son neveu, qui commandait la station de l'Escaut, pillèrent la Batavie, la Frise, la Flandre, se firent donner en fief par Lothaire, qui était incapable de défendre son royaume, la Batavie et Dorestadt, et n'en continuèrent pas moins de dévaster le littoral. Une autre bande, sous la conduite, d'Oskéri qui, dix ans auparavant, avait dépeuplé Rouen, ne trouvant plus rien à piller en Gascogne, entra dans la Seine et ravagea les monastères sur ses deux rives. Ils ruinèrent de fond en comble ceux de Fontenelle, de Jumièges, de Saint-Germer-de-Flay, et incendièrent Beauvais. En 850, Rurick remontant la Loire, pilla la ville de Nantes, le monastère de Saint-Florent, Angers, entra à Tours sans trouver de résistance et incendia le monastère de Marmoutiers. L'année suivante, ils mettent le feu à Blois. Repoussés par les troupes qu'avaient rassemblées Agius, évêque d'Orléans, et Burchard, évêque de Chartres, ils descendent dans la Loire inférieure et brûlent Angers pour la seconde fois. Pendant ce temps, Godefrid avait pénétré dans la Seine et s'était retranché à Jeufosse, près de Vernon. Il y passa l'hiver, enleva toutes les richesses du pays et alla rejoindre dans la Loire la troupe de Rurick. La dévastation s'étendit dans la Bretagne, l'Anjou, le Maine, le Poitou, la Touraine. Nantes, Angers, Tours, l'église de Saint-Martin, dont les moines s'étaient enfuis à Orléans avec le corps de l'apôtre des Gaules, devinrent la proie des flammes. Une autre troupe entrée, à Gand, en 851, brûla le monastère de Saint-Bavon; puis, remontant la Meuse et le Rhin, arriva à Aix-la-Chapelle, brûla le palais de Charlemagne et les monastères, massacra les habitants de Trèves et de Cologne, livra ces deux villes à l'incendie.

En 855, Sydrock, qui avait commandé les bandes de la Seine et rançonné l'île de Bière, ayant été tué avec une partie de ses troupes par Charles-le-Chauve, ses compagnons, afin de tirer vengeance de cette défaite, entrèrent dans la Vilaine avec cent trois vaisseaux et vinrent planter leurs tentes à peu de distance du monastère de Redon. Les religieux s'attendaient à périr, lorsqu'une horrible tempête, attirée, disait-on, par leurs prières, frappa les pirates d'épouvante et leur inspira pour ce lieu saint un respect superstitieux qui le sauva de la destruction. En 856, Bioërn-Côte-de-Fer s'empara d'Orléans, passa l'automne à dévaster les villes, les campagnes, les monastères de la basse Seine, établit ses quartiers d'hiver à Jeufosse, et, au printemps suivant, après s'être emparé de Beauvais, de Meaux, du château de Melun, de Chartres, après avoir ravagé Bayeux, les villes, les villages, les monastères de la contrée, se porta sur Paris. Les basiliques de Saint-Pierre et de Sainte-Geneviève, ainsi que toutes les autres, devinrent la proie des flammes, à l'exception de celles de Saint-Étienne, de Saint-Germain, de Saint-Denis, qui se rachetèrent moyennant une somme énorme que Charles-le-Chauve fut obligé d'imposer sur ses sujets ruinés. Durant un an, ils régnèrent en maîtres dans le pays, et pas une ville, pas un village, pas un hameau ne fut à l'abri de leur barbarie. Les monastères s'empressaient de leur livrer leurs dépouilles afin d'échapper aux flammes. En 857, Adalard, abbé de Saint-Bertin, et le comte Otton, se rendirent au nom des Franks auprès de Louis-le-Germanique, pour le prier de secourir un peuple placé dans l'angoisse et qui ne pouvait plus compter pour le défendre sur la faiblesse et les promesses menteuses de Charles-le-Chauve. Louis arriva. Au moment d'en venir aux mains, Charles prit la fuite et ses troupes passèrent dans le camp de son frère qui, parcourant en souverain la Neustrie, distribua des comtés, des abbayes, des fiefs, à ceux qui l'avaient appelé. Jamais l'abaissement du royaume n'avait été si profond. « Qui aurait jamais pu croire, s'écriait Paschase Radbert, dans un » commentaire sur Jérémie, qu'un royaume aussi glorieux, aussi » puissant, aussi vaste, aussi populeux, pût être ainsi souillé par

« des pirates et que Paris même tombât au pouvoir d'un ennemi! » Une bande ravagea la Touraine et les contrées adjacentes jusqu'à Blois, s'empara de Chartres, massacra ou mit en fuite les habitants, et réduisit cette ville en solitude. L'évêque Frobald, des prêtres, des habitants périrent en cherchant à leur échapper. En vain Charles-le-Chauve avait-il amené Bioërn à lui jurer fidélité; d'autres bandes, n'en tenant aucun compte, s'emparèrent de Louis, abbé de Saint-Denis, petit-fils de Charlemagne, de Gozelin, son frère, abbé de Saint-Germain des Prés. Il fallut, pour acheter leur liberté, épuiser le trésor des églises, et cette somme ne suffisant pas, le roi fut obligé de mettre un nouvel impôt sur les évêques, les abbés, les comtes et les autres vassaux.

Maîtres de la plupart des grands fleuves de France, l'Escaut, la Seine, la Loire, la Garonne, la Somme, le Rhône, ils se retiraient dans ces stations avec leurs vaisseaux, y déposaient leur butin et portaient leurs ravages de la Méditerranée à l'Océan, sur une ligne qui passait par Clermont, Bourges, Orléans, Paris, c'est-à-dire dans plus de la moitié du royaume, sans parler de ceux qu'ils exerçaient dans le royaume de Germanie. La sécurité avait disparu; les champs et les vignes étaient dévastés, les paysans dispersés, les routes désertées par les pèlerins et les marchands, la terre frappée de stérilité. Le peuple, accablé de souffrances et d'impôts, refusait de payer la dîme au seigneur. Les reliques des saints demeuraient impuissantes devant des barbares qui se moquaient des croyances chrétiennes et s'attaquaient à leurs signes avec une sorte de fureur. Il ne restait plus, aux moines qu'à prendre la fuite au premier bruit de leur approche.

Alors commencèrent ces émigrations religieuses, ces translations de reliques qui, pendant plus de cinquante ans, plongèrent la société monastique dans une instabilité qui ne permettait de garder aucune règle. Les reliques de saint Magloire furent apportées de Léon en Armorique à Paris, celles de saint Philibert, chassées de Noirmoutiers, furent transférées de Déés-en-Grand-Lieu, au diocèse de Nantes, à Conan-sur-Loire, puis à Messey en Poitou, puis à Tournus en Bourgogne. Charles-le-Chauve ordonna

de porter celles de saint Germain de Paris à Nogent-sur-Marne. Le corps de saint Wandrille voyagea de l'abbaye de Fontenelle en divers lieux du Boulonnais, et s'arrêta dans l'abbaye de femmes de Blangy, où il reçut l'hospitalité durant vingt années. Les moines de Ferrières, après la ruine de leur maison, vinrent cacher à Saint-Germain d'Auxerre leurs ornements et leurs vases sacrés.

En 859, les pirates, conduits par Wiéland, pénètrent dans la Somme et tuent Ermenfred, évêque de Beauvais, dans une villa. Celui de Bayeux, Blatefried, avait été massacré l'année précédente. Ils dévastent les monastères de Saint-Valery, Saint-Riquier, Amiens. D'autres, s'embarquant dans l'Oise, livrent aux flammes, durant la nuit, Noyon et le monastère de Saint-Éloi, emmènent en captivité des seigneurs, des clercs, l'évêque Immon et le mettent à mort. Odon, abbé de Corbie, ancien homme de guerre, ne craignit pas de prendre les armes avec quelques-uns de ses religieux et dut peut-être à son courage d'être élu comme successeur d'Ermenfred. Les moines de Saint-Riquier avaient caché le corps de leur fondateur; on abrita quelque temps ceux de saint Denis, de saint Rurique et de saint Eleuthère dans différentes dépendances du monastère. A la même époque, une flotte établie dans la Camargue ravagea les deux bords du Rhône jusqu'à Valence.

Charles-le-Chauve, à bout de ressources, essaya de mettre les pirates aux prises les uns avec les autres. Il promit trois mille livres d'argent à ceux de la Somme, s'ils voulaient expulser ceux de la Seine qui faisaient des descentes jusqu'à Paris. Il établit des taxes considérables, épuisa le trésor des églises, mais sans pouvoir réunir la somme entière. Les Normands exigèrent des otages en garantie, tentèrent une expédition infructueuse sur les côtes d'Angleterre, et, en 861, à leur retour en France, fatigués d'attendre la somme promise, ravagèrent le Ponthieu, incendièrent Térouanne, le monastère de Saint-Bertin, et percèrent à coups de lance un des quatre religieux qui étaient restés, pour les punir de ne leur avoir pas révélé le lieu où ils avaient caché leurs trésors. Durant ces négociations, les Normands de l'île d'Oissel entrant à

l'improviste dans Paris, brûlèrent l'église de Saint-Germain, dont les moines, surpris au milieu de l'office, s'étaient cachés dans les puits et les égouts du monastère. Charles paya cinq mille livres au lieu de trois. Les pirates de la Somme attaquèrent selon leur promesse ceux de la Seine, les forcèrent à leur donner une part de butin ; mais, trouvant la saison trop avancée pour quitter la France, ils prirent avec eux leurs quartiers d'hiver sur toute l'étendue de son cours, depuis son embouchure jusqu'à Melun.

Partout régnait la terreur des fils d'Odin. Hunfrid, évêque de Térouanne, n'était détourné du projet d'abdiquer que par un ordre du souverain Pontife. Loup, abbé de Ferrières, profitait avec reconnaissance de l'asile que l'évêque Folcric avait offert à ses religieux dans le pays de Troyes. En 862, des bandes hivernées à Saint-Maur des Fossés envahirent la Brie et pillèrent Meaux. Charles-le-Chauve, barrant la Marne, leur ferma le retour, les força à capituler, les obligea à rendre les prisonniers qu'ils avaient faits. Ils s'engagèrent à décider leurs compatriotes à se rembarquer. Wiéland reçut le baptême, se déclara vassal de Charles, mais les dévastations continuaient sur d'autres points.

Les bandes de la Seine s'étant portées au midi de la Loire, se jetèrent sur Poitiers qui se racheta au prix d'une somme considérable et brûlèrent le monastère de Saint-Hilaire. En Aquitaine, Pépin, détrôné par ses sujets, étant parvenu à s'échapper du monastère de Saint-Médard de Soissons, où Charles-le-Chauve l'avait fait enfermer, s'allia avec eux afin de reprendre possession de son royaume, et les mena au siège de Toulouse, contre Hunfrid, marquis de Gothie, qui cherchait lui-même à se rendre indépendant. Les religieux de Toulouse, d'Alby et de Castres prirent la fuite. Pépin, surpris par Rainulfe, chef du parti de Charles-le-Chauve en Aquitaine, et condamné à mort au concile de Pistes, termina sa vie dans une prison à Senlis. Cette même bande ou une autre pénétra en Auvergne, livra Clermont aux flammes, tua le comte Étienne, et mit le feu au monastère de Solignac dont les religieux s'étaient réfugiés près de Brivezac.

En 865, la France éprouva une de leurs attaques les plus terribles. Les Normands de la Loire s'avancèrent jusqu'à Orléans

et réduisirent cette ville en cendres, à l'exception de l'église Sainte-Croix. Une flotte de quarante barques s'arrêta devant le monastère de Fleury que ses habitants avaient déserté en emportant sur un lit gestatoire le corps de saint Benoît. Ils firent main basse sur ses richesses, et retournèrent pour la troisième fois à Poitiers. Les religieux, après leur départ, ne trouvèrent plus ni église, ni cloître, ni greniers, ni celliers, ni provisions, mais des murailles écroulées, noircies par le feu, dont la vue seule inspirait l'épouvante. Ils divisèrent en deux parties, par une arcade, une salle à demi ruinée qui avait servi de dortoir, et, dans l'une d'elles ils établirent un oratoire où ils déposèrent le corps de saint Benoît et célébrèrent la messe, en attendant la reconstruction de la basilique. Une autre flotte de deux cents Normands entra dans Paris pour enlever le vin dont elle avait besoin, et n'y rencontra aucune résistance. Une troupe s'installa dans l'abbaye de Saint-Denis et s'y livra pendant vingt jours à l'orgie. Elle prit durant neuf mois ses quartiers d'hiver dans l'île Saint-Denis, tandis qu'une autre troupe réunie à des bandits bretons, et partie des bords de la Loire, ravageait le Maine. Les grands feudataires commençaient à leur résister, mais n'étaient pas toujours victorieux. Robert-le-Fort, comte du Maine, à qui avait été confiée la défense de la contrée située entre la Seine et la Loire, et Eudes, comte de France, les plus puissants et les plus courageux d'entre eux, furent mis en déroute près de Melun. En 866, Charles-le-Chauve, par un traité plus honteux que les précédents, donna aux Normands quatre mille livres d'argent pour qu'ils missent fin à leurs déprédations; il s'engagea à leur rendre les prisonniers qui s'étaient échappés de leurs mains, ou à payer leur rançon au prix qu'ils fixeraient; il promit une composition pour chaque Normand que tueraient ses sujets. La même année, une bande de quatre cents Normands et bretons étant revenue piller le Mans, sous la conduite d'Hastings, Robert-le-Fort les extermina, mais fut tué près d'Angers, avec Rainulfe, duc d'Aquitaine. La mort de leur plus redoutable adversaire, de celui qu'on surnommait un nouveau Machabée, ne fit qu'augmenter leur audace.

Ils régnaient en conquérants dans les provinces de l'ouest,

rasaient les châteaux, les monastères, exterminaient les populations. Ils occupaient Nantes dont le siège épiscopal fut transféré à Tours, ils s'étaient installés avec leurs femmes et leurs enfants à Angers d'où s'étaient enfuis les habitants. Charles les ayant investis, tandis que Salomon, duc de Bretagne, détournait le cours de la Mayenne pour mettre leurs barques à sec, les pirates, afin d'obtenir le retour dans leur pays, offrirent une somme d'argent à Charles, qui eut la faiblesse de pactiser avec eux quand il pouvait les exterminer. En 870, tandis qu'il était occupé à guerroyer et à se faire battre par son neveu Louis de Saxe, roi de Germanie, qui lui disputait la possession de la Lorraine, les pillages continuaient dans la Loire, la Seine, la Garonne. Un chef normand, dont le nom marque une époque importante dans l'histoire de leurs invasions, Rollon, entrant dans la Seine, se rendit maître de Rouen. Charles en fut réduit à fixer le tribut que les provinces de la Seine et celles de la Loire paieraient aux pirates afin d'arrêter leurs déprédations, tandis que ceux de la Gascogne avaient réduit l'Aquitaine en un état si affreux, que le pape transféra à Bourges Frotaire, archevêque de Bordeaux, dont le diocèse était dépeuplé [876].

Après la mort de Charles-le-Chauve, ils couvrirent la Neustrie de meurtres et de pillages. Ils arrivèrent à Orléans et se dirigèrent sur le monastère de Fleury-sur-Loire. Mais les religieux, emportant sur des chariots, dans le Gâtinais, leurs objets précieux, n'y avaient laissé que les murailles. Hugues-l'Abbé, comte d'Anjou, tombant sur eux à l'improviste, en fit un affreux carnage [878]. Les moines de Saint-Maur-des-Fossés, sans cesse exposés à leurs attaques, émigrèrent au monastère de Seissieu, dans le Lyonnais. Ceux de Saint-Laumer étaient réfugiés dans l'Avranchin. Saint-Éparque d'Angoulême fut réduit en solitude. Les bandes de l'Escaut prirent leur quartier d'hiver à Saint-Pierre de Gand, de là se portèrent sur Tournay, brûlèrent les monastères sur les deux rives [880]. L'année suivante, ils livrent Saint-Omer aux flammes, à l'exception de la basilique qui était entourée de fortifications. Ils dépeuplent le pays jusqu'à la Somme, mettent Cambrai à feu et à sang, dévastent le monastère de Saint-Gauger, et rentrent chargés de butin dans leur camp près de Courtray. Quelques semaines plus tard, ils traversent Térouanne,

incendient l'église du monastère de Saint-Riquier, s'emparent de celui de Corbie, des villes d'Arras et d'Amiens. Le jeune Louis III, roi de France, les attaqua près de Saucourt et en fit un si grand carnage que jamais on n'en avait vu de pareil, dit la Chronique de Saint-Bertin, qui évalue à neuf mille le nombre de leurs cavaliers restés sur le champ de bataille. Afin de protéger le pays, Louis construisit un château en bois dans un lieu nommé Strom, mais il servit plutôt à fortifier les païens que les chrétiens, car il ne put trouver personne pour le défendre. Au milieu de ces dévastations, on continuait de transférer ailleurs, ou de cacher les corps saints. Celui de saint Waast fut porté d'Arras à Beauvais; ceux de saint Eucher et de saint Tron furent enfouis dans une crypte souterraine; celui de saint Quentin fut deux fois de suite transporté à Laon.

En 881, une horde de pirates conduite par les deux rois de la mer, Godefrid et Sigefrid, se répandit comme une tempête sur l'Austrasie et la Lorraine. Ils établirent à Haslon près de Maëstricht un camp retranché, occupèrent Nimègue qu'ils livrèrent aux flammes, et ravagèrent les bords du Rhin. Liège, Maëstricht, Tongres, Cologne, Bonn, Juliers, Tolbiac, les monastères d'Inde, de Stavélo, de Malmédy, furent réduits en cendres. Ils firent leur écurie du palais de Charlemagne à Aix-la-Chapelle, et cette capitale de l'empire resta abandonnée durant vingt-quatre ans. Les religieux et les religieuses qui purent leur échapper se réfugièrent à Mayence. L'année suivante, après la mort de Louis de Saxe, qui, battu par eux à Ebsdorf, avait succombé de chagrin, ils entrèrent dans les Ardennes, s'installèrent durant trois jours dans le monastère de Prum, et le mirent en feu. Ils incendièrent le pays jusqu'à Cologne, Trèves et Metz, dont l'évêque Vala fut tué en leur opposant résistance. Ils avaient brûlé, dans la Neustrie, Corbie, Amiens, les monastères de l'Artois et du Cambrésis, pris Mouzon et une partie du diocèse de Reims. Charles-le-Gros, successeur de Louis, vint les assiéger dans leur camp d'Haslon, où Sigefrid et Godefrid avaient entassé leur butin. Mais il se lassa d'un blocus inutile et consentit à traiter avec eux. Sigefrid promit, en retour d'une somme de quarante mille onces d'argent, tirée en

partie du trésor de Saint-Étienne de Metz, de ne plus envahir le territoire de l'empereur. Godefrid reçut le baptême, moyennant l'investiture de la Frise et la main de Gisèle, fille naturelle de Lothaire II, roi de Lorraine. Les pirates partirent, mais continuèrent ailleurs leurs ravages. Une partie d'entre eux se rejeta sur la Neustrie, brûla Saint-Quentin, les environs de Laon, et pénétra jusqu'à Reims qui était sans murailles. L'archevêque Hincmar, porté sur une chaise, à cause de son grand âge, et accompagnant les reliques de saint Remi, alla mourir à Épernay. Carloman, qui venait de succéder en France à son frère Louis III, les attaqua sur les bords de l'Aisne, en fit périr une partie dans le fleuve, leur enleva leur proie et conclut avec eux un armistice de douze ans, au prix énorme de douze mille livres d'argent. Mais, étant mort peu de temps après, les bandes de Sigefrid, qui s'étaient retirées dans le Brabant, se prétendirent dégagées de leur serment et réclamèrent de nouveau une pareille somme. Hugues-l'Abbé, comte d'Anjou, et les autres leudes, effrayés d'une telle audace, comprirent enfin la nécessité de se donner un chef. Éloignant un fils posthume de Louis-le-Bègue qui était encore en bas âge, et qui fut plus tard Charles-le-Simple, ils offrirent la couronne à l'empereur Charles-le-Gros. Les prétentions de Godefrid qui réclamait le royaume de Lothaire, père de sa femme Gisèle, comme son héritage légitime, engagèrent Charles à se défaire de ce chef par trahison. Il le fit assassiner à une conférence, dans l'île de Batavie, sous les yeux de Hugues de Lorraine, frère de Gisèle, et fit passer tous ses Normands au fil de l'épée. Hugues lui-même eut les yeux crevés et fut enfermé dans un cloître [885].

A cette nouvelle, l'exaspération fut grande parmi les chefs normands. Ils firent appel en Scandinavie à tous les rois de la mer, et une grande expédition se prépara contre la France. Quarante mille pirates, conduits par Sigefrid, remontèrent la Seine avec sept cents barques, et, après avoir fortifié derrière eux plusieurs places, arrivèrent sans résistance devant Paris. On connaît ce siège mémorable qui dura dix mois, l'héroïque défense des Parisiens, le courage de l'évêque Gozelin et de Hugues-l'Abbé, qui, tous deux, succombèrent à leurs fatigues, enfin la honteuse

capitulation par laquelle Charles-le-Gros, obsédé des supplications de ses sujets que décimaient la peste et la famine, accorda aux Normands sept cents livres pour la rançon de la ville et leur permit de ravager les bords de la Seine et la Bourgogne qui s'était constituée en royaume indépendant sous l'autorité de Boson, beau-frère de Charles-le-Chauve. Les faubourgs de Paris et les pays voisins avaient été dévastés par les pirates. La basilique de Saint-Germain-l'Auxerrois servit d'étable à leur bétail ; l'église de Saint-Médard fut livrée aux flammes ; on transporta à Reims les reliques de saint Denis [886].

Les Normands, usant de la liberté que leur avait laissée l'empereur, passèrent de la Seine dans l'Yonne et assiégèrent Sens qui était défendu par Évrard, son archevêque. La ville se racheta, après un siège de six mois ; mais les bourgs, les châteaux, les églises du voisinage furent dévastés. Les bandes d'Hastings se répandirent durant plusieurs années dans le duché de Bourgogne, la Champagne et la Brie [887-889]. Ils tuèrent dans le monastère de Bèze sept religieux qui y étaient restés, tandis que les autres s'étaient réfugiés à Dijon avec le corps de saint Vincent. Ils mirent en fuite et percèrent à coups de flèches ceux de Luxeuil, incendièrent Saint-Vivant de Vergy, brûlèrent Troyes, dépeuplèrent Verdun et Toul. Les bandes de Rollon s'emparèrent de Meulan, se présentèrent devant Paris dont elles furent obligées de lever le siège, pillèrent les environs de Bayeux, prirent possession de Meaux, puis de Bayeux dont elles massacrèrent le comte avec de nombreux habitants. D'autres bandes, affaiblies dans des combats en Bretagne, dirigèrent leurs flottes vers la Lorraine, entrèrent dans la Meuse, ravagèrent Maëstricht, Liège, Aix-la-Chapelle, assiégèrent Saint-Bertin qui avait été entouré d'ouvrages défensifs, et dont les moines soutinrent courageusement l'assaut, poursuivirent l'ennemi et en tuèrent la plus grande partie. Elles mirent en fuite les troupes lorraines dans un combat où périrent Sunzo, archevêque de Mayence, et le comte Arnulfe [891]. Elles se portèrent sur Bonn, l'année suivante, pillèrent pour la seconde fois le monastère de Prum, tuèrent ou emmenèrent en captivité les religieux qui le gardaient, et le laissèrent

dans une telle désolation, que l'abbé Farubert abdiqua sa dignité. Presque partout les évêques dirigeaient la résistance. Quelques-uns même renoncèrent à leurs fonctions pour combattre les hommes du Nord. Francon, évêque de Tongres, dont le siège avait été transféré à Liège, les battit souvent et en tua un grand nombre. Jugeant qu'il ne lui était plus permis de toucher les choses saintes avec des mains rougies du sang des infidèles, il obtint du pape la nomination de deux coadjuteurs, afin de remplir à sa place les fonctions d'évêque, et il passa le reste de sa vie à défendre son troupeau. En 889, le roi Eudes, manquant de troupes pour protéger son royaume, donna aux barbares une somme d'argent afin de les éloigner. Ils entrèrent en Bretagne, s'emparèrent du château de Saint-Lô, égorgèrent les assiégés et ravagèrent la province. En 894, des ennemis non moins redoutables, les Hongrois, après des courses fréquentes en Germanie, détruisirent la ville de Bâle, dévastèrent les Vosges, les monastères de Saint-Dié, d'Estival, de Moyenmoutier. On rencontrait de tous côtés des moines se réfugiant avec leurs reliques dans les villes fortifiées. Alors s'introduisit dans la liturgie cette funèbre prière que devait réciter le peuple, afin d'être délivré de « la plus grande des mille calamités dont il était affligé » : *A furore Normannorum libera nos, Domine.*¹

Si les Normands décimaient la population, ils s'épuisaient eux-mêmes dans ces combats continuels. Ils avaient perdu en différentes rencontres un nombre d'hommes considérable. Leurs chefs commençaient à éprouver le besoin de fonder des établissements sur cette terre qu'ils avaient jusque-là ravagée et réduite à la misère. Plusieurs d'entre eux s'étaient convertis au christianisme qui commençait à adoucir leur férocité primitive, d'autres s'étaient engagés au service des seigneurs. A dater de l'avènement de Eudes, des bandes de plus en plus nombreuses, sous la conduite des princes de districts vaincus à la bataille d'Hafusfiord par Harald, roi de Norvège, qui les avait rendus ses tributaires, s'établissaient en Neustrie, plutôt comme émigrants que comme pirates. Ils montraient de

¹ Rohrbacher, Hist. de l'Église, in-8°, 1851, t. XII, p. 496.

jour en jour moins d'éloignement pour le christianisme. Rollon, le plus puissant d'entre eux, avait pris possession de Rouen, dont le peuple et le clergé se soumirent à lui à condition qu'il les protégerait contre les autres bandes de ses compatriotes. Il fut élu par ses soldats chef perpétuel ou roi. Pendant plusieurs années leurs flottes continuèrent de s'élancer dans la Seine, la Loire, la Gironde. D'autres pénétrèrent dans la Bourgogne, l'Auvergne, le Berry. En 903, deux de leurs chefs, Héric et Harec, surprirent la ville de Tours, brûlèrent vingt-huit églises, au nombre desquelles se trouvait la basilique de Saint-Martin. Les villes et les monastères étaient à demi ruinés, les propriétaires en fuite, les serfs dispersés, les chaumières brûlées. En 909, Ragnold, qui conduisait les barques de la Loire, entra dans le monastère de Fleury qu'il trouva désert par la fuite de ses moines. Il coucha dans leur dortoir, et saint Benoît lui apparaissant, dit-on, pendant son sommeil, le frappa de son bâton en lui annonçant sa fin prochaine. Rollon lui-même tolérait l'exercice de leur culte aux chrétiens qui, abandonnant leurs chefs naturels, accouraient en foule vivre sous sa protection. Dans une de ses expéditions, il défendit à ses guerriers de toucher au monastère qui passait pour être dépositaire du corps du fondateur de l'ordre bénédictin. En 911, il forma une confédération de tous les Normands de France. Ils devaient pénétrer à la fois par la Seine, la Loire et la Garonne dans le centre du royaume. Mais il essuya devant Chartres, qui était défendu par Robert, duc de France, et par Richard, duc de Bourgogne, une terrible défaite dans laquelle plus de six mille des siens restèrent sur la place. Charles-le-Simple, effrayé de cette immense invasion, accablé des plaintes qu'élevaient de tous côtés le peuple, les prélats, les barons, fit venir Francon, archevêque de Rouen, et offrit par son intermédiaire à Rollon la cession de la Neustrie et la main de Gisèle, sa fille naturelle, s'il voulait recevoir le baptême et se déclarer son vassal. On sait comment le chef des pirates accepta ces propositions, à l'entrevue de Saint-Clair-sur-Epte, et comment, avec ceux de ses compagnons qui reçurent le baptême, il devint le protecteur des églises qu'il avait dépouillées et de ce clergé qu'il avait massacré [912].

C'est presque à regret que nous nous sommes arrêté sur ces funèbres invasions qui ont été racontées par de nombreux historiens ¹. Mais il était nécessaire d'en rappeler les principaux traits pour donner une idée des désastres qui avaient frappé les monastères. Les plus considérables d'entre eux avaient succombé. Les *Annales Bénédictines* en comptent plus de soixante-deux en France, en Germanie, et quelques-uns sur les côtes d'Angleterre. Plusieurs furent dévastés jusqu'à trois fois. Il est probable que d'autres, de moindre importance, et dont les écrivains contemporains n'ont point parlé, virent également périr leurs habitants, leurs constructions tomber sous le marteau et l'incendie, leurs terres envahies par les ronces et la stérilité. La réforme de saint Benoît d'Aniane était atteinte d'impuissance. Les incursions des païens avaient empêché dans plusieurs diocèses la réunion des conciles, des évêques et des abbés. Quand le clergé élevait la voix, c'était pour imputer ces calamités aux péchés des princes et du peuple qui, au lieu de résister aux envahissements des barbares, avaient fui honteusement devant eux ou courbé la tête sous des pactes impies.

La faiblesse du pouvoir royal provenait non-seulement des attaques du dehors, mais encore des discordes intérieures. Depuis le partage de l'empire entre les fils de Louis-le-Débonnaire, ce pouvoir n'était plus que l'ombre de lui-même. L'unité établie par Charlemagne avait disparu au sein de nations différentes d'origine, de langage, de mœurs, qui l'avaient subie sous la main puissante et civilisatrice du grand empereur, mais à qui elle répugnait profondément. Charles-le-Chauve avait reconstitué, il est vrai, entre ses mains, après le traité de Verdun, cette partie du territoire qui devait être le noyau de la nation française ; mais il n'était point parvenu à lui donner une unité contre laquelle protestait l'indépendance

¹ Wheaton, *Hist. des peuples du Nord*, trad. p. Guillot, in-8°, 1841. — Chopin, *Hist. des peuples du Nord*, in-8°, t. I, 1841. — Depping, *Hist. des expéditions des Normands en France*, in-8°, 1844. — Henri Martin, *Hist. de France*, 1855, t. II. — Rohrbacher, *Hist. de l'Église*, t. XII, 1851. — *Ann. Bened.*, t. III, *passim*.

toujours croissante des grands vassaux. L'impuissance de la royauté à défendre le pays contre les pirates, la nécessité où s'étaient trouvés les seigneurs de se défendre eux-mêmes et de hérissier leurs domaines de châteaux-forts, la garde de certaines provinces confiée à plusieurs d'entre eux, le courage avec lequel ils luttèrent contre les invasions, avaient rendu leur autorité supérieure à l'autorité royale. Des cinquante-cinq grands fiefs qui devaient, en 987, à l'avènement de Hugues Capet, diviser le territoire de la France, trente-trois étaient fondés en 912, au moment de l'installation définitive des pirates en Normandie, et s'étaient formés durant le cours de leurs invasions.

Ces seigneurs, dont Charles et ses frères s'étaient disputé la fidélité au milieu de leurs guerres intestines et dont ils avaient si souvent réclamé l'appui contre les pirates, s'étaient fait donner ou avaient usurpé les monastères, les églises, les dignités cléricales, auxquelles étaient attachées des dîmes considérables et d'autres revenus. L'obligation de les défendre et d'acquitter le service militaire avait été un prétexte pour les spolier. L'homme de guerre, devenu le seul nécessaire dans la société, tendait à tout absorber sous son pouvoir. Charles-le-Chauve, malgré sa piété et ses lumières, trouvant dans la nécessité une excuse pour laisser en oubli les canons des conciles et les privilèges des monastères, après s'être montré dans le principe favorable à ces derniers, après avoir fait restituer leurs biens usurpés, avait fini par en garder plusieurs sous sa main, tels que Saint-Waast d'Arras, Saint-Quentin en Vermandois, Saint-Denis. Il disposa d'autres au gré de ses passions et de ses intérêts. Il déposait et remplaçait les abbés selon son bon vouloir. Ne pouvant payer les services de ses leudes, satisfaire aux exigences des chapelains de sa cour et de ses propres fils, avec un trésor qui était épuisé par les guerres et par d'onéreuses capitulations, il leur abandonna les églises et les abbayes. Salomon, roi de Bretagne, en retour du serment de vassalité qu'il lui jura, reçut avec une certaine étendue de pays l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers. Il donna à un seigneur nommé Ragenaire celle de Turholt, en Belgique, que Louis-le-Débonnaire avait remise à saint

Anschaire, archevêque de Hambourg, après son expulsion par les Normands. Il la réduisit par là à une pauvreté qui obligea une partie des moines à chercher ailleurs des moyens de subsistance. Devenu maître, par un nouveau partage avec Lothaire, roi de Lorraine, du prieuré de Saint-Josse-au-Bois, que Charlemagne avait donné du temps d'Alcuin à l'abbaye de Ferrières, mais dont Lothaire avait disposé en faveur d'un comte nommé Rodingue, il en fit présent au comte Odulfe, et ce ne fut qu'à force d'instances que l'abbé Loup, qui se trouvait privé par là de la meilleure partie de ses revenus et dans l'impossibilité de nourrir ses religieux, obtint sa restitution. Il enleva à Pardulfe, évêque de Laon, celle de Montiérender pour en investir Wulfald, un de ses officiers ; à Hunfrid, évêque de Térouanne, celle de Saint-Bertin, pour récompenser le chanoine Hilduin qui avait abandonné le parti de Lothaire. Acfrid, à qui il avait confié le comté de Bourges, était abbé séculier de Saint-Hilaire de Poitiers.

Son fils Carloman, qui avait pris de bonne heure l'habit monastique, mais dont le caractère inquiet, ambitieux, répugnait à la vie religieuse, obtint en bénéfice celles de Lobbes, de Saint-Jean-de-Réome, de Saint-Amand en Belgique, de Saint-Médard de Soissons et de Saint-Riquier. En 868, il demanda à son père un corps de troupes et alla combattre les Normands. Deux ans plus tard, accusé d'avoir conspiré contre lui, il fut retenu prisonnier à Senlis. Mis en liberté, il s'enfuit en Belgique, rassembla une bande de brigands et dévasta le pays. Fait de nouveau prisonnier, déposé de l'ordre du diaconat par les évêques, puni du supplice de l'effossion des yeux, il reçut de son oncle, Louis-le-Germanique, l'abbaye d'Epternach où il mourut. Louis-le-Bègue, avant d'avoir été fait roi d'Aquitaine par son père, reçut celle de Saint-Martin de Tours qu'un comte Vivien, qui, selon l'expression du temps, foulait avec impiété sous ses pieds les églises, avait possédée et appauvrie. Il obtint, avec l'investiture du comté d'Anjou, celle de Marmoutiers. Il transmit la première à un prêtre nommé Hubert, à qui Charles-le-Chauve l'enleva pour la donner à Ingelwin, diacre du palais. En 866, Charles en priva Ingelwin

et la donna à Robert, duc de France, qui avait mis en fuite les Normands. La mort de ce dernier la fit passer à Hugues-l'Abbé. Elle revint, en 887, à Eudes, fils de Robert-le-Fort, qui venait d'être élevé à la royauté. Aucune n'avait subi d'aussi nombreuses vicissitudes. Charles ayant, après la mort d'Ermentrude, épousé sa concubine Richilde, fille de Beuve, comte d'Ardennes, lui donna, entre autres bénéfiques, l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune. La nouvelle reine expulsa l'abbesse d'Origny, au diocèse de Reims, et la remplaça par une novice nommée Ricoarde, en échange de certains biens qu'elle s'était fait donner par elle. Les reproches de l'archevêque Hincmar, qui l'avertissait que tant qu'elle persisterait dans cette usurpation simoniaque la réception du corps et du sang du Christ serait pour elle un gage de damnation, ne purent la déterminer à restitution, même lorsqu'elle eut pris, après la mort de son époux, le voile de veuve. ¹

Ce prêtre Hubert, abbé de Saint-Martin de Tours, et frère de Teutberge, épouse de Lothaire II, roi de Lorraine, passait pour un usurpateur insatiable des biens des églises. On trouve en lui le type de ces hommes barbares qui souillaient l'habit clérical par leurs infamies. Sous-diacre, il avait abandonné le sanctuaire et s'était jeté dans une vie de turpitudes et de brigandage. Il parcourut les abbayes pour les piller. Il s'installa dans celle de Saint-Maurice, puis dans celle de Luxeuil, avec des soldats, des femmes de mauvaise vie, des meutes de chiens et des oiseaux de chasse. Il s'empara à main armée de celle de Lobbes, distribua ses terres à ses soldats, en laissa aux religieux quelques-unes qui étaient insuffisantes pour leur existence, se maria une seconde fois et fut tué peu de temps après. Sa sœur Teutberge, renvoyée par Lothaire qui l'accusait de plusieurs crimes, entre autres d'inceste avec Hubert, vint se placer sous la protection de Charles-le-Chauve, qui lui donna le monastère d'Avenay [859]. Lothaire, désirant épouser Waldrade, sa concubine, sœur des archevêques de Cologne et de Trèves, lui céda, en allant résider avec elle dans ses domaines

¹ Annal. de St-Bertin, dans Guizot, passim. — Frodoard, id., t. VI, p. 451.

d'Alsace, l'abbaye de Lure. Waldrade expulsa les religieux, convertit à son usage les bâtiments et les revenus. Après la mort de Lothaire, redoutant la vengeance de Teutberge, elle prit le voile à Remiremont; mais, afin de conserver les revenus de l'abbaye de Lure, elle la donna en avouerie à Eberhard, comte d'Alsace, son ami et son parent, qui s'en rendit maître après sa mort et la fit servir à son ambition et à ses débauches. Moyennant, n'ayant pu acquitter la taxe de guerre que les religieux devaient pour l'entretien de trente soldats, fut cédé par Lothaire à un duc qui s'en appropria les domaines. La plupart des moines l'abandonnèrent, et ceux qui restèrent ne conservèrent pas même les apparences de la régularité. Des comtes germains se disputaient les monastères de Saint-Maximin et de Sainte-Marie de Trèves. Nithard et Helgaud furent à la fois abbés de Saint-Riquier et comtes du Ponthieu; les moines leur avaient eux-mêmes conféré la première de ces dignités, parce qu'ils étaient seuls capables de les défendre. Lorsqu'à la mort de Lothaire, Charles-le-Chauve et Louis-le-Germanique se partagèrent ses États, chacun d'eux fit figurer dans son lot un certain nombre de monastères. On se les attribuait au même titre que les comtés et les villes, à cause des revenus qu'on en tirait, des subsides ou des soldats qu'ils étaient obligés de fournir [870].

Le même régime ne fit qu'empirer sous le règne de Charles-le-Gros, de Eudes et de Charles-le-Simple. A la mort de Charles-le-Chauve, la plupart des seigneurs qui l'avaient abandonné, ayant reconnu son fils Louis-le-Bègue à cause de sa nullité, se firent donner par lui des comtés, des abbayes, des châteaux. Baudouin II, dit le Chauve, comte de Flandre, s'empara de celle de Saint-Waast d'Arras, et, excommunié par un concile, se rit des foudres de l'Église. Foulques, archevêque de Reims, s'étant fait céder Saint-Waast par Charles-le-Simple, le comte envoya un de ses satellites qui surprit l'archevêque à son retour de Compiègne et le blessa à mort d'un coup d'épée. Il s'empara de l'abbaye de Saint-Bertin, gaspilla ses revenus, y laissa tomber la discipline. Saint-Waast, échangé par Foulques avec le comte Altmar, contre

Saint-Médard de Soissons, revint entre les mains de Baudouin. Héribert I^{er}, comte de Vermandois, et son fils, occupèrent à leur tour Saint-Médard. Conrad, comte de Paris et d'Auxerre, beau-frère de Louis-le-Débonnaire, toucha les revenus de Saint-Germain d'Auxerre. Hugues-l'Abbé, son fils, la posséda plus tard ainsi que Sainte-Colombe de Sens, Saint-Bertin, Saint-Martin de Tours, Saint-Waast. Richard-le-Justicier, duc de Bourgogne, obtint Sainte-Colombe, Saint-Germain, et sa femme Adélaïde, Romain-Moutier. Robert, comte de Paris, fut abbé de Saint-Germain des Prés, de Saint-Martin de Tours, de Sainte-Marie-de-Moyenval. Isaac, comte de Cambrai, reçut de Charles-le-Simple l'abbaye de Saint-Géry. Zwentibold, fils naturel d'Arnoul, roi de Germanie, ayant succédé à son père en Lorraine, pilla la plupart de ces établissements ou les livra à ses soldats. Il donna le monastère de Moyenmoutier à un seigneur nommé Hasuma, qui chassa les moines [898].

Presque partout les princes et les comtes étaient maîtres des monastères situés sur leurs domaines. Quelques-uns, animés d'intentions pieuses, prenaient soin de leur prospérité. La plupart les faisaient administrer par des doyens, et s'adjugeaient la majeure partie de leurs revenus, à titre d'abbés laïques ou de défenseurs; heureux leurs habitants quand ils n'étaient pas dépouillés et expulsés de leur demeure. Par un bouleversement qui contrastait avec toutes les idées religieuses, des hommes d'armes tenaient des moines sous leur joug. Des abbayes d'hommes étaient données à des femmes, des abbayes de femmes à des hommes; on se les transmettait par droit d'hérédité; on les vendait, on les échangeait comme des propriétés et des marchandises.

Les hommes à qui leur talent ou leur dignité donnait une autorité dans l'Église ne cessaient de protester contre ces désordres. Loup, abbé de Ferrières, à propos de l'usurpation du prieuré de Saint-Josse, avait adressé à Charles-le-Chauve de sages remontrances, au nom de la charité qu'exerçaient ses moines, au nom de son propre salut. Le Pape Benoît III, dans un privilège accordé au monastère de Corbie, parla avec force contre ces usurpations. Il écrivit aux évêques une lettre sévère pour les engager à les

réprimer. Ceux-ci en rejetèrent la faute sur Charles-le-Chauve, et l'accusèrent de ne pas faire exécuter les décisions qu'il avait provoquées lui-même. Jean VIII n'épargna ni les reproches, ni les excommunications contre les envahisseurs. Hincmar poursuivit avec activité la restitution des biens de l'église de Reims, en Germanie, en France, en Aquitaine. Il éleva la voix contre les violences des gens de guerre, insista sur la nécessité de repousser leurs rapines. « Il est impie, disait-il à Charles, d'exiger de vos » sujets des dons et des services et de ne pas veiller à ce qu'ils » possèdent ce qu'on exige d'eux. » Il répondit à Louis de Saxe, roi de Germanie, qui prétendait disposer de l'élection des évêques, tenir en sa puissance les biens ecclésiastiques, et les donner à qui lui plaisait : « Ce sont là des discours sortis de l'enfer et de » la bouche du serpent qui a perdu nos premiers pères ¹. » Avec un accent non moins énergique, Abbon, moine de Saint-Germain des Prés, auquel nous devons le récit du siège de Paris par les Normands, s'écriait, dans un sermon adressé au peuple : « Chaque » jour, les monastères et les églises sont depouillés de leurs terres » et de leurs biens par les rois, comtes et vicomtes, consuls et » proconsuls, par les vassaux et les délégués des rois, par des » juges prévaricateurs qui détruisent les sièges épiscopaux. Chaque » jour, le peuple, victime de ces oppresseurs, se réfugie sur les » tombes des saints pour implorer protection contre les favoris et » les satellites de ces tyrans. Ils sont mille fois plus redoutables » que les Moabites, les Amalécites et même les Normands, car ils » se disent chrétiens et ne cessent de dépouiller le peuple de Dieu. » Ces plaintes devaient trouver un écho pendant plus d'un demi-siècle chez les évêques, les abbés, les écrivains du temps, mais elles n'en trouvaient pas chez les oppresseurs ; elles ne changeaient rien à cet état de choses. ²

Le pouvoir royal en était réduit à demander aux seigneurs et aux

¹ Ann. de Saint-Bertin dans Guizot, t. V. — Art de vérifier les dates, in-fol. t. II et III. — Laguille, Hist. de Lorraine. — Gall. Christ., t. XII, *passim.*, etc.

² Labbe, Conc., t. IX, *passim.* — Frodoard, dans Guizot, t. VI, *passim.* — D'Achery, Spicilège, t. IX, p. 109.

évêques une assistance qui lui était la plupart du temps refusée. Plusieurs Capitulaires de Charles-le-Chauve témoignent tout à la fois ses bonnes intentions et sa faiblesse. Il se plaint des seigneurs ligués pour lui susciter des contrariétés; il leur offre un pardon qu'ils paraissent dédaigner; il les convoque à des assemblées auxquelles ils refusent de se rendre. Ses propres domaines étaient envahis, et il ne pouvait obtenir justice. Il invoquait tour à tour les prédications des évêques et l'intervention de ses fidèles, évêques, comtes, abbés, hommes des abbesses, qui devaient, sous la direction d'un de ses *missi*, envoyer des forces contre les rebelles. Les ennemis de la paix et du pouvoir royal triomphaient partout. Des bandes, qui ne trouvaient de subsistance que dans le pillage, couvraient les provinces d'attentats et de vols, extorquaient l'argent des églises en menaçant de les dévaster, attaquaient les voyageurs qui n'étaient pas protégés par une escorte. Il ne restait plus au faible monarque qu'à abdiquer en quelque sorte, en rendant, à la demande des seigneurs, le Capitulaire de Kiersy [877] qui reconnaissait l'hérédité des bénéfices et sanctionnait le démembrement du royaume, dans lequel vingt-neuf fiefs, sous le nom de duchés, comtés ou vicomtés, se trouvèrent érigés en souverainetés à peu près indépendantes, vers la fin du siècle. Nous ne rappellerons pas comment, sous les impuissants successeurs de Charles, les grands vassaux devinrent maîtres de la couronne.

L'anarchie et l'usurpation étaient au comble. « Les grands du royaume, dit l'historien Richer, en traçant le tableau de la France à l'avènement de Charles-le-Simple, poussés par une ardente cupidité, se disputaient le pouvoir et augmentaient partout leurs possessions. Acquérir des biens au détriment d'autres, était le but suprême de chacun, et celui-là seul ne savait pas régir son patrimoine qui n'ajoutait pas au sien celui des autres. Personne ne cherchait le profit du roi, personne la défense du roi. De là le changement de la concorde en discorde universelle; de là le pillage, les incendies, les invasions. »¹

¹ Richerus, dans Migne, Patrol. lat., t. CXXXVIII, p. 20.

Il appartenait aux évêques de réclamer dans les conciles contre l'inertie du pouvoir, contre les divisions des princes, contre les usurpations et les violences, de provoquer la restauration des églises et des monastères. Les évêques n'avaient point failli à cette tâche. Il ne se passa guère d'année sous le règne de Charles-le-Chauve qui ne fût signalée par la tenue d'une ou de plusieurs de ces assemblées. Le concile de Soissons, en 853, décida que les *missi dominici* parcourraient les chapitres de chanoines, les monastères d'hommes et de femmes, pour s'enquérir, avec l'aide de l'évêque et de l'abbé, du genre de vie de leurs habitants, corriger les abus, vérifier l'état des bâtiments, la nourriture, l'habillement, le nombre des membres de la communauté, et aviser aux moyens d'augmenter ou de diminuer ce nombre, en proportion des revenus de l'église ou du monastère. En 857, à l'époque où il était question de le remplacer par son frère Louis-le-Germanique, le faible Charles convoqua lui-même à Kiersy une assemblée d'évêques et de seigneurs et publia un Capitulaire pour la réforme du royaume. Il reprochait à ces derniers d'avoir imité les brigandages des Normands. Toutes les provinces étaient infestées de ravisseurs qui méprisaient les lois divines et humaines. Le roi et l'assemblée recommandèrent aux évêques et aux abbés de représenter à ces brigands la gravité de leurs crimes. Ils invitèrent les évêques, les comtes, les *missi dominici*, à se réunir fréquemment afin de combattre ces désordres. Ceux qui continueraient d'y prendre part furent menacés de l'excommunication. Mais ces prescriptions restaient à l'état de lettre morte. Un petit nombre de prélats seulement s'occupait avec un zèle infatigable de guérir des maux qui paraissaient sans remède. Les autres n'en prenaient souci ou profitaient des abus qu'ils avaient mission d'extirper.

Mêlés par leur position aux troubles qui éclatèrent sous Louis-le-Débonnaire et au commencement du règne de Charles-le-Chauve, obligés plus tard de prendre les armes pour défendre leurs diocèses contre les Normands, ils avaient perdu dans ces luttes une partie de leur autorité morale. L'homme d'église s'effaçait derrière l'homme de parti et l'homme de guerre. La révolte des fils de

Louis-le-Débonnaire contre leur père avait attiré à plusieurs d'entre eux la prison et l'exil. Quelques-uns et des plus saints, tels que Aldric, évêque du Mans, et Abbon, archevêque de Reims, victimes des querelles entre Charles et ses frères, avaient été expulsés de leurs sièges, puis rétablis; d'autres, comme Ébroin de Poitiers, Ragenaire d'Amiens, des abbés comme Nithard de Saint-Riquier, Hugues de Saint-Quentin, Richbold de Saint-Riquier, l'un fils, l'autre petit-fils de Charlemagne, Ébulon de Saint-Denis, avaient été faits prisonniers ou tués sur les champs de bataille. Les grands vassaux traitaient sans respect ceux-là mêmes qui demeuraient fidèles à leur dignité, mais de qui ils n'obtenaient pas une soumission assez complète. Bernard, marquis de Septimanie, empêcha l'archevêque Frotaire d'entrer à Bourges, en l'accusant de vouloir livrer cette ville aux ennemis de Louis-le-Bègue, et s'empara des biens de son église. Walter, archevêque de Sens, fut expulsé de son siège et jeté en prison par Richard, duc de Bourgogne, qui usurpa son domaine temporel. Zwentibold, roi de Lorraine, frappa d'un coup de bâton à la tête Radbod, archevêque de Trèves, son archichancelier, et mit par là un terme à la patience des seigneurs qui lui donnèrent un successeur. Gerfroi, moine de Flavigny, fut accusé d'avoir empoisonné Adalgaire, évêque d'Autun, qui s'était fait donner cette abbaye pour l'annexer à son église appauvrie. Les villes épiscopales étaient déchirées par des partis qui en venaient aux mains à propos de l'élection des évêques. A Besançon, Aymin, élu par une faction, fit crever les yeux à Bérenger, son compétiteur. A Langres, un parti élut Teutbold, diacre de cette église, un autre élut Geilon, abbé de Marmoutiers, qui, chassé par les Normands, s'était réfugié au monastère de Tournus. Geilon fut sacré, mais, après sa mort, la compétition recommença entre Teutbold et un autre concurrent, Argrime, qui, au bout de quelque temps, donna sa démission. Teutbold lui-même eut les yeux crevés par Richard, duc de Bourgogne, que le pape frappa d'un anathème perpétuel. Ces dissidences agitèrent le diocèse pendant plus de dix années. ¹

¹ Labbe, Conc., t. IX, passim.

A côté de ces évêques que leurs sympathies politiques et les luttes des partis exposaient au mauvais vouloir des puissances séculières, d'autres profitaient de leur dignité pour se jeter à la curée des propriétés monastiques. Rotland, archevêque d'Arles, acheta de Louis l'empereur le monastère de Cruas et l'abbaye de filles de Saint-Césaire, située dans l'île fertile de la Camargue, qui avait été placée par son fondateur sous la dépendance du saint-siège, et ruinée par les Sarrasins. Gibert, évêque de Nîmes, envahit dans son diocèse un monastère exempt, enleva son mobilier, chassa les religieux, et fut menacé de l'excommunication par le Pape Jean VIII. Arnoul, roi de Germanie, voulant s'assurer la possession de la Lorraine et de l'Alsace, fit nommer à l'évêché de Strasbourg Baltran, qui était bavarois comme lui, et lui donna l'abbaye d'Ebersheim pour en disposer à son gré. Cet évêque expulsa l'abbé Hartmann et le remplaça par un homme à sa dévotion. Trohan, évêque d'Orléans, qui était prodigue de promesses quand il était dans le vin, s'engagea, durant un repas, à donner l'abbaye de Micy à un clerc de noble famille, nommé Frédéric. Il se présenta au monastère avec son protégé et l'y installa de vive force. Cet intrus traita comme des esclaves les religieux qui ne voulurent point abandonner leur demeure et les nourrit au pain de seigle. L'évêque leur ferma sa porte quand ils vinrent se plaindre à lui d'une pareille dureté. ¹

Si quelques évêques, sortis pour la plupart de l'ordre bénédictin, soutenaient encore par leur piété et leur vigilance l'honneur de l'Église, ils formaient l'exception, et, selon l'expression de Mabilion, ils osaient être bons dans un siècle mauvais. Partout ailleurs régnaient l'ambition, la tyrannie, la débauche, même des crimes et des meurtres restés jusqu'à cette époque rares ou inconnus. Les grandes familles plaçaient dans les évêchés et dans les abbayes des fils encore en bas âge qui n'appartenaient à l'Église que par l'habit et la tonsure qu'on leur imposait à l'instant. Ces intrus,

¹ Ann. de St-Bertin, dans Guizot, p. 248. — Labbe, Conc., t. IX, p. 224. — Laguille, Hist. d'Alsace, p. 129. — Gall. Christ., t. VIII, p. 1417, etc.

arrivés à la jeunesse, les remplissaient de désordres et de scandales. Tous les liens de subordination étaient méconnus, tous les droits foulés aux pieds. Le concile de Fismes, de 881, présidé par Hincmar, archevêque de Reims, adressa à ce sujet de pressantes exhortations aux rois et aux évêques. Il réclama la liberté des élections épiscopales que les princes avaient usurpées, la restitution des biens d'Église qu'ils donnaient à qui bon leur semblait; mais ces paroles sévères ne portaient aucun fruit. Dans quelques pays s'était introduit l'usage barbare de piller le palais et les biens de l'évêché durant la vacance. Le concile signalait comme une des causes principales de la décadence de l'Église, les entraînements du clergé vers les affaires temporelles et les vices du temps. « Nous abandonnons, disaient les Pères, le ministère de la prédication. Nous sommes appelés évêques pour notre châtiment, nous qui avons les honneurs et non les vertus de l'épiscopat. Ceux qui nous sont confiés délaissent Dieu, et nous gardons le silence. Ils tombent dans les enfers, et nous ne leur tendons pas la main. Ils périssent chaque jour par leur iniquité, et nous les voyons avec indifférence marcher à leur perte. Comment pourrions-nous d'ailleurs corriger la vie des autres, quand nous négligeons de réformer la nôtre! »

Telle était la dissolution du clergé inférieur, qu'en 889, Riculfe, évêque d'Orléans, fut obligé, dans une instruction adressée à ses curés, de leur défendre de fréquenter les cabarets, de s'enivrer aux repas donnés pour les anniversaires des morts, de chanter à table, de vivre avec des femmes dans une même maison. A ces défenses, les conciles de Mayence et de Metz, assemblés l'année précédente, joignirent celle de porter des armes et des habits séculiers. Celui de Tribur, près Mayence, en prononçant des peines canoniques contre les homicides, condamna les clercs et les moines apostats, les religieuses qui se mariaient au mépris de leurs vœux, les unions adultères entre personnes qui avaient conspiré la mort du premier mari [895].

Le nombre des grands et saints religieux tendait chaque jour à diminuer. Les monastères qui n'avaient pas été ruinés par les

Normands ou qui s'étaient relevés de leurs ruines, étaient souvent agités par des divisions intestines qui rendaient toute direction impossible. Paschase Radbert, n'ayant pas pu parvenir par persuasion et par châtement à vaincre l'insubordination des moines de Corbie, avait pris le parti d'abdiquer sa dignité. Ratgaire, abbé de Fulde, imitant les mœurs barbares des seigneurs, avait entretenu lui-même le trouble dans sa communauté en traitant inhumainement ses frères. Dans la plupart, la règle canoniale, qui avait remplacé celle de saint Benoît, n'était pas même observée. On voyait des religieux se parer de vêtements somptueux, sortir à leur gré du cloître, négliger la prière, fermer l'oreille aux avis de leurs supérieurs. Il existait sans doute encore des hommes saints, instruits, respectés, dans les communautés où, par une rare exception, la régularité et les études étaient restées florissantes ; mais l'ordre bénédictin ne présentait plus cet ensemble d'hommes distingués qui avait assuré son influence dans les siècles précédents. Les ténèbres de l'ignorance s'amassaient de plus en plus épaisses. Alors qu'il n'y avait place que pour le métier des armes, on taxait le culte des lettres de superstitieuse oisiveté. Les conciles, devenus plus rares, vers la fin du siècle et le commencement du suivant, malgré les recommandations de celui de Mayence, qui attribuait en partie à leur interruption les calamités publiques, ne s'occupaient que de difficultés particulières, de rivalités entre les princes et les partis, de l'envahissement des biens d'Église, de la corruption du clergé. Il n'était fait mention des monastères que pour déplorer leur ruine et le sort des religieux qui, dispersés par les invasions, erraient de tous côtés, sans pasteurs, sans secours, ne sachant où se réfugier, exposés à rompre leurs vœux.

La cessation du protectorat exercé par les empereurs franks dans l'élection et la défense des souverains Pontifes, au lieu de donner une plus grande liberté à ces derniers, les abandonnait à la turbulence des seigneurs qui, devenus tout-puissants dans Rome, combattaient à l'intérieur cette autorité qui s'était étendue sur le monde entier et s'efforçaient d'élever sur le siège apostolique des hommes placés sous leur dépendance, afin d'assurer leur propre

tyrannie et de mettre la main sur les richesses de l'Église. Les bénéfices ecclésiastiques étaient donnés, en Italie comme en France, à des laïques, à des militaires, à des femmes; les biens des évêchés et du saint-siège étaient envahis. Les Sarrasins d'Afrique, maîtres de la Sicile, profitant de la division des seigneurs italiens ou s'alliant avec eux, ravageaient le midi de la Péninsule, espéraient y établir leur domination, venaient mettre le siège devant Rome qui appelait en vain Charles-le-Chauve à son aide contre leurs attaques et contre l'arrogance des barons. Après la mort de Nicolas I^{er}, le dernier des grands et saints pontifes, dont les siècles précédents avaient offert de si nombreux modèles, s'ouvrit une série de papes qui furent pour la plupart les créatures, les instruments ou les jouets des factions. Leur faiblesse, leur ambition, leur immoralité, inaugurèrent l'âge de fer du pontificat et une des époques les plus désastreuses pour l'Église. « Jamais, » dit Baronius, elle ne fut plus en danger de périr, si la chose » était possible, que par les guerres, les tumultes, les crimes de » ce siècle turbulent, auquel sa stérilité pour le bien mérite jus- » tement le nom de siècle de fer; la hideur débordante du mal, » le nom de siècle de plomb; la disette d'écrivains, le nom de » siècle d'obscurité. »

Au milieu de cette dissolution qui semblait tout entraîner dans une ruine universelle, le clergé seul, malgré ses vices, conservait conscience de ses fautes, les condamnait avec sévérité et ne désespérait pas de l'avenir. En 909, dans cette même année où, par un dessein encore caché de la Providence, devait être jeté le germe de la rénovation future, l'épiscopat français jeta encore un cri d'alarme. Hérivée, archevêque de Reims, convoqua à Trosly, près Soissons, un concile auquel assistèrent Guy, archevêque de Rouen, Rodolfe, évêque de Laon, Herluin, de Beauvais, Rambert, de Noyon, Létald, de Châlons, Abbon, de Soissons, Étienne, de Cambrai, Hubert, de Meaux, Otfrid, de Senlis, Étienne, de Térouanne, Otgair, d'Amiens, qui tous avaient vu leur diocèse ravagé par les Normands. Les Pères, « que les invasions des païens, les troubles du royaume, les infestations des faux chrétiens, avaient

empêchés de se réunir depuis quelques années, s'occupèrent de l'état de l'Église et du royaume. Hérivée en fit l'ouverture par un tableau émouvant de la désolation où se trouvaient l'un et l'autre. La religion chrétienne, dit-il, paraît sur le penchant de sa ruine, le monde entier est livré à l'esprit du mal, et nous ne pouvons méconnaître la colère de Dieu dans les fléaux dont il nous accable. Les terres sont frappées de stérilité, la mortalité fait chaque jour de nouveaux ravages. Les villes sont saccagées, les monastères pillés ou détruits. Les campagnes sont réduites en solitude. Le glaive vengeur a pénétré jusqu'au fond de l'ame. Ce sont nos péchés, ce sont les péchés du peuple confié à notre garde, qui attirent sur nous ces cruels châtimens. La voix de nos iniquités est montée jusqu'au ciel. L'adultère, le sacrilège et l'homicide inondent la face de la terre. Au mépris des lois divines et humaines, des mandemens des évêques, chacun vit au gré de ses passions; le plus puissant opprime le plus faible; les hommes sont semblables aux poissons de la mer dont les plus grands dévorent les plus petits. L'ordre entier de l'Église est confondu, renversé. Et nous, qui sommes honorés de l'épiscopat, que ne peut-on pas nous reprocher? Hélas! nous portons le nom glorieux d'évêques et nous n'en remplissons pas les devoirs; nous laissons le troupeau du Seigneur s'égarer et se perdre. Quelle ne sera pas notre confusion lorsque nous comparatrons devant le Pasteur éternel? On nous donne ici-bas le nom de pasteurs, et nous paratrons là-haut sans pouvoir présenter nos brebis.

Au lieu de porter, à l'exemple de la plupart des conciles, des canons qui restaient sans autorité, les Pères rédigèrent une longue exhortation divisée en quinze chapitres, concernant les relations des princes avec l'Église, la discipline ecclésiastique, les mœurs du siècle. Le premier rappelait les rois et les grands au respect des évêques et des clercs, expliquait les relations de la royauté et de l'épiscopat. Le second, qui renferme une sorte de politique chrétienne, traçait les devoirs des rois. Le troisième était relatif aux monastères. Les uns, disaient les Pères, avaient été détruits et brûlés par les païens, les autres, dépouillés de leurs biens,

étaient comme détruits. Dépourvus de leurs recteurs légitimes, soumis contre l'autorité de l'Église à des supérieurs étrangers et incapables, partie par indigence, partie par le mauvais vouloir ou l'iputilité des supérieurs, ils vivent sans aucune règle. Leurs habitants, qui ne devraient être occupés que de religion et de sainteté, oubliant le but qu'ils se sont imposé, s'adonnent, les uns aux affaires temporelles, les autres, poussés par la nécessité, quittent leurs cloîtres et se joignent aux séculiers. On voit dans les monastères d'hommes, de femmes, de chanoines, des abbés laïques demeurer avec leurs femmes, leurs filles, leurs soldats et leurs chiens. Dans ceux même qui ont conservé la régularité, ces supérieurs laïques habitent au milieu des prêtres et des religieux, en qualité de seigneurs et maîtres. Par une perversion de tout ordre, ils s'érigent en juges de leur vie, de leurs mœurs, d'une règle qu'ils ne connaissent pas. Les Capitulaires recommandent aux abbés d'expliquer la règle à leurs moines et de l'observer avec eux. De pareils abbés ne peuvent pas même la lire, et si on leur présente le livre, ils répondent par ces mots d'Isaïe : « Je ne sais pas lire. »

Le concile, remarquant que la vie monastique ne pouvait être rappelée à son ancien état que par les soins des abbés réguliers, défendait de choisir dorénavant en cette qualité d'autres personnes que celles qui étaient engagées dans les ordres. Il invitait les moines et les religieux à vivre dans la sobriété, la simplicité, la piété, à prier pour le salut des rois, pour la paix du royaume et de l'Église. Il leur défend de s'occuper d'affaires temporelles, de rechercher les vanités du siècle, de porter des habits et des parures qui seraient indécents même pour des laïques pieux. Il déclare excommuniés ceux qui envahissent ou retiennent les biens des églises, il ordonne de payer la dîme, défend d'exiger aucune redevance des prêtres, et à ces derniers de demeurer avec des femmes. Tant que les privilèges de l'Église, ajoute-t-il, ont été respectés, l'état du royaume s'est non-seulement maintenu, mais encore a prospéré. Dès qu'on a commencé à les mépriser, l'état du royaume est allé chaque jour en déclinant. Après avoir été autrefois florissant il se trouve aujourd'hui réduit presque à rien.

Aucun des désordres qui souillaient le monde n'échappait à la censure des évêques. Faiblesse et discorde des grands, usurpation sacrilège des biens des églises, insultes, rapines, exactions, dirigées contre le clergé, oppression des pauvres et des faibles, rapt de jeunes filles et de religieuses, unions incestueuses, concubinages, parjures, mensonges, procès, homicides, usures, débauches, bestialité, magie, sortilèges, maléfices, divination des songes, ils flétrissaient tous les vices et rappelaient les fidèles à leurs devoirs, en s'appuyant sur le texte des livres saints, sur la doctrine des Pères, sur les Capitulaires des rois et les décisions des conciles. ¹

¹ Labbe, Conc., t. IX, p. 521.

FONDATION DE CLUNY.

[909—927]

I

Guillaume-le-Pieux, duc d'Aquitaine.

Tel était en France l'état de la société et de l'Eglise, lorsqu'un des grands vassaux du Midi, s'il est permis de donner ce nom à un seigneur qui s'était rendu presque indépendant, pensa à réaliser un de ces projets qui reprenaient une faveur nouvelle, le projet de fonder un grand monastère. C'était Guillaume, comte d'Auvergne, de Velay, de Bourges, marquis de Gothie et duc d'Aquitaine.

Il appartenait à une famille qui trouva en lui l'apogée de sa grandeur et vit commencer son déclin. Bernard son père, comte d'Auvergne et d'une partie du Limousin, était Aquitain d'origine. Fidèle aux instincts de sa race, il avait lutté avec courage contre la domination franke, lutte dans laquelle l'élément latin repoussait l'élément germanique et tendait à se séparer profondément de lui. Ce fut dans cette lutte qu'il trouva le principe de la puissance qu'il transmit à son fils; reprenons les choses de plus haut.

Charlemagne avait compris la nécessité de donner à l'Aquitaine une organisation distincte au milieu de son vaste empire. En 780, il fit sacrer à Rome roi d'Aquitaine et de Séptimanie Louis, son troisième fils, qui n'était âgé que de trois ans et qui régna plus tard

sous le nom de Louis-le-Débonnaire. Le jeune roi alla habiter au milieu de ces populations du Midi qu'il fallait ménager, et qu'il était plus facile de rattacher à l'empire, comme royaume vassal, avec une administration particulière, que de les incorporer complètement. En effet, entre ces populations et les populations frankes, tout était dissemblable. L'origine des unes était ibérienne, celle des autres était germanique. Au nord, on parlait l'idiome francique; on vivait sous la loi franke ou burgonde; les traditions scandinaves se mêlaient aux croyances chrétiennes. Au midi, c'était la langue romane mêlée d'un reste d'idiome grec et ibérien, c'étaient la loi romaine, les souvenirs du paganisme grec et latin; dans les monuments, les institutions et les mœurs dominait l'influence de la civilisation d'Athènes et de Rome.

Lorsque Louis parvint lui-même à l'empire, il créa le second de ses fils, Pépin, roi d'Aquitaine [817], afin de conserver un pouvoir au moins nominal sur ces contrées, au sein desquelles il s'était fait aimer par son courage, par la pureté de ses mœurs, par sa piété et son zèle à relever les églises. Pépin, malgré sa vie crapuleuse, imitant l'exemple de son père, gouverna avec ménagement, repoussa avec vigueur les invasions sarrasines, et, s'identifiant aux habitudes des populations, parvint à se faire adopter par ces méridionaux turbulents, comme le représentant de leur nationalité. Aussi, lorsque le faible Louis, cédant aux intrigues de l'impératrice Judith de Bavière, sa seconde femme, et de son amant Bernard, duc de Barcelone, chef du palais, essaya de déposséder Pépin au profit de Charles, fils de Judith, la guerre qui éclata entre le fils et le père ne fit que creuser davantage l'antipathie profonde qui existait entre la race latine et la race franke. Louis vit déjouer ses efforts pour établir Charles au cœur du pays. A la mort de Pépin I, en 838, les Aquitains se soulevèrent en faveur de Pépin II; et le malheureux roi, repoussé et battu plusieurs fois par le fils et le petit-fils, mourut en laissant son nom maudit dans ces pays où il avait été béni autrefois.

Ses deux fils Lothaire et Charles-le-Chauve ensanglantèrent pendant plusieurs années ces provinces, sans parvenir à s'en emparer.

Il leur eût été impossible de les faire entrer dans le partage conclu entre eux, en 843, par le traité de Verdun, si Pépin II ne se fût rendu odieux par ses vices, par son inaction contre les Normands, s'il n'eût été déposé par ses sujets, et condamné à mort dans le concile de Pistes comme apostat et ennemi de la patrie. Charles-le-Chauve ne fit lui-même reconnaître son autorité aux Aquitains qu'en leur donnant successivement pour souverains ses fils Charles et Louis-le-Bègue, sous la tutelle de trois seigneurs qui, au milieu de cette anarchie et des invasions normandes, s'étaient rendus les véritables maîtres du pays, par l'étendue de leurs possessions, par leur ambition et leur bravoure. C'étaient les marquis de Toulouse, de Gothie et d'Auvergne, tous les trois nommés Bernard.

Appelé à la couronne de France, en 877, Louis-le-Bègue, qui depuis dix ans régnait en Aquitaine, afin de conserver des partisans dans ce pays, y distribua à qui en demanda des abbayes, des comtés et des terres ; mais les seigneurs, irrités de ces dons faits sans leur consentement, se réunirent pour lui enlever le sceptre et la couronne. Les chefs du complot étaient Boson, duc de Provence, dont la suzeraineté s'étendait sur la rive droite du Rhin et la rive gauche de la Saône, Bernard, marquis de Gothie, et Bernard, comte d'Auvergne. Ils ne voulaient point d'un roi assez puissant pour leur faire sentir le poids de son autorité et gêner leur indépendance. Louis, plutôt que de courir la chance d'une longue guerre, préféra faire de nombreuses concessions aux conjurés qui consentirent à se recommander à lui. Il admit le duc Boson et Bernard d'Auvergne au nombre de ses conseillers. Il fit excommunier, en 878, au concile de Troyes présidé par le pape Jean VIII, Bernard de Gothie, qui seul refusa de se soumettre ; il lui enleva son duché et le donna à Bernard d'Auvergne. Cette donation ajoutait aux possessions déjà considérables de ce dernier les comtés de Narbonne, de Béziers, d'Agde, de Lodève, de Maguelonne et de Nîmes. Le duc dépossédé se réfugia en Bourgogne, dans les comtés de Mâcon et d'Autun.

Louis se préparait à l'y attaquer, lorsqu'une maladie de lan-

gueur l'arrêta à Troyes. Il confia, par son testament, la tutelle de Louis son fils aîné, qui venait de ceindre le bouclier militaire, à Bernard d'Auvergne, et l'envoya faire ses premières armes avec Bernard, Bosen et Hugues-l'Abbé contre Autun et Mâcon. Sa mort, qui remettait en question la couronne, les obligea de rebrousser chemin. Dans un plaid convoqué à Meaux, le fidèle Bernard fit acclamer comme rois Louis et Carloman, les deux fils aînés de Louis-le-Bègue. Les seigneurs donnèrent à l'un le nord, à l'autre le midi de la France. Gozelin, abbé de St-Germain des Prés et de St-Denis, chancelier du roi, et Conrad, comte de Paris, frère de Hugues-l'Abbé, ayant de leur côté réuni une assemblée à Creil-sur-Oise, dans le but d'offrir la couronne à Louis II, troisième fils de Louis-le-Débonnaire, roi de Bavière et de Germanie, les partisans des fils de Louis-le-Bègue obtinrent sa renonciation moyennant l'abandon de la Lorraine, et se hâtèrent de faire sacrer les deux jeunes princes par l'archevêque de Sens, au couvent de Ferrières [879].

Un nouvel évènement vint, la même année, mettre à l'épreuve la fidélité que Bernard devait garder jusqu'à la fin envers cette faible descendance de Charlemagne, dont la puissance tombait chaque jour en lambeaux. Bosen, duc de Provence, beau-frère de Charles-le-Chauve qui avait épousé sa sœur Richilde, se déclara indépendant. Il avait reçu de lui le duché de Provence avec le titre et les honneurs de la royauté, à la condition de lui prêter hommage, car Charles était jaloux, dit la chronique de Centule, de commander à des rois, à la manière des anciens empereurs. Charles, à la mort de Louis II, ayant été élu roi d'Italie, créa Bosen son lieutenant avec le titre de duc de Pavie, titre qui lui fut conféré en lui plaçant sur la tête une couronne ducale. Bosen s'intitulait archimandrite du sacré palais et délégué impérial ; il possédait d'importantes abbayes en commende : sa puissance, après la royauté, était sans égale. Mais, ne pouvant contenir plus longtemps son ambition, poussé par sa femme Ermengarde, fille unique de Louis II, qu'il avait enlevée et qui était jalouse de voir son mari régner au même titre que son père, il brisa son serment de vas-

salité envers les fils de Louis-le-Bègue, et, en 880, il se fit couronner roi de Provence et de Bourgogne par les archevêques de Besançon, Lyon, Vienne, Tarentaise, Aix, Arles, et par dix-huit de leurs suffragants réunis à Mantale en Savoie.

Les prélats et les barons déclaraient dans l'acte d'élection que le peuple ne possédait plus de protecteur depuis la mort de Louis-le-Bègue, et que Boson était le plus capable de le défendre. Le nouveau royaume, dont les limites n'ont pas été fixées d'une manière précise, embrassait les contrées situées entre le Rhône et les Alpes, depuis Lyon jusqu'à la mer, c'est-à-dire la Provence, le Dauphiné, le Lyonnais, la Savoie, la Franche-Comté, les comtés de Chalon, d'Autun et de Mâcon, les diocèses de Viviers et d'Uzès dans le Languedoc, et une partie de ceux de Vienne, de Valence, d'Avignon, en deçà du Rhône. Carloman, dans le partage duquel était tombé le midi de la France, n'était pas disposé à laisser Boson en paix. Il appela à son aide Louis son frère et Charles-le-Gros, roi d'Allemagne, leur cousin. Tous trois descendirent en Bourgogne, mirent en fuite les troupes de Boson sur les bords de la Saône¹ et le dépouillèrent du comté de Mâcon qu'ils donnèrent à un de leurs alliés Bernard-Plante-velue, de celui d'Autun dont ils investirent Richard, fils de Beuve, comte des Ardennes. La ville de Vienne, défendue avec courage par Ermengarde, tandis que son mari harcelait les assiégeants avec des montagnards des Alpes, résista pendant deux années. Ce fut sous ses murs qu'en 888 Bernard d'Auvergne perdit la vie dans une rencontre.

Nous avons rappelé ces événements déjà connus, afin de signaler les causes et l'étendue de la puissance de Bernard. Ses États, situés entre les Wascons d'un côté et les Franks de l'autre, séparés de la Provence par les rives du Rhône, occupaient le centre méridional de la France. Maître du Berry qui confinait à la Touraine, il était le gardien naturel des rives de la Loire, et opposait un obstacle aux Normands qui la remontaient sans cesse

¹ Une tradition locale place le lieu de cette bataille au-dessous de Mâcon, entre Crèches et Romanèche.

sur leurs barques et tentaient de pénétrer dans le Midi. Il pouvait même protéger le duché de France qui se prolongeait au-dessous d'Orléans sur les deux rives du fleuve. Par son duché de Gothie, qui s'étendait du Rhône aux Pyrénées, d'Avignon à Narbonne, des Cévennes à la Méditerranée, il empêchait l'ambitieux Boson de porter ses limites jusqu'à la mer; il contenait dans leurs montagnes les Wascons dont les soulèvements ne cessaient de troubler le Midi.

Ce système de défense, dont la nature avait placé le centre dans les montagnes d'Auvergne, rendait précieuse à la royauté franke la fidélité du comte d'Auvergne. Aussi, lorsqu'après la mort de Bernard, Guillaume son fils demanda à Charles-le-Gros de donner au chapitre de Saint-Cyr de Nevers, l'abbaye de Saint-Pierre d'Iseure, près de Moulins, et la cellule de Saint-Révérien, dans l'Autunois, pour le repos de l'âme de son père, l'empereur s'empressa d'accéder à cette demande, en des termes qui témoignaient à la fois de sa reconnaissance envers le père et du désir de se ménager la fidélité du fils. Il rappelait, dans la charte de donation, la confiance, la vigueur, l'inébranlable fidélité avec laquelle le glorieux comte et marquis Bernard s'était toujours opposé à ses ennemis, aux trompeurs et aux dévastateurs du royaume, notamment au tyran Boson, et l'ardeur de dévouement avec laquelle il était mort en combattant pour son roi. ¹

Bernard, marié deux fois, ne paraît pas avoir eu d'enfants de sa première femme Liutgarde; mais d'Ermengarde, fille de Warin, comte d'Auvergne, il laissa une descendance nombreuse: Guérin, qui prit comme son père le titre de comte; Guillaume, dont nous allons parler; une fille que le dernier eut dessein de marier avec Géraud, comte d'Aurillac; Norbert, évêque du Puy; Adelinde, mariée à Acfred, comte de Carcassonne; Ava, qui embrassa la vie religieuse, devint abbesse et donna à son frère Guillaume la terre de Cluny. Ainsi, le siècle et l'Eglise se partagèrent cette race puissante, dont le principal représentant allait résumer dans sa

¹ Achille Allier, Ancien Bourbonnais, t. I, p. 157. — *Annal. Ordinis Benedictini*, t. III, p. 257.

personne la gloire de la domination temporelle et celle de la piété active, selon l'idée que l'on s'en faisait à cette époque. ¹

On ne sait rien de Guérin qui mourut jeune et sans laisser de postérité, car Guillaume succéda directement à Bernard en 888. Au milieu de l'esprit de division et d'indépendance qui travaillait les seigneurs, il ne se proposa qu'un but : fortifier la puissance qu'il avait reçue de son père et rester l'arbitre du Midi, en se rattachant les populations et en se rendant nécessaire aux faibles descendants de Charlemagne. Il s'efforça de faire reconnaître sa suzeraineté par les comtes, les vicomtes, les seigneurs secondaires, dont les terres étaient situées dans l'Auvergne, le Velay, le Berry. Il obtint des uns par des dons, il arracha aux autres par des menaces et par la force, le serment de vassalité. Il déploya dans cette entreprise toute l'habileté de son intelligence, l'énergie de son courage, la persistance de sa volonté.

Une alliance élevée vint en aide à son ambition. Il épousa Ingelberge, fille de Boson, roi de Provence. L'appui de ce puissant duc avait paru assez précieux aux enfants de Louis-le-Bègue, pour que Carloman ait demandé Ingelberge en mariage ; et elle lui fut fiancée en 878. Mais la révolte de Boson, son élévation au royaume d'Arles et de Provence, firent échouer ce projet d'union. Il est probable que celle de Guillaume n'eut lieu qu'après la mort de Boson, en 888, à cause de l'inimitié qui avait existé entre le roi d'Arles et Bernard d'Auvergne ². Quoi qu'il en soit, elle lui créait des relations royales et lui ouvrait des chances de fortune plus grandes encore. Boson n'avait laissé qu'un fils, Louis-l'Aveugle, qui lui succéda comme roi de Provence, fut proclamé roi d'Italie et empereur en 901. Sa mort pouvait amener un jour la

¹ On prétend, dit dom Vaissette, que Raculfe, comte de Mâcon, contemporain de Guillaume-le-Pieux, était son frère. Cela ne repose sur aucune preuve. Hist. du Languedoc, t. 1, p. 46. — Baluze a effectivement prétendu que Raculfe était fils de Liutgarde, mais comme une simple conjecture. Voyez sur la famille de Guillaume, Baluze, Hist. de la Maison d'Auvergne, tome 1, p. 3 à 23.

² Selon D. Vaissette. Hist. du Languedoc, id., aucun acte ne donne la date du mariage de Guillaume.

réunion de la Provence et de l'Aquitaine dans la même main. Guillaume avait pour oncle, du côté de sa femme, Richard-le-Justicier, comte d'Autun, à qui Charles-le-Simple donna à titre héréditaire l'investiture du duché de Bourgogne. Enfin Ermengarde, sa belle-mère, petite-fille de Louis-le-Débonnaire, le rattachait à la descendance de Charlemagne, dont le nom conservait encore son prestige, quoique ceux qui le portaient ne fussent plus guère respectés.

L'incapacité de ces rois qui n'étaient rois que de nom donnait toute sécurité à ceux qui s'en constituaient les défenseurs. Les grands fiefs qui se formaient dans les différentes parties de l'empire, pouvaient se consolider avec d'autant plus de succès qu'ils ne se mettaient pas en lutte ouverte avec les idées de légitimité, les droits impériaux, les souvenirs glorieux qui formaient l'apanage de la famille carolingienne. Leur intérêt était de ne pas affecter une autorité qui eût ressemblé à un pouvoir souverain, de maintenir entre eux une sorte d'égalité, de s'opposer à ce qu'une dynastie plus jeune et plus énergique ne reconstituât une royauté dont ils s'étaient partagé les lambeaux.

Aussi, lorsqu'en 888, Eudes, duc de France, fut proclamé roi par les seigneurs de France et de Neustrie, pour prix de sa brillante défense de Paris contre les Normands, après la retraite et la mort de Charles-le-Gros, qui avait honteusement traité avec eux, son élection rencontra une vive opposition parmi les barons du Midi. Ils se déclarèrent en faveur de Charles-le-Simple, fils posthume de Louis-le-Bègue, que les seigneurs avaient éloigné de la couronne après la mort de ses frères Louis III et Carloman, en jetant des doutes sur la légitimité de sa naissance, en prétextant sa jeunesse, en alléguant que la France, attaquée de tous côtés par les Normands, avait besoin d'une main plus ferme pour la défendre.

« Les seigneuries du nord de l'Aquitaine qui étaient les plus
» rapprochées des États d'Eudes, prévoyant sans doute à sa réputation de bravoure qu'il ferait quelque effort pour les soumettre
» à sa domination, se réunirent toutes contre lui dans un état
» d'hostilité plus ou moins prononcée. Les deux principaux chefs

» auxquels se rallièrent la plupart des autres étaient Rainulfe II, » comte de Poitiers, et Guillaume-le-Pieux, comte d'Arvernie et » marquis de Gothie ¹. » Ils trouvèrent des adhérents dans le comte Gausbert, abbé séculier de Saint-Denis et de Saint-Germain des Prés, frère de Rainulfe, dans Ebles son oncle, dans Acfred, comte de Carcassonne, beau-frère de Guillaume. Rainulfe prit l'initiative, et ne se contentant plus de son comté et du titre de duc d'Aquitaine qu'il avait pris quelque temps auparavant, il se fit déclarer à Poitiers, on ne sait comment ni par qui, roi des Aquitains. Mais il n'avait aucune chance de prévaloir sur ses rivaux non moins puissants que lui, car il ne dominait que sur l'Aquitaine occidentale; l'Aquitaine orientale, plus vaste et garnie de villes plus nombreuses, était sous l'autorité du comte d'Auvergne. Eudes entra en Aquitaine vers le commencement de 889, s'empara de Poitiers, et obligea Rainulfe à chercher un asile en Auvergne. Il donna le comté à son frère Robert, qui fut chassé quelques jours après par Adhémar, fils présumé d'Emenon, qui avait été autrefois comte de Poitiers. Eudes accourut en vain pour déposséder Adhémar; il fut battu et obligé de repasser la Loire en laissant un adversaire maître du pays. Quant à Rainulfe, il préféra jurer fidélité au roi des Franks, et se retira à sa cour où il mourut peu de temps après empoisonné. Il laissait la tutelle de son jeune fils naturel, Ebles Manzer, à Géraud, baron d'Aurillac, qui l'avait assisté à ses derniers moments. Géraud, ne croyant pas le fils en sûreté là où le père avait péri de mort violente, fit partir furtivement le jeune homme et le confia à l'honneur éprouvé, à la protection puissante de l'homme qui devenait le représentant du parti aquitain, à Guillaume, comte d'Auvergne.

En 892, les seigneurs d'Aquitaine, conspiraient avec plus d'activité que jamais, afin d'éloigner Eudes du pays et de lui susciter des obstacles au delà de la Loire. Ils étaient d'intelligence avec des seigneurs de Neustrie, avec Foulque, archevêque de Reims, Héribert, comte de Vermandois, Pépin, fils de Bernard, roi d'Italie, descendant

¹ Fauriel, Hist. de la Gaule méridionale, t. IV, p. 438 et suivantes.

obscur d'une branche de la famille carlovingienne. Leur but était d'enlever la couronne à Eudes pour la donner à Charles-le-Simple, âgé de quatorze ans.¹

Eudes descendit une seconde fois en Aquitaine, échoua devant Poitiers, ravagea les pays voisins, traversa rapidement le Limousin, et se porta sur Bourges. C'était la clef de la province, son ancienne capitale, la métropole de l'ouest de la France, une de ses cités les plus riches et les plus populeuses. Il s'en empara avant que Guillaume eût pu pourvoir à sa défense, dépouilla le comte d'Auvergne de tous ses honneurs, par une déclaration solennelle, et conféra le comté de Bourges à un de ses leudes nommé Hugues, avec le titre de vicomte. Il en fit autant à Limoges, et marcha en Arvernie. Mais, dans ce pays de montagnes, il éprouva plus de difficultés dans l'abstention de son adversaire, qu'il n'en eût rencontré dans une résistance ouverte. Les seigneurs se renfermant derrière les murailles de leurs châteaux et dans l'enceinte des villes closes, le laissèrent en tenter inutilement l'assaut, dévaster la campagne, mettre en fuite les serfs qui ne s'étaient pas réfugiés auprès d'eux, brûler leurs maisons et leurs récoltes. Une seule fois, les deux ennemis se trouvèrent en face. Eudes, arrivant sur le bord d'un fleuve, aperçut Guillaume qui l'attendait sur la rive opposée, avec une armée nombreuse. Des raisons inconnues, la crainte de se mesurer ensemble, d'engager le sort de la guerre sur une bataille, les empêcha d'en venir aux mains. Le fleuve qui séparait les deux camps, dit simplement Abbon, empêcha le combat.²

La nouvelle du couronnement de Charles-le-Simple, sacré à Reims par l'archevêque Foulque, rappela subitement Eudes en Neustrie. Il laissa le nouveau vicomte de Bourges continuer ses conquêtes. Une guerre impitoyable éclata entre Hugues et Guillaume. Une sanglante bataille fut livrée entre Bourges et Clermont, sur la limite de leurs comtés respectifs. Hugues avait dans son armée deux

¹ Fauriel, *Hist. de la Gaule méridionale*, t. IV. p. 438 à 443.

² *Abbonis Carmen de Bello Parisiacæ urbis*, lib. II.

hommes de cœur, dit Abbon, Roger, son neveu, et Etienne, soldat plein d'audace. Tous deux tuèrent à Guillaume onze cents archers, sans lasser le courage patient des Auvergnats. Hugues n'avait perdu que cent hommes d'armes, et la mêlée eût pu devenir fatale au comte d'Auvergne, si son adversaire ne fût tombé de cheval et n'eût été fait prisonnier. Amené devant un homme doublement irrité de la perte de ses honneurs et de la perte de ses soldats, le vaincu s'humilia et supplia Guillaume de lui accorder quelque pitié. Il est trop tard, répondit le comte, pour recourir à la prière; et plus prompt que la parole il passa sa lance à travers le corps de son rival. « O douleur ! s'écrie Abbon, vous avez eu » toi, Hugues, à pleurer ta mort, toi, Guillaume, à pleurer ton » triomphe ! »

Guillaume, resté maître de l'Aquitaine, se joignit à Adhémar de Poitiers et à Richard, duc de Bourgogne, et tous trois entrèrent en Neustrie, pour se réunir aux partisans de Charles-le-Simple que venait de renforcer le comte de Flandre. Nous ne raconterons pas les vicissitudes de cette longue guerre dans laquelle Charles, malgré le secours d'Arnulfe, roi de Germanie, fut obligé de se retirer devant les armes d'Eudes et de chercher un asile en Bourgogne, puis en Lorraine. De son côté, fatigué d'une lutte sans issue, convaincu de l'impossibilité de faire rentrer les Aquitains sous son autorité, harcelé par les Normands qui faisaient de nouvelles apparitions dans la Seine et dans l'Oise, sentant ses forces décliner, Eudes prêta l'oreille à des propositions de paix et consentit à partager la royauté. « Se souvenant que le père de Charles avait été autrefois son seigneur, » il lui accorda quelques domaines entre la Meuse et la Seine, et « le reconnut pour son seigneur. » Un certain nombre de barons et d'évêques proclamèrent Charles à Reims pour la seconde fois : parmi eux figuraient Riehard de Bourgogne et Guillaume d'Auvergne [896].

Ce fut le gage de la réconciliation, et si Eudes ne devint roi de fait, il fut du moins reconnu comme tel par la plupart des seigneurs qui lui jurèrent fidélité. Du reste, en Aquitaine comme ailleurs, il laissait ceux qu'il avait combattus plus puissants et plus assurés

de leur indépendance que par le passé. Tant qu'Eudes vécut, Guillaume se contenta de prendre le titre de comte d'Auvergne et de Velay ; mais après sa mort il affecta, avec le titre de duc d'Aquitaine, la domination absolue d'une grande partie du Midi. Dans le Berry, le Limousin, la Saintonge, la Marche, le Velay, dans le marquisat de Gothie, il ne laissa que des vicomtes. La reconstitution d'un grand État, qui fût le représentant des tendances et de la civilisation méridionale, devint le rêve de son ambition. Il parvint à une puissance considérable et respectée, qui lui mérita, de la part de ses contemporains, les noms de Guillaume-le-Fort, de comte illustre par son courage, puissant dans ses armes, de glorieux duc des Aquitains. Il était en effet plus riche et plus puissant que le roi de France. Sa maison, établie sur le pied de celle d'un souverain par la grâce de Dieu, comptait de nombreux officiers, un chancelier, un sénéchal, un bouteiller, un chambellan, etc. Ses plaids rappelaient la solennité des cours plénières. Ses chartes le montrent entouré d'un cortège nombreux d'évêques, d'abbés, de seigneurs, de vassaux d'Auvergne, du Berry et des diverses contrées sur lesquelles il étendait sa puissance. Sa petite cour devint un centre de civilisation. Il y fit élever sous ses yeux, dans l'apprentissage de la chevalerie, une jeunesse nombreuse confiée à sa tutelle par l'usage de la recommandation. Il attira auprès d'elle des hommes de science ; il prêta l'oreille aux enseignements du droit romain ; il parvint à se concilier l'affection de la noblesse aquitaine par un patronage éclairé, généreux ; et après sa mort, on la vit s'attacher étroitement à ses neveux comme aux gardiens préférés de son indépendance. ¹

Plus encore que son père, en qui dominaient avant tout les instincts guerriers, Guillaume était accessible aux vertus civiles et aux intentions pieuses. Jeune encore, il avait été *recommandé* à son parent Gérard, baron d'Aurillac, et les exemples de douceur et de piété dont ce seigneur le rendit témoin laissèrent dans son esprit des traces ineffaçables. Son amitié et sa vénération pour ce guide

(1) Voy. Michel, l'Ancienne Auvergne et le Velay, in-fol., t. II, p. 87.

de ses jeunes années ne se démentirent jamais dans les moments les plus orageux de sa carrière. Son ambition ne fut point offensée quand Géraud refusa de se détacher du parti du roi Eudes, à qui il était lié par serment, et de reconnaître sa suzeraineté. Il ne se sentit point blessé dans son amour-propre, lorsque, proposant au baron d'Aurillac une de ses sœurs en mariage, mariage que sa mère Ermengarde désirait encore plus vivement, et que lui dépeignant avec chaleur le bonheur qu'il éprouverait à se voir revivre dans son fils, il obtint du chaste seigneur qui s'était voué au célibat cette seule réponse : Il est plus profitable de mourir sans fils que d'en laisser de méchants. ¹

Sous l'impression de ses souvenirs, peut-être d'après les conseils et les exemples de Géraud, d'après ceux de sa mère Ermengarde qui survécut plusieurs années à son époux, il s'appuya vers la fin de sa vie sur le clergé ; il fit du bien aux églises et aux monastères.

Il occupait dans l'Eglise un rang qui lui imposait presque l'obligation de se montrer généreux envers elle. Comme son père Bernard, comme son frère aîné Guérin, il portait le titre d'abbé du chapitre de Brioude. Ainsi que nous l'apprend Sidoine Apollinaire, on gardait dans cette ville les reliques de saint Julien, soldat légionnaire, qui s'était enfui de Vienne sa patrie, sous l'empire de Dioclétien, et était venu chercher en Auvergne un abri contre la persécution. Il y avait été décapité, et des bergers ayant trouvé son corps l'ensevelirent dans un lieu sur lequel on bâtit une église qui attira de nombreux pèlerins. Vers le commencement du huitième siècle, cette église ayant été détruite par les Sarrasins, le comte Bérenger la fit rebâtir à une lieue de l'Allier, dans une situation plus retirée, autour de laquelle les habitants de la ville ruinée fondèrent une nouvelle Brioude. Le comte institua également, pour la défense du saint tombeau et des pèlerins, une milice chevaleresque recrutée parmi la plus haute noblesse de la province.

¹ Odo Cluniacensis, Vita S. Geraldii Aureliacensis, livre I, ch. 34, Bibl. Cluniacensis, p. 82.

Lorsque le danger eut cessé, cette milice fut transformée en un chapitre de chanoines nobles. Louis-le-Débonnaire lui céda le comté de Brioude ; les comtes d'Auvergne, les évêques de Clermont, les rois de France augmentèrent ses richesses ; il ne relevait, pour le spirituel, que du pape, et, pour le temporel, que du roi de France.¹

Les comtes d'Auvergne avaient acquis par leurs bienfaits un droit de haut patronage sur ce chapitre. Ils prenaient le titre d'abbé, recteur, ou prévôt laïque de cette église. Un abbé ou prévôt prêtre était chargé de maintenir parmi les chanoines la régularité. Afin de les aider à la garder, Guillaume leur donna, avec réserve d'usufruit, plusieurs métairies en Auvergne. Il restaura leur église ; il leur fit des présents comme en avait fait son père et toute sa famille [898]². Aussi sa mémoire resta vénérée dans la communauté, dont les prières confondirent dans un même souvenir son nom, celui de son père, ceux de ses neveux Guillaume et Acfred.³

Sa mère Ermengarde ayant, dans une extrême vieillesse, établi un monastère de femmes à Blesle, près de Brioude, il pensa, lui aussi, à créer ces fondations religieuses qui lui valurent de la part des moines les titres d'homme excellent, digne de louanges en beaucoup de choses, bon, très libéral, alliant avec une habileté merveilleuse et à un égal degré la gloire des armes à celle de la foi, et par-dessus tout, le nom de Guillaume-le-Pieux, que l'histoire lui a conservé.

Après avoir passé la meilleure partie de sa vie à affermir sa puissance, il la voyait, dans un avenir prochain, exposée à tomber en des mains étrangères. Au lieu d'une famille nombreuse, qui était un gage de force et de durée, il n'avait eu de sa femme Ingelberge qu'un fils à qui on avait donné le nom de Boson son aieul, et dont la mort prématurée le laissait sans héritier direct. Il avait

¹ Bouillet, Nobiliaire d'Auvergne, t. I, p. 69. Cartulaire de St-Julien-de-Brioude, p. par M. H. Doniol, p. 348, ch. CCCXXXIX.

² Baluze, Hist. de la Maison d'Auvergne, t. II, p. 10.—Ann. Ben., t. III, p. 254.

³ Voy. Acte de fondation de l'abbaye de Chanteuges, Annal. Bened., t. III, p. 707.

adopté son neveu Guillaume, fils aîné de sa sœur Adeline, mariée à Acfred, comte de Carcassonne ; il l'éleva auprès de lui, reporta sur ce jeune homme ses affections et ses espérances. Mais quoique Guillaume possédât une partie de ses vertus, qu'il fût brave comme lui, comme lui favorable au clergé, aimé de la noblesse aquitaine, il devait manquer aussi à l'avenir de sa race et mourir huit années après son oncle, sans laisser de postérité.

Le moment était venu, pour le vieux duc, de penser au salut de son ame, s'il n'en voulait laisser le soin à des héritiers oublieux ou indifférents. Peut-être, la conscience lui parlant en secret, dans la tristesse de l'âge, dans la solitude de sa famille, faisait-elle passer sous ses yeux le long cortège de ses fautes : recherche insatiable du pouvoir, contrées ravagées par les guerres qu'avait suscitées son ambition, hommes sans nombre sacrifiés dans des rencontres meurtrières, peut-être aussi le meurtre du comte Hugues, tué de sa propre main dans un accès de colère, lorsqu'il implorait sa miséricorde. Tous ces souvenirs revenant à sa pensée, avec remords ou avec inquiétude, il pensa à racheter ses fautes, en accomplissant l'œuvre d'expiation et de charité qui était regardée comme la plus méritoire de toutes, c'est-à-dire en fondant un monastère.

L'occasion vint s'offrir d'elle-même à lui. Il possédait dans le comté de Mâcon, non loin des rives de la Saône, des terres et des forêts propices aux plaisirs de la campagne et de la chasse. Des seigneurs de sa cour, des officiers préposés à l'administration de ces domaines, poussaient souvent leurs excursions au delà du fleuve, dans les plaines qui s'étendent jusqu'aux montagnes du Jura, et recevaient l'hospitalité dans le monastère de la Balme situé à leurs pieds. Ils racontaient au comte d'Auvergne la réception gracieuse dont ils avaient été honorés par l'abbé Bernon, les œuvres de charité et de piété dont ils avaient été témoins parmi ses moines. Ces récits d'une régularité presque disparue firent impression sur le duc Guillaume. Un jour qu'il se trouvait dans ses terres du Mâconnais, dans sa villa seigneuriale de Cluny, il pria Bernon de venir le trouver. Bernon se rendit auprès de lui accompagné

d'Hugues, abbe de Saint-Martin d'Autun, avec qui il était lié d'amitié et dont il prenait les conseils dans ses déterminations importantes.¹

Le comte leur fit part de ses projets et les chargea d'explorer les lieux voisins. Mais, avec cette sûreté qui faisait embrasser d'un coup d'œil à ces moines habiles les convenances d'une fondation, tous deux furent d'avis qu'on ne trouverait nulle part un lieu plus propre à recevoir un monastère que Cluny même. Comme Guillaume semblait hésiter à se dépouiller de ces domaines qui étaient sa principale résidence dans le comté, de ces belles forêts et de ces vertes prairies, et qu'il objectait que la chose n'était guère possible, à cause des chasseurs et des chiens qui remplissaient le pays et troublaient le silence des forêts voisines : « Chassez d'ici les chiens, lui répondit en riant Bernon, et remplacez-les par des moines, car vous savez lequel vous sera le plus utile auprès de Dieu, ou des cris des chiens de chasse ou des prières des moines. » Le duc accueillant avec bienveillance ce conseil : « Ton avis est assurément le meilleur, mon père, répondit-il, et puisque tu l'exprimes sans déguisement, qu'il soit fait, avec l'aide du Christ, ainsi que ta bonté nous y exhorte. »²

Afin de mieux assurer cette donation, qui semblait avoir à ses yeux le prix d'un sacrifice pieusement consenti, il voulut lui donner au sein de ses Etats, et dans une circonstance importante, une consécration solennelle. Au mois de septembre 909, la onzième année du règne de Charles-le-Simple, à l'époque où se tenaient ces grandes assises seigneuriales qui avaient succédé aux plaids mérovingiens, et qui étaient destinées à traiter les intérêts les plus importants, à juger les causes des barons et des clercs, Guillaume se rendit à Bourges, la métropole de l'Aquitaine. La réunion était nombreuse et imposante. On distinguait au banc des seigneurs : Ingelberge, femme de Guillaume, Guillaume et Acfred, ses neveux, Odon, comte de Toulouse, son ami, un comte Gontard, le même probablement que Gontard de Poitiers qui fut plus tard comte

¹ Vita S. Hugonis monachi Eduensis. Saec. Bened. t. VII, p. 97.

² Idem.

de Valentinois, Gérard, baron d'Aurillac, Adhémar, sire de Bourbon, d'autres seigneurs et fidèles. Au banc des évêques étaient assis : Adalard de Clermont, Alto, d'un siège inconnu, et au-dessus d'eux, le patriarche de l'Aquitaine, l'archevêque Madalbert, « prélat puissant dans la doctrine, d'un dévouement efficace dans l'exercice de toutes les bonnes œuvres, honoré et aimé entre tous les hommes de son temps, ami de la paix et de la concorde, » enfin, au banc des abbés, Bernon, celui-là même à qui la nouvelle fondation allait être confiée. ¹

Un lévite nommé Odon, dans lequel Mabillon s'est plu à voir ce jeune homme élevé à la cour du duc d'Aquitaine, qui cette année même chercha un asile à la Balme et devint plus tard abbé de Cluny, donna lecture aux seigneurs, aux prêtres et au peuple librement admis à ce plaid, du testament ou acte de fondation. Une plume exercée avait préparé sa rédaction, dans laquelle des considérations d'une piété élevée se mêlaient à des clauses stipulées avec la netteté d'un juriste. Il débutait par des conseils sur l'obligation imposée aux riches de faire de leurs biens un usage utile aux pauvres, sur la nécessité de racheter les péchés par des œuvres charitables, et de témoigner ainsi que le pouvoir et la richesse n'enchaînent pas l'âme de leur possesseur et ne doivent pas lui faire oublier les biens de la vie future. ²

¹ Script. Hist. Franc., t. IX, p. 711.—Ann. Bened., t. III, p. 333.—Historia Patriarcharum Bituricensium, dans Labbe, Bibl. Nova, t. II, p. 70. — La plupart des signatures du testament de Guillaume appartiennent à des personnes inconnues. Nous y retrouverions sans doute les principales familles d'Auvergne, si ces signatures ne consistaient pas dans un simple prénom. Nous nous sommes servi de la copie donnée par dom Bouquet; elle diffère un peu de celle de la Bibl. Cl.; on y trouve de plus le nom du comte Odon. Quant à celui de Boson, fils du fondateur, que quelques auteurs ont cru y voir et qui, selon eux, serait mort à une date postérieure, ce nom aurait dû figurer, si le jeune duc avait été vivant, à la suite de ceux de son père et de sa mère, tandis que c'est celui de Guillaume leur neveu et fils adoptif qui figure en première ligne, après la signature des évêques.

² Odon entra cette année ou l'année précédente à la Balme. Le testament du duc Guillaume respire une tristesse chrétienne que nous retrouverons empreinte dans le livre des Collations, principal ouvrage du second abbé de

- » Pour tous ceux qui considèrent sainement les choses, il est
 » évident que la Providence divine conseille aux riches de faire
 » un bon usage des biens qu'ils possèdent transitoirement, s'ils
 » veulent mériter les récompenses éternelles. C'est ce que la
 » parole divine montre comme possible, c'est ce qu'elle conseille
 » manifestement lorsqu'elle dit : Les richesses de l'homme sont
 » la rédemption de son âme (Proverb. XIII). C'est pourquoi, moi
 » Guillaume, par le don de Dieu, comte et duc, ayant mûrement
 » réfléchi et désirant, quand il en est temps encore, pourvoir à
 » mon salut, j'ai trouvé convenable et même nécessaire de dis-
 » poser au profit de mon âme de quelques-uns des biens qui m'ont
 » été donnés temporellement. Car, puisque je parais les avoir
 » augmentés considérablement, je ne veux pas mériter, à l'heure
 » de ma mort, le reproche de les avoir employés uniquement aux
 » soins de mon corps ; et je préfère me ménager la joie d'en avoir
 » réservé une partie pour mon âme, lorsque le moment suprême
 » me les aura tous enlevés. C'est ce qui semble ne pouvoir être
 » fait d'une manière plus efficace qu'en suivant le précepte du Sei-
 » gneur : Je me ferai des amis parmi les pauvres (S. Luc, XVI, 9).
 » Afin que ce bienfait ne dure pas seulement un temps, mais qu'il
 » se prolonge perpétuellement, je nourrirai à mes frais des per-
 » sonnes vivant ensemble dans la profession monastique, avec
 » cette foi, avec cette espérance que, si je ne puis mépriser moi-
 » même toutes les choses de la terre, en soutenant au moins ceux
 » qui méprisent le monde, ceux que je crois justes aux yeux de
 » Dieu, je recevrai la récompense des justes (Mathieu, X, 41).
 » A tous ceux donc qui vivent dans l'unité de la foi et qui
 » imploront la miséricorde du Christ, à tous ceux qui leur succè-
 » deront et vivront jusqu'à la consommation des siècles, je fais

Cluny. Odon avait acquis à Tours une renommée littéraire qui était connue du duc d'Aquitaine et de l'abbé Bernon. Il est naturel de penser que tous deux lui confièrent la rédaction de cet acte important. Ces mots : *Odo levita ad vicem cancellarii scripsi*, semblent indiquer qu'Odon, qui avait reçu à Tours les premiers ordres de la prêtrise, n'était pas encore moine profès, puisqu'il n'en prend pas le titre.

• savoir que, pour l'amour de Dieu et de notre Sauveur Jésus-
 • Christ, je donne et livre aux Apôtres Pierre et Paul le village
 • de Cluny, situé sur la rivière de Grosne, avec son courtil et sa
 • manse seigneuriale, avec la chapelle qui est dédiée en l'honneur
 • de sainte Marie, mère de Dieu, et de saint Pierre, prince des
 • Apôtres, avec toutes les propriétés qui en dépendent, fermes,
 • chapelles, esclaves des deux sexes, vignes, champs, prés, forêts,
 • eaux, cours d'eau, moulins, produits et revenus, terres incultes
 • ou cultivées, sans aucune réserve. Toutes ces choses sont situées
 • dans le comté de Mâcon ou aux environs, chacune renfermée
 • dans ses confins. »¹

Le duc associait, suivant l'usage, les membres de sa famille et tous les membres de l'Église aux bénéfices spirituels qu'il espérait retirer de cette libéralité. Le nom du roi Eudes, qu'il avait reconnu pour son seigneur et qui était mort depuis onze ans, venait en première ligne, comme un souvenir de la fidélité qu'il lui avait jurée, comme une réparation, un dernier bienfait dont il s'acquittait envers sa mémoire.

• Moi Guillaume, avec mon épouse Ingelberge, je donne ces
 • choses aux Apôtres déjà nommés, d'abord pour l'amour de Dieu,
 • ensuite pour l'ame de mon seigneur le roi Eudes, pour celle de
 • mon père et de ma mère, pour moi et pour ma femme, c'est-à-
 • dire pour le salut de nos ames et de nos corps, pour l'ame d'Ava,
 • ma sœur, qui m'a laissé ces possessions par testament, pour les
 • ames de nos frères et de nos sœurs, de nos neveux, de tous
 • nos parents des deux sexes, pour nos *fidèles* attachés à notre
 • service, pour le maintien et l'intégrité de la foi catholique.
 • Enfin, puisque, comme chrétiens, nous sommes tous unis par
 • les liens de la foi et de la charité, que cette donation soit faite
 • encore pour les orthodoxes des temps passés, présents et futurs.»

Guillaume esquissait ensuite en quelques lignes le genre de vie édifiant qu'il attendait des religieux appelés à vivifier le nouveau

¹ Cluniacum villam.... cum cortile et manso indominicato.... exitibus et regressibus. Voyez sur ces dernières expressions, dont le sens a été controversé, le Glossaire de Du Cange.

monastère, et on peut dire que ses vœux ressemblaient presque à des pressentiments. Il ne touchait qu'un mot des bienfaits qu'ils devaient répandre autour d'eux, pour y revenir un peu plus loin avec insistance.

« Je donne, à la condition qu'un monastère régulier sera
 » construit à Cluny en l'honneur des Apôtres Pierre et Paul,
 » que là se réuniront des moines vivant sous la règle de Saint-
 » Benoit, qui, à perpétuité, posséderont, détiendront, gouverne-
 » ront les biens donnés, de telle sorte que cette vénérable maison
 » soit sans cesse pleine de vœux et de prières, qu'on y vienne
 » rechercher, avec un vif désir et une ardeur intime, les douceurs
 » d'une conversation avec le ciel, que des demandes et des suppli-
 » cations y soient adressées sans relâche à Dieu, tant pour moi
 » que pour les personnes dont le souvenir a été rappelé plus haut.
 » Nous ordonnons aussi que notre donation serve à perpétuité de
 » refuge à ceux qui, sortis pauvres du siècle, n'y apporteront autre
 » chose que leur bonne volonté, et nous voulons que notre
 » superflu devienne leur abondance. Que les moines et toutes les
 » propriétés ci-dessus dites soient sous la puissance et domination
 » de l'abbé Bernon, qui, tant qu'il vivra, les gouvernera selon sa
 » science et son pouvoir. »

Afin que rien ne vînt troubler les religieux dans l'observance de la règle bénédictine, que la surveillance qui appartenait aux évêques sur les cloîtres ne dégénéra pas en une direction gênante ou oppressive, Guillaume, suivant un usage devenu de plus en plus fréquent, exemptait l'abbaye de la juridiction épiscopale et la plaçait sous la protection du Pontife romain : « Après sa mort (de Bernon),
 » que les moines aient le pouvoir et la liberté d'élire pour abbé et
 » recteur, suivant le bon plaisir de Dieu et la règle promulguée
 » par saint Benoit, le moine de leur ordre qu'ils préféreront, sans
 » que notre pouvoir ou celui de tout autre puisse contredire ou
 » empêcher cette élection religieuse. Mais, tous les cinq ans, ils
 » paieront à Rome dix sous d'or pour l'entretien du luminaire de
 » l'Église des Apôtres. Qu'ils aient pour protecteurs les Apôtres
 » eux-mêmes, et pour défenseur le Pontife romain. »

Cette exemption de toute juridiction ne constituait pas dans l'Église le droit commun. Saint Benoît avait réservé à l'évêque diocésain une surveillance sur l'élection des abbés et sur les moines. Si ces derniers, ce qui arriva fréquemment dans les temps de décadence, jetaient les yeux sur un candidat indigne, sur un religieux plus disposé à favoriser les abus qu'à les réprimer, l'évêque devait employer son autorité spirituelle et les abbés voisins leurs conseils, les laïques animés d'intentions pieuses devaient prêter main forte, afin d'empêcher un pareil choix ¹. Mais, quand les richesses des monastères se furent accrues, quand les évêques attachèrent plus de prix à la possession des bénéfices ecclésiastiques qu'à l'accomplissement de leurs devoirs, cette protection dégénéra souvent en convoitise, en oppression ; et l'application du conseil de saint Benoît devint pleine de dangers. La dignité épiscopale était le but de l'ambition et des intrigues des laïques ou des clercs ; on y vit élever, par la protection des rois, des ducs et des comtes, des gens de guerre, des gens mariés, ayant femme, enfants et concubines, des clercs sortis à peine de l'enfance, dépourvus d'instruction, de moralité, d'intelligence, n'appartenant à l'Église que par leur habit. Comment pouvait-on compter sur leur zèle pour maintenir la vie chrétienne dans les seuls asiles où elle eût trouvé un refuge ? De là, les exemptions demandées au profit des monastères par leurs fondateurs, exemptions qui étaient devenues générales au dixième siècle, et que les papes accordèrent comme le seul moyen de sauver la régularité, et avec elle l'idéal de la vie chrétienne.

Ces immunités créaient aux abbayes une situation exceptionnelle dans l'Église. Elles leur attiraient un respect particulier ; elles favorisaient l'accroissement de leurs propriétés ; car les fidèles se montraient d'autant plus disposés à leur faire des donations, qu'ils étaient plus assurés de les voir consacrées exclusivement aux besoins des moines, et protégées contre les usurpations des évêques qui s'en emparaient souvent au profit de leur manse épiscopale ou de leur église cathédrale. Il n'était pas permis en effet à ces

¹ Op. S. Bened. Comm. ad Regulam. Migne, Patrol. lat., t. LXXVI, p. 885.

derniers de s'immiscer dans l'administration des monastères exempts, d'y rien changer dans le temporel et la discipline, encore moins d'y remplacer les moines par des chanoines, ce qui arrivait fréquemment dans les monastères soumis, lorsque la ferveur venait à se refroidir et que les religieux réclamaient l'établissement d'une règle moins sévère.

Ces immunités firent bientôt des monastères une puissance qui rivalisa pendant plusieurs siècles avec celle des évêques. Le grand nombre de prieurés qu'ils fondèrent, la multitude des églises qui leur fut donnée pour les desservir, leur conférèrent dans chaque diocèse une influence considérable. Sans cesse en contact avec le peuple dont ils gagnaient la reconnaissance par leurs bienfaits, se rapprochant de lui par la frugalité de leur vie, par la simplicité de leurs mœurs, possédant sur le clergé séculier la supériorité de la piété, de l'instruction, de l'exercice des bonnes œuvres, de l'étendue des propriétés, les moines devinrent les représentants par excellence de la vie évangélique. On s'adressait à eux pour obtenir dans les infirmités du corps et dans les besoins de l'âme des secours et des consolations. On les préférait à des prêtres qui se montraient souvent oublieux des vertus de leur état, orgueilleux, grossiers, ignorants, adonnés aux plaisirs de la chasse, à des habitudes dissolues ou équivoques. Enfin, en relevant directement du saint-siège, les monastères exempts semblaient lui emprunter en partie leur condition d'existence, et participer à la stabilité de ce chef suprême, à qui le Christ avait remis jusqu'à la consommation des siècles le gouvernement et la conservation de son Église.

Sous ce haut patronage qui était comme le régulateur du droit public dans le monde chrétien, et dont les armes spirituelles, parfois méconnues, finissaient toujours par triompher, les moines de Cluny devaient s'efforcer de développer les éléments de prospérité matérielle indispensables à l'exercice des deux grands devoirs dévolus à cette époque exclusivement à l'Église, la charité et l'hospitalité : « Que dans la plénitude de leur cœur et de leur âme, » ils bâtissent eux-mêmes un monastère en ce lieu, selon leur

» pouvoir et leur savoir. Nous voulons encore que, dans notre
 » temps et dans le temps de nos successeurs, autant du moins
 » que le permettront l'opportunité des temps et la situation du
 » lieu, on y exerce chaque jour avec un zèle ardent, envers les
 » pauvres, les indigents, les étrangers, les voyageurs, les œuvres
 » de miséricorde. »

Au nom de ces services qui semblent rappelés à dessein pour toucher ceux à qui s'adressent les supplications qui suivent, le fondateur conjurait les puissances de la terre de ne porter aucune atteinte à la liberté des moines, de ne prétendre aucun droit sur les possessions qu'il leur donnait en toute propriété, en toute souveraineté, et qui ne relevaient d'aucun prince, d'aucun comte, d'aucun évêque. Une de ces formules d'anathème, dont les violences des seigneurs avaient rendu l'emploi fréquent à partir du sixième siècle contre les usurpateurs des biens d'Église, terminait ces dispositions avec une sombre éloquence, et montre combien, au lieu d'espérer, il y avait sujet de craindre pour l'avenir de la fondation nouvelle. ¹

« Il nous a plu aussi d'insérer dans ce testament, qu'à partir de
 » ce jour les moines réunis à Cluny en congrégation seront com-
 » plètement affranchis de notre puissance, de celle de nos parents,
 » des faisceaux de la grandeur royale, et ne seront soumis au joug
 » d'aucune puissance terrestre. Qu'aucun prince séculier, aucun
 » comte, aucun évêque, que le Pontife lui-même de l'Église
 » romaine, par Dieu, en Dieu et tous ses saints, sous la menace du
 » jour redoutable du jugement, je prie et supplie, n'envahisse les
 » possessions des serviteurs de Dieu. Qu'il ne vende, ne diminue,
 » n'échange, ne donne en bénéfice rien de ce qui leur appartient-
 » dra; qu'il n'établisse aucun chef sur eux contre leur volonté.
 » Afin que cette défense enchaîne par des liens plus étroits les

¹ Cluny, dit Thomassin, Discipline de l'Église, livre I, ch. LIII, a été fondé sur un lieu qui ne reconnaissait ni empereur, ni aucun roi, ni aucun évêque. Pierre-le-Vénéral, dans sa vingt-unième lettre, livre I^{er}, adressée au Pape Innocent II, dit : « Terra nostra, ut nostis, sine rege et principe existens, etc. »

» téméraires et les méchants, insistant de nouveau, j'ajoute ces
» choses : je vous conjure, ô saints apôtres et glorieux princes
» de la terre, Pierre et Paul ! et toi Pontife des pontifes du Siègle
» apostolique, de retrancher de la communion de la sainte Église
» catholique et de la vie éternelle, par l'autorité canonique et
» apostolique que tu as reçue de Dieu, les voleurs, les en-
» vahisseurs, les vendeurs de ces choses que je vous donne
» avec une volonté empressée et un cœur joyeux. Soyez les
» tuteurs et les défenseurs de Cluny et des serviteurs de Dieu qui
» y demeureront ensemble, de leurs biens destinés à pratiquer
» l'aumône, à imiter la clémence et la miséricorde de notre très
» pieux Rédempteur. Si quelqu'un, ce qu'à Dieu ne plaise (ce
» qui, je l'espère, par la miséricorde de Dieu et le patronage des
» Apôtres, n'arrivera pas), parmi mes parents, ou parmi les étran-
» gers, de quelque condition et de quelque pouvoir qu'il soit,
» tentait d'ébranler par ruse ou autrement le testament que j'ai
» voulu sanctionner pour l'amour du Dieu tout-puissant et par véné-
» ration pour les princes des apôtres, Pierre et Paul, qu'il encoure
» à l'instant la colère de Dieu tout-puissant ; que Dieu l'enlève
» de la terre des vivants (Apoc. xxii, 19) ; qu'il efface son nom du
» livre de vie (Id. iii, 5) ; que son partage soit d'être avec ceux
» qui ont dit au Seigneur Dieu : Retire-toi de nous (Job xxi, 16) ;
» qu'il soit avec Dathan et Abiron que la terre a engloutis
» dans ses entrailles béantes et que l'enfer a avalés tout vivants ;
» qu'il soit éternellement damné ; que, devenu le compagnon de
» Judas qui a trahi le Seigneur, il soit enchaîné comme lui dans
» des supplices éternels. Et, de peur que dans le siècle présent il
» puisse impunément passer sous les yeux des hommes, qu'il
» éprouve par avance dans son corps les tourments de la damna-
» tion future ; qu'il soit en proie au double supplice d'Héliodore
» et d'Antiochus, dont l'un s'échappa à peine et à demi-mort
» d'une flagellation terrible, dont l'autre, frappé par la main d'en
» haut, périt misérablement, rongé par des milliers de vers, ses
» membres tombant en pourriture ; qu'il ait le même sort que les
» autres sacrilèges qui osèrent profaner le trésor de la maison de

« Dieu. Et s'il ne vient à résipiscence, que le grand porte-clefs de
« la monarchie des Églises, que saint Pierre avec lui, lui ferment
« l'entrée du bienheureux paradis, au lieu d'être pour lui de pieux
« intercesseurs; qu'en outre, selon la loi mondaine, il soit con-
« damné par le pouvoir judiciaire à payer cent livres d'or aux
« moines qu'il aura voulu attaquer, de sorte que ses attaques
« déçues n'obtiennent absolument aucun effet; mais qu'au con-
« traire, ce testament soit revêtu de toute autorité, qu'il
« demeure toujours ferme, inviolé, inébranlable dans toutes ses
« stipulations. Fait publiquement dans la ville de Bourges. »

Tel était cet acte, dont la grandeur à la fois chrétienne et barbare dépeint sous son double aspect la société du temps, société dont les vicissitudes de l'abbaye nous dérouleront plus amplement le tableau. Le clerc qui l'avait préparé s'était inspiré tour à tour d'une précision minutieuse et d'une énergie intraduisible. Comme s'il eût craint de ne pas rendre assez clairement sa pensée, il la retourne sous plusieurs faces et l'exagère jusqu'à la passion.

Ce testament empruntait aux circonstances une valeur juridique particulière. *Actum publice*, ces mots renfermaient, selon la formule du temps, une double indication. Ce n'était point une simple donation, une libéralité dont l'une des parties était libre d'user dans un sens plus ou moins conforme aux intentions du donateur; c'était un contrat contenant des stipulations réciproques, obligatoires, révocables en cas d'inexécution; c'était un acte passé en présence du peuple admis à en entendre lecture; et cette publicité solennelle lui imprimait ce caractère d'authenticité qui résultait sous les Romains de l'insinuation devant la curie, et qui résulte aujourd'hui de l'accomplissement des formalités par lesquelles nos lois placent les contrats sous le sceau du pouvoir public.

La province où devait être située l'abbaye semblait promettre, à en juger par le passé, des gages de sécurité pour l'avenir. La Bourgogne, dont elle occupait l'extrémité méridionale, avait résisté au morcellement féodal qui remaniait fréquemment le territoire d'autres provinces. Elle n'avait cessé d'obéir aux rois franks que

pour être donnée en bénéfice à Richard-le-Justicier, oncle de Guillaume-le-Pieux. Richard veillait avec une main ferme et redoutée au maintien de son unité, qui, datant des temps gaulois, était circonscrite dans les anciennes limites de la confédération éduenne, et qui s'étendait d'Auxerre à Mâcon et de la Loire à la Saône. Les invasions du Nord et du Midi n'y avaient pas laissé de traces durables. En 888, une bande de Normands ayant fait irruption, par Dôle et Dijon, jusqu'à Chalon et Autun, le duc les poursuivit jusqu'à Saint-Florentin près d'Auxerre, et tira de leurs dévastations une vengeance éclatante. On le regardait comme un des grands vassaux qui avaient été les plus heureux dans leurs armes contre les barbares. Aussi, en 911, fut-il appelé par Watelm, évêque de Chartres, avec Robert de Paris et Ebles de Poitiers, contre Rollon qui, après s'être emparé de Rouën, était venu poser son camp devant Chartres. Tous trois lui firent lever le siège de cette ville, lui tuèrent six mille huit cents hommes et reçurent en otage le peu qui restaient. ¹

Du reste, redouté par les comtes qu'il tenait dans la subordination, renommé par la sévérité de sa justice qui était poussée jusqu'à la dureté et qui n'admettait pas de distinction entre le faible et le puissant, bienveillant envers le clergé, s'honorant du titre d'abbé commendataire de Sainte-Colombe de Sens, non pour pressurer les moines, mais pour les protéger, Richard n'épargnait ni châtement ni supplice, afin d'arrêter les brigandages et de faire régner la paix dans son duché. Quand, au lit de la mort, les évêques l'exhortèrent à demander pardon à Dieu du sang qu'il avait versé : « Je me repens, répondit-il, mais de n'en avoir pas versé davantage ; car, en faisant mourir un brigand, je sauve la vie à cent honnêtes gens ; la mort d'un seul suffit pour retenir ses complices. » ²

Aucune invasion n'ayant traversé dans leur ensemble les deux groupes de montagnes placés entre le Nivernais et le Morvan au nord, le Mâconnais et le Charollais au midi, la paix y était aussi

¹ Orderic Vital, trad. Guizot, p. 123. — Ann. Bened., t. III, p. 267.

² Lebœuf, Hist. d'Auxerre, t. II, p. 55.

profonde que dans les montagnes du Jura ou de l'Auvergne. Aussi, de nombreuses communautés monastiques vinrent-elles, dans la seconde moitié du neuvième siècle et au commencement du dixième, chercher un refuge contre les invasions des Normands dans différentes parties de la Bourgogne ou près de ses frontières. Les reliques de saint Allyre, évêque de Clermont, chassées d'un faubourg de cette ville, furent amenées au village de Saint-Ylie, entre Lons-le-Saunier et Dôle. Geilon, abbé de Noirmoutiers, et ses moines s'établirent dans le château et l'abbaye de Saint-Valérien de Tournus, avec le corps de saint Philibert, dont le culte supplanta celui du martyr bourguignon. Le comte Heccard, fils et frère d'un comte d'Autun, donna aux moines de Fleury-sur-Loire sa terre de Perrecy, entre Autun et Charolles, afin, dit la charte, que les moines s'y créassent un refuge contre les courses des païens, c'est-à-dire des Normands. Les moines de Saint-Florent-sur-Loire, près Saumur, amenèrent les restes de leur fondateur dans cette même abbaye de Tournus, d'où, selon la tradition, il ne leur fut possible de les remporter que par ruse. Des religieux de Centule, à la veille de voir leur monastère ravagé, vinrent abriter leurs objets les plus précieux et une partie des reliques de saint Riquier dans l'abbaye de Sainte-Colombe de Sens. Besançon reçut les reliques de saint Quentin, jeune martyr gallo-romain, mis à mort sous Dioclétien dans le pays de Vermandois, où l'effusion de son sang devait faire germer la ville qui porte son nom. En 901, Aymar ou Ismar, comte de Dijon, après le pillage de Soissons par les hommes du Nord, retira d'entre les mains d'habitants fugitifs, qui l'emportaient à travers une forêt, le corps de saint Médard, évêque de Noyon, apôtre du nord de la France, et le déposa dans l'église de Saint-Étienne de Dijon, d'où vingt ans après il fut transféré dans une nouvelle église bâtie sous son invocation ¹. Bèze reçut les restes de saint Prudent, martyr de Narbonne ; Dijon,

¹ Cette translation des reliques de saint Médard à Dijon, qui repose, il faut le dire, sur une tradition douteuse, n'était pas admise par les religieux de Soissons qui prétendaient avoir toujours conservé le corps de cet évêque.

celles de saint Sylvain, évêque de Téroouanne ; Beaune, celles de saint Flocel, martyr du Vermandois, et de saint Baudèle, martyr de Nîmes. Celles de saint Maur apportées de Glanfeuil en Anjou, celles de saint Vivant transférées de Poitou et d'Auvergne, laissèrent leurs noms à des villages de la haute Bourgogne, etc. Un grand nombre d'églises, de monastères, de villages donnèrent ainsi pour un temps l'hospitalité et servirent de boulevarts à des religieux fugitifs. ¹

En remontant plus haut dans le passé, des souvenirs glorieux se présentaient à la mémoire. La foi évangélique, prêchée au deuxième siècle dans ces contrées par saint Andoche, saint Bénigne, saint Thyrese, saint Symphorien, saint Marcel, saint Valérien, qui tous, et la plupart au sortir de la jeunesse, avaient souffert le martyre ; la piété et la science des évêques gallo-romains qui, du second au sixième siècle, occupèrent les sièges d'Autun et Chalon ; l'éclat donné à l'Église burgonde par les Rhétice, les Euphrone, les Syagrius, les Léodegaire ; la régularité des monastères d'Autun, fondés par la reine Brunehaut, de Saint-Bénigne de Dijon, de Saint-Philibert de Tournus ; le voisinage des illustres Églises de Lyon et de Vienne : toutes ces causes et d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, attestaient dans ce pays une sève religieuse, une fertilité inépuisable pour propager la civilisation chrétienne, qui le rendaient plus propre qu'aucun autre à recevoir le principal instrument de cette civilisation dans les temps barbares, c'est-à-dire un grand monastère.

Si la situation de la nouvelle abbaye était favorable à sa défense et à sa sécurité, elle ne l'était pas moins à l'expansion de son influence. La plupart des grandes communautés qui jetèrent de l'éclat sur l'ordre bénédictin étaient situées dans des lieux choisis à dessein, pour rendre plus faciles leurs communications avec le reste du monde. Les unes, comme Fleury et Marmoutiers, occupaient le rivage des grands fleuves, ces *chemins qui marchent*,

¹ Ann. Bened., t. III, p. 196, 280, pass. — Courtépée, Description du duché de Bourgogne, passim. — Gaspard, Histoire de l'abbaye de Giguy, in-8°, p. 551 et suiv.—Ed. Clerc, Études historiques sur la Franche-Comté, dans la Revue des deux Bourgognes, t. VIII, p. 273.

abrègent la distance et attirent le commerce et l'industrie. Les autres, comme Lérins, posées aux bords de la mer, appelaient à elles, pour ainsi dire, les néophytes des rives lointaines; d'autres, élevées dans des contrées moins accessibles, comme Mont-Cassin en Italie, commandaient des routes importantes, arrêtaient les voyageurs au passage, servaient d'hôtellerie et de centre entre des points éloignés. Celles qui étaient isolées au sein des montagnes, dans des pays peu fréquentés, telles que Luxeuil dans le Jura, Saint-Gall près du lac de Constance, Hirsauge dans la Forêt-Noire, malgré la renommée de leurs fondateurs et de leurs abbés, malgré leurs richesses et leur régularité, n'exercèrent jamais sur le monde chrétien une action aussi étendue.

Situé non loin des royaumes de Germanie et de Bourgogne jurane, dans un pays où finissait en quelque sorte le climat du Nord et commençait celui du Midi, sur d'anciennes voies qui conduisaient les pèlerins d'Angleterre et du nord de la Gaule à Rome et à Jérusalem, Cluny était destiné à servir de centre monastique à la France et à une partie de l'Europe. Son rôle devait être de rapprocher, dans une charité commune, les races franke et aquitaine, les races latine et gothique, divisées par de profondes antipathies; et nous verrons plus tard qu'il le remplit avec succès. Cependant, quoique des moines d'origine germanique dussent venir à différentes époques former un noyau assez considérable dans la communauté, quoique ses abbés dussent être appelés à porter dans le duché de France, la Lorraine, la Normandie, l'Angleterre, de nombreuses réformes, l'abbaye devait surtout appartenir au Midi. Fondée par un homme de race aquitaine, dirigée par des premiers abbés qui sortirent pour la plupart de l'Auvergne et de la Provence, c'est dans le Midi qu'elle trouva d'abord les principaux éléments de sa puissance; c'est aussi de ce côté qu'elle se rapprochait de Rome et de la papauté dont ses religieux furent les consolateurs et les appuis.

La grande voie de la Saône et du Rhône la mettait en communication avec l'Italie, l'Espagne et l'Orient. C'était sur cette grande artère de la civilisation de l'Occident que les nautes avaient

successivement transporté dans leurs barques les dieux et les marchandises des Phéniciens, que les ambassadeurs gaulois étaient venus demander aux Romains leur alliance, que les légions impériales, les proconsuls, les artistes grecs et latins, avaient peuplé Arles, Vienne, Lyon, Autun, d'édifices, de statues, de mosaïques ; que les doux et humbles apôtres de l'Orient, que de jeunes catéchumènes, que de graves évêques, avaient travaillé, pendant quatre siècles, tantôt en secret, tantôt publiquement, quelquefois au prix de leur sang, à faire germer la parole du Christ et à étouffer l'ivraie du paganisme. Sur ces mêmes fleuves, sur ces mêmes routes, les moines étaient appelés à reprendre et à continuer le courant de la civilisation. Le christianisme apporté aux diocèses de Lyon, Mâcon, Chalon, Autun, entre lesquels Cluny était situé, Cluny devait l'abriter contre la barbarie féodale sous la robe de ses religieux, le mettre en pratique au pied de la lettre dans la règle bénédictine, lui creuser un vaste lit et répandre au loin ses eaux bienfaisantes.

La nouvelle abbaye se cachait à trois lieues au nord-ouest de la ville de Mâcon, dans un groupe de montagnes qui forme l'extrémité de la chaîne septentrionale des Cévennes. C'était, dit un moine de Cluny, en parlant du site du monastère avec cet amour filial que l'on porte à la maison paternelle, « c'était une vallée » privée de vue, éloignée de toute communication humaine, qui » respirait un tel parfum de solitude, de repos et de paix, qu'elle » ressemblait à une solitude céleste. » Mais il n'y avait qu'un pas à faire pour en sortir et pour entrer en communication avec le monde. Une double chaîne de collines aux pentes modérées, au sein desquelles l'âme respirait à l'aise, quoique dans un horizon borné, abritait des prairies arrosées par la petite rivière de Grosne. Ces collines se prolongeaient au nord à plusieurs milles de distance en suivant le cours de la rivière, et étaient intersectées, des deux côtés, par d'étroites et nombreuses vallées, surmontées de cimes élevées dont la variété offrait un coup d'œil pittoresque. Des forêts séculaires couronnaient les sommets des montagnes, dont les flancs, qui montraient déjà en certains endroits les marques d'une culture variée, recélaient des carrières de pierre rouge jaspée et de pierre

noire, susceptible de recevoir le poli du marbre. Les rayons du soleil concentrés sous la fraîcheur des bois, dans cet étroit vallon fermé de tous côtés, promettaient au travail de l'homme une récompense féconde; l'abbaye exposée au souffle du nord, sur une pente peu élevée, en ressentait la salubre influence.

Si on s'éloignait, en remontant ou en descendant le cours de la Grosne, si on s'élevait sur les hauteurs voisines, on ne pouvait faire un pas sans heurter du pied les souvenirs de la domination romaine. Des ruines d'antiques châteaux et de villas, des substructions à fleur du sol rappelaient la culture et les richesses qui s'étaient développées de bonne heure sur les deux rives de la Saône. Les noms de plusieurs localités, l'existence de camps retranchés, de châteaux, de tours fortifiées, la dénomination de *garde* conservée par quelques-unes de ces montagnes, attestaient un système défensif semblable à celui qui avait protégé les bords du fleuve et qui était destiné à l'appuyer et à le compléter. Un embranchement de la grande voie d'Agrippa, qui se dirigeait de Lyon à Boulogne par Mâcon, Autun, Avallon, prenait naissance à Belleville, passait par Avenas et Ouroux, s'engageait par Brandon, Clermain, Sainte-Cécile, dans la vallée même, se jetait à quelques kilomètres au-dessus de Cluny dans les montagnes, et rejoignait la voie principale à Autun, point central auquel aboutissait un vaste réseau dont les ramifications s'étendaient sur tous les points de la Gaule. Cet embranchement, qui abrégait la distance, était suivi fréquemment par les voyageurs et les pèlerins qui se rendaient en Italie. ¹

Lorsque, dans la suite, Cluny fut devenu un des lieux les plus célèbres du monde, on s'appliqua à chercher ce qu'il avait été avant la fondation de l'abbaye. L'obscurité qui voile ses origines n'est pas assez profonde pour qu'on ne puisse les faire remonter à une antiquité reculée. Des médailles et des ruines découvertes à Cluny même prouvent que, du temps des Romains, il existait déjà dans ce lieu des habitations et quelque culture. Il est probable que

¹ Annuaire du département de Saône-et-Loire, année 1836, p. 79, 321 et passim. — Bulliot, *Système défensif des Romains dans le pays Éduen*, carte. — Laroche-Lacarelle, *Histoire du Beaujolais*, in-8°, t. II, p. 50.

cette terre appartenait au fisc sous les empereurs; elle passa avec la même destination aux rois franks des deux premières races. Si on se rappelle que sous Charlemagne ces domaines du fisc étaient en quelque sorte des fermes-modèles, qu'ils offraient une culture perfectionnée, une grande variété de produits, de nombreux troupeaux, des bâtiments d'exploitation considérables, une administration dont les Capitulaires avaient réglé tous les détails, on comprendra que la terre de Cluny possédait déjà à cette époque une assez grande importance. En 801, Charlemagne fit don de cette *villa* impériale à Lédouard, treizième évêque de Mâcon, pour la réunir à la manse de son église cathédrale de Saint-Vincent, dont les revenus étaient insuffisants. Vingt-quatre ans après, Hildebald, un des successeurs de Lédouard, l'échangea, ainsi que celle d'Aptanacum en Nivernais, avec Warin, comte d'Auvergne, de Mâcon et Chalon, beau-père présumé du comte Bernard, contre les terres de Genouilly en Mâconnais, des Eaux-Chaudes (*Calda Aqua*) en Nivernais, et de Lituines (*Lituinias*) en Auvergne. Cet échange fut confirmé par une charte de Louis-le-Débonnaire, datée d'Aix-la-Chapelle, l'an douzième de son règne [825].¹

Après la mort de Bernard d'Auvergne, dans le partage entre ses enfants, Cluny échut à l'une de ses filles nommée Ava comme son

¹ Mabillon, *Acta Ord. S. Bened.*, sæc. V, p. 74.—Cart. de St-Vincent de Mâcon, in-4°, p. 42.—Migne, *Patr. lat.*, t. CXXXIII, p. 847.—Ann. Ben., t. II, p. 434. Il est difficile de déterminer les localités désignées sous le nom d'Aptanacum (selon une autre leçon, *Loptannacum*) et *Calda Aqua*; la seconde indique évidemment un lieu d'eaux thermales. *Lituinias* paraît être Lusigny, aujourd'hui commune du canton de Chevagnes (Allier), et le *pagus Donobrense*, l'ancien vicus puis viguerie et archiprêtré de Châtel-de-Neuvre, aujourd'hui commune du canton du Montet. Cette partie du Bourbonnais dépendait à cette époque du comté d'Auvergne. Chazot, archiviste du département de l'Allier, *Études sur la chronologie des sires de Bourbon*, in-8°, Moulins, 1865, p. 133. Cette interprétation est évidemment plus exacte que celle donnée par M. Ad. Michel dans *l'Ancienne Auvergne*, t. II, p. 113. Selon M. Michel, il faut lire *Liziniacas*, et au lieu de *pagus Donobrensi*, *pagus Ambronensi*. Le *Liziniac* de l'époque carlovingienne cité dans une charte d'Etienne II, évêque d'Auvergne, datée de 825, était le chef-lieu du *pagus Ambronensis* et s'appelle aujourd'hui Saint-Germain-Lambon.

aïeule. Une obscurité presque complète s'est attachée à cette Ava, que plusieurs historiens ont confondue avec la première. On sait seulement qu'elle porta successivement les titres de comtesse et d'abbesse. Veuve d'un comte inconnu, elle entra en religion et dirigea un monastère. Elle possédait des biens sur la Grosne, dont quelques-uns furent donnés par elle, à titre héréditaire, à des familles au sein desquelles sa mémoire demeura pendant de longues années en vénération ¹. Elle avait atteint sans doute un âge assez avancé, lorsque son frère Guillaume lui demanda de lui céder cette terre de Cluny, fertile en prairies et propice à la chasse par l'étendue de ses forêts. Ava y consentit par un acte daté de Cluny même en 892, et conçu dans des termes pleins d'affection pour son frère : « Moi, » Ava, disait-elle, humble servante du Christ, me rappelant et » considérant, par la volonté de Dieu, l'aimable parenté de frère » et de sœur qui nous lie, je donne à toi Guillaume, mon frère » et glorieux comte, le village de Cluny situé au comté de Mâcon, » sur la Grosne, avec ses dépendances, ses chapelles, ses serfs des » deux sexes, ouches, vergers, champs cultes et incultes, moulins, » eaux, cours d'eaux, fruits et revenus. » Cette villa était, comme le fait mieux comprendre le testament de Guillaume-le-Pieux, une terre ou un manse seigneurial, administré par le propriétaire lui-même ou par ses officiers. Au centre s'élevait le maître-manoir avec les dépendances d'une grande habitation et d'une exploitation considérable : cuisines, boulangerie, bâtiments pour les serfs qui le cultivaient, granges, écuries, étables, cours, jardins, vergers, pressoirs, viviers. Autour de ce chef manse se groupaient les villages

¹ Ann. Bened., t. III, p. 284. — Mabillon et Baluze distinguent avec soin Ava, sœur de Guillaume, d'avec Ava, épouse du comte Guérin, que plusieurs auteurs ont, ce semble, confondues à tort. Voy. Chartes de Cluny dans le recueil des Chartes et Diplômes, à la Bibliothèque Impériale, t. VI, p. 231. Donation à l'abbaye, vers l'an 942, par le prêtre Hubert, pour le repos de l'âme d'Anschérius son père, d'Ingelays sa mère, de Ramnaldus son aïeul, de partie de ses biens au territoire d'Igé, au comté de Mâcon, et de tout ce que Ava abbesse avait donné à son aïeul Ramnaldus et de ce que son père avait acquis en ce lieu par suite de cette donation. Nous citerons plus loin d'autres donations faites par la même Ava.

donnés par le duc, situés la plupart à Jalogny, Igé, Dommange, etc. Toutes ces propriétés formaient, au témoignage de l'historien Raoul Glaber qui écrivait à Cluny dans la première moitié du siècle suivant, quinze colonies, c'est-à-dire quinze petites métairies, cultivées par des colons et leur famille. ¹

Quelques habitations groupées au nord de la petite ville actuelle de Cluny, sur sa partie la plus élevée, qui fut appelée plus tard le quartier de Saint-Mayeul, formaient une paroisse desservie par deux chapelles. La plus ancienne était dédiée à la Vierge; l'autre, de date plus récente, fut consacrée par l'évêque Hildebald en l'honneur de saint Pierre. On la conserva à côté de la grande basilique construite par saint Hugues comme un souvenir des premiers temps du monastère. Toutes deux étaient administrées par des prêtres ou recteurs qui se partageaient les soins spirituels des populations voisines et subvenaient à leur modeste entretien au moyen des donations des fidèles. ²

Bernon, pourvu de l'acte de donation passé à Bourges, se mit aussitôt à l'œuvre. Une nouvelle église bâtie avec rapidité fut dédiée en 915 à saint Pierre et à saint Paul. Le duc Guillaume alla lui-même à Rome faire ratifier au pape Jean X sa donation, inféoder le monastère au Saint-Siège, et payer pour la première fois la redevance promise. Soit afin de se conformer à l'exemple de saint Benoît qui n'avait admis que douze moines dans chacun de ses

¹ Ego Ava, humilis Christi famula, divino intuitu, commemorans et atque amabilem consanguinitatis propinquitatem considerans, dono tibi Willelmo, fratri meo atque glorioso comiti, quemdam villam nomine Cluniacum, etc. Ann. Bened., t. III, p. 284. — Les *villæ* mérovingiennes se composaient presque toujours de deux vastes cours avec des bâtiments à l'entour, simples en épaisseur, n'ayant qu'un rez-de-chaussée; on communiquait aux diverses salles par un portique ouvert. L'une des cours était réservée au seigneur, c'était la *villa urbana*; l'autre aux colons ou esclaves chargés de l'exploitation, on l'appelait *villa rustica*; elles étaient défendues seulement par des palissades et des fossés. Là vivaient vainqueurs et vaincus; les premiers s'y livrant aux plaisirs de la chasse, aux orgies qui s'accoutument de la vie des champs; les seconds à tous les travaux qui constituent l'exploitation d'un établissement agricole, etc.

² Ann. Bened., t. III, p. 331.

monastères, soit que les ressources de la nouvelle fondation ne permettent pas de faire davantage, Bernon se contenta d'amener douze moines de la Balme et de Gigny. « C'est de ces douze moines » et de quinze petites métairies que sortit, dit Raoul Glaber, une » semence féconde qui a multiplié d'une manière si prodigieuse » et rempli l'univers d'armées innombrables dévouées au Seigneur. Ils méritèrent par leur attachement constant aux œuvres » divines, c'est-à-dire à la justice et à la piété, d'être comblés de » tous les biens. »¹

Tel fut le modeste berceau d'une des plus grandes et des plus actives institutions du monde chrétien, berceau si modeste, qu'en comparant plus tard ses obscurs commencements avec l'éclat de ses destinées, on crut trouver jusque dans son nom un sens prophétique. Les uns y virent l'idée de la renommée de ce qui grandit en illustration et en noblesse ; d'autres s'attachèrent à celle d'un lieu où les âmes viennent se purger de leurs fautes et se purifier de leurs souillures. Pierre Damien, qui puisait dans de dures mortifications la force de la volonté, la flamme ardente de la charité, pour gravir les degrés les plus ardues de la vie ascétique, l'interpréta à son tour dans le sens de l'aiguillon qui presse les flancs du bœuf paresseux, excite sa vigueur et lui fait tracer dans le sol un sillon fertile. ²

¹ Raoul Glaber, trad. Guizot, p. 259.

² Cluere signifie à la fois être illustre et nettoyer. Pierre Damien voyait dans Cluniacum « Clunis acūs ». Il est probable que la véritable étymologie est la même que celle de clusa, passage, vallée, lieu fermé.

II

Le Bienheureux Bernon.

Qui était cet abbé Bernon dont le mérite avait obtenu de Guillaume-le-Pieux la cession de sa terre de Cluny, et reçu dans l'assemblée de Bourges la mission d'y créer un monastère ? D'où venait-il ? Dans quelle retraite privilégiée avait-il puisé la pureté de la discipline monastique presque partout tombée en oubli ? Il n'est pas facile de donner à ces questions une réponse certaine. Aucun disciple n'a écrit la vie de Bernon ; elle se cache pour ainsi dire derrière quelques faits isolés, quelques dates qui ne nous apprennent rien d'intime sur son caractère, presque rien sur la direction imprimée par lui à ses monastères. Mabillon regrette avec juste raison que le rénovateur de la vie bénédictine en Occident ait été, comme les fondateurs de Clteaux, éclipsé par la renommée de ses successeurs. Mais il y a cette différence entre Bernon et Robert de Molesme, Albéric et Etienne Hardinge, que ceux-ci appartiennent au plein jour de l'histoire, tandis que Bernon est relégué dans ses ombres.

Sigebert de Gemblours, qui écrivait dans la seconde moitié du onzième siècle, a prétendu qu'il était d'origine séquanais et issu de la famille des comtes de Bourgogne. Sur ces simples paroles on construisit au premier abbé de Cluny une généalogie imaginaire. En 853, vivait, disait-on, à la cour de Charles-le-Chauve, un comte de Neustrie nommé Ardoïn, qui avait rempli au nom de cet empereur les fonctions de *missus dominicus*. D'Ardoïn naquirent Odon, qui possédait de grands biens en Neustrie et en Bourgogne jurane, et Ansgarde que Louis-le-Bègue, âgé seulement de dix-huit ans, épousa à l'insu de son père et dont il eut Louis et Carloman. Odon eut pour fils Ardoïn et Bernon. Lorsque Charles-le-Chauve

obligea Louis-le-Bègue à répudier Ansgarde, femme « de plus de » beauté que de naissance, » et à l'envoyer en exil, Ardoïn s'attacha à la fortune de sa tante, se vit dépouiller de ses biens en Neustrie au profit de Godefrid, comte du Mans, et se fixa avec Ansgarde à Ivrée en Piémont, où elle mourut. Ardoïn, père de Roger et d'Ardoïn, fut l'aïeul d'Ardoïn Glabrion, le premier en nom des princes marquis de Turin et de Suze. Bernon, fidèle imitateur des vertus d'Odon son père, qui donnait dans ses domaines l'exemple de la justice et de la piété, prêtait un abri aux reliques de saint Maur promenées à travers l'Anjou, le Poitou et la Bourgogne, par les moines de Glanfeuil fuyant devant les bandes normandes, Bernon se voua à la vie monastique¹. Si cette généalogie, qui fait de Bernon le neveu de Louis-le-Bègue et qui a été adoptée par plusieurs historiens modernes, n'a rien de contraire à la vraisemblance, elle ne s'appuie pas non plus, il faut le dire, sur des documents qui puissent établir une certitude.

On peut avec plus d'assurance reporter la date de sa naissance entre 850 et 860, car, en 927, année de sa mort, il était parvenu à la vieillesse. La première partie de sa vie nous est demeurée inconnue. Durant sa jeunesse, la haute Bourgogne, sa patrie, fut la proie de l'anarchie et de l'invasion. Des bandes de Normands quittant, en 888, les murs de Paris, descendirent vers la Saône, ayant à leur tête Hastings, un de leurs chefs les plus redoutés, massacrèrent les religieux de Bèze, tuèrent à coups de flèches ceux de Luxeuil, commirent d'horribles dégâts jusqu'aux portes de Dijon. Richard-le-Justicier les arrêta, se mit à leur poursuite, et les tailla en pièces près de Chartres. La haute Bourgogne était disputée entre Rodolfe I^{er}, fils de Conrad, comte d'Auxerre, qui venait de se faire proclamer, à Saint-Maurice en Valais, roi de la Bourgogne transjurane, et Arnoul, roi de Germanie, qui n'avait pu voir sans jalousie cette usurpation. Tandis que Rodolfe, à l'aide

¹ Chevalier, *Hist. de Poligny*, t. I, p. 65. — Clerc, *Etudes historiques sur la Franche-Comté*, dans la *Revue des deux Bourgognes*, t. VIII, p. 277. — *Ann. Bened.*, t. III, p. 86, 107, 272.

de Richard-le-Justicier son beau-frère, cherchait à asseoir sa puissance, Arnoul revendiquait le pays comme ancienne portion du royaume de Lorraine dont le roi des Franks l'avait reconnu souverain. Zwentibold, son fils naturel, envahit avec une armée d'Allemands les Etats de Rodolfe, entre les lacs de Genève et de Neufchâtel, et pénétra jusqu'à Besançon. Ne pouvant parvenir à soumettre Rodolfe qui trouva une retraite inaccessible dans les montagnes de l'Oberland, Arnoul céda à Louis-l'Aveugle, roi d'Arles, l'investiture des villes situées en deçà des monts.

Louis fit valoir ce don par les armes. Bernard son vassal s'avança dans la haute Bourgogne, où il s'empara de l'abbaye de Baume. « On ne savait, dit un historien, qui régnait dans ces contrées : était-ce Arnoul, Zwentibold, Louis ou Rodolfe ? Tour à tour changeant de maîtres, les grands finirent par n'en plus reconnaître ; libres dans leurs excès, achetés, caressés, impunis, la licence devint leur règle, la force leur unique loi. » Les abbayes et les propriétés ecclésiastiques portaient les premières la peine de cet état de choses. « On vit, dit Adson, dans la Vie de saint Wandalbert, s'élever en beaucoup d'endroits d'odieux tyrans qui se faisaient une guerre cruelle et cherchaient à détruire. On vit l'Eglise du Seigneur confondue, les droits méconnus, les lois violées, les possessions ecclésiastiques envahies et devenues la proie des méchants. Il n'y avait plus de respect pour les lieux saints, l'impiété croissait, la religion était méprisée. Les habitants de Luxeuil en firent une cruelle expérience, car des étrangers s'emparèrent de ce village et de ses biens comme d'un héritage abandonné, et tout cela parce qu'il n'y avait ni roi ni juge. »¹

La même désolation avait frappé, dans ce pays fertile en institutions monastiques, les abbayes de Faverney, de Lure, de Condat. Elles étaient devenues propriétés laïques, avaient été livrées au pillage ; le troupeau du Seigneur y périssait, suivant l'expression du concile de Trosly, la règle n'y était plus gardée.

¹ Clerc, Etudes sur la Franche-Comté.

Ce fut au milieu de ces désastres que le comte Bernon, gardant dans son ame le trésor devenu chaque jour plus rare des vertus chrétiennes, embrassa la vie monastique, et tenta de la régénérer dans ces contrées où, du sixième au huitième siècle, elle avait produit tant de saints et donné naissance à tant de villes et de villages. Mais, avant de se mettre à l'œuvre, ne trouvant plus nulle part autour de lui la règle observée dans sa pureté, il alla la chercher en Bourgogne. Là où le déchirement de la féodalité ne se faisait pas sentir, là où l'invasion avait à peine pénétré, s'abritaient la régularité et les traditions bénédictines.

Il existait, dans l'antique cité d'Autun, une abbaye fondée en 600, avec le concours du Pape Grégoire, par la reine Brunehaut, sur les ruines d'un temple élevé au dieu gaulois Saron, dont saint Martin avait, dans le cours de ses prédications, renversé l'idole. Cet antique cœnobium, dédié à l'évêque de Tours, avait été détruit en 731 par les Sarrasins qui, sous la conduite d'Abdel-Rahman, pénétrèrent jusqu'à Autun. Les comtes de cette ville s'emparèrent de ses terres et pendant plus d'un siècle possédèrent l'abbaye en commende. Tombée entre les mains de Charles-le-Chauve, elle dut à cet empereur et au zèle de l'évêque Jonas la restitution de ses domaines, la reconstruction de ses murs aux frais du trésor impérial. Un comte aquitain de la cour de Charles, nommé Badilon, personnage pieux et épris de la conversation des hommes de Dieu, acheva de ses deniers cette restauration et y envoya dix-huit religieux du monastère de Saint-Savin de Poitiers. Fondé par Charlemagne, placé par Louis-le-Débonnaire sous la direction de saint Benoît d'Aniane, resté debout au milieu des désastres du midi de la Gaule, Saint-Savin avait servi, à différentes reprises, de refuge aux moines chassés par les Normands. Ceux de Glanfeuil y déposèrent pendant quelque temps les reliques de saint Maur qui passait pour leur fondateur. Ils y pratiquèrent la règle bénédictine dans son intégrité. Ainsi, les deux plus grands réformateurs d'Occident, saint Maur et saint Benoît d'Aniane, avaient mis la main à la prospérité de cette abbaye dont la réputation s'étendait au loin. C'était aux abbés de Saint-Savin qu'on demandait des

réformateurs pour le midi de la France ; et du neuvième au onzième siècle ils envoyèrent des colonies dans le Poitou, l'Angoumois, le Limousin et jusq'en Bourgogne. ¹

Parmi les moines amenés de Saint-Savin à Saint-Martin d'Autun par le comte Badilon, trois se faisaient principalement remarquer. L'un, Odon, doué d'une piété ascétique, embrasé des ardeurs de la vie contemplative, passait pour posséder le don du miracle. On racontait qu'un jour, priant avec ferveur devant un grand crucifix de pierre placé au milieu de l'église, on le vit, dans l'exaltation de l'extase, être élevé à trois coudées au-dessus du sol, tandis que l'image du Sauveur se penchait vers lui, comme pour se laisser serrer par ses bras entr'ouverts. Un autre moine, Jean, se distinguait par la vertu qui était la base de toutes les vertus monastiques, l'humilité. Un troisième, Hugon, qui avait pris une grande part à la direction de Saint-Savin, était devenu à Saint-Martin le coadjuteur de l'abbé Arnulf et possédait à la fois la pratique de la règle et le sens des intérêts matériels. Il était par excellence l'homme actif du monastère, le principal auteur de sa prospérité. Grâce aux exemples de ces trois religieux et à l'obéissance de leurs frères, l'abbaye de Saint-Martin ressemblait à une « moisson dans un sol » fertile qui produit au centuple sous la culture du divin laboureur. » La rigueur du silence, la sévérité du jeûne, la réception joyeuse des voyageurs, y attirèrent de nombreux disciples, entre autres le comte Badilon, restaurateur de l'abbaye. ²

Ce fut dans ce moment que Bernon vint s'inspirer à Saint-Martin de la règle bénédictine et s'entretenir de ses projets de restauration avec l'abbé Huguos. Mais afin de se donner des auxiliaires sur lesquels il pût compter dans ce temps où les ferventes vocations étaient rares, il décida deux de ses cousins nommés Laffin et Widon à lui prêter leur aide.

¹ Mérimée, Notice sur Saint-Savin, in-f^o, p. 20 et 21. — Bulliot, Hist. de Saint-Martin d'Autun, t. I, 103 et suiv.

² Vita S. Hugonis monachi Eduensis. — Mabillon, Acta Ord. SS. Bened. sæc. V. — Ann. Bened., t. III, p. 224. — Bulliot, Histoire de l'Abbaye de Saint-Martin d'Autun, in-8^o, t. I, p. 102 à 112.

On ignore s'ils suivirent Bernon à Saint-Martin d'Autun, quel temps il y resta, s'il avait déjà commencé à cette époque la construction du monastère pour lequel il venait demander des conseils et des exemples. Ce fut vers 893 qu'aux pieds des montagnes du Jura, dans un vallon agréable arrosé par la petite rivière du Suran, Bernon et Laïfin édifièrent le monastère de Gigny, sur une terre qui leur appartenait en propre. Pendant que les constructions sortaient de terre, Bernon, prévoyant que ses biens et ceux de son cousin ne suffiraient pas à le doter convenablement, se rendit auprès de Rodolfe, roi de Bourgogne transjurane, et obtint de lui à perpétuité le don de l'abbaye de la Balme, située à sept lieues de là, aux sources de la Seille, le prieuré de Saint-Lauthein, les villages voisins de Clémencey et de Chavannes. Deux années plus tard, après avoir reçu de Gédéon, évêque de Besançon, la bénédiction abbatiale, il fit le voyage de Rome et remit entre les mains du Pape Formose l'acte par lequel il inféodait l'abbaye de Gigny à saint Pierre, *porte-clefs* du Paradis. Il obtint en échange l'immunité du monastère et de celui de la Balme, la liberté des élections et l'exemption de toutes dîmes et de toute autorité, si ce n'est celle du Saint-Siège. Vers le même temps il fonda encore un petit monastère désigné sous le nom d'Ethicense, et plus tard sous celui de Mouthier-en-Bresse, qui fut annexé dans la suite au prieuré de Saint-Lauthein. ¹

Ainsi se formait peu à peu et obscurément, dans un rayon étroit, au sein des montagnes, la famille spirituelle de l'abbé Bernon. De Gigny, sa résidence habituelle, il imprimait une direction unique à ses petits établissements. Cette direction, concentrée entre les mains d'un seul homme, avait-elle pour but de rappeler la primauté que Benott d'Aniane avait exercée soixante et dix ans auparavant sur les monastères de l'empire? Il est naturel de le penser en voyant les moines de Gigny et de la Balme se glorifier d'être les imitateurs de ce réformateur, adopter les usages contenus dans

¹ Gaspard, Histoire de l'Abbaye de Gigny, in-8°, p. 4 à 9. — Ann. Bened., t. III, p. 372, 298, 321.

son *Codex regularum*, et conserver parmi eux sa mémoire sous le nom de bon augure d'Euticius. ¹

Ce fut dans ce moment que les fidèles du comte d'Auvergne rendirent visite à Bernon et que Guillaume se décida à l'appeler auprès de lui et à lui donner Cluny. C'était à Cluny qu'à la veille de la pacification des Normands, devaient prendre fin les malheurs et recommencer les destinées de la règle bénédictine. Aussi, un siècle plus tard, l'historien Raoul Glaber, rappelant brièvement les faits que nous venons de raconter, retraçait en ces termes ses vicissitudes : « Fondée à Mont-Cassin par saint Benoît, elle fut introduite en France, par saint Maur son disciple, au couvent de Glanfeuil en Anjou, dont les moines, chassés par l'invasion de l'ennemi, vinrent au monastère de Saint-Savin de Poitiers, emportant tout ce qu'ils purent sauver dans leur défaite et y pratiquèrent quelque temps la règle qui leur avait été enseignée. Bientôt leur zèle s'étant refroidi, la règle de la communauté fut adoptée par le monastère de Saint-Martin d'Autun et y resta quelque temps en vigueur. Elle changea d'asile pour la troisième fois et vint occuper dans la Bourgogne supérieure le couvent de la Balme. Enfin, fatiguée pour ainsi dire de ce long pèlerinage, Dieu voulut qu'elle choisît pour lieu de repos et pour siège de sa sagesse le monastère de Cluny, où le germe qu'elle avait apporté devait bientôt fructifier à l'infini. » ²

Quant au duc Guillaume, qu'il eût ou non le pressentiment de cet avenir, il continua les années suivantes ces fondations qui l'ont fait considérer comme l'auteur de la restauration bénédictine. Ce fut d'abord, en 912, l'abbaye de Meinsac en Auvergne, destinée à servir d'asile aux moines de Saint-Lomer au diocèse de Chartres, qui avaient été chassés de leur monastère détruit par les Normands. Comme ils erraient çà et là avec les reliques de leur patron, Guillaume, ne voulant pas laisser à l'abandon des restes renommés par leurs vertus miraculeuses, acheta d'une noble matrone nommée

¹ Vita S. Odonis abbat. Clun. Bibl. Clun., p. 23.

² Raoul Glaber, trad. par Guizot.

Volusiane la terre de Meinsac, près de la Dore, au-dessous d'Ambert, et leur en fit donation pour le remède de son ame, de celles de ses parents, d'Eudes autrefois son seigneur, de son épouse aimée Ingelberge encore vivante, de Louis-l'Aveugle son beau-frère. L'évêque de Clermont Adalard, deux nobles personnages, Gausbert et Celse, allèrent à Rome soumettre le monastère au Saint-Siège et demander pour lui la liberté des élections. ¹

Trois ans plus tard, Guillaume donna pour le remède de son ame, de celles de son père Bernard, de sa mère Ermengarde, d'Eudes son seigneur, de ses frères, de sa sœur Adelinde et de son fils, à une église qu'il avait commencé de faire bâtir en l'honneur de la sainte Trinité et de la Vierge Marie sur sa terre de Sauxillange près d'Issoire, toutes les propriétés qu'il possédait en ce lieu. Des obstacles inconnus retardèrent cette fondation qui ne fut achevée qu'après la mort de Guillaume et de son neveu Guillaume II. En 927, Acfred II, fils d'Adelinde, qui avait succédé à ce dernier, augmenta les biens de Sauxillange, pour le repos de l'ame de son père Acfred, de sa mère Adelinde, de ses oncles Guillaume-le-Pieux et Guérin, de ses frères Bernard et Guillaume. Le premier, dit-on, il y installa douze moines ². Il le soumit à Cluny et à son abbé. Sauxillange, devenu plus tard un noble monastère, selon l'expression de Pierre-le-Vénéable, ne cessa de dépendre de cette abbaye. Il était une des quatre filles de Cluny; c'est-à-dire, avec Souvigny, Paray, la Charité, un des quatre grands prieurés qui, par leurs richesses et leur influence, rappelèrent le plus fidèlement les traits de l'abbaye mère.

On ne peut douter que ce ne soit l'influence de Guillaume-le-Pieux qui ait fait confier, vers le même temps, à Bernon l'abbaye de Massay près de Vierzon en Berry, bâtie vers le milieu du neuvième siècle par Egon, que l'on suppose avoir été comte de Bourges. Louis-le-Débonnaire l'avait confiée à saint Benoit d'Aniane qui y

¹ Ann. Bened., t. III, p. 342.

² Ann. Bened., t. III, p. 353, 390. — Baluze, Histoire de la Maison d'Auvergne, in-^{fo}, t. I, p. 11, t. II, p. 12 et 21.

plaça quarante moines ; elle avait besoin encore en ce moment d'une nouvelle réforme.

En 917 prit place une dernière fondation dans laquelle nous retrouvons encore l'inspiration du duc Guillaume. Au mois de septembre il se rendit à Bourges pour le plaid général, avec un cortège nombreux de feudataires, avec Arnold, évêque de Clermont, Turpion, de Limoges, et Hildebert, évêque inconnu¹. Ils y trouvèrent Ebles, seigneur de Déols, Hildegarde sa femme, et Géronce son oncle, archevêque de Bourges. Là se passa exactement ce qui s'était passé huit ans auparavant au même plaid de septembre. Ebles se dépouilla du château de Déols pour y construire une abbaye. Ce que son seigneur avait fait au comté de Mâcon, un de ses plus riches vassaux surnommé Ebles-le-Noble, Ebles, prince du Berry, le fit dans le comté de Bourges. La charte, écrite par le diacre Gerlamne, débutait par les mêmes considérations et se terminait par les mêmes anathèmes que celle de Cluny. Des chapelles, des châteaux, des alleux, des familles de serfs étaient donnés, à la condition qu'un monastère régulier serait construit, que des moines bénédictins y seraient rassemblés, que ces moines et leurs biens seraient sous le pouvoir de l'abbé Bernon. Seulement, après sa mort, les moines de Déols rentraient dans la liberté de leurs élections et pouvaient porter leur choix sur le candidat qu'ils préféreraient. Guillaume et Ingelberge, afin de donner à cette fondation une preuve de leur piété, lui concédèrent tout ce qu'ils possédaient dans un village nommé le Mesnil. L'abbaye, comblée de bienfaits par Ebles, sa famille et leurs vassaux, grandit rapidement sous la direction de Bernon. Soumise au Saint-Siège comme Cluny, indépendante de l'archevêché de Bourges, elle devint célèbre par ses richesses, et mérita plus tard le surnom de mamelle de Saint-Pierre.²

C'est là le dernier acte où nous retrouvons la présence du duc

¹ Il était, selon M. Ad. Michel (*Ancienne Auvergne et le Velay*, t. I, p. 83), chorévêque d'Auvergne.

² *Ann. Bened.*, t. III, p. 380, 357, etc., et la charte dans Baluze, *Miscellanées*.

d'Aquitaine. L'année suivante, le fondateur de Cluny quittait le monde, en y laissant un souvenir qui devait rendre sa mémoire plus durable que ne l'eussent pu faire sa puissance et ses vertus. Il fut enterré dans l'église de Saint-Julien de Brioude dont il avait été le restaurateur. Plus tard, l'ordre de Cluny regrettant de ne point posséder ses restes vénérés, et afin de témoigner sa reconnaissance envers son fondateur, demanda par un décret du Chapitre général de 1685, au cardinal de Bouillon, abbé commendataire, dont la famille descendait de Guillaume-le-Pieux, que ses membres fussent à l'avenir inhumés dans l'abbaye ; réparation tardive, à laquelle le faste du cardinal donna plutôt le caractère d'une flatterie envers les siens, que d'un hommage au souvenir du duc d'Aquitaine. ¹

Les constructions et les restaurations entreprises par Guillaume-le-Pieux furent une œuvre de piété désintéressée, un essai pour reprendre, à l'aide de l'abbé Bernon, la réforme que Benoît d'Aniane avait opérée dans les monastères d'Aquitaine et que les malheurs du temps avaient presque anéantie. Si un motif politique y entra pour quelque chose, il ne vint qu'en seconde ligne. Mais il n'en fut pas, ce semble, de même de la fondation de Souvigny; et rien n'empêche d'y voir un gage jeté à la fortune à venir, par une famille qui commençait seulement d'asseoir sa puissance.

En 912, le traité de Saint-Clair-sur-Epte, consenti par le faible Charles-le-Simple aux chefs normands dont il ne pouvait plus arrêter les invasions, avait installé Thiébold entre Chartres et Tours, Rollon à Rouen, à Evreux, à Bayeux. Les conquérants, en se partageant les terres cédées, firent du Franc le serf et le colon, et du Normand le noble et le seigneur. Parmi les seigneurs dépossédés se trouvait Adhémar, comte du *pagus* de Matric-sur-l'Eure, qui descendait en ligne droite de Childebrand à qui son frère Charles-Martel, dans le but d'assurer son autorité sur la Bour-

¹ Il mourut, selon dom Vaissète, le 6 juillet 918, Hist. du Languedoc, t. II, p. 535. La mort d'Ingelberge, selon Baluze, était marquée au 2 novembre dans un obituaire de l'église de Brioude. — Baluze, Hist. de la Maison d'Auvergne, t. II.

gogne et sur les rives du Rhône et de la Saône par où remontaient les invasions sarrasines et les révoltes des Aquitains, avait donné en fief le comté d'Autun resté jusqu'alors sous le domaine de l'administration romaine, c'est-à-dire appartenant au Saint-Siège et à l'évêque. Childebrand laissa cet apanage à son fils Nibelung, à qui Pépin donna, en 762, la terre de Bourbon-sur-Allier. Le comté de Matric, transmis à Théodebert-Ewald Nibelung II, était, au commencement du neuvième siècle, entre les mains d'Adhémar leur fils et petit-fils.

Adhémar, dépossédé par Rollon, privé de son titre et réduit au rang de simple chevalier « miles »¹, obtint en 913 de Charles-le-Simple une charte par laquelle cet empereur lui cédait, entre l'Auvergne et le Berry, le lieu de Souvigny avec son église, le château des Thermes près de la Loire (aujourd'hui Bourbon-Lancy) et des terres voisines dans le Berry, la Bourgogne, l'Autunois. Avec ce faible noyau Adhémar chercha à se créer un petit Etat entre ses deux puissants voisins, Guillaume, comte d'Auvergne, et Richard, duc de Bourgogne.

Ces domaines se composant de châteaux et de bourgades d'une importance secondaire, il voulut fonder un centre plus considérable de population, qui pût devenir plus tard leur capitale. Dans ce but il choisit un des points les plus fertiles de la contrée, un des plus propres à la culture et au commerce. Il y appela des moines, c'est-à-dire le travail intelligent, le respect du droit et par suite le concours des populations voisines. En 921, entouré de ses trois fils Aymon, Archambaud, Dagbert, il donna à perpétuité, pour l'amour de Dieu et le remède de son âme, à l'église de Cluny la *cour* de Souvigny où une église à saint Pierre était fondée, avec les maisons voisines, le champ qui les environnait, les prés dans la vallée, les vignes sur les coteaux, les forêts qui couvraient les montagnes et les genévriers qui croissaient sur leurs bords.

Dans cette fertile prairie arrosée par la Queune, Bernon se hâta d'envoyer des religieux élever une basilique. Adhémar stimula

¹ C'est le titre qu'il prend dans la charte de fondation de Souvigny.

leur zèle en leur donnant, un an après, le village de Lusigny dans l'Autunois, entre Moulins et Chevagnes. Le changement produit en peu d'années dans ces lieux par la présence des moines éveilla dans l'ame d'Adhémar un retour d'ambition. Il se repentit de ses libéralités, voulut reprendre une partie de ces domaines favorables à la culture et propres à la chasse. Mais les moines parvinrent à réveiller dans son cœur un repentir qui tourna à leur propre agrandissement, et Adhémar leur donna, pour réparer sa faute, de nouvelles terres dans l'Auvergne et sur l'Allier. Par son testament passé à Moulins vers 926, il confirma ces donations et confia l'exécution de ses dernières volontés à Géronce, archevêque de Bourges, à Hérivée, évêque d'Autun, fils d'un comte de Chalon et neveu d'Adhémar, à Hugues-le-Grand, duc de France, beau-frère du roi Raoul et père de Hugues-Capet, à Hugues-le-Noir, frère de Raoul et comme lui fils de Richard-le-Justicier. Le premier descendait de Théodebert, l'un des aieux d'Adhémar; l'autre avait été ou devait être comte d'Autun et duc de Bourgogne. C'étaient des parents, des voisins, des hommes puissants que le sire de Bourbon, encore faible, avait intérêt à ménager¹. Il laissait entre autres legs un domaine situé à Souvigny, avec trois laboureurs et trois charrues, pour obtenir la fondation de son anniversaire, de ceux de sa femme, de son père et de ses frères défunts, des prières pour ses trois fils et la sépulture de sa famille dans l'église des moines. Il annexait à Souvigny le petit oratoire de Sainte-Marie de Moulins (depuis la collégiale de cette ville) en y attachant des domaines. Il donnait à l'archevêque Géronce une croix d'or, à l'évêque Hérivée un anneau d'or au cachet de topaze, à l'abbé Bernon une simple croix d'argent. L'un de ses fils, Dagbert, qui avait embrassé la vie monastique à Souvigny, reçut un calice en verre et les Epîtres de saint Jérôme.

Ainsi complétée par de nombreux bienfaits, l'abbaye ne trompa point les prévisions qu'Adhémar avait conçues. Autour d'elle se

¹ On ignore la date exacte de la mort d'Adhémar qui est néanmoins antérieure à 936.

forma une ville prospère, qui pendant longtemps absorba en partie le développement de la province, laissant à côté d'elle Moulins, Bourbon, le Montet, à l'état de simples châteaux. C'est à Souvigny que se rattacha pendant plusieurs siècles l'histoire des sires de Bourbon. C'est là qu'à chaque avènement ils venaient prendre possession de leur couronne, couverts d'une riche armure ; c'est là qu'ils descendaient dans leur sépulture, revêtus de la robe monastique.

Les donations d'Adhémar étaient conçues en ces termes : « Je donne à Cluny ou à Souvigny. » L'avenir de l'abbaye était en effet trop incertain, sa puissance encore trop faible pour ne pas lui chercher un appui. La donner à Cluny, c'était lui assurer la protection du comte d'Auvergne et duc de Bourgogne au même titre que Cluny. C'était attirer sur ses propriétés mêmes, qui étaient placées à l'étroit entre celles des deux ducs, le respect qui s'attachait aux propriétés monastiques, appeler la protection pacifique, l'influence bienfaisante des moines sur des domaines qu'il lui était difficile de défendre par les armes. A l'ombre de cette paix, les sires de Bourbon pouvaient rêver ces agrandissements qui les portèrent, quelques siècles plus tard, au sommet de la hiérarchie féodale. ¹

Arrêtons-nous au début de ces fondations clunisiennes qui devaient être suivies de tant d'autres. Là se borne tout ce que nous connaissons de la vie active de Bernon. Trois ans après la fondation de Souvigny, il quittait le monde, laissant ses monastères dans une voie prospère [927]. Douze années lui avaient suffi pour accomplir cette tâche, qui lui a valu le nom de père des monastères d'Aquitaine et qui demandait autre chose que des vertus vulgaires. Nous savons en effet que Bernon possédait un ensemble d'aptitudes sans lequel il n'y avait point d'homme supérieur sous la robe monastique. Il était d'une sainteté remarquable et le titre de Bienheureux lui fut décerné à juste raison. Il était un zéléteur sévère de la régularité ; on l'a loué pour la clarté de sa doctrine ; mais il possédait surtout le génie qui organise, l'activité qui développe,

¹ Ach. Allier, Ancien Bourbonnais, t. I, p. 165, 171 et passim.

multiplie et maintient les œuvres commencées. Tous ces dons inspirèrent en lui une confiance presque sans limites et le firent regarder, au centre de la France, comme l'abbé le plus digne de recueillir l'héritage de saint Benoît d'Aniane. Ce sont là des mérites assez grands pour que nous ne souscrivions pas sans réserve au sentiment de ceux qui ne lui en attribuent d'autre que d'avoir attiré à lui, d'avoir formé par ses conseils, de s'être donné pour successeur, l'homme qui le premier contribua à élever Cluny au rang qu'il conserva pendant trois siècles.

SAINT ODON.

[879—942]

CHAPITRE I.

Naissance de saint Odon. — Sa jeunesse. — Il se fait chanoine à Saint-Martin de Tours. — Ses études. — Son enseignement. — Sermon sur l'incendie de la basilique de Saint-Martin.

Si la vie de Bernon est restée, faute d'un historien, dans une sorte de pénombre obscure, celle de son successeur a été retracée, avec une grande abondance de détails, par un de ses disciples nommé Jean de Salerne. Jean, Romain d'origine, avait été dans sa jeunesse chanoine de l'une des églises de la capitale du monde chrétien. En 938, l'abbé de Cluny, âgé de soixante ans, vint à Rome à la demande du Pape Léon VII, afin d'interposer sa médiation entre Hugues de Provence, roi d'Italie, et son beau-fils Albéric, qui se disputaient la possession de cette ville. Il y connut le jeune chanoine, qui lui plut par la vivacité de son esprit et par ses goûts littéraires. « Me trouvant, dit ce dernier, misérablement enchaîné » dans les liens des intérêts terrestres, il eut pitié de moi, me » pécha dans ses filets, m'emmena au monastère de Pavie, où il » fut retenu quelque temps par le roi Hugues, puis me confia » au seigneur Hildebrand (prévôt de Cluny) pour qu'il fit mon » éducation dans la discipline régulière. »¹

¹ Vita S. Odonis a Joanne monacho Italo, apud Mabillon, Acta Ord. S. Bened. sæcul. V, liv. I, c. iv. Et dans Bibliotheca Cluniacensis, p. 44 et suiv. — Migne, Patrologie latine, t. CXXXIII, p. 43.

Il y avait en effet dans les désordres qui affligeaient l'Eglise romaine, dans les partis qui se disputaient une papauté précaire et avilie, dans les mœurs débordées du clergé, trop de scandales à déplorer, trop d'écueils à redouter, pour que la vie peu austère des chanoines fût une sauvegarde contre les passions. Aussi les âmes sincèrement chrétiennes se tournaient naturellement d'un autre côté. Elles ne trouvaient d'abri contre les assauts du siècle que dans la pratique calme et soutenue de la règle cénobitique.

Odon étant retourné à Rome l'année suivante proposa au jeune novice de revoir sa patrie. Jean visita avec lui les principaux monastères d'Italie, les sanctuaires de la Ville éternelle, devint le confident de ses pensées, le disciple qui devait porter témoignage sur lui après sa mort.

Quelques années plus tard, étant prévôt d'un monastère de Salerne, dont Odon lui avait sans doute confié la direction, il s'occupait de copies de manuscrits, transcrivant, « à la demande » de ses frères, le corps penché en avant, les membres pliés, le « livre que le très docte Pallade avait composé, au temps de l'em- » pereur Théodose, sur la vie et les vertus des bienheureux Pères » ermites, » lorsque de violentes douleurs d'estomac l'obligèrent d'interrompre ce travail. Un de ses confrères nommé Adelrand et Jean, trésorier du sacré palais des princes de Salerne, vinrent un jour lui rendre visite, afin de donner une diversion à ses souffrances, et le prièrent de leur raconter quelques traits de la vie d'Odon, sujet d'entretien qui lui était cher par-dessus tout. Lorsqu'il eut achevé son récit, les deux amis l'engagèrent à le confier à l'écriture. Jean l'entreprit, dit-il, pour leur plaire et pour sa propre joie, avec des larmes dans le cœur, avec un amour enflammé envers un si grand Père. Afin de n'y rien mêler qui fût suspect de mensonge et indigne de sa mémoire, il se borna à consigner ses propres souvenirs et ceux qu'il avait recueillis à Cluny. « J'en » atteste Jésus, dit-il : indépendamment de ce que je raconte, » Arnulfe mon maître avait coutume de m'en rapporter, sur la foi » du serment, beaucoup d'autres dont il affirmait avoir été témoin ; » de même, Hubert, évêque de l'Eglise de Tibur, et un de nos

» frères nommé Landric ; mais je ne me suis point soucié de les
 » écrire, par ce motif que n'ayant point été attachés étroitement
 » aux pas d'Odon, je n'ai pas voulu recevoir leurs témoignages.
 » Si j'eusse voulu les admettre, ils eussent suffi, je le pense, à la
 » gloire d'un ancien Père ou d'un apôtre. Il m'a plu surtout
 » d'écrire les choses que j'ai recueillies de sa propre bouche, qu'il
 » racontait souvent comme d'un autre que de lui-même, et
 » celles que le seigneur Hildebrand, homme d'une véracité éprou-
 » vée, prévôt du monastère de Cluny, mon maître dans la disci-
 » pline régulière, m'a déclarées à moi et à un grand nombre
 » d'autres. En attendant, je vous supplie, ô mes très chers, de ne
 » point me demander les noms de ses père et mère et des autres
 » parents avec lesquels il a passé sa jeunesse, parce que je n'ai point
 » eu occasion de les voir, étant alors retenu dans les liens de la
 » discipline régulière. Il ne m'a point été permis de m'en informer,
 » d'autant que la terre d'Italie m'a donné le jour et m'a élevé dans
 » le bercail de l'Eglise. » ¹

La vie d'Odon par Jean de Salerne est donc une œuvre conscien-
 cieuse, éclore à l'ombre du cloître. Une admiration sans limites,
 l'amour d'un fils envers son père, un étonnement naïf pour les
 vertus du saint abbé, un attendrissement plein de larmes, y
 éclatent à chaque ligne, et lui donnent un caractère intime et
 touchant qui ne se retrouve plus dans l'abrégé qu'en donna, un
 siècle et demi plus tard, un religieux de Cluny nommé Nalgold,
 dans le dessein d'y mettre plus d'ordre et de brièveté. ²

Ce fut quelque temps après avoir pris l'habit monastique, et en
 allant un jour avec Odon de Pavie à Rome rapporter au Pape Léon VII
 un message du roi de Lombardie, que Jean s'enhardit à élever
 la voix et supplia son maître de lui faire connaître sa naissance
 et sa vie. A cette question inattendue, Odon, selon sa réserve
 habituelle, garda un instant le silence ; la rougeur lui monta au

¹ Vita S. Odonis, prologus auctoris.

² Vita S. Odonis, auctore Nalgoldo, dans Migne, Patrologie latine, I. CXXXIII,
p. 86.

visage ; il laissa échapper de sa poitrine de profonds soupirs ; puis, avec des larmes et des gémissements, il se mit à commencer le récit de son enfance ; récit plein de douceur, où le vieillard brisé par les austérités retrouve la fraîcheur de ses premiers souvenirs et oublie, avec la simplicité de la modestie chrétienne, la gloire mondaine de son origine pour ne se rappeler, avec une pudeur troublée, que les vertus de son père. Écoutons ces confessions d'un moine du dixième siècle dont la naïveté prend sa source dans les replis les plus délicats de la conscience.

« Mon père, dit Odon, se nommait Abbon ; mais il ne ressem-
 » blait guère, dans ses mœurs et dans ses actions, à ce que
 » semblent être les hommes d'aujourd'hui. Il possédait de mémoire
 » les anciennes histoires et les Nouvelles de Justinien. Sa conver-
 » sation retentissait sans cesse des paroles de l'Évangile. La saga-
 » cité de son jugement était tellement renommée que de tous côtés,
 » lorsque s'élevait une contestation entre deux personnes, on venait
 » lui en demander la solution. Aussi était-il chéri de tous et princi-
 » palement du comte Guillaume-le-Fort, qui dans ce temps possé-
 » dait sous sa domination l'Aquitaine et la Gothie. Mon père avait
 » coutume de passer en prières la nuit qui précède les fêtes solen-
 » nelles. Comme il célébrait ainsi la nuit où la paix fut rendue
 » aux anges et aux hommes, où le Seigneur Christ, venant en ce
 » monde, sortit du sein de la Vierge comme l'Époux sort de son
 » lit, et qu'il se répandait sans relâche dans le silence des ténèbres
 » en larmes et en oraisons, il lui vint à la pensée de demander à
 » Dieu, au nom de l'Enfantement de la Vierge, de lui accorder un
 » fils ; et, en effet, par la ferveur de ses prières, il obtint de rendre
 » la vie au sein déjà stérile de ma mère. Telle fut, ainsi que mon
 » père le racontait souvent, la cause de ma naissance.

« Un jour, au temps de mon enfance, étant entré dans la chambre
 » où j'étais couché, il me trouva dans mon berceau seul et sans
 » gardien. Jetant les yeux autour de lui et n'apercevant personne,
 » il m'éleva entre ses bras, et élevant en même temps son cœur
 » en haut : « Perle des prêtres, ô Martin, s'écria-t-il, reçois cet
 » enfant sous ta garde. » Il me replaça ensuite dans mon berceau,

» sortit de la chambre, et ne révéla jamais ce qu'il venait de faire
» à personne.

» Lorsque je fus sevré, il me confia à un prêtre qui habitait une
» de ses terres située dans un lieu très éloigné, afin de faire mon
» éducation et de me nourrir dans l'étude des lettres. Le prêtre
» raconta plus tard qu'il avait eu la vision suivante. Je vis, disait-il,
» de mes propres yeux, les princes de l'Eglise venir me réclamer cet
» enfant avec instance. Comme je leur demandais ce qu'ils voulaient
» en faire, et s'ils avaient dessein de le reconduire auprès de son
» père : Non, répondirent-ils, nous ne sommes pas venus pour cela,
» mais pour le conduire avec nous dans les contrées de l'Orient.
» Le prêtre ne voulant pas me livrer à eux, ne pouvant d'un autre
» côté leur résister, se prosterna à terre et les supplia de faire
» tomber leur vengeance sur lui plutôt que de lui enlever l'enfant,
» et de l'exposer par là à celle de son père et au reproche d'avoir
» agi comme un traître. Alors un d'eux répondit : De peur en effet
» que le père de l'enfant n'exerce sa vengeance sur ce prêtre,
» laissons-le en paix pendant quelque temps. Le prêtre, instruit
» par cette révélation, me rendit à mes parents. Tout ce que tu
» me demandes, ô mon fils ! je l'ai entendu raconter en ces
» termes à mon père. » ¹

Ce récit merveilleux ne nous apprend rien sur la naissance d'Odon et le rang qu'occupait sa famille. Le respect du disciple pour la parole du maître lui a interdit de suppléer à son silence. L'âge qu'avait Odon, en 939, à l'époque de son voyage à Rome, doit faire reporter la date de sa naissance à l'année 879 ; et un ancien éloge, inséré du temps de saint Odilon dans un cartulaire rédigé par l'ordre de cet abbé, nous apprend qu'une opinion ancienne dans le monastère lui donnait le Maine pour patrie et de nobles ancêtres. Cette opinion a généralement prévalu. ²

Issu d'une famille franke qui devait sa fortune à l'exercice des armes, le père d'Odon donna de bonne heure la préférence aux

¹ Vita S. Odonis a Joanne monacho Italo, liv. I, ch. v, vi, vii, viii.

² Mabillon, Act. S. Ord. Bened. sæc. V, p. 124, Elogium Odonis, c. IV.

occupations de la paix et de l'étude. Les connaissances qu'il possédait étaient assez rares parmi les laïques. Il avait dû les puiser à l'une de ces écoles restaurées par Charlemagne dans les cloîtres des églises et des abbayes, peut-être même à celle de Saint-Martin de Tours, dirigée pendant quelque temps par Alcuin, et dans laquelle Odon devait à son tour se rendre célèbre. Nous trouvons en effet dans Abbon un homme façonné par cette culture de l'antiquité, au moyen de laquelle Charlemagne avait cherché à polir la rudesse germanique. Passer son temps à prier, à lire Tacite et Tite-Live, à se pénétrer des maximes de la législation romaine, rendre la justice dans ses domaines et devenir par la sagesse de ses conseils l'oracle de ses voisins, c'est bien là le portrait d'un sage des temps barbares. Le droit romain régissait, comme on le sait, le midi de la France. Les *Novelles* de Justinien, auxquelles Charlemagne adjoignit la loi d'Alaric, en formaient la base depuis le sixième siècle. C'était de ces deux sources que Charlemagne, Louis-le-Débonnaire, Charles-le-Chauve, avaient tiré les dispositions de plusieurs *Capitulaires*; elles étaient la dernière expression de la législation romaine épurée par le christianisme. La science de ces recueils donna à Abbon une grande autorité morale auprès de Guillaume-le-Pieux; il devint un de ses conseillers. Peut-être remplissait-il auprès de lui le rôle d'un avocat assistant aux plaid, éclaircissant les questions litigieuses et ayant assez d'influence sur les décisions pour être considéré comme le véritable juge. ¹

On comprend qu'avec de pareils goûts Abbon ait destiné son fils à l'Eglise, qu'il l'ait offert à l'apôtre des Gaules, et confiné de bonne heure dans la retraite pour le former à l'étude et à la piété. Quels motifs engagèrent plus tard le pacifique jurisconsulte à détourner ce fils de cette voie, à l'enlever au patronage de saint Martin, à lui donner une éducation toute guerrière? Il faut sans doute l'attribuer aux nécessités du temps. Le prudent seigneur

¹ Voyez sur ces avocats conseillers, Cibrario, *Economie politique du moyen Age*. trad. Barneaud, t. I, p. 28.

voulut placer le jeune homme à l'entrée d'une double carrière, éprouver sa vocation, le préparer à celle que les événements, plus forts que sa volonté, pouvaient plus tard lui imposer.

Les années de la jeunesse d'Odon furent en effet pour la Touraine, qui semble être devenue de bonne heure sa patrie adoptive, des années de désastres. Les hommes du Nord, après avoir ravagé les rives de la Seine et les côtes de l'Angleterre, après s'être établis, en 860, dans l'Escaut, la Meuse et le Rhin, avaient mis à feu et à pillage le nord de la France, saccagé Tournai, Cambrai, Courtrai, Arras, Amiens, Corbie, franchi la Somme, ravagé Beauvais, livré aux flammes les villes et les monastères de la Lorraine. A la suite du honteux traité d'Haslon, conclu avec eux par Charles-le-Gros, en 882, ils s'installèrent dans le Brabant d'où ils menaçaient continuellement la Neustrie et le duché de France. Le siège de Paris, préparé avec des armements formidables, avec l'aide des rois de la mer appelés du fond du Nord, mit le comble à la terreur qu'ils inspiraient. Ils pénétrèrent dans le Sénonais, la Bourgogne, la Champagne, la Brie, et en suivant le cours de la Seine, de la Loire et de la Somme, ils étendirent leurs incursions jusqu'en Aquitaine. Aux bandes détruites succédaient aussitôt de nouvelles bandes sorties de la Scandinavie comme d'une source intarissable. Le pillage et l'incendie des villes et des églises, le massacre et la dispersion des religieux, la vie misérable de ceux qui, échappant à la mort, étaient réduits à subsister avec des ressources insuffisantes dans les monastères en ruines, obligés de s'expatrier ou de reprendre l'habit laïque, le retour opiniâtre des pirates sous les murs de Tours, dont la basilique avec ses trésors était désignée d'avance comme leur proie, répandaient sur la vie des habitants de la Touraine une instabilité fatale. Dans un temps où prêtres et moines se trouvaient souvent dans la nécessité de prendre les armes pour défendre leur vie, on avait plutôt besoin d'hommes d'armes que de religieux.

Abbon voyant son fils, qui avait été dans son enfance laid et chétif, devenu un bel et vigoureux adolescent, le détacha peu à peu des études ecclésiastiques et l'appliqua aux exercices mili-

taires. A treize ans, qui était l'âge où le jeune noble sortait de la tutelle de sa mère pour se former sous les yeux de quelque vaillant homme à l'apprentissage de la chevalerie, il le plaça par l'usage de la recommandation au service de Guillaume-le-Pieux. Dans la compagnie d'Ebles Manzer, fils de Rainulfe II, qui après la mort de Guillaume II et d'Acfred, neveu de Guillaume, devait recevoir de Charles-le-Simple les comtés d'Auvergne et de Limousin et le duché d'Aquitaine, dans celle de Rainald, neveu de Géraud, baron d'Aurillac, et d'autres enfants nobles, Odon fut employé aux offices de la vènerie et de l'oisellerie.

On sait quelle était la passion des seigneurs féodaux pour la chasse, passion particulière aux races du Nord et si généralement répandue que les ecclésiastiques même avaient peine à s'en défendre. Recueillir des différents pays de l'Europe toutes sortes de chiens, vautraits, lévriers, braques, bassets ; les dresser chacun à la poursuite du gibier auquel ils étaient propres ; étudier leurs habitudes afin d'en tirer le meilleur parti possible ; veiller à la préparation de leurs aliments, au soin de leur chenil, à la guérison de leurs maladies ; se lever au milieu des nuits et passer de longues journées dans les montagnes à courir le sanglier, le cerf, le bouc sauvage ; rester des mois entiers, presque sans prendre de sommeil et de repos, à ces grandes chasses d'automne organisées entre seigneurs sur de vastes espaces, telles étaient, en partie, les occupations de la vènerie. L'oisellerie consistait à dresser l'aigle, le faucon, l'autour, à la poursuite de haut et bas vol, à les lancer avec adresse sur leur proie. On mettait d'autant plus d'importance à l'éducation et à la conservation des oiseaux, que les femmes elles-mêmes s'en servaient et prenaient part ainsi aux plaisirs de la chasse. Tous ces soins étaient l'objet d'une science pratique qui la première était enseignée aux jeunes nobles à la cour des seigneurs. Indépendamment de l'attrait qu'ils offraient par eux-mêmes, ces exercices les habituaient à la fatigue, aux intempéries, aux privations, aux dangers ; ils étaient comme une image affaiblie de la guerre. Le jeune Odon, élevé dans la solitude et la piété, doué d'un esprit réfléchi et replié sur lui-même, se lassa bientôt de ces occupations

tumultueuses, de ces courses effrénées à travers les bois, les précipices et les fleuves, du sang des bêtes fauves éventrées devant les chiens, de ces repas abondants qui signalaient la fin de ces expéditions, des excès et des querelles qui en étaient fréquemment la suite, du bruit dont ses compagnons, les valets et les chiens, remplissaient la sombre habitation du duc Guillaume. Il y avait loin de ces agitations à l'étude paisible de la grammaire, du psautier, de la musique, aux chants célestes et aux cérémonies imposantes de l'Eglise.

Quand une ame énergique est violemment comprimée sous un lien de fer, elle se consume lentement, ou bien, par un suprême effort, elle le brise et se dégage. C'est ce qui arriva au jeune Odon. Son imagination inquiète lui rendit ce genre de vie insupportable et il le rejeta loin de lui. « Dieu, dit-il, commença de m'effrayer » dans mes songes et de me montrer ma vie inclinant rapidement » vers le mal. Il tournait pour moi en fatigue tous les exercices » de la chasse; car plus je prenais de part à ces jeux, plus je revenais accablé de tristesse et de lassitude. Vers ce même temps, » mon père me conseilla de célébrer les veilles des grandes fêtes » de la même manière qu'il le faisait lui-même. Or, quelques » années après, comme j'avais passé en prières une partie de la » nuit de la Naissance du Sauveur, il me vint subitement à l'esprit » la pensée d'implorer, au sujet de ma vie, la mère du Seigneur » Jésus. O Dame et Mère de miséricorde, m'écriai-je, toi qui as, » dans cette nuit, mis au monde le Sauveur, daigne intercéder pour » moi par tes prières; je me réfugie en ton glorieux et singulier » Enfancement. Je tremble que ma vie ne déplaise à ton Fils; et » puisque c'est par toi qu'il s'est manifesté au monde, que par toi » aussi, je t'en supplie, il prenne pitié de moi.

» La nuit s'écoula au milieu des prières, des laudes matinales, » de l'office solennel de la messe, et l'aube du matin parut. » Les chanoines, avec leurs robes blanches, brillaient au chœur. » Tandis que retentissaient, modulés par des voix diverses, les » chants propres à cette grande solennité, jeune homme bouillant » d'impatience, je m'élançai au milieu du chœur et me mis à chanter

» avec les clercs les louanges du Roi du monde. C'était mal agir
 » assurément, je le confesse ; mais cependant, quand je me rap-
 » pelle ce mot du roi David « Que toutes les nations louent le
 » Seigneur ; que tous les peuples chantent ses louanges, » il me
 » semble que ce n'était pas sans motif que j'eus la hardiesse d'agir
 » ainsi. Je fus saisi à l'instant d'une violente douleur de tête qui
 » m'accabla pendant quelque temps, puis se dissipa. Après la lecture
 » de l'Évangile elle revint plus forte qu'auparavant, et si je ne me
 » fusse appuyé avec les deux bras contre le mur de l'église, je
 » serais tombé sans mouvement et sans vie sur le pavé. Le mal
 » était si violent, qu'à chaque accès il me semblait que la vie allait
 » m'échapper. C'était vers ma seizième année, et pendant les trois
 » suivantes ma tête fut labourée par cette douleur comme la terre
 » par le soc de la charrue. Il fallut me ramener dans la maison
 » paternelle, où pendant deux ans on essaya toutes sortes de
 » remèdes pour me guérir. Mais plus on en employait, plus la
 » guérison semblait s'éloigner. Un jour, mon père, dans l'accable-
 » ment d'une grande tristesse et en poussant de profonds soupirs,
 » me raconta les circonstances de ma naissance. « Ainsi donc,
 » ajouta-t-il, ô bienheureux Martin, le don que je t'ai offert de bon
 » gré, tu me le réclames aujourd'hui comme un créancier impi-
 » toyable réclame une dette. Assurément, tu es digne d'être exaucé
 » dans tes désirs, mais tu es coûteux en affaires. » Ayant perdu
 » l'espoir de recouvrer la santé, je ne vis d'autre soulagement
 » possible que de me réfugier auprès de lui, de raser ma chevelure
 » et de m'attacher volontairement au service de celui à qui j'avais
 » été voué autrefois à mon insu. »

Odon fut conduit à l'église de Saint-Martin de Tours et y trouva de suite un protecteur. Le comte Ingelger, investi par Louis-le-Bègue de la moitié du comté d'Anjou, de la vicomté d'Orléans et de la préfecture de Tours, pour prix de son énergique résistance aux Normands, ayant, vers 889, ramené les reliques de saint Martin que l'on avait emportées à l'approche des pirates, reçut des chanoines de sa basilique, pour lui et ses successeurs, la dignité de chanoine trésorier du chapitre de Saint-Martin. Le comte d'Anjou

possédait une prébende en blé et en argent, occupait une stalle d'honneur à l'église, était reçu processionnellement lorsqu'il y faisait pour la première fois son entrée, et jouissait du privilège de faire porter à la guerre, devant ses troupes, la chape de saint Martin, excepté contre le roi de France. Il était en même temps avoué et défenseur des propriétés de l'Eglise, en quelque lieu qu'elles fussent situées.

Foulques-le-Roux, fils d'Ingelger, occupait en ce moment le comté d'Anjou. S'il n'était pas doué de toutes les qualités qui avaient valu à son père sa grande fortune, s'il ne réunissait pas comme lui la beauté du corps, la sagesse du conseil, la franchise du langage, la pureté des mœurs, une foi vive et une certaine connaissance des lettres, il possédait du moins les mérites qui constituent l'homme de guerre; il était hardi, entreprenant et brave, ne craignant ni la faim ni la fatigue. Sa courageuse opposition aux attaques des Normands et des Bretons lui fit pardonner, par une noblesse jalouse de son indépendance et par le clergé, son esprit de dissimulation et de ruse, son ambition sans bornes, sa vie licencieuse. ¹

Foulques se déclara le protecteur du jeune Odon. « Au milieu » de quel concours de grands personnages, avec quelle pompe » celui-ci reçut les premiers ordres de la cléricature, je préfère, dit » l'auteur de sa vie, le passer sous silence, dans la crainte de faire » injure en le racontant à la pauvreté dont il se contenta plus tard. » Foulques assistait au premier rang à cette cérémonie. Il donna à Odon une habitation près de la basilique; il lui acheta une prébende canoniale.

La présence des reliques de saint Martin avait fait de la ville de Tours la capitale chrétienne de la France et, selon l'expression d'un historien, la Jérusalem de l'Occident. Le bourg de Martinople qui formait une cité distincte à côté de l'ancienne *Cesarodunum*, la ville des comtes, voyait dans l'enceinte de ses murailles une

¹ Chroniques d'Anjou publiées par Marchegay et Salmon: *Chronica de gestis Consulum Andegavensium*, p. 64.

foule de princes, de seigneurs, d'évêques, de clercs, de moines, de manants, venir s'agenouiller au saint tombeau. Il avait reçu les dévotions de Charlemagne et de ses successeurs. Les rois franks manquaient rarement, avant de partir pour la guerre, d'accourir implorer la protection de saint Martin et recevoir des mains des chanoines l'étendard de sa chape. Des seigneurs étrangers à la France, tels que les marquis de Montferrat, s'imposaient chaque année le devoir d'accomplir ce pieux voyage, le jour solennel entre tous de la Saint-Martin d'hiver, et bravaient les dangers des guerres, des invasions, la rigueur de la saison, le mauvais état des chemins. La vénération inspirée par le soldat-moine était si profonde et si universelle, que ceux qui ne pouvaient aller une fois dans leur vie en pèlerinage aux tombeaux du Christ ou des Apôtres y suppléaient par une visite au tombeau de saint Martin. On disait même à Rome, selon le témoignage d'Odon, qu'il était bien inutile de venir prier auprès des restes de saint Pierre et de saint Paul quand on avait le bonheur d'être voisin de ceux de saint Martin.

Les présents offerts par les pèlerins, les dotations dont les rois franks avaient comblé l'abbaye qui était placée sous leur patronage, y avaient accumulé des richesses d'or et d'argent considérables. Dès la fin du huitième siècle son opulence et sa splendeur étaient à leur comble. Les religieux, affranchis de toute dépendance vis-à-vis de l'évêque de Tours, possédaient, en vertu d'un privilège particulier, un évêque dont les fonctions consistaient, selon les paroles du Pape Adrien I^{er}, à édifier par ses prédications les pèlerins que la dévotion attirait de tous pays ¹. Ils faisaient battre monnaie à leur coin. Leurs paisibles vassaux jouissaient d'un sort plus prospère que les bourgeois de Tours souvent foulés par les comtes. Mais ces richesses et cette indépendance avaient été pour les cénobites de Martinople une cause première de relâchement. Les exemples profanes donnés par des pèlerins de tout sexe, chez lesquels la dévotion crédule s'alliait à la passion brutale, les incursions des Normands qui obligeaient souvent de recourir aux armes, formaient autant

¹ Gall. Christ., t. XIV, edidit Hauréau, p. 132 et suiv.

d'obstacles au rétablissement de la régularité. Lorsque Charlemagne essaya de la restaurer vers la fin du huitième siècle [796], en confiant l'abbaye à Alcuin qui pliait déjà sous le poids de l'âge et qui se sentait fatigué des agitations de la cour carlovingienne, la réputation des religieux de Saint-Martin était fort compromise. « Vous savez, leur écrivait l'empereur, combien votre vie a été souvent diffamée et non sans motifs, car tantôt vous prétendez être des moines, tantôt des chanoines, tantôt ni l'un ni l'autre. » En effet, la division s'était glissée dans la communauté, et sous Ithier, prédécesseur d'Alcuin, une partie avait adopté la règle canoniale, tandis que l'autre, fidèle à l'ancienne observance, s'était retirée dans l'abbaye voisine de Cormery. Alcuin, qui était prêtre séculier et non moine, adopta, dans l'espérance de réunir le troupeau divisé, une règle moitié monastique, moitié canoniale. Il s'efforça de rétablir la régularité des exercices et des mœurs, l'usage des vêtements religieux, l'assiduité aux offices, la pratique des sacrements, le respect des enfants et des vieillards. Ses tentatives furent couronnées de succès, et il put bientôt rendre hommage à l'obéissance de ses disciples ; mais après sa mort les choses retombèrent dans un pire état ; et en 816 l'abbé Fridugise, désespérant de guérir un mal au sujet duquel ses prédécesseurs et les conciles de la province avaient fait entendre d'inutiles avertissements, prit le parti de séculariser l'abbaye. .

A partir de ce moment elle excita plus que jamais la cupidité des seigneurs. Des mains du comte Vivien, qui se rendit odieux par ses usurpations des biens d'Eglise et qui se parait avec orgueil du titre d'abbé de Saint-Martin, elle passa entre les mains de Louis-le-Bègue, puis dans celles d'un prêtre marié nommé Hildebert, beau-frère du roi Lothaire, qui fut tué par les gens de Louis, roi d'Italie, pour avoir voulu usurper l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune. Charles-le-Chauve l'enleva à Ingelwin, diacre du palais, pour la donner à Robert-le-Fort, duc de France, qui possédait déjà celles de Saint-Denis et de Saint-Germain-des-Prés. Elle passa à Hugues-l'Abbé et à ses fils Eudes et Robert, qui régnèrent sur les Franks et qui, tout en la défendant contre les Normands et les seigneurs,

tout en lui donnant des terres, ne se firent pas faute de puiser dans ses trésors et ne s'occupèrent pas de la réformer. ¹

Eudes en était abbé commendataire au moment où Odon obtint un canonicat. Au lieu de trois cents moines attachés primitivement à la basilique et célébrant la psalmodie perpétuelle, il n'y restait que cent cinquante chanoines et chapelains. Cette dignité, accompagnée de riches émoluments, et qui était compatible avec un genre de vie peu austère, était réservée aux enfants des familles nobles de la province.

Seigneurs du bourg de Martinople, les chanoines, dont les principaux devoirs consistaient dans l'observation de la vie commune et la récitation des heures canoniales, étaient plus occupés à jouir de leurs prérogatives qu'à maintenir le respect dû au grand apôtre. Oubliant l'antique vénération avec laquelle on s'approchait autrefois du monastère, ils avaient fait de son enceinte un lieu banal. Les femmes du voisinage, sous prétexte d'y puiser de l'eau ou de vaquer à d'autres occupations, vaguaient çà et là, s'arrêtaient à causer avec les clercs, remplissaient les cours de conversations légères et d'éclats de rire. Des cavaliers descendaient tout armés de cheval sur le seuil de cette église, devant lequel autrefois on se prosternait à terre. Les chanoines se promenaient au milieu d'une foule bigarrée de gens de toutes sortes, avec des habits faits d'étoffes éclatantes et bordés de riches fourrures; ils affichaient complaisamment un orgueil féodal là où les disciples de Martin avaient donné l'exemple de l'abaissement et de l'humilité. La vanité et l'intérêt soulevaient entre eux des querelles dans l'église et sur les marches de l'autel; leur luxure s'étalait sans pudeur jusque dans le sanctuaire. ²

Odon, témoin indigné de ces désordres, débuta par un genre de vie tout contraire. Il donna aux pauvres ce qu'il avait reçu pour son usage temporel, et ne voulut pas, selon le précepte de l'Evan-

¹ Ann. Bened., t. III, 111, 127, 130, etc.

² Odo, Sermo IV, de Combustione basilicæ sancti Martini, apud Migne, Patrologie, t. CXXXIII, p. 733 et suiv., et Bibl. Clun., p. 145.

gile, « penser au lendemain. » Afin d'éviter la foule qui se pressait autour du bourg de Martinople, il quitta la maison canoniale que Foulques lui avait donnée et se retira dans une petite cellule située à une distance d'environ deux milles. Il y mit en pratique la vie d'un Père du désert, se contenta pour sa nourriture d'une demi-livre de pain, d'une poignée de fèves et d'eau pure. Il partagea ses journées entre la prière et l'étude, évita avec une sorte d'aversion la société des laïques, et n'eut d'autre pensée que de plaire à Dieu. Lorsque la nuit était tombée, il sortait de sa cellule sans avoir besoin d'en fermer la porte, car il n'y laissait qu'un matelas étendu à terre et quelques vêtements. Seul, malgré la rigueur du froid, l'abondance des pluies, par les soirées les plus dures et les plus désolées de l'hiver, il se rendait au tombeau de saint Martin sans même un bâton pour guider ses pas à travers les chemins effondrés par les torrents ou ensevelis sous les neiges. Il portait seulement avec lui deux tablettes rattachées ensemble en forme de livre, semblables à celles que les écoliers suspendaient sur la hanche droite par une courroie passée au-dessus de l'épaule. Il les ouvrait souvent pour consigner sur le parchemin les réflexions, les pensées pieuses, les ardentes aspirations que ses études ou sa piété lui suggéraient.

La légende qui transforme en réalités vivantes les sentiments, les combats intérieurs, les vertus des hommes qui ont frappé l'imagination du peuple, a symbolisé dans la fiction suivante le courage avec lequel le jeune chanoine s'efforçait de maintenir sa voie au milieu des écueils qui l'entouraient. Pendant ses voyages nocturnes à la basilique, dit Jean de Salerne, des deux côtés de la route sortaient des troupes de renards qui le suivaient sans le quitter un instant, puis tout à coup se jetaient au devant de lui, pour intercepter le chemin. Ne pouvant parvenir à effrayer le voyageur dont l'ardeur redoublait en même temps que leurs menaces, ils se mettaient à pousser des glapissements, et, la gueule béante, lui sautaient à la gorge comme pour l'étrangler. Odon, les jambes serrées, le cou élevé, faisait face à cet assaut, continuait sa marche, et abandonnant son corps à leurs morsures se contentait de porter

les mains à son cou pour le préserver d'une blessure mortelle. Un loup énorme sortant à toutes jambes d'une forêt voisine mit en fuite ses ennemis, et à partir de ce moment devint son compagnon familier.

La première occupation du jeune chanoine fut une étude rationnelle et approfondie de la langue latine. Quoiqu'une suite ininterrompue d'écolâtres eût dirigé l'école martinienne, leur enseignement n'avait pas porté de grands fruits ¹. Les clercs de la basilique ne possédaient du latin qu'une connaissance superficielle et empirique. Ils entendaient à demi celui des psaumes et des prières liturgiques ; quant à la langue des écrivains du siècle d'Auguste, c'était pour eux lettre morte. Odon se plongea dans la grammaire de Priscien, cette compilation lourde et diffuse qui depuis le cinquième siècle eut le privilège de faire l'éducation du moyen âge. Il se mit ensuite à lire les poèmes de Virgile. Mais dès le début son imagination s'effraya de la peinture séduisante des amours de Didon. Une nuit, il vit dans son sommeil un vase d'une forme élégante d'où s'échappèrent une multitude de serpents qui vinrent s'enrouler autour de son corps. La beauté de ce vase c'était la beauté des vers du poète, les serpents c'était sa doctrine. Il renonça à cette lecture dangereuse et se jeta avec plus d'ardeur dans la voie du Christ. C'est ainsi que saint Jérôme dans sa cellule de Bethléem, s'étant laissé aller à préférer l'élégance de Platon et de Cicéron à la rudesse inculte des prophètes, vit un jour un ange venir lui reprocher cette faiblesse indigne d'une ame chrétienne ; c'est ainsi qu'Alcuin réprimandait Sigulfe son disciple de s'être fait lire en secret les vers de Virgile et lui disait : Contentez-vous des poètes divins ; qu'avez-vous besoin de vous souiller l'imagination par ces élégances efféminées ?

Odon se renferma donc dans la lecture exclusive des docteurs qui avaient commenté les évangélistes et les prophètes. C'était reprendre à sa source même l'étude de la morale chrétienne, suivre les applications que l'esprit pénétrant et subtil des Pères en

¹ Gall. Christ., t. XIV, éditit Hauréau, p. 152.

avait faites à toutes les circonstances de la vie, aux actions et aux pensées de l'homme. Cette étude déplut à ses collègues. Ils y virent comme un reproche tacite adressé à leur ignorance, et peut-être le présage des censures que méritait leur vie relâchée. Plusieurs, dit Jean de Salerne, animés par un sentiment de colère et de jalousie commencèrent à pousser contre lui des hurlements de rage. Que prétends-tu faire, disaient-ils, en t'occupant des œuvres d'autrui. Epargne les peines et, laissant de côté ces commentaires obscurément embrouillés, reviens aux psaumes. Odon baissait la tête, et les yeux fixés à terre ne répondait pas ; il posait une garde à ses lèvres, possédait son ame dans la patience et se rejetait plus obstinément dans ses études favorites. Son esprit et son cœur devaient en conserver une inaltérable empreinte.

Quand il en vint à la Règle de saint Benoit il imagina, afin d'en mieux pénétrer le sens, de s'astreindre à ses prescriptions les plus minutieuses ; sans être moine il assumait le joug des moines. Il avait lu dans le vingt-deuxième chapitre que les religieux doivent dormir vêtus et non pas nus ; et sans se demander comment il fallait interpréter cette recommandation, sans se rappeler que dans un autre chapitre (le *Lv^e*) saint Benoit avait prescrit l'usage d'un vêtement de nuit, il garda trois ans pendant son sommeil les vêtements de jour ; mais ni la brièveté de son repos, ni la dureté de sa couche, ni ses jeûnes austères n'eurent le pouvoir d'affaiblir cette jeune constitution qui était douée d'une vigueur aussi robuste que l'ame qui l'animait.

La sainteté dans les siècles de foi constituait l'héroïsme par excellence. Le courage et la hardiesse dans les combats étaient des penchants tellement propres aux races barbares, qu'en s'y laissant entraîner elles ne faisaient que céder à leur nature ou, si l'on veut, à leur passion : privations, fatigues, souffrances, rien ne leur coûtait pour la satisfaire. Mais comprimer les exigences de l'ame et du corps, se faire humble, pauvre et souffrant par amour pour l'humilité, la pauvreté et la souffrance ; se traiter soi-même comme un ennemi dont on veut avoir raison dans chacun de ses actes et chacune de ses pensées, c'était là un autre héroïsme, un

héroïsme plus grand que celui de l'homme de guerre. Ceux qui le possédaient, et dont les vertus paisibles formaient au milieu de cette société violente un contraste tranché, ne restaient pas longtemps inconnus dans le fond de leur retraite.

La réputation d'Odon se répandit parmi les princes et les seigneurs qui apportaient au tombeau de saint Martin leurs prières et leurs offrandes. Plusieurs vinrent le visiter et lui demander des conseils. Il leur donnait d'abord le baiser de paix; puis, comme d'une source abondante, il laissait s'écouler de sa bouche des exhortations et des exemples appropriés aux besoins de chacun d'eux. Il refusait obstinément leurs présents : le comte d'Anjou ayant fait déposer à son insu cent sous d'or dans sa cellule, il se hâta de les distribuer aux pauvres.

Ces exhortations à huis-clos portaient déjà l'empreinte d'une ardente indignation. Le jeune chanoine, en s'élevant contre les vices du siècle, faisait pressentir le réformateur. Son imagination assombrie aimait à revêtir sa pensée d'images empruntées au symbolisme terrible des livres saints; la croyance universellement répandue à la fin prochaine du monde y mêlait un redoublement de tristesse. Il pleurait, dit Jean de Salerne, sur ce monde accablé de misères; il prédisait sa ruine prochaine et celle de ses partisans; il exhortait ses auditeurs à vivre dans la modération, à ne pas assouvir leurs convoitises, à réfréner les instincts de la gourmandise, car, disait-il, qui remplit son ventre nourrit la volupté. Il cherchait par de frappantes allusions à éclairer d'une lueur sinistre l'abîme au fond duquel le vice entraîne le coupable. Aux voluptueux il citait l'exemple du dragon de l'Apocalypse : Ah ! malheureux, s'écriait-il, voyez, il entraîne avec lui le tiers des étoiles du ciel; aux ivrognes et aux gourmands il rappelait que c'était Nabuchodonosor, le prince des cuisiniers, qui avait rasé les murs de Jérusalem, ses temples, ses palais, et emmené le peuple de Dieu en captivité; aux hommes adonnés aux femmes et à un vice infâme il citait Hérode poussé par la passion à des crimes et des meurtres sans nombre, et ce scribe qui exerçait de jeunes soldats fut emmené captif en Egypte et précipité dans les enfers après sa

mort. En déplorant la ruine de la vie chrétienne il s'écriait avec Jérémie : Comment cette cité autrefois pleine de richesses est-elle devenue la proie de la désolation ; puis avec Job : Malheur à toi, Béhémot, qui ne cesse de continuer tes ravages ; ah ! malheur ! tu fais litière de l'or, comme si c'était de la boue, et les rayons du soleil sont sous tes pieds (Job, XL). Cette éloquence hardie qui ne reculait devant aucun vice, ces images sombres, mystérieuses, ces menaces terribles, jetaient l'effroi dans l'âme de plus d'un coupable. Mais, quoique ce fussent là ses thèmes de prédilection, il ne s'y renfermait pas exclusivement. Quand il parlait à des hommes doux et simples, ses consolations étaient pleines de simplicité et de douceur. J'en atteste Jésus, s'écrie Jean de Salerne, jamais de la bouche d'aucun homme je n'ai entendu sortir des paroles aussi douces que de la sienne.

Cette conversation nourrie des livres saints, entremêlée de commentaires empruntés à des légendes apocryphes, cette connaissance du cœur humain, cet art de parler à chacun le langage qui convenait à son caractère et à ses besoins, cette connaissance approfondie de la langue latine, Odon s'était donné tout cela par ses propres efforts, sans le secours d'aucun maître. Bientôt il voulut y joindre l'expérience des docteurs du temps, et la pratique de ces méthodes dialectiques auxquelles l'esprit ne pouvait guère s'habituer que dans les discussions de l'école, et qui lui donnaient plus de sûreté, de souplesse, de subtilité dans l'exposition de la vérité. Mais les traditions philosophiques et littéraires s'étaient à peu près effacées dans l'école de Martinople. Le temps n'était plus où Alcuin y professait l'enseignement qu'il avait donné dans l'école du palais impérial, y écrivait la majeure partie de ses ouvrages, et entretenait une vaste correspondance dans laquelle il cherchait à réveiller à la cour des princes, dans le palais des évêques, dans le cloître des églises et des abbayes, l'étude de la grammaire, de la dialectique, de l'astronomie, de la musique, des philosophes et des poètes chrétiens. Ses disciples, Amalaire, Raban, Loup, Sigulfe, avaient rallumé à Trèves, à Ferrières, à Fulde, le feu de la science ; mais ce feu s'était éteint à Tours après la mort de leur maître [804].

Ce sort était commun à plus d'une école ; le désordre entretenu par les guerres et les invasions, les querelles des seigneurs et leurs luttes avec les évêques, l'absence d'hommes éminents dans les évêchés qui étaient donnés plutôt comme de riches bénéfices que comme des fonctions sacrées, avaient à demi replongé dans le chaos l'œuvre suscitée par le génie de Charlemagne. De tous côtés les conciles provinciaux réclamaient la réorganisation des écoles épiscopales, et, en 859, Hérard, archevêque de Tours, un des prélats les plus éclairés de son temps, joignant sa voix à ces réclamations, avait ordonné à ses prêtres d'établir des écoles en aussi grand nombre qu'il serait possible et de se servir de livres corrects, « libros emendatos. » Mais les hommes manquaient, et de longues interruptions venaient faire pâlir ou même éteindre le flambeau de l'enseignement dans les lieux où il avait autrefois jeté un vif éclat.

Un vieux moine nommé Remy avait lutté pendant toute sa vie contre cette décadence. Elevé dès sa jeunesse dans l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre, sa ville natale, il y reçut les leçons d'Héric, dont la réputation était si répandue qu'on venait l'entendre du fond de l'Irlande. Héric était lui-même élève de Loup, abbé de Ferrières, disciple d'Alcuin. L'étendue des connaissances de Remy d'Auxerre l'avait fait surnommer le Docteur universel. Les évêques l'engageaient à venir relever leurs écoles. A la prière de l'archevêque Foulques et avec le concours de son disciple Hucbold, moine de Saint-Amand, il rétablit dans le diocèse de Reims les écoles de campagne et celle de la cathédrale d'où sortit l'historien Frodoard, une des gloires de ce siècle ; il illustrait en ce moment celle de Paris dans le cloître de l'église Notre-Dame. Ce fut là qu'Odon vint recueillir l'héritage d'Alcuin et de Raban-Maur. Il étudia sous la direction de Remy les règles de la dialectique, non pas dans la Logique d'Aristote, mais dans le Traité adressé par saint Augustin à son fils Adéodat ; il puisa les principes des sciences et des sept arts libéraux dans le *Satyricon* de Martianus Capella, qui servait de texte à l'enseignement de Remy et dont la seconde partie traitait de la grammaire, de la métaphysique, de la logique, de la rhétorique, de la géométrie, de la géographie, de l'arithmétique ou propriété des

nombres, de l'astronomie et de la musique. L'enseignement de la musique était surtout l'objet de la sollicitude de Remy ; il commentait les auteurs qui en avaient traité avant lui ; il exposait les bases sur lesquelles reposait l'art musical ; il citait en exemples, à l'appui de ses définitions, les pièces de la liturgie, hymnes, antiennes, répons ; il s'attachait à transmettre dans leur pureté les traditions du chant grégorien qu'il avait reçues d'Héric, qu'Héric avait puisées auprès de Loup de Ferrières, et Loup auprès d'Alcuin.

Odon vécut à Paris avec la même austérité qu'à Tours, en s'isolant de la jeunesse turbulente qui se pressait sur les bancs de l'école. Il s'y rendait un jour par une sombre matinée d'hiver ; la rigueur du froid était excessive, et on pouvait à peine s'en défendre en portant sur ses habits des pelisses et des fourrures. En arrivant près du porche de l'église, il aperçut couché à terre un homme à demi nu, qui grelottait de froid d'une façon misérable. A cette vue le futur disciple de saint Martin courut dans un coin, se dépouilla de sa pelisse et en couvrit le pauvre mendiant. Lorsqu'il fut entré dans l'auditoire, il ne put supporter la rigueur du froid et fut contraint de regagner son lit pour y trouver un peu de chaleur. En entrant, il aperçut sur sa couverture une livre d'or qu'une main inconnue avait déposée pendant son absence, comme pour lui permettre d'exercer sa charité sans se priver du nécessaire.

Revenu à Tours, il prit aussitôt une position éminente dans la communauté. Les offices de préchantre, d'écolâtre, de prévôt, lui furent successivement confiés. Il enseigna la psalmodie aux jeunes clercs, dirigea les chœurs, veilla à une meilleure exécution des chants d'église et chercha à relever les études de l'école martiniennne. Il apporta dans cette tentative la même ardeur de prosélytisme qui l'animait pour la réforme des mœurs. S'il ne réussit pas à replacer l'enseignement au point où l'avait porté Alcuin, il faut l'attribuer à l'absence de collaborateurs et surtout au petit nombre d'années qu'il passa dans la communauté ; il parvint du moins à ramener les chanoines à des intentions plus studieuses, ainsi que le fait suivant en fait foi.

Le Pape saint Grégoire-le-Grand avait composé sur le livre de

Job un commentaire étendu dans lequel, à l'aide d'une profonde connaissance des Ecritures, il développait sous toutes leurs faces les règles de la vie chrétienne. Cédant à son penchant pour l'allégorie et au désir d'épuiser en quelque sorte son sujet, il expliquait chaque phrase du livre hébreu selon les différents sens appliqués par les Pères à l'exégèse de l'Ecriture sainte : au sens littéraire ou historique qui précisait la signification propre des mots et des faits ; au sens moral qui s'appliquait à la conduite de la vie ; au sens allégorique qui montrait dans les faits une double signification ; au sens typique par lequel une personne nommée en désignait une autre ; au sens analogique qui établissait la liaison de certaines choses de la terre avec celles du ciel ; au sens mystique ou divin au moyen duquel l'esprit s'élevait à la divination ou à la contemplation du ciel même, etc., etc. Cet ouvrage, connu sous le nom de *Morales de saint Grégoire*, était devenu célèbre malgré sa prolixité et ses redites, précisément parce qu'il renfermait de nombreuses citations et des développements de toutes sortes. Il formait, avec la Règle de saint Benoît et ses Commentaires, le manuel des religieux Bénédictins. Une tristesse austère, un désabusement profond, respiraient dans les *Morales* comme un écho des plaintes de Job. C'était le livre de ceux qui sont morts au monde et qui ne doivent penser à la vie présente que pour se rappeler son incertitude, sa brièveté, sa vanité, ses misères. Ce sombre manuel de la philosophie monastique devint le livre de prédilection d'un grand nombre d'écrivains, d'évêques, de religieux éminents. Ils y puisèrent l'énergie de la volonté, la sévérité de la doctrine, la sainteté de la vie, le mépris de tout ce qui n'était pas le sacrifice de soi-même à Dieu et aux œuvres de Dieu, la force pour faire prévaloir le bien sur le mal.

Mais la longueur et la diffusion de cet ouvrage qui n'effrayaient pas certains esprits d'élite, et qui, au dix-septième siècle, n'ont pas lassé la plume laborieuse d'un noble et pieux traducteur¹, en rendaient

¹ Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, ami et hôte des solitaires de Port-Royal, a publié, en 1666, une traduction française des *Morales de saint Grégoire*, 3 vol. in-4°.

la lecture pénible à la paresse et à la légèreté des chanoines de Tours. Quelques-uns d'entre eux, qui s'étaient affectionnés à Odon et cherchaient à tirer profit de son enseignement, le prièrent d'abrégé les *Morales* de saint Grégoire et de les condenser sous une forme plus abrégée. Ils succomberaient certainement sous le fardeau d'une pareille lecture s'il fallait la mener jusqu'au bout. Ils préférèrent mille fois ne pas l'entreprendre et passer à l'explication d'autres parties de l'Écriture. Odon résista longtemps, ne se sentant pas assez de talent pour accomplir un pareil travail, ne trouvant point convenable de changer ou de retrancher une seule phrase à l'œuvre d'un si grand homme, à un livre d'aussi grand prix. Ce refus ne fit qu'accroître les murmures des chanoines. Chaque jour s'élevaient entre eux des débats au sujet de cette lecture, et ils redoublèrent d'instances auprès d'Odon. Comme il était ballotté entre la crainte de porter une main téméraire sur l'œuvre du grand pontife et le désir de ramener la paix parmi ses confrères, une révélation vint le tirer de son incertitude. Une nuit, étant en prières, selon sa coutume, dans l'église de Saint-Martin, il se laissa gagner par le sommeil. Il vit descendre d'en haut un chœur de saints personnages qui commencèrent par se prosterner devant l'autel pour bénir Dieu, puis allèrent s'asseoir sur les stalles des chanoines. Au bout de quelque temps l'un d'eux s'avançant au milieu du chœur et s'adressant à ses compagnons : Dans quel but, demanda-t-il, nous arrêtons-nous ici ? Nous attendons le Pape Grégoire, lui répondit l'un d'eux. A ces mots Odon, levant la tête et promenant de tous côtés ses regards avides pour voir entrer le pontife, l'aperçut qui descendait d'en haut, revêtu dans sa personne, sa figure, ses habits, d'une majesté et d'un éclat qui surpassaient infiniment l'éclat des saints qui l'avaient précédé. Tous se levèrent à sa venue, inclinèrent profondément la tête et lui demandèrent sa bénédiction. Grégoire, au lieu de prendre place parmi eux, s'arrêta près de l'ambon de l'église et, se tournant du côté d'Odon qui restait prosterné à terre : « Frère Odon, lui dit-il, relève-toi et ne crains rien. » Puis, prenant une plume toute taillée qui était fixée derrière son oreille, selon l'habitude des écrivains, il la lui donna. « Commence

» en toute sécurité, dit-il, et conduis à bonne fin l'ouvrage que
 » l'on te demande. Le livre que tu composeras ne périra point ;
 » quant au mien, il subsistera éternellement. »

Odon entreprit cet abrégé avec un respect scrupuleux. Il en conserva les principaux développements sans y rien ajouter, et se servit avec fidélité des expressions mêmes de l'auteur. En finissant, il laissa éclater sa joie dans une préface en vers, où son imagination semble prendre son vol avec un enthousiasme juvénile.

« Les livres qu'il a laissés à l'Eglise sont comme des prairies verdoyantes parsemées de gazons variés, de fleurs dont le parfum embaume et dont l'éclat charme la vue. Ici brillent les violettes, là blanchissent les lis, plus loin se dressent la rose, le narcisse, l'amomon. Leurs odeurs se confondent dans un délicieux mélange. Je voulais parcourir ces champs fleuris ; je voulais, sans jamais me lasser, les cueillir toutes. Déjà j'étendais la main pour les saisir, quand tout à coup mes pieds devinrent pesants comme le marbre, mes mains furent roidies par le froid, la pâleur se glissa sur mon visage, l'effroi s'empara de mon ame, des soupirs s'échappèrent de ma poitrine, et soulevant avec peine le poids qui l'oppressait, une voix au-dedans de moi-même s'écria : Quel homme pourra parcourir ces champs, en cueillir toutes les fleurs et s'en faire un trésor à la fois riche et léger, avec lequel il puisse reposer en paix dans l'âge futur ? Pour moi, je ne m'en sens point la force. Ma poitrine ne renferme pas un si grand courage, pauvre et petit que je suis, vil brin d'herbe, etc. »¹

Ces images brillantes et affectées, ce clinquant combiné avec l'emploi de l'allitération si chère aux poètes des temps de décadence; ces éloges prodigués à un livre aussi austère que l'étaient les *Morales de Job*, rappellent involontairement les vers connus du Tasse :

Così all' egro fanciullo, porgiamo
 Di licor aspersi, i orli del vaso.

¹ Vita S. Odonis. *Moralium in Job*, libri XXXV, édités par D. Marrier, moine de Saint-Martin des Champs, le même qui fut l'auteur de la *Bibl. Cluniac*, dans le tome XVII de la *Biblioth. Maxima Patrum*, t. XVII, et dans Migne, *Patrol. lat.*, t. CXXXIII, p. 105.

Elles sont en même temps un ressouvenir des études profanes d'Odon, un dernier sacrifice aux grâces de la poésie virgilienne.

A cette époque de sa vie, vers les premières années du dixième siècle, il fit un voyage à Rome, sous le pontificat de Benoît IV. De tristes et récents souvenirs pesaient sur la ville éternelle. Les incursions et les ravages des Sarrasins jusqu'aux portes de Rome, les factions politiques qui divisaient l'Italie, les violences dont l'Eglise était la victime, à la mort de chaque pontife, de la part du peuple et des patrices qui portaient le pillage jusque dans le palais de Latran, pour appuyer leurs candidats, l'indigne condamnation infligée au cadavre du Pape Formose, l'ignorance des prêtres dont quelques-uns savaient à peine lire, l'avarice et la vanité de ceux qui briguaient les dignités épiscopales, la corruption générale des mœurs, remplirent son cœur d'une amertume que ne suffisaient pas à consoler les efforts tentés d'une main prudente et ferme par Jean IV et Benoît IV, pour guérir des maux qui paraissaient sans remède. Il n'y avait pas jusqu'à l'éloge qu'il entendit faire aux Romains du tombeau de saint Martin qui ne lui semblât une allusion ironique à la dépravation qui régnait autour du tombeau des Apôtres. ¹

Quelque temps après son retour, un événement terrible vint jeter la consternation dans toute la France. En 903, les Normands, conduits par deux chefs redoutés, Héric et Harec, parurent à l'improviste sous les murs de Tours ; la ville, dépourvue de troupes, ne put opposer de résistance. Ils massacrèrent ceux d'entre les habitants qui n'échappèrent pas par la fuite, occupèrent les faubourgs et les villages voisins dans lesquels ils brûlèrent vingt-huit églises. Ils jetèrent le feu dans le bourg de Martinople, que ses hautes murailles ne purent préserver et qui fut consumé en entier. Le cloître des chanoines et la basilique devinrent en grande partie la proie des flammes. Cinquante ans auparavant, les païens

¹ Eu rapprochant un passage du sermon d'Odon sur l'incendie de l'église de Tours avec le chapitre xxix, livre II de ses Collations, on voit qu'il fit un voyage à Rome avant cet incendie, qui eut lieu en 903 ; mais ni Jean de Salerne ni les Bénédictins n'en ont parlé.

avaient massacré les religieux de Marmoutiers, pillé Tours et fait éprouver à Martinople un sort semblable. Quelques vieux chanoines, témoins de ce désastre, se rappelaient encore la basilique latine bâtie sous le roi Clotaire par l'évêque Euphrone, avec ses arcs à plein cintre, ses revêtements intérieurs de marbre antique rouge et blanc arrachés aux monuments romains de Caesarodunum, ses murs extérieurs ornés d'incrustations précieuses, de peintures d'or, de mosaïques en pierres aux couleurs brillantes, son toit couvert de lames d'étain qui brillait au soleil comme un monticule d'or et semblait un reflet de la gloire du bienheureux évêque. Une partie de ces merveilles avait disparu ; les chanoines avaient fait reconstruire à grands frais la basilique, en appelant à leur aide toutes les ressources de l'art contemporain. Ils l'avaient ornée de bas-reliefs sculptés, de vitraux aux couleurs variées, de peintures à fond d'or ; ils étaient parvenus à ressusciter son ancienne splendeur. Tout cela venait de périr pour la seconde fois.

La nouvelle de ce désastre se propagea rapidement dans les provinces éloignées et y causa une stupeur profonde. On vit, dit Odon, non-seulement les paysans qui chérissaient plus particulièrement le grand évêque, ces *hommes de Saint-Martin* qui s'étaient placés sous sa protection, mais encore des grands de la terre et des rois, répandre des larmes. On était en automne, et la fête du grand évêque étant arrivée, la foule accourut comme d'habitude, les uns attirés par la solennité accoutumée, les autres par le désastre de l'église. Ce peuple avide d'émotions se laissa aller à la vue de ces ruines à des gémissements et à des pleurs. « On eût dit les amis de Job venus pour le consoler dans son affliction. » Le jeune chanoine se sentit touché au fond du cœur par cette désolation universelle. Il entraîna la foule dans une salle attenante à l'église où on avait coutume de lui donner des instructions, et se répandit à son tour en accents de douleur. « Le sang de mon cœur, dit-il, » ce sang d'où naissent les larmes qui, lorsque la piété les fait » répandre, ressemblent au sang versé par le martyr, ce sang était » épuisé, et cependant je parlai longtemps, sans pouvoir me rap- » peler aujourd'hui mes paroles, car c'est le propre des personnes

« qui sont dans la douleur de se laisser arracher confusément leurs
« paroles au lieu de les coordonner selon la raison. »

L'imagination populaire fortement ébranlée, s'obstinant à chercher les causes de ce désastre, passait de la pitié aux murmures, en rejetait la faute sur les gardiens de la basilique, en accusait la vie dérégulée des chanoines. On racontait que quelques jours avant l'incendie la discorde avait éclaté entre eux ; que la veille même un d'eux s'était jeté dans l'église sur plusieurs de ses confrères, et les avait accablés d'injures et de coups devant l'autel de Saint-Martin. La nuit suivante, le saint, apparaissant à un pauvre durant son sommeil, s'était plaint d'avoir été outragé dans sa propre maison ; il lui avait annoncé qu'il en sortait à l'instant pour aller se réfugier à Tulle en Aquitaine, dans l'abbaye qu'il avait fait construire de son vivant. D'autres, perdant la confiance qu'avait inspirée jusqu'alors la protection du grand évêque, prétendaient que puisque son église avait été si souvent détruite, c'est qu'il était impuissant à la défendre, qu'il avait pris d'ailleurs en haine la génération présente, qu'il fermait l'oreille à ses prières et refusait d'attester sa protection par des miracles. Comment la colère divine avait-elle pu laisser frapper une église dans laquelle on célébrait chaque jour des messes si nombreuses, où la psalmodie était si fréquente, où le peuple n'était admis à prier qu'avec ordre et respect, pendant qu'une foule d'autres où l'on servait Dieu avec moins de régularité avaient été préservées ?

Ces réflexions qui troublaient les âmes et tendaient à diminuer les pèlerinages, et par suite l'éclat et la richesse du Chapitre, émurent les chanoines et les habitants de Tours. Ils prièrent Odon de leur venir en aide, de consoler ceux qui s'affligeaient, de répondre aux objections de ceux qui chancelaient dans leur foi, et de sauver l'honneur de saint Martin. Il se retira dans sa cellule, et quelques jours après il en sortit avec un des premiers et des plus éloquents sermons dus à sa plume. Il le prononça en présence d'une assemblée nombreuse dont faisait partie Foulques-le-Roux, comte d'Anjou, peut-être le jour même ou dans l'octave de la fête de saint Martin. Il commença par s'excuser de prendre la parole dans

un aussi grand sujet sur l'ordre qui lui avait été donné. Puis, mesurant sa petitesse à la hauteur de sa tâche, il se comparait à un lézard qui trouve un abri dans les murs d'un palais. « Et puisque » Dieu, disait-il, a confié à des hommes éminents le soin d'écrire » avec un style plus noble les hommages du bienheureux Martin, » qu'il daigne au moins permettre à ceux qui sont infirmes d'esprit » de faire entendre, comme les chiens, quelques obscurs aboiements » par amour pour lui. » Images bizarres, qui font plus d'honneur assurément à sa modestie qu'à son goût littéraire. ¹

La thèse développée par Odon était la justification des voies de la Providence. Il chercha à montrer comment sa miséricorde se concilie avec sa justice. Il rejeta uniquement sur les fautes des hommes un désastre dont leur sens grossier attribuait la cause à d'autres motifs. « Dieu, qui est terrible dans ses conseils, a exercé » par l'incendie de ce temple les châtimens que nous avons mérités. Il semble qu'il ait dit aux ministres de sa vengeance : Les » habitans de cette maison ne cessent de m'exaspérer ; commencez » le châtiment par le sanctuaire ; que le feu de ma colère, qui » doit un jour consumer l'abîme du cœur humain, dévore auparavant une partie de cette demeure, afin qu'en voyant disparaître ce » qui plaisait à leurs yeux, ils se repentent de m'avoir repoussé » avec mépris quand je frappais à la porte de leur cœur. Le » désastre arrivé à ce temple, c'est la réponse jetée par Dieu à la » face de notre orgueil. »

Odon, s'adressant aux chanoines et aux habitans du voisinage, plaçait sous leurs yeux le tableau des désordres que nous avons rappelés plus haut. Il leur montrait que cette expiation avait encore été douce, puisque, en frappant un objet inanimé, elle avait épargné les coupables.

Cette réflexion l'amenait à examiner un des points les plus importants de la théologie chrétienne, un point dont son esprit austère avait été frappé de bonne heure, sur lequel il aimait souvent

¹ Ita infirmis præstare dignetur (Deus), ut saltem velut canes modicum, quid pro ejus zelo delatrent. Voyez ce sermon dans la Bibl. Clun., p. 145, et dans Migne, *Patrol. lat.*, t. CXXXIII, p. 729.

à revenir et qui fait l'objet principal de son traité des *Collations*, à savoir l'existence du mal dans le monde et sa réparation par la souffrance. Il s'éleva sur cette question aux plus hautes considérations philosophiques. Le mal ayant prévalu sur la terre, l'homme était insuffisant par ses mérites à l'expier. Le divin Maître a souffert d'abord par le péché de l'homme, puis ses saints ont été appelés à prendre leur part dans cette expiation. Si Abel a été tué par Caïn ; si Job, l'homme juste par excellence, est devenu sur son fumier la proie des vers ; si Jean, le plus élevé de tous ceux qui sont nés de la femme, a été décapité à la demande d'une danseuse ; si les Apôtres ont été livrés publiquement au supplice ; si Etienne a été jeté aux bêtes féroces, ce n'est pas parce que la foi du Christ est vaine et sans force, c'est parce que le royaume des saints n'est pas de ce monde, et que, sachant qu'on ne peut le traverser sans péché, ils préférèrent être affligés dans cette vie plutôt que dans l'autre. Les maux et les outrages s'attaquent non-seulement aux saints, mais encore à leurs restes. Ce qui est arrivé à saint Martin dans l'incendie de son temple est arrivé à une foule d'autres ; et cependant qui a jamais pensé à mettre en doute leur puissance ? Le sépulcre de saint Jean est violé à Sébaste par des soldats romains qui brûlent ses os, mélangent ses cendres avec de la terre et les jettent au vent. Les païens dressent l'idole de Mahomet sur le tombeau même du Sauveur, afin que les chrétiens, en venant s'y prosterner, paraissent adorer le faux prophète. La croix du Christ est restée longtemps cachée par la fraude des Juifs, puis Dieu permet qu'elle soit découverte et relevée par un roi profane. Que ceux qui prétendent expliquer les secrets de Dieu expliquent dans quel but sa providence a permis ces choses et d'autres semblables.

C'est une pensée diabolique que de supposer que la vertu de saint Martin ait diminué. L'univers entier en a été témoin avec admiration. Elle a éclaté par des signes incontestables. Ce qu'il faut plutôt croire, c'est que sa charité, cette charité impérissable envers ses disciples, a voulu l'incendie de son temple et l'a demandé à Dieu même. Il a voulu, à l'exemple de plusieurs saints, prendre

sur lui la peine du péché des autres. Ainsi Moïse demandait à Dieu de le rayer du livre de vie et de pardonner au peuple juif. David, à la vue de l'Ange qui exterminait son peuple, supplie Dieu de tourner le glaive sur lui-même et sur la maison de son père. En apprenant la mort de son fils Absalon qui avait levé sur lui une main parricide : Qui m'accordera, s'écrie-t-il, de mourir pour toi, ô mon fils! (Rois, livre IV, c. xviii, v. 33.) Jérémie, accueilli avec mépris par le peuple à qui il interdit, de la part de Dieu, l'entrée de l'Egypte, ne peut consentir à l'abandonner, préfère le suivre et périr victime de son dévouement. L'apôtre saint Paul désire être anathème pour ses frères. Le martyr Etienne, ne pouvant demander de mourir pour ses lapidateurs, ne leur donne-t-il pas tout ce qu'il peut leur donner en adressant à Dieu cette prière : Seigneur, ne leur imputez point ma mort à péché ! (Actes, vii, 53.) A quoi bon, d'ailleurs, citer les serviteurs de Dieu, quand Dieu même, selon le mot de l'Apôtre, est mort pour les impies ?

C'est une charité semblable qui anima saint Martin. Il a voulu, comme Dieu, comme les saints, assumer sur lui le fardeau des pécheurs. Sa vie n'est qu'un continuel dévouement. N'est-ce pas du feu de la charité qu'il était embrasé quand il partageait sa chlamyde avec un pauvre ; quand, chargé de chaînes par un voleur, il s'oubliait lui-même et n'éprouvait de douleur qu'en voyant ce misérable se rendre indigne de la miséricorde divine ? C'est cet amour ardent pour les hommes qui le poussa à entreprendre un voyage lointain dans le but de rétablir la paix parmi les clercs, lorsqu'il savait que la mort l'attendait en voyage. C'est cet amour qui lui faisait consentir, sur son lit de mort, à céder aux prières de ses disciples et à voir différer le moment après lequel il soupirait avec ardeur dès l'enfance, le moment d'entrer en possession du royaume des cieux et de jouir de la présence du Christ. Jusqu'où sa charité sans bornes ne s'est-elle pas étendue ? Jusqu'aux animaux, quand il arrachait un lièvre à la dent des chiens ; jusqu'aux hérétiques qu'il sauvait du glaive de Maxime ; jusqu'au démon même à qui il promit de demander à Dieu sa grâce, s'il voulait renoncer à tenter les hommes. Ce n'est donc pas par manque de vertu,

mais par une disposition pleine de bonté pour les hommes qu'il a permis que sa maison fût brûlée. En effet, si quelque faute s'était glissée par orgueil ou par négligence dans la construction de l'édifice, le feu l'a purgée. Ceux qui contribueront à le rebâtir gagneront par leurs bienfaits une récompense céleste; ceux même dont les péchés ont causé ce désastre, s'ils savent y renoncer, en obtiendront pardon, car Dieu *ne juge pas deux fois dans la même cause*.

Mais pourquoi, demande Odon, Dieu a-t-il permis que les bons souffrissent pour les coupables et les justes pour les impies? Pourquoi ce lieu, où s'accomplissait une plus grande somme de bien que de mal, a-t-il été exposé de préférence à sa vengeance? Question souvent soulevée, dit-il, et jamais résolue. Si les méchants obtiennent les biens qu'ils désirent dans ce monde, c'est peut-être afin d'être exclus de la félicité éternelle dont ils ne font pas de cas. Si les bons, au contraire, qui méprisent le bonheur terrestre, sont châtiés pour quelques-uns de ces péchés qui sont inévitables dans le cours de la vie, c'est afin d'être élevés, aussitôt après leur mort, aux demeures éternelles. Cependant, au fond, la somme des biens et des maux paraît être répartie indifféremment sur les bons et sur les méchants, et la cause de cette répartition nous reste inconnue. Les souffrances infligées aux justes seront toujours un mystère; les desseins de Dieu sont impénétrables; le mot de l'énigme est dans le ciel. Là seulement nous sera donnée l'explication de ces faits qui troublent l'esprit de l'homme. Soyons assurés du reste que rien n'arrive que par la permission de Dieu; redoutons sans cesse sa justice; ne cherchons pas à voir plus haut que ne peuvent porter nos regards; ne fixons pas le soleil pour distinguer son orbe, car ses rayons ne feraient que nous éblouir et nous troubler la vue.

Après ces considérations Odon, revenant à l'examen de la vie des chanoines de Tours, discute le mérite dont ils se prévalaient pour éviter un si terrible châtement. Il reprend le rôle de censeur qui devait lui donner plus tard un si grand empire sur les ames. « Si les bonnes œuvres, dit-il, sont abondantes parmi nous, vous » ne faites que rester fidèles à un ancien usage, car les habitants

» de ce lieu, aidés par les mérites du bienheureux Martin, encouragés par l'éclat de sa gloire, avaient l'habitude d'une vie pieuse. Ce serait en effet une impiété monstrueuse, si ceux qui demeurent auprès de lui ne l'entouraient pas de vénération et de piété, quand les nations les plus éloignées le glorifient. Mais les bonnes œuvres elles-mêmes ne sont pas tellement pures que le péché n'y mêle quelque souillure. L'Écriture a dit : Il n'y a pas de juste qui ne pèche (Eccl. vii, 21). Elle dit encore : Maudit soit celui qui accomplit les œuvres de Dieu avec fraude (Jérém. XLVIII, 10). L'amour de soi engendre la fraude ; la torpeur du cœur engendre la paresse. Celui-là commet la fraude dans l'œuvre de Dieu qui ambitionne la louange à cause de Dieu. Celui-là se rend coupable de paresse qui se ralentit dans la piété et accomplit son devoir plutôt par habitude que par dévotion. Puisque nous avons peine à empêcher la faute de se glisser dans une action même bonne, ne cessons de trembler en faisant le bien. Est-ce une faute légère de célébrer le très saint Sacrifice ou d'y prendre part sans éprouver une grande crainte et un respect inquiet ? Il n'est, selon les Pères, aucun péché qui attire autant que celui-là des maux sur le monde. Est-ce chose légère que de s'entretenir avec Dieu dans la psalmodie, et de rouler en même temps dans les replis de son cœur des pensées basses ou honteuses ?..... Nous comprenons qu'il faut parler aux hommes avec respect, et nous oublions qu'il faut prier Dieu avec dévotion..... Quel est celui qui n'a fermé quelquefois l'oreille aux cris du pauvre ? quel est celui qui n'entre jamais en colère contre le pauvre ? Celui qui exalte son cœur est abominable aux yeux de Dieu. Qui de nous chérit son prochain autant que lui-même et met uniquement sa gloire dans le Seigneur ? Nous nous glorifions dans le tissu de nos étoffes, malgré le mot de l'Écriture : Ne vous enorgueillissez pas de vos vêtements (Eccl. xi, 4). Ces choses et d'autres semblables sont les fautes des bons ; celles des méchants sont bien plus graves. Les nations, en s'attachant aux biens de la terre, ont perdu l'amour du Père céleste. Amies du monde, elles sont devenues ennemies de Dieu. Les uns ont pour dieu leur ventre,

» et l'Apôtre les appelle en pleurant les ennemis de la Croix. Les
» autres s'abrutissent par le vin, et la voix divine leur crie malheur.
» Dieu jugera les fornicateurs et les adultères. L'avare, selon le
» mot de saint Grégoire, n'est pas encore détaché du culte des
» idoles..... Aimer sa propre gloire est un si grand péché qu'il a
» été la principale cause de la perfidie des Juifs envers le Sauveur. »

C'est avec les paroles de l'Écriture qu'Odon flagelle encore ceux qui manquent de respect au saint lieu, s'y livrent à des médisances ou à des bouffonneries, assistent au saint Sacrifice sans y porter un cœur contrit et humilié, servent la messe avec négligence, reçoivent avec des lèvres et un cœur souillés par l'impureté le Corps et le Sang du Sauveur. Nous trouvons là un tableau très vif des fautes commises par les chanoines de Tours contre leur caractère ecclésiastique. Il n'y manque que les noms des coupables.

Au milieu de ces digressions Odon ne perd pas de vue la partie essentielle de son discours, c'est-à-dire la justification de la puissance de saint Martin. Aux théologiens il présente des considérations puisées dans les profondeurs du dogme et dans les exemples de l'Écriture. Aux esprits plus simples il apporte des faits et l'expérience du passé, et cherche à conserver dans leur esprit cette croyance au merveilleux qui faisait la moitié de la religion du peuple. Un saint qui n'accomplissait pas de nouveaux miracles était bien près de perdre le bénéfice de ses miracles passés, et d'autres étaient tout prêts à prendre le pas sur lui dans la vénération populaire. Odon, insistant longuement sur la vertu de saint Martin, rappelle qu'après la Mère de Dieu et l'Apôtre saint Pierre, aucun saint ne possédait un aussi grand nombre d'églises dans l'univers. Les rois et les empereurs auraient donné ordre à leurs sujets de le vénérer, qu'ils n'auraient pas obtenu pour lui une vénération plus unanime que celle que lui portent volontairement les peuples, poussés comme par l'inspiration de Dieu. Si les miracles ont cessé à son tombeau, ils se sont manifestés autrefois d'une manière si éclatante que rien ne saurait en accroître l'éclat. Si la source en est momentanément appauvrie, c'est la faute de l'incrédulité du siècle qui ne mérite plus d'en être témoin. L'incendie a dévoré récemment l'église de

Saint-Maurice en Valais, celle de Saint-Martial de Limoges, d'autres encore consacrées à des saints puissants auprès de Dieu. La gloire de saint Martin n'a donc pas souffert d'échec particulier. A Limoges, comme à Tours, c'étaient les désordres des moines qui avaient rendu leur habitation odieuse à leur patron. Là aussi il était apparu pour en annoncer la destruction. Le temple de Salomon lui-même, ce temple du Dieu vivant, n'a pas été brûlé une fois ou deux, mais plusieurs fois. Ce sont les péchés des hommes qui attirent les fléaux sur les lieux saints; ce n'est point la vertu de Dieu qui les abandonne.

« Il faut cependant, dit Odon, mettre fin à ce pauvre discours, » semblable aux aboiements d'un chien (*sed jam ista qualiscumque delatratio debet terminari*). Nous ajouterons en terminant une » réflexion. C'est qu'il est nécessaire, broyés comme nous le sommes sous le fléau, de revenir enfin dans la voie des témoignages » de Dieu, de peur qu'on ne puisse dire de nous ces paroles : Nous » avons appliqué le remède à Babylone et elle n'est pas guérie, » pas même par le feu (Jérémie, xli, 9). Dans la crainte que » l'indignation céleste, au lieu de sévir contre une maison bâtie » de pierres et de chaux, ne sévisse contre ceux de qui l'Esprit » saint s'est retiré, décidons par nos prières saint Martin à se » présenter comme notre défenseur devant les yeux irrités du » Christ. Tenant à la main le bord du vêtement de ce véridique » confesseur, présentons-nous avec cet avocat devant le trône de » la grâce, peut-être mériterons-nous d'obtenir miséricorde. Puis- » que nous ne sommes pas revêtus du vêtement de la justice, » tenons étroitement embrassée cette pierre de salut. Sup- » plions-le de recouvrir notre nudité de ses mérites, de peur » que notre honte ne soit divulguée au tribunal du Souverain Juge. » Ah! il n'oubliera pas d'avoir pitié de nous; la charité qui lui » fit partager en deux sa chlamyde pour en vêtir un pauvre, en » restant à demi nu lui-même, l'engagera plus facilement encore, » s'il nous voit corrigés par la colère de l'Agneau, à nous entraîner » à sa suite au sein des richesses célestes. » ¹

¹ Sermo de combustione Basilicæ S. Martini. Bibl. Clun., p. 145.

Telle fut la première œuvre de saint Odon. Elle renferme le germe et la pensée de celles qu'il composa dans la suite. Le caractère du théologien, du moraliste, de l'écrivain, s'y montre dès le début frappé d'une empreinte dont rien ne viendra plus tard modifier et altérer les traits. Malgré des digressions sans méthode, des redites sans nombre, des citations redondantes qui furent en grande partie les défauts du temps, il nous semble qu'au fond c'est là de l'éloquence; et de telles paroles ne pouvaient manquer de produire une vive impression sur des âmes chrétiennes. Une pénétration profonde de son sujet, la nécessité de le présenter sur toutes faces en s'appuyant à chaque pas sur les souvenirs de l'Écriture, lui étaient imposées par le caractère même de ses auditeurs. Plus était illettrée et grossière la foule à laquelle il s'adressait, plus il devait creuser dans le vif et s'attacher à répondre aux objections à l'aide de la doctrine sacrée. Si sa parole n'est pas conforme aux exigences d'un goût épuré, on ne peut lui refuser du moins la chaleur, la force de l'expression, le mouvement, cet accent indéfinissable du cœur qui se retrouve dans tout ce qui est sorti de sa plume.

Le pieux jeune homme avait voué à saint Martin un amour sans égal; il souffrait des injures qui lui étaient faites, des doutes dont sa puissance était l'objet, des objections qui pouvaient amoindrir sa renommée; il se proclamait son fils, son disciple, son avocat. Cet amour lui dicta encore, vraisemblablement vers la même époque, un petit traité apologétique en faveur de ce saint de prédilection. Le culte du soldat-moine avait pris une telle importance que les paroles de la liturgie le placèrent à l'égal des Apôtres (*Martinus par apostolis*). Sulpice-Sévère, Grégoire de Tours, Héric d'Auxerre, qui avaient traité de sa vie, insistèrent sur ce rapprochement par une foule de comparaisons. On tenait beaucoup, dans l'Église de France, à cette similitude, à cause des nombreuses fondations faites par saint Martin dans les Gaules. Cependant quelques fidèles en concevaient du scandale; il leur semblait peu convenable de placer un saint sur la même ligne que les Apôtres qui avaient reçu du Sauveur lui-même la mission d'annoncer sa parole et de

convertir le monde en son nom. Odon, « petit parmi ceux qui vénéraient l'apôtre de Tours », répondit à ces scrupules dans une sorte de thèse scolastique assez courte; il appela à son aide les ressources les plus variées du raisonnement et une subtilité pleine de sens, afin d'établir que non-seulement cette comparaison n'effleurait pas l'hérésie, mais qu'elle était conforme à certaines paroles du Christ et aux dons particuliers dont saint Martin avait été comblé durant sa vie. Il essayait de prouver qu'il avait été prédestiné par Dieu à être le continuateur des Apôtres. Il y mit une finesse de déduction illuminée çà et là par des éclairs de chaleur et de passion qui font de cette dissertation un modèle de la dialectique de l'École.

CHAPITRE II.

Odon entre au monastère de la Balme. — Vie du cloître. — Son traité des Collations. — Ses premières réformes.

Odon n'avait pas vingt-cinq ans, et déjà sa sainteté, sa science, son éloquence, le plaçaient à la tête de l'Église de Tours. Mais son ambition rêvait autre chose que ces honneurs, et entamer la lutte contre les vices de son temps préoccupait sans cesse sa pensée. Les chanoines à qui il se plaignait de la suppression de l'ancienne discipline se montraient pour la plupart peu sensibles à ses reproches. C'eût été folie que de chercher à rétablir parmi eux la règle bénédictine. Ils rendaient hommage aux mérites d'Odon, ils le considéraient comme l'ornement de leur Église, mais ils n'étaient pas disposés à le prendre pour réformateur et pour guide. Le sentiment de l'inutilité de ses efforts pesait à son cœur, et son imagination exaltée se laissait aller de plus en plus à la tristesse. Il conserva de cette première partie de sa vie des souvenirs pénibles; et même dans sa vieillesse, quand il prononçait le nom des chanoines de Tours devant ses disciples, c'était pour déplorer leur vie déréglée et en inspirer l'horreur. « Il s'en servait, dit Jean de » Salerne, comme un pasteur se sert de sa verge, afin d'inspirer » à ses brebis une crainte salutaire et les conduire aux joies du » paradis. » Il allait jusqu'à attribuer à l'abandon de l'ancienne régularité les invasions normandes, juste expiation de l'opulence et de l'orgueil des clercs de la basilique. Dans le but de réprimer chez ses moines les passions de la jeunesse, il leur racontait cette terrible légende. Lorsque la congrégation de Saint-Martin eut abandonné la règle et que ses membres eurent commencé de vivre chacun à son gré, portant des coules et des tuniques de couleur, des manteaux flottants, des chaussures aux nuances brillantes, supprimant

l'office de la nuit et se levant avec le jour, Dieu résolut de mettre fin à ces abus. Une nuit, pendant qu'ils reposaient dans le sommeil, un d'entre eux qui seul ne dormait pas, vit deux étrangers entrer dans le dortoir. L'un tenait un glaive nu à la main, l'autre semblait lui donner des ordres. Ils parcoururent les lits des religieux : le second les indiquant successivement du doigt au premier lui disait : « Frappe celui-ci, puis celui-là, et cet autre encore. » Lorsqu'ils arrivèrent près du moine qui était éveillé, celui-ci, effrayé à la vue du glaive levé sur sa tête, poussa un grand cri en disant : « Au nom du Dieu vivant, ne me tue pas, je t'en adjure ! » A ces mots le ministre de la justice divine abaissa son glaive : de tous les moines celui-là seul échappa à la mort.

Lorsque le moment sembla venu à Odon de rompre avec cette vie semée de tant de désordres et d'incertitudes et de revêtir l'habit du combat, l'habit du moine dont il n'avait cessé de remplir austèrement les devoirs, il ne chercha point un compagnon parmi ses confrères ; il le trouva à la cour de Foulques-le-Roux, dans un homme de guerre, doué comme lui d'une trempe énergique et d'une imagination encore plus ardente. Voici quelle en fut l'occasion.

Le comte d'Anjou, cédant à une de ces convoitises auxquelles il ne savait guère résister, enleva du trésor de l'église dont il était le gardien deux vases d'or. Il ferma longtemps l'oreille aux réclamations des chanoines et refusa de les rendre. Sur ces entrefaites il tomba dans une maladie dangereuse que l'on considéra comme une punition de Dieu. Se voyant en danger de mort, il se fit porter au tombeau de saint Martin, promit de nombreux et riches présents, mais en vain, la maladie fit de nouveaux progrès et on s'attendait à lui voir rendre le dernier soupir. Odon vint le visiter et, lui parlant avec autorité : « Rends, malheureux, lui dit-il, rends les vases du bienheureux Martin que tu as si malencontreusement enlevés, et tu seras bientôt guéri. » Le cupide seigneur promit de rendre les vases et de faire au saint d'autres présents si les effets prouvaient la vérité des paroles d'Odon. Celui-ci, aidé par quelques serviteurs, le souleva de son lit, le fit transporter dans la basilique et étendre

à terre devant le tombeau de saint Martin. Le soulagement ne se fit pas attendre. Foulques sortit de l'église quelques instants après, de son pied, ayant recouvré l'usage de ses membres.

C'était le cas de faire renoncer le comte à ses désordres. Odon lui représenta la vanité des biens de la terre, l'éclatante marque de miséricorde que saint Martin venait de lui donner, et l'engagea à tout quitter pour se consacrer à Dieu. « Tu ne peux, répondit » Foulques, me conseiller une pareille détermination en ce moment; » mais j'ai auprès de moi un compagnon d'armes nommé Adhégrin, » serviteur fidèle, intrépide dans les combats, plein de sagesse dans » les conseils; si tu lui tenais un pareil langage, il se rendrait volontiers, je pense, à tes désirs. » Quelques jours après Foulques, complètement rétabli, ayant quitté les chanoines et étant rentré dans sa demeure, les seigneurs vinrent en foule le féliciter sur sa guérison. Il leur raconta ce qu'il avait souffert, combien de temps il avait été cloué sur son lit par la maladie, comment il avait trouvé une prompte guérison dans la promesse d'Odon et dans l'intercession de saint Martin. Parmi ceux qui l'écoutaient se trouvait Adhégrin. Ce récit acheva de le décider; il fit en hâte ses dispositions, vint trouver Odon, se fit raser la chevelure et changea l'habit militaire contre celui de moine. Odon distribua aux pauvres les biens de son compagnon, comme il avait fait des siens; et tous deux, anciens habitants du palais des princes, allèrent s'abriter avec joie sous un petit toit de chaume, en attendant que le moment fût venu d'entrer dans un monastère.

Mais il était plus facile de rêver l'idéal de la vie monastique que d'en rencontrer la réalité. Pendant quelques années Odon et Adhégrin se livrèrent à une patiente recherche. Ils visitèrent ou firent visiter la plupart des maisons situées dans le duché de France et dans le voisinage : la décadence était partout la même. Plus d'une fois les deux voyageurs rentrèrent dans leur cellule avec découragement, n'ayant trouvé nulle part le lieu de repos qu'ils cherchaient.

Ce fut alors qu'Adhégrin se décida à aller jusqu'à Rome. Voulait-il accomplir un pèlerinage au tombeau des Apôtres, ou bien espérait-il trouver dans la capitale du monde chrétien l'indication d'un

monastère tel qu'ils le désiraient ? nous l'ignorons ; mais en arrivant sur les frontières de la Bourgogne, aux pieds des monts Jura, il reçut l'hospitalité dans un petit monastère nommé la Balme, que son obscurité avait dérobé à leurs recherches. Dans une gorge déserte et sauvage, formée par des montagnes élevées et d'arides rochers au-dessus desquels on n'apercevait qu'un pan du ciel, se cachaient douze moines dirigés par un abbé du pays nommé Bernon. Adhégrin s'arrêta quelques jours pour étudier leurs usages. Il fut étonné d'y voir fleurir la régularité et d'entendre les religieux s'intituler les imitateurs et les élèves d'un ancien Père nommé Euticius, qui n'était autre que saint Benoît d'Aniane. Il prit le parti de ne pas aller plus loin et envoya un messager faire part de sa découverte à Odon, qui vint le rejoindre, abandonnant sans regrets une patrie indigne de son glorieux patron, et n'y laissant guère d'autres disciples qui regrettassent son amitié et ses conseils qu'un jeune chanoine de Saint-Martin, nommé Théotolon, qui, devenu plus tard évêque de Tours, lui montra jusqu'à la mort un attachement inaltérable. Il n'emportait avec lui dans sa retraite, dit Jean de Salerne, qu'une centaine de volumes, collection précieuse à côté de laquelle les biens de la terre ne lui semblaient rien. C'était en 909, quelques mois avant la fondation de Cluny : Odon était âgé de trente ans. ¹

L'observation de la règle, l'assiduité à la prière, la pureté des mœurs, n'empêchaient pas certaines passions de pénétrer dans les cloîtres. L'égoïsme qui redoute d'être inquiété dans ses habitudes, l'esprit d'exclusion qui regarde l'étranger comme un ennemi caché dont il faut se défier, étaient fréquents dans ces communautés dont l'isolement rétrécissait en quelque sorte la charité. Quelques frères de la Balme, en apprenant l'arrivée d'Odon et son dessein de se

¹ On ignore l'origine du monastère de la Balme dont quelques auteurs ont attribué la fondation à saint Lauthéin, solitaire du Jura, qui vivait au cinquième et sixième siècle. Des chartes de 869 en parlent comme d'un monastère récent, et une bulle du Pape Formose lui donne, en 895, le nom de *cellula*. V. Ed. Clerc, Etudes sur la Franche-Comté, Revue des deux Bourgognes, t. V, p. 56.

fixer parmi eux, craignirent qu'il ne cherchât à introduire des habitudes nouvelles ou que sa présence et celle de son compagnon ne diminuassent les ressources de la maison. Quoique la règle défendit aux religieux de parler aux hôtes sans la permission de l'abbé, ils allèrent le trouver, et feignant d'ignorer ses intentions, se mirent à le questionner. « Que viens-tu faire ici, lui dirent-ils ? » nous tous cherchons à fuir cette communauté afin de sauver nos âmes, et toi tu viens y perdre la tienne ! Connais-tu les habitudes de l'abbé Bernon ? Hélas, hélas ! si tu savais avec quelle dureté il traite ses moines, comment il les réprimande, comment il les frappe à coups de verges, les garrotte de chaînes, les jette dans un obscur cachot, les épuise par le jeûne, leur fait endurer toutes sortes de tortures, puis ensuite consent à peine à les recevoir en grâce... ! » Ces paroles jetèrent Odon dans une grande perplexité. Il hésita s'il entrerait dans le monastère ou s'il irait plus loin. La droiture de son âme ne soupçonnait pas le mensonge. Mais Adhégrin vint dissiper ses doutes. « Odon, mon père, lui dit-il avec la fougue de son caractère, ne sois pas troublé ; ne vois-tu pas que ces paroles sont remplies de ruse et de malice : c'est le diable qui parle par leur bouche. » La justesse et l'énergie de cette réponse couvrirent de confusion les imposteurs et rassurèrent Odon.

C'étaient deux natures bien différentes que celles du jeune chanoine et du vieux soldat. L'un, calme et circonspect dans sa conduite; ne se laissait diriger que par ses convictions et par la charité de son prosélytisme. Sa personne n'était rien à ses yeux, et il n'avait en vue que le bien des autres. L'autre, impétueux, résolu, comme un homme habitué à ne pas souffrir de résistance, obéissait surtout à ses instincts. En embrassant la vie religieuse, il pensait faire pénitence pour son propre compte ; mais il ne s'inquiétait nullement de la conversion du prochain. Son imagination était trop ardente, ses manières trop brusques ; il était trop accoutumé à ne relever que de sa volonté pour se soumettre à l'obéissance passive. Il laissa donc son jeune compagnon entrer seul à la Balme ; pour lui, il demanda à l'abbé Bernon la permission de demeurer dans une cellule près du monastère. Il y vécut trois ans, après quoi, ne

trouvant pas cette solitude encore assez profonde, il obtint de se retirer dans le creux d'un de ces rochers escarpés qui rendaient si sauvage le site de la Balme. Il s'efforça d'y ressusciter la vie des thérapeutes de la Thébaïde.

De grands exemples de force morale avaient illustré la vie érémitique. Des pénitences qui semblaient surpasser les forces humaines, l'étrange caractère que l'isolement et la méditation donnaient à l'imagination et aux paroles de ces solitaires, leur avaient obtenu la vénération du peuple qui était frappé de leur genre de vie comme d'un spectacle, des laïques instruits qui y voyaient l'image d'une guerre implacable livrée aux mauvais penchants, des moines qui se rappelaient que la vie érémitique avait été l'origine de la vie religieuse, que les fondateurs, les réformateurs des monastères avaient presque tous fait leur apprentissage au désert. Mais comme la solitude n'était pas sans inconvénients; qu'elle pouvait servir de prétexte à l'indépendance de l'esprit; que les solitaires quittaient quelquefois leur retraite pour courir le monde et se livrer au désordre; que ces moines errants ou *gyrovagues* avaient été souvent stigmatisés par les conciles, on ne la permettait qu'avec réserve et seulement aux adeptes chez qui elle ne pouvait dégénérer en licence. Adhégrin vécut durant trente années dans sa cellule, près de la Balme, puis près de Cluny lorsque Odon en fut nommé abbé. Il ne descendait de sa montagne située à deux milles de Cluny que les dimanches et les jours de fête, pour assister aux offices de la communauté. Il emportait chaque semaine un peu de farine pour son pain qu'il pétrissait et cuisait lui-même, et une écuelle de fèves. Il ne buvait pas de vin, ne connaissait pas l'usage de la graisse et de l'huile. Il supportait indifféremment et presque sans s'en apercevoir les glaces de l'hiver et les ardeurs de l'été. A la longue, cependant, l'âge et les austérités triomphèrent de sa robuste constitution. Il se plaignait d'être en proie à des douleurs qui lui faisaient éprouver tout à la fois un froid glacial aux mains et aux bras, et une chaleur ardente entre les épaules. Son intelligence elle-même s'affaiblit dans la lutte. Il tombait dans le découragement, pour se relever dans l'illuminisme.

Tantôt il désespérait de son salut, tantôt il se croyait un être privilégié de Dieu. Un jour que ses angoisses étaient au comble et qu'il éprouvait durement la vérité de ces paroles de l'Évangile : « Malheur à l'homme seul, car s'il tombe, personne n'est auprès de lui pour lui tendre la main ! » il en vint à rouler, dit Jean de Salerne, presque au fond de l'abîme du désespoir et à perdre toute espérance dans le fruit de ses austérités. Alors lui apparut un personnage revêtu d'une splendeur éclatante, qui lui demanda d'une voix douce pour quel motif il se laissait entraîner ainsi au découragement. « C'est, répondit Adhégrin, que depuis le jour où je me suis voué à servir Dieu sans relâche, je n'ai pu encore mériter de lui une seule consolation. J'éprouve une angoisse mortelle ; car j'ignore si ma servitude lui sera agréable, et si après tant d'efforts je parviendrai jamais à obtenir une récompense. » A ces mots, l'inconnu sautant à son cou et l'embrassant : « Sois convaincu, » lui dit-il, que tu ne seras jamais indigne des bontés de Dieu ; » et il s'en alla, le laissant consolé.

Une autre fois, le diable l'ayant trouvé hors de sa cellule, se jeta sur lui, le poussa violemment au sommet d'une roche escarpée, et s'efforça de l'en précipiter. Le pauvre ermite, ne pouvant résister à sa furie, allait perdre pied et tomber dans l'abîme, quand tout à coup saint Martin vint à son aide et, le prenant par la main : « Qu'est ceci, demanda-t-il, et comment es-tu venu jusqu'en ce lieu ? — Je l'ignore, seigneur, répondit Adhégrin. » Martin releva son courage et le ramena dans sa cellule.

Ces terreurs se calmèrent vers la fin de sa vie. Il lui sembla qu'il avait payé à Dieu sa dette, qu'il s'était rendu moins indigne de sa miséricorde. Il était devenu pour les habitants de Cluny et du voisinage un objet de vénération ; mais cette vénération et cette paix intérieure, il semble qu'il les ait acquises au prix de l'humilité, et en se laissant aveugler par des illusions nouvelles. Il se croyait l'égal d'un grand saint et favorisé par de fréquentes révélations. Peu avant sa mort, Odon, étant sur le point de se rendre à Rome où l'appelait le Pape Léon VII, alla le visiter et, après s'être entretenu avec lui de choses spirituelles : « Avez-vous eu, mo

» frère, depuis quelque temps, lui demanda-t-il, des révélations de Dieu ? Veuillez, je vous en prie, m'en faire part familièrement. » L'ermite lui fit avec enthousiasme ce récit : « Aujourd'hui-même, mon père, il n'y a qu'un instant, j'achevais de psalmodier l'office, lorsque j'aperçus devant moi saint Martin avec une figure brillante et son air de familiarité accoutumée. Après m'avoir donné sa bénédiction et m'avoir permis de rompre le silence, nous échangeâmes ensemble quelques paroles. Je lui demandai d'où il venait et vers quel lieu il se dirigeait. — Je viens de Rome, dit-il, et je suis en route pour la France ; mais j'ai voulu me détourner un instant pour venir te visiter. — Je vous rends grâce, seigneur, lui répondis-je ; et puisque vous daignez visiter un pauvre pécheur tel que moi, daignez aussi, je vous en supplie, vous arrêter et prendre quelque repos sous mon toit de chaume. — Je ne puis, répondit Martin, apporter aucun retard à mon voyage, car aujourd'hui-même Louis (d'Outre-Mer) doit être sacré roi des Francks, et j'ai hâte d'arriver pour assister à cette cérémonie. — Puisque vous voulez partir de suite, ne me refusez pas du moins votre bénédiction. — Tu n'en as nul besoin, car celui qui m'a béni (Jésus-Christ) t'a béni aussi toi-même. » Comme je le pressais avec instance de me donner sa bénédiction, il continua de s'y refuser absolument, à moins que je ne lui donnasse aussi la mienne. Après une discussion amicale assez prolongée, moi n'osant, lui ne voulant pas commencer le premier, nous nous donnâmes en même temps une bénédiction réciproque. Ensuite il partit me laissant dans une grande tristesse. »

Tandis qu'Adhégrin se préparait dans son ermitage une vie de troubles intérieurs et de visions chimériques, Odon dans l'activité du cloître se pliait avec obéissance à tous les devoirs qui lui étaient imposés. Quand il eut terminé son noviciat, Bernon lui confia la direction de l'école où les jeunes oblats recevaient les premières leçons de la lecture, de l'écriture, de la grammaire et du chant. Il y avait loin de cette humble tâche à celle qu'il avait remplie à Tours en expliquant aux clercs le sens multiple des Écritures, les principes raisonnés de la dialectique, de la physique, de la musique ; mais le savant disciple de Remy d'Auxerre, l'homme qui devait

être le plus éloquent moraliste de son siècle, le père d'un grand nombre de maisons spirituelles, ne recula point devant ce labeur ingrat.

La surveillance des enfants dans les monastères bénédictins était l'objet de sévères et minutieuses prescriptions. Elles avaient pour but de prévenir les étourderies et les négligences du jeune âge en donnant de bonne heure à ces enfants la gravité qui séyait à leur vocation future ; elles cherchaient à les protéger contre de honteux penchants communs chez les Grecs, les Romains et d'autres peuples, penchants contre lesquels la solitude monastique n'était pas toujours un préservatif : aussi exigeait-on du maître des enfants beaucoup de patience, une douceur à l'épreuve et une grande pureté d'âme.

Une coutume de la Balme, que nous retrouverons plus tard à Cluny, lui interdisait d'aller seul avec l'un d'eux et de lui parler sans la présence d'un autre frère, de le mener la nuit hors du dortoir sans être accompagné d'un autre enfant et sans tenir une lanterne à la main. Dans le commencement de ses fonctions Odon, oubliant cette prescription, conduisit un enfant dans un lieu voisin du dortoir sans porter de lampe, parce que ce lieu était parfaitement éclairé par les rayons de celle qui brûlait dans le dortoir même. Cette faute fut dénoncée au chapitre ; l'accusé se leva de son siège selon la coutume, alla se prosterner à terre au milieu de la salle, demanda pardon en alléguant pour excuse qu'il avait pensé que la lumière du dortoir était suffisante. Les excuses étaient en général mal reçues parmi les moines ; la rigueur des usages monastiques demandait à celui qui s'était rendu coupable, même à son insu, une seule chose, s'humilier et confesser sa faute. Les religieux se récrièrent donc à cette réponse ; et l'abbé Bernon feignant la colère, dans le dessein d'éprouver la patience d'Odon, lui ordonna de renoncer à demander son pardon ce jour-là et prononça contre lui la peine d'excommunication simple, qui le privait jusqu'à ce qu'il eût fait pénitence de prendre ses repas à la table commune. Odon se leva en silence, et se prosternant successivement devant chacun des frères les supplia de demander grâce pour

lui. Bernon, vaincu par cette humilité, l'appela devant son siège, leva la peine et lui donna sa bénédiction.

Cette patience singulière finit par désarmer la malveillance et l'insulte. De jeunes moines humiliés par sa supériorité avaient pris l'habitude de l'accabler de reproches et de fausses accusations; Widon, l'ame de cette ligue, excitant un jour contre lui un des frères : « A quoi bon, répondit celui-ci, le provoquer ainsi, nous ne pouvons ni lui faire quitter cette maison, ni l'amener à nous répondre par des insultes. Il est plus savant que nous, tu le sais; tout ce que j'ai désiré apprendre il me l'a enseigné de grand cœur; si nous le décourageons par des injures il en viendra à nous refuser l'instruction qu'il nous prodigue aujourd'hui. — Ce que tu crains n'arrivera pas, répondit Widon. Le frère Odon est d'une telle trempe qu'il endurera tous les outrages et t'appraendra ensuite tout ce que tu voudras. » Ainsi ses ennemis mêmes lui rendaient justice; il les pacifiait s'il ne pouvait les convertir. Mais il ne fut complètement délivré de leurs intrigues qu'après la mort de Bernon; les plus ardents jetèrent le froc et retournèrent à la vie du siècle.

L'accomplissement de ses devoirs de maître de l'école, la pratique de l'abnégation personnelle, ne lui faisaient pas oublier ses idées de prosélytisme. Le désir d'arracher son père et sa mère aux liens du monde le tourmentant depuis quelque temps, il obtint de Bernon la permission de retourner en Touraine. Il revit le tombeau de saint Martin, la cellule qui avait été pour lui le vestibule du cloître. Il décida sans peine ses parents à le suivre. Abbon porta à la Balme, puis à Cluny, l'habit monastique; sa femme prit le voile dans un couvent voisin de vierges chrétiennes, probablement à Baume-les-Dames.

Un autre fait nous montre encore mieux, vers la même époque, quel était son zèle pour procurer aux âmes un abri dans la vie monastique, car les prescriptions de la règle n'en purent arrêter l'ardeur ni éveiller les scrupules. Dans un de ces voyages qu'il était obligé de faire comme procureur du couvent, il reçut un soir l'hospitalité dans la maison d'un homme noble. Le maître était

absent, et il n'y avait au logis que sa jeune fille avec les serviteurs. Pendant toute la soirée cette dernière considéra avec attention les manières et la conduite d'Odon. Lorsqu'il fut retiré dans sa chambre, elle s'échappa de la sienne et alla se jeter à ses pieds, lui raconta que ses parents avaient dessein de la marier prochainement contre sa volonté, et le supplia, au nom de Dieu dont elle se disait la servante, de la délivrer de cette cruelle position. Le saint homme se trouva en proie à une grande anxiété. Il était ému des prières et des larmes de la jeune fille ; il se sentait touché de pitié en pensant que peut-être, dans le monde, elle perdrait son âme. D'un autre côté il redoutait, en accédant à ses désirs, de s'exposer aux reproches de ses parents, au blâme du public qui s'étonnerait qu'un moine ait eu la hardiesse d'enlever une jeune personne à sa famille. Vaincu à la fin par l'amour de Dieu et par les sanglots de la jeune fille, il se décida à prêter les mains à son évasion. Pendant que les domestiques étaient dans le sommeil, il monta à cheval, prit les devants avec les frères qui l'accompagnaient, laissant à des serviteurs fidèles l'ordre de le rejoindre avec la fugitive. Le lendemain il la fit entrer dans un oratoire voisin de la Balme, où de très nobles dames étaient admises pour se vouer à la prière. Il n'était pas rare en effet de voir près d'un monastère d'hommes, se réunir des congrégations de femmes, qui se plaçaient sous leur direction et se guidaient d'après leurs conseils et leurs exemples.

Lorsqu'il rendit compte à l'abbé de son voyage, celui-ci, dès les premiers mots, se troubla et lui adressa de sévères reproches. Cette faute était de celles qui étaient regardées comme très graves, car la règle de saint Benoît interdisait aux religieux de parler aux femmes sans une permission expresse de l'abbé, et prononçait contre le coupable une punition consistant en deux jours de jeûne au pain et à l'eau et deux cents coups de verges. Odon se jeta à terre, se traîna aux pieds de l'abbé, demanda pardon, reçut l'ordre de se relever et de s'expliquer de nouveau. « Depuis que » vous avez daigné me recevoir dans cette maison, dit-il, tout misérable que je suis, je ne vous ai vu d'autre souci, ô mon père, que

» de gagner les âmes. Les autres abbés s'attachent à se procurer des
 » biens en abondance et à plaire aux hommes. Vous, au contraire,
 » plein de piété et de miséricorde, vous ne cherchez à plaire qu'à
 » Dieu seul en lui gagnant des serviteurs. J'ai voulu suivre votre
 » exemple, afin que votre nom fût loué une fois de plus. Je me suis
 » laissé vaincre par les prières de cette jeune fille, non sans peine et
 » sans me rappeler que je ne pourrais éviter vos reproches; mais j'ai
 » préféré passer par les verges de votre correction, ô père très pieux,
 » plutôt que de me rendre coupable de la perte d'une âme. Et plutôt
 » à Dieu que j'eusse pu gagner ainsi toutes les femmes de cette pro-
 » vince qui sont retenues dans les liens des affections charnelles,
 » quand même vous devriez, au sujet de chacune d'elles, m'accabler
 » de reproches. » Ces paroles calmèrent l'émotion de l'abbé. Il se
 contenta d'imposer à Odon cette marque d'obéissance : Va, lui
 dit-il ; puisque tu as su arracher cette jeune fille à la vie du siècle,
 sache au moins pourvoir chaque jour à sa nourriture spirituelle
 par de saintes instructions, de peur qu'elle ne vienne à se repentir
 de sa détermination et à rentrer dans le siècle. Chaque jour Odon,
 sortant du monastère, allait instruire sa néophyte dans les devoirs
 de la vie religieuse. Ces choses, dit Jean de Salerne, se passaient,
 à cause du bon témoignage, en présence de plusieurs frères. Peu
 de temps après elle entra dans un monastère de femmes et fit pro-
 fession. La mort vint bientôt l'y surprendre. Comme elle était à
 l'agonie et que les sœurs récitait autour de son lit les prières des
 mourants, elle poussa un grand cri, demanda à se dresser sur son
 séant, étendit les bras et fit des efforts pour se lever elle-même.
 Pourquoi demandez-vous à vous lever, lui dirent ses compagnes ?
 C'est, répondit-elle, que je vois le bienheureux Paul qui arrive et
 je veux courir au-devant de lui. Les religieuses pensèrent qu'elle
 était en délire. Tout à coup, par un effort soudain, elle se mit à
 genoux et, inclinant la tête : Bénissez-moi ! s'écria-t-elle en s'adres-
 sant à celui qu'elle voyait venir ; puis elle retomba et s'endormit
 du sommeil éternel.

L'idée que l'on se faisait dès cette époque des mérites d'Odon
 dans toutes les directions de la vie religieuse se trouve exprimée

dans un incident merveilleux resté célèbre sous le nom de miracle des miettes. Un article de la règle recommandait aux moines de ramasser avec soin les miettes de pain tombées sur la table et de les manger avant la fin du repas. Une fois le signal de se lever donné, il était défendu de rien porter à sa bouche. Odon, distrait un jour par la lecture qui se faisait à haute voix au réfectoire, oublia ces miettes. N'osant ni les manger ni les laisser sur la table, il les garda dans sa main. Après l'action de grâces qui se disait à l'église, il alla se jeter aux pieds du père et lui demanda pardon ; mais lorsqu'il ouvrit la main pour lui montrer les miettes qu'il avait gardées, elles se trouvèrent, au grand étonnement des frères, changées en autant de perles précieuses. Elles furent attachées, par l'ordre de Bernon, à un des ornements de l'église.

Bernon, touché de l'abondance des grâces qui éclataient dans Odon, le pressa de recevoir le sacerdoce ; mais ne pouvant obtenir son consentement, il usa du pouvoir qu'il tenait de la règle et fit venir Turpion, évêque de Limoges, qui conféra à Odon les ordres sacrés. Peu d'âmes étaient faites pour s'attacher aussi étroitement l'une à l'autre que celles du jeune moine et du vieil évêque. Turpion d'Aubusson était une de ces natures d'élite que le cloître pouvait envier à l'épiscopat. Il appartenait à une noble famille de la Marche d'où sortit, trois siècles plus tard, le grand-maître de l'ordre de Rhodes qui arrêta, en 1480, la flotte musulmane, l'empêcha de se jeter sur l'Europe, et mérita le surnom de Bouclier de l'Église. Il se montra magnifique dans les choses de Dieu, dit en parlant de lui Adhémar de Chabannais, moine de Limoges allié à sa famille. Limoges, dévastée par les invasions normandes, lui dut la reconstruction du château de Saint-Etienne qui protégeait la ville et renfermait dans son enceinte la cathédrale et le palais épiscopal. Il réédifia plusieurs églises, entre autres celle du monastère de Saint-Augustin dans lequel il substitua des religieux à d'anciens chanoines. A l'exemple d'Odon, il puisait dans les malheurs du temps et dans la tristesse qu'ils lui inspiraient un redoublement de ferveur et de zèle. Il partageait la croyance généralement répandue à la fin prochaine du monde ; mais cette croyance lui

semblait un motif de plus pour tenter un suprême effort afin de sauver les hommes de la colère de Dieu. « L'irréligion et l'injustice, disait-il en traçant un tableau désolé de l'épiscopat et du clergé, débordent avec tant de scandale, que nous, qui devrions plus que personne demeurer intimement unis au Seigneur dans le lot de qui nous sommes placés, nous sommes au contraire devenus, selon la parole du prophète, un piège de mort pour le prochain. Au lieu d'être des pasteurs nous sommes des loups qui rôdent le soir autour de leur proie. Ainsi s'accomplit chaque jour la prophétie de Malachie : « Vous vous êtes égarés loin de votre voie au scandale d'un grand nombre. C'est pourquoi je vous livre au mépris. » Ainsi s'accomplit la prophétie de Job lorsque prêtant sa voix aux plaintes de l'Église, il s'écrie : « Mes membres sont réduits à rien ! » Jérémie pleure aussi et dit : « Comment l'or a-t-il perdu son éclat, comment la couleur la plus brillante s'est-elle ternie ? Les pierres du sanctuaire gisent dispersées au coin des carrefours et sur les places publiques. » Celui qui ne verse pas des larmes sans fin sur une pareille ruine, celui-là a perdu la lumière du cœur. »¹

L'évêque qui gémissait ainsi sur son siècle, qui le flagellait avec les verges des prophètes, et qui s'intitulait le dernier des évêques de Limoges, vivait avec l'austérité d'un cénobite. Sa piété, vertu qui se trouvait rarement unie à une puissance temporelle aussi étendue que celle qu'il possédait, le faisait regarder comme un saint. Sa pureté, disait-on, était si grande, que les chiens n'osaient mordre à la nourriture qu'il avait bénie ; s'ils y touchaient par hasard, ils tombaient frappés de mort, comme par un violent poison.

Il était d'usage que le clerc qui venait d'être ordonné conservât pendant quelque temps au cou l'étole qui était le symbole du caractère sacré. On raconte que saint Maur garda la sienne sans la quitter pendant un an. Dans les monastères on la conservait seulement pendant la nuit qui suivait l'ordination. Lorsque, après un profond sommeil, Odon se réveilla et aperçut sur sa

¹ Ann. Bened., t. III, p. 421. — Labbe, Bibliotheca nova, t. II, p. 277.

poitrine le signe de sa consécration, il se mit à verser des larmes et à se répandre en gémissements, comme si un malheur l'eût frappé. La honte s'empara de lui; il chercha à se cacher dans sa cellule, et pendant longtemps il n'osa sortir du monastère.

Afin de combattre cette humilité exagérée, Bernon trouva un motif pour l'envoyer passer quelque temps à Limoges, auprès de l'évêque qui l'avait ordonné. Un jour que Turpion cherchait à rassurer le jeune lévite et qu'il l'entretenait des devoirs et de la dignité du sacerdoce, la conversation tomba sur l'état de l'Église. Turpion, avec une profonde tristesse, avec des larmes dans les yeux et dans la voix, déplora la perversité des hommes puissants qui grandissaient de plus en plus dans le mal et méprisaient les censures de l'Église; il dépeignit leur cruauté à l'égard des faibles, l'orgueil des clercs et la négligence honteuse dans laquelle ils laissaient tomber le culte divin. Lorsqu'il eut achevé, Odon, tout plein de sombres sentiments et l'imagination nourrie des menaces de l'Écriture, se mit à commenter à son tour les anathèmes portés par le prophète Jérémie contre les prêtres indignes et les faux prophètes. « Malheur aux pasteurs qui perdent et mettent en pièces les brebis de mes pâturages ! a dit le Seigneur. Vous avez perdu mon troupeau, vous l'avez dispersé au lieu de le visiter ; et moi je rechercherai sur vous la malice de vos désirs. Mon cœur a été contristé au dedans de moi à cause des faux prophètes. Tous mes os ont frémi ; je suis devenu semblable à un homme ivre, parce que cette terre est pleine d'adultères. La malédiction est venue et la terre a gémi. Les champs ont été desséchés comme un désert. Leur course sur la terre a été mauvaise, leur force s'est épuisée dans le mal, car les prophètes et les prêtres sont souillés, et j'ai vu leur iniquité régner dans ma maison. »

Il s'étendit longuement sur ce thème lamentable ; il parla avec une éloquence si abondante et si pénétrée, que Turpion le pria de consigner cet entretien par écrit. Odon lui ayant objecté qu'il était défendu à un moine de rien écrire sans la permission de son abbé, l'évêque l'accompagna à la Balme et obtint que Bernon lui-même joignit ses instances aux siennes. Ce que l'évêque, pressé

par une foule d'occupations qui ne lui laissaient pas le temps de se livrer à des études profondes, désirait obtenir de son jeune ami, c'était un commentaire sur quelques passages des Écritures convenant au temps présent, pouvant lui servir de sujet de méditations et de discours dans ses voyages. Odon se fit longtemps demander ce travail; mais Bernon lui ayant annoncé qu'il allait prochainement l'envoyer auprès de Turpion, le jeune religieux, dans la crainte de paraître devant l'évêque sans s'être conformé à ses ordres, obtint un délai de quinze jours durant lequel il rédigea un premier livre. La rigueur de l'hiver et l'approche des fêtes de Noël ayant retardé son départ, il en ajouta un second. Turpion et Bernon lui indiquèrent plus tard la matière d'un troisième; de sorte qu'au lieu d'un court traité demandé d'abord, il écrivit un des ouvrages les plus étendus qui aient été produits dans ce siècle. ¹

En étudiant la vie des hommes qui se sont mêlés activement aux affaires de leur temps et qui, malgré des occupations nombreuses, se sont livrés à des compositions littéraires, il est quelquefois possible de séparer l'homme et l'écrivain et de les examiner isolément. Un pareil point de vue ne nous paraît pas applicable à Odon. Chez lui le moine et le théologien ne font qu'un. Sa personne, ses traités de morale, ses réformes religieuses, sont inséparables les uns des autres. Nous aurions une idée imparfaite de son caractère, de son genre d'esprit, des moyens en un mot qui lui assurèrent un si grand empire sur les âmes, si nous ne les demandions à son livre des Collations. Ce traité fut d'ailleurs comme le piédestal de son élévation. Il le fit connaître comme un des écrivains éminents, comme le premier moraliste du siècle. On peut dire que la réforme de l'Église était en germe dans ce traité, dont toutes les pensées, les plus élevées aussi bien que les plus subtiles, sont tournées vers la vie pratique.

Dans ses Collations, Odon agite de nouveau sous toutes ses faces la question du mal, son châtement dans la vie présente et dans la

¹ Voyez S. Odonis Collationum seu Occupationum libri tres, dans Bibl. Cl., p. 159, et Migne, Patrol. lat., t. CXXXIII, p. 518.

vie future. Il l'envisage, au point de vue de la consolation des justes qui souffrent et de la conversion des pécheurs. « Je n'ai qu'un but, » dit-il dans sa préface, celui de consoler et de relever de leur « abatement les affligés, et en même temps de confondre, si c'est « possible, la hardiesse des méchants. » Ce but ne pouvait être atteint sans retracer le tableau des souffrances et des perversités qui faisaient gémir les âmes religieuses. Odon, cédant à l'attrait qui le portait vers ces tristes peintures, en épuise tous les traits. Il y mit un accent sombre et désolé qui fit donner à ce livre le nom de *Commentaires sur Jérémie*, quoique ce prophète n'y soit pas cité plus fréquemment que Moïse, Job, Ezéchiel, saint Jérôme et saint Grégoire-le-Grand. Mais entre le prophète qui pleurait si éloquemment sur la ruine de Jérusalem et l'écrivain qui pleurait sur la désolation de l'Église, plus d'une ressemblance frappa les esprits et lit regarder Odon comme le Jérémie de son siècle.

La ruine des monastères, l'ignorance, la grossièreté, la vie licencieuse d'une grande partie du clergé, la simonie exercée par des hommes violents et dissolus, l'affaiblissement du respect envers la papauté, le pillage et les incendies des invasions normandes, la multitude d'êtres faibles et sans protection, moines, serfs, femmes et enfants, qui périssaient par les armes ou mouraient de misère, étaient, il faut en convenir, autant de fléaux qui menaçaient dans ses bases mêmes la civilisation chrétienne. Un pareil spectacle, sans cesse présent à une âme pénétrée d'une piété profonde, d'une charité sans bornes, à une imagination nourrie du langage de Job et des prophètes, et dont la vie cénobitique redoublait encore les ardeurs, ne pouvait manquer de produire un livre empreint d'un caractère fortement tranché.

On peut distinguer dans les *Collations* deux parties, quoique toutes les deux s'entremêlent dans la même trame. L'une est la peinture générale des épreuves auxquelles l'homme est soumis dans cette vie, par suite de l'imperfection de sa nature et de sa chute primitive ; l'autre est la peinture des épreuves que le temps présent lui inflige par suite d'une disposition spéciale de la Providence. La cause assignée par Odon à ces souffrances, c'est l'expia-

tion des fautes de l'homme. Mais sous sa plume cette doctrine de l'expiation, sombre, résignée, funèbre, est presque sans espérance d'adoucissement dans ce monde.

Dans les misères de la vie présente, Dieu n'a laissé à l'homme déchu d'autre consolation que les divines Écritures. Elles sont le remède de son âme, la corde qui lui est tendue pour l'aider à se relever dans sa chute, par la crainte des châtimens et l'espoir du bonheur à venir. Elles lui enseignent qu'il ne peut récupérer les joies du ciel sans passer par les amertumes de la terre. C'est cette corde qu'Odon veut placer dans la main de ses lecteurs : consolations et conseils, avertissemens et menaces dont fourmillent les livres saints ; consolations trop méritées, menaces devenues trop nécessaires, à cause de l'abîme du mal dans lequel s'enfoncé chaque jour plus profondément l'humanité.

C'est un des thèmes favoris de l'éloquence chrétienne, et presque un des lieux communs de la chaire, que le portrait de la faiblesse de l'homme. On peut avec Pascal mettre en parallèle sa grandeur avec sa misère ; avec Bossuet, reconnaître sa dignité même dans son abaissement. Ce contraste est le point de vue des grands et sages esprits, chez qui la doctrine s'équilibre et se complète, chez qui la raison n'est pas la dupe de la sensibilité. Odon ne possède pas ce coup d'œil ferme et impartial. Il s'attache à un seul côté du tableau ; il ne voit dans l'homme qu'une victime ; il est un théologien pessimiste.

Par suite de la désobéissance du premier père, l'homme a perdu dans l'Éden le pouvoir qu'il possédait sur les créatures. Il était leur maître ; maintenant il leur est soumis. Il est devenu par là en entier la proie du mal. Il a pour ennemis sa propre nature, Dieu, la société, le démon. Sa nature d'abord, car son âme est ballottée sans cesse au gré des passions ; les inquiétudes, le remords, la terreur, une ignorance aveugle, se font un jouet de ses pensées. Son corps, non moins cruellement frappé, ne peut pourvoir à ses besoins que par un rude travail, et l'influence des saisons lui deviendrait mortelle s'il ne s'abritait dans une demeure, s'il ne se couvrait de vêtements. Les maladies auxquelles il est sujet sont en

si grand nombre, que la science des médecins est impuissante à les compter. Telle est la double corruption qui sort de la nature de l'homme dégradée par le péché. Dieu ne lui est pas moins hostile, car c'est Dieu qui nous envoie, ou plutôt à qui nous arrachons les fléaux ministres de ses vengeances. Ainsi, la terre desséchée par des ardeurs brûlantes dévore les semences qui lui sont confiées ; la mer soulève ses tempêtes pour engloutir les vaisseaux qu'elle porte sur son sein et pour arrêter au port les voyageurs qui sont sur le point de partir. Le feu, la grêle, la disette, la mortalité, frappent les produits de la terre, les animaux, l'homme même, parce que ce sont là des dons de Dieu dont il a abusé. Notre troisième ennemi, ce sont les hommes eux-mêmes, qui se punissent mutuellement par les guerres, les persécutions, les injustices, les soupçons, qui les divisent et les arment les uns contre les autres. Le dernier enfin, c'est le démon, l'antique ennemi du genre humain, qui renouvelle sur chacun de nous en particulier les séductions qu'il a exercées sur le père de la race entière. Il efface des cœurs la parole de Dieu ; il enseigne le contraire de ses préceptes ; il souffle l'oubli de ses châtimens et promet l'impunité ; il saisit le côté faible de chacun pour s'insinuer dans son âme ; il circonviend avec acharnement et par mille ruses ceux qui lui résistent ; il jouit complètement de ceux qui se sont abandonnés à lui ; il les sature de trois passions capitales qui forment la triple base du mal : l'orgueil, dont l'aigle est le symbole ; la luxure, personnifiée dans le jument ; la méchanceté, représentée par le dragon : trois vices dont Odon dévoile les effets avec une pénétration impitoyable, et sans reculer devant des détails qui sont du domaine de la physiologie.

De l'antagonisme du bien et du mal, Odon déduit une philosophie de l'histoire dont les premières pages de la Genèse nous offrent le germe et à laquelle saint Augustin, dans sa Cité de Dieu, a donné l'autorité de son génie. Seulement Augustin a principalement en vue les païens ennemis de la religion du Christ, tandis qu'Odon s'adresse aux mauvais chrétiens contempteurs de l'Évangile. Depuis l'origine des choses jusqu'à leur fin il y a eu et il y aura deux générations d'hommes, les fils d'Abel et ceux de Caïn,

les bons et les méchants. Le caractère de leurs pères se reflète avec fidélité dans leurs descendants. Aux uns appartient dans l'avenir la Jérusalem céleste ; aux autres la Babylone maudite.

Ces deux cités, ces deux générations, Odon les divise chacune en deux groupes. La descendance de Caïn se compose de ceux qui affichent ouvertement leur méchanceté : ce sont les riches et les oppresseurs des pauvres ; et de ceux qui cachent leurs vices sous les apparences et jusque sous l'habit religieux : ce sont les hypocrites. Odon réserve à ces deux sortes de pécheurs les traits les plus acérés, les couleurs les plus sombres. La race orgueilleuse des méchants qui méprisent la voix des pasteurs de l'Église, se riant de leurs excommunications et vivant sans la foi du Christ, cette race est pire que les démons. Si les pasteurs sont coupables ou répréhensibles, c'est tout simplement parce que Dieu les envoie aux hommes comme un châtiment ; mais leur caractère n'en est pas moins sacré ; il appartient à Dieu seul de les juger. Organes du Christ, la vertu du sacrement demeure en eux malgré leurs vices, car le sacrement tire sa vertu de Dieu et non de l'homme. Judas pouvait baptiser et consacrer l'hostie aussi bien qu'un bon prêtre, car c'est Dieu lui-même qui consacrait et baptisait par ses mains. L'excommunication portée par des évêques, des moines, des prêtres indignes, a rarement manqué d'être suivie par la malédiction divine. Les invectives d'Odon ne sont pas moins vives contre les riches qui s'enrichissent des dépouilles des pauvres, oppriment les faibles, se gorgent des biens de la terre, ou qui, selon son expression, les entassent dans un sac percé d'où elles s'échappent, qui s'enivrent d'orgueil, de voluptés, et s'interdisent par là la jouissance des richesses du ciel. Quant aux clercs et aux religieux qui s'abandonnent aux jouissances du siècle, c'est avec les paroles mêmes de Job et de Jérémie qu'il les voue aux feux dévorants de l'enfer.

Les enfants d'Abel ou les élus se partagent également en deux catégories : les parfaits ou les justes, qu'il appelle aussi les doux, et les moins parfaits. Les premiers ne mettent point leur cœur dans les richesses et regardent la vie présente comme de peu de

valeur et de courte durée. Au lieu de murmurer dans les tribulations, ils s'en réjouissent comme d'une épreuve destinée à purger leurs fautes et à les rendre dignes du bonheur à venir. Ils savent que la joie et la paix n'appartiennent pas à la vie présente. Ils se servent des biens de la terre comme le voyageur fatigué se sert de l'ombre d'un arbre pour y prendre un instant de repos, ou d'une hôtellerie pour y passer la nuit. Les moins parfaits, impuissants à pénétrer le sens profond des choses spirituelles, cèdent souvent aux suggestions des sens. Leur amour envers le Créateur est affaibli par celui qu'ils portent aux créatures; assurément ils ne convoitent ni ne ravissent le bien d'autrui; ils se contentent de ce qu'ils possèdent; ils font l'aumône aux pauvres; ils supportent les injures; ils vivent même avec humilité; mais ils se préoccupent avec trop de sollicitude du soin de leurs affaires; ils s'inquiètent de l'avenir de leurs enfants, de l'héritage qu'ils doivent leur transmettre. Cependant, quoique moins parfaits, l'Église les admet aussi parmi les élus; leur faiblesse les excuse, pourvu qu'ils possèdent la charité, qu'ils connaissent Dieu, qu'ils aiment le prochain; ce sont les *pusilli* opposés aux *majores*.

Jusque-là l'ouvrage du moine moraliste se renfermait dans des généralités. Il avait l'intention de ne pas aller plus loin, se contentant d'avoir touché aux sommités de son sujet. Mais il avait soulevé en passant une foule de questions, il s'était livré à des digressions nombreuses, et Bernon l'engagea à y revenir, à donner plus de développement à certains points. « Je me réjouissais, dit-il » dans la préface de son second livre en s'adressant à Turpion, » d'avoir pu en peu de temps remplir sous une forme abrégée » l'œuvre que vous m'aviez prescrite, lorsque les pluies et les neiges » d'un hiver plus rigoureux que de coutume vinrent subitement » abréger les journées déjà courtes de cette saison de sorte qu'il » nous fallut plutôt penser à nous tenir à l'abri contre les intempéries, qu'à nous mettre en voyage pour aller vous trouver. » Le seigneur abbé, m'ayant permis de retarder quelque temps et » ayant lu ce que j'avais rédigé, trouva qu'il y avait trop peu de » réflexions touchant ceux qui se laissent prendre par l'exemple

« des méchants, et il lui a plu que j'ajoutasse quelque chose sur ce
 « sujet. J'entreprendrai de le faire, dans l'espérance de jeter moi
 « aussi ma petite pierre dans ce monceau de témoignages qui doit,
 « selon Moïse, servir à lapider les orgueilleux. »

Ce second livre nous semble supérieur au premier par plusieurs côtés. Le réformateur s'y fait de plus en plus pressentir dans l'examen détaillé des mœurs du siècle; le sentiment de l'indignation y éclate plus haut par la vivacité du style, par le choix des images et des citations bibliques. Tous les vices y sont stigmatisés à mesure qu'ils se pressent sous sa plume. La première cause qui corrompt et subjugue les âmes faibles c'est la puissance des grands de la terre; elle exerce partout un empire presque irrésistible. Le seigneur féodal, dont la brutalité et l'orgueil mettent toutes choses au service de son ambition et de ses voluptés et qui ne reconnaît d'autre droit que la force, n'a pas d'ennemi plus déclaré qu'Odou. A ses yeux le lien féodal, qui sous prétexte de patronage ne recouvre que l'oppression, est un chancre qui ronge la sève de la société chrétienne, empêche l'Église d'y faire prévaloir les idées de justice, de charité, et pervertit l'Église elle-même. L'homme ramené à l'idée presque exclusive de la domination, au mépris du faible et du pauvre, met en oubli les préceptes de l'Évangile. Les guerres déclarées entre les seigneurs dans l'intérêt de leur agrandissement, les violences et les meurtres qui les signalaient, la vie dissolue des châteaux, présentaient au début du dixième siècle une orgie sanglante pire que celles qui avaient signalé la fin de l'empire romain. En n'envisageant que ce triste côté de la société, il semblait que le christianisme eût perdu toute influence, et que son règne touchant à sa fin allait s'abîmer dans les ténèbres d'une barbarie universelle.

« Ceux qui sont les plus riches s'efforcent d'augmenter sans
 « mesure leurs richesses, afin de suffire aux prodigalités de chaque
 « jour, afin de subalterniser les pauvres et de s'en faire une clien-
 « tèle qu'ils traînent avec faste derrière eux. Les pauvres se sou-
 « mettent volontiers, afin d'être rassasiés par les riches, afin
 « d'opprimer à leur tour par l'audace et la violence, à l'aide

» de leurs protecteurs, ceux qu'ils ne peuvent soumettre autrement.

» Dans ces patronages et ces clientèles les viols se multiplient
 » avec impunité. Ce ne sont que joyeux festins; le jour et la nuit
 » se passent dans le jeu; on boit puis on vomit; on se répand en
 » paroles insensées; on danse; on oublie qu'il est écrit : Malheur
 » à ceux qui s'appesantissent dans le vin? ne t'assieds pas aux
 » festins de buveurs; malheur à ceux qui se gorgent de viandes!
 » Ils passent leurs jours dans les jouissances, ils ne pensent pas
 » au milieu des coupes à cette menace : *En un instant ils sont*
 » *précipités dans les enfers.* »

La gloire de la vie présente semble belle dans la personne des méchants. De même que les filles de Caïn en se montrant avec ostentation séduisent les âmes faibles, de même les richesses paraissent dignes d'envie; on voit des hommes les préférer à la santé, à la vie, à l'apaisement de la faim et de la soif, à la patrie, à leurs parents, à leurs amis, à toutes choses. Cette passion n'a pas assez de la terre et de la mer pour son domaine; mais, comme le dit saint Jean Chrysostome, elle cherche à escalader le ciel et les astres. « Que
 » dis-je, une passion, c'est une flamme qui dévore en entier le
 » globe terrestre; nul ne cherche à l'éteindre, tous l'attisent sans
 » fin ni mesure. Non-seulement ceux qui sont dévorés de ce mal
 » le propagent, mais ceux aussi qui n'en paraissent pas encore
 » atteints. Voyez les riches; si chacun d'eux pouvait posséder à lui
 » seul l'univers, il serait encore consumé par le feu de l'ambition.
 » Voyez les pauvres; tandis qu'ils désirent s'égalier aux riches, leur
 » convoitise se tourne en rage, en folie, en fureur. L'amour de
 » l'argent tourmente à ce point les âmes qu'il en a chassé l'amitié,
 » les liens de parenté, l'amour conjugal, jusqu'à l'amour paternel.
 » Avec une avidité sans frein on embrasse des ombres, on étroit
 » des vents; on est d'autant moins excusable que l'on place sa
 » confiance dans le néant, que l'on se vautre avec délices dans la
 » fange, à l'exemple des pourceaux; on est plus souillé et plus misé-
 » rable que ces animaux, car eux du moins trouvent dans la fange
 » leur nourriture et leur vie. »

Que des ames faibles vivant dans le siècle se laissent séduire à de tels exemples ; qu'elles ne soient pas effrayées par les dangers, les querelles, les opprobres, la mort sans cesse suspendue sur la tête des ambitieux ; qu'elles oublient la courte durée des plaisirs de ce monde qui conduisent à travers une prairie semée de fleurs à une horrible prison, à cette porte du jugement contre laquelle le méchant doit être broyé, c'est assurément un spectacle déplorable ; « mais » ce qu'il y a de plus exécrationnable encore, c'est que des hommes » ayant fait profession de religion, à qui la parole de Dieu a été » confiée, se laissent asservir par les désirs charnels, qu'ils renon- » cent aux biens du ciel pour s'attacher à ceux de la terre, qu'ils » renient Dieu pour servir Mammon. »

Dans les temps où l'Eglise commençait à perdre le respect des peuples, au seizième siècle par exemple, quand l'esprit de critique armaid du fouet de la satire les libres penseurs, personne n'a tracé du prêtre orgueilleux et sensuel un portrait plus mordant que ne le fait Odon dans les lignes suivantes. « Les ministres de l'Eglise » qui se rassasient des choses charnelles sont enivrés par l'orgueil, » desséchés par l'avarice, amollis par la volupté, tourmentés par la » méchanceté, enflammés par la colère, divisés par la discorde, » ulcérés par l'envie, tués par la luxure. C'est d'abord l'orgueil » que leur inspire leur état qui les séduit et les entraîne au mal. » Il se glisse dans leur cœur et s'en empare à la faveur de ces » richesses dont les engraisent les revenus des églises et les dons » des fidèles, et qui les dispensent de prendre part au travail qui » est obligatoire pour le reste des hommes. Ayant la main remplie » de biens, ils se jettent dans les vices. A l'exemple du riche vêtu » de pourpre, ils passent leurs journées dans de splendides festins ; » ils se parent avec une vanité joyeuse de pompeux vêtements ; » puis, oubliant les devoirs de leur profession, ils donnent la main » à la luxure. Selon l'expression du poète comique, chez eux Vénus » aurait froid si Cérès et Bacchus n'étaient si abondants. Les » degrés qu'ils descendent pour arriver à leur ruine sont figurés » par les membres du corps, c'est d'abord le cœur qui s'enfle » d'orgueil, puis vient le ventre, puis les organes génitaux. »

Odon mêle à ses critiques des légendes, des traditions, des récits propres à inspirer aux coupables la crainte de la colère divine. Il ouvre en quelque sorte l'intérieur de ces couvents et de ces chapitres où régnait le libertinage, et montre le châtement veillant à la porte le glaive à la main. Il existait dans les monastères surtout une foule de légendes merveilleuses, destinées à confirmer les préceptes de la règle et qui produisaient souvent sur l'imagination un effet plus salutaire que les préceptes eux-mêmes. Odon puise largement dans cette mine abondante, sans que jamais un sentiment de convenance le fasse hésiter devant la crudité des détails. Aussi, ni l'histoire de ce vassal réfugié avec sa femme en temps de guerre dans l'église du prieuré de Charlieu, et qui profane le saint lieu, ni celle de cet ermite qui cédait aux sollicitations de sa nature sensuelle, ni celle de ce religieux qui entreprit neuf fois le pèlerinage de Rome pour obtenir pardon de pécher avec une femme, ni la description des ruses employées par les filles de Caïn pour faire tomber l'homme dans leurs pièges, ne peuvent être reproduites même en affaiblissant les images et les expressions.

Dans ce naufrage de la pureté et de la chasteté, toutes les vertus et les œuvres religieuses ont perdu leur véritable sens. Le prêtre monte avec orgueil à l'autel ; il débite avec jactance ce mot de l'Évangile « quiconque s'élève sera abaissé. » Les chants d'Église sont exécutés dans le dessein de flatter les oreilles et non d'inspirer la prière. On est obligé de tolérer par condescendance l'usage de la chair, qui n'a été permis aux hommes, selon saint Jérôme, qu'après le déluge, et que Jésus-Christ, qui est venu rétablir les choses dans l'état primitif, a défendu de nouveau par son Apôtre. S'il a permis le vin, ce n'est qu'à cause de la faiblesse de l'estomac. C'est en commençant par dompter l'appétit du ventre qu'il faut entreprendre la réforme de soi-même : un ventre qui n'est jamais rassasié corrompt toutes les vertus de l'âme. La gourmandise engendre l'impureté, et c'est l'impureté qui porta Adam à manger le fruit défendu, les Israélites à pécher avec les filles de Madian, Esaü à vendre son plat de lentilles ; c'est à cause d'elle que Sodome fut engloutie dans l'abîme. L'ardeur de la luxure rend

fous ceux qu'elle possède. Non-seulement ils ferment l'oreille aux avertissements des patriarches, des prophètes, des apôtres et des saints, « mais ils méprisent encore le Fils de la Vierge, au point de » commettre des fornications sous ses yeux et dans son temple, » d'inonder du flux de leur libertinage ces refuges que la dévotion » des fidèles a construits pour donner un abri à la chasteté, de » sorte qu'il ne reste plus à la vierge Marie une place pour y faire » reposer l'enfant Jésus. » Touchante et douce image qui délasse un instant l'esprit des souillures qu'Odon ne cesse d'entasser.

« La gourmandise, la luxure, l'orgueil et d'autres vices que j'ai » honte d'énumérer, font apostasier le Christ. » Parmi ces signes d'apostasie figurent en première ligne la négligence dans laquelle est tombé le sacrement de l'autel et la fréquence des communions sacrilèges. Dans la primitive Église on ne célébrait pas aussi souvent qu'aujourd'hui les saints mystères; ceux qui devaient y prendre part s'en approchaient pieds nus. Saint Pacôme recommandait aux boulangers qui pétrissaient les espèces eucharistiques de se livrer pendant ce travail à la méditation et d'éviter toute parole vaine. Aujourd'hui, la négligence apportée dans la réception de ce sacrement s'affiche jusque dans la tenue de l'église, des vases et des linges de l'autel. Les prêtres ont plus de soin de ce qui leur appartient que de ce qui appartient au service de Dieu. Faute d'être déceintement parée, la table sainte est devenue un objet de mépris aux yeux des laïques; et cependant l'autel est tellement saint, il faut l'aborder avec un cœur si repentant, il faut l'entourer de tant de marques de respect, que les reliques des saints elles-mêmes ne sont pas dignes d'y reposer. Dans une église voisine de la Balme, dédiée à sainte Gualberge, on plaça pendant quelques jours sur l'autel la chasse qui contenait ses reliques, et aussitôt les miracles cessèrent. La sainte apparut aux malades qui venaient lui demander la guérison et leur dit : « Vous ne guérirez point tant que mes » reliques resteront sur l'autel du Seigneur. On ne doit y célébrer » que les divins mystères. »

La messe célébrée avec des dispositions indignes rappelle à Odon ce prêtre qui, de retour, un dimanche, d'une chasse mati-

nale, ne put prononcer les paroles de la consécration et fit entendre le cri par lequel le chasseur appuie ses chiens ; et ce moine de Vézelay qui, s'obstinant à célébrer les saints mystères avec de somptueux vêtements qu'il possédait en propre, vit la flamme du cierge qu'il tenait à la main les consumer, gagner le toit et causer l'incendie du monastère.

Les possessions privées des moines trouvent dans Odon un adversaire déclaré. Quelques religieux s'autorisaient sur ce point de la permission donnée par l'abbé. Souvent, en effet, pour se décharger du soin d'assurer par une administration vigilante la conservation des biens communs, les supérieurs laissaient chacun s'en adjuger une partie et en jouir à sa guise. En pareil cas, dit Odon, la désobéissance est non-seulement excusable, elle est obligatoire. Le supérieur qui permet la transgression de la règle perd son autorité. C'est surtout parce que les religieux sont devenus possesseurs, à l'exemple des laïques, c'est parce que les habitudes du cloître sont semblables à celles du siècle, que l'orgueil et la luxure signalés plus haut débordent dans les cloîtres. Ce sera non-seulement la cause de la mort de l'ordre bénédictin, mais encore de la société chrétienne et du monde. Le second livre des Collations se clôt avec ces sombres pressentiments. Le sévère moraliste s'arrête comme découragé sur la prédiction par laquelle le démon annonce à saint Pacôme la fin des temps.

Un jour le mauvais esprit apparut à ce père de la Thèbaïde sous la forme d'une femme belle au-delà de toute idée et de toute expression. L'anachorète, à la vue de cette forme séduisante, redoublait de prières pour l'éloigner. « Pourquoi te fatigues-tu à » prier inutilement, dit-elle, en s'approchant de lui ? J'ai reçu de » Dieu la permission de tenter ceux qu'il me plaît. Je suis la force » du diable, et j'enveloppe les hommes dans les ténèbres de ma » volonté qui donne la mort. Je ne puis approcher de toi ni de tes » compagnons, à cause du Christ qui s'est incarné ; mais il n'en sera » pas toujours ainsi : un temps viendra, après ta mort, où je me » déchaînerai contre ceux que tu preserves maintenant par tes » prières. — Sais-tu, répliqua Pacôme, s'il n'y aura pas alors des

» hommes meilleurs que moi pour les protéger ? Tu ne possèdes
 » pas la prescience de l'avenir ; elle n'appartient qu'à Dieu. — Je
 » connais cependant, dit le démon, une partie de l'avenir, d'après le
 » passé. Toutes choses en ce monde tendent d'abord à l'accroisse-
 » ment, puis, l'ayant atteint, penchent vers la décadence. Il en sera
 » ainsi de ton ordre. Un temps viendra où la vieillesse, l'ennui, la
 » tiédeur, le feront décroître, et alors je pourrai prévaloir contre
 » lui. » Comme saint Pacôme, tourmenté par cette prédiction, priaït
 » le Seigneur de lui révéler ce que deviendrait l'état religieux, il
 » apprit que les monastères se multiplieraient à l'infini, que les uns
 » vivraient dans la piété et la continence, mais que le plus grand
 » nombre tomberait dans l'oubli de la règle et se perdrait ; que cela
 » arriverait surtout par la faute des supérieurs qui seraient élus par
 » les brigues de l'ambition au lieu de l'être selon la règle. Alors,
 » s'adressant au Seigneur : « J'ai donc travaillé en vain, s'écria-t-il ;
 » si les supérieurs doivent être pervers à ce point, que seront les
 » moines ? » Et comme dans son amour pour sa descendance spiri-
 » tuelle il pressait le Seigneur de questions, le Seigneur lui apparut
 » au milieu d'une éblouissante clarté, avec la couronne d'épines sur
 » la tête, et lui dit : « Console-toi, Pacôme, car ta postérité ne
 » s'éteindra pas avant la fin des siècles ; et ceux qui vivront dans la
 » piété et la continence, ceux-là, je te le dis en vérité, obtiendront
 » le salut éternel. »

« Ces temps pleins de périls sont venus, dit Odon ; le monde
 » marche à pas pressés vers sa fin ; les temps sont venus dont parle
 » l'Apocalypse : « Lorsque mille ans seront accomplis, Satan sera
 » délié ; il lui sera permis d'épuiser ses efforts contre les hommes. »
 Il y met un surcroît de rage et se montre d'autant plus ardent au
 mal qu'il est plus près du châtimeut. Il multiplie ses cruautés,
 selon la parole adressée par l'ange à saint Jean : « Malheur à la
 » terre et à la mer, car le diable descend vers vous animé d'une
 » grande colère, sachant que peu de temps lui reste. » L'ordre de
 la religion bouleversé de fond en comble, l'impiété qui ne rougit
 plus et qui, encouragée par la multitude des méchants, lève en tous
 lieux la tête avec audace, démontrent manifestement que les

jours de malheur sont arrivés et que l'ennemi du genre humain opère des mystères d'iniquité.

« A cause de ces choses et de tant d'autres qu'il est plus facile de
 » déplorer que de rappeler, il ne reste plus qu'à pleurer pour ceux
 » qui attendent la consolation de Jésus. Oh ! comme il est bon, père
 » vénérable, dit-il en s'adressant à Turpion, de s'attrister ainsi. Quel
 » que soit celui qui s'afflige, il sera appelé un ange de paix, selon
 » la parole d'Isaïe : « Les anges de paix pleureront amèrement. » Il
 » méritera d'être marqué du signe des élus, selon Ezéchiel, et celui
 » du T sera écrit sur le front des hommes qui pleurent. N'est-ce
 » pas un grand bien de s'affliger et de mériter d'être marqué de ce
 » signe, qui porte la forme de la croix sainte. Que ce soit là votre
 » consolation. Tandis que les princes de Sodome lèvent la tête,
 » tandis que les fils de Gomorre s'abandonnent à la luxure,
 » ceux qui auront imité le juste Loth à la vue du mal seront tour-
 » mentés quelque temps comme lui, mais ils abriteront leurs espé-
 » rances sous l'ombre des ailes divines, jusqu'à ce que passe
 » l'iniquité. »

Odon partageait, comme on le voit, la croyance presque universellement répandue qui fixait à l'an 1000 la fin du monde. Le Christ avait annoncé à ses disciples que la consommation de toutes choses arriverait quand l'Évangile aurait été prêché à toutes les nations de la terre, quand l'abomination de la désolation règnerait dans le lieu saint (S. Math. c. xxiv, v. 15, 16, etc.). Dès le commencement du dixième siècle ces conditions semblaient accomplies. Les bornes du monde connu s'arrêtaient au centre de l'Europe actuelle, aux rives de l'Océan Atlantique, au littoral de l'Asie Mineure et de l'Afrique. Toutes les nations civilisées ou à demi barbares avaient eu leurs apôtres et leurs missionnaires. Quant à la désolation prédite, elle ne semblait que trop réelle. Elle s'appliquait à la ruine des monastères, aux usurpations des églises par les laïques, à l'état moral du clergé, aux violences exercées contre la papauté, aux tyrannies et à la brutalité des seigneurs, à l'ignorance et à la grossièreté du peuple.

Cette opinion, née des méditations des écrivains qui avaient

commenté les Évangiles et l'Apocalypse, s'était répandue dans le clergé et par le clergé dans le peuple. L'humanité s'effrayait d'elle-même et désespérait de Dieu. L'idée d'une Providence infinie dans sa bonté, inépuisable dans ses voies, cette idée qui plus tard est devenue la base d'un christianisme plus éclairé, s'était obscurcie dans les âmes. Le mal avait gangrené si profondément les nations, qu'elles ne semblaient plus guérissables. Abbon, abbé de Fleury, dans son *Apologie*, Adson, abbé de Luxeuil, dans son *Traité de l'Antechrist*, cherchèrent en vain à réfuter cette croyance. Vers le milieu du siècle elle était passée à l'état de superstition, et loin de chercher à la déraciner, certains esprits trouvaient plus sage d'en tirer parti dans l'intérêt du bien. Odon, avec son imagination portée aux extrêmes, la conserva toute sa vie. Elle était pour lui du reste, comme pour toutes les âmes fortement trempées, un motif de redoubler de zèle contre le mal et un sujet de consolation, dans l'espérance de voir bientôt commencer le règne de l'éternelle justice. ¹

C'était cependant, après tout, une conclusion décourageante, et Odon s'y fût volontiers tenu. Le petit manuel de son cœur, dit-il, était épuisé; mais l'abbé Bernon en jugea autrement. Il trouva qu'il n'avait presque rien dit pour la consolation des affligés et du pontife, dont l'âme, comme celle de Moïse, était irritée de la perversité des méchants. Il lui ordonna de compléter son œuvre. Odon s'y prêta avec obéissance quoique avec regret. Son livre ressemblait à un vase rempli; si on y ajoute de l'eau, elle se répand au dehors, et les gouttes qui restent adhérentes à la surface nuisent à la beauté de sa forme. Il conseillait à Turpion de les retrancher avec la lime de la prudence. C'était, ajoutait-il encore, une collection

¹ Le savant abbé Rohrbacher assure que cette croyance à la fin du monde a été inventée dans des livres d'histoires, ou plutôt d'historiettes modernes. Cependant le témoignage d'Odon ne peut être révoqué. Dans sa vie de saint Géraud d'Aurillac, dans son sermon prononcé à Fleury pour la fête de Saint-Benoît, dans ses *Collations*, il annonce la venue prochaine de l'Antechrist et la consommation des choses. On ne peut d'ailleurs oublier le chapitre de Raoul Glaber sur l'an 1000. V. Rohrbacher, *Hist. de l'Église*, in-8°, 2^e éd., t. XIII, p. 292.

de fruits verts, parmi lesquels il s'en trouverait peut-être quelques-uns de mûrs.

Au début de cette troisième partie, Odon recommande aux pasteurs de défendre avec courage la tribu de Juda, c'est-à-dire les bons, contre les attaques des dix autres tribus infidèles et des païens. Il ranime le courage de Turpion et lui conseille d'élever la voix sans se lasser jamais, fût-il seul comme Jérémie et Ezéchiel. Il propose au Souverain-Pontife l'exemple de saint Augustin assiégé dans Hippone, celui du Pape saint Grégoire-le-Grand assiégé dans Rome par Agilulfe, roi des Lombards, et qui, voyant ses sujets jetés en prison et mis à mort, les biens de l'Église dilapidés, laissait échapper des plaintes amères, mais ne perdait pas courage. Son penchant naturel l'entraîne de nouveau vers ses thèmes favoris ; et l'exposé des devoirs des pasteurs le conduit à flétrir ceux qui ferment l'oreille à leurs prédications. Le mépris de la parole divine, le retour à des habitudes mondaines, chez des gens engagés dans l'état ecclésiastique, font des moines et des clercs de véritables apostats. Apostats sont ceux qui, au mépris de la règle, convoitent une nourriture de chair et de sang ; apostats, ceux qui dédaignent un vêtement modeste, parent leur corps, et ressemblent à l'ange qui a été précipité dans le Tartare pour s'être enorgueilli de sa beauté ; apostats, ceux qui sacrifient à leur ventre, car l'apôtre saint Paul proteste en pleurant que les gourmands, « *ligurgitones* », sont les ennemis de la sainte croix et n'ont d'autre dieu que leur ventre.

Combien d'exemples de toutes sortes menacent d'un châtement subit les religieux prévaricateurs. Un moine de Sens nommé Hubert vit apparaître devant lui, pendant la nuit, deux femmes qui n'étaient point celles qui avaient coutume de venir le trouver. Il se crut le jouet d'une apparition et poussa des cris perçants. Ses frères accoururent lui en demander la cause, mais personne si ce n'est lui ne voyait les deux fantômes. Il se réfugia dans l'église afin d'échapper à ces spectres, mais il la trouva pleine de femmes fantastiques. Une d'elles, qui paraissait commander aux autres, ordonna à ses compagnes de s'emparer de lui et de le

frapper de verges. Il voulut saisir le livre des Évangiles placé sur le pupitre et s'en faire comme une égide, il voulut faire le signe de la croix; mais tout mouvement lui était devenu impossible. Une voix s'écria : Il est trop tard, tu as été livré à mon pouvoir ! Tout à coup, les cloches se mirent à sonner d'elles-mêmes; les moines se réunirent épouvantés. Hubert, étendu à terre, était fouetté de verges par des mains invisibles, et accusait à grands cris tout ce qu'il éprouvait. Lorsque les fantômes se furent retirés, des habitants voisins du monastère aperçurent une longue file de femmes qui traversaient un pont et qui s'éloignaient dans la campagne. Peu de temps après Hubert mourut. « Voilà ce que racontait l'abbé Gorlantius, afin que quiconque trouve son plaisir dans les embrassements d'une prostituée, ait toujours présent à l'esprit l'amertume de cette absinthe. »

Le prévôt d'un monastère d'Autun, qui ne pouvait se défendre de manger de la viande quand il en trouvait l'occasion, fut étouffé par un morceau qui s'arrêta dans son gosier. Un moine de Cormery, de mœurs légères, se coucha le soir plein de gaieté, et fut trouvé mort dans son lit à l'heure des nocturnes. Deux religieuses d'un monastère voisin de la Balme, qui avaient été d'abord de bonnes mœurs, ayant obtenu la permission de passer quelque temps dans le monde, afin de recueillir des objets laissés par leurs parents qui venaient de mourir, prirent goût à la vie du siècle. La plus jeune, s'abandonnant à un homme impie, conçut et mit au monde un enfant monstrueux, dont le cou avait plus d'une aune de long. Elle conçut une seconde fois, et périt sans pouvoir enfanter. Dans ce même monastère, le démon apparut à une religieuse au moment de sa mort. Elle se rappela qu'elle avait gardé une aiguille sans permission. Elle pria ses compagnes de l'emporter; mais le démon ne se retirait pas. La mourante comprenant qu'il devait lui rester encore quelque chose en propre, s'efforça de rassembler ses souvenirs : Il y a, dit-elle, un fil de soie suspendu au bord de mon lit. On enleva ce fil; le démon disparut; et la religieuse expira le sourire sur les lèvres.

« On trouvera peut-être ces choses petites et indignes d'être

» rapportées, ajoute Odon; mais si Dieu, qui a fait des choses grandes
» et incompréhensibles, a daigné faire celles-ci de notre temps,
» quel cas n'en devons-nous pas tenir, car nous n'en étions pas
» dignes. »

Le mépris de la prédication évangélique qui faisait les mauvais moines, faisait aussi les riches oppresseurs. Rien n'égale le zèle avec lequel Odon invite les évêques, les abbés, les prêtres, à faire entendre leurs avertissements à ces hommes que l'abus des prérogatives féodales enrichissait aux dépens de leurs vassaux. La voix des pasteurs, ajoute-t-il, c'est la voix de l'Église, c'est la plus grande autorité qui soit au monde. Il faut leur répéter les paroles de saint Grégoire de Nazianze commentant Jérémie, quand il disait que le Christ avait confié aux prêtres une puissance bien plus parfaite que celle de leurs tribunaux; quand il protestait que pour lui il n'abaisserait jamais la puissance qu'il tenait du Christ devant la leur; que jamais il ne consentirait à paraître leur inférieur et à se contenter de prêcher les pauvres. Odon insistant longuement sur le genre d'avertissements, de conseils, de menaces, qu'il convient d'adresser aux vicieux et aux méchants, donne aux prêtres une sorte de guide de prédication évangélique. Son indignation contre ceux dont la puissance terrestre menace d'étouffer la puissance morale de l'Église, l'entraîne à des conséquences qui peuvent paraître hardies pour son temps. L'égalité est à ses yeux la condition première et universelle du genre humain. Elle découle d'une origine commune dans Adam, d'une rédemption commune par le Christ. En dehors de là, tout le reste n'est que convention et souvent crime; ce sont l'ambition et l'orgueil qui ont créé la noblesse. S'il y a une classe pire que toutes les autres, c'est celle des puissants. Les biens dont ils se gorgent, ils se les procurent au prix des sueurs du pauvre; les habits somptueux, les étoffes aux mille couleurs dont ils se parent, ils sont tissés par les mains du pauvre. C'est la main du pauvre qui fait pousser, mûrir, et récolte les fruits de la terre; c'est elle qui prépare les mets recherchés. Ceux qui affligent le pauvre affligent Dieu lui-même; ceux qui le frappent ou ravissent ses biens portent la main sur Dieu lui-même, etc., etc.

C'est là, comme on le voit, l'esprit d'égalité chrétienne le plus radical. Il n'est séparé que par l'épaisseur d'un cheveu d'autres doctrines que nous avons entendu prêcher à différentes époques. Mais il y a cette différence que, du temps d'Odon, ces idées étaient sans danger; car, d'une part, renfermées dans le domaine de la théorie, elles trouvaient une résistance invincible dans l'organisation sociale; de l'autre, elles étaient expliquées dans un sens véritablement chrétien. L'Église, attaquée dans ses biens par les laïques, compromise dans son caractère par des évêques parvenus aux dignités au moyen de la faveur, ne faisait que se défendre en jetant l'anathème sur de puissants ennemis. Moins il y avait de voix pour protester au nom de la charité et de la science contre l'oppression et l'orgueil, plus ces voix devaient parler haut et jeter des cris d'alarme.

Si on en excepte la question de l'origine du mal et celle de la répartition des biens et des maux entre les hommes, Odon ne touche guère à des idées philosophiques; et encore ces deux questions, nous l'avons vu, il les traite par les lumières de la révélation et non par celles de la raison. Il s'appuie sur l'Écriture et les Pères plutôt que sur son sens individuel. En répondant à ceux qui objectaient que les biens de la terre ont été créés par Dieu pour en jouir, il se sert d'une argumentation qui se rapproche davantage de la spéculation métaphysique, et qui, du reste, n'était pas nouvelle. Quand l'homme eut été, dit-il, exilé par sa faute du paradis terrestre, il devint incapable de comprendre les choses spirituelles. Son intelligence ne pouvait saisir que celles qui tombaient sous les sens; les choses visibles devinrent pour lui le moyen indispensable de s'élever à celles de l'esprit. De peur que cet aveuglement, fruit du péché, ne lui fit perdre complètement l'intelligence des vérités éternelles, la divine Providence voulut créer des objets agréables pour nos sens. Les uns nous plaisent par la couleur, les autres par l'odeur, le goût, le son, le toucher. De même que le chasseur suit le gibier à la piste, de même, par la vue des choses qui nous plaisent dans ce monde, nous devons être attirés vers celles du ciel et comprendre combien elles sont plus belles encore et plus dignes de nos desirs. C'est là, si nous ne nous trompons, moins l'élévation et accommodée

aux besoins d'intelligences plus grossières, la pensée que saint Anselme emprunta au Timée de Platon, et qui signale dans l'existence de biens divers et secondaires la manifestation imparfaite du bien absolu, du bien suprême, qui est Dieu. ¹

Nous ne pousserons pas plus loin l'analyse des Collations. Ce troisième livre, malgré ses longs développements, n'ajoute rien à l'originalité des deux premiers. Nous nous sommes arrêté de préférence sur les passages dans lesquels le moraliste retrace les mœurs du siècle et qui ont pour nous une valeur historique ; mais nous avons à peine dit un mot de la partie doctrinale ; elle est d'une richesse qui témoigne chez un homme aussi jeune une érudition tenant du prodige. Assurément une connaissance approfondie des Ecritures et de leurs commentaires n'est pas rare chez les écrivains du moyen âge ; mais chez aucun elle n'est plus abondante et plus forte. Saint Augustin, saint Jean-Chrysostome, saint Jérôme, saint Grégoire-le-Grand surtout, étaient familiers à Odon, à tel point que la trame de sa pensée se développe en passant naturellement et sans effort par les expressions mêmes de ces Pères de l'Église.

Il est à regretter que ce monument de la réputation littéraire du réformateur ait été entrepris sans dessein arrêté d'avance ; que des redites fréquentes, des retours imprévus sur des thèses déjà traitées, des transitions brusques, sans nuire à l'unité morale du livre, portent atteinte à sa clarté et à la mise en relief de certains points secondaires. Le saint religieux n'avait aucune prétention d'écrivain. Il laisse librement déborder les impressions dont son âme est remplie. Son érudition qui semble obséder sa plume, se répand de tous côtés comme un fleuve. Si quelquefois des allusions et des citations classiques, souvenirs de ses premières études, reviennent à son esprit ; si plus rarement encore des pensées ingénieuses, subtiles, se glissent dans le discours, ce n'est que comme par oubli et à son insu. Il avait renoncé à ces recherches futiles. Ce n'était point avec les élégances du style qu'il lui convenait de rappeler

¹ Voy. saint Anselme, par M. de Rémusat, p. 482.

aux moines leurs vêtements mondains, leurs mœurs dissolues, leur orgueil, leur manque de respect pour le saint lieu. Les plaintes de Job, les malédictions des prophètes, possédaient seules assez d'autorité pour cela.

On ne retrouve pas dans les autres écrits d'Odon la même éloquence que dans les Collations. Il a composé des sermons sur la Chaire de saint Pierre, sur le culte de sainte Madeleine, sur la fête de saint Benoît, qui appartiennent à une époque postérieure de sa vie. Dans ces discours adressés à des religieux réunis au chapitre ou à l'église, on chercherait en vain ce qui a constitué depuis l'éloquence de la chaire; ils ne frappent ni par la grandeur et la force des images, ni par le mouvement du style. Prononcés devant des hommes convaincus, ils n'ont d'autre but que de mieux expliquer le sujet traité. Ce sont des homélies dans lesquelles l'Écriture occupe la principale place, des dissertations calmes, méthodiques, pénétrées d'un souffle religieux qui instruit et édifie mais qui n'émeut pas. Dans les Collations, au contraire, l'âme de l'écrivain est toujours remuée par la douleur ou par la charité; elle s'indigne, elle éclate, elle gronde quelquefois sourdement comme un orage contenu et qui est près d'éclater.

Un trait particulier contribue à donner à cet ouvrage un caractère sombre et fatidique; c'est l'emploi fréquent du symbolisme. Les Pères, et surtout saint Grégoire-le-Grand dans ses Morales, s'étaient servis, à l'imitation des livres saints, d'emblèmes pour désigner les vices et les vertus. Les *Bestiaires* répandus dans les églises et les monastères en avaient fait une science étendue et subtile. Avant de passer dans la sculpture des monuments chrétiens, ces symboles furent employés par les moralistes pour frapper plus vivement les esprits. Odon les affectionne particulièrement. Ainsi, à ses yeux, l'aigle, qui tend sans cesse à s'élever dans son vol, représente l'orgueil; la jument est la luxure; le dragon, la violence. L'homme qui réunit ces trois vices est à la fois dragon, jument et oiseau. Celui qui s'abandonne sans frein à l'empirement de ses passions ressemble, selon le mot de Job, à l'onagre sauvage qui a rompu ses liens. Les boucs qui aiment paître au sein des

rochers escarpés rappellent les hommes bons et prudents qui, au milieu des difficultés de la vie, s'efforcent de vivre à l'exemple des Pères du désert. Si les boucs viennent à tomber du haut des rochers, ils tombent sur leurs deux cornes, sans se faire de mal. De même ceux qui consolent leurs peines et raffermissent leur vie par la lecture des livres saints, sont préservés dans leur chute par deux cornes, c'est-à-dire l'Ancien et le Nouveau Testament. Le méchant qui fait sa proie du bien d'autrui, en attendant qu'il devienne lui-même la proie du démon, est semblable au silure qui se nourrit des autres poissons, pour être à son tour dévoré. Le rhinocéros, c'est l'homme puissant revêtu d'une forte armure, qui écrase ses ennemis sous ses pas, comme l'herbe des champs.

Odon a été apprécié à peu près de la même manière par les écrivains du moyen âge. Un demi-siècle après sa mort, Aimoin de Fleury, en parlant de son sermon sur saint Benoît, disait de lui : « Facundissima ditavit eloquentia ; » et plus tard, Sigebert de Gemblours le qualifie de « elegans ingenium. » De ces jugements à celui de Mosheim, qui le regarde comme un mauvais écrivain, la distance est grande ; et cependant la vérité nous paraît être plutôt du côté des deux moines chroniqueurs que de l'historien protestant. Pensée toujours facile et vigoureuse, déductions trop abondantes quoique jamais vaines, énergie des images, style dur, mais animé d'une forte vie et d'une sombre chaleur : c'étaient bien là les conditions de l'éloquence dans ces temps à demi barbares ; ce ne sont à aucune époque les signes d'un médiocre esprit.

L'austère tristesse des Collations, les conseils donnés aux clercs et aux religieux, firent la fortune de ce livre pendant le moyen âge. Des copies nombreuses s'en répandirent dans les communautés. Il prit place à côté des Morales de saint Grégoire et lui fut même préféré comme plus court et plus approprié aux besoins du temps. Il aida à former plusieurs générations d'âmes énergiques et à les façonner à la sévérité renaissante de la vie monastique. Un siècle et demi plus tard, Grégoire VII, élève de Cluny, portera dans ses plaintes sur les maux de l'Église une tristesse amère comme celle d'Odon ; il en tentera la réforme avec le même courage qu'Odon

entreprit celle des monastères. Il n'est pas douteux que le livre et les souvenirs de cet abbé n'aient exercé sur son esprit une grande influence. Pour les âmes troublées et pour celles qui étaient portées vers un ascétisme contemplatif, il en sortit une autre impression, c'est-à-dire un mépris plus profond de la vie, de ses misères, et de ce corps qui n'est qu'un objet de souffrances et la pâture de la mort. ¹

Jusqu'à Pierre-le-Vénéral, aucun écrivain ne s'étant produit à Cluny qui pût entrer en parallèle avec Odon, les Collations restèrent l'œuvre principale qui soit sortie de l'ordre. Elles en devinrent comme le fondement moral, la pierre angulaire. Dans leur lecture se formèrent les premiers religieux; les coutumes intérieures du monastère furent, comme nous le verrons bientôt, placées par le nouvel abbé à l'unisson de ses doctrines.

Dans ce dixième siècle, si pauvre pour les lettres et devant lequel s'arrête un moment l'impulsion donnée à l'esprit humain par Charlemagne, on trouverait difficilement un écrivain supérieur à Odon. On n'en trouve aucun assurément dont les écrits aient possédé le même empire. Si on excepte les historiens Frodoard et Liutprand, des poètes comme Abbon de Paris, Hucbald de Saint-Amand, Gérard de Fleury et quelques auteurs obscurs

¹ On sait en quels termes sombres et éloquents cette tristesse profonde du néant humain a été retracée dans la célèbre épitaphe attribuée à Adam de Saint-Victor. Nous retrouvons quelque chose d'aussi poignant mais de moins noble dans un petit poème de soixante-douze vers intitulé : *Heroicum Carmen de carnis corruptibilitate*, qu'une main inconnue a tracé à la suite d'un manuscrit des Collations qui remonte au onzième siècle et qui appartient à la bibliothèque publique de la ville de Troyes. Ce poème commence ainsi :

O caro carnea, jam modo glarea, post breve vermis;
Nunc homo, cras humus; istud enim sumus. Unde superbis?
O caro lubrica, mentibus unica gloria cæcis!
Igniculus febris est tibi funebris: unde superbis?
O caro candida, post breve fetida, vel stabularis.

C'est bien là l'inspiration d'Odon, le dernier mot de son austère morale c'est aussi la crudité de langage dont il s'est parfois servi.

Voy. Catalogue général des mss. de France, in-4°, t. II, p. 380.

de chroniques et de vies de saints, il ne reste, pour représenter le dixième siècle dans les sciences théologiques et morales, qu'Atton, évêque de Verceil, Rathier, évêque de Vérone, et Odon de Cluny. Atton de Verceil, à qui le cardinal de Bellarmin a presque décerné le titre de Père et de docteur, a écrit sur l'oppression de l'Église un livre dont le fond aurait pu se rapprocher des Collations. Mais il n'embrasse pas un ensemble aussi vaste, et se borne à l'examen de quelques points restreints, tels, par exemple, que les vices qui s'étaient glissés dans les jugements rendus contre des évêques par les tribunaux laïques, les élections épiscopales faites à l'instigation des princes dans un intérêt temporel, le pillage exercé sur les biens des églises après la mort des pasteurs. Une grande connaissance et un habile usage de l'Écriture sainte ne donnent ni à ce traité ni à la circulaire, dans laquelle Atton réprimande d'un ton énergique et plein d'onction la vie incontinent des clercs de son diocèse, ni à d'autres opuscules qui ne sont guère que des compilations de l'Écriture, l'intérêt plus général et plus élevé que présentent les Collations. Quant à Rathier de Vérone, dont le caractère était aussi peu honorable que l'était celui d'Atton, il fut également, dans ses sermons et dans divers traités, le censeur des mœurs du clergé. Mais au lieu de cette tristesse chrétienne qui inspirait Odon, il porta dans ses réprimandes l'aigreur et l'orgueil qui lui étaient naturels. Si Odon, cédant aux habitudes du siècle, est parfois grossier dans les mots, Rathier l'est souvent dans le ton et l'esprit. La charité anime toujours le premier; le mépris inspire souvent le second. L'écrivain qui tire sa supériorité de sa dignité personnelle et de son cœur ne se retrouve que dans l'abbé de Cluny.

Odon terminait à peine ses Collations qu'il fut appelé à appliquer ses doctrines dans la réforme du monastère de Saint-Martin de Tulle. Depuis son origine, dont la date est inconnue, jusque vers la fin du huitième siècle, il avait été habité par des religieux; mais comme beaucoup d'autres il devint à cette époque la proie des Normands, qui, selon l'expression du temps, le réduisirent en solitude. En 914, Adhémar, vicomte des Échelles, de la famille des

vicomtes de Turenne, qui le possédait à titre héréditaire, s'entendit avec Ebles, comte de Poitiers, son seigneur, et Raoul, roi des Français, pour procurer sa restauration. Raoul, dans son zèle pour les œuvres monastiques, la prit lui-même en main, appela de Saint-Savin en Poitou Aimon d'Aubusson, frère de l'évêque de Limoges, et lui en remit la direction. Une vive affection, une étroite communauté de vues, régnaient entre les deux frères; l'amitié portée par l'évêque à Odon fut bientôt partagée par l'abbé; aussi à quelque temps de là, Aimon ayant été placé à la tête de Saint-Martial de Limoges et ne pouvant suffire à cette double tâche, pria Odon de poursuivre à Tulle l'œuvre qu'il avait commencée. La dignité d'abbé de Cluny qui fut bientôt donnée à ce dernier ne lui permit pas de s'en occuper longtemps, et il se fit remplacer par un pro-abbé nommé Adace. Le succès obtenu par Adace le fit considérer en Aquitaine comme le second de l'abbé de Cluny. Odon lui confia la réforme de Saint-Sauveur de Sarlat; Martin, frère d'Aimon d'Aubusson, celle de Saint-Augustin de Limoges; Bernard, comte de Périgueux, celle de Saint-Surin. Grâce à la prospérité de son abbaye, à son immunité sanctionnée par Raoul, aux dons d'Adhémar qui n'ayant pas d'enfants la fit héritière de ses terres et de ses châteaux, le bourg de Tulle, composé seulement de quelques habitations, grandit et devint une ville que le pape Jean XXII érigea en évêché en 1324. ¹

¹ Ann. Bened., t. III, p. 346 404, etc.

CHAPITRE III.

Odon, abbé de Cluny. — Usages du monastère. — Odon réforme le chant d'Église. — Il écrit la vie de saint Géraud d'Aurillac.

Pendant qu'Odon préludait à ses futures réformes par celle de Saint-Martin de Tulle, le monastère de Cluny, commencé dans l'année qui suivit le testament du duc Guillaume, se construisait lentement¹. Nous ignorons quelle part y prit Odon, car Jean de Salerne ne nous le fait point connaître. Mais le moment approchait où Bernon allait bientôt avoir accompli sa tâche. Il fut pris d'une maladie de langueur, et, dans la prévision d'une mort prochaine, il pensa à se donner un successeur. La règle de Saint-Benoît énumérait avec soin les qualités que l'on devait avoir en vue dans le choix d'un abbé; mais elle n'avait pas fixé d'une manière absolue les formes de cette élection. Il suffisait qu'elle fût faite par les frères dans la pleine liberté de leur action. Il fallait qu'elle réunît autant que possible l'unanimité ou la majorité des suffrages; s'il arrivait que la majorité égarée par l'oubli de ses devoirs portât son choix sur un candidat indigne, les gens animés du désir du bien ne devaient pas hésiter à appuyer le candidat de la minorité. Aucune prescription n'interdisait du reste à l'abbé la faculté de présenter lui-même son successeur. Ainsi en avaient usé autrefois saint Pacôme, saint Benoît, saint Lupicin et d'autres réformateurs jaloux de confier la continuation de leur œuvre à des disciples en qui ils avaient placé leur confiance. Bernon appela donc autour de son lit ses religieux, les évêques du voisinage, et

¹ Pour la date de la construction de Cluny qui doit se placer dans l'année qui suivit sa fondation, voy. Nalgod, *Vita S. Odonis*, c. xxiii, dans Migne, *Patrologie latine*, t. CXXXIII, p. 94.

leur annonça son intention d'abdiquer. — Puis il se mit à passer sa vie en revue dans une sorte de confession générale, s'accusa d'une voix pleine de larmes d'avoir été souvent coupable et toujours indigne, par sa tiédeur et sa négligence, du ministère que Dieu lui avait confié. Abbé de nom plutôt que d'effet, il voulait profiter du peu de jours qui lui restaient pour déposer le bâton pastoral et se faire remplacer par un plus digne. Ayant demandé aux assistants d'indiquer celui qu'ils voulaient lui donner pour successeur, tous portèrent les yeux sur le candidat désigné d'avance. On fit sortir Odon de la foule où il se tenait caché, on l'amena en le tenant par la coule devant l'abbé; et comme il s'obstinait à refuser la dignité qui lui était conférée, les évêques en vinrent à le supplier et à le menacer de l'excommunication. Quelques jours après il fut ordonné par Bernuin, évêque de Besançon. Les mêmes formalités furent accomplies dans la même réunion à l'égard de Widon, cousin de Bernon; car l'abbé de la Balme ne se donnait pas un seul successeur, mais deux, et divisait en deux parts son héritage spirituel.

Dans l'acte qui constatait cette élection, « Widon, notre bien-aimé parent consanguin, disait Bernon (il était le fils de son frère, selon la chronique de Cluny), sera préposé aux monastères de Gigny, de Mouthier-en-Bresse et à la Cellule de Saint-Lautheiu. Notre frère Odon qui ne m'est pas moins cher que Widon prendra et dirigera dans la régularité, avec l'aide de Dieu et selon la mesure de ses forces, Cluny, Massey et le monastère de Déols. » Comme les monastères avaient tout à craindre et tout à espérer des pouvoirs séculiers, surtout lorsqu'ils étaient encore faibles et à leur début, l'abbé plaçait les siens sous leur sauvegarde. « Je vous adjure, ô princes et seigneurs, et vous, qui êtes juges de la terre, prêtez une oreille favorable à ma voix qui vous implore par cet écrit en faveur de chacun de nos monastères. Ainsi que l'ordonne la loi divine soyez bons avec les bons, et consentez à maintenir les abbés susdits, les moines, les propriétés, les choses qui leur appartiennent, dans l'état où les lettres des rois, les privilèges apostoliques et ma décision présente, les ont

« établis. Si des contestations s'élèvent entre eux ou viennent du
 « dehors, soutenez le parti de la justice, réprimez l'usurpation,
 « afin qu'ayant aidé au maintien des bonnes œuvres dans ces
 « maisons, vous deveniez participants à leurs mérites.

Comme un père de famille prudent et économe, Bernon faisait entre ses monastères une répartition de biens temporels proportionnée à leurs besoins. Le village de la Frette ¹ avec quelques terres qui avaient appartenu dans ce lieu à un nommé Samson, le quart des salines du bourg de Lons-le-Saunier, la moitié d'un pré provenant d'un seigneur du nom de Simon, étaient distraits des propriétés de l'abbaye de Gigny et donnés à Cluny. Cluny, en reconnaissance et dédommagement, devait payer tous les ans à Gigny une redevance de douze deniers. « Que cela, disait Bernon
 « dans le but de prévenir des querelles entre les deux monastères,
 « que cela ne vous paraisse pas une injustice, si j'ai assigné les
 « biens à Cluny, car c'est là que j'ai choisi ma sépulture ; car ce
 « lieu est comme un lieu posthume par suite de la mort du seigneur
 « Guillaume, l'illustre duc, et qui va rester inachevé par suite de
 « la mienne. D'ailleurs il est le plus pauvre en propriétés et les
 « frères y sont plus nombreux : or, s'il a plu à la munificence
 « divine de nous accorder après nos premiers fils et notre premier
 « lieu un lieu nouveau et des fils plus nombreux, il nous paraît
 « juste de faire profiter ces derniers d'une certaine partie de notre
 « héritage ; car, bien que placés dans un monastère différent,
 « ils n'en sont par moins attachés au service d'un même maître,
 « le bienheureux Pierre, sous le nom duquel nous avons construit
 « nos deux monastères.

« Ainsi donc, s'écriait Bernon en finissant, abbés et frères ici
 « présents, et vous qui viendrez dans l'avenir, je vous conjure,
 « au nom de la miséricorde de Dieu qui a les yeux fixés sur nous,
 « de faire persévérer l'union entre vous, d'observer toujours avec
 « la même exactitude les usages en vigueur dans la psalmodie, dans

¹ Village du canton de Montret (Saône-et-Loire), ancien prieuré dépendant de la Balme.

- » l'observation du silence, dans la qualité de la nourriture et du
- » vêtement, et surtout dans le mépris des propriétés personnelles.
- » Si quelqu'un venait à mettre obstinément en oubli un de ces
- » préceptes, nous enjoignons par l'autorité de la sainte règle aux
- » supérieurs des deux monastères de se prêter un mutuel appui
- » pour corriger son égarement. Si quelqu'un enfreignait en quelque
- » chose la présente constitution, qu'il en soit détourné par cette
- » menace divine : Maudit soit celui qui déplace les bornes du
- » champ de son voisin, c'est-à-dire qui viole ce qui a été établi
- » par un acte de sa volonté ; que ses efforts soient trompés, et
- » qu'au contraire nos présentes dispositions, que je crois inspirées
- » par une égale affection pour les deux maisons, avec l'aide de
- » Dieu et le patronage de saint Pierre, restent inébranlées. »¹

Le testament de Bernon, en posant entre ses monastères l'unité d'esprit, la conformité d'usages, les liens de charité et d'assistance réciproque, continuait donc les traditions de saint Benoît d'Aniane, dont l'abbaye de la Balme était restée dépositaire. Mais d'un autre côté, tout en témoignant la même affection à ses deux communautés, il rompait entre elles l'équilibre et rendait plus difficile cette union sur laquelle il n'insistait pas sans crainte. En choisissant Cluny pour sa sépulture, il donnait à ce lieu une marque de préférence ; en distraquant des biens du domaine de Gigny pour les attribuer à Cluny, il commettait un acte insolite, il violait même des dispositions canoniques sanctionnées par plusieurs conciles, renouvelées tout récemment par une bulle du Pape Formose, et qui défendaient d'une manière absolue aux églises d'aliéner leurs propriétés à perpétuité, aux donateurs de rien distraire de celles qu'ils avaient cédées. Aussi, quoique Widon eût apposé sa signature à cet acte, Bernon ne fut pas plutôt enseveli dans l'église de Cluny, qu'il en contesta la validité². Il prétendit que la donation était nulle, parce que le donateur n'avait pas assigné de limites à la

¹ Biblioth. Clun., p. 10. Cet acte est daté de la quatrième année du règne de Raoul, c'est-à-dire de 926.

² Il fut inhumé dans l'église de Saint-Pierre-le-Vieux, derrière l'autel de Saint-Benoît.

jouissance des biens donnés, les canons ne permettant, disait-il, ces aliénations que pour un temps déterminé, pour deux ou trois générations tout au plus. Odon en appela au Saint-Siège. Le Pape Jean X se prévalant de l'égale autorité qu'il possédait sur les deux monastères, écrivit à Raoul, roi de France, à Guy, archevêque de Lyon, à Statée, évêque de Chalon, à Bernon de Mâcon, à Gislebert de Vergy, duc de Bourgogne, à Hugues-le-Noir, de faire exécuter la donation. Il engagea Raoul en particulier à être utile à la communauté naissante, à chérir son abbé et ses moines, « afin, disait-il, que ce lieu qui a été confié au Siège apostolique se réjouit d'avoir bien placé sa confiance » (928). Widon et ses moines consentirent à laisser Odon prendre possession des biens donnés, à la condition que lui et ses successeurs ne les pourraient aliéner, et qu'ils feraient retour à Gigny dans le cas où les religieux de Cluny embrasseraient la vie canoniale ou rentreraient dans la vie du siècle. ¹

Les difficultés suscitées par le testament de Bernon rendaient difficile à Odon le séjour de la Balme. Une opposition nouvelle s'était formée contre lui. Préférant la paix à toutes choses, il quitta le monastère en abandonnant les objets mobiliers que Bernon lui avait légués, et emmena avec lui quelques-uns des religieux les plus sages (927).

Il poursuivit avec ardeur l'achèvement du monastère, et le nombre de ses disciples s'accrut rapidement. Mais leurs propriétés encore peu nombreuses ne donnaient guère que des produits en nature nécessaires à leur subsistance. Odon construisait les lieux réguliers, quand un jour l'argent venant à manquer il se vit sur le point d'être obligé de renvoyer les ouvriers et d'interrompre les ouvrages. Au moment où il était en proie à une vive inquiétude et priait Dieu avec une grande confiance, une circonstance providentielle lui vint en aide. Les religieux ayant terminé la célébration de

¹ Voy. la pièce dans Gaspard, Histoire de Gigny, in-8°, 628 à 631. — Anu. Bened., t. III, p. 893. — Bibl. Clun., p. 9. — Migne, Patrol. lat., t. CXXXIII, p. 854.

la fête de Saint-Martin qui, selon l'usage, durait huit jours, et qui était une époque habituelle de pèlerinages vers les monastères, celle où on leur envoyait ordinairement des présents, étaient retournés dans leur lit après l'office de matines pour prendre un instant de repos avant l'aurore. Un d'eux, que Jean de Salerne assure être Odon lui-même, vit en rêve un vénérable vieillard avec des cheveux blancs, portant au cou une étole resplendissante recouverte d'un manteau propre à préserver de la pluie, et tenant à la main une crosse semblable à celle d'un évêque. Ce personnage s'approcha de l'édifice commencé, en fit le tour, en examina avec attention toutes les parties. Odon lui ayant demandé qui il était, pourquoi il regardait ainsi avec curiosité ses constructions. Je suis, répondit-il, celui dont les frères ont célébré aujourd'hui l'octave, et je viens leur rendre visite. Recommande-leur de ne pas se laisser aller au découragement, mais de persister dans l'œuvre commencée. Je viens de Rome et je vais en Touraine en passant par la Gothie et l'Aquitaine. Je vous enverrai de ce pays une grande abondance d'argent, et il ne vous manquera plus rien à l'avenir. Cette promesse fit rentrer la joie dans l'âme des religieux, et quelques jours après trois mille écus d'or arrivèrent des pays désignés. A partir de ce moment la confiance des moines de Cluny dans la protection de saint Martin fut illimitée, et deux siècles plus tard les vieillards assuraient n'avoir jamais vu passer une seule fois l'octave de sa fête, sans que sa bonté envers le monastère ne se fût manifestée par les libéralités des laïques ou des évêques.

Selon une autre légende les bêtes des forêts elles-mêmes venaient se prêter aux besoins de la communauté naissante. Lorsqu'Odon eut terminé l'église à laquelle Jean de Salerne donne le nom modeste d'oratoire et de chapelle, et qu'il fallut remplacer un siècle plus tard par une plus grande, l'évêque vint en faire la consécration. Oubliant la pauvreté des moines, il s'était fait accompagner, avec un faste seigneurial, d'une foule de clients et de serviteurs. L'abbé se trouva dans un grand souci et ne savait comment recevoir dignement ces hôtes et leur procurer une nourriture délicate. Le jour de la consécration, au moment où l'aube commençait à

chasser les ténèbres de la nuit, un sanglier énorme sortit de la forêt voisine et accourut à toutes jambes vers le monastère. Le gardien de l'église, qui était occupé à parer le porche extérieur, saisi d'effroi à cette vue, se hâta de rentrer, tira la porte derrière lui et en poussa les verroux ; mais la bête fauve, déposant toute férocité, se mit à la lécher en y laissant une blanche écume, et à frapper doucement avec la patte comme pour demander à entrer. Lasse d'avoir frappé longtemps et de voir ceux qui l'apercevaient prendre la fuite, elle se coucha en travers du seuil. Lorsque l'évêque et sa suite, après avoir dormi d'un profond sommeil, arrivèrent et l'aperçurent, un cri de terreur s'éleva parmi eux ; on appela les habitants voisins qui accoururent armés de bâtons ; la bête au lieu de résister s'offrit d'elle-même à la mort. Ses chairs préparées avec tout l'art des cuisiniers satisfirent le goût recherché des prélats, dit Nalgod qui s'est plu à développer le récit de Jean de Salerne en y mettant une pointe de malice à l'endroit des évêques mondains.

Avec Odon commence, à proprement parler, la vie morale de Cluny. L'observance étroite de la règle, la doctrine sévère qu'il avait prêchée dans ses Collations, touchant la sobriété, le vêtement, le désintéressement des choses temporelles, formèrent la base de sa réforme. Elles reçurent leur application dans des usages spéciaux, les uns empruntés aux Constitutions de saint Benoît d'Aniane, à d'anciennes règles et coutumes, les autres suggérés à sa prudence par la position de l'abbaye et par ses besoins particuliers ; toutes tendaient à développer dans la nouvelle congrégation l'idéal de la vie monastique.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner en détail ce régime intérieur ; nous l'étudierons plus tard avec soin quand les coutumes de Cluny, développées et mûries par une expérience de près d'un siècle et demi, auront été rédigées en un code complet. Cependant nous ne pouvons passer sous silence les points principaux sur lesquels Odon assit dès le premier jour la direction de la communauté. Ils consistaient dans les quatre suivants : la célébration de l'office divin, la discipline monastique, l'éducation de la jeunesse, l'enseignement du chant religieux.

Indépendamment des heures régulières de jour et de nuit qui étaient en usage dans tous les monastères bénédictins, on célébrait chaque jour à Cluny deux messes solennelles : l'une à l'aube; c'était la messe matinale ou majeure; l'autre à une heure plus avancée. Il n'était pas permis pendant leur durée d'en dire de basses à d'autres autels, de réciter d'autres prières, de vaquer à une occupation quelconque. La communauté entière devait y assister, à l'exception de ceux qui en étaient empêchés par force majeure. Ce n'étaient pas seulement les religieux-prêtres, dit plus tard Pierre-le-Vénéral en rappelant cet antique usage, mais tous les frères qui devaient offrir à Dieu le solennel sacrifice. A ces deux messes, le chœur composé des religieux, le bas-chœur composé des serviteurs, s'avançaient au pied de l'autel et offraient les hosties qui devaient être consacrées par le prêtre, en souvenir de ces oblations du pain et du vin que les fidèles, dans la primitive Église, déposaient à l'autel pour servir à la confection des espèces eucharistiques. Odon avait une idée si élevée de la pureté qu'exige la participation au sacrement de l'autel, qu'il ne permit qu'à cinq moines d'approcher de la table sainte les jours de dimanche, et à trois seulement les jours ordinaires; le reste de la communauté recevait au réfectoire, avant de commencer le premier repas, des hosties bénites par le prêtre et nommées eulogies comme dans la primitive Église où on les distribuait aux fidèles qui n'avaient pas communié. Pendant les trois jours qui précèdent la grande solennité de Pâques avait lieu la communion générale. Nous verrons, en analysant les coutumes de Cluny, comment Odon voulut étendre le respect dû au sacrement jusqu'à la préparation des hosties elles-mêmes.

La règle du silence fut recommandée avec une extrême sévérité, et il est facile d'en comprendre les motifs. Le silence était, on peut le dire, le gardien des autres vertus; non-seulement il favorisait la méditation, le retour sur soi-même, la gravité de la pensée, mais il s'opposait encore à des paroles oiseuses, légères, agressives; il supprimait les occasions de discussion et de querelle entre les frères. Lorsqu'un voyage appelait quelques-uns d'eux au dehors

dans l'intérêt de la communauté, le silence élevait une barrière infranchissable entre eux et les laïques ; il commandait aux uns le respect, il mettait les autres à l'abri d'une foule de séductions. Selon Mabillon, les premiers moines de Cluny eussent préféré endurer la mort plutôt que de parler aux heures du silence, et le récit suivant confirme pleinement cette opinion.

Adace ou Adalace, le même sans doute qui fut abbé de Saint-Martin de Tulle, et Archambaud qui devint plus tard abbé de Fleury-sur-Loire, ayant été envoyés par Odon en Touraine accompagnés de deux serviteurs, furent faits prisonniers par une bande de Normands dans une petite ville où ils s'étaient arrêtés pour passer la nuit. On les saisit, on leur lia les mains, on les accabla de menaces, mais on n'en put tirer une seule parole. Le lendemain matin les hommes du Nord se rassemblèrent pour partir sur la place publique et se disposèrent à emmener les captifs. L'heure de l'office du matin, laudes ou primes, étant arrivée, les deux moines se retirèrent un peu à l'écart, et ne pouvant joindre leurs mains liées pour prier, se jetèrent à genoux la figure contre terre et entonnèrent la psalmodie. Le chef des Normands survenant en ce moment au milieu des siens demanda qui étaient ces hommes. On lui raconta ce qui s'était passé la veille et on ajouta qu'on n'avait pu tirer d'eux une parole. Emporté par un sentiment d'orgueilleuse colère, il poussa son cheval sur les deux religieux, la lance en arrêt comme pour les percer, tandis que ses soldats applaudissaient par de grands cris à cet acte de barbarie. Les deux moines animés d'une seule pensée, celle de mourir dans l'observation de la règle, restèrent immobiles et silencieux. Le chef n'était plus qu'à quelques pas d'eux quand son cheval fit un écart et le jeta à terre presque sans vie. Une fièvre violente s'empara de lui. Ses soldats, afin d'obtenir sa guérison, résolurent d'offrir en sacrifice à leur divinité la vie de l'un des religieux ou de leurs serviteurs. Le sort tomba sur un de ces derniers qui fut tué ; l'autre qui entendait la langue danoise se fit comprendre aux barbares, leur expliqua ce qu'étaient les deux moines, et sut leur inspirer un si grand respect qu'ils leur délièrent les mains, les supplèrent

de prier leur Dieu pour la vie de leur chef, et les traitèrent avec égard. Ils n'osèrent pas même, ajoute Jean de Salerne faisant allusion à leur avidité connue, enlever une petite croix d'or que l'un d'eux portait suspendue à son cou.

L'abstinence établie par Odon était à peu près la même que celle qui était prescrite par la règle bénédictine : elle ne permettait qu'un seul repas par jour depuis le treize septembre jusqu'au Carême, à l'exception de certains jours de fête. A cette prescription Odon ajouta un jeûne de quatre-temps dans les premiers jours de septembre, avant la fête de l'Exaltation de la sainte Croix, afin, disait-il, que la Croix, cet instrument des souffrances du Sauveur, fût adorée à jeun et dans un esprit de mortification. Il ne permettait l'usage des médicaments qu'avec une extrême répugnance. On citait, pour justifier cette sévérité, l'exemple de deux religieux qui, dans une maladie grave, exigèrent qu'une médecine leur fût administrée et qui n'en moururent pas moins quelques jours après. La confession des fautes commises se faisait publiquement dans la salle du chapitre en présence de la communauté. Une rigoureuse exactitude présidait à tous les exercices. Après le chant de complies, vers huit heures du soir, il n'était plus permis aux frères de prendre de la nourriture, lors même qu'ils n'eussent rien mangé de toute la journée, ni d'admettre aucun voyageur dans l'hôtellerie. Un frère qui avait été occupé du matin au soir à faire rentrer des vins ne put obtenir après complies la permission de prendre quelques aliments pour la première fois de la journée.

La charité envers les pauvres était aussi large que la sévérité intérieure était étroite. Les abbés de Cluny se firent invariablement un honneur de perpétuer les mêmes traditions ; y déroger eût été ternir la gloire du monastère. Dans l'âme d'Odon le sentiment de la charité était accru, nous l'avons vu, par les humiliations et la misère que les hommes puissants faisaient peser sur les faibles. Dès le principe il se donna la mission réparatrice de relever autant qu'il était possible, au nom de la fraternité chrétienne, les malheureux vassaux que les seigneurs écrasaient sous leur talon. Seize pauvres étaient nourris chaque jour aux portes de l'abbaye,

malgré la gêne dans laquelle elle se trouva à son début. Jamais mendiant ne sortit d'auprès de lui les mains vides. Il ne se mettait jamais en voyage sans avoir fait, en argent et en provisions, la part de ceux qui venaient solliciter ses aumônes. Quand un homme d'un extérieur misérable lui apportait un présent, il commençait par lui demander s'il désirait quelque chose, et sur sa réponse affirmative il estimait d'un coup d'œil la valeur de l'objet offert et lui en faisait payer la valeur au double. « L'inestimable amplitude de son cœur, » dit Nalgod, se créait des occasions et des moyens de générosité. « Cette disposition à s'oublier pour les autres fut parfois taxée » d'imprévoyance et de prodigalité par ses frères. Il apaisait leurs » murmures et leurs craintes en leur citant les exemples de charité » sans bornes donnés par les saints. »

« Je dois avouer ma faute, dit à son tour Jean de Salerne, plus » d'une fois je fus contristé par ses charités. Comme j'étais prévôt » du couvent, plein de pitié pour sa pauvreté et obligé de pour- » voir aux besoins des frères, je lui représentais souvent en alléguant » notre gêne, qu'il était injuste de distribuer ainsi toutes choses » sans discrétion ; je pensais agir avec sagesse, mais j'étais bien » plutôt aveuglé par les brouillards de l'ignorance ; les pointes de » l'avarice m'étreignaient la gorge ; lui au contraire, qui était un » habile médecin des âmes, savait d'une main discrète tâter le » pouls de mon erreur, et me citait un exemple pour guérir la » blessure de mon âme ; puis il ajoutait : Tais-toi ; tu parles ainsi » à ton détriment. »

La base de toute restauration morale dans le cloître comme dans le monde est dans l'éducation. Parmi ces enfants dont l'âme s'ouvre aux premières initiations de la vie, il y a, selon l'impulsion qui leur sera donnée, des saints et des héros, des pervers et des lâches ; il y a la gloire ou l'ignominie d'une famille ou d'une nation. Odon entoura les jeunes oblats présentés au monastère d'une sollicitude encore plus grande qu'à la Balme. Tous les dignitaires, l'abbé, le prévôt, les doyens, le chantre, possédaient sur eux, chacun selon la nature de leurs fonctions, surveillance et direction ; les *mâtres* les suivaient aux classes de latin et de chant ; des *circateurs*, fai-

sant la ronde dans les lieux réguliers le jour et la nuit, prévenaient les rencontres défendues. Aucun oblat ne pouvait circuler dans le cloître sans être accompagné de deux frères ou d'un frère et d'un autre oblat.

Cet amour d'Odon pour les enfants est un des côtés touchants de ce caractère si ferme et si austère. Il voyait en eux de jeunes êtres que la corruption du siècle n'avait pas encore atteints, des recrues appelées par Dieu à faire un jour la guerre à l'empire du mal. Quand il en rencontrait un sur son chemin, il s'arrêtait volontiers, l'attirait à lui par de douces paroles, essayait de lui faire chanter quelques psaumes, lui faisait un léger présent.

Tous les usages que nous venons de signaler n'étaient qu'une application de la règle bénédictine, interprétée dans les différents monastères réguliers par des pratiques analogues. Mais il est une autre réforme non moins importante et à laquelle le nom de l'abbé de Cluny est resté attaché d'une manière particulière; nous voulons parler de la réforme du chant ecclésiastique.

Ce chant se composait, comme on le sait, des prières liturgiques chantées à la messe, *Introit, Kyrie, Gloria in excelsis, Credo, Préface*, etc., et du chant des psaumes; on y ajouta des hymnes, des cantiques, des répons, des antiennes, selon les besoins des offices et la solennité des fêtes. Plusieurs Pères de l'Église faisaient remonter jusqu'à Salomon le chant des psaumes; celui des autres pièces liturgiques avait été inspiré, disait-on, aux Apôtres dans le Cénacle et aux premiers chrétiens dans les Catacombes. Leur tonalité grave et majestueuse se rapprochait de la tonalité de la musique grecque, à tel point que plusieurs auteurs pensèrent qu'ils n'étaient autre chose que des airs grecs conservés et adaptés à des paroles chrétiennes. Quoi qu'il en soit de cette origine, les signes graphiques destinés à représenter les sons musicaux furent empruntés à l'alphabet jusqu'au septième siècle; mais si cette notation, qui ne possédait qu'une valeur mnémonique, pouvait suffire à ceux à qui les mélodies sacrées étaient déjà connues, il n'en était pas de même de ceux qui avaient besoin d'y être initiés. D'un autre côté les lettres indiquant seulement les sons livraient le mode d'exécu-

tion à l'arbitraire de chacun. On essaya donc de compléter ce système imparfait en lui adjoignant une autre notation composée de signes de convention appelés neumes, qui, dans plusieurs manuscrits, fut superposée à la première et s'y substitua même pendant quelque temps. Mais dépourvus également par eux-mêmes de valeur musicale, ces signes nouveaux ne donnaient ni le ton du morceau, ni le nom de la note qu'il fallait faire entendre; ils indiquaient simplement le nombre de sons représentés par chacun d'eux, si l'ordre de ces sons était ascendant, descendant ou unissonnant, etc. Il en résultait que la lecture des neumes n'offrait pas de règles certaines et qu'elle était une affaire de tradition. D'ailleurs, leur forme bizarre, variée et ténue facilitait singulièrement les erreurs des copistes inexpérimentés, et occasionnait dans les manuscrits de nombreuses méprises et une grande obscurité.

Le Pape saint Grégoire-le-Grand s'était occupé avec ardeur de ramener à la pureté le chant ecclésiastique. Il ouvrit à Rome des écoles qui envoyèrent des élèves dans tout le monde chrétien et qui durèrent plus de trois cents ans après sa mort. Il renferma dans un antiphonaire tout ce qui devait se chanter à la messe. S'étant aperçu que des quinze tons de la musique les huit derniers ne sont que la répétition des huit premiers, il comprit que sept signes suffiraient pour tous les tons, à la condition d'être répétés haut et bas, selon l'étendue du chant, des voix et des instruments. Les mélodies du chant réformé par saint Grégoire et qui a conservé son nom étaient empreintes d'une élévation et d'une beauté si frappantes, qu'elles lui avaient été inspirées, disait-on, par l'Esprit saint; et dans les portraits de ce grand Pape on le représenta prêtant l'oreille à une colombe qui lui révélait ces accents célestes. C'est à cette croyance qu'Odon faisait une allusion dans un de ses traités en disant : « Il est un fait certain, c'est que ce genre de musique, » enseigné par Dieu à saint Grégoire, s'appuie non-seulement sur » l'autorité humaine, mais encore sur l'autorité divine. » Mais l'usage insuffisant de la notation lettrée et de la notation neumatique avait profondément altéré et tendait sans cesse à altérer davantage la pureté des mélodies grégoriennes. Là seulement où la tradition

s'en conservait religieusement, c'est-à-dire à Rome, il était possible de se mettre à l'abri des erreurs. En effet, on ne lisait pas un air à l'aide de notes invariables, comme on le fait aujourd'hui, mais on l'apprenait par cœur avec le secours d'un maître qui avait appris lui-même à donner aux lettres et aux neumes leur véritable sens. A moins d'une mémoire fidèle, il était difficile de chanter un morceau avec exactitude et justesse ; d'un autre côté, pour apprendre par cœur une quantité considérable de chants d'Église, il fallait étudier pendant de longues années ; de là la place importante et comme en première ligne que cet enseignement occupait dans les monastères et les cathédrales.

Quoique Charlemagne eût demandé au Pape Adrien des chantres romains pour restaurer en France le chant grégorien, et que cette restauration se soit longtemps maintenue dans la chapelle du palais, les écoles de Metz et de Saint-Gall, l'anarchie dans l'exécution des chants d'Église était à peu près complète au dixième siècle. La légèreté française y avait introduit des ornements mondains propres à flatter les sens, la rudesse germanique des discordances qui blessaient l'oreille. Ils avaient perdu leur beauté sévère et leur douceur touchante. Quelques maîtres éminents par leur science et par leur goût avaient seuls su se tenir en garde contre cette corruption et rester les dépositaires intelligents des traditions grégoriennes. Alcuin les avait transmises à Raban-Maur, Raban-Maur à Loup de Ferrières, celui-ci à Héric, Héric à Remi d'Auxerre, qui trouva lui-même un continuateur dans Odon de Cluny.

Quelle fut l'œuvre de ce dernier dans l'enseignement musical ? Il chercha à faciliter et à rendre plus parfaite l'exécution du chant d'Église en accompagnant, comme l'avait déjà tenté Hucbald, moine de Saint-Amand, au siècle précédent, la notation neumatique d'une notation en lettres ayant pour but d'exprimer plus clairement le son lui-même et de lui donner une plus grande précision. Il expliqua cette méthode dans un petit dialogue composé à l'imitation de ceux d'Alcuin, sur la demande des frères de Cluny. Il y traitait de la division et de l'usage du monocorde dont les intervalles donnaient les différents tons, du ton et du demi-ton, des consonnan-

ces, des modes, de leurs limites, de leur transposition et de leurs formules. Cet opuscule, sorte de manuel pratique, passa pour l'exposé le plus clair et le plus complet de la constitution du chant ecclésiastique avant les travaux de Gui d'Arezzo, et fit faire à l'enseignement un pas rapide. Odon nous apprend qu'avec l'emploi judicieux du monocorde et de la notation alphabétique dont chaque signe était reproduit sur les divisions de l'instrument, il formait en quelques semaines des enfants et des religieux presque illettrés à chanter à vue de la note, sans qu'ils fussent obligés comme autrefois de les apprendre par cœur. Il compléta ces idées générales dans un second traité connu sous le nom d'*Enchyridion*; il y prescrivit l'usage du triton ou de la quarte majeure composée de trois tons et de l'accord dans lequel cet intervalle entre comme élément; il donna des conseils pour effectuer la division des phrases mélodiques en groupant les syllabes d'un, deux et trois sons, avec une telle précision que les signes neumatiques sont décomposés, définis et reconstruits dans tous leurs éléments, avec leurs valeurs temporaires et leurs effets mélodiques. Aussi ces deux traités qui obtinrent plus tard les éloges de Gui d'Arezzo se répandirent promptement, non-seulement dans les monastères de Cluny, mais dans presque tous ceux de l'Europe; on en trouve dans les bibliothèques de Paris, du Vatican, de Vienne, de Ratisbonne, du Musée Britannique, des copies nombreuses. Les moines d'Aimont traduisirent le dialogue en vers hexamètres, afin d'en mieux graver les règles dans la mémoire. On lui donna des développements qui furent attribués à Odon avec d'autres opuscules musicaux, qui selon les historiens les plus compétents en cette matière appartiennent à d'autres auteurs. ¹

Chaque matin, pendant que les moines se livraient dans l'église à la méditation, les enfants et les novices réunis dans la salle capitulaire recevaient les leçons d'un maître qui leur apprenait à

¹ Les ouvrages d'Odon sur la musique et ceux qui lui ont été attribués ont été publiés par Gerbert, *Scriptores ecclesiastici de musica*, t. I, p. 247 et seq., et reproduits dans Migne, *Patrologie latine*, t. CXXXIII, p. 751 et suiv. — F. Clément, *Hist. de la Musique religieuse*, in-8°, p. 52.

la fois les paroles et la note. Les deux messes du jour, la longueur des heures régulières, durant lesquelles on chantait jusqu'à cent trente psaumes dans les vingt-quatre heures, donnaient aux moines un sujet continu d'appliquer cet enseignement. Le chant et la psalmodie devaient être pénétrés de l'esprit de piété et de recueillement qui convient à la prière. On chantait à l'unisson ; la voix devait être peu élevée, mais pleine, virile et calme ; le mouvement grave et solennel, ni précipité ni traînant. Tous commençaient en même temps la première syllabe du verset, marquaient la césure avec la même durée, finissaient ensemble et, après une pause déterminée, reprenaient le verset suivant, de manière à ne former qu'une seule voix. L'accent prosodique, qui dans la langue latine est indispensable à l'harmonie de la phrase, devait être marqué avec justesse ; les fautes commises en commençant ou en finissant avant ou après les autres, en donnant une voix trop forte, en faisant une note fausse, ou autrement, exposaient à des réprimandes et à des punitions.

Odon ne se contenta pas de simplifier la méthode musicale et de rendre sa pureté à la mélodie ecclésiastique, il composa aussi des chants et des hymnes. On ne saurait trouver rien de plus doux que les modulations de ces chants, dit Jean de Salerne qui les avait propagés en Italie. Au quinzième siècle ils conservaient la même réputation, et Trithème signale dans des termes analogues leur mélodie douce et régulière. La méthode et les pièces composées par Odon furent adoptées dans un grand nombre d'églises et provoquèrent une sorte de renaissance. L'une prépara la révolution introduite par Gui d'Arezzo, les autres continuèrent cette tradition pieuse et naïve qui a valu aux airs du moyen âge le nom de musique catholique proprement dite. Cette réforme passa aux yeux de plusieurs historiens pour non moins importante que celle de l'ordre monastique lui-même. Sigebert de Gemblours et d'autres chroniqueurs désignent de préférence Odon sous le nom de musicien ; c'était par là qu'à Tours et à la Balme sa réputation avait en grande partie commencé.

La vertu d'Odon, son mérite d'écrivain, d'orateur, de musicien

et d'abbé, ne restèrent pas longtemps cachés. Dans ces temps pauvres en hommes de talent, stériles en œuvres pieuses, son nom, dit Jean de Salerne, commença à briller comme un nouvel astre. Il devint connu des rois, cher aux grands, familier aux évêques. Plusieurs lui donnèrent à réformer des monastères situés dans leurs États et dans leurs diocèses.

Une femme ouvrit une des premières cette voie où Cluny devait marcher sans interruption pendant deux siècles : c'était Adélaïde, épouse de Richard-le-Justicier, duc de Bourgogne, et sœur de Rodolphe I^{er}, roi de Bourgogne transjurane. Par elle l'histoire de ce petit royaume se lie dès l'origine à celle du monastère de Cluny, qui ne cessa de trouver dans ses princes des protecteurs. Lorsque la déposition de Charles-le-Simple à la diète de Tribur suivie de sa mort dans le couvent d'Indingen donna le signal de la dissolution de l'empire, de nouveaux royaumes se constituèrent à l'exemple de celui de Boson en Provence. La Germanie et la Lorraine se groupèrent autour d'Arnulf, fils naturel de Carloman, roi de Bavière, et petit-fils de Louis-le-Germanique ; Bèrenger, duc de Frioul, petit-fils de Louis-le-Débonnaire par sa mère Gisèle, reçut à Pavie la couronne d'Italie ; Rodolfe, fils de Conrad, comte de Paris et d'Auxerre, beau-frère de Richard-le-Justicier et petit-fils par sa mère Adélaïde de Louis-le-Débonnaire, se déclara indépendant dans les pays qu'il avait gouvernés jusque-là pour Charles avec le titre de duc, et en 888 se fit poser la couronne sur la tête par l'évêque de Sion, dans l'abbaye de Saint-Maurice en Valais. Ses États s'étendaient sur la Suisse actuelle, depuis Genève jusqu'à Bâle et à Lucerne ; les sources de la Moselle en marquaient la limite au nord-ouest ; la Savoie et une partie des pays qui formèrent plus tard le comté de Bourgogne y étaient compris.

Issu comme Boson d'une élection ecclésiastique, Rodolfe montra plutôt les goûts pacifiques d'un religieux que les fortes qualités d'un souverain. Il ne refusait rien aux évêques, aux monastères. N'étant encore que duc, il témoigna un vif intérêt à l'abbaye de Grandvalle, en y faisant venir de la célèbre abbaye de Saint-Gall l'écolâtre Ison, un des hommes les plus érudits de la Germanie,

afin de donner des leçons aux moines qui étaient peu versés dans les lettres sacrées. Roi, il donna à l'abbé Bernon l'abbaye de la Balme et la lui fit restituer quand elle fut usurpée par Bernard, vassal de la reine Ermengarde, épouse de Boson. Moins heureux dans la défense de ses Etats, où sa suzeraineté était mal assise, il les vit envahir par Arnulfe, roi de Germanie, appelé par Bérenger, à qui Gui de Spolète disputait la couronne lombarde, et au lieu de lui résister il fut obligé de s'enfuir rapidement dans les montagnes.

Il était impuissant à poser des digues aux invasions des Sarrasins qui, des hauteurs du château de Fraxinet, pénétraient jusque dans l'intérieur de la Suisse. Fantôme de roi, il ne possédait ni aristocratie soumise, ni armée, ni cour princière, rien qui ressemblât au pouvoir suprême. Ses sujets, pauvres et simples, vivaient retirés au sein de ces montagnes helvétiques qui devaient garder si longtemps le dépôt des mœurs patriarcales et de l'esprit républicain. La royauté y était comme eux humble et isolée ; l'anarchie régnait entre quelques seigneurs peu nombreux ; le manque de protection et la misère pesaient sur les populations.

Il existait dans le comté de Vaud, au diocèse de Lausanne, un monastère établi vers le milieu du cinquième siècle par un solitaire du Jura nommé Romain, qui en fondant avec saint Lupicin son frère ceux de Condat ou Saint-Claude, de Leucone et de Baumes-Dames, et en les gouvernant sous un régime commun, avait ouvert un asile aux lettres et donné naissance à la plupart des établissements cénobitiques de la Séquanie. Ce monastère, appelé Romain-Moutier du nom de son fondateur, était depuis longtemps tombé en décadence. Adélaïde s'en prévalut pour en demander la toute propriété à son frère. Soit qu'elle préférât jouir de ses revenus, soit qu'elle ne trouvât personne à qui elle pût confier sa restauration, elle le garda pendant trente-deux ans en sa possession. Après avoir perdu son époux et son frère, après avoir vu son fils Raoul proclamé roi des Franks, elle se retira dans un couvent inconnu, où elle porta le titre d'abbesse. Témoin des mérites du nouvel abbé de Cluny, elle remit entre ses mains Romain-Moutier. Par un acte où sa confiance dans Odon, son respect pour la com-

munauté clunisienne, le pressentiment de son influence à venir, éclataient à chaque ligne. Elle stipulait qu'il existerait entre cette abbaye et celle de Cluny une étroite union ; « que leurs moines vivraient dans une même congrégation et sous un même abbé ; qu'au décès de ce dernier son successeur serait élu d'un commun accord. « Ce serait une grande injustice, disait-elle, si les moines » qui se seront multipliés au monastère de Romain venaient un » jour abandonner la société de ceux de Cluny, à qui ils doivent » la vie comme des fils à leurs pères. » Echange de religieux, répartition des sommes d'argent entre les deux maisons et selon leurs besoins, similitude dans les aumônes, les bonnes œuvres, les prières, la nourriture, les jeûnes, les vêtements, la psalmodie, le silence, l'hospitalité vis-à-vis des étrangers, telles étaient les conditions mises par la donatrice à cette société fraternelle. Cette donation, signée par Adélaïde, par le roi Rodolfe II son neveu, par Judith, fille de Rodolfe, par le comte Hugues son frère, par Rodolfe, fils de l'empereur Louis-l'Aveugle, était faite pour le salut de l'ame de Rodolfe I^{er} son frère, qui lui avait donné l'abbaye, et de son épouse Willa, de Richard, duc de Bourgogne, son époux défunt, de Raoul son fils, roi des Français, de Rodolfe II son neveu, et des fils de Rodolfe, Hugues et Boson, de Louis son neveu, de ses parents et serviteurs, du seigneur Hugues, insigne abbé, de tous ceux enfin qui prêteraient protection et défense aux moines. Du reste, placé en dehors de toute autorité temporelle, même des parents de la donatrice, exempt de la juridiction épiscopale, le monastère de Romain-Moutier était assimilé sous le rapport de son indépendance à celui de Cluny. Il ne cessa de lui rester annexé. Converti en prieuré dans le siècle suivant, il ne comptait que quatre-vingts moines, mais à l'origine il en renfermait un plus grand nombre. ¹

La première réforme qu'Odon fut appelé à porter dans un monastère qui devait conserver vis-à-vis de Cluny son indépen-

¹ Ann. Bened., t. III, p. 402. — S. Odonis Elogium, dans Acta Ord. S. Benedicti, sæc. V, p. 124 et suiv. — Bibl. Clun. Notæ Andreae Quercetani, p. 72. — Id. p. 1744.

dance fut celle de Saint-Géraud d'Aurillac. Elle lui fut confiée par Turpion, évêque de Limoges, son admirateur et son ami.

Rien ne saurait donner une idée plus exacte de la décadence de l'ordre bénédictin que l'histoire de ce monastère, dont la fondation était due à Géraud, baron d'Aurillac, qui l'avait fait construire vers 899 sous les murs de sa ville seigneuriale, à côté d'une église érigée par son père à saint Clément. Géraud alla lui-même à Rome en faire hommage au Saint-Siège, s'en réserva le patronage à lui seul et à sa sœur Avigernne, l'enrichit de terres nombreuses, fit resplendir ses autels de vases précieux, orna le chœur de châsses d'or et d'argent renfermant des reliques rapportées de Rome, ainsi que celles de saint Martial de Limoges, de saint Martin de Tours, de saint Hilaire de Poitiers. Rien enfin ne manquait à la grandeur du monastère, si ce n'est des religieux disposés à se soumettre à la discipline. Géraud en chercha de tous côtés, mais n'en trouvant point, il crut ne pouvoir mieux faire que d'y réunir quelques jeunes gens nobles qu'il envoya accomplir leur noviciat au monastère de Vabres dans le Rouergue, où l'observance était assez bien gardée. Il plaça à leur tête l'un d'eux nommé Adalgaire, à défaut d'un supérieur plus mûr et plus éprouvé ; mais cet essai hasardeux trompa bientôt ses espérances. Ces jeunes gens, dépourvus d'une direction sage et ferme, s'efféminèrent dans une vie d'oisiveté et de mollesse, et à la mort d'Adalgaire, un parent de Géraud nommé Jean échoua pareillement dans la direction de la communauté.¹

Ces désordres remplirent d'amertume l'âme du baron d'Aurillac. Il éclatait en plaintes sur le penchant qui entraînait les hommes au mal, sur l'iniquité qui se répandait partout comme un torrent. Oh ! s'écriait-il en présence de ses familiers, si quelqu'un pouvait me trouver des moines véritablement dignes de ce nom, je leur ferais volontiers don de tout ce que je possède, dussé-je aller mendier le reste de ma vie. — Mais n'existe-t-il pas, lui disait-on quelquefois,

¹ Ann. Bened., t. III, p. 293, 304, et passim. — Odonis, Vita S. Geraldii Aureliacensis, Bibl. Clun., p. 66, et dans Migne, Patrol. lat., t. CXXXIII, p. 640.

dans les pays voisins plusieurs maisons d'où vous pourriez tirer des religieux selon vos vœux. — Non, répondait Géraud ; des moines parfaits sont semblables aux anges bienheureux, tandis que ceux qui se laissent aller aux passions du siècle sont pareils aux anges apostats qui n'ont pas su conserver leur première demeure. Un bon laïque est incomparablement meilleur qu'un moine infidèle.

Dans les derniers temps de sa vie, cet ardent admirateur de la vie du cloître, ayant perdu l'usage de la vue, aimait à se faire conduire au sommet de la citadelle qui dominait la ville et la vallée d'Aurillac. Un jour qu'il avait le visage tourné du côté de son monastère qu'il ne pouvait plus voir que des yeux de l'âme, et qu'il comparait dans sa pensée son église resplendissante de richesses avec son cloître souillé par les désordres des jeunes moines, il ne put retenir ses larmes. Pourquoi pleurez-vous ainsi, ô mon maître ! lui demanda un de ses serviteurs. « C'est, dit-il, parce que je n'ai pu conduire à » bonne fin le désir que j'avais conçu au sujet de ce lieu ; car ce lieu » est celui de mon repos, c'est là que j'ai choisi ma dernière » demeure. Il m'a été facile de préparer avec l'aide de Dieu tout » ce qui est nécessaire à des moines ; les moines seuls manquent. » Voilà pourquoi je suis accablé de tristesse comme un homme resté » seul et qui a perdu ses fils. Un jour peut-être plaira-t-il à Dieu » tout-puissant d'exaucer mes désirs ; je n'en serai pas témoin, mais » j'ai la ferme confiance que la miséricorde du Christ secondera » mes vœux. Oui, un jour, sachez-le, cette maison sera trop étroite » pour contenir la foule qui s'y pressera. »

Géraud n'eut pas le bonheur de voir cette prédiction s'accomplir, car il mourut peu d'années après la fondation de Cluny¹. A la mort de l'abbé Jean, Odon garda lui-même pendant quelque temps la direction du monastère ; puis, rappelé par les intérêts de Cluny, s'y donna pour coabbé un moine nommé Arnulfe. Tous

¹ L'époque de sa mort, que l'on ne connaît pas au juste, est fixée par la plupart des historiens de 915 à 920. V. Michel, *Ancienne Auvergne*, t. II, p. 78.

deux installèrent à Aurillac les usages de Cluny, fondèrent une école de théologie, de grammaire et de musique, qui devait produire des moines distingués et conserver pendant plusieurs siècles une grande renommée. Dès 926, Arnulfe était à même de peupler avec quelques-uns de ses moines l'abbaye de Saint-Pons de Thomières, fondée par Raymond Pons III, comte de Toulouse, et d'y installer les usages de Cluny au nom d'Odon. Des successeurs pieux et savants complétèrent son œuvre ; Gérald de Sainte-Sève acheva la construction d'une superbe basilique ; Raymond de Vaur fonda une riche bibliothèque et écrivit sur le chant grégorien. Un seul plus grand qu'eux tous devint la gloire du monastère auvergnat. Vers 930, un enfant de douze ans, fils d'un pauvre pâtre du voisinage, recueilli par la charité des religieux, recevait de l'abbé Gérald et de l'écolâtre Raymond des soins paternels. Il put voir à Aurillac l'abbé Odon entouré du respect universel, déjà couvert de cheveux blancs, mais doué encore d'une vigueur peu commune. Cet enfant, c'était Gerbert qui, sous le nom de Sylvestre II, fut le premier pape de son siècle. Au milieu des intérêts multiples de l'Église, Gerbert n'oublia jamais les protecteurs de sa jeunesse ; il leur faisait part dans ses lettres des joies et des amertumes de sa vie. Nous le verrons s'appuyer aussi sur Cluny, dont la forte discipline avait contribué au développement de son génie, et invoquer plus tard l'autorité de l'abbé Mayeul. La science universelle de Gerbert donna un immense développement à l'école d'Aurillac : elle fut, selon dom Rivet, un des principaux foyers du rétablissement des lettres. Un siècle après Odon, la régularité du monastère s'était conservée intacte. En 1031, au concile de Bourges, Jordan, évêque de Limoges, félicitait l'abbé de Saint-Géraud d'être occupé plutôt à gagner les âmes qu'à acquérir les biens caducs et passagers de la terre. Riche sous son cinquième abbé de soixante-cinq prieurés, l'abbaye resta jusqu'à la fondation de la Chaise-Dieu le centre de la vie monastique en Auvergne. Elle réforma Capdenac en Quercy, Chauteuge en Bourbonnais, prit possession de la desservance de la cure de Compostelle en Galice, et ne vit s'arrêter ses développements que quand les ordres de Cluny, de la Chaise-

Dieu et de Clteaux, eurent fait pâlir tous les autres devant la puissance de leur agrégation ; mais le souvenir de son fondateur religieux ne s'y effaça jamais, et jusqu'en 1789 on y célébra la fête solennelle de saint Odon. ¹

L'abbé de Cluny rendit un service non moins éminent à l'Église d'Aurillac en écrivant la Vie de Géraud, de celui qu'on appelait de son vivant le bon comte et qui peu de temps après sa mort fut surnommé le saint. Ce fut l'évêque Turpion, Aimon son frère, abbé de Tulle et de Saint-Martial de Limoges, et avec eux plusieurs clercs et religieux qui lui demandèrent de retracer l'histoire de ce pieux seigneur, dont la renommée allait toujours en croissant, à raison des miracles qui s'opéraient à son tombeau et dont le récit était dans toutes les bouches. ²

Deux points principaux dans la vie du baron d'Aurillac attiraient surtout les sympathies d'Odon. Riche et puissant seigneur, issu de la plus haute noblesse, Géraud avait méprisé l'orgueil et jusqu'aux marques extérieures de la puissance, pour se faire simple et doux. Homme du siècle, il s'était astreint dans sa vie privée aux devoirs de la vie monastique ; on pouvait le proposer pour modèle à ces riches oppresseurs et à ces mauvais religieux qu'Odon n'avait pas ménagés dans ses Collations. D'un autre côté, les miracles qui s'accomplissaient, disait-on, par son entremise demandaient aussi pour l'édification des fidèles à être éclairés et confirmés. Odon, avant de

¹ Ann. Bened., t. III, p. 304, 400, 433, 569, etc. — Branche, Les Monastères d'Auvergne, in-8°, p. 384 et suiv. La fête de l'abbé de Cluny se célèbre encore aujourd'hui dans tout le diocèse de Saint-Flour selon le rite double. On en doit le rétablissement à M. l'abbé Bouange, vicaire général de Saint-Flour et d'Autun, auteur d'une histoire de l'abbaye de Saint-Géraud d'Aurillac.

² S. Odonis, De Vita S. Gerdaldi Aureliacensis comitis, libri quatuor. Bibl. Cl., p. 65 et suiv. « Bien que Géraud portât le nom de comte, il n'en exerçait pas l'autorité. Aurillac ne fut jamais érigé en comté ni en résidence d'un chef militaire féodal : c'était un simple allou, c'est-à-dire un domaine patrimonial où Géraud possédait un château-fort, au centre de vastes et nombreuses propriétés. Déjà on commençait de donner comme une distinction honorifique le titre de comte aux seigneurs issus des plus grandes familles » Michel, Ancienne Auvergne et le Velay, t. II, p. 78.

prendre la plume, se livra à ce sujet à une enquête qui peut donner une idée de la critique en usage dans ces temps où la croyance au merveilleux semble exclure toute critique. « Nous avons » entendu parler depuis longtemps, dit-il, des miracles de Géraud, » et néanmoins nous en doutions; car il arrive souvent que dans » certains lieux, par suite de je ne sais quelles rumeurs, se créent » de nouveaux concours populaires, qui cessent ensuite et s'éva- » nouissent comme une chose sans consistance. Mais la renommée » de ceux de Géraud persistant, en allant un jour visiter le monas- » tère de Tulle, nous nous arrêtâmes à son tombeau. Nous appe- » lâmes quatre personnages qui avaient été dans leur jeunesse » élevés par lui, c'étaient le moine Hugues, le prêtre Hildebert, » deux nobles laïques, Hildebert et Nitard. Nous les interrogeâmes » chacun séparément, puis tous ensemble, afin de rapprocher leurs » témoignages et de nous assurer de leur concordance. Nous exa- » minâmes ensuite dans le silence de la réflexion si la vie de » Géraud avait été réellement digne que des miracles pussent lui » être attribués. Après avoir acquis la certitude qu'elle avait été » complètement religieuse et que Dieu avait daigné en donner » plusieurs preuves, nous ne pûmes douter plus longtemps de sa » sainteté. » Un oblat du monastère d'Aurillac écrivit sous la dictée d'Odon la Vie du bon comte.

Comment une piété fervente pouvait s'allier aux devoirs d'un puissant baron féodal, la vie de Géraud le montre avec éclat. Il était né en 855 d'un comte du Limousin qui portait le même nom que lui et dont le père, Gérard, comte d'Auvergne, tué en 841 à la bataille de Fontenet, au service de Charles-le-Chauve, avait épousé Matilde, fille aînée de Pépin II, roi d'Aquitaine. Il comptait ainsi parmi ses ancêtres maternels Louis-le-Débonnaire et Charlemagne, Guillaume d'Aquitaine, fondateur de Gellone, et saint Césaire d'Arles. Géraud et son épouse Adeltrude firent donner à leur fils une éducation à la fois cléricale et laïque. Tout en étudiant le chant et les lettres latines, afin d'être prêt à entrer dans l'Église si telle était plus tard sa vocation, il se livrait aux exercices de la chasse, poussant les chiens, dressant les faucons, tirant

adroitement de l'arc. Il acquit dans les exercices du corps beaucoup de vigueur et de souplesse. Il lançait son cheval à fond de train, se couchait sur le dos, et sans s'aider des mains le dirigeait à sa volonté par le seul mouvement des jambes. Mais l'étude de l'Écriture sainte occupait la première place dans son ame et la formait à un genre de vie tout différent ; il la possédait de mémoire mieux que la plupart des clercs de son temps. Quand la mort de ses parents l'eut laissé possesseur d'une fortune considérable, au lieu de chercher à l'agrandir et même à la conserver en son entier, il préféra se modérer et se restreindre. Au sein de la richesse, il vécut avec la pauvreté d'un cénobite. Entouré de toutes sortes d'occasions de volupté, il resta fidèle à la chasteté. Avec des voisins violents et oppresseurs, il sut conserver la paix et la justice. Quand des vassaux l'appelaient à la défense de leurs terres et de leurs personnes, il ne se mettait en campagne qu'après avoir tenté auparavant d'apaiser les querelles et d'obtenir réparation des injustices. Arrivé en présence de l'ennemi, il commençait par lui offrir des conditions de paix ; si elles étaient repoussées, si le combat devenait inévitable, il recommandait à ses soldats de commencer l'attaque en présentant d'abord la hampe de leurs lances et en tenant la pointe entre leurs mains. Cette manière de combattre excitait parfois la dérision de son adversaire, mais parfois aussi elle touchait son cœur, et la charité obstinée de Géraud amenait un rapprochement inespéré. On remarqua que dans ces rencontres dont les chances étaient si incertaines il eut le bonheur de n'être jamais blessé et de ne jamais blesser personne.

Son zèle pour faire prévaloir le bon droit, sa réputation d'intégrité et de prud'homie, engageaient souvent des personnes étrangères à ses domaines à invoquer sa médiation. Il se rendait alors au plaid, toujours à jeun, fidèle en cela à la recommandation portée par Charlemagne dans un de ses Capitulaires, afin d'assurer le calme de ces réunions et de conserver aux juges leur présence d'esprit. Après avoir dévotement entendu la messe et invoqué les lumières de l'Esprit saint, il prenait place sur son siège, seul, sans cortège, vêtu d'un habit sur lequel on ne vit jamais briller l'or.

portant sur son visage la modestie réfléchie d'un juge et non l'orgueil d'un seigneur. En dehors de ces audiences il était toujours prêt à écouter les réclamations de ses vassaux ; il leur faisait de fréquentes visites, s'informait de leurs besoins, et ne souffrait pas qu'un de ses châtelains leur enlevât des terres, des récoltes, des troupeaux, et leur causât aucun dommage. Le seul cas où il n'hésitait pas à prendre les armes, c'était quand il s'agissait de défendre l'opprimé. Son hospitalité était ouverte à tous, connus ou inconnus. A certains jours de l'année, il faisait dresser de longues tables dans la salle de son château d'Aurillac, y admettait indistinctement tous les pauvres gens qui se présentaient, et s'assurait lui-même de la qualité et de la quantité des mets. Il y avait toujours dans ses cuisines des plats préparés et des boissons qu'il distribuait de ses mains à ceux qui venaient frapper à sa porte. Quand il recevait l'indigent à sa propre table, il le faisait asseoir devant lui à la place d'honneur et, selon le mot de l'Évangile, il croyait recevoir le Christ en sa personne. Il consacrait un dixième du revenu de ses terres à acheter pour les pauvres des provisions, des vêtements, des chaussures.

Un grand respect présidait à ses repas ; les paroles inutiles, les jeux de mots grossiers et bouffons, en étaient bannis. Il se faisait faire des lectures pieuses qu'il interrompait quelquefois par condescendance pour ses convives laïques, ou pour se livrer lui-même à de pieux entretiens avec les clercs qui faisaient partie de sa maison.

Tandis que l'ambition travaillait les grands du Midi, que Boson s'emparait du royaume de Provence, que Rainulf de Poitiers prétendait à celui d'Aquitaine, Géraud se contentait de ses biens héréditaires et renonçait à les augmenter. Il ne voulut jamais se déclarer l'homme lige de personne. Accepter des bénéfices, c'eût été se placer sous la suzeraineté d'un plus puissant et se mettre à la merci de son ambition. Il préférait vivre seul chez lui, comme un patriarche au milieu de ses domaines, se bornant à les mettre à l'abri des guerres et des troubles qui agitaient ses voisins. Il refusa de prêter hommage même à Guillaume-le-Pieux, un de ses plus proches parents, à qui la plus grande partie des seigneurs d'Auvergne et

d'Aquitaine l'avaient juré ; mais il refusa avec une prudence et un désintéressement qui ne lui aliénèrent point son amitié et son estime. Quand, au contraire, Guillaume fut dépouillé par le roi Eudes du comté de Bourges au profit du comte Hugues, et qu'il réunit ses vassaux pour se défendre, Géraud n'hésita pas à lui envoyer son neveu Rainald, fils de sa sœur Avigerne, avec une troupe de soldats. Élevé, ainsi que nous l'avons vu, à la cour de Géraud, le puissant duc n'oublia jamais le respect dû au caractère du baron d'Aurillac. Il allait souvent dans cette ville le consulter sur certaines difficultés ; et quand il recevait sa visite, il cherchait par ses instances à la retenir le plus longtemps possible auprès de lui. On raconte que se trouvant un jour ensemble en expédition, les provisions vinrent à manquer à leurs soldats : tandis que ceux du comte d'Auvergne pillaient le pays et mettaient en fuite les paysans effrayés, le baron d'Aurillac interdisait aux siens de se livrer à ces rapines et de rien accepter de son allié, de peur de participer au butin volé. Il préférait ainsi souffrir la gêne et la faim à côté de ceux qui vivaient dans l'abondance et qui se moquaient de ses scrupules.

Il ne put cependant se préserver de toute inimitié. Adhémar, que le roi Eudes investit du comté de Poitiers après son avènement, somma Géraud de lui prêter hommage, et sur son refus s'embusqua la nuit pour le surprendre. Adelelme, frère d'Adhémar, tenta plusieurs fois de le faire prisonnier dans les châteaux et les églises où il s'était arrêté, et de s'emparer d'Aurillac. Godefroid, vicomte de Turenne, ravagea ses domaines, mais il fallut à la longue lui rendre la paix ; sa cause défendue par la douceur et la fermeté semblait défendue par Dieu même.

Ces contrariétés le dégoûtèrent de plus en plus de la vie du siècle. Il eut l'idée de se faire moine, et s'en ouvrit à Gausbert, évêque de Rhodéz, avec qui il avait fait le voyage de Rome. L'évêque, par un conseil assurément plus élevé, le décida à rester dans le monde dans l'intérêt de ses sujets, et afin d'y répandre la sainte influence de son exemple. Il se résigna avec tristesse, et, pour se dédommager, il voulut vivre désormais en religieux laïque

et porter même en public une partie des vêtements du moine. Il se rasa la barbe, se fit faire une tonsure au haut de la tête, se vêtit d'une pelisse de laine brune qui ressemblait à la coule bénédictine. Au lieu de ceindre l'épée comme autrefois, il la fit porter devant lui par un serviteur et convertit en une croix l'or de son baudrier. Il s'astreignit dans sa vie intérieure aux observances régulières, récitant l'office, prenant ses repas, observant les jeûnes comme dans les monastères. Il fit sept fois le pèlerinage au tombeau des apôtres, portant toujours avec lui de riches présents. Chaque année il était attendu à Rome et dans les villes qui se trouvaient sur sa route, comme le pèlerin le plus généreux d'au-delà des monts.

La souffrance vint mettre le sceau à ces vertus chrétiennes. Il resta privé de la vue pendant les sept dernières années de sa vie. Il assura par de prudentes dispositions la paix entre ses héritiers, distribua aux églises les biens dont il ne s'était pas déjà dépouillé, fit des présents à ses proches, à ses chevaliers, à ses serviteurs; affranchit les serfs à qui il n'avait pas encore donné la liberté. Mais sa principale sollicitude, nous l'avons dit, fut de préparer à d'autres cet asile monastique qu'il avait ardemment désiré pour lui-même. Lorsqu'enfin il fut sur le point de quitter ce monde, assisté par Amblard, évêque de Clermont, environné de chapelains qui récitaient autour de son lit l'office des Morts, mêlant lui-même par intervalle sa voix à la leur, on le revêtit d'un cilice, selon la coutume bénédictine, et on le coucha sur la cendre. Son corps fut enseveli au milieu d'un immense concours, dans l'église du monastère qu'il avait fait construire, et la voix des peuples d'Aquitaine ne tarda pas de placer au nombre des saints ce chevalier chrétien, ce Bayard d'un âge féodal. ¹

Il était difficile que le récit d'une vie semblable se bornât sous la plume d'Odon aux vertus et aux actes du bon comte sans tourner à la critique des mœurs contemporaines. La discussion s'en était du reste emparée, et plusieurs contestant la réalité des mérites attribués à un

¹ Voyez, indépendamment de la Vie de Géraud d'Aurillac, par Odon de Cluny, une excellente Notice de M. le baron Delzons, dans les *Tablettes historiques de l'Auvergne*, par Bouillet, in-8°, t. VI, p. 71.

homme riche, les traitaient de fables et d'inventions; d'autres n'hésitaient pas à en faire l'éloge, mais y cherchaient une excuse à leurs fautes. Géraud, disaient-ils, avait été riche et puissant; il avait vécu dans l'abondance, et cependant il passait pour saint : on pouvait donc à son exemple vivre dans l'abondance et être saint. Géraud mangeait de la viande et buvait du vin : les ivrognes et les goinfres, dit Odon, affirmaient entre les verres qu'on peut boire, manger et être saint. L'examen des vertus du baron d'Aurillac fournit naturellement à Odon l'occasion de flétrir les vices contraires. Il le fait avec les mêmes réflexions, souvent avec les mêmes paroles que dans ses Collations. La sobriété de Géraud lui rappelle ces seigneurs dont les festins sont des orgies prolongées aux sons de la cithare et de la lyre, et terminées par le jeu. La simplicité des habitudes de Géraud attire ses invectives contre ces professeurs de religion qui se parent avec faste et recherchent par l'apparence de leurs vêtements un respect dont leurs mœurs ne sont pas dignes. Le soin avec lequel Géraud veillait sur sa chasteté, sa sollicitude à se purifier de ce qu'il regardait comme des souillures involontaires, excitent la bile d'Odon contre ceux dont *l'esprit fangeux exhale la puanteur du vice*. La charité hospitalière de Géraud est une leçon à l'adresse de ceux qui diminuent la récompense due à la charité en faisant distribuer leurs aumônes par des mains étrangères, au lieu de recevoir les pauvres dans leur maison. La piété de Géraud aux offices de l'Église, où il se tenait presque constamment debout dans l'attitude de la méditation, lui donne lieu de flétrir ces religieux qui chantent les louanges de Dieu d'une voix affectée et trahissant la légèreté de l'esprit. Enfin, les allusions mordantes ne sont pas ménagées aux grands qui s'enorgueillissent de leur puissance; la modestie du bon comte en était une sévère réprobation.

Odon consacra les deux derniers livres au récit des miracles opérés à son tombeau. Ces miracles ne diffèrent en rien de ceux qui sont attribués à d'autres saints de la même époque. La Vie de saint Géraud est, après les Collations, l'ouvrage le plus considérable d'Odon. Écrite avec un amour sincère de la vérité, pleine de détails gracieux et en même temps de réflexions énergiques sur la

vie du siècle, elle mit le sceau à la gloire du baron d'Aurillac ; l'ordre bénédictin l'adopta comme un de ses enfants. Elle contribua à relever les destinées de son monastère ; elle ne fut pas non plus sans influence sur les mœurs contemporaines, car elle renfermait un exemple qui parlait plus haut que tous les conseils. Elle possède encore aujourd'hui pour nous l'attrait des souvenirs historiques les plus intimes. Nous aimons à pénétrer dans l'intérieur de ce seigneur chrétien du dixième siècle, dont la sombre demeure abrite des habitudes si douces et si calmes. L'ame fatiguée des plaintes qu'élevè de toutes parts la voix des pontifes, des conciles, des historiens, se repose avec bonheur sur la figure de ce héros pacifique, de ce bienfaiteur de l'humanité, qui au nom de la mansuétude chrétienne lutta contre l'oppression, au nom de la justice contre la violence, au nom de la paix contre la guerre ; qui pratiqua le respect et l'amour du pauvre et du faible, qui, en un mot, s'honora par un caractère digne à jamais de la sympathie des hommes.

CHAPITRE IV.

Odon réforme Saint-Benoît-sur-Loire, Saint-Austremoine de Clermont, Saint-Sauveur de Sarlat, Saint-Pierre-le-Vif de Sens, Saint-Julien de Tours. — Il écrit des hymnes sur saint Martin et la Vie de saint Grégoire de Tours. — Ses voyages pour la pacification de l'Italie. — Ses vertus, ses miracles, sa mort.

Jusqu'à là Odon n'avait porté la réforme que dans des monastères de second ordre ; il lui restait à la faire pénétrer dans une de ces abbayes qui, jalouses de leur ancienneté, de leurs richesses et de leurs privilèges, ne permettaient pas volontiers qu'on vint leur donner des conseils. Quelque temps après la réforme d'Aurillac ou dans le même temps, il fut appelé à Fleury ou Saint-Benoît-sur-Loire. C'était, comme on le sait, une des plus grandes abbayes de France. Elle se flattait de posséder le corps du grand fondateur des moines d'Occident. Plusieurs années après sa création, par Léotbald, abbé de Saint-Agnan d'Orléans, qui, après avoir acheté du roi Clovis la terre de Fleury, y construisit deux églises et un monastère, un religieux nommé Aigulfe se rendit par l'ordre de son abbé au Mont-Cassin, que les Lombards avaient dévasté et laissé désert. Il se fit indiquer par des paysans du voisinage le lieu où reposaient les corps de saint Benoît et de sainte Scholastique sa sœur, les déterra pendant la nuit du milieu des ruines, et les emporta enveloppés dans une peau de cerf au monastère de Fleury qui, à partir de ce moment, prit le nom de Saint-Benoît. La présence de ces précieux restes, dont les religieux du Mont-Cassin contestaient d'ailleurs la possession, assurant que le corps de leur fondateur avait été trouvé plus tard intact dans son tombeau et qu'il n'en était jamais sorti, attira à Fleury les largesses de Pépin, de Charlemagne, de Louis-le-Débonnaire et de Charles-le-Chauve. Le trésor de l'abbaye, rempli de monnaies d'or et d'argent, de vases précieux, d'ornements et de châsses splendides, luttait de

richesse avec celui de Saint-Martin de Tours. Aussi, en 865 et 866, les Normands remontant la Loire le pillèrent, livrèrent aux flammes les deux églises de Sainte-Marie et de Saint-Benoît avec les bâtiments réguliers, et dispersèrent les religieux. Un seigneur nommé Gislophe, avoué du monastère, parvint à les mettre en fuite en armant contre eux les vassaux de la contrée et surtout, disait-on, en faisant porter devant ses troupes la châsse de saint Benoît. Le souvenir de cette protection merveilleuse engagea, en 884, le roi Carloman, dans une visite qu'il fit au monastère, à relever les anciennes constructions et à tirer de la pauvreté dans laquelle ils végétaient le petit nombre de religieux qui y étaient rentrés. Mais la restauration morale ne s'accomplit pas aussi rapidement. Les moines remis en possession de leurs biens et de leurs édifices vivaient dans une liberté complète, couraient la plupart du temps à l'aventure. Ils s'étaient partagé les revenus communs et faisaient retentir le cloître de leurs querelles d'intérêt, de scènes d'ivresse, de débauche et de turbulence. Un d'entre eux, attristé de cet état misérable, tenta par un pieux stratagème, de ramener ses frères égarés. Un jour, en rentrant d'une obédience voisine, il leur fit le récit suivant :

« O mes frères, j'étais, il y a un instant, sur le seuil de cette
 » demeure, lorsque saint Benoît m'apparut et m'adressa ces paroles :
 » Va, dis à tes frères que puisqu'ils ne veulent pas me laisser en
 » repos, je vais sortir à l'instant de cette maison ; dis-leur aussi
 » que je n'y rentrerai point avant de leur avoir envoyé d'Aqui-
 » taine un homme selon mon cœur. Apprends que je suis le frère
 » Benoît. En disant ces mots il s'éloigna. » Au lieu de saisir le
 sens de cet avertissement et de chercher à fléchir leur patron par
 la pénitence, ces moines grossiers dépêchèrent de tous côtés des
 serviteurs à cheval pour ramener le fugitif. Les envoyés n'ayant
 rencontré personne, ils se mirent à railler l'auteur de la prédiction.

Un comte Eliziard, personnage pieux et qui revêtit bientôt l'habit à Fleury, s'indigna de leur conduite, prit en main la cause de saint Benoît, et avec l'assentiment du roi Raoul qui possédait l'abbaye sous son patronage, y appela Odon de Cluny. Il se présenta avec deux comtes et quelques évêques aux portes de

l'abbaye, pour l'y installer; mais les religieux exaspérés au seul nom de réforme, s'enfermèrent derrière leurs murailles; et, tandis que les uns montaient sur les parapets et sur les toits pour accabler de pierres et de projectiles les nouveaux venus, les autres ceignant l'épée et le bouclier se placèrent derrière les portes, décidés à opposer une vigoureuse résistance, et protestant de se défendre jusqu'à la mort plutôt que d'ouvrir à un abbé étranger. « Nous » reconnaissons maintenant, répétaient-ils avec amertume, la vérité » des menaces que saint Benoît nous a adressées, pourquoi n'avons- » nous pas cru aux paroles de notre frère? Cet Odon qui se présente » aujourd'hui n'est-il pas cet Aquitain dont saint Benoît voulait parler? » Que ne l'avons-nous prévenu et invité à venir nous-mêmes. »

Cependant, n'espérant pas un grand succès d'une résistance à main armée, ils se retranchaient derrière leurs immunités. Ils députèrent à Odon un jeune religieux nommé Wulfald, qui, élu plus tard abbé de Fleury, devait monter sur le siège épiscopal de Chartres. Wulfald étala les bulles des papes et les chartes des rois de France qui plaçaient le monastère sous l'autorité exclusive du Siège apostolique, et interdisaient à tout religieux d'y entrer sans le consentement de l'abbé, à tout autre qu'à un moine de Fleury de prétendre à l'autorité abbatiale. « Je suis venu, répondit Odon avec douceur » à ces objections dont il était difficile de méconnaître la justesse, » je suis venu dans un esprit de paix; je n'ai l'intention de nuire » à personne. Je n'ai qu'un désir, celui de ramener à la régularité » ceux qui s'en sont écartés. »

Ces pourparlers durèrent trois jours. Tantôt les moines en appelaient à leurs privilèges, tantôt aux menaces, en signifiant à Odon qu'ils le tueraient à l'instant s'il franchissait le seuil de la maison. En le voyant inébranlable dans sa résolution, ils commencèrent à craindre que les comtes qui l'accompagnaient et que le roi Raoul ne lui prêtassent main forte. Le pieux abbé leur évita cette extrémité. Par une touchante inspiration qui rappelait l'entrée du Christ à Jérusalem et les voyages pacifiques de saint Martin à travers la Gaule, un matin, sans en prévenir personne, il monta sur un âne et se dirigea vers le monastère. Les évêques et les comtes effrayés

coururent en vain après lui pour le retenir, en criant : Où vas-tu, mon père? as-tu envie de trouver la mort? ne vois-tu pas qu'ils sont prêts à te tuer? veux-tu leur causer de la joie et nous plonger dans le deuil? Cette humilité et peut-être la crainte de prolonger une résistance inutile fléchirent les religieux. Ils consentirent à laisser entrer Odon, à condition que ses compagnons de voyage s'en retourneraient immédiatement.

Odon se mit à l'œuvre avec courage et patience, retranchant chaque jour un abus. Il fit abandonner les possessions personnelles et les réintégra dans la masse commune; il rétablit la clôture et l'ordre des exercices; il supprima l'usage de la viande, mais non sans éprouver une résistance obstinée. Les moines s'avisèrent de consommer en quelques jours les provisions maigres qu'il leur avait apportées, afin de le mettre par là dans la nécessité de leur permettre de continuer l'usage des aliments gras. ¹

Un des premiers obstacles qu'écarta le prudent abbé fut celui que les religieux tiraient de leurs bulles d'immunités. Afin de montrer qu'il bornait son ambition à rétablir la discipline, il demanda au Pape Léon VI une bulle qui confirmait de nouveau l'indépendance et la prééminence du monastère. « Nous avons l'espérance, disait le pontife, que si l'observance vient à reflourir dans ce monastère, qui est comme le prince des autres, tous ceux qui sont placés non loin de lui, comme des membres d'un même corps, recouvreront aussi la santé. » Afin de faciliter ce résultat, il permettait aux moines qui voudraient mener une vie meilleure de se réfugier auprès du chef des moines, sans qu'il fût loisible à leur abbé de s'y opposer. Il leur laissait la faculté d'y rester aussi longtemps que leur séjour serait compatible avec les coutumes du monastère, et même jusqu'à ce que la régularité fût rétablie dans leur maison. Par une lettre adressée aux archevêques de Lyon, de Tours, de Bourges, de Sens, de Reims, et à leurs suffragants, il recommandait avec chaleur à leur protection le monastère dépositaire des cendres de saint Benoît.

¹ Ann. Bened., t. III, p. 400.

Fleury, proclamé par la papauté comme le point de départ de la réforme nouvelle, ne trompa point ses espérances. Dans un sermon qu'Odon y prononça le jour de la fête de Saint-Benoît, on voit à la modération de son langage qu'il était satisfait de son œuvre, bien qu'il déplorât toujours les péchés des hommes et qu'il se plût à leur rappeler la venue de l'Antechrist, l'approche du dernier et terrible jugement. En effet l'abbaye reconquit en France la première place. Dans les deux siècles suivants on y vint de tous côtés chercher la règle restaurée par Odon sur le tombeau de son auteur. L'abbé Archambald, dont nous avons rapporté plus haut la fidélité au silence, Wulfald, qui avait servi d'intermédiaire entre les frères et l'abbé de Cluny, poursuivirent cette œuvre avec succès. Odon se servit d'Argand, moine de Saint-Benoît, pour travailler à la réforme de Saint-Pierre-le-Vif de Sens. Il envoya, à la prière d'Hugues de Vermandois, archevêque de Reims, le même Archambald, qui n'était encore que prieur, corriger Saint-Remi de Reims que sa richesse avait fait surnommer l'archimonastère. Archambald y réussit avec tant de bonheur qu'Hincmar, son successeur, homme habile, disait-on, à réveiller l'énergie des âmes, put bientôt jeter à son tour des essais de ses moines à Homblières, à Saint-Basle, à Saint-Thierry de Reims, à Mouzon et ailleurs [967-970]. Gauslin, évêque de Toul, vint à Fleury, prier Archambald de restaurer son antique monastère de Saint-Epvre. Les religieux qu'il y rassembla donnèrent une si grande édification que des chanoines de Verdun, dépourvus d'une demeure où ils pussent pratiquer selon leur règle la vie commune, vinrent contre le gré de leur évêque et des habitants se réunir à eux [946]. Ragenfred, évêque de Chartres, envoya Alvéus, un de ses chanoines, prendre durant trois années à Fleury l'expérience de la vie régulière, pour l'installer à Saint-Père de Chartres, que ses prédécesseurs, Gislebert et Aganon, avaient tenté inutilement de restaurer. L'Écossais Cadroës issu du sang des rois, attiré en France par des religieux écossais et irlandais du monastère de Saint-Furcy de Péronne, vint s'inspirer à Fleury des conseils d'Archambald pour diriger celui de Vassor et réformer Saint-Clément de Metz à

la prière de l'évêque Adalbert. Maccalène, son compatriote et l'un des douze compagnons qui l'avaient suivi en France, quitta un instant son abbaye de Saint-Michel en Thiérache, et vint puiser à Fleury les éléments de la réforme de Saint-Vincent de Laon. ¹

Il faudrait retracer une partie de l'histoire monastique vers le milieu et la fin du dixième siècle, si on voulait suivre dans toutes ses ramifications l'influence du rétablissement de la règle bénédictine à Fleury-sur-Loire. Mais nous ne pouvons passer complètement sous silence son action en Angleterre. D'après le témoignage de l'historien Frodoard, Fleury, possesseur des restes de saint Benoît, passait aux yeux des Anglais pour la première abbaye du monde chrétien, pour celle qui représentait par excellence le souvenir de l'ordre, mieux que Mont-Cassin qui était trop éloigné, mieux que Saint-Martin de Tours dont la renommée était plus exclusivement française. Fleury étant placé sur la route de l'Italie, ils ne manquaient pas de s'y arrêter en se rendant à Rome, et les pèlerinages y étaient très fréquents.

Les invasions danoises, le relâchement des mœurs dans les deux clergés, avaient causé la ruine des établissements monastiques dans la Grande-Bretagne. Les plus opulents, ceux qui avaient jeté autrefois le plus grand éclat sur l'Église anglo-saxonne, n'offraient guère que des ruines. Leurs terres restées sans maître étaient tombées dans le domaine royal ou avaient été partagées entre les thanes voisins. La paix ininterrompue dont jouit l'Angleterre sous Edgar-le-Pacifique, qui durant un règne de seize ans ne tira pas une seule fois l'épée, permit à saint Dunstan, archevêque de Cantorbéry, de reprendre la réforme du clergé, réforme dont les persécutions d'Edwy, prédécesseur d'Edgar, l'avaient une première fois détourné. Il fut activement secondé par deux de ses disciples, Oswald, évêque de Worcester, et Ethelwood, évêque de Winchester ; par Edgar qui reconstitua les propriétés monastiques qui avaient été annexées à la couronne, racheta à prix d'argent ou se fit rendre celles qui avaient été détournées par les seigneurs. Exilé en France sous Edwy, Dunstan

¹ Ann. Bened., t. III, p. 502, 506, 554, etc.

avait été témoin des réformes opérées par Odon de Cluny. C'est en France et à Fleury que ses coopérateurs vinrent les demander. ¹

En 946, Ethelwood, qui n'était encore qu'abbé de Glastonbury, se disposait à passer sur le continent pour se perfectionner dans l'étude des lettres et des usages monastiques, lorsqu'il en fut empêché par la reine Edwige, mère du roi, qui lui confia la restauration de l'ancien monastère d'Abingdon. Il y plaça des religieux de Glastonbury, et afin de les habituer à suivre l'observance au pied de la lettre, il envoya Otger, l'un d'entre eux, l'étudier à Fleury. Promu en 963 à l'évêché de Winchester, deux ans après l'élévation de Dunstan à l'archevêché de Cantorbéry, il s'occupa durant vingt années à bâtir ou restaurer un si grand nombre de monastères, qu'il fit à lui seul, dit Guillaume de Malmesbury, ce que le roi de toute l'Angleterre aurait eu peine à faire. Dans le vieux monastère du chapitre de Winchester, dans le nouveau nommé Hida, des élèves d'Otger apportèrent leurs coutumes. Ethelwood les répandit jusque dans les contrées retirées du nord, à Péterborough dans le comté de Northampton, à Thorney dans celui d'York, à Middleton dans celui de Lancaster, à Chatteries et à Ely dans celui de Cambridge. ²

Déjà en 942 saint Odon, prédécesseur de saint Dunstan, pré-tendant, au moment de sa promotion, qu'un ancien usage de l'église de Cantorbéry ne permettait pas de recevoir cette dignité sans être moine, avait demandé à Fleury l'habit religieux, qu'Archembald alla lui porter lui-même. Au moment de sa mort, Oswald, son neveu, doyen du chapitre de Winchester, y était occupé à s'inspirer de la règle bénédictine, sous l'abbé Wulfald, dans le dessein de corriger la vie relâchée de ses chanoines.

Rentré en Angleterre après avoir pris l'habit à Fleury et nommé évêque de Worcester par le roi Edgar, sur la recommandation de saint Dunstan, Oswald édifia au village de Westbury un monastère dans lequel il venait exhorter lui-même les

¹ Lingard, *History of England*, édit. Bandry, 1840, in-8, t. 1, p. 152.

² *Ann. Bened.*, t. III, p. 567.

religieux à l'observance des heures régulières, des jeûnes, et à la ferveur de la prière. Il expulsa les chanoines du chapitre de Worcester et les remplaça par des moines. Il fit bâtir par un seigneur nommé Ailwin le monastère de Ramsay, dans le comté de Huntingdon, afin d'y établir une école qui devint un foyer d'instruction pour les fondations nouvelles. Il en donna pendant quelque temps la direction à Abbon, moine de Fleury, qui s'était déjà rendu célèbre par sa science. Il y plaça ensuite comme abbé un autre moine de Fleury nommé Germain.

A partir de ce moment, rien n'arrêta plus les progrès du monachisme anglais. De nobles laïques, secondant les intentions des évêques, firent construire de tous côtés des cloîtres sur leurs domaines ; et le roi put proclamer dans un acte public, qu'ayant trouvé à son avènement l'ordre presque éteint, il avait vu quarante-sept monastères fondés ou restaurés sous son règne.

Il se trouva bientôt, dit un historien, des personnes prêtes à embrasser un institut recommandé par les prélats et sanctionné par le roi. Les nouvelles constructions étaient à peine élevées qu'elles se peuplaient de colonies de profès et de novices. En peu d'années, les grandes abbayes d'Ely, de Péterborough, de Thorney, de Malmesbury, recouvrèrent leur ancienne splendeur ¹. Des coutumes semblables, empruntées à différentes institutions monastiques et combinées avec la règle de saint Benoît, furent rendues obligatoires par un décret royal. Nous ne parlerons pas des tentatives faites par Dunstan, Ethelwood et Oswald, pour la réforme du clergé séculier. Si elles n'obtinrent pas un succès aussi éclatant, elles replacèrent du moins l'Église saxonne dans une voie meilleure, et ôtèrent toute excuse à des abus invétérés. Guillaume de Malmesbury, rappelant les efforts faits par ces trois hommes, put dire avec raison, « que, semblables à une triple lumière qui s'était levée » sur le ciel obscurci de l'Église, ils avaient dissipé les ténèbres » épaisses des vices. »

¹ Lingard, *History of England*, édit. Baudry, 1840, t. 1, p. 453. — *Aun. Bened.*, t. III, p. 483, 568, 606, 540, 561, 616, 638.

De nouvelles réformes succédèrent rapidement en France à celle de Fleury. Partout où l'appelaient les évêques, les comtes, les abbés, en Auvergne, en Bourgogne, en Touraine et ailleurs, Odon s'empressa de mettre sa charité et ses efforts à leur service.

Il existait, dans un faubourg de la ville de Clermont nommé le faubourg des Chrétiens, un ancien sanctuaire bâti par saint Austremoine, premier évêque de cette ville. On y avait enseveli plus tard saint Allyre, son troisième successeur, dont la réputation comme saint et comme thaumaturge s'était répandue, au dire de Grégoire de Tours, jusques en Germanie. Le monastère de Saint-Allyre fut brûlé en 805 par les Normands, et ses moines émigrèrent en Bourgogne avec le corps de leur patron. Depuis cette époque et au milieu de la décadence générale, la régularité n'avait pu y rentrer. En 937, l'abbé Bernard ayant engagé Arnald, évêque de Clermont, et le comte Raymond à convoquer une assemblée du clergé et de la noblesse pour aviser à sa restauration, Bernard s'attacha à récupérer ses anciennes propriétés, tandis qu'Arnald et les seigneurs voisins le dotaient de terres nouvelles, faisaient reconnaître son immunité par le Souverain-Pontife, et que des moines d'une vie sainte, envoyés par l'abbé de Cluny, faisaient revivre l'ancienne régularité.¹

Celui de Saint-Sauveur de Sarlat en Périgord se glorifiait d'avoir été fondé par Pépin 1^{er}, roi d'Aquitaine, et habité dans l'origine par cent religieux, chiffre que les chroniqueurs se plaisent souvent à adopter, afin de donner l'idée d'un grand monastère. Ses destinées n'avaient pas répondu à un pareil début. Bernard, comte de Périgord, qui avec son père Guillaume Taillefer, comte d'Angoulême, restaura Saint-Cybar de cette ville, le possédait en toute propriété avec quelques habitations groupées autour de ses murs. Voyant, disait-il dans une charte, la discipline complètement déchue, et craignant de le détenir plus longtemps entre ses mains, il le donna à Odon, de Cluny, et à Adace, son coabbé, et le plaça sous la protection du roi de France. Il ne demanda en retour aux moines que leurs prières, les laissa libres de choisir leur abbé, en se soumettant

¹ Ann. Bened., t. III, p. 436, 448.—Branche, les Monastères d'Auvergne, in-8°.

aux conseils et à la décision de celui de Cluny. Une grande prospérité fut la conséquence immédiate des efforts d'Odon et d'Adace. L'abbaye, sans parvenir à une célébrité considérable, exerça dans le pays une de ces salutaires influences qui échappaient rarement aux monastères sagement administrés. Elle assura aux familles placées sous sa protection la paix et la sécurité. En moins d'un siècle, les habitations groupées autour d'elle formèrent un bourg populeux, plein de vie et d'activité. Ce bourg se constitua en une ville qui devint la seconde du Périgord, avec des institutions municipales et consulaires qui furent l'objet de longues contestations entre les bourgeois et les abbés. Ces derniers continuèrent d'administrer seuls son église jusqu'en 1318, époque où elle fut érigée en un évêché, dont l'abbé Armand de Saint-Léonard fut le premier titulaire. ⁴

En 937 les Hongrois, dans une de ces invasions qui depuis un demi-siècle désolaient l'Allemagne et l'Italie, passèrent le Rhin et pénétrèrent par la Champagne et la Bourgogne jusqu'au cœur du Berry. Les monastères de Saint-Basle de Reims, de Bèze en Bourgogne, les églises situées sur le littoral de la Saône, les monastères d'Ainay et de l'île-Barbe, devinrent la proie des flammes. L'abbaye construite par Théodechilde, fille de Théodoric, roi d'Austrasie, sur le tombeau du martyr saint Savinien, premier évêque de Sens, n'échappa pas à la destruction. Elle passait pour le berceau du christianisme dans l'*Agendicum* romaine. On y venait de tous côtés en pèlerinage. Les évêques y prenaient possession de leur siège et y recevaient la sépulture. La règle de saint Benoît, combinée avec celle de saint Colomban, fut installée en 658 dans ce monastère qui prit le nom de Saint-Pierre-le-Vif. Après le départ des Hongrois, les moines qui avaient cherché un asile dans l'enceinte fortifiée de la ville étant rentrés dans leur cloître, l'archevêque Guillaume de Clary profita de la mort de l'abbé Sanson pour inviter Odon à diriger sa restauration. Odon s'y donna pour coadjuteur

⁴ Ann. Bened., t. III, p. 436. — Gallia Christ., t. II, p. 1508. — Hist. des villes de France, lu-4^e.

Argand, ce religieux de Fleury que nous avons déjà nommé. Les traditions apportées par Odon et Argand parurent si précieuses aux moines de Saint-Pierre, qu'en 978, après de nouveaux désastres causés par l'ambition des comtes de Sens, l'abbé Raynard, voulant revivifier cette maison, demanda pour la seconde fois des maîtres à Cluny et à Fleury. Les écoles de Sens devinrent renommées par l'enseignement du chant religieux. Peu de temps après la mort d'Odon, l'archevêque Hildeman composait, à l'imitation de l'abbé de Cluny, un petit traité sur la musique que Trithème appelle *pulchrum libellum*. Le moine Odoranne, indépendamment d'opuscules sur le même sujet, écrivit une chronique précieuse pour l'histoire contemporaine et sculpta de ses mains les ornements de la basilique. Au treizième siècle, l'archevêque Pierre de Corbeil mit le comble à la réputation musicale de son église, en composant des chants pour les fêtes de la Circoncision et de l'Assomption et divers offices qui sont restés des chefs-d'œuvre de poésie et de mélodie liturgiques. Jusqu'au quatorzième siècle, un dicton populaire rappelait la réputation musicale de l'église de Sens : on disait les *chanteurs de Sens*. Les traditions locales en faisaient remonter l'honneur à l'enseignement d'Odon et de ses disciples.¹

La dernière réforme opérée par Odon en France fut celle de Saint-Julien de Tours. Durant le cours de sa longue carrière, il ne resta jamais indifférent à la gloire de l'Église où il avait passé sa jeunesse ; il ne perdit de vue aucune occasion d'être utile à sa patrie adoptive. Presque chaque année, au moment de la fête de l'apôtre des Gaules, il venait se mêler à la foule des pèlerins. Ces mêmes chanoines qui s'étaient montrés autrefois rebelles à ses exhortations le regardaient maintenant comme l'honneur de leur congrégation. En 931 l'archevêque Robert, revenant de Rome, ayant été tué dans les Alpes par des Sarrasins, Odon s'entremet pour faire élire Théotolon, ce jeune chanoine qui s'était lié autre-

¹ Voy. Ann. Bened., t. III, p. 401, 435, 649. — Bulletin de la Société de l'Yonne, 1852, p. 75. — Mémoire de M. Chérest sur les musiciens sénonais. — F. Clément, Histoire de la musique religieuse, in-8°, 1861, p. 122 et suiv.

fois avec lui d'une étroite communauté de sentiments et de vues. Préchantre et doyen du chapitre de Saint-Martin, Théotolon donna dans ces dignités l'exemple d'une vie si pieuse et si sévère, que l'on prétendit plus tard qu'il avait fait profession à Cluny. Désespérant d'installer la règle bénédictine à Saint-Martin, il entreprit avec le concours d'Odon la restauration du monastère de Saint-Julien, le seul qui fût placé sous sa juridiction. Ce petit monastère, que ses deux puissants voisins, Saint-Martin et Marmoutiers, rejetaient dans l'ombre, devait son origine à saint Grégoire, évêque de Tours, qui ayant rapporté de l'Auvergne, sa patrie, une partie des reliques de saint Julien déposées à Brioude, le plaça en 576 sous son invocation. En 863, les Normands avaient fait de son cloître et de son église un monceau de ruines, au milieu desquelles on distinguait à peine la division primitive des lieux réguliers. Ses propriétés étaient dispersées dans différentes mains. Il n'y avait plus trace de ses anciens habitants. En 937 l'archevêque Théotolon, aidé de sa sœur Garsinde, se livra à la recherche des anciennes propriétés, donna des terres de son patrimoine, fit faire une délimitation exacte des unes et des autres, en obtint la confirmation par des privilèges royaux, et édifia une basilique qui fut consacrée par lui en 943. Des moines de Fleury et une suite d'abbés pieux et habiles y firent fleurir la religion pendant plusieurs siècles.

Cette restauration n'ayant été achevée qu'un an après la mort de l'abbé de Cluny, on a douté s'il avait réellement dirigé la communauté de Saint-Julien. Ce qui est certain, c'est qu'il en fut avec Théotolon le promoteur, et qu'il y prit part jusqu'à sa mort avec l'ardeur de son zèle. Le titre d'abbé de Saint-Julien qui lui fut donné suppose qu'il prépara lui-même les religieux à leur nouvelle carrière avant l'achèvement de leur église.

Six ans avant sa mort, en 937, dans cette même année qui vit commencer la réédification de Saint-Julien, il se trouvait à Tours, au moment de la fête de saint Martin, réuni au clergé de la ville et de la basilique devant le tombeau du saint évêque. Les antiennes de l'office nocturne de cette fête étant très brèves, les chanoines, afin de prolonger les vigiles jusqu'au jour, étaient obligés de les répéter

après chaque verset des psaumes, et cette répétition leur était devenue fastidieuse. Ils prièrent Odon de leur en composer de nouvelles, dont l'étendue pût remplacer dignement la brièveté des anciennes. Après s'être laissé quelque temps obséder, en faisant l'éloge de la brièveté et en s'excusant sur son âge, il céda enfin et écrivit douze antiennes, dont les paroles et la musique ne se ressentaient nullement de la vieillesse; car le sens des paroles, dit Jean de Salerne, était précis et complet, au point qu'il n'y avait rien à ajouter et à retrancher, et rien aussi n'était plus doux à l'oreille que leur mélodie.

Elles résument en effet dans douze phrases, nous dirions volontiers dans douze strophes en prose rythmée, la mort et la gloire posthume de saint Martin, et rappellent ces tableaux d'apothéose dans lesquels on voit au bas la dernière lutte du martyr sur la terre et en haut sa glorification dans le ciel.

« Saint Martin, disait Odon, pressentit longtemps d'avance le
 » moment de sa mort; il réunit autour de lui ses disciples et leur
 » annonça que sa dissolution était prochaine. Lorsque ses forces
 » vinrent à défaillir tout à coup, la tristesse, le deuil, les sanglots
 » de ceux qui pleuraient autour de lui, semblaient lui dire :
 » O pasteur, n'abandonne pas tes brebis.

« Nous savons bien, ô père, que tu désires être réuni au Christ,
 » mais ta récompense est assurée. Prends plutôt pitié de nous que
 » tu laisses dans l'abandon.

« Mon Dieu! mon Dieu! c'est assez d'avoir combattu jusqu'ici;
 » et cependant je continuerai aussi longtemps qu'il vous plaira;
 » mais si vous épargnez ma vieillesse, donnez-moi du moins la
 » consolation de prendre sous votre garde ceux pour qui j'ai tant
 » à craindre ici-bas.

« Ses membres étaient brisés par la fièvre, mais il les forçait à
 » servir son intelligence. Étendu sur son lit, revêtu d'un noble
 » cilice, ne daignant plus tourner ses yeux vers la terre, il aspirait
 » uniquement au ciel.

« Laissez-moi, disait-il contempler le ciel, afin que mon âme
 » s'envole vers Dieu, afin que l'ennemi ne trouve rien en moi qui
 » lui appartienne, afin que je sois reçu dans le sein d'Abraham.

- » Vers le milieu de la nuit du dimanche, le saint quitta le monde.
- » Au-devant de lui s'empressèrent d'accourir les habitants du ciel.
- » Des chants furent entendus dans les airs. Plus pur que le cristal,
- » plus blanc que le lait apparut dans sa chair cette perle des
- » prêtres.
- » Tous ceux qui étaient présents furent témoins de cette gloire,
- » car sa chair qu'il avait toujours couverte de cendres brilla,
- » quoique éteinte, d'une splendeur qui n'appartient qu'à la résur-
- » rection.
- » Parmi cette multitude de moines et de vierges, un grand nom-
- » bre pleurait, tout en comprenant qu'il eût fallu plutôt se réjouir,
- » si la violence de la douleur eût pu céder à la raison.
- » Les obsèques de Martin ne furent point des funérailles, mais
- » un triomphe. Ce troupeau qui en psalmodiant et en pleurant
- » accompagnait son corps à la sépulture, ce troupeau qui sous sa
- » conduite avait vaincu le monde, le pasteur quoique mort le con-
- » duisait encore devant lui.
- » Martin puissant en miracles fait rejaillir jusqu'aux autres
- » l'éclat de ses vertus. A lui seul il a possédé les mérites de plusieurs;
- » voilà pourquoi il a été réuni aux apôtres et aux prophètes dans
- » la paix des saints.
- » O véritablement heureux et véritablement ineffable dans sa
- » piété, sa miséricorde, sa charité! De même que ses vertus le por-
- » taient vers Dieu du fond de son être, de même puisse-t-il ne
- » nous abandonner jamais. » ¹

Indépendamment de cette sorte d'élegie en prose, qui nous semble une des plus belles effusions de la poésie du cloître, et qui plus tard servit fréquemment de texte aux hymnes écrits en l'honneur de saint Martin, Odon composa à Tours un hymne festival qui se chantait à Cluny et dans lequel il exprimait son amour pour son patron et ses vœux pour la restauration de l'ordre monastique.

- » O Christ ! ô Roi ! l'honneur de Martin est ta louange ; tu es la

¹ Bibl. Clun., p. 261.

» sienne. Accorde-nous de t'honorer dans sa personne, de l'honorer
 » dans la tienné.—Toi qui permets qu'aux quatre points du monde
 » il brille comme la perle des pontifes, fais que ses mérites éminents
 » nous délivrent du poids de nos fautes. Pauvre et modeste ici-bas,
 » le voici qui entre chargé de richesses dans le ciel. Les cohortes
 » célestes se portent au-devant de lui; les langues, les tribus, les
 » nations, l'accueillent en triomphe. Son entrée brille d'un éclat
 » splendide comme brillait sa vie elle-même. Réjouissons-nous pieu-
 » sement en ce jour; qu'il soit pour tous un jour de salut. Martin,
 » l'égal des Apôtres, couvre de ta protection ceux qui célèbrent ta
 » fête; toi qui voulus vivre et mourir pour tes disciples, jette sur
 » nous un regard favorable; fais aujourd'hui ce que tu faisais autre-
 » fois; glorifie les évêques, accrois l'honneur de l'Eglise, confonds
 » les fraudes de Satan. Toi qui as vaincu trois fois le chaos, relève
 » ceux qui gisent ensevelis sous leurs fautes. De même que tu
 » revêtis un pauvre de la moitié de ta chlamyde, revêts-nous du
 » vêtement de justice. De même qu'autrefois tu te souvins de ta
 » propre gloire, maintenant viens en aide à l'ordre monastique
 » presque entièrement déchu. »¹

Odon écrit également pour l'Eglise de Tours la vie de saint Grégoire, son évêque, d'après les livres de ce père de l'histoire franke et les traditions conservées dans les archives de la basilique. Mais, fidèle comme d'habitude à son rôle de moraliste, il se montra plus jaloux de donner aux religieux des leçons de sainteté que de retracer l'histoire de l'évêque de Tours. La piété que jeune encore Grégoire avait témoignée à Clermont au tombeau de saint Allyre, la guérison miraculeuse qui, par l'intercession de saint Martin, raffermir sa santé restée faible depuis son enfance, les miracles qu'il lui fut donné d'accomplir lui-même, occupent dans cet opuscule une place que l'on préférerait voir consacrée à sa vie publique, à ses démêlés avec les enfants de Clotaire, avec Childéric, Leudaste et Frédégonde. Le courageux défenseur de la cité, l'historien disparaissent derrière le saint et le thaumaturge. Le principal mérite

¹ Bibl. Clun., p. 262.

du grand évêque aux yeux d'Odon était d'avoir été un fervent observateur de la régularité monastique, et les traits qu'il se plaît à citer de préférence sont ceux qui peuvent servir d'exemples aux moines. Tels sont les suivants, qui ont pour but de recommander l'exactitude aux offices religieux et le peu d'importance qu'il faut attacher aux dons extérieurs. Un matin de Noël Grégoire, fatigué des offices de la nuit, s'était laissé aller au sommeil au-delà de l'heure accoutumée. On lui envoya un serviteur pour le réveiller et le prévenir de se rendre à l'église. L'évêque ouvrit les yeux, fit le signe de la croix, puis retomba sur son lit et se rendormit. On l'avertit une seconde fois, et une seconde fois il fut repris par un sommeil irrésistible. Le serviteur revint; mais cette fois, perdant patience, il appliqua à l'évêque un vigoureux soufflet en disant : Vous qui devriez convoquer les autres aux offices, c'est mal à vous de vous laisser vaincre ainsi par le sommeil.—L'évêque de Tours, s'étant rendu à Rome, fut reçu avec grand honneur par le Pape saint Grégoire qui alla immédiatement s'agenouiller avec lui au tombeau des Apôtres. Le pontife, étonné de trouver dans celui dont les grandes vertus et l'esprit profond étaient célèbres dans toute la chrétienté, un homme de petite taille et d'un extérieur chétif, ne pouvait s'empêcher de le regarder avec curiosité. Grégoire, pénétrant sa pensée, se leva et fixant sur lui des regards pleins de calme et de dignité : C'est le Seigneur qui nous a faits ce que nous sommes, dit-il, et non pas nous ; sa puissance est la même dans les petits et dans les grands.

On peut trouver dans la Vie de saint Grégoire par Odon quelques détails sur l'Église de Tours, quelques aperçus sur les mœurs du temps, sur la légende du grand évêque; mais sa carrière d'apôtre et de soldat du droit chrétien, c'est dans les histoires de Grégoire lui-même qu'il faut les chercher, c'est à lui-même qu'il faut demander son portrait. ¹

¹ J.-J. Ampère, Histoire littéraire de la France avant le douzième siècle, t. II, p. 288.—Voy. aussi Vie de Grégoire de Tours, par Lévêque de la Ravaillière, dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions, t. XXVI, p. 398.

Nous avons cité la plupart des monastères de France qui, dans les premières années de la fondation de Cluny, reçurent la réforme des mains de son abbé. Il la porta, selon Mabillon, dans plusieurs autres dont les titres sont perdus. Dans toutes ces communautés le plan d'Odon était le même. Il y séjournait quelque temps avec quelques-uns de ses disciples afin d'y installer leurs usages ; il s'appuyait sur le concours des anciens religieux les mieux intentionnés ; il commentait ou faisait commenter chaque matin au chapitre la règle bénédictine ; il expliquait avec une précision minutieuse les textes et les usages qui devaient en assurer l'application ; il ne négligeait pas de tirer parti des souvenirs particuliers à chacune de ces maisons, retraçait leur glorieux passé, la vie de leurs fondateurs ou des saints qui avaient jeté quelque éclat sur elles. Chaque année, une ou plusieurs fois, surtout au moment de la fête de leur patron, il venait y passer quelques jours et stimuler la ferveur. Là où il se donnait un coadjuteur ou proabbé, c'était toujours à la condition qu'il lui succéderait après sa mort ou même de son vivant.

Cette unité de direction présentait de nombreux avantages ; et il est même probable que sans elle la résurrection de l'ordre bénédictin eût été retardée ou ne se fût pas accomplie. Il était nécessaire que les traditions monastiques, après plus d'un siècle d'interruption, fussent ramenées à l'uniformité par une main ferme et intelligente, en laissant de côté les usages mixtes provenant des règles de saint Basile, de saint Augustin, de saint Colomban, et en repoussant les différents commentaires, les interprétations douteuses, sujet ordinaire de discussion et de relâchement. L'autorité d'Odon sur les monastères soumis à sa réforme n'était possible qu'à cette condition. Cette unité avait un autre résultat : elle imposait le respect aux laïques. La voix d'un abbé revêtu d'une sorte de patriarcat, écouté par une foule de disciples, considéré à Rome comme le représentant de saint Benoît lui-même, cette voix devait naturellement posséder une autorité plus grande que la voix d'un supérieur isolé. Au milieu du morcellement féodal, la constitution du monachisme en un grand corps présentait donc, sous tous les points de vue, une force plus grande que ne l'eussent fait des communautés sans lien entre elles.

Ces considérations n'échappèrent pas à la vigilance des souverains-pontifes. Ils s'empressèrent de réchauffer de leur protection ces germes d'une rénovation prochaine. L'asile de paix et de piété ouvert à Cluny déterminait chaque jour des vocations nouvelles chez des laïques, des chanoines et même des évêques, qui abandonnaient avec joie leurs biens et résignaient des dignités entourées d'incertitudes et de périls. Des religieux appartenant à des monastères peu réguliers enviaient le séjour d'une demeure qui rappelait l'antique dignité du cloître. Les Papes favorisèrent donc ce mouvement de sympathie envers Cluny et envers les monastères réformés par son abbé. Le privilège d'admission que Léon VII donna à Fleury, son prédécesseur Jean XI, dès 931, l'avait accordé à Cluny. ¹

Ces admissions augmentèrent rapidement la communauté.

« On vit, dit l'historien Raoul Glaber, dans son langage figuré, »
 » cette pauvre et presque inconnue vallée de Cluny, comme une
 » terre dont on arrache les épines, produire des moissons nouvelles
 » et remplir les greniers du Seigneur d'un pur froment, séparé, par
 » les coups redoublés du fléau qui frappe sur l'aire, de la paille des
 » vices. »

Tandis que l'ordre bénédictin se relevait de sa décadence, la papauté s'abaissait toujours dans la sienne. Son avilissement, dans ce siècle qu'on a surnommé l'âge de fer du pontificat, forme une des pages les plus attristantes de l'histoire de l'Église. Une corruption déplorable régnait autour du siège de saint Pierre. Le patriciat romain, en accaparant les hautes dignités, peuplait le sanctuaire d'hommes violents, voluptueux, cupides, simoniaques. La papauté était devenue le jouet de ses brigues et de ses ambitions. Le protectorat des empereurs franks ayant cessé depuis la dissolution de l'empire, les souverains-pontifes s'étaient trouvés désarmés et sans défense. A partir de la mort de Charles-le-Gros, leur souveraineté temporelle sur la ville de Rome et sur le territoire compris dans les donations de Pépin et de Charlemagne, avait été brisée et n'existait plus que de nom. Les grandes familles romaines s'en

¹ Ann. Bened., t. III, p. 404.

étaient emparées et s'y étaient taillé des marquisats et des duchés. L'établissement des Lombards dans la haute Italie, celui des Sarrasins au midi, en plongeant dans l'anarchie les deux extrémités de la Péninsule, favorisaient dans l'Italie centrale la domination de ces familles, dans lesquelles l'esprit national ne s'était réfugié que pour servir de prétexte à tous les désordres. Personnification de ce parti italien qui se posait comme l'adversaire de l'étranger dont ce pays semblait toujours destiné à devenir la proie, les comtes de Tusculum avaient rejeté au second plan le parti allemand, dont les ducs de Frioul et les marquis d'Ivrée étaient les chefs. Les rois de Germanie, exclusivement occupés des affaires de leur royaume, ayant retiré à ces derniers leur appui, Guido, duc de Spolète, s'était fait couronner roi des Lombards en 889, à l'encontre de Bérengaire, duc de Frioul. Après sa mort, l'Italie passa successivement entre les mains de son fils Lambert, de Louis de Provence, de Bérengaire, qui s'empara de Louis, lui fit crever les yeux et régna quelque temps sans rival. Mais les guerres intestines n'ayant pas tardé à recommencer, le parti italien détrôna Bérengaire qui périt assassiné par un de ses leudes, pour n'avoir pas su protéger le pays contre les Hongrois. Rodolphe II, roi de Bourgogne transjurane, appelé à lui succéder, montra une égale faiblesse et ne sut pas mieux conserver la couronne. Ayant laissé les Hongrois dépeupler Mantoue, Brescia, Bergame, brûler Pavie et Plaisance, les populations indignées appelèrent à leur défense, par la voix de l'archevêque de Milan, Hugues, le puissant duc de Provence. Rodolphe se retira sans essayer de résistance, content d'accepter pour prix de son abandon le royaume de Bourgogne cisjurane, et de posséder un semblant d'autorité en deçà et au delà des Alpes helvétiques, sur des pays moins agités par les factions. De tous les princes du Midi, Hugues fut le seul qui montra du courage vis-à-vis des invasions. Il repoussa les Hongrois du Frioul, contint les Sarrasins de Fraxinet ; mais il ne parvint à maintenir l'unité intérieure que par la tyrannie et en effrayant par les supplices une noblesse toujours prête à se révolter [894-926].

Il y avait dans Rome une femme d'origine romaine qui s'y était formé un parti considérable. Enfermée dans le château Saint-

Ange, elle refusait obéissance au pontife et disposait de la ville et de la papauté. C'était Marozia, épouse en secondes noces de Gui, marquis de Toscane. Intrigante, violente, voluptueuse, elle avait appris de sa mère Théodora à faire et à défaire les papes au gré de ses caprices. Elle conçut une violente haine contre le Pape Jean X, qui rétablit l'influence allemande en Italie, en couronnant empereur Bérengaire, duc de Frioul, et dont la politique prudente espérait s'en faire un appui contre la tyrannie des grandes familles. Marozia et son mari, à la tête d'une poignée de sicaires, pénétrèrent dans le palais de Latran, firent égorger Pierre, frère de Jean X, jetèrent le Pontife dans une prison où il mourut étouffé, et restèrent maîtres de Rome. Après trois années, durant lesquelles le saint-siège fut occupé par Léon VI et Etienne VII, dont la mémoire est restée insignifiante, et qui furent sans doute les esclaves volontaires ou forcés de l'ambitieuse patricienne, elle donna la tiare à un fils qu'elle avait eu de son premier mari Albéric, comte de Tusculum, et qui prit le nom de Jean XI. Peu de temps après, ayant perdu Gui de Toscane, son second époux, elle chercha un nouvel appui à sa domination en convolant en troisièmes noces avec Hugues, roi d'Italie, frère utérin de Gui. Hugues vint occuper avec elle le château Saint-Ange; mais la discorde ne tarda pas d'éclater entre lui et Albéric, fils aîné du premier mari de Marozia. Un jour que ce dernier versait de l'eau à son beau-père pour laver ses mains, Hugues, sous prétexte qu'il s'en acquittait avec une maladresse volontaire, lui ayant appliqué un soufflet, Albéric irrité courut soulever les Romains. L'insolence de Hugues, le mépris qu'il témoignait pour les mœurs italiennes, ses débauches crapuleuses, ses adultères avec les femmes et les filles des principales familles, le gaspillage des prélatures et des monastères qu'il distribuait à ses concubines et à ses bâtards, l'avaient rendu l'objet de la haine universelle. Assiégé dans le fort Saint-Ange par une multitude ameutée à la tête de laquelle figurait la noblesse romaine, il n'eut que le temps de s'enfuir à la dérobée par une porte ouvrant sur la campagne. Albéric fit prisonniers sa mère Marozia, son frère Jean XI; et, afin de flatter dans le peuple d'anciens souvenirs,

ressuscita une ombre de république et gouverna avec le titre de consul. Jean XI étant mort dans sa prison, la guerre qui éclata entre Hugues et Albéric permit aux cardinaux d'élire librement son successeur. Le nouveau pontife Léon VII se montra digne, par ses vertus, d'occuper dans un meilleur moment la chaire de Saint-Pierre. Il était humble dans sa vie, affable dans son abord, adonné à la prière et à la méditation ; mais il ne possédait pas l'énergie nécessaire pour dominer les factions et pour intervenir avec succès entre le patrice romain et le roi d'Italie. Après avoir consulté son clergé, il voulut tenter une réconciliation, en appelant auprès de lui l'homme qui représentait par excellence l'esprit de paix, celui qui avait relevé le plus haut possible le respect religieux, et dont l'éloquence et la sainteté obtenaient un empire incontesté sur les ames ; il manda l'abbé de Cluny.

Le saint vieillard se rendit une première fois à Rome en 936. Un pareil voyage, quoique très fréquent, n'était pas sans danger. Il fallait traverser les Alpes avec leurs neiges épaisses, leurs tourmentes imprévues, leurs précipices au fond desquels roulaient souvent le mulet et son cavalier. Des peuplades barbares, débris des tribus sarrasines établies en Provence, guettaient les pèlerins au passage, s'offraient à leur servir de guides, à surveiller leurs bagages, mais, fidèles aux habitudes de leur race, les pillaient souvent ou les attiraient dans des embuscades d'où ils ne sortaient qu'en payant une rançon. Des meurtres venaient de temps en temps effrayer le monde chrétien : en 921, des Anglais se rendant à Rome avaient été tués à coups de pierres par les Sarrasins ; en 923, une troupe plus considérable de pèlerins de la même nation éprouva un sort semblable ; en 931, un prélat connu d'Odon de Cluny, Robert, archevêque de Tours, passant la nuit sous ses tentes avec ses compagnons, fut assassiné par des brigands. Il y avait dans ces montagnes abruptes et aux défilés sans issue des contrées que l'imagination effrayée ne désignait pas sous un autre nom que celui de pays des voleurs.

Arrivé à Rome, Odon trouva le roi Hugues campé à ses portes. Trompé dans ses efforts pour en forcer les murailles, il dévastait la

campagne et cherchait à affamer les habitants. L'abbé de Cluny ne pensant qu'à les délivrer des horreurs d'un siège redoutable, passa ses journées à courir d'un ennemi à l'autre, du château Saint-Ange à l'*Agro romano*, portant des paroles de paix aux princes, semant partout des exhortations à la concorde, s'attachant à calmer le roi et le beau-père offensé, dont la colère accrue par la violence naturelle à son caractère était portée jusqu'à la fureur. La douceur de ses conseils, la chaleur et l'élévation de son langage, l'ardeur de sa charité, lui gagnèrent dès les premiers jours la vénération des deux princes, et Albéric se déclara son protecteur. Un jour qu'il descendait sur le mont Palatin cette rue montueuse nommée autrefois *clivus Scauri* et depuis *Salita di S. Giovanni e Paolo*, et qu'il marchait, selon son habitude, la tête baissée, les yeux fixés à terre, dans cette attitude penchée qui l'avait fait surnommer par ses disciples le *Fossoyeur*, il heurta par mégarde la cruche d'un paysan et la brisa. Cet homme irrité leva la main sur lui et allait le frapper à la tête, si les cris de quelques gens qui se trouvaient là ne l'eussent arrêté. Le très doux père lui paya au double le dommage et le renvoya satisfait. Mais l'évènement étant arrivé aux oreilles d'Albéric, le patrice fit saisir le coupable et ordonna qu'on lui coupât la main. Il n'accorda son pardon qu'aux instances du saint abbé.

La nécessité se joignit à ses efforts pour amener un rapprochement entre les deux princes. Après un siège de plusieurs mois, Hugues commença à devenir lui-même la victime de la disette qu'il avait causée. Ses chevaux périssaient, ses hommes passaient à l'ennemi ; il consentit à la paix. Afin de l'asseoir sur des bases durables, Odon le décida à donner sa fille Alda en mariage à Albéric, à la condition que ce dernier lui céderait Rome. Mais, à peine marié, le patrice éluda sa promesse, et au lieu de permettre à Hugues de rentrer dans la ville il y accueillit tous les seigneurs qui fuyaient sa tyrannie. Romain d'origine, populaire par ses habitudes et par les apparences républicaines de son gouvernement, il continua de rester le représentant du parti italien contre la domination étrangère, et se maintint pendant vingt-trois ans avec les titres de consul, sénateur ou tribun.

Au bout de deux années les hostilités recommencèrent entre le beau-père et le gendre. En 939, Hugues ayant mis une seconde fois le siège devant Rome, le pape Léon VII appela de nouveau l'abbé de Cluny. Malgré les désastres que le passage des Hongrois avait causés récemment aux églises monastiques, sur le littoral de la Saône, entre Chalon et Lyon, malgré ses occupations redoublées, Odon n'hésita pas à se remettre en route. Il se rendit d'abord à Rome auprès du Pape et d'Albéric, puis de là auprès du roi Hugues. Il obtint sans doute la conclusion d'une trêve, car de ce moment nous voyons la paix rétablie entre les deux princes. Hugues le retint pendant quelque temps à Pavie dont il avait fait sa capitale. Il lui donna la direction du monastère de Saint-Pierre au Ciel d'or, où Odon prit sa résidence ; car malgré sa politique astucieuse, sa nature violente et crapuleuse, Hugues, cédant à l'esprit de son temps, se prêtait volontiers à des complaisances envers les moines.

Ce second voyage fut comme le point culminant de la carrière d'Odon. Son nom était devenu célèbre et populaire à Rome. La papauté le considérait comme une des puissances morales du siècle. C'est aussi à cette époque que se révèlent à nos yeux de nouveaux côtés de sa vie, au moment où elle penche à son déclin ; car c'est alors qu'il attacha à sa personne Jean de Salerne, ce disciple lettré, curieux, enthousiaste, qui tint note exacte de ses entretiens, de ses actions, et dont la plume un peu diffuse nous a laissé une foule d'anecdotes sur ses habitudes, ses vertus, sur des incidents qu'une admiration naïve considérait comme des miracles du saint abbé.

Parmi ces vertus il faut placer en première ligne sa charité. Elle était sans limites, ouverte à tous ceux qui en avaient besoin, dignes ou indignes, se multipliant sous toutes formes, offrant des traits singuliers et touchants. Il aimait à en semer avec profusion les témoignages le long de sa route. S'il rencontrait un vieillard, un infirme, il descendait de cheval, les faisait monter à sa place, leur donnait un serviteur pour les accompagner ; quant à lui, marchant au milieu de ses compagnons, il chantait des psaumes et les invitait à chanter. On racontait qu'une femme épileptique avait

été guérie pour avoir cheminé quelque temps sur son cheval. Dans les Alpes Cottiennes il le prêta à un vieux mendiant, lui prit sa besace pleine de bribes de pain, d'ails et d'oignons, et la chargea sur ses épaules. Mais bientôt il s'aperçut que l'odeur fétide qui s'en exhalait faisait fuir son disciple Jean de Salerne, qui se tenait habituellement à côté de lui : Hélas ! dit-il en lui reprochant sa délicatesse, cette odeur qui te semble puante, c'est celle de la nourriture du pauvre ; le pauvre porte ce sac, et toi tu ne peux même le voir : c'est l'odeur du pauvre que tu ne peux supporter. Il s'exprimait ainsi, ajoute son biographe, parce qu'il était lui-même un véritable pauvre du Christ.

Il entra un jour dans la ville de Sienne pendant la famine, se trouva bientôt entouré d'une armée de mendiants, et se retourna pour demander quelque argent à Jean son trésorier. Mais comme il n'avait emporté avec lui que trente sous d'or, et qu'une grande partie avait été déjà distribuée le long du chemin, le prudent disciple, se défiant de la charité sans bornes de son maître et pensant avant tout à la nourriture des gens et des chevaux de sa suite, s'était éloigné à dessein et avait fait le tour de la ville. Odon fit signe aux mendiants de le suivre. En traversant la place publique, il aperçut sur leurs portes trois habitants qui à en juger par leurs vêtements paraissaient être des bourgeois, mais qui n'en souffraient pas moins de la disette. Sur leurs fenêtres se trouvaient des écuelles pleines de baies de laurier. La pensée lui venant de faire participer ces hommes à ses bienfaits, il s'approcha, demanda à acheter ces baies, comme s'il en avait besoin, fixa lui-même un prix élevé et le fit acquitter par son aumônier. « Je le vis, dit Jean de Salerne, » s'avancer vers moi, entouré d'une foule de pauvres, semblable à » un chef qui part à la tête de ses troupes pour une expédition » guerrière. Sa joie était si vive que l'ayant salué selon la coutume, » il put à peine me donner en échange sa bénédiction. Feignant » d'ignorer qui étaient ces hommes, je lui demandai ce qu'ils » voulaient. — Ce sont, me répondit-il, les domestiques de Dieu et » nos laboureurs. Hâte-toi de leur donner leur salaire. Je distri- » buai l'aumône ; puis à la vue de cette quantité de baies de laurier,

» je lui demandai où il les avait prises et ce qu'il voulait en faire ;
» alors il se mit à nous répondre par une foule de paroles si plai-
» santes, que je ne me rappelle pas en avoir jamais entendu de
» semblables. Il excita tellement notre gaieté que nous ne pouvions
» retenir nos larmes et reprendre la conversation. Lorsque cette gaieté
» fut enfin calmée, je l'engageai à nous débarrasser du fardeau de ces
» baies et à les rendre aux vendeurs. Non, dit-il, car j'aurais peur
» qu'ils ne voulussent aussi nous en rendre le prix. Ce jour-là il me
» prédit que je serais prévôt et m'annonça d'autres choses qui me
» sont arrivées dans la suite. »

Dans les montagnes d'Ammiata, entre Sienne et Viterbe, il fut surpris au mois de janvier par une violente tourmente. Les chemins disparaissaient sous la neige, et ses flocons en pénétrant sous les vêtements glaçaient les membres et ôtaient jusqu'à l'usage de la parole. Jean voyant son maître courbé et grelottant lui fit donner une tunique afin de le garantir contre la rigueur du froid. A quelques jours de là, Odon revenant de Rome au monastère de Saint-Pierre de Pavie, arriva le soir près de la petite ville de Sariano sur le lac de Castiglione, et rencontra un pauvre couvert de haillons qui, les jambes et les reins nus, s'enfonçait intrépidement dans la neige jusqu'à mi-corps. Il fit signe à ses compagnons de marcher en avant, s'arrêta auprès de lui, le revêtit de sa tunique et ordonna à Jean de lui donner l'argent qui lui était nécessaire.

Il lui arrivait parfois de rencontrer des voleurs. Rien n'était plus commun à cette époque. Des gens sans ressources s'organisaient sous un chef, des vassaux se réunissaient sous la conduite d'un seigneur pour détrousser des voyageurs, des populations presque entières vivaient de cette industrie. Un jour, quarante de ces pillards tombèrent à l'improviste sur sa suite, au moment où les frères chantaient la psalmodie. En entendant ces chants pleins et graves, le chef de la bande nommé Aimon fut touché d'émotion. Je ne me rappelle pas, dit-il, avoir jamais vu des hommes pareils, et je ne crois pas qu'on en ait vu ailleurs ; retirons-nous. Il y a parmi eux un guerrier vaillant, et nous ne pourrions leur faire du mal sans danger pour nous-mêmes. — Eh bien ! répondirent en

raillant ses compagnons, enlevons ce guerrier à la pointe de nos lances ; nous dépouillerons ensuite les autres et nous les renverrons. — Tournez plutôt vos armes contre moi-même, dit Aimon, car moi vivant nul d'entre vous ne leur fera aucun mal. A ces mots ils se retirèrent et se dispersèrent dans la campagne. Aimon alla trouver Odon, fit pénitence de ses crimes et renonça au brigandage. Une autre fois, en traversant un pays peuplé de familles de pillards, un jeune homme, touché de l'air d'affabilité du saint abbé, vint se jeter à ses pieds, le supplia d'avoir pitié de lui et de le recevoir dans la vie monastique. Odon lui recommanda de revenir le lendemain, accompagné d'un notable du pays qui pût lui servir de garant. Il revint effectivement avec un seigneur voisin. Odon l'ayant questionné sur les mœurs du postulant : Ce jeune homme, ô mon père, répondit le seigneur, est le plus insigne voleur que je connaisse. — Eh bien ! dit l'abbé en se tournant vers ce dernier, va, corrige d'abord tes mœurs, puis ensuite tu demanderas à faire l'apprentissage de la vie monastique. — « Si tu rejettes aujourd'hui ma prière, ô mon père, je cours à ma perdition, et Dieu te demandera compte de mon ame. » L'abbé, touché d'un sentiment de miséricorde, lui ordonna de se rendre immédiatement dans un de ses monastères. Le jeune voleur y accomplit son noviciat avec sagesse, se montra plein d'obéissance et d'ardeur pour l'étude. Bientôt la mort vint le surprendre, et à ses derniers moments il pria Odon de lui accorder la grâce d'un entretien particulier. Il lui demanda pardon d'avoir commis en secret une grande faute, en donnant une tunique du couvent à un pauvre qui était nu, en enlevant du cellier une corde tissée de poil, afin de se ceindre les reins et de réfréner les habitudes de gourmandise qu'il avait contractées durant sa vie de désordres. En effet, on trouva cette corde autour du corps du malade, et en la déliant on enleva avec elle un lambeau de chair qui recouvrait une plaie saignante.

Durant son séjour à Rome, il fit une dernière tentative pour obtenir la suppression des anciens abus qui régnaient à Saint-Martin de Tours. Maintenant que l'église rebâtie brillait d'un nouvel éclat, que Théotolon reconstruisait Saint-Julien dans la pensée d'y mettre

des moines, le moment semblait favorable pour inaugurer une ère nouvelle. Il obtint, au mois de janvier 938, du Pape Léon VII une lettre pour Hugues-le-Grand, duc de France, abbé séculier de Saint-Martin. Le Pape, invoquant l'antique vénération attachée à ce tombeau, rappelait que, même au temps des invasions normandes, il n'avait pas été permis aux femmes de pénétrer dans son enceinte; que plus tard, quand il avait fallu le transporter dans la ville de Tours, on vit des hommes pleins de piété envers ces précieux restes verser des larmes à la pensée qu'il n'était plus possible de les entourer de la même vénération qu'autrefois. La reconstruction des murs de Martinople, qui aurait dû faire cesser cet abus, n'y avait apporté aucun changement. Le Pape recommandait à Hugues d'employer toute sa sollicitude pour y mettre ordre. Il jetait d'avance l'interdit sur l'évêque ou le prêtre qui enfreindrait cette défense.

La principale occupation d'Odon en Italie, après la pacification des princes, fut la réforme des monastères. Il avait déjà reçu de Léon VII à son premier voyage la mission de relever celui de Saint-Paul hors des Murs. Son antique basilique bâtie par Constantin, reconstruite et embellie par Valentinien II, Théodose et Honorius, avait été pillée en 845, sous le pontificat de Sergius II., par les Sarrasins de Sicile qui remontèrent le Tibre jusque sous les murs de Rome. Ils brisèrent ses colonnes et ses pavés de marbre antique. effacèrent les mosaïques de l'abside qui représentaient le Christ entre les apôtres Pierre et Paul, au milieu des vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse, entassèrent dans leurs galères les autels d'argent, les baldaquins, les ornements d'or, les châsses et les pierreries, et reprirent leur route vers Gaëte. Le monastère était resté sous le coup de ce désastre. Les divisions entre les grandes familles de Rome et les Papes, la faiblesse ou les vices de ces derniers, la courte durée de leur pontificat, l'avaient laissé dans un état indigne des cendres glorieuses dont ses moines étaient les gardiens. Odon trouva à Saint-Paul pour premier élève et collaborateur l'abbé lui-même nommé Baudoin, Français de naissance, qui dirigea aussi l'abbaye de Mont-Cassin. Il y prit sa résidence durant son séjour à Rome; et, fidèle à son usage de

placer ses réformes sous le patronage de saint Martin, il collationna pour les religieux, ramena à un texte plus pur, enrichit de notes et d'éclaircissements, le Dialogue entre Gallus et Posthumien, dans lequel Sulpice Sévère a retracé la vie de saint Martin. En peu de temps les édifices furent réparés, la règle fut remise en vigueur. Mais la mobilité du caractère italien, le triste exemple donné aux moines par le clergé séculier, effacèrent rapidement la trace des observances clunisiennes. Quatre ans après la mort d'Odon, en 946, le Pape Agapet II, de concert avec le patrice Albéric, s'adressa à l'abbaye de Gorze en Lorraine, pour réformer de nouveau Saint-Paul. Mais les moines lorrains ne réussirent pas mieux; et, quelques années plus tard, l'empereur Othon II fut tellement scandalisé de la vie débauchée des religieux, qu'il eut la pensée de les chasser, de les remplacer par des chanoines, et ne se décida qu'avec peine à faire une troisième tentative pour les ramener à la régularité. Quoique le lien établi entre Cluny et Saint-Paul ait été de courte durée, le souvenir ne s'en perdit pas complètement. Deux siècles plus tard, Rome étant tombée au pouvoir des factions, les moines italiens obligés de fuir vinrent déposer les reliques de saint Pierre et de saint Paul dans l'église de Cluny, comme dans le lieu le plus digne de les recevoir. C'est là du reste, croyons-nous, à quoi se bornèrent les relations des deux maisons.

Il est probable que d'autres monastères d'Italie demandèrent à Odon ses conseils et reçurent pendant quelque temps sa direction. Nous avons déjà parlé de celui de Saint-Pierre de Pavie que le roi Hugues leur confia. Albéric lui donna celui de Saint-Hélie de Supponton près de Népi, et un autre dans Rome, sur le mont Aventin. Waimaire II, prince de Salerne, surnommé de Bonne-Mémoire, par opposition au souvenir détestable qu'avait laissé son père, lui en donna un troisième en cette ville, dans lequel Odon institua pour prévôt Jean son disciple, auteur de sa Vie ¹. Enfin, à la demande du roi Hugues, il reçut de Léon VII la petite abbaye

¹ Il y avait à Salerne trois monastères, celui de Saint-Benoît, celui de Saint Maxime, celui de Saint-Pierre. On ignore lequel fut confié à Odon. Ann. Bened., t. III, p. 463.

de Charlieu en France, dont il n'eut pas le temps de s'occuper et dont l'histoire appartient à celle de ses successeurs.

Dans ces tentatives de réforme il rencontra les mêmes obstacles qu'il avait rencontrés en France. C'est ainsi qu'afin d'enlever aux moines de Suppenton tout prétexte de manger de la viande, il leur faisait venir à grands frais des poissons d'un lieu éloigné. Mais à peine étaient-ils consommés, que les moines retournaient à leurs anciens aliments. Théodard, abbé français qu'il avait mis à leur tête, se plaignait de perdre ses peines à lutter contre leur obstination. Jean de Salerne raconte naïvement comment les prières d'Odon réussirent à remédier à cet état de choses. Dans la partie haute de la vallée où s'élevait le monastère il se fit, dit-il, des deux côtés de la montagne, un éboulement de terre qui arrêta le cours d'un torrent et le transforma en un lac approvisionné naturellement d'une quantité de poissons suffisante pour les besoins des religieux.

Dans un autre monastère d'Italie, un religieux de sa suite nommé Abdolfe étant occupé un samedi soir, selon l'usage de Cluny, à laver ses chaussures, un des frères lui demanda brusquement et sans avoir égard à la règle du silence, dans quel chapitre saint Benoît recommandait un pareil travail. Abdolfe lui ayant fait comprendre par un signe qu'il n'était point permis de parler en ce moment, l'Italien entra dans un accès de colère et se mit à vomir des injures. « Comment, s'écria-t-il, toi qui autrefois courais le pays en faisant le commerce, tu oses venir aujourd'hui nous prêcher la règle ; tu prétends corriger la vie de gens qui valent mieux que toi. A force de ruses, de mensonges, de parjures, tu ravissais comme un oiseau de proie la substance des hommes, et maintenant tu prétends effrontément passer pour un saint ! Est-ce que nous ne connaissons pas tes actions ? Va, Dieu ne m'a pas créé serpent comme toi pour siffler, ni bœuf pour mugir ; mais il m'a fait homme et m'a donné une langue pour parler. » Le moine de Cluny en l'entendant continuer sur ce ton finit par prendre la fuite. Le lendemain, le fait ayant été déféré au chapitre, le coupable, au lieu de demander pardon, répondit qu'il avait bien fait et qu'il valait mieux que celui qui prétendait

lui donner des conseils. Comme c'était un dimanche, jour exclusivement consacré à Dieu, Odon remit le jugement de la cause au lendemain ; mais au moment où les frères sortaient du chapitre, le coupable perdit subitement la parole et mourut trois jours après sans l'avoir recouvrée.

Afin de dompter ces natures rebelles Odon mit en usage le même genre d'instruction qu'il avait employé à Tours. Il chercha à effrayer leur imagination en racontant avec d'horribles détails les massacres commis par les Normands, ces ministres des vengeances divines chargés de faire expier à l'ordre monastique l'oubli des devoirs les plus saints. Il s'attacha à faire comprendre aux jeunes gens, chez qui la légèreté de l'esprit est naturelle, que la transgression la plus minime suffisait souvent pour perdre à jamais un moine. Ces tristes et sombres sujets ne formaient cependant pas toujours le fond de ses entretiens. Avec des disciples soumis et fidèles il se laissait aller volontiers à une gaieté enjouée qui finissait par gagner ceux même dont l'âme était en proie au chagrin. Comme tous les saints qui portent légèrement les liens qui les enchaînent à la terre et qui sont en paix avec Dieu et avec eux-mêmes, il retrouvait sa sérénité dès que la pensée du mal commis par les hommes cessait de l'obséder. « Saint Romuald et saint Antoine, a dit saint François de Sales, sont extrêmement loués de quoi, » nonobstant toutes les austérités, ils avoient la face et le propos » ornés de joie, gaieté et civilité. » De même Odon, malgré la sévérité de sa doctrine, aimait à provoquer le rire, ce témoignage d'une bonne conscience. Quand il se prolongeait au-delà des bornes, il reprenait doucement en main les rênes de la modération, et rappelait ce précepte de la règle, « que le moine ne soit pas trop porté au rire ; gardez-vous d'un rire prolongé et éclatant ; » mais il le faisait avec des ménagements si habiles et si pleins d'une joie contenue, qu'il ne diminuait en rien celle de ses auditeurs.

Il enseignait même certaines vertus en plaisantant, entre autres la charité envers les pauvres. Il leur donnait tous les noms familiers qui pouvaient les relever aux yeux de ses disciples. Les aveugles et les boiteux étaient, disait-il, les portiers à venir du paradis :

Ne les chassez pas de votre maison, si vous ne voulez pas qu'ils vous ferment un jour la porte du ciel. Quand un de ses serviteurs impatienté de leurs obsessions leur répondait une parole amère, les empêchait de pénétrer sous la tente de l'abbé ou leur refusait l'aumône, il commençait par le menacer d'une correction ; puis il faisait appeler le mendiant, le mettait en présence du coupable et lui disait : Tu vois cet homme, reconnais-le bien, et quand il se présentera à la porte du paradis reçois-le comme il t'a reçu. Cette charité singulière s'étendait jusqu'aux voleurs, dont il excusait les méfaits par des paroles plaisantes et adroites. L'anecdote suivante était populaire à Rome : un frère nommé Godefroi avait fait conduire les chevaux de l'abbé au pâturage dans la campagne de Salerne et restait pour veiller sur eux. Une nuit, pendant que les serviteurs qui l'accompagnaient étaient dans le sommeil et que Godefroi vaquait de son côté à l'oraison, un jeune paysan s'élança sur une de leurs montures et prit la fuite. Le moine s'en aperçut, mais comme c'était l'heure du silence, il se contenta de réveiller les gardiens et de leur montrer ce qui se passait. Ceux-ci se mirent à la poursuite du larron, le rejoignirent au matin dans la montagne, le lièrent et l'amènèrent devant l'abbé. Odon, au grand étonnement de ceux qui étaient présents, loin de lui adresser des reproches, lui fit compter cinq sous d'or, en disant en riant qu'il était bien juste qu'ayant éprouvé tant de fatigue pendant la nuit, il reçût une récompense. « Mais plus tard, ajoute Jean de Salerne avec l'amour-propre d'un sage économe, lorsque Dieu m'eut attiré à la vie monastique et que les frères m'eurent élu prévôt, on me fit connaître ce voleur, et comme il était le fils de notre meunier, chaque fois que son père contrariait en quelque chose la volonté des frères, ceux-ci m'obligeaient à réclamer à son fils l'argent que l'abbé lui avait donné. »

Il n'est pas étonnant qu'un homme qui enseignait par des exemples si extraordinaires le désintéressement de toutes choses, le pardon des fautes, l'abnégation de soi-même, ait été de son vivant l'objet d'une admiration disposée à croire au prodige. A Rome, sur cette terre classique du miracle, sans passer pour un puissant

thaumaturge, on lui attribuait le don de guérir les maladies, les possessions, et de percer le voile de l'avenir. Il obtenait, disait-on, par ses prières tout ce qu'il demandait à Dieu. On répétait à ce sujet les faits suivants :

Un pèlerin de sa famille, se rendant à Jérusalem, racontait le long de sa route dans les monastères que les Normands, pendant une de leurs incursions en Touraine, enlevèrent un neveu d'Odon qui était à la mamelle et n'avait pas encore reçu le baptême. A cette nouvelle, moins inquiet de la vie de l'enfant que du salut de son âme, Odon se mit à prier avec ferveur pour sa délivrance. Le lieu où l'enfant avait été emmené était situé à huit journées de Tours et séparé par la Loire, qui était si profonde en ce moment qu'il était impossible de la traverser sans barque. Un jour cependant sa nourrice se sentit avertie par une voix intérieure de prendre l'enfant et de s'en aller. Elle traversa en plein jour le camp ennemi sans être questionnée, acheva en deux jours, sans éprouver ni faim ni fatigue, un voyage qui en demandait huit, et passa à pied le fleuve profond sans se mouiller. On amena l'enfant à Odon qui le fit baptiser, leva les yeux au ciel pour le prendre à témoin qu'il avait désiré son salut et non sa vie, et pria Dieu s'il le voulait de l'appeler à lui. Trois jours après l'enfant mourut, et son père embrassa la vie monastique.

Jean, évêque de Nôle, avait fait deux fois le voyage de Rome sans pouvoir obtenir du Pape d'être sacré et de prendre possession de son siège, à cause des brigues de ses ennemis. Odon, allant un jour en pèlerinage au mont Gargan qui était célèbre par l'apparition de l'archange saint Michel, le rencontra et lui demanda la cause de sa tristesse. Jean lui raconta ce qui était arrivé, en ajoutant qu'il avait perdu toute espérance et qu'il n'osait plus se présenter devant le Pape. Allez, lui répondit Odon, faites en toute sécurité un troisième voyage ; car, sachez que le Seigneur a exaucé vos vœux. Quinze jours après l'élection de l'évêque de Nôle était ratifiée par le saint-siège.

Le jour de l'Assomption, dans le monastère de Saint-Paul de Rome, l'abbé Baudoin le supplia de célébrer la messe et de donner de sa main la communion aux religieux. Je ne puis, lui répondit

simplement Odon ; mais comme l'abbé insistait, il consentit, entra dans l'église et se prépara par la prière à la célébration des saints mystères. Au bout de quelques instants il se leva et sortit de l'église. Les frères lui en ayant demandé la cause : « Laissez-moi » partir, répondit-il, je vous en supplie ; car deux de nos frères » sont en ce moment à toute extrémité, et je veux me rendre » auprès d'eux, de peur qu'ils n'expirent en mon absence. » Il achevait à peine ces paroles qu'un envoyé vint le demander. Il se rendit à l'infirmerie et offrit la messe près du lit des malades. L'un mourut le jour même, l'autre huit jours après.

Cette vénération, qui transformait en prodiges les actions et les paroles les plus simples du saint vieillard, se manifestait d'une manière plus touchante encore dans l'affection que lui portaient ses disciples et les personnes pieuses. « Lorsque nous ne » pouvions satisfaire autrement notre amour pour lui, dit Jean de » Salerne, nous baisions en secret ses vêtements. Qu'y a-t-il d'éton- » nant à cela, nous qui étions sans cesse à ses côtés ; mais quand » il rentrait dans l'église de Saint-Pierre, une foule de fidèles, de » servantes de Dieu, couraient après lui, l'entouraient, et, saisis- » sant les bords du camail qui recouvrait sa tête et ses épaules en » forme de capuchon, y appliquaient leurs lèvres. Odon hâtant le » pas cherchait en vain à échapper ; ils le poursuivaient jusqu'à » ce qu'ils l'eussent atteint. Il était, comme la pierre angulaire » d'un édifice, carré, c'est-à-dire parfait. Sa nature, qui parti- » cipait de l'ange et de l'homme, était pleine de grâces et de » largesses. Heureux ceux qui ont mérité de le voir pendant long- » temps ici-bas ! malheureux moi-même, qui n'ai été digne de » vivre que deux ans à peine à son service. »

Le séjour d'Odon en Italie se prolongea pendant plusieurs mois. Le Pape Léon VII, dont la vie adonnée à la méditation et à la prière a fait supposer que lui-même avait été moine, chercha avec son clergé à le retenir le plus longtemps possible. Il voyait en lui une sauvegarde contre les violences d'Hugues et d'Albéric, et une espérance pour la réforme du clergé romain. Il partit cependant, mais pour ne pas tarder à revenir. Vers la fin de 941, la

guerre ayant éclaté entre les deux princes pour la troisième fois, et le roi d'Italie s'étant présenté sous les murs de Rome, le Pape Etienne VIII, qui avait succédé à Léon VII, rappela l'abbé de Cluny.

Avant d'entreprendre ce dernier voyage, se sentant trop fatigué pour compter sur l'avenir, il se donna, en qualité de coadjuteur et futur successeur, un moine nommé Aymar, dont nous aurons bientôt à parler. Arrivé en Italie, il reprit ses courses de Rome à Pavie et dans ses différents monastères. Il y resta tout l'hiver et une partie de l'été suivant, obtint une suspension d'hostilités et redoubla d'efforts pour propager sa mission réformatrice.

Jusque-là sa vieillesse était restée verte et robuste ; les austérités n'avaient en rien affaibli les forces de son corps et de son âme. Quoiqu'il se plaignit que depuis vingt ans l'âge l'eût rendu caduc et cassé, sa vigueur fatiguait encore des jeunes gens à la marche. Cependant sa vie s'inclinait vers sa fin ; il se courbait de plus en plus vers la terre, et ses disciples ne pouvaient se défendre d'un triste sentiment en voyant approcher le moment où le vieil athlète, « qui » avait parcouru la carrière des saints labeurs et atteint le complément de toutes vertus, allait voir la couronne de la bienheureuse » rémunération descendre sur sa tête de la main du Christ. » Pour lui, la seule tristesse qu'il éprouvât, c'était l'incertitude de l'avenir, un doute plein d'angoisses sur le succès de l'œuvre qu'il avait entreprise. Un jour il eut avec Jean de Salerne un de ces épanchements où se révèle le fonds de découragement qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie.

« Le temps approchait, dit son fidèle disciple, où, selon la » disposition de Dieu, nous devons nous quitter et ne plus nous » voir des yeux du corps ; et la pensée de cette séparation augmentait dans mon cœur l'ardente affection que je ressentais pour » lui. Me voyant un jour sous le poids de ma tristesse, il essaya » de me consoler avec sa douceur accoutumée ; mais ne pouvant » réussir à relever mon pauvre cœur de son abattement, il se mit, » comme le patriarche Jacob, à jeter un coup d'œil sur le passé et

« à m'annoncer l'avenir dans un esprit prophétique. Ecoute, mon
 « très cher fils, ce que je vais te dire : je rends grâces à Dieu
 « d'avoir déjà reçu dans ce monde le châtimeut de tous les péchés
 « que j'ai commis depuis ma jeunesse; j'en excepte les fautes
 « dont je me suis rendu coupable envers mon abbé. J'ai longtemps
 « attendu le moment où j'en serais puni; j'ai supplié Dieu de ne
 « me pas réserver cette punition pour la vie future. Eh bien!
 « maintenant je crois que j'ai été exaucé, car les fautes commises
 « par moi envers lui, bien d'autres les ont depuis commises envers
 « moi. Pour toi, sache que tu auras à en supporter non pas le
 « double, mais dix fois autant. Sois fort et patient, afin de pouvoir
 « porter en paix ton fardeau. En parlant ainsi il pleurait; ensuite
 « il attira ma tête sur sa poitrine, m'embrassa et me recom-
 « manda au Seigneur. »

Vers la fin de l'été de l'année 942, l'influence funeste de la *malaria* et la fatigue qu'il éprouvait depuis quelque temps lui causèrent une fièvre ardente. Ses membres amaigris étaient comme brisés par la souffrance. La maladie s'étant un peu calmée et traînant en longueur, il ne put se défendre du désir de revoir le tombeau de saint Martin et de rendre son dernier soupir auprès des restes de ce patron bien-aimé, qu'il appelait par une expression familière et amicale *son Martin* (*meus Martinus*). Une nuit qu'il était obsédé de cette pensée, il vit apparaître à son chevet un homme doué de grâce et de beauté qui lui dit : « O ame sainte et chérie
 « de Dieu, le moment approche où ton corps va tomber en dis-
 « solution, où ton ame va être appelée; mais Martin a obtenu par
 « ses prières que ce moment soit différé; il t'accorde de retourner
 « dans ta patrie et te rend les forces nécessaires; mais lorsque tu y
 « seras arrivé, la vie ne tardera pas de t'être donnée en échange
 « de la mort, la société bienheureuse des élus sera la récompense
 « que le Christ accordera à tes pieux labeurs. »

Odon arriva à Tours quelques jours avant la fête de Saint-Martin, et alla se loger au monastère de Saint-Julien. La vue de ce vieillard malade, à qui sa dévotion avait fait surmonter la fatigue d'un pénible chemin, excitait dans les ames l'attendrissement et le

respect. Pendant toute la fête qui durait huit jours, il ne cessa d'être à genoux au pied des autels, mêlant des larmes à ses prières, offrant à Dieu le sacrifice de sa vie, soupirant avec anxiété après sa délivrance. Il voulut rendre à saint Martin un dernier hommage, en composant pour lui un nouvel hymne. Il y célébrait sa gloire dans le ciel, ses travaux sur la terre; il se recommandait à lui comme son serviteur¹. Le troisième jour, la mort ayant trompé son attente, il gémit avec angoisse; mais le quatrième, la fièvre redoubla de violence et ses forces l'abandonnèrent. Il adressa ses adieux aux moines qui vinrent se ranger en pleurant autour de son lit, les recommanda à Dieu, leur donna sa bénédiction, et quand ils s'éloignèrent il ne put retenir ses sanglots; mais bientôt son courage reprit le dessus, et en voyant pleurer l'archevêque Théotolon il chercha à le consoler par ces paroles : « O mon père, que je ne sois pas pour toi » un sujet de douleur; n'éprouve à mon sujet aucune crainte; la » mort qui s'approche m'apporte le repos et non la souffrance; si » la mort est le repos, vivre c'est souffrir »

Mors mihi quando datur, requies, non pœna, paratur;
Mors igitur requies, vivere pœna mihi.

Après avoir reçu le saint viatique, il demanda à être transporté dans la petite église de Saint-Albin, voisine de la basilique, à cause des offices qui se célébraient dans cette dernière et de la foule qui ne cessait de la remplir. Ce fut là que, les yeux et les mains levés vers le ciel, il expira le 14 décembre 942, le jour de l'octave de Saint-Martin. Il n'était âgé que de soixante-quatre ans et avait dirigé pendant quinze ans le monastère de Cluny. L'archevêque Théotolon le fit ensevelir dans la crypte de la nouvelle église de Saint-Julien, sous l'autel dédié au martyr.

Moins de trois ans après, le pieux archevêque, venant, à l'exemple de son maître, de rétablir la paix entre le roi Louis-d'Outremer, Hugues-le-Blanc, comte de Paris, Bernard de Senlis

¹ Hymnus in honorem S. Martini a S. Odone in extremis positus. Ann. Bened., t. III, p. 712.

et Humbert de Vermandois, était surpris en chemin par la mort. Les gens de sa suite chargèrent son corps sur leurs épaules et le portèrent pendant plus de deux cents milles avant d'arriver à Tours. Un météore dont la lumière chassait les ténèbres de la nuit les guida, à défaut de torches, pendant leur voyage. On l'ensevelit à côté d'Odon, et le souvenir du maître et du disciple jeta bientôt sur ce sanctuaire un nouvel éclat.

La présence des restes d'Odon à Saint-Julien de Tours établit entre ce monastère et celui de Cluny un échange de relations et d'amitié. Pendant plusieurs siècles, les successeurs d'Odon se firent un devoir d'aller se prosterner à son tombeau. Quoique Saint-Julien fût indépendant de Cluny, et soumis à la juridiction épiscopale, l'abbé Pons, s'y étant rendu en 1107 avec un nombreux cortège, fut invité à présider le chapitre. Les ossements d'Odon relevés en 1407, à la prière de l'abbé Robert, par l'archevêque Amélias de Maillé, ne purent échapper, en 1562, aux dévastations des calvinistes sous la conduite du prince de Condé. On présume qu'une partie fut soustraite au pillage et transportée à l'île Jourdain, près de Toulouse. Les chanoines de cette église s'en attribuaient la possession et leur rendirent un culte jusqu'à la Révolution.

Tel fut Odon, premier abbé de Cluny, un des continuateurs les plus éminents de l'œuvre de saint Benoît, un de ces hommes du cloître qui exercèrent sur les âmes le plus complet et le plus difficile empire; tel du moins il nous apparaît dans ses écrits et dans la Vie écrite par son disciple, Vie dans laquelle on peut regretter que le merveilleux occupe une place trop grande aux dépens de l'histoire. Né dans un siècle où la division régnait partout, où la voix de l'Église était à peine écoutée, il remplit un rôle plus multiple peut-être qu'éclatant, il ne fit sentir sa puissance que par la persuasion, et se voua presque uniquement au salut des âmes; aussi n'a-t-il pas recueilli la gloire dévolue aux hommes qui ont dirigé les événements publics et guidé de leurs conseils les rois et les princes. L'ombre du cloître où il a presque toujours vécu s'est étendue sur sa mémoire; mais dans cette ombre il a ressuscité de

ses ruines une grande institution et préparé le progrès à venir de la civilisation chrétienne.

Les écrivains du moyen-âge ont décerné à Odon un concert d'éloges. Aux dixième, onzième et douzième siècles, Flodoard, Aimoin de Fleury, Odilon de Cluny, Adhémar de Chabannais, Robert Abolan, saint Bernard, Pierre-le-Vénéral, proclament d'une voix unanime sa sainteté éminente, son érudition de premier ordre, sa ferveur incomparable et presque unique dans la discipline monastique, son habileté et sa sagacité dans la propagation de la règle. Pierre-le-Vénéral, en particulier, n'hésite pas à le placer à côté de saint Benoît lui-même. « Vienne après le grand Benoît et » son disciple Maur, Odon, le souverain réparateur de l'ordre » monastique dans la Gaule, le principal réformateur de la règle, » Odon, dis-je, qui par ses seuls efforts entreprit de ressusciter la » ferveur monastique, morte depuis longtemps et presque partout » ensevelie dans la tombe. De son temps toute sainteté avait dis- » paru ; la vérité s'était presque enfuie loin des hommes dans » toutes les contrées de l'Europe : à l'exception de la tonsure et » de l'habit il ne restait presque plus rien du moine. Presque seul, » Odon se dévoue à son œuvre divine ; il en jette les premiers » fondements à Cluny. De là, pendant toute sa vie, il dissémine de » tous côtés les semences de la religion. » ¹

Dans un panégyrique que l'on avait coutume de lire à Cluny le jour de la fête de saint Odon, un moine anonyme avait développé la même pensée avec un vif sentiment de reconnaissance et de piété filiale qui résume toute l'œuvre de cet abbé. « Combien est » grande la gloire de celui qui se réjouit de la sagesse et de la » piété de fils si nombreux. C'est lui qui nous a enfantés à Jésus- » Christ par l'Évangile. Tout ce qui existe de vertus et de grâces » dans ce peuple saint émane de lui, de même que de la source lim- » pide d'une fontaine émane l'eau pure des ruisseaux. Celui qui » excellait par la vigueur de sa chasteté, qui plaçait sa gloire dans » la mortification, qui était doué d'une douceur pleine de caresses,

¹ Bibl. Clun., p. 55.

» provoqua chez tous les citoyens l'amour de Dieu... Sa vie entière
 » fut un combat incessant contre l'ennemi qui veille toujours. A
 » combien d'aveugles, égarés loin des voies de la vérité et parvenus
 » aux bords du précipice, n'a-t-il pas rendu la vue et montré la lumière
 » du Christ. A combien d'oreilles sourdes et endurcies depuis long-
 » temps dans l'infidélité, n'a-t-il pas rendu le sens précieux de
 » l'ouïe et fait entendre la voix des préceptes célestes, afin que la
 » miséricorde de Dieu les appelant, ils lui répondissent par l'obéis-
 » sance. Combien d'ames atteintes d'une blessure profonde il a
 » guéries par l'ardeur d'une parole angélique, par la puissance de
 » ses prières, par ses réprimandes, par ses exhortations... De com-
 » bien de cœurs possédés par l'iniquité et l'impiété il a expulsé la
 » luxure, la colère, effacé l'envie, comme on chasse des hôtes
 » barbares de leur antique demeure, pour y rappeler la foi, la
 » chasteté, la justice, la miséricorde, ces pacifiques habitants, à
 » l'aide desquels il sut faire entrer dans le domicile de l'esprit le
 » Christ, source de tous biens... Le bienheureux Odon fut surtout
 » nécessaire dans ces temps où l'impiété partout répandue aug-
 » mentait chaque jour, où la justice faisait défaut de tous côtés. »¹

Nous nous arrêterons après cet éloge qui reste aussi vrai pour nous que pour les contemporains ; car le moine, le réformateur, le saint, y est représenté avec raison comme le champion de la justice contre l'iniquité, du bien contre le mal, c'est-à-dire, en définitive, de la civilisation contre la barbarie. Pour réussir dans une pareille tâche, il fallait être un homme aussi complet que le siècle le permettait. Le créateur d'une abbaye souveraine qui imposa son exemple à une grande partie du monde chrétien, le consolateur de la papauté, le conseil des évêques, le médiateur de la paix entre les princes, le restaurateur du chant d'église, l'écrivain moraliste, ne manqua d'aucune de ces forces qui, sous le nom de vertu ou de talent, constituaient le grand homme à cette époque ; et en tenant compte du milieu dans lequel il a vécu, il semble que ce soit justice à nous de lui conserver ce titre.

¹ Bibl. Clun., p. 4762.

AYMAR.

[942—965]

Origine d'Aymar, ses afflictions, son administration. — Formation de la propriété clunisienne.

Une des mesures qui contribuèrent avec le plus d'efficacité à maintenir la régularité renouvelée par Bernon et par saint Odon, fut le droit que ces deux abbés se réservèrent de désigner leur successeur. Ils prévenaient par là les brigues qui accompagnaient souvent les élections monastiques, déterminaient un mauvais choix, ou même laissaient le monastère sans direction. Ces brigues n'étaient pas toujours fomentées par des moines relâchés, désireux de se soustraire à une autorité trop sévère. On voyait quelquefois des religieux d'une vie exemplaire s'y laisser entraîner par des sympathies de nationalité ou par des discussions concernant les intérêts et les usages de la maison. L'origine d'un candidat, le désir de maintenir un précédent d'administration temporelle, une interprétation disciplinaire consacrée par le temps, qui était souvent l'unique arbitre du juste et du vrai, pouvaient amener des dissidences qui rendaient périlleux le moment où une communauté nombreuse se trouvait appelée à se donner un chef. Nous ne rappellerons qu'en passant les tentatives des évêques et des seigneurs voisins qui, fréquemment en procès avec le monastère ou jaloux de son agrandissement, étaient disposés à y placer une de leurs créatures ou un religieux incapable d'entretenir une prospérité qui, au point de vue temporel et spirituel, leur portait doublement ombrage.

Le sévère et prudent Odon, avant son dernier départ pour Rome, sentant le poids de la vieillesse courber de plus en plus sa tête, incertain d'un retour que la longueur et les accidents du voyage entouraient de toute sorte de dangers, s'était, comme nous l'avons dit, donné un coabbé.

Au moment où les moines étaient réunis en chapitre pour ratifier ce choix, rentrait au monastère un religieux qui revenait de l'obédience de Chevignes, une des métairies voisines de Cluny ¹, où il était allé chercher des provisions. Il marchait à pied, poussant devant lui avec un bâton son âne chargé de poissons destinés à la nourriture des frères. Après l'avoir remis aux mains du cellier, il vint humblement se mêler à la communauté, sans se douter que sa modestie excitait un sentiment d'admiration sympathique, et que son nom était dans toutes les bouches. On le conduisit à l'instant sur le siège abbatial, et quelques jours après, il reçut la consécration de Rotmond, évêque d'Autun, que sa libéralité avait placé parmi les protecteurs de l'abbaye. ²

Quel était ce moine appelé à affermir la renaissance de la règle bénédictine, à l'étendre au-delà des limites où son prédécesseur l'avait portée, à maintenir jusqu'au centre de la chrétienté le respect acquis à l'abbaye de Cluny, à persévérer en un mot dans cette lutte difficile contre l'esprit désordonné du siècle et la corruption de l'Église? Possédait-il comme son prédécesseur la profondeur de la doctrine, une éloquence d'où l'éclair se dégage comme du sein de sombres nuages; commandait-il l'admiration par l'héroïsme de ses austérités; tenait-il d'une main ferme et habile le gouvernail qui dirige, le frein qui retient et réprime? Il ne possédait aucune de ces qualités, du moins à un degré éminent. Homme vénérable, abbé plein d'humilité, voilà le seul éloge que lui donnent ses contemporains. Odilon, un de ses successeurs, a puisé dans la douceur de son âme un mot qui ajoute un trait de plus, et comme

¹ Communes de Prissé et de Davayé près Mâcon. Il y avait un château dans cette villa donnée à Cluny par Rodolphe II, roi de Bourgogne transjurane.

² Chronicon Cluniacense dans Bibl. Clun., p. 1633.

une auréole touchante, à cette figure un peu effacée d'Aymar : « ce » religieux d'heureuse mémoire, dit-il, était le fils de la bienheureuse simplicité et de l'innocence. »

Aymar possédait-il au moins l'illustration de la naissance? Un moine de Cluny, Richard de Poitiers, qui écrivit vers le milieu du douzième siècle, prétend qu'il était fils d'un comte d'Angoulême ; et il attribuait en partie à cette origine l'autorité que Cluny conserva sur les monastères d'Aquitaine. Au seizième siècle, lorsque des abbés sortis des plus grandes familles de France, de Blois, de Bourbon, d'Amboise, etc., eurent administré successivement l'abbaye, cette opinion de la noblesse d'Aymar avait prévalu, comme si un nom plébéien eût fait tache à côté de ces noms illustres. Mais à une époque plus reculée, le bibliothécaire anonyme qui tenait au courant le catalogue des abbés, avec la date de leur élection et quelques traits sur leur caractère, leurs œuvres et leur mort, ce bibliothécaire met Aymar à une place plus humble et plus élevée à la fois. « En 941, fut élu, dit-il, à Cluny le seigneur » Aymar, humble assurément par sa naissance, mais élevé par la » perfection de son humilité (*celsus culmine humilitatis*). »¹

Il n'est pas difficile de se rendre compte des motifs qui engagèrent saint Odon à proposer pour son successeur un homme qui différerait autant de lui par l'esprit et le caractère. On peut y voir à la fois une inspiration élevée et une craintive sollicitude. Odon laissait son œuvre spirituelle sinon parfaite, du moins accomplie. La règle bénédictine était restaurée sur tous les points. Il ne restait plus qu'à l'observer fidèlement en maintenant les coutumes qui en étaient comme l'achèvement et la perfection. Le fonds d'austérité, de prières, de pénitence qu'elles renfermaient, n'était encore qu'un germe sur lequel il fallait longtemps veiller avec soin. Ce que l'énergique volonté d'Odon avait créé, l'obéissance et l'humilité pouvaient seules le préserver du naufrage. Le type de la perfection

¹ L'art de vérifier les dates ne fait aucune mention de cette origine. Nous ne croyons pas qu'il y en ait trace ailleurs. Voy. sur les deux opinions contraires : *Abbatium chronologia* et *Chronicon Cluniacense* dans *Bibl. Clun.*, p. 1648-1631. Voy. encore sur Aymar *Bibl. Clun.*, p. 270.

monastique résidait d'ailleurs dans ces deux vertus, et toutes les autres étaient placées sous leur garde. Odon pensa avec raison que l'exemple renfermait le précepte. Il savait que l'humilité chrétienne est une force contre laquelle l'orgueil et l'esprit de révolte viennent tôt ou tard se briser. Peut-être aussi craignait-il que l'action de Cluny, en prenant des accroissements trop rapides, ne compromît l'avenir du monastère. Au lieu d'une influence qui aurait pu inspirer aux religieux un sentiment de vanité préjudiciable à la régularité, il préféra leur ménager quelques années encore de calme et de recueillement. Aussi, aucune fondation importante, aucune réforme ne signalèrent l'administration d'Aymar. Ce fut cependant de son temps que Sauxillange en Auvergne reçut son organisation définitive. Les ducs Guillaume-le-Pieux et Guillaume-le-Jeune l'avaient laissée inachevée. Après la mort de ce dernier, Acfred II, son frère et son successeur, augmenta les propriétés qui étaient insuffisantes; Etienne de Résène, évêque de Clermont, dont le père était aumônier d'Acfred, en donna de nouvelles et appela Aymar à y installer douze moines.¹

Les afflictions de l'esprit, les douleurs du corps, vinrent de bonne heure éprouver le doux abbé; la perte de la vue mit le comble à ses infirmités. Cet agneau du cloître les supporta avec une touchante résignation; il mérita par là, dit Odilon, que Dieu attirât dans l'ordre monastique celui qui devait être son successeur. Inhabile à s'occuper plus longtemps d'un troupeau si nombreux, il pensa à remettre en d'autres mains la conduite des âmes qui lui étaient confiées. Après avoir longtemps passé en revue avec attention tous les religieux, après en avoir conféré avec les plus sages, avec les évêques et les abbés voisins, tous furent d'avis que personne n'était plus digne de son choix qu'un jeune moine nommé Mayeul, qui depuis six ans faisait partie de la communauté et remplissait l'office de bibliothécaire et de gardien du trésor de l'église. Son élection, qui eut lieu de la même manière que celle d'Aymar, fut

¹ Baluze, Histoire de la Maison d'Auvergne, in-fol., t. I, p. 4, t. II, preuve 12. — Bibl. Clun., p. 278.

accompagnée d'un concours plus considérable encore et plus solennel. Dans sa Vie de Mayeul, Odilon s'est plu à retracer sous une forme vive et dramatique la scène qui se passa entre lui et la communauté. « Elu, on l'appelle; invité à accepter, il résiste; » prié, il s'y refuse; adjuré de se rendre, il tremble de tout son » corps; contraint, il se résigne. Grâces soient rendues à Dieu de » ce que la voix de l'obéissance a fait taire la résolution de la » résistance. On soumet le choix à l'élection des moines et aux » acclamations du peuple. Hildebold, évêque de Chalon, lui con- » fère la bénédiction abbatiale; Aymar, infirme et aveugle, le » prend par la main et le conduit sur le siège élevé où il doit » désormais occuper le premier rang parmi ses frères. Ceux-ci » viennent le saluer; les serviteurs s'inclinent devant lui: les » vassaux renouvellent entre ses mains leur serment de foi et » hommage; tous enfin le reconnaissent pour abbé et maître, le » respectent et le vénèrent. » L'acte de cette élection reçut la sanction de Létald, comte de Mâcon, avoué de l'abbaye, de l'évêque de Mâcon, de Rodulfe, abbé de Saint-Pierre de Chalon, et de plus de cent trente-quatre religieux venus de différentes maisons soumises à Cluny. [948] ¹

A partir de ce moment, la direction de l'abbaye passa presque tout entière à Mayeul. Aymar, retiré la plupart du temps à l'infirmierie, vivait au milieu de ses frères comme un second Job, frappé de plaies et d'infirmités. Il sortit cependant un jour de sa retraite pour faire un acte d'autorité et rappeler au respect un des officiers de l'abbaye qui avait oublié et son grand âge et son ancienne dignité, dont le souvenir devait le protéger encore.

« J'ai entendu raconter, dit saint Pierre Damien, aux frères du » vénérable monastère de Cluny deux exemples de sainte humilité, » dont l'un est bien propre à édifier les supérieurs, et l'autre ceux » qui leur sont soumis. Aymar, recteur de cette église, se fit » remplacer par Mayeul, afin de procurer à sa vieillesse avancée » les douceurs du repos. Un jour que comme simple religieux il

¹ Voy. cet acte dans le Spicilège de d'Achery, in-fol., t. III, p. 372.

» était dans le petit bâtiment des malades, il envoya demander
 » par un serviteur un fromage au cellerier. Celui-ci qui était,
 » comme il arrive souvent, occupé à d'autres choses, non-seulement
 » refusa, mais encore accabla le serviteur de dures paroles. Il se
 » plaignit d'avoir affaire à un aussi grand nombre d'abbés et de ne
 » pouvoir suffire aux importunités de tant de maîtres à la fois. Le
 » vieillard ayant appris cette réponse, en éprouva un grand scan-
 » dale. Comme il avait perdu complètement la lumière des yeux,
 » la douleur s'attacha plus fortement à son cœur, car l'aveugle qui
 » est privé de la vue des choses visibles, examine avec plus de
 » subtilité dans sa pensée tout ce qu'il entend ; et ce que nous ne
 » pouvons exhaler à l'extérieur s'enflamme au dedans de nous
 » avec une ardeur plus cuisante. Le lendemain matin il se fit con-
 » duire au chapitre par la main de son serviteur et s'attaqua à
 » l'abbé en ces termes : Frère Mayeul, je ne t'ai pas élevé au-dessus
 » de moi pour que tu me persécutes ; je ne t'ai pas choisi pour que
 » tu me fasses sentir le pouvoir d'un maître sur l'esclave qu'il a
 » acheté au marché, mais afin que tu aies à mon égard des senti-
 » ments de compassion, des sentiments de fils envers un père.
 » Après avoir continué quelque temps sur ce ton, il ajouta
 » presque avec colère : Es-tu mon moine, je te le demande ? —
 » Je le suis, répondit Mayeul ; je confesse ne l'avoir jamais été
 » plus entièrement qu'aujourd'hui. — Eh bien ! si tu es mon
 » moine, dit Aymar, descends à l'instant de ton siège et reprends
 » la place que tu occupais autrefois. A ces mots Mayeul se leva
 » immédiatement, et regagna l'humble stalle qui lui était désignée.
 » Aymar revenu en dignité comme par un droit de *postliminium*,
 » monte sur le siège abbatial, accuse le cellerier qui l'avait irrité,
 » le fait prosterner devant lui, l'accable de dures réprimandes et
 » lui impose la pénitence qu'il juge convenable ; puis il descend
 » du trône abbatial et ordonne d'y remonter à Mayeul qui obéit
 » aussitôt. » ¹

Aymar vécut environ seize années dans la retraite et mourut

¹ Petri Damiani Epist., liv. II, ep. XIV.

vers 965, à un âge très avancé. Comme il ne brilla pas par les qualités de l'esprit qui font impression sur les âmes, que ses devanciers et ses successeurs l'effacèrent par l'éclat de leurs actes, l'histoire a laissé tomber un voile sur la plus grande partie de sa carrière; la légende elle-même l'a oublié, et l'auréole de la sainteté ne s'est point attachée à son nom. Son gouvernement fut donc pour Cluny une époque de transition. Il ne fit rien de remarquable; mais il ne laissa rien déchoir. En même temps qu'il apporta une grande fermeté dans le maintien de la discipline, il mit un grand zèle à augmenter les propriétés et à procurer tout ce qui était nécessaire aux religieux. L'administration temporelle se liait, en effet, étroitement aux intérêts spirituels et à l'observation de la règle, car il n'était pas possible de garder cette dernière à la lettre, si tous les objets prescrits pour la nourriture, le coucher, le vêtement, n'étaient pas mis en temps voulu à la disposition de la communauté. La plupart provenant des possessions du monastère, il fallait agrandir ces possessions au fur et à mesure, les défendre contre les usurpations, y introduire les cultures les mieux appropriées au sol, y envoyer des religieux intelligents pour en diriger l'exploitation, s'y approvisionner régulièrement de blé, de vin, de poisson, de laitage, de fruits pour la nourriture des moines, de fourrage pour les bêtes de somme, de peaux de brebis et de laine pour la literie et le vêtement, de cuirs pour les chaussures, etc. Il fallait au moyen d'une sage administration parer aux besoins imprévus, aux saisons de disette, prévenir ainsi les murmures et les modifications forcées à la règle qui dégénéraient souvent en abus. Enfin les devoirs de la charité envers les pauvres et de l'hospitalité envers les voyageurs passaient en première ligne et ne devaient jamais être en souffrance.

Nous nous sommes abstenu jusqu'ici d'étudier ce côté de l'histoire de l'abbaye, de peur d'interrompre le récit de la vie de ses premiers abbés, mais nous ne pouvons le passer plus longtemps sous silence. Les donations nombreuses faites dès le principe à Cluny attestent chez leurs auteurs un retour au respect des biens religieux, une intelligence plus vive des remèdes que la charité

monastique apportait aux maux du siècle. D'un autre côté elles permirent au monastère d'étendre ses bienfaits et son influence, car une abbaye pauvre était souvent une abbaye sans autorité. Jetons donc un coup d'œil sur le développement de ces propriétés au temps de Bernon, d'Odon, d'Aymar et de leurs successeurs immédiats, pour en signaler en quelques mots les motifs, le caractère et le régime. ¹

Les premiers abbés de Cluny, tout en recommandant à leurs moines la pauvreté et la mortification, n'avaient pris aucun règlement dans le but de prévenir un développement excessif de leurs propriétés. Les restrictions qu'apporta au douzième siècle l'ordre de Cîteaux à l'acquisition de certains droits et de certains biens, le devoir que s'imposèrent au treizième siècle les ordres mendiants de ne rien posséder et de vivre du produit de l'aumône, n'étaient point applicables à l'époque où Cluny commençait. Les uns cherchaient à réagir contre l'énervement que l'accroissement des richesses avait introduit dans la grande famille monastique; les autres devaient au contraire la tirer d'un dénûment qui avait été une des causes de sa chute. Si quelques établissements avaient conservé sous la protection des rois et des seigneurs de grandes richesses, un plus grand nombre avait péri et ne pouvait plus se relever par insuffisance de revenus. L'exemple donné par le fondateur de Cluny et par sa famille inspira dès le principe à quelques-uns de leurs fidèles la pensée de s'associer à leur œuvre. Le respect qui s'attacha à saint Odon et à son successeur vint augmenter rapidement les premières donations qui devaient agrandir sans relâche le noyau modeste des domaines de Cluny.

Une des premières qui prêta son aide au monastère, dont l'église venait d'être récemment consacrée, fut l'épouse même du duc

¹ Chaque abbé avait son cartulaire : celui de saint Odon renfermait cent quatre-vingt-huit chartes; celui d'Aymar, deux cent soixante-dix-huit; celui de saint Hugues, plus de mille. Avant le milieu du douzième siècle, on trouve, soit dans les cartulaires conservés à Cluny, soit dans les copies faisant partie de la Collection des chartes et diplômes du cabinet Moreau, plus de quatre mille chartes, la plupart concernant les propriétés de l'abbaye. Cette simple indication suffit pour donner une idée de leur développement progressif.

Guillaume, la pieuse Ingelberge. Le duc s'étant dépouillé de tout ce qu'il possédait au comté de Mâcon, tous deux cherchèrent une dotation nouvelle dans un voisinage rapproché. En 918, Guillaume, Roger comte de Carcassonne et de Razes, son parent, Teudard, Adso et Aynard, ses fidèles, aumôniers de la comtesse, agissant par son ordre, livrent à Cluny et à l'abbé Bernon la terre de Romans, sur la rive gauche de la Saône, dans le comté de Lyon. Cette terre, qu'Ingelberge tenait de son père Boson, était d'origine bénéficiaire, ancienne propriété du fisc, et formait un ensemble de domaines soumis à un mode uniforme d'administration, de services, de redevances, de coutumes. Les six petits villages qui en dépendaient présentaient une culture variée, des vignes, des champs, des pâturages, des forêts, des cours d'eau, des moulins, exploités par des serfs nombreux. Ingelberge faisait cette donation pour son seigneur et époux Guillaume, pour elle même, pour son frère Louis-l'Aveugle, roi de Provence, pour les pères et mères de ses fidèles. ¹

Tant que le puissant duc vécut, il semble que les seigneurs voisins de Cluny se soient reposés sur lui du soin de venir en aide aux religieux ; mais aussitôt après sa mort, plusieurs d'entre eux, et en première ligne ceux qui avaient autrefois reçu des bienfaits de sa famille, s'associèrent à sa pensée et donnèrent à leur charité envers le monastère le caractère de la reconnaissance envers son fondateur.

Il existait tout près de Cluny une noble femme du nom de Lilia, qui avait passé une partie de sa vie avec Hugues, son mari, à agrandir ses domaines dans les villages voisins de Château, Igé, Jalogny. Il couvraient sur les deux rives de la Grosne le fond

¹ Chartes et Diplômes, t. IV, p. 54 et 55. — Ann. Bened., t. III, p. 361. — Le duc d'Aquitaine possédait des propriétés dans le Mâconnais, mais il ne paraît pas certain qu'il en ait été comte, bien que plusieurs auteurs l'aient prétendu. Il ne prend ce titre dans aucune des chartes de Cluny et de l'église Saint-Vincent. On sait du reste que la succession des comtes de Mâcon à cette époque est fort obscure et n'a pu être éclaircie. Voir dans l'introduction au Cartulaire de Saint-Vincent, par M. Chavot, l'indication des chartes concernant ces comtes.

des vallées, les hauteurs et le versant des montagnes, et enfermaient au midi comme dans une barrière le territoire occupé par l'abbaye. Restée veuve et sans enfants, Lilia consentit, en 915, à en détacher une maison et un curtil au village de Jalogny, un pré à Château, et les donna pour le repos de l'ame de Hugues et Vautier, ses ancêtres, tout en s'en réservant l'usufruit. En 926, se décidant à une donation plus complète, elle se transporta au monastère, dans le moment où Guillaume II, rendant visite aux moines, se plaisait à être témoin de leurs progrès, et peut-être sollicitait pour eux la charité de ses vassaux. En présence du duc et des comtes Acfred et Seguin qui l'accompagnaient, elle se dépouilla de tout ce qu'elle avait acquis à *grand prix* dans le comté de Mâcon, à Château, Bray, Roffey, et le donna pour le salut de Guillaume I^{er}, son seigneur défunt, pour celui de Guillaume II, son seigneur actuel, et pour son propre salut. Elle se donna enfin elle-même au monastère pour y servir Dieu le reste de sa vie, premier exemple de ces *donati* ou *donatæ*, qui, en dehors du cloître, logés et nourris aux dépens des religieux, étaient comme leurs pensionnaires, se vouaient à leur rendre les services de l'ouvrier ou de la domesticité, et étaient persuadés que par cette servitude de leur corps ils acquéraient la liberté de leur ame. ¹

Au mois de mai 927, dans un de ces plaids de printemps, où se réunissaient les grands, ecclésiastiques et laïques, un seigneur du nom de Gerbalde comparait devant ce même Guillaume-le-Jeune, *comte de Mâcon*, Anschérius, archevêque de Lyon, Gérard, évêque de Mâcon, plusieurs des principaux officiers de la cour du comte, et en présence de l'abbé Bernon, fait don d'une partie de ses biens dans le comté de Chalon, pour le repos de son ame, de celle de Guillaume-le-Pieux. de son neveu Guillaume-le-Jeune, de tous leurs parents, et en au-

¹ Voy. Chartes et Diplômes, t. III, p. 120, 128, 147, 158, 206, etc., différentes chartes d'acquisition par Lilia et Hugues son mari; ses donations à Cluny, t. IV, p. 41 et 164. — Les deux comtes dont il s'agit dans la charte que nous avons citée sont probablement Acfred I^{er}, comte de Carcassonne, et Seguin I^{er} qui reçut vers cette époque le comté de Nevers de Richard-le-Justicier, duc de Bourgogne.

même pour tous les fidèles catholiques vivants ou morts. Puis se rendant à Cluny, il fait part de cette donation aux moines assemblés en chapitre, et dépose l'acte sur l'autel des Apôtres en signe d'investiture. Ces biens, dont il se réservait l'usufruit, consistaient en huit métairies ou colonies, avec leurs familles de serfs, situées dans la vicairie de Louhans, à Bruailles, Corcelles, Culay et aux environs.¹

Les plus puissants voisins de l'abbaye étaient sans contredit les sires de Brancion. Leur château, situé au nord dans un groupe de montagnes qui sépare la vallée de la Saône de celle de la Grosne, dominait plusieurs petites vallées latérales qui débouchaient au-dessus de Cluny. Leurs propriétés s'étendaient à peu de distance de l'abbaye. Cette situation les posait en amis ou en rivaux ; et dans la suite ils furent tantôt l'un ou l'autre. Mais en ce moment le souvenir de ceux à qui ils devaient vraisemblablement l'origine de leur fortune ne leur inspirait que des pensées de charité. Par un acte passé publiquement à Brancion, Letbald avec Dode, son épouse, donne à Cluny régi par Odon, pour le repos de l'ame de sa *maitresse* Ava, du comte Guillaume, pour l'ame de son père Warulf de Brancion, de sa mère Rotrude, et de son frère Warulf, les églises de Saint-Martin de Blanot, de Saint-Pierre de Lanques, de Saint-Hénon, le village de Blanot et ses serfs, ceux de Viviers et de Fougnières [925].² C'est un membre de la même famille, peut-être le neveu du précédent, que cet autre Letbald, fils de Warulf et de Bertasie, dame d'une illustre naissance, qui, à l'instigation de son père, donne à Cluny vers la même époque, avec le concours de sa femme Garsinde, tout ce qu'ils possédaient au village de Dombines en Mâconnais, dans la vicairie de Salornay, vignes, prés, terres, forêts, serfs, pour l'ame

¹ Chartes et Diplômes, t. III et IV, p. 164.

² Chartes et Diplômes, t. IV, p. 134, 162; Guichenon, Histoire de Bresse, p. 53, signale comme le premier sire de Brancion connu, un seigneur qui n'est pas nommé autrement, dit-il, au Cartulaire de Cluny, vivait en l'an 1000, et fut père de Warulf, seigneur de Brancion, et de Gautier, prévôt de l'église de Mâcon. Courtépée, éd. de 1847, t. IV, p. 319, ne remonte pas plus haut que Letbald de Brancion, évêque de Mâcon en 996, qui finit ses jours à Cluny. Le cartulaire de l'abbaye nous en fait connaître de plus anciens, comme on le voit.

d'Ava, de leurs père et mère et autres parents, pour l'ame du comte Guillaume I^{er} et celle de Guillaume leur seigneur, son neveu vivant; puis par un autre acte, l'église de Saint-Martin de Taisé et un manse à Ameugny [916]¹. Un souvenir pareil se retrouve encore dans un acte par lequel Gaufred, comte de Nevers, et Ava, son épouse, donnent à Cluny pour leur ame, pour l'ame de leur seigneur Guillaume le-Vieux et de son fils Boson, la terre d'Ecusolles dans l'Autunois, terre considérable, composée d'églises, de champs, prés, pâtures, forêts, saussaies et vergers, arbres à fruits et sans fruits, puits, fontaines, ruisseaux, serfs mâles et femelles; puis trois ans après celles de Châtillon dans la vicairie de Buffières, au comté de Mâcon [937-947].²

A côté de ces donations dont la parenté et la reconnaissance envers la famille du duc Guillaume étaient sans doute les principaux mobiles, d'autres moins considérables furent inspirées par des sentiments particuliers de charité ou de pénitence. Elles avaient pour but d'appeler sur les donateurs et leur famille les prières des moines, et de mériter cette participation à leurs bonnes œuvres, qui fait du dogme chrétien de la réversibilité des mérites et des récompenses le lien le plus élevé de la fraternité humaine. A une époque où les ames étaient profondément pénétrées de cette croyance, on s'adressait pour tous les besoins de la vie spirituelle aux monastères qui étaient la demeure incessante de la prière, le centre de la charité active. Dans une foule de circonstances de la vie présente, voyages, maladies, aussi bien que sur le salut de la vie future, on avait recours à leurs habitants que l'on regardait comme des intermédiaires entre la terre et le ciel.

Rolland, afin que Dieu le conserve dans son pèlerinage de Jérusalem, donne avec Eldcarde, sa mère, une vigne à Chevignes [930]. Bernard de Glane, chevalier, déclare dans son testament qu'étant atteint d'une grave maladie, il a fait venir les moines de Cluny pour leur demander d'avoir pitié de lui et de le recevoir dans leur

¹ Chartes et Diplômes, t. V, p. 41 et passim.

² Chartes et Diplômes, t. VI, p. 47, t. VII, p. 70. — Ann. Bened., t. III, p. 433, etc.

société, ce qu'ils ont fait de bonne volonté. Du consentement de ses fils, il donne en retour quelque partie de ses biens héréditaires, une vigne dans la paroisse de Saint-Jean d'Étrigny, au comté de Chalon, un pré et un champ sur la rivière du Grison¹. Sous Aymar et Mayeul, les donations, pour obtenir la sépulture de la main des moines dans le cimetière du couvent, deviennent de plus en plus fréquentes ; il en est de même de celles faites par des enfants pour appeler les prières des religieux sur leurs pères, par des parents sur leurs enfants morts avant eux, par des frères sur leurs frères et sœurs, par des vassaux sur le seigneur à qui ils devaient des bienfaits.

Il était d'usage, dès les premiers temps de l'Église, d'affecter dans les testaments quelques valeurs à une œuvre pieuse. Un article des coutumes de Cluny que nous retrouverons sous saint Hugues recommandait de faire des libéralités pour l'âme du défunt mort *ab intestat*. Ces donations étaient regardées comme le complément indispensable des volontés du défunt et comme le signe d'une mort chrétienne. On ne pensait pas qu'une âme pût espérer quelque miséricorde de Dieu, si elle ne présentait dans la balance, à côté du poids de ses péchés, des charités faites aux monastères et aux pauvres. Dans une charte sans date précise, mais qui remonte au temps de Mayeul ou d'Odilon, Guichard, seigneur de Roffey, hameau du territoire de Cluny, étant en point de mort et ayant perdu la parole, est porté au monastère, afin d'y être enseveli. Ses parents réunis autour de lui délibèrent sur ce qu'il convient de faire pour le salut de son âme, et ayant mandé les dignitaires de l'abbaye, donnent en leur présence une part appartenant au mourant du côté de sa mère, dans une propriété déjà donnée en partie aux moines, à Sivignon, et une terre en franc alleu au village de Roffey dont Guichard leur disputait la propriété ; c'était une sorte de réparation.²

¹ Chartes et Diplômes, t. V, p. 4, et t. XXXII, p. 156.

² Chartes et Diplômes, t. XV, p. 18, et t. XXVIII, p. 253. Voy. aussi pour ces donations *in articulo mortis*. t. XVII, p. 53, et pour les donations de malades, id. passim.

Quelques-unes de ces donations, faites du vivant de leurs auteurs, avaient le caractère d'un bienfait purement gratuit et étaient destinées à pourvoir à un besoin particulier, tel que l'entretien du luminaire de l'église, la nourriture ou le vêtement des moines. C'est dans cette dernière intention qu'un homme riche, nommé Guichard, et Théza sa femme, qui pourraient bien être les ancêtres des sires de Beaujeu, donnent, parmi les biens nombreux qu'ils possèdent au comté de Mâcon, le village d'Arpayé, sa chapelle de Saint-Laurent, avec ses métairies, ses manses seigneuriaux, ses vignes, ses champs, ses prés, ses constructions, ses serfs des deux sexes. Ils s'en réservent toutefois l'usufruit, à l'exception de la chapelle dont ils confèrent immédiatement l'investiture, et s'engagent à payer annuellement aux religieux huit muids de blé et de vin [936].¹

Il était d'usage que ceux qui embrassaient la vie religieuse fissent, au moment de leur entrée, une donation dont l'importance était proportionnée à leur fortune. Elle pouvait consister dans quelques objets de peu de valeur, aussi bien que dans des propriétés considérables. Nous en trouvons sous Aymar quelques exemples qui méritent d'être signalés. Un archevêque nommé Gérard, qui prit l'habit à Sauxillange, se livre au monastère comme un otage, en déposant sur l'autel et entre les mains de l'abbé la formule suivante : « Moi Gérard, archevêque, j'offre ma personne à » Dieu ; je renonce au siècle et je change d'habit. J'offre tout ce » qui m'appartient au monastère de Cluny que dirige le seigneur » Aymar. Je désire, avec la permission de Dieu, m'y soumettre à la » vie régulière. Quant à mes propriétés, elles sont situées dans le » comté d'Uzès, etc. » Elles consistaient dans l'église de Saint-Saturnin du Port, sur le Rhône, et dans l'alleu qui en dépendait.²

Un seigneur du comté de Mâcon, nommé Aquin, en prenant une détermination semblable, s'exprime en ces termes : « Moi Aquin,

¹ Chartes et Diplômes, t. VI, p. 19.

² Ann. Bened., t. III, p. 476. Saint-Saturnin du Port, prieuré assez important de Cluny, est aujourd'hui la ville de Pont-Saint-Esprit.

» et celle qui fut autrefois mon épouse sous le nom de Dode, consi-
 » dérant l'énormité de nos crimes, et ce qui est plus salulaire encore,
 » chérissant cette parole très douce de notre Seigneur Jésus-Christ :
 » quiconque abandonne sa maison, ou ses frères, ou ses sœurs, ou
 » son père, ou sa mère, ou son épouse, ou ses fils, ou ses champs,
 » à cause de mon nom, sera récompensé au centuple et possèdera
 » la vie éternelle, j'offre, en renonçant au siècle et en changeant
 » d'habit, du consentement de mes deux fils Théodore et Aquin, les
 » choses suivantes.....» C'étaient à Mazoire, à Néronde sur la
 Grosne, à Vaux, des églises, des manses, des serfs, des vignes, des
 moulins, des forêts, que Gislebert, comte de Bourgogne, beau-
 frère de Létald, comte de Mâcon, avait donnés à Aquin, pour les
 posséder à titre héréditaire. Ce dernier les donnant pour l'ame de
 ce seigneur, fit apposer au bas de la charte son sceau, celui de
 Robert, vicomte de Chalon, de Létald, comte de Mâcon, et de ses
 deux fils. Les moines, de leur côté, obtinrent la confirmation de
 Louis-d'Outremer [938].¹

Si grande que fût la foi qui inspirait ces donations, elle n'ex-
 cluait pas tout calcul de prudence. Un grand nombre sont faites
 avec réserve d'usufruit pendant la vie des donateurs et celle de
 leurs enfants; mais, afin de se dépouiller de quelque chose, ils
 grèvent assez souvent cet usufruit d'une rente consistant en quel-
 ques muids de blé pour une terre, en quelques setiers de vin pour
 une vigne, ou bien en une redevance en deniers payable à une
 époque déterminée. D'autres sont éventuelles, subordonnées à la
 mort des héritiers naturels du donateur, ou à un événement
 incertain; d'autres contiennent une faculté de rachat. Girard et sa
 femme, dans une charte qui renferme une sorte de substitution,
 laissent leurs biens à leurs enfants. A la mort de ces derniers, s'ils
 décèdent sans postérité, ces biens reviendront aux moines. Archem-
 bald, vicomte de Mâcon, au moment de partir pour Jérusalem,
 donne l'église de Saint-Laurent en Mâconnais, la forêt de Plain-
 Chassagne, un manse à Vigoussset. Il se réserve de les reprendre,

¹ Chartes et Diplômes, t. VI, p. 102. — Ann. Bened., t. III, p. 490.

s'il revient sain et sauf. Revenu en effet, au lieu de se prévaloir de cette clause, il confirme ce don, par un acte passé publiquement à Cluny, ainsi que le don de la *cour* de Montmelard fait par Artaud son père [1037]. Achard, chevalier, donne, à Romans, un manse seigneurial, mais en stipulant pour son fils Guichard la faculté de rédimer [1048].¹

Un genre de donation très fréquente, et qui semble la réparation d'une possession illégitime, est celle des églises. Plusieurs causes les avaient placées entre les mains des laïques. Une foule d'oratoires privés et de chapelles avaient été bâtis par les propriétaires du sol et, quand ils se convertissaient en paroisses pour les besoins de la population d'alentour, les fondateurs s'en attribuaient les revenus à titre de propriétaires; d'autres déjà construits avaient été dotés par des laïques au moyen de terres dépendant d'un fief, et dans ce cas, s'était établi un droit de patronage dont on abusait souvent; d'autres enfin, ne possédant que des ressources insuffisantes pour leur entretien, affermaient leurs biens et leurs revenus moyennant une redevance déterminée. Une foule d'églises devinrent ainsi des propriétés privées et, une fois entrées dans le système féodal, elles en subirent toutes les vicissitudes. Une église était possédée en totalité ou par indivis, elle se transmettait à titre héréditaire, elle faisait l'objet d'une vente ou d'un échange; des prêtres mêmes ne craignaient pas de les posséder à pareil titre². Sous les deux premières races, des laïques obtinrent fréquemment des inféodations d'églises et de biens d'églises, comme récompense de leurs services militaires. Charlemagne s'engagea, tant en son nom qu'au nom de ses successeurs, à ne plus disposer de ces biens sans l'assentiment des évêques; mais Charles-le-Chauve n'en tint aucun compte et se permit fréquemment ces sortes de concessions. Les laïques percevaient en

¹ Chartes et Diplômes, t. XXII, p. 150; t. XXIV, p. 70.

² Ermold et Waldo, prêtres, vendent à Siébold plusieurs églises et chapelles achetées par eux d'un nommé Erdulfe, par acte passé à Bésornay en Mâconnais, Chartes et Diplômes, t. VI, p. 43.

partie ou en totalité les fruits des terres, les droits de baptême, de mariage, de sépulture.

La dime destinée à l'entretien du sanctuaire, de ses ministres et des pauvres, rendue obligatoire par les conciles sous des peines canoniques, et par les Capitulaires de Charlemagne comme un moyen d'assurer le culte sur tous les points de l'empire, subit, à l'époque de la décadence carlovingienne, le même sort que les autres propriétés et revenus ecclésiastiques. Les seigneurs les inféodèrent comme une partie de cette propriété ; les clercs et les moines en transportèrent une partie à titre de fief aux seigneurs, à la condition que ceux-ci prendraient leur défense et leur garantiraient la jouissance du surplus. Ces inféodations devenues générales au dixième siècle étaient une cause incessante de querelles entre les clercs et les laïques. Ces derniers traitaient souvent assez mal les prêtres qui dépendaient d'eux pour le temporel, et il en résultait pour ceux-ci une position précaire, subalterne, peu compatible avec la dignité du ministère sacré.

Les conciles protestèrent pendant plusieurs siècles contre cet état de choses ; mais avant que ceux de Rouen en 1050, de Tours en 1060, de Reims en 1094, de Latran en 1078, aient cherché à affranchir complètement les biens d'églises de l'ambition des laïques, déclaré leur possession illégitime, ordonné de les restituer sous peine d'excommunication, l'ascendant obtenu par la congrégation de Cluny avait déjà donné le signal d'une restauration. Dans les comtés de Mâcon, de Chalon, de Lyon, de Vienne et ailleurs, des seigneurs, des évêques et des prêtres, lui cèdent ou lui vendent des chapelles et des églises, afin d'y fonder des prieurés, ou simplement de les faire desservir par des prêtres de son choix. Souvent ils en abandonnent les revenus et les dîmes, et les laissent entrer dans la possession des moines, affranchis de tous droits. D'autres fois les donateurs s'en réservent l'usufruit pendant leur vie ou celle de leurs parents. Ainsi Létald II, comte de Mâcon, donnant la moitié de l'église de Saint-Martin de Taizé, à deux lieues de Cluny, stipule que sa mère en gardera l'usufruit durant sa vie. Le lévite Adon, vendant la moitié de deux chapelles avec leur presby-

tère, à Davayé et à Sennecé, se réserve l'usufruit de ces deux chapelles. Il donne pour investiture une vigne à Davayé, une terre à Prissé, et reçoit en échange quatre-vingt-quatre livres des moines. ¹

La plupart des actes de donation que nous avons cités, quel qu'en soit l'objet, portent le consentement des héritiers du donateur, afin de prévenir des revendications pour cause d'ignorance ou de mauvaise foi. Si l'immeuble était un alleu, le donateur n'avait à consulter que sa volonté et celle de ses héritiers ; si c'était un fief ou bénéfice, il fallait l'assentiment du seigneur à qui l'hommage était dû, et il était rare que ce dernier refusât.

Les premières donations faites à l'abbaye sous Bernon se groupèrent d'abord dans un rayon de peu d'étendue, à Roffley, Bray, Château, Jalogny, Chevignes, Bésornay, Massy, Collonges, Lourdon. Sous Odon, Aymar et Mayeul, elles s'étendirent rapidement dans tout le comté de Mâcon, dans ceux de Chalon, de Lyon, dans la Bresse, au-delà de la Loire et sur le littoral du Rhône, jusqu'en Provence. Toutes les paroisses voisines de l'abbaye, Péronne, Verzé, Chardonnay, Prissé, Bissy, Brancion, la Vineuse, Donzy, Viry, Saint-Point, Sologny, Curtil, Taizé, Laizé, etc., étaient couvertes de ses propriétés. Des agglomérations semblables se formèrent dans d'autres provinces, autour des principales terres données aux moines et des prieurés fondés par eux.

Ces terres provenaient en partie des grands vassaux qui s'étaient partagé les débris de l'empire, car bientôt l'abbaye trouva des bienfaiteurs dans les rois de France, les ducs de Bourgogne, les rois de Bourgogne jurane et d'Arles, et d'autres seigneurs secondaires. Les royaumes se démembrent et changent de maîtres, des fiefs nouveaux se créent, de nouvelles familles s'élèvent, et, au milieu de ces révolutions et de ces changements de dynastie, la propriété monastique se reconstitue et s'affermir comme un pouvoir nouveau, comme celui qui réalise le mieux les conditions de stabilité, et d'unité, indispensables à l'exercice de la charité chrétienne.

¹ Chartes et Diplômes, t. V, p. 1 ; t. VII, p. 175.

Fils de Richard-le-Justicier et d'Adélaïde, probe comme son père et pieux comme sa mère, Raoul, en quittant le duché de Bourgogne pour monter sur le trône des Franks [922-936], n'oublia pas Cluny. Quoiqu'il s'intitulât roi par la grâce de Dieu des Franks, des Bourguignons, des Aquitains, invincible, pieux, toujours auguste, pleinement roi, son autorité amoindrie par la plupart des seigneurs du Midi, méconnue par ceux du Nord, était presque nulle en dehors de son ancien duché, pour lequel il conservait une préférence marquée, dans lequel il résidait souvent et tenait des plaids, à Auxerre, à Chalon, à Autun. Elu roi, parce qu'il était le fils et le gendre de deux puissants feudataires qui avaient repoussé les invasions normandes, il possédait un caractère plutôt pacifique que guerrier, et ne sut pas mieux se faire respecter que Charles-le-Simple, dont son beau-père et lui avaient été les compétiteurs. Il vit successivement Gislebert, duc de Lorraine, se séparer de lui et prêter hommage à Henri, roi d'Allemagne, les Hongrois lui imposer une paix honteuse à prix d'argent, Raoul, comte de Vermandois, un des plus puissants seigneurs de la France, l'obliger d'appeler à son aide ce même roi d'Allemagne qui avait protégé la défection de Gislebert. Il se montra aussi incapable de rétablir l'autorité royale que l'avait été le faible fils de Louis-le-Bègue.

Ce qu'il perdit en autorité vis-à-vis des seigneurs, il le gagna en reconnaissance de la part du clergé. Il restaura les monastères, en prenant dans quelques-uns, à la demande des évêques et des comtes, l'initiative de la réforme, en relevant les autres de leur ruine et de leur pénurie. Il était l'avoué de plusieurs, entre autres de Déols et de Marmoutiers. La plupart de ceux de France et de Bourgogne eurent part à ses bienfaits. Sainte-Colombe de Sens, Saint-Martin et Saint-Symphorien d'Autun, Cluny, reçurent de lui et d'Emma, son épouse, de nombreuses possessions. En 931 il donna à Cluny, à la prière d'Emma et de son frère Robert, plusieurs manses avec les serfs attachés à leur culture, à Solutré dans le Mâconnais et en d'autres lieux. L'année suivante, Bernon, évêque de Mâcon, consacrant la chapelle de Solutré, rappelle qu'elle a été construite par la petite communauté de Cluny (*Cluniacensis parvula societas*), à

laquelle Odon, doux père et abbé, préside. La même année ou à peu près, Raoul accorda aux moines le droit régalien de battre monnaie. Ce droit donna lieu à la fabrication d'une monnaie que les ressources du monastère permirent de maintenir à un titre supérieur à celui de la monnaie royale, et qui servit pendant près de trois siècles aux transactions locales. On y voyait d'un côté une croix à deux branches égales avec la légende : *Cenobio Cluniaco*, de l'autre une clef avec les noms de *Petrus et Paulus*.¹

Le royaume d'Arles, tel que Boson l'avait constitué, s'étendait au nord dans la vallée de la Saône jusqu'à Mâcon. Lorsque son fils Louis-l'Aveugle, après avoir été dépossédé de l'empire et du royaume d'Italie, mourut dans ses États héréditaires, Hugues, comte de Provence, tuteur du jeune Charles-Constantin, fils unique de Louis, s'empara des États de son pupille, et la même année fut appelé au trône d'Italie [926]. En 931 il donna à Cluny, en son nom et au nom de son fils Lothaire qu'il avait associé à son pouvoir, les terres d'Ambérieux et de Savigneux dans le comté de Lyon.²

En 933, Rodolphe II ayant obtenu de Hugues, pour prix de l'abandon de ses prétentions au trône d'Italie, la réunion du royaume d'Arles à celui de Bourgogne transjurane, un de ses premiers actes fut de donner à Cluny, par une charte datée d'Anse au-dessus de Lyon, la terre de Chevignes située à trois lieues de l'abbaye dans la paroisse de Prissé. Un château-fort destiné à la défense du territoire en couronnait les hauteurs, et servit, dit-on, plusieurs fois de refuge aux moines dans les temps de guerre. Elle provenait de son aïeul Conrad, comte de Paris et d'Auxerre, gendre de Louis-le-Débonnaire, qui tenait de sa femme des propriétés dans le Mâconnais³. Les moines

¹ Mabillon, *Elog. S. Odonis*, ch. vi, part. 5. — Ann. *Bened.*, t. III, p. 404. — De Barthélemy, *Essai sur l'Hist. monétaire de l'abbaye de Cluny*.

² *Bibl. Clun.*, p. 266.

³ *Chartes et Diplômes*, t. I, p. 195. — Vente par Ildegarde et Astou, son mari, au profit d'Ingelger, de moitié d'une vigne au territoire de Jaloguy (Mâconnais), tenant de bout et de long au comte Conrad; année 876.

firent construire à Chevignes une chapelle qui fut consacrée en 950 par Maimbod, évêque de Mâcon, à la prière de l'abbé Aymar, sous le vocable de Saint-Taurin, dont les reliques amenées par les moines d'Evreux avaient été provisoirement déposées dans l'oratoire du château.

En 939, à la mort du roi Raoul qui ne laissait pas d'enfants, Hugues, comte de Paris, surnommé le Grand, le Blanc, et l'Abbé, était le véritable souverain de la France du Nord. Il possédait les abbayes de Saint-Denis, de Saint-Germain des Prés, de Saint-Martin de Tours. Au lieu de prendre le titre de roi, qui n'aurait rien ajouté à sa puissance et qu'il eût été difficile de maintenir dans sa famille tant que la race carlovingienne n'était pas éteinte, il préféra faire venir d'Angleterre un fils en bas âge de Charles-le-Simple, Louis dit d'Outremer, et s'en fit donner la tutelle. Hugues-le-Noir, père de Raoul, refusa de reconnaître la suzeraineté de Louis et s'empara du duché de Bourgogne. Hugues-le-Grand l'assiégea dans Langres, le déposséda et l'obligea de prêter hommage au jeune roi. Hugues, resté sans amis et sans pouvoir, réduit à se contenter du titre d'homme très illustre et de marquis, n'hésita pas, malgré sa chute, à prendre en main les intérêts de l'abbaye de Cluny. En 939, il obtint de Louis-d'Outremer une confirmation solennelle de l'indépendance dans laquelle le comte Guillaume, sous *une grande et terrible adjudication*, l'avait placée vis-à-vis des puissances séculières. Les moines seuls avaient le droit, à la mort de l'abbé Odon qui la dirigeait, d'élire leur abbé. Ses propriétés acquises ou à acquérir, reçues de la libéralité des rois ou d'autres personnes, devaient être possédées sans contradiction aucune. « Qu'ils ne paient, disait le diplôme » royal, aucun droit d'entrée sur les marchés ; que personne » n'inquiète leurs hommes libres ou serfs ; qu'ils possèdent comme » seigneurs et à titre seigneurial les dîmes affectées à l'entretien » de leur maison d'hospitalité pour les voyageurs et les pèlerins ; » qu'ils jouissent de leurs églises et des dîmes qui y sont attachées, » sous les conditions auxquelles ils les ont acquises ; que personne » ne les trouble dans la possession de leurs métairies ; que les » champs qui leur appartiennent, que les alleux à eux donnés,

« en quelque contrée ou vicairie que ce soit, puissent en tout
 » temps être revendiqués par eux comme étant *de leur droit* ; que
 » dans les forêts et terres indivises entre eux et d'autres proprié-
 » taires, nul ne perçoive, si ce n'est de leur consentement, le
 » droit de terrage ¹. » Ces injonctions étaient placées sous le sceau
 des excommunications contenues dans les privilèges apostoliques
 et des imprécations du testament du duc Guillaume. « Nous aussi,
 » ajoutait le roi, au nom du Christ, nous ordonnons et déclarons
 » publiquement que nous voulons que les moines ne soient en
 » aucune façon soumis à aucun mortel, roi, évêque ou comte; mais
 » qu'il leur soit permis de vivre selon la tradition qu'ils paraissent
 » posséder de nos jours. Que s'ils venaient à abuser, ils soient
 » abandonnés au jugement de Dieu, à la correction de la règle,
 » afin que la donation faite à Dieu et à ses saints ne soit en
 » rien atteinte ou annulée. » ²

En 946 ce même Hugues-le-Noir, d'accord avec Hugues-le-Grand et Létald, comte de Mâcon, obtint encore de Louis-d'Outremer, qui sortait de sa prison de la tour de Rouen où son ancien tuteur l'avait jeté pour lui faire céder la ville de Laon, dernière possession de la couronne, trois diplômes datés de Chevri en Brie, qui confirment à Cluny les églises de Saint-Jean et Saint-Martin sous Mâcon, le village de Thoissecy, le monastère de Charlieu, la celle de Regny, les villages de Davayé, Senozan, Ozan, Boz, Malhore, avec leurs terres, forêts, grandes eaux, petites eaux, viviers, étangs fossés, droits de pêche, les pêcheries et les ports situés sur la Saône, ports précieux aux moines pour communiquer librement et sans péage avec leurs propriétés de l'autre rive.

En 937, Rodolphe II étant mort en ne laissant que des enfants mineurs, Othon I, roi de Germanie, dont le prédécesseur Arnulf avait déjà exercé la suzeraineté sur la Bourgogne, se rendit à

¹ Certaines portions de fruits payées par le colon au propriétaire du sol qu'il cultivait soit pour un temps déterminé, soit à perpétuité et qui lui était donné à cens. Ce droit s'appela plus tard droit de champart.

² Migne, Patrologie, t. CXXXIII, col. DCCCXXXIX. — Bibl. Clun., p. 265.

Arles, prit la tutelle du jeune Conrad, fils de Rodolphe, l'emmena en Allemagne et l'éleva à sa cour jusqu'à sa majorité. Conrad, prince pacifique comme l'avaient été son père et son aïeul, mais non cependant dénué d'énergie, après avoir repoussé les Hongrois et les Sarrasins des frontières de ses États, passa la majeure partie de son règne à restaurer en paix les abbayes que la guerre avait dépouillées de leurs biens. Dans l'année de l'élection d'Aymar, son frère Hugues, comte de Bâgé, l'engagea à donner à Cluny la terre de Thoisse-sur-Saône, avec ses champs, ses vignes, ses prés, ses forêts, ses eaux, cours d'eau, pêcheries et serfs, en souvenir de la *bonne mémoire* de Rodolphe leur père, et pour le remède de leur ame¹. Mais il y avait dans ses États un vassal qui ne laissa pas l'abbaye jouir en paix de cette donation : c'était Charles-Constantin, le fils dépossédé de Louis-l'Aveugle. Charles, réduit à l'apanage du comté de Vienne, mécontent de l'exiguité de ses domaines, cherchait à les agrandir aux dépens des biens des églises. Deux mois après la donation de Thoisse, Conrad tenant un plaid auquel assistaient Hugues de Bâgé, Odolric, comte du palais, Sobbon, archevêque de Vienne, Guy, archevêque de Lyon, Aymo, évêque de Valence, d'autres seigneurs et prélats, était obligé de protester solennellement contre les usurpations commises par Charles sur les biens donnés à Cluny par les seigneurs et les évêques de ses États ; il ratifiait leurs donations par sa signature et les plaçait sous sa protection.

A côté de ces rois, de ces ducs ou comtes, possesseurs de grands fiefs, des feudataires de second ordre, des prélats, des vicomtes, s'empresment de témoigner aussi leur générosité à l'abbaye. Artaud, comte de Forez, donne à sa mort l'église de Saint-Abond d'Amberle ; Hugues, comte de Bâgé, celle de Saint-Martin de Romey ; Ratburn, vicomte de Vienne, neveu de l'archevêque Sobbon, des propriétés nombreuses au comté de Vienne ; Lambert, comte de Valentinois, l'église de Saint-Martin de Félines ; Guy, archevêque de Lyon, des vignes au faubourg de Serin. Tous ces bien-

¹ Migne, id., col. DCCCXLII. — Bibl. Clun., p. 267.

fauteurs appellent sur leurs ancêtres, sur les membres de leur famille, sur eux-mêmes, les prières des religieux. ¹

Les comtes et les évêques de Mâcon, loin de redouter, comme il arriva plus tard, le développement du monastère, le favorisent de tout leur pouvoir. Létald II gouvernait à cette époque le comté. Son père Albéric I^{er}, vicomte de Narbonne, avait épousé Étolane, fille unique de Raculfe que l'on trouve à la tête du comté en 927 et qui le transmet à sa descendance. Létald avait été marié jusqu'à trois fois. Sa première femme Ermengarde, sœur de Gislebert, comte de Bourgogne, le rendit l'héritier de son frère mort sans postérité. Létald fit contribuer ses trois épouses à ses libéralités envers Cluny. Il donna avec Ermengarde, à l'abbé Odon, ce qu'ils possédaient à Arbigny-sur-Seille, dans le *pagus* lyonnais, pour subvenir aux besoins des moines, et afin, disaient-ils, que Dieu daigne délivrer des peines de l'enfer leurs enfants, leurs amis, tous les fidèles chrétiens vivants et morts. Du consentement de sa seconde épouse Richilde, il exempta les hommes de Chevignes des services qu'ils lui devaient dans sa forêt de Cenves. Il donna un manse à Fuissé-sur-Saône, la chapelle de Saint-Andoche au village de Montceaux, divers objets à Sercy, Thisy et autres lieux.

Bernon, évêque de Mâcon, pour devenir participant des prières et des bonnes œuvres des moines, se départ de toutes les prétentions élevées par Gérard, son prédécesseur, sur les églises de Cropte, Saint-Martin de Lanques, Blanot, Jalogny, Ameugny, données au monastère, et sur les chapelles qui en dépendent. Il abandonne son droit de dime, ne se réserve que les droits de parée et d'eulogies synodales [927]. ² Maimbod, son successeur, dont la famille habitait le village de Roffey, tout près de Cluny, agrandit par le don de champs, vignes et bois, la terre de Chevignes. ³

¹ Voy. Anu. Bened., t. III, p. 458, 468, passim, et Chartes et Diplômes, t. VI, VII et VIII, passim.

² Chartes et Diplômes, t. V, p. 57; t. VII, p. 177 et passim. — Guichenon, Biblioth. Sebus., p. 168.

³ Ann. Bened., t. III, p. 474. — Chartes et Diplômes, t. VII, p. 173 et 179.

En 939, les Hongrois qui avaient fait, deux années auparavant, une première tentative sur la Bourgogne et avaient été repoussés par le roi Raoul, s'y jetèrent avec une audace nouvelle. Ils incendièrent Besançon, Chalon, Tournus, Mâcon, Semur-en-Brionnais, se répandirent sur la rive gauche de la Saône, passèrent la Loire et pénétrèrent jusque dans le Berry. Leurs ravages causèrent dans le duché une famine qui se fit sentir durant plusieurs années. Avides de richesses, ils pillèrent et livrèrent aux flammes les abbayes de Bèze, de Saint-Pierre de Chalon, de Saint-Marcel de Tournus, de l'Île-Barbe, d'Ainay et de Savigny. Les églises de Cluny situées sur leur passage subirent la même destinée. Un désordre en entraînant un autre, des pillards, des gens de rapine se jetèrent sur la proie que les Hongrois venaient d'abandonner, et achevèrent leur destruction. Maimbod, rappelant que la communauté de Cluny était liée avec lui d'une amitié spéciale, que déjà Bernon, son prédécesseur, avait abandonné son autorité sur ses églises, et voulant aider à les relever de la ruine causée par *les irruptions des païens et la violence de certains hommes méchants*, réduisit à quatre sous d'or, au lieu de huit, les droits synodaux dus par celle de Blanot, plus cinq deniers d'eulogie. Il leur restitua en entier celles de Saint-Martin de Lanques, donna celles de Cropte, Jalogny, Solutré, Vaux, etc., du consentement de son chapitre. ¹

Rotmond, évêque d'Autun, malgré le penchant qui lui fut reproché de donner aux enfants d'un mariage antérieur à son entrée dans les ordres, des bénéfices ecclésiastiques, consentit, à la prière du lévite Edouard, que l'oratoire de Saint-Léger de Blanzay, concédé par son prédécesseur Valon, très saint prélat, à un prêtre, fût remis aux moines de Cluny pour être plus dignement desservi. Il l'exempta de tous droits épiscopaux, ne lui imposa d'autre redevance que celle de douze deniers d'argent envers l'église de Blanzay, payables à la messe le jour de Saint-Pierre [937]. ²

Burchard, archevêque de Lyon, à la demande de Jacques et de

¹ Chartes et Diplômes, t. VI, p. 70.

² Id., t. VII, p. 125.

Frottier, moines envoyés par l'abbé Aymar, considérant la diminution du revenu des paroisses causée par *les incursions de certains hommes* et par l'instabilité des temps, exempta les églises cluniennes de Saint-Martin et de Saint-Abond d'Ambierle dans le Roannais, de toutes prestations, excepté de la cire due au temps de parée. Le puissant et ambitieux Manassès, archevêque d'Arles, qui par la protection de Hugues, roi d'Italie, son parent, se fit donner les évêchés de Milan, de Mantoue, de Trente, de Vérone, bienfaits qu'il paya à Hugues par la trahison en se jetant dans le parti de Bérengaire, Manassès donna à Cluny la terre importante de Jully en Chalonnais, telle que son père l'avait possédée, pour le repos de l'ame de son père Warner, de sa mère Teutberge, de ses frères Hugues, Richard et Boson. ¹

Ainsi toutes les classes de la société féodale figurent dans la liste toujours croissante des bienfaiteurs de Cluny. Les souverains, les barons, les évêques, les prêtres, les bourgeois, les artisans, les laboureurs, avaient également à cœur de devenir les amis des moines amis de Dieu. Ces dons embrassaient toutes sortes de biens : terres isolées et de peu de valeur, manses ou colonies composées d'un ensemble de terres, tantôt garnis de leurs serfs (*mansi vestiti*), tantôt cultivés par les serfs d'un domaine voisin appartenant au même maître ; terres allodiales ou indépendantes, libres de tout seigneur, ne devant rien à personne, et dont le propriétaire pouvait disposer à sa volonté ; terres féodales assujetties vis-à-vis d'un seigneur à des services réels ou personnels, et ne pouvant être transférées ou démembrées sans son consentement ; châteaux fortifiés sur les hauteurs pour la défense du territoire. Plusieurs de ces fiefs, comme Romans, Chaveyriat, Savigneux, Ambérieux, Bouligneux, Thoisse dans le Lyonnais, Ambierle, Chandieu, Ronno dans le Forez et le Beaujolais, Valensolle, Sarrians en Provence, étaient des villages importants, où résidaient les viguiers du comte, et dont la position favorisait l'influence des moines leurs nouveaux seigneurs.

¹ Id., t. VII, p. 180. — Ann. Bened., t. III, p. 947. — Acta Ord. S. Bened., sæc. V. — Elog. S. Odonis, c. vi, § 34.

Ces possessions se divisèrent quant à leur régime en deux classes : les unes, appartenant en toute propriété au monastère, furent exploitées par ses serfs, sous la direction d'un religieux ; c'étaient les métairies ou granges. On leur donnait aussi le nom de doyen-nés ou d'obédiences, le moine qui était chargé de les administrer s'y rendant en vertu de l'obéissance qu'il devait à son abbé. Les autres, dont l'abbaye n'avait que le domaine direct, furent concédées par elle à titre de bénéfice, à la charge de foi et hommage, et sous réserve des droits et des redevances d'usage. Ces dernières étaient incontestablement les plus nombreuses et consistaient en toutes sortes de terres, près de Cluny ou au loin. Le comté de Mâcon en renfermait un grand nombre, et il n'y avait guère de seigneur voisin qui ne se rattachât aux moines par un lien pareil. C'est ce qui faisait dire à un auteur anonyme du quatorzième siècle :

« L'abbé de Cluny possède au temporel des bourgs et des villes
 » très riches ; il a pour vassaux un nombre considérable de barons
 » qui obéissent à ses ordres ; il s'intitule baron et comte de Mâcon
 » à raison des grandes propriétés qu'il possède dans le territoire
 » de cette ville. » ¹

Les moines possédaient encore, près des étangs et des cours d'eau, des familles de pêcheurs avec leurs maisons, des maisons de péage pour percevoir les droits de bac. Ils firent construire, pour emmagasiner les dîmes qui leur étaient dues, des granges, dont quelques-unes encore existantes aujourd'hui attestent par leur solidité la crainte des pillards et de l'incendie. Les cartulaires font également mention de maisons de grte ou d'étape, *mansiones*, bâtiments destinés à donner l'hospitalité aux moines en voyage dans les lieux où ils ne possédaient pas de prieurés. Il y en avait du temps d'Odilon à Vienne, à Viviers, à Avignon, à Arles, sur le chemin de la Provence et de l'Italie, où des intérêts fréquents appelaient les religieux.

Un genre de donations que nous ne voyons guère commencer que sous cet abbé, ce sont les prébendes canoniales démembrées

¹ Migne, Oper. S. Damiani, Patrol. lat., t. CXLV, p. 866.

des églises cathédrales et transférées aux moines. Elles consistaient, comme on le sait, dans des revenus en argent et en nature, qui étaient distribués chaque mois ou chaque semaine aux chanoines qui ne vivaient plus comme autrefois en commun et habitaient des maisons séparées autour de l'église. Malgré l'extrême réserve recommandée par les canons aux évêques sur le changement de destination des revenus de l'Église, on ne crut pas contrevenir à ces canons en affectant des prébendes aux religieux *pour une juste cause*. Un des premiers, le premier peut-être qui en donna l'exemple, est Adrald, évêque de Chartres, ancien moine de Cluny et abbé de Brémide en Lombardie. Adrald et trente de ses chanoines, pour obtenir la fraternité de la communauté, dont la renommée se répandait au loin comme les *parfums d'un jardin planté de lys et de roses*, lui cèdent l'usufruit d'une prébende, du consentement de son détenteur, sans astreindre pour cela les religieux à aucun service. Isembard, évêque d'Orléans, et son chapitre en donnent une semblable, à la condition que les moines nourriront chaque jour deux pauvres, l'un au nom de l'évêque, l'autre au nom des chanoines, et que si l'un d'eux voulait se faire moine, on le recevrait gratuitement. Les chanoines de Saint-Agnan de la même ville en firent autant pour cimenter la sainte société qu'ils avaient contractée avec le monastère [1059].¹

S'il en faut croire le bénédictin espagnol Yopez, cet usage de donner des prébendes canoniales se généralisa dans la suite. Une foule d'églises et de chapitres voulurent devenir à ce prix participants des prières et des bonnes œuvres des moines, et ce ne fut pas, dit-il, une des moindres causes de l'accroissement des revenus de l'abbaye. On n'en rencontre toutefois qu'un assez petit nombre dans les chartes des onzième et douzième siècles.²

Ce fut sans doute l'extension rapide de ces propriétés et la difficulté d'en tirer parti, dans les lieux où la communauté ne pouvait

¹ Ann. Bened., t. IV, p. 593.

² Yopez, *Chronica general. de S. Benito*, t. IV, p. 326.

envoyer des moines pour surveiller les colons, qui engagèrent l'abbé Mayeul à en donner quelques-unes en précaire, à titre emphytéotique et à charge de redevances, selon un usage en vigueur sous les rois franks. Quelquefois on les conférait à l'ancien propriétaire, quelquefois à d'autres personnes. Ces cessions, à titre de bénéfices et de fiefs temporaires, s'appliquaient à toutes sortes de biens, et on y voit figurer des terres considérables, des églises. L'abbé devait n'envisager en pareil cas que l'intérêt de l'abbaye et la confiance que méritait la personne à qui étaient remis la garde, la culture de ces immeubles, le paiement des redevances convenues. Comme ce contrat emportait une sorte d'aliénation temporaire, il ne pouvait s'effectuer que du consentement des moines. « La coutume fait loi, quoique non écrite, » dit Mayeul dans une de ses chartes, et déjà, par l'usage » commun, on tient pour légitime qu'il soit concédé, sous charge » de cens et par titre écrit, quelques parties de biens ecclésiastiques, même à des laïques. » Il dit encore ailleurs : « Toutes » les fois qu'une chose juste, raisonnable, l'exige, on peut donner » en précaire des choses ecclésiastiques. » C'est en vertu de motifs semblables qu'il donne, du consentement de ses moines, à un noble clerc nommé Mayeul et à son cousin Rodulfe, moyennant six deniers de cire pour l'œuvre de Saint-Pierre, l'église de Saint-Sernin et ses dépendances, au comté de Mâcon, afin qu'ils les conservent leur vie durant et qu'ensuite elles fassent retour à Cluny; à Rotgrime, à son épouse Mathilde, à Warulfé leur fils, les villages de Neuville et Collonges près de Lyon, la moitié devant revenir aux moines à la mort du mari ou de la femme, l'autre moitié après le décès du survivant et de leur fils; à Arnulfe, évêque d'Apt, des biens fonds situés dans ce comté, cédés par Mayeul et son frère Cyric à Cluny; des biens dans le Nivernais à un noble clerc nommé Théodoric, parce que, dit Mayeul, ce clerc nous est très cher; au prêtre Adalbert, l'église de Saint-Sernin en Mâconnais, avec ses dimes, oblations, sépultures, moyennant une vigne, un curtil et un manoir à Verzé; à Hugues, fils de Lambert, comte de Valence, à son épouse Almode, à leur fils aîné Étienne, la terre d'Ambérieux en

Lyonnais. Odilon et le prieur Vivien donnent en précaire à Pierre, chevalier, *de bonne renommée*, à sa femme Ermengarde, à leurs deux fils, durant leur vie, le château de Condorcet, au diocèse de Die, avec ses dépendances, églises, terres, eaux, prés, bois, droits divers. Pierre et Ermengarde cèdent en échange trois manses dont ils se réservent l'usufruit durant leur vie et celle de leurs enfants et s'engagent à livrer chaque année quatre setiers de blé et de vin payables à Cluny. Odilon donne à un vassal nommé Warnolt, et à sa femme, à sa fille, une terre à Prissé en Mâconnais, à la charge de la planter en vigne. Le quart du produit appartiendra aux moines et la totalité leur reviendra à la mort des cessionnaires. ¹

Malgré les avantages que l'abbaye pouvait retirer des précaires, il y avait toujours à craindre les abus inhérents à ce genre de contrats. Il arrivait souvent qu'à la mort du preneur ses héritiers en demandaient le renouvellement, afin d'en prolonger la durée. Dans ce cas, elles eussent fini par constituer des fiefs véritables, dont la libre disposition aurait été enlevée au suzerain. Aussi n'eurent-elles qu'un temps. On n'en trouve pas de traces sous les prédécesseurs de Mayeul ; leur nombre s'éleva, sous cet abbé, à près de cent ; il en existe encore quelques-unes sous Odilon ; elles deviennent de plus en plus rares sous saint Hugues. A partir du milieu du onzième siècle, on leur appliqua les dispositions des conciles concernant la défense d'inféoder les biens ecclésiastiques. Victor II, au concile de Florence, en 1055, les interdit sous peine d'excommunication, et Pierre Damien les flétrit comme sacrilèges. ²

Ainsi enrichie par des dons volontaires, l'abbaye n'avait pas besoin de faire des acquisitions à titre onéreux. On n'en voit pas avant Aymar, et un petit nombre seulement sous Mayeul et Odilon. Elles eurent surtout pour but d'agrandir les terres voisines,

¹ Charte 798 du Cartulaire de saint Mayeul. — Chartes et Diplômes, t. VII, p. 208 ; t. IX, p. 62, 99, 97, année 960 ; t. XII, p. 92. — Ann. Bened., t. III, p. 621. — Chartes et Diplômes, t. XX, p. 98 ; t. XVI, p. 162.

² Mémoire de M. Th. Chavot, dans Cluny au onzième siècle, par M. l'abbé Cucherat, in-8°, p. 183. — Walter, Droit ecclésiastique, traduit par Roquemont, in-8°, p. 326, 332.

d'acheter des églises ou des moitiés d'églises possédées indivis avec des séculiers¹. Les échanges dans le même but sont plus nombreux. Quelques prêts d'argent avec hypothèques, ou comme on disait alors avec impignoration, montrent que sous Mayeul l'abbaye était dans une assez grande aisance.

Cependant ces propriétés, malgré leur étendue et leur nombre, ne constituaient pas pour elle, comme on pourrait le croire, une richesse considérable et surtout assurée. Il lui arriva souvent, aux époques que l'on peut regarder comme celles de sa plus grande prospérité, de n'en pas obtenir les revenus nécessaires à l'entretien de la communauté, des pauvres et des hôtes. L'abbé se trouva obligé de recourir aux aumônes des princes, quelquefois aux emprunts. Ces vastes biens consistaient en grande partie en marécages improductifs, en landes désertes, que la culture améliorait lentement, en pâturages abandonnés à la dépaissance des troupeaux, en forêts dont le produit ne se vendait pas et qui, comme celles de Brancion, de Cluny, de Mont-Saint-Vincent, étaient frappées d'un caractère de communauté presque général dans la Bourgogne². L'élevé du bétail n'était pas connu; les transactions commerciales étaient très restreintes; on se bornait à tirer des propriétés des produits en nature pour la consommation quotidienne. Ajoutons que les vols de récoltes, les ravages des gens de guerre, les années de disette, étaient une cause presque permanente d'appauvrissement.

A mesure que les moines devinrent plus nombreux, à mesure que les prieurés et les églises se multiplièrent, les abbés imprimèrent à la culture un progrès plus rapide. Les défrichements exécutés par leurs ordres transformèrent les bois, les landes et les marais. La plantation de la vigne s'étendit sur les coteaux voisins de la Saône, sous la tiède chaleur du midi. La fertilité naturelle à ce sol privilégié en fit un des pays les plus riches des environs.

¹ Mayeul achète, moyennant cent sous, vers l'année 937, l'église de Saint-Genès, à Vienne, du prêtre Ermentius, qui se dit obligé de vendre. Chartes et Diplômes, t. VIII, p. 27.

² Voir Dareste de la Chavanne, *Hist. des Classes agricoles*, in-8°, p. 113.

Les habitants imitèrent cet exemple. Les ventes de terres et de vignes devinrent plus fréquentes. Tout ce qui n'était pas bien de main-morte et qui tombait dans le commerce fut recherché par des acquéreurs. Des juifs vinrent de Lyon et de Mâcon, où ils s'enrichissaient dans différents négoes, acheter des vignes à Prissé, à Fuissé, à Davayé, à Charnay. L'aisance se répandit partout où Cluny possédait des prieurés et des domaines. ¹

Ainsi, tandis que la division des intérêts allait toujours en augmentant au sein de la société féodale, que chaque seigneur tendait à briser les liens qui le rattachaient à son suzerain, qu'une foule de petits Etats se formaient aux dépens des grands fiefs, que leurs possesseurs étaient sans cesse en guerre avec leurs voisins au sujet d'une limite, d'un château ou d'une terre, au milieu de cette anarchie morale et politique, une pensée commune se propageait dans tous les esprits, à savoir l'admiration de la renaissance bénédictine, le désir de s'y associer, de placer ses propriétés à l'abri de la violence, dans des conditions de paix et de durée plus étendues que celles dont jouissait la société civile.

Ces garanties ne pouvaient être trop nombreuses, entourées de formes trop solennelles, pourvues de sanctions trop sévères. Un grand nombre d'actes de donations, les plus importants du moins, étaient rédigés et lus dans les plaids des comtes ou dans les synodes des évêques, signés par les membres les plus éminents de l'assemblée. On avait soin d'y faire apposer successivement la signature de tous ceux, clercs ou laïques, de qui on avait à redouter des attaques ou à espérer protection.

En remontant les degrés de l'échelle féodale, on arrivait à la royauté. Quoiqu'elle ne fût pas un pouvoir souverain obéi de tous, que le peuple dépendit moins d'elle que de chaque suzeraineté particulière, les grands vassaux qui l'égalaient et parfois la surpas-

¹ Chartes et Diplômes, t. XIII, p. 65 et passim ; t. XVI, p. 59 ; id. p. 79. Il y avait à Davayé une terre dite *terra Hebraorum*, id. XIII, p. 43. Prissé fut habité par un si grand nombre de juifs, qu'on lui donna le nom de Jéricho. V. Annuaire du département de Saône-et-Loire, 1856, p. 386.

saient en puissance, lui conservaient, en apparence du moins, une sorte de respect. Ils lui faisaient volontiers confirmer les privilèges et les biens des abbayes à la demande des moines, qui seuls peut-être regrettaient l'unité de pouvoir et étaient toujours prêts à s'y soumettre. Dans une de ces confirmations données à Aymar, le roi Lothaire définissait en ces termes l'immunité du monastère :

« Nous voulons que le château de Cluny soit affranchi de toute domination, qu'il soit placé sous la puissance exclusive des moines, qu'au dedans et au dehors de son enceinte nul n'exerce un pouvoir quelconque contre leur volonté. » Nous verrons plus tard les rois de France renouveler et développer ces mêmes défenses.

Mais le gardien suprême des droits de l'Église, le défenseur de ses intérêts spirituels et temporels, c'était la papauté. Les souverains-pontifes menaçaient des vengeances divines ceux qui portaient une main sacrilège sur les immunités et les biens des églises et des monastères, et les détourneraient de la destination que leur avaient assignée les donateurs. Les bulles demandées aux papes par Odon et Aymar eurent pour but, tantôt de confirmer l'indépendance de l'abbaye, tantôt de protéger ses propriétés; le plus souvent l'un et l'autre. A l'égard des propriétés, les unes s'appliquaient à une terre en particulier, lorsque son importance ou la crainte de contestations engageaient à demander cette protection spéciale; les autres étaient collectives et embrassaient toutes celles qui étaient anciennement ou récemment acquises. Ainsi, en 932, Odon obtint de Jean XI, par l'intervention de Hugues, roi d'Italie, une bulle qui déclarait l'abbaye exempte de toute autorité et confirmait ses possessions présentes et à venir. A la demande du même prince et de son fils Lothaire, Léon VII lui en accorda d'autres relatives aux terres de Savigny, Ambérieux, d'Écussoles et de Chevignes. ¹

En 948, à la sollicitation d'Aymar, Agapet II confirma la franchise de l'abbaye et la majeure partie de ses propriétés; il interdit à tout roi, évêque ou comte, aux parents même de Guillaume, de prétendre

¹ Bullarium Cluniacense, in-4^o, p. 2 et 3.

aucun droit sur Cluny, de tenter d'y introduire un abbé après la mort d'Aymar. Les moines auront pleine liberté d'élire, conformément à la règle de Saint-Benoît, le religieux qui leur conviendra, sans consulter aucun prince. Si cependant, ce qu'à Dieu ne plaise ! ils choisissaient quelqu'un qui consentît à flatter leurs vices, quiconque le voudra pourra s'y opposer, pourvu que ce soit uniquement dans la vue du zèle de Dieu. Le pape prononce la restitution des dîmes que des évêques, par un abus récent, avaient enlevées aux moines. Les chapelles établies par les évêques dans les lieux où Cluny en possédait aussi ne pourront prétendre de dîmes sur ces dernières, qui ne doivent, pour aucune cause, subir une diminution de leurs revenus, lesquels sont destinés au service de la charité publique, c'est-à-dire à l'entretien de l'hôtellerie où l'on reçoit les voyageurs et les pèlerins. Le pape étend ensuite sa protection sur les propriétés en les énumérant toutes.

« Comme l'ordre monastique demande une indépendance souveraine, comme partout le respect est dû aux lieux saints, que personne, sans notre consentement, n'ait la hardiesse d'inquiéter ou d'envahir ces libres propriétés. Afin qu'il soit connu qu'il appartient au saint-siège apostolique de protéger et de défendre le monastère, tous les cinq ans ce dernier payera une redevance de dix sols. » Dans une autre lettre, Agapet, s'adressant aux évêques d'Auvergne, et en particulier à Etienne de Clermont, leur recommande dans les termes les plus sévères de protéger contre les pillards et les envahisseurs les propriétés de Sauxillanges, d'où s'élève un arôme salutaire de piété monastique qui se propage, grâce à Dieu, d'une manière utile jusqu'en Italie. Il les engage à ne pas hésiter à les frapper d'excommunication. ¹

Mais il était difficile aux monastères d'entrer dans la société féodale sans en subir les conséquences. Plus leurs domaines étaient privilégiés et leur culture perfectionnée, plus ils excitaient la convoitise et attiraient les pillards; plus les moines étaient pacifiques et éprouvaient de répugnance à se défendre par les armes,

¹ Migne, Opera S. Odonis, p. 900, 912. — Bullarium Cluniacense, page 5.

plus ils étaient attaqués dans leurs possessions. Indépendamment des usurpations violentes et sans motifs, il se présentait des contestations suscitées par la conviction d'un droit acquis, qui légitimait contre l'abbaye des réclamations auxquelles elle était obligée de répondre devant les tribunaux.

Saint Benoît avait recommandé aux abbés le plus grand désintéressement des choses temporelles et passagères. Leur devoir était de gagner les anes, de les garder, et non de rechercher et de conserver les biens de la terre. Aussi, de bonne heure, on se demanda s'il était licite aux moines de paraître devant les tribunaux séculiers pour y intenter des procès et pour y défendre. Les règles monastiques de Saint-Posthume, de Saint-Basile, de Saint-Aurélien, de Saint-Fructueux, défendirent ces contestations d'une manière absolue. Il valait mieux, disaient-elles, souffrir une injure ou un tort que d'entendre retentir la voix d'un soldat du Christ devant un tribunal. « Si quelqu'un vous enlève votre tunique, faites-en l'abandon et donnez-lui votre manteau par surcroît. » Elles admettaient toutefois que les moines parussent en justice afin de rendre hommage à la vérité avec modération et patience, afin de demander que l'on remit le jugement de la cause à l'arbitrage d'un séculier de bonnes vie et mœurs ; mais elles ordonnaient d'abandonner cette cause dès que l'adversaire y mettait de l'insistance. Le concile de Mayence de 813 interdit expressément aux moines et aux abbés de se présenter en personne devant les tribunaux ; ils devaient confier leurs intérêts à des avocats.

Cet idéal de l'abnégation n'était guère possible au onzième siècle, après la spoliation des monastères, et en présence des attaques dont ils étaient fréquemment l'objet. Aussi voyons-nous les premiers abbés de Cluny, moins scrupuleux sur ce point, paraître devant la cour féodale, soit pour répondre à une action intentée contre eux, soit pour demander réparation d'un préjudice causé à l'abbaye.

C'était devant le plaid du comte, dans la seigneurie duquel les biens attaqués ou les droits contestés étaient situés, et qui souvent en qualité d'avoué les avait sous sa garde, que la cause était portée.

Le comte, investi du droit de convoquer la cour féodale et de la présider, la composait d'un certain nombre de possesseurs de fiefs qui arrêtaient le jugement dont le prononcé et l'exécution lui étaient réservés. Les moines paraissaient avec leurs avocats, leurs témoins, pris souvent parmi leurs vassaux, et cherchaient à établir leurs droits, soit par la preuve testimoniale, soit par la preuve écrite. Nous nous bornerons à quelques exemples.

En 947, le prévôt de Cluny Hildebrand, et Mayeul qui remplissait les fonctions d'apocrisiaire, accompagnés tous deux de serfs et de vassaux, se présentent au plaid devant Létalde, comte de Mâcon, Walter, vicomte, assistés d'un certain nombre de conseillers, pour y soutenir leurs droits de propriété contre un homme nommé Walter, sur la terre de Vergisson donnée à l'abbaye par le lévite Adalard. On fait lecture des titres des deux parties; ceux de Cluny sont jugés les meilleurs, parce qu'ils étaient *plus anciens*. Walter, reconnaissant la justice de leur droit, guerpit les moines de tout ce qu'il détenait en vertu de ses propres titres ¹. En 948, au *mallum publicum* tenu par le comte Létalde, l'évêque Maimbod, les abbés Aymar de Cluny, Hérivée de Saint-Philibert de Tournus, l'abbé Adon, Humbert, prévôt de l'église de Saint-Vincent, et d'autres seigneurs et clercs en grand nombre, deux sœurs, nommées Agi et Ettela, viennent se plaindre que l'abbé Aymar leur conteste injustement la moitié d'une église à Vergisson. L'avocat des religieux affirme que ce même clerc Adalard, dont nous venons de parler, frère de ces deux femmes, avait donné la totalité de cette église à l'abbaye. Il en justifie en montrant et lisant les chartes. Agi et Ettela renoncent à leur demande et guerpissent l'abbaye de la moitié de l'église contestée ². En 949, devant Lambert, comte de Chalon, assisté des principaux seigneurs du Charollais, un nommé Hugues guerpit les moines, à la suite d'une décision semblable, de la chapelle de Sainte-Marie de Charolles, qui leur avait été disputée ³. En 950, devant Létalde, comte

¹ Chartes et Diplômes, t. VII, p. 135.

² Chartes et Diplômes, t. VII, p. 158.

³ Seniores viros Carelli castri, id., p. 214.

de Mâcon, Walter, vicomte, et leurs fidèles, tenant le plaïd près du porche de l'église de Saint-Jean de Mâcon, Bernard et Gislard se plaignent que les moines retiennent injustement une vigne qui leur appartient à Chevagny-les-Chevrières. Les avocats Bérile et Josbert démontrent qu'elle leur a été donnée par Grimoïnus; les demandeurs acquiescent. La même année, aux assises d'octobre tenues par le comte Létalde, l'évêque Maimbod et leurs fidèles, Hildebrand, Leutald et d'autres religieux de Cluny viennent se plaindre du trouble apporté par un nommé Hugues dans la possession des terres d'Igè et de Domange, données par Guillaume-le-Pieux et son épouse ¹. En 965, peu de temps après la mort d'Aymar, un plaïd est tenu à Pavie, dans la *chambre à cheminée* du palais de l'évêque Lietfrid, derrière le chevet de l'église Saint-Cyr, le marquis Otbert, comte du palais d'Othon I^{er}, empereur et roi d'Italie, *siégeant pour rendre la justice aux hommes avec d'autres juges*. Le seigneur Mayeul, abbé de Cluny, comparait et montre deux diplômes au nom des empereurs Othon (Othon I^{er} avait fait reconnaître son fils Othon II roi de Germanie l'année même où il avait été proclamé empereur), donnés la sixième année de leur règne en Italie. Ces diplômes portaient que Gaidulfe, fils du juge Pierre, avait acheté certaines terres et les avait données, avec une chapelle, à l'abbé Mayeul, afin que des moines vivant sous la règle de Saint-Benoît y habitassent à perpétuité et priassent pour l'ame de Lieutard, évêque de Como, etc. Mayeul en demande la confirmation contre les envahisseurs qui le troublaient dans sa possession. Ce fut sur ces mêmes terres que s'éleva plus tard la cellule de saint Mayeul dont nous aurons à reparler. ²

Quelques-unes de ces restitutions étaient accompagnées de serments particuliers. Sous l'abbé Odilon, un nommé Boson, comparaisant au plaïd de Gérard, comte du Roannais et du Forez, où étaient des hommes nobles, lève la main et jure de respecter à l'avenir l'obédience de Pouilly-le-Monial près Villefranche qui était

¹ Chartes et Diplômes, t. VII, p. 231 et 249. — Ann. Bened., t. III, p. 507.

² Ann. Bened., t. III, p. 376.

placée sous la garde du comte. « Ni moi Bosen, ni mon serviteur
 » homme ou femme, par mon ordre, mon instigation ou mon
 » conseil, ne prétendrons à aucun droit sur la terre de Pouilly et
 » ses dépendances, et ne ferons aucune capture de bœuf, vache, etc.
 » Si moi ou mon serviteur nous réclamons quelque droit, et cap-
 » turons quelque chose, quinze jours après en avoir eu connais-
 » sance, ou en avoir été avertis par toi, Gérald, par tes envoyés,
 » par l'abbé actuel de Cluny, par son successeur, ou par le moine
 » qui occupera cette obédience, je réparerai le dommage, et je
 » viendrai à ton pardon, Gérald, ou à celui de l'abbé ou du moine
 » actuel, ou de leur successeur. »¹

Ces assises féodales se tenaient habituellement, en vertu d'un antique usage, devant les églises dédiées à saint Jean l'Évangéliste, sous la protection duquel était placée la foi des serments. D'autres fois le comte et sa cour se transportaient, selon les besoins de la cause, en différents lieux, ou dans l'endroit de ses domaines qu'il lui convenait de désigner². On n'avait recours à l'intervention du comte que quand la cause était débattue entre des possesseurs de fiefs; mais si l'offenseur était vassal de l'abbaye, ou même homme libre résidant sur ses domaines, il était soumis à la justice seigneuriale de l'abbé. Dans ce cas, l'intimé comparaisait avec ses avocats et ses témoins devant ce dernier et d'autres vassaux. Il commençait par se reconnaître son homme et, ordinairement, transigeait, se soumettait à son jugement, et s'engageait à réparer les torts dont il s'était rendu coupable. Enfin l'abbé, en qualité de seigneur, possédait sur ses tenanciers, serfs ou hommes libres, un droit de justice en matière civile et criminelle, dans l'étendue de ses domaines, et nous voyons souvent se terminer devant son tribunal des contestations existantes soit entre ces tenanciers mêmes, soit entre eux et l'abbaye.³

Lorsqu'il s'agissait de dîmes, ou bien d'autres droits appartenant

¹ Acta Ord. S. Bened. Sæc. VI. Elogium S. Odilonis, ch. iv.

² Chartes et Diplômes, t. VII, p. 231, 249. — Ann. Bened., t. III, p. 474.

³ Voy. Chavot, Justice seigneuriale des abbés de Cluny, dans l'Album de Saône-et-Loire, 1843, p. 170 et suivantes.

aux églises, et disputés par des clercs, les moines portaient leurs plaintes devant le synode tenu par l'évêque et ses archidiaques.

Si le jugement au plaid du comte était un moyen d'obtenir justice vis-à-vis de ses vassaux et de ses fidèles, la position était plus difficile et presque sans issue quand l'usurpation provenait du fait de ce dernier. La cour du roi, tribunal suprême appelé à régler les contestations entre les grands vassaux, existait à peine à cette époque; comme la royauté elle-même, elle n'était qu'un nom. Il n'y avait de recours possible en pareil cas qu'à l'influence morale, aux menaces spirituelles, menaces qui ne réussissaient pas toujours sur des hommes enivrés par la puissance, l'orgueil, entraînés par la fougue de la jeunesse et des passions.

Le doux et simple Aymar eut la consolation de voir s'accomplir quelques-unes de ces réparations. A Adhémar, premier sire de Bourbon, avait succédé son fils Aymon. Jeune homme d'un caractère ardent, absolu, irréfléchi; il regretta les prairies, les vignes, les forêts données aux moines, qui formaient le plus beau fleuron de ses domaines, et dont il avait déposé l'acte de donation avec son père sur l'autel des Apôtres. Il oublia le testament de ce dernier au bas duquel il avait apposé son sceau, il reprit tout ce qu'il avait donné, et pendant de longues années ferma l'oreille aux réclamations des moines. A la fin, des pensées plus sages, la crainte des malédictions célestes, l'engagèrent à se réconcilier avec Dieu et ses serviteurs. Dans une charte de 941, signée de son épouse Alnade, de ses fils Archembaud, Guido, Ebbo, Anschéric, Aymon, il exprima son repentir en ces termes : « Au sacrosaint » et vénérable lieu de Souvigny, moi, chevalier et pécheur indigne, » Haymon, seigneur de Bourbon, je fais donation de certains biens » qu'autrefois, injustement et par violence, j'ai enlevés à ce » monastère; en quoi j'ai mal agi contre les commandements de » Dieu et contre tous les saints. Comme je redoute, à cause de » cette transgression, les tourments éternels, et que je cherche la » miséricorde de Dieu et l'absolution de saint Pierre, je donne en » outre audit monastère des biens qui m'appartiennent en propre » dans le pays d'Auvergne, au lieu dit de Longvé, dépendances,

» maisons, champs, prés, vignes, forêts. Je donne tout cela pour
 » l'encens et les cierges qui seront offerts, tant à mon intention
 » qu'à celle de mon frère Dagbert, tous les jours du siècle. »

Quatre ans plus tard, redoutant l'approche de la mort, Aymon fit venir auprès de lui les moines de Souvigny et dicta en leur présence son testament. Il choisit pour exécuteurs de ses volontés ses parents, Hugues-le-Grand, comte de Paris et duc de Bourgogne, le comte Hugues son fils, qui fut plus tard roi de France, Othon son autre fils qui, en 956, devint duc de Bourgogne. Il leur recommanda d'offrir à Dieu, à la Vierge Marie et à saint Pierre, son domaine de Longvé, selon la donation qu'il en avait faite, et de laisser à cette église les biens que son père Adhémar lui avait donnés, « et que j'ai, dit-il, si longtemps retenus contre toute
 » justice. Ce que je rends est pour le vestiaire des moines et pour
 » faire chaque année mon anniversaire et ceux de mon père et
 » de ma mère. » Il demanda que sa sépulture soit placée dans l'église de Souvigny, à côté de celle de son père. Il ne mourut pas cependant cette fois, car huit ans après, en 953, il renouvela ces dispositions dans une charte où les moines accumulaient les malédictions les plus propres à effrayer la cupidité de ses successeurs. « Que le traître, disaient-ils, qui aura la témérité d'envahir
 » les choses dédiées à Dieu, soit frappé de la colère divine, foudroyé
 » comme anathème, damné comme Judas qui a vendu son maître, châtié comme Coré, Dathan et Abiron, qui ont été ensevelis tout vifs dans les entrailles de la terre; qu'il soit au nombre
 » de ceux qui disent à Dieu : Seigneur, retirez-vous de nous; que
 » pendant sa vie la malédiction le poursuive sous son toit et aux
 » champs; que ses restes soient maudits; que le fruit de son
 » ventre soit maudit; qu'il soit maudit en entrant et maudit en
 » sortant; que le Seigneur l'afflige de faim, de disette, et rende
 » stériles tous les ouvrages de ses mains. Qu'il le frappe de pauvreté,
 » de fièvre maligne, de froid, de chaud, d'air corrompu; que
 » son bras se dessèche alors qu'il voudra frapper son ennemi ou
 » garantir sa tête menacée; qu'il soit alors renversé ou mis à
 » mort, et que son cadavre devienne la proie des oiseaux du ciel

» et des bêtes de la terre ; que Dieu l'afflige d'une plaie dévorante et
 » de la gale ; qu'il soit couvert de lèpre depuis la plante des pieds
 » jusqu'à la pointe des cheveux ; qu'il passe sa vie à se défendre
 » de la calomnie et qu'il soit opprimé par la violence, sans que per-
 » sonne veuille ou puisse le secourir ; que tous ses amis soient
 » condamnés et damnés ainsi que lui ; qu'ils errent sur la terre
 » étrangère, sans connaître la langue de ses habitants. Quand ils
 » demanderont du pain, qu'on leur tende une pierre ; quand ils
 » voudront un œuf, qu'on leur donne un scorpion ; que toutes les
 » malédictions contenues dans les saintes Écritures pèsent sur leur
 » tête, et qu'ils soient effacés de la mémoire des vivants. — Ainsi
 » soit-il ; ainsi soit fait, ainsi soit fait jusqu'à ce qu'ils se soient
 » amendés de leurs crimes. »¹

Ces imprécations terribles produisirent l'effet qu'en espéraient les moines. Aymon et ses successeurs restèrent fidèles à ces promesses. Plusieurs d'entre eux virent d'un œil jaloux l'influence et la richesse toujours croissante du prieuré, et plus tard se montrèrent hostiles ; mais aucun ne tenta de reprendre ces premiers bienfaits dont l'avait comblé leur aïeul.

¹ Achille Allier, Ancien Bourbonnais, t. I, p. 176.

SAINT MAYEUL.

[948—994].

CHAPITRE I^{er}.

Jeunesse de Mayeul. — Il devient chanoine de l'Église de Mâcon. — Son portrait. — Ses relations avec l'impératrice Adélaïde et Othon I^{er}. — Sa captivité chez les Sarrasins. — Othon II.

Mayeul a eu le bonheur de trouver dans son successeur même un historien. Quoique sa vie tracée par Odilon soit un peu brève, et qu'elle doive plutôt passer pour un éloge, elle n'en renferme pas moins le portrait du quatrième abbé de Cluny, esquissé par un esprit ingénieux, et placé dans un jour que divers documents, entre autres une vie plus longue écrite par le moine Syrus, achèvent d'éclairer d'une plus vive lumière. ¹

Mayeul naquit vers l'an 915 au territoire d'Avignon, dans le château de Valensolle. Son père Foucher et sa mère Raimodis appartenaient aux premières familles de la Provence. Foucher, selon Mabillon, était probablement le petit-fils de ce Foucher, duc d'Arles, qui ayant soulevé en 843 les Aquitains contre Lothaire I^{er}, au nom de leur indépendance, ne put les protéger contre cet empereur, qui les fit gouverner pendant quelque temps, sous le nom de Charles son fils, par ce Gérard de Roussillon dont le nom

¹ Bibl. Clun., p. 279. 1764, 1799.

est resté aussi célèbre dans les romans de chevalerie que dans l'histoire. Il possédait, à titre héréditaire, le château-fort de Valensolle avec un vaste territoire aux alentours. Son contrat de mariage daté d'Avignon en 909, et que l'on conservait aux archives de Cluny, montre quelle était l'étendue de ses propriétés. Foucher, se mariant selon la *loi romaine et dans le but d'avoir des enfants*, constituait à Raimodis, à cause de noces, un douaire princier. Il lui donnait, pour lui rester propre et en disposer à sa volonté, un village au comté d'Apt, deux villages et une église dans le comté d'Acqs, deux autres et une église dans celui de Sisteron, deux et une église dans celui de Riez, trois autres villages et une église. le village de Valensolle avec son église de Saint-Maxime et de nombreuses familles de serfs attachées à ces domaines. C'étaient en somme, dit en terminant cet acte l'humble lévite Martoalde qui l'avait écrit sous la dictée du puissant seigneur, cent manses de terre et cinq cents serfs ¹. Une partie de ces propriétés couvrait le vaste territoire qui s'étend d'Arles à Fréjus et qui était en ce moment sous la domination des Maures. La forteresse de Valensolle formait contre leurs dévastations un des boulevards de la contrée; l'intrépidité de Foucher en était le bouclier.

Ces beaux pays dont les plateaux stériles abritent contre les vents du nord des coteaux où fleurissent la vigne, l'amandier et l'olivier, des vallées aux vertes prairies, semblaient voués à la destruction. Les Sarrasins, qui sous le règne de Louis-le-Débonnaire s'étaient emparés des îles de la Méditerranée, ravageaient avec leurs flottes les côtes de l'empire grec, de l'Italie et du midi de la France. Des courants naturels à la Méditerranée facilitaient l'entrée de leurs barques dans le golfe de Saint-Tropez, sans qu'ils eussent presque besoin de gouverner. Une épaisse forêt de sapins abritait leur débarquement, et du sommet des hautes montagnes qui le dominaient, on voyait se dérouler une partie de la basse Provence. Vingt pirates poussés primitivement par la tempête firent appel

¹ Chartes et Diplômes, t. III, p. 238; t. XVI, p. 101. — Bulletin de la Société du Var, 1859, p. 168.

à leurs compagnons d'Afrique et d'Espagne, et en peu d'années, grâce à leur accroissement et aux divisions des seigneurs, ils couronnèrent les hauteurs de forteresses, construisirent au fond du golfe ce fameux château de Fraxinet qui commandait les rives de la Méditerranée, les entrées des Alpes de Provence, et se rendirent maîtres du pays. Les églises et les châteaux furent renversés, des villes importantes telles que Toulon et Fréjus détruites, et leurs habitants obligés de s'enfuir d'un séjour qui semblait maudit [940]. Marseille vit ses principales églises pillées; Aix fut envahie. Les infidèles enlevaient les femmes du pays, les emmenaient en captivité et menaçaient d'y perpétuer leur race. Ils faisaient de temps à autre des descentes sur les côtes du Languedoc, où ils saccagèrent, aux environs d'Aigues-Mortes, l'abbaye de Psalmodie; ils interceptèrent les communications entre la France et l'Italie, se répandirent jusqu'en Piémont où ils envahirent les abbayes de Novalèse dans la vallée de Suze, de Saint-Maurice-en-Valais; ils massacraient les moines et les religieuses et forçaient celles qu'ils épargnaient à se marier avec eux. ⁴

Un cri d'indignation s'élevait de tous côtés contre ces brigandages. Quelques seigneurs essayaient de temps à autres de donner la chasse aux païens; mais isolés, impuissants, la plupart d'entre eux périt malheureusement dans ces expéditions. Des contrées naguère florissantes étaient devenues une solitude. Odon de Cluny, dans sa Vie de Gérard d'Aurillac, raconte que, lorsque ce pieux baron alla à Rome, les pays entre Lyon et Turin étaient tellement dévastés, que les gens de sa suite n'y purent trouver ni eau ni vin. Une affreuse famine pesait sur les maigres populations qui n'avaient pu s'expatrier et qui venaient chercher un abri dans les villes et autour des châteaux. Partout ailleurs, le séjour de l'homme, selon

⁴ Le *Pagus* de Valensolle paraît avoir été brûlé par les barbares. On y trouve partout du charbon. On y découvre de temps à autre diverses traces d'antiquités, des médailles consulaires, impériales, marseillaises et sarrasines. Garcin, Dictionnaire de Provence, t. II, p. 548. — Tisserant, Histoire de Nice et du département des Alpes-Maritimes, t. I, p. 108 et suiv.

l'expression d'une vieille charte, était devenu le séjour des bêtes féroces. ¹

Des bandes de loups s'étaient multipliées en si grand nombre, qu'on ne pouvait plus voyager en sûreté ; elles se jetaient sur les troupeaux et sur les hommes. Le territoire de Valensolle en fut infesté, et leurs ravages n'étaient que l'avant-coureur de ceux que les Sarrasins devaient bientôt y exercer avec une cruauté inouïe. Une de ces bêtes fauves, dit Odilon, plus énorme que les autres, plus rapide à la course, plus ardente à déchirer sa proie, allait jusqu'à étrangler les hommes et à engloutir des membres humains tout entiers. Foucher de Valensolle, ému des plaintes qui s'élevaient parmi ses vassaux et ses voisins, se mit à méditer sur le moyen de les en délivrer. Il fit établir dans un champ, par ses serviteurs, un parc formé de pieux reliés entre eux par des claies, et y renferma des béliers et des brebis. Il se revêtit de son armure, couvrit sa tête de son casque, ceignit sa cuirasse, protégea ses bras et ses jambes avec des mailles de fer, et endossant un large manteau fait avec des peaux de brebis, alla se poster seul, pendant la nuit, auprès des claies. Les loups ne tardèrent pas de faire irruption. Le chef de la bande se jeta sur le guerrier immobile, sauta sur son dos, et posa ses pattes sur ses épaules, cherchant à entamer par ses morsures ce prétendu bélier. Mais l'armure dont il était couvert ne laissait prise d'aucun côté. Foucher saisissant la bête par les deux pattes et l'étreignant avec vigueur contre sa poitrine, prit sa course vers le château et l'apporta toute vivante à ses compagnons inquiets. On la montra aux serfs qu'elle avait effrayés par ses ravages ; on ouvrit ses entrailles et on y trouva des débris humains ; on la suspendit en pleine campagne à un arbre, afin d'éloigner les loups qui, avertis par leur instinct, ne reparurent plus dans la contrée.

Quelque temps après, les Sarrasins, qui avaient jusque-là respecté le territoire de Valensolle, firent leur apparition sous les murs du

¹ Raynaud, Histoire des invasions des Sarrasins, p. 58. — Gioffredo, Storia delle Alpi marittime, dans Monumenta historię patrię, t. 2, p. 303 et suiv.

château. Mayeul, qui touchait à l'adolescence, vit du haut de ses tours de malheureux serfs tomber sous le cimetière ; il vit fumer l'incendie de leurs chaumières, leurs récoltes dévastées, leurs bestiaux emmenés, leurs femmes et leurs enfants poussés en captivité dans les montagnes, et de misérables colons couverts de haillons, dévorés par la faim, minés par la fatigue et la fièvre, venir demander aux portes de Valensolle un abri et du pain.

Il était enclin plus que personne, par son éducation et son caractère, à compatir à de pareils maux. Quoique habitué au dur métier des armes, Foucher son père possédait d'autres qualités. Homme de bon conseil, d'un esprit sagace, doué de réflexion et de prudence, il savait faire une large part aux choses de l'intelligence. A son fils né de nobles parents il donna de bonne heure une noble éducation. Mayeul fit des progrès rapides dans les lettres, et à partir de ce moment son caractère se dessina. Sérieux et grave, il dédaignait les jeux de l'enfance et se retirait à l'écart pour étudier avec avidité. Il évitait les conversations frivoles et prêtait une oreille attentive aux discours qui pouvaient contribuer à l'honnêteté de la vie. Grâce à cette réserve, à cette élévation d'esprit, il conserva son âme pure de toute impression mauvaise, et une chasteté qui ne connut jamais l'ombre d'une souillure. « Ainsi, » dit un de ses biographes, plus blanc que la fleur du lis, plus pur que la neige, il surpassa ses maîtres par la dignité de sa vie, fut un sujet d'admiration pour ses contemporains et sut plaire au Christ. »¹

Son cœur s'ouvrit de bonne heure à une ardente charité, et les misères de son pays lui causant une amère douleur, il n'eut d'autre pensée que de les soulager. Il prenait en secret dans la maison paternelle du pain et de la viande, les cachait sous ses vêtements et allait les porter aux malheureux affamés qui s'étaient réfugiés dans les cours du château. Une gracieuse légende conservée au prieuré de Souvigny nous le montre avec naïveté dans ces œuvres de bienfaisance enfantine.

¹ Anonymi Cluniacensis Maioli Vita, Bibl. Cl., p. 1783.

« Il partageait souvent avec les pauvres, en cachette, ce qui lui
 » avait été donné pour déjeuner et goûter, et prenait occasion,
 » autant qu'il le pouvait, de leur porter du pain et de la viande
 » qu'il prenait dans la cuisine de la maison, de sorte que les valets
 » l'ayant surpris plusieurs fois en avertirent son père. Il le fit un
 » jour épier pour le surprendre. Lui, n'ayant trouvé aucun serviteur
 » dans la cuisine qui le pût empêcher d'exercer sa charité, prit du
 » pain et de la viande qui cuisait dans le pot de la cuisine et la mit
 » promptement dans son tablier pour la porter aux pauvres. Son
 » père, qui en était averti, le surprit comme il traversait la cour
 » et lui demanda ce qu'il portait, apercevant bien cette viande
 » toute fumante. L'enfant qui craignait de mettre son père en
 » colère, et ne voulant pas découvrir sa charité, lui répondit en
 » fuyant : Mon père, ce sont des roses. Son père, non content de
 » cette réponse, le fit approcher pour lui faire advertisement ;
 » mais il se trouva en effet que son tablier était plein de roses ; la
 » viande qu'on lui avait vu prendre n'y étant plus, par un miracle
 » de la Providence qui voulait instruire le père à ne plus empêcher
 » la charité de ce jeune enfant. Aussi commanda-t-il depuis à
 » tous les domestiques de lui laisser prendre et donner aux pauvres
 » tout ce qu'il voudrait. S'il entendait un pauvre demander à la
 » porte, voyant en lui Jésus lui-même qui voyageait dans la misère,
 » il était tellement ému que son esprit n'avait plus de repos
 » jusqu'à ce qu'il l'eût soulagé, en partageant avec lui ce qu'il
 » avait. »¹

Il perdit de bonne heure son père et sa mère. Voyant leurs domaines dépeuplés par les ravages des Sarrasins, par ceux des Hongrois qui, en 924, appelés par Bérengaire, roi d'Italie, contre Rodolphe de Bourgogne son rival, se jetèrent sur le midi de la France et le dévastèrent depuis les Alpes jusqu'à Toulouse, il abandonna le château de Valensolle du haut duquel on n'apercevait que des troupes ennemies. Il y laissait un frère nommé Cyric que

¹ Cité par Ach. Allier, Ancien Bourbonnais, t. I, p. 186, d'après un manuscrit de Souvigny.

l'on présume avoir embrassé plus tard la vie monastique. Pour lui, il se réfugia dans un pays qui, jouissant habituellement du bienfait de la paix, offrait un séjour plus favorable à l'étude; il fixa sa résidence dans la ville de Mâcon, où l'appelait un parent qui occupait le premier rang parmi les premiers du pays, dit son historien Syrus, voulant sans doute désigner par là Albéric, comte de Mâcon, originaire du Midi.

En effet, plusieurs familles de la Provence et du Languedoc étaient venues chercher en Bourgogne une sécurité qu'elles ne trouvaient plus dans leur patrie. Un de ces Aquitains que leur humeur envahissante poussait vers le centre de la France, Albéric, second fils de Mayeul, vicomte amovible de Narbonne, abandonnant sa part de suzeraineté à Walchérius, son frère aîné, avait épousé la fille de Raculfe, comte de Mâcon, lui avait succédé et devait, par son fils Létalde, fonder une nouvelle dynastie de comtes de Bourgogne. Des liens de parenté liaient Albéric ou des membres de sa famille à celle de Mayeul; des compatriotes, des amis étaient prêts à l'accueillir. Il passa quelque temps dans la maison de l'un d'eux, et comme ses études et ses goûts le portaient vers l'Église, l'évêque Bernon, parent d'Albéric, touché de ses vertus précoces, le traita avec une bonté paternelle et lui donna un canonicat dans l'église de Saint-Vincent. ¹

Il se fit remarquer, au milieu de ses compagnons enclins à la dissipation et au plaisir, par la sagesse de sa vie et de son langage. Il évitait les conversations dans lesquelles ces jeunes clercs se plaisaient à faire le récit de leurs échappées; il les exhortait à vivre dans la chasteté; il s'attachait à la société des hommes plus âgés dont l'expérience pouvait lui être utile. « Ainsi docile aux sages

¹ Ad civitatem Matisconensem a proceribus patriæ et civibus suis videlicet cognatis et amicis invitatus veniens (Odilonis vita S. Maioli). Ubi, a quodam propinquo suo, qui inter civitatis proceres honorabilis habebatur, hospitio receptus. (Anonym. Cluniac.) A quodam suo propinquo, qui inter reliquos ejusdem urbis proceres nobilitatis gerebat decus (Syrus). Odilon fait venir d'abord Mayeul à Lyon, puis à Mâcon; Syrus prétend au contraire qu'il quitta Mâcon momentanément pour aller étudier à Lyon.

» conseils et cherchant toujours à devenir meilleur, le jeune adolescent à l'ame de colombe prenait de plus en plus son vol vers les régions supérieures. »¹

Les écoles de Lyon jouissaient à cette époque d'une réputation due en partie à leur antique splendeur. Dépositaire des traditions apostoliques par saint Irénée et saint Pothin, pénétrée du génie mystique de l'Orient chrétien, illustrée par le diacre Constance, par Agobard, par Adon de Vienne, l'Église de Lyon avait conservé, grâce au zèle de ses archevêques, un enseignement ininterrompu au milieu de la barbarie qui suivit le démembrement de l'empire. On a prétendu qu'à partir de la mort d'Adon, en 875, une nuit impénétrable s'était étendue sur ses écoles ; mais, autre chose est l'éclat jeté sur une époque par des écrivains illustres, autre chose la conservation des traditions littéraires. Le culte de l'éloquence et de la poésie n'avait point péri à Lyon, quoique du neuvième au quatorzième siècle il n'y ait point produit d'hommes remarquables. Héric d'Auxerre, sur la fin du neuvième siècle, constate cette continuité de l'étude et de la science, en appelant Lyon « le » gymnase public du monde en deçà des mers. » Odilon de Cluny, vers le milieu du dixième, dit que « cette ville, mère et » nourrice de la philosophie, en était encore la forteresse, en vertu » d'un ancien usage et de sa suprématie ecclésiastique. » Ses écoles étaient en ce moment dirigées par un philosophe nommé Antoine, personnage érudit dans les arts libéraux, habile dans les hautes spéculations de la philosophie, et qui jouissait d'une grande renommée dans la province. Mayeul alla se mettre sur les bancs et devint son disciple. »²

Après y avoir passé quelque temps il revint à Mâcon. Sa vie calme, sévère, exempte de faiblesse, la douceur de son caractère,

¹ *Colombanus adolescens ad meliora se semper erigebat* (Syrus).

² Montfalcon, *Histoire de Lyon*, t. I. — Les arts, les sciences et les lettres dans la ville de Lyon, par M. Ducros, *Revue des sociétés savantes*, 1858, p. 8. — *Urbem philosophiæ nutricem et matrem, et quæ totius Galliæ ex antiquo more et ecclesiastico jure non immerito retinebat arcem.* (Anonymus Cluniac.) *Vita Maioli*, *Bibl. Cl.*, p. 1784.

la facilité élégante de sa parole qui faisait pressentir un orateur éloquent, engagèrent l'évêque de cette ville à lui conférer les ordres. Peu de temps après, avec l'assentiment du Chapitre et des principaux habitants, il le nomma archidiacre de l'église Saint-Vincent. Cet office, pour lequel la règle canoniale de saint Chrodegang demandait toutes les vertus propres à donner le bon exemple, renfermait, entre autres attributions, la surveillance et la correction des jeunes clercs que l'archidiacre était chargé de présenter à l'ordination, l'intendance des revenus de l'église et le soin des indigents.

La gravité de Mayeul, sa bienveillance envers tous, son amour pour les pauvres, son aversion pour le mensonge, la diffamation, la flatterie, les conversations oiseuses, étaient souvent mises à l'épreuve par la légèreté des jeunes chanoines. Il en souffrait intérieurement et se sentait de plus en plus attiré vers la vie monastique, la seule où toutes ces vertus pussent trouver leur application.

Selon un usage suivi par un grand nombre de religieux, il voulut en faire pendant quelque temps l'essai dans la solitude. Il existait au-delà de la Saône un petit oratoire dédié à saint Michel; il le fit réparer, et s'y retira pour vaquer à la prière et à l'étude au milieu du silence de la campagne. Une pareille détermination avait toujours quelque chose d'extraordinaire aux yeux de la multitude qui était disposée à considérer comme un saint et presque comme un homme inspiré de Dieu celui qui se séparait ainsi des hommes pour converser avec Dieu seul. La cellule de Mayeul, aux bords de la Saône, devint, comme l'avait été celle d'Odon aux bords de la Loire, le rendez-vous des clercs et des religieux du voisinage. Des conseils étaient demandés avec confiance et donnés avec une autorité pleine de douceur et d'affection.

Les pauvres en prenaient aussi le chemin. Une disette qui vint peser durement sur le pays en multiplia partout le nombre, et Mayeul assailli par eux eut bientôt épuisé le trésor de ses aumônes. Il fatigua de ses sollicitations la générosité de ses confrères; mais le prévôt et le cellerier du Chapitre de Saint-Vincent finirent par lui répondre qu'il restait à peine dans le cloître des provisions suf-

fisantes pour les besoins des chanoines, et que les pauvres ne devaient plus compter sur eux. Ému de pitié, tourmenté par l'aiguillon de la charité, ne sachant plus à qui s'adresser, il se mit un jour à genoux dans son oratoire et demanda à Dieu de lui venir en aide. Il y resta longtemps, priant avec ardeur, versant d'abondantes larmes, et lorsqu'il se leva pour sortir, il trouva sur le seuil sept sous d'or qu'une main inconnue avait déposés pendant son oraison. Craignant d'être le jouet d'une illusion ou qu'ils n'appartinssent à quelqu'un qui les avait perdus, il n'osa d'abord y toucher ; mais les ayant fait présenter à tous ceux qui avaient l'habitude de venir le voir, et personne ne les réclamant, il en fit acheter des aliments pour les pauvres.

L'évêché de Besançon vint à vaquer vers 943. L'élection qui appartenait au clergé et au peuple avait récemment donné lieu à des scènes de violence et de cruauté. Quelque temps après la destruction de cette ville par les Hongrois [937], on vit Aymin élu par un parti faire crever les yeux à son compétiteur Bérenger. La division régnait dans le pays comme dans l'Église. Hugues-le-Noir, fils puîné de Richard-le-Justicier, à la suite d'une guerre allumée entre Louis-d'Outremer, à qui il avait gardé fidélité, et Othon, roi de Germanie, avait été contraint de faire à Conrad, fils d'Othon, hommage de son comté. Albéric de Maçon, poursuivant ses projets d'ambition, étendait ses domaines dans la haute Bourgogne par des acquisitions, des échanges, des usurpations. Dès 942 il y possédait l'abbaye d'Agaune, Salins, des châteaux et des terres dans les pays de Warasch et de Scoding ; il se montrait le bienfaiteur magnifique et intéressé de la cathédrale de Saint-Etienne de Besançon, dans laquelle il reçut la sépulture en 945. Ce fut probablement lui qui offrit l'évêché à Mayeul, dans le désir de pacifier l'Église et de placer sur ce siège un de ses partisans. Mayeul se hâta de refuser. Il préférait à toutes les dignités les modestes entretiens des moines de Cluny. Aymar et ses religieux, épris de son attention à rendre service à chacun, de son élucution qui avait la douceur du miel et qui allait au cœur, l'invitaient souvent à venir auprès d'eux, aimaient à le retenir longtemps, et désiraient vive-

ment le compter au nombre de leurs frères. Le prévôt Hildebrand, ce vénérable vieillard qui possédait un sens profond des choses spirituelles, une grande connaissance des ames, et qui, aimant mieux, disait-il, obéir que commander, avait à la mort d'Odon refusé la dignité d'abbé, Hildebrand, l'ame du monastère dans les premières années d'Aymar, décida le jeune archidiacre à résigner ses fonctions et à venir frapper à la porte de Cluny.

Malgré l'excellence de sa vocation, on l'introduisit en observant les prescriptions de la règle. Après avoir passé quelques jours dans la maison des hôtes, on le conduisit devant l'abbé, aux pieds de qui il se prosterna et qui lui demanda ce qu'il voulait. Je veux, répondit Mayeul, obtenir la miséricorde et la grâce de Dieu et posséder votre société. — Que Dieu, répondit Aymar, vous donne la société de ses fidèles. « De quelle joie furent remplis les frères, » avec quel empressement on fêta sa venue, nos paroles, dit » Odilon, ne sauraient en donner l'idée ! » Lorsque son noviciat fut terminé, Aymar lui confia les offices de bibliothécaire et d'apocrisiaire. Dans le premier, il dirigeait les lectures des jeunes moines, les tournait vers les lettres saintes, les éloignait de celle de Virgile, ce séducteur dangereux des imaginations à qui il avait renoncé lui-même de bonne heure par scrupule de conscience. « Les » poètes divins doivent vous suffire, leur disait-il, ne vous souillez » point l'esprit par cette élégance amollie. » Dans le second, il était chargé de la garde des archives et de la poursuite des procès de l'abbaye. Plusieurs chartes nous le montrent venant devant le tribunal du comte de Mâcon réclamer contre des usurpations commises sur les terres de Cluny, devant le synode de l'évêque demander des restitutions de dîmes. Aymar l'envoya jusqu'à Rome pour les affaires de la communauté, en compagnie du moine Helderich qui, après avoir été un des principaux officiers du palais du roi d'Italie, avait pris congé de sa femme, abandonné ses biens, et s'était fait religieux à Cluny. ¹

Le caractère de Mayeul présentait avec celui de saint Odon plus

¹ Chartes et Diplômes, t. VII, p. 135, et Ann. Bened., t. III, p. 492.

d'un contraste. Odon passait souvent de la tristesse à la gaieté, son imagination était portée à voir le côté sombre des choses et des hommes ; il était d'autant plus austère que le relâchement était plus profond autour de lui. Mayeul possédait une ame ardente et toute de feu dont il ne pouvait comprimer les élans (*igneus, ardentem vix cohibens animam*, a dit de lui un moine anonyme) ; mais ces élans étaient l'enthousiasme de la vertu, et vis-à-vis du mal, il savait conserver la paix de l'ame et l'espérance. Les contrariétés que lui suscitèrent ses moines et les hommes du dehors ne portèrent point atteinte à sa sérénité. Sa charité enflammée désirait avant tout que les hommes connussent la vérité et arrivassent au salut en la pratiquant ; elle gémissait de l'iniquité des méchants et des calamités du temps ; mais jamais elle ne désespéra de l'avenir et n'eut recours à ces sombres et terribles menaces qui ont pour but d'effrayer l'imagination et non de la toucher.

Homme du Midi, il possédait une grande souplesse d'esprit et de parole. Les réprimandes que la règle l'obligeait à adresser en public à ses moines se ressentaient de son indulgence et de sa bonté. Quand il avait frappé le coupable avec les verges du reproche, il ne pouvait se décider à le congédier sans appliquer sur sa blessure le baume de quelques consolations affectueuses qui s'échappaient du trop plein de son cœur. Sa parole abondante était empreinte d'une suavité particulière. Une gravité tempérée, un goût délicat, servaient de correctif à une facilité extrême. Il passait pour un des hommes les plus diserts de son temps. Il était très lettré quoiqu'il n'ait rien écrit, et il éprouvait une véritable passion pour la lecture. En voyage comme à Cluny, il avait toujours un livre à la main et sous le chevet de son lit. Odilon le montre occupé la nuit, pendant ses veilles, à lire le traité de la Hiérarchie céleste, attribué à saint Denys l'Aréopagite, et étudiant dans ce célèbre mystique de l'école alexandrine l'alliance des vérités révélées avec quelques-uns des principes de la philosophie platonicienne. Il joignait à la lecture des Pères de l'Église celle des philosophes païens. Il mettait en note et citait souvent dans ces derniers les passages qui lui semblaient une confirmation des vérités évangéliques ou qui lui parais-

saient propres à former les mœurs de ses moines. Son éloignement pour les poètes latins n'était pas, ce semble, aussi complet que ses conseils aux jeunes gens pourraient le faire supposer, car sa vie écrite par Syrus son disciple est pleine de citations empruntées à l'aimable poète. Quoique ses connaissances dans la dialectique ne fussent inférieures à celles de personne, il laissait de côté les formules de l'école. Sa faconde élégante et polie ne s'accommodait pas de la sécheresse des procédés scholastiques. Il aimait à se donner le spectacle de discussions religieuses entre hommes instruits. Il applaudissait, quand il entendait quelque chose de bien, avec le plaisir d'un homme qui sait jouir des choses de l'esprit. Parmi les écrits des Pères, celui qu'il paraît avoir préféré comme sujet habituel de ses méditations était les Homélies de saint Grégoire-le-Grand sur l'Évangile, ouvrage moins austère que les Homélies du même Père sur Ezéchiel et que ses Commentaires sur Job; il y puisait d'ordinaire le texte de ses exhortations.

Un trait particulier qui le distingua entre les abbés de Cluny et qui fut relevé avec soin par ses contemporains, c'était l'alliance dans sa personne de la beauté du corps avec celle de l'âme: « Cet » homme qu'on ne pouvait trop louer, dit Odilon, avait une figure » angélique, une physionomie sereine, un regard plein de gaieté. » Sa démarche était grave, sa parole éloquente; il avait dans la » voix un accent sublime. Chacun de ses gestes, de ses mouve- » ments, chacune de ses attitudes, annonçait un homme accompli. » L'élégance de ses proportions le faisait paraître à mes yeux le » plus beau des mortels. » Il y a loin de cette admiration pour la beauté extérieure au mépris de saint Odon qui, dans ses Collations, appelle le corps humain un sac d'ordures, aussi loin que la physionomie majestueuse de Mayeul différait de la petite taille, de l'attitude courbée, de la physionomie mortifiée d'Odon.

Aussi ses contemporains le regardèrent-ils comme un de ces êtres privilégiés que la Providence envoie de temps à autre pour glorifier la nature humaine et pour gagner les hommes par un attrait particulier. « Dieu l'avait donné dans ces derniers temps du » monde, dit Syrus, pour répandre par les œuvres de sa piété et de

« sa sainteté la bonne odeur du Christ. L'odeur de ces parfums » attira à lui, comme l'épouse du Cantique des cantiques, des âmes » sans nombre qui s'embrasèrent du feu de la perfection. » Le même auteur, jouant sur le nom de Mayeul, *Maiolus*, et faisant allusion au développement que Cluny prit sous son administration, l'appelle un grand œil, *major oculus*, « qui a étendu ses rayons lumineux jusqu'aux quatre coins du monde. » Odilon le désigne comme « un astre splendide retiré par Dieu de la condition humaine pour » l'illumination d'un grand nombre. » Pour nous, il reste ce qu'il était en réalité selon le mot d'un historien, un saint accompli et aimable.

Avec Mayeul les destinées de Cluny un instant ralenties sous Aymar reprennent un nouvel essor. L'abbé de Cluny devient l'hôte et le conseiller des empereurs et des rois, l'arbitre de la paix des États, un personnage presque politique. « Les rois et les » princes de la terre l'appelaient seigneur et maître, dit Odilon; lui-même même était véritablement le prince de la religion monastique. »

La première grandeur de la terre qui s'attacha à Mayeul et seconda ses desseins fut une princesse aussi célèbre par ses infortunes que par ses qualités et ses vertus; nous voulons parler de l'impératrice Adélaïde. Un caractère particulier de douceur, de charité, de consolation réciproque, règne dans les relations de cette princesse avec Mayeul et avec Odilon son successeur. C'est par son intermédiaire que Cluny contracte avec les empereurs de la maison de Saxe une amitié qui contribua puissamment à la grandeur du monastère; par elle la vie cénobitique trouva accès jusqu'aux pieds du trône.

Elle était fille de Rodolfe II, roi des deux Bourgognes, et de Berthe de la maison ducale de Souabe. Privée de son père à l'âge de six ans, elle devint de bonne heure le jouet des ambitions de famille. Hugues de Provence qui avait enlevé l'Italie à Rodolfe, étant devenu veuf de Marozia, épousa Berthe, veuve de Rodolphe, et donna la main d'Adélaïde âgée de seize ans à son fils Lothaire qu'il avait associé au trône.

Lorsque les évêques et les seigneurs, irrités des excès et de la

tyrannie de Hugues, de sa préférence pour les étrangers, de sa faiblesse vis-à-vis des Hongrois, prononcèrent sa déchéance, Hugues envoya Lothaire à la diète de Milan demander que si on était las de lui-même on accordât du moins la couronne à son fils. Les grands, touchés de l'âge du jeune homme, le proclamèrent roi; mais ils ne purent lui en donner l'autorité; elle resta entre les mains de Bérengaire, marquis d'Ivrée, qui avait été l'ame de la ligue contre Hugues et qui gouverna sous le nom de Lothaire. La mort subite de ce dernier, attribuée au poison, vint enlever l'obstacle qui existait entre Bérengaire et le trône, et peu de temps après il fut couronné roi avec son fils Adalbert. Dans la crainte qu'Adélaïde retirée à Pavie qui formait son apanage n'apportât à un autre époux ses domaines et ses droits, Bérengaire voulut la contraindre à se marier avec Adalbert, mais elle se refusa à une alliance qui faisait, pour la seconde fois, de sa main l'enjeu d'un pouvoir disputé entre des familles ennemies et qui l'unissait au fils du meurtrier présumé de son époux. Bérengaire s'empara d'elle, l'enferma dans la forteresse de Garda, sur le lac de ce nom, et l'abandonna aux fureurs de sa femme Willa. La jeune et belle princesse, n'ayant pour compagne qu'une servante, se vit traînée à terre par les cheveux, frappée de coups, jetée dans un obscur cachot. Adalard, évêque de Reggio, ami de Lothaire, le prêtre Martin son ancien chapelain, Azzo d'Este, seigneur de Canossa, son parent, gagnèrent à prix d'argent ses gardiens qui creusèrent un passage souterrain par lequel elle s'échappa avec la femme qui la servait. Toutes deux se tinrent cachées pendant plusieurs jours et plusieurs nuits, sous la conduite du prêtre Martin, dans les roseaux du lac. Un pêcheur que le hasard amena auprès d'elles les recueillit dans sa barque, les nourrit de poisson et alluma du feu pour réchauffer leurs membres glacés. Bérengaire la fit traquer de tous côtés par ses soldats, traversa lui-même un champ de blé dans lequel elle était cachée et le fouilla avec sa lance sans la découvrir. Après avoir erré dans des forêts, des marécages, des lieux déserts, n'osant demander un asile et du pain, elle fut rejointe par le seigneur de Canossa qui lui donna l'hospitalité dans cette redoutable forteresse située sur un rocher à pic.

Dépositaire respectueux d'une infortune aussi grande qu'elle était imméritée, Azzo appela à son secours le roi de Germanie. Othon, comptant sur les intelligences que les seigneurs lombards lui avaient ménagées, passa les Alpes, mit en fuite Bérengaire, arriva à Pavie, et envoya à Canossa une escorte pour ramener Adélaïde. Il s'éprit de sa beauté et de son esprit, l'épousa et se fit couronner roi d'Italie, laissant à Conrad, duc de Franconie, le soin de poursuivre Bérengaire qui, dépouillé d'une partie de ses États et des passages des Alpes, le reconnut pour suzerain. Dix ans plus tard, Othon reçut à Rome du Pape Jean XII la couronne impériale et jura de protéger la liberté du souverain-pontife, de défendre l'intégrité du patrimoine de saint Pierre [962].

Ainsi la belle et vertueuse princesse était parvenue, par le seul ascendant de sa beauté et de son intelligence, au faite d'une grandeur qui n'avait pas d'égale au monde. Othon son époux était l'arbitre de l'Europe centrale. Les rois de Danemark, les ducs de Bohême et de Pologne, lui prêtaient serment de vassalité. Sa suzeraineté s'étendait sur la Lorraine dont son frère Brunon était duc, sur les deux Bourgognes où régnait Conrad son beau-frère. Les grands feudataires allemands avaient abaissé leur indépendance devant sa fermeté; les Slaves de l'Elbe et de l'Oder, battus par lui sur le Lech, avaient suspendu leurs invasions dans la Germanie et le reste de l'Europe, et recevaient par ses soins la prédication du christianisme. Couronné César et Auguste, en possession de ce saint empire chrétien, qui moins d'un siècle auparavant avait échappé aux derniers descendants de Charlemagne, il se montra magnifique envers le saint-siège et le clergé, combla les églises de présents, les monastères de donations, multiplia les évêchés dans les provinces soumises à l'empire, et éleva leurs titulaires au rang des premiers seigneurs en les exemptant de la juridiction séculière; enfin il disposa de la papauté le jour où, mécontent du Pape Jean XII, qui poussé par les Romains, entraîné par sa jeunesse, appela Adalbert à Rome, dans le dessein de chasser les Allemands, il le fit déposer par un concile composé de quarante évêques, qui l'accusèrent de crimes infâmes et sacrilèges et lui donnèrent un

successeur au risque de faire du protectorat impérial un instrument d'oppression.

Sage modératrice de cette vaste puissance, Adélaïde entourait son époux des personnes les plus propres à lui donner de religieux conseils. Elle avait été élevée dans les sentiments d'une vive piété, et elle éprouvait un attrait particulier pour les hommes de Dieu. Quand elle entendait parler d'un saint abbé ou d'un évêque renommé, elle l'invitait à venir auprès d'elle, lui donnait l'hospitalité dans le palais impérial, le faisait asseoir à sa table. Dans le cours de ses voyages elle n'oubliait pas de s'arrêter auprès de ceux dont la réputation avait éveillé son intérêt. Un jour qu'elle descendait en Italie, elle fit prier l'abbé Cadroès, qui se trouvait au monastère de Saint-Symphorien de Metz, de venir la trouver à quelque distance de cette ville. Elle le salua avec les marques d'une vénération profonde et lui témoigna une grande joie de sa bienvenue. Savez-vous pourquoi je suis venu ici, madame ? lui demanda l'homme de Dieu qui, brisé par la maladie, avait eu peine à se traîner jusque-là et sentait approcher sa fin. — Ah ! je le vois bien, mon père, répondit-elle, c'est par amour de la charité. En effet, après avoir quitté la pieuse reine qui ne pouvait se séparer de lui, l'abbé trouva la mort en chemin avant d'avoir regagné son monastère [975].

La renommée de Mayeul parvint surtout à Adélaïde par Heldric, ancien officier du palais lombard. Heldric se rendant un jour à Rome avec Mayeul par l'ordre d'Aymar, tomba malade à Ivree et obtint de son compagnon une guérison qu'il regardait comme miraculeuse. C'est à lui qu'Adélaïde et Othon s'adressèrent pour décider Mayeul à se rendre auprès d'eux. En 966, il se rendit à Pavie, où Othon était descendu afin de punir les barons romains qui avaient expulsé le Pape Jean XIII et de pacifier la Lombardie agitée par les partisans d'Adalbert.

Le respect avec lequel fut accueilli l'abbé de Cluny ne peut se comparer qu'à celui que les princes se témoignaient entre eux. Il devint le confident d'Othon qui, selon le mot d'Odilon, l'aimait de toute son ame (*pectore toto*). Quiconque avait une grâce à demander

à l'empereur s'adressait à Mayeul. Il usa de cette influence si promptement acquise, en s'oubliant lui-même et en la consacrant aux intérêts des autres et de Dieu. Il chercha à gagner à la vie monastique quelques-uns des hommes puissants qui entouraient l'empereur, intercédâ pour le soulagement des opprimés et des pauvres. Observant du reste dans le palais le même genre de vie que dans le cloître, fidèle à ses méditations accoutumées, modeste dans sa démarche, son vêtement, son langage, on ne pouvait voir un ambitieux là où il n'y avait qu'un apôtre.

Adélaïde et son époux lui confièrent quelques monastères d'Italie et d'Allemagne. Le premier fut celui de Saint-Apollinaire de Classe, élevé aux bords de la mer près de Ravenne, célèbre par sa basilique ornée de riches mosaïques byzantines et par une suite de sarcophages renfermant depuis le sixième siècle la dépouille mortelle des archevêques de cette ville [966] ¹. A Pavie, Mayeul releva celui de Saint-Pierre au Ciel d'or complètement déchu depuis le séjour qu'y avait fait saint Odon. L'impératrice le chargea d'organiser dans un faubourg de cette ville celui de Saint-Salvator, auquel elle donna les petites abbayes de Sesto dans le comté de Lucques, de Saint-Antoine dans le comté de Sienne, de Saint-Salvator dans les monts Amiata, qui faisaient partie de l'apanage que lui avait constitué en dot Lothaire, son premier époux. Elle lui confia également le monastère de Payerne situé au diocèse de Lausanne, dans les États de son frère Conrad, bâti en 962 par Berthe sa mère pour servir de sépulture à sa famille. Mayeul reçut plein pouvoir sur les biens et sur les religieux ; mais, indépendants de toute autre autorité que celle du souverain-pontife, ceux-ci après sa mort rentraient dans la liberté de leurs élections. ²

Mayeul rencontra à la cour d'Othon plusieurs saints personnages qui lui rendirent plus cher encore ce séjour de Pavie où il devait revenir et s'arrêter bien des fois dans la suite. Il y connut, au moment où il se rendait *ad limina apostolorum*, un des plus il-

¹ Ann. Bened., t. III, p. 626. — L'abbé Crosnier, *Ravenne et ses monuments*, in-8°.

² Ann. Bened., t. III, p. 442, 563.

lustres évêques de la Germanie, Adalbert de Magdebourg, envoyé en 960 par Othon en Russie, sur la demande de la grande-duchesse Olga récemment convertie, afin de propager le christianisme parmi les Slaves. Othon, ayant obtenu l'érection de Magdebourg en siège métropolitain, appela cet apôtre infatigable, lui donna pleine autorité spirituelle sur la nation slave, et fonda six évêchés suffragants dans les villes qui conservaient le plus profondément les croyances païennes. Adalbert, qui appartenait à l'ordre bénédictin ainsi que plusieurs grands évêques de ce temps, était d'une souveraine sainteté. Il mourut comme un soldat sur le champ de bataille, frappé d'apoplexie sur son cheval, dans une de ses courses évangéliques, après avoir refusé, malgré les instances de ceux qui l'accompagnaient, de prendre du repos. ¹

Mayeul connut aussi en Italie ce Jean de Parme à qui sa naissance extraordinaire et sa sainteté avaient acquis une renommée populaire. Sa mère mourut au moment de le mettre au monde, on pratiqua l'opération césarienne et on amena un enfant vivant et bien conformé. Élevé à la dignité de chanoine dans l'église de Parme, il fit vœu d'aller en pèlerinage à Jérusalem, et à son retour, il revêtit l'habit religieux. L'évêque Sigefrid le plaça à la tête du monastère *extra muros* de Saint-Jean l'Évangéliste qu'il venait de fonder, et Mayeul consentit à y passer quelque temps pour y introduire les usages de Cluny. Il confirma un décret rendu dans un synode épiscopal à Ravenne, qui frappait d'excommunication quiconque oserait placer à la tête du monastère un abbé à prix d'argent. Jean de Parme gouverna pendant sept ans ses religieux, chéri de tous et surtout des pauvres pour lesquels il éprouvait une véritable tendresse. On raconte qu'au moment de sa mort, il

¹ Mabillon, d'après le moine Syrus auteur d'une vie de Mayeul, attribue ce voyage à Adalbert, évêque de Prague, élève d'Adalbert de Magdebourg qui mourut martyr en évangélisant les Prussiens en 997. Un peu plus loin, il assigne à la rencontre de Mayeul et d'Adalbert la date de 972 : or, Adalbert de Prague étant encore en 975 élève aux écoles de Magdebourg, nous croyons qu'il s'agit plutôt ici de l'archevêque de cette ville. En 968, ce dernier vint encore à Rome recevoir le *pallium* du pape Jean XIII. V. Ann. Bened., t. III, p. 616, 636, et Elogium B. Maioli, Acta Ord. S. Bened.

recommanda à deux frères qui le veillaient de le quitter pour aller souper avec la communauté. Tous deux s'étant arrêtés un instant auprès de la porte entr'ouverte, virent une lumière éclatante accompagnée d'une suave odeur se répandre dans la cellule, et la vierge Marie descendre au milieu d'un brillant cortège de jeunes vierges. Le saint abbé lui rendit grâces de sa visite, et la pria d'intercéder pour lui au tribunal de Dieu. Lorsque les religieux rentrèrent, il leur raconta cette apparition, fit appeler la communauté, afin qu'elle fût témoin de sa mort, et expira entouré de l'évêque, des clercs et des moines, au milieu des prières et des pleurs. Il eut pour successeur un disciple de Mayeul, Jean, moine de Saint-Pierre au Ciel d'or. ¹

Mais l'homme avec lequel Mayeul se lia à Pavie d'une plus étroite amitié fut Gérard, évêque de Toul, successeur de ce même Goslin qui était allé chercher à Fleury la réforme d'Odon pour l'introduire à Saint-Epvre. Gérard, s'attachant à continuer cette œuvre, combla les religieux de bienfaits, les amena à se placer au premier rang en Lorraine, par l'instruction et la régularité. Doué d'un caractère ouvert, il aimait à vivre familièrement au milieu d'eux, et faisait asseoir chaque jour un pauvre à sa table. Homme saint par excellence, il avait reçu de Dieu l'intelligence et la pratique de sa loi, dit l'acte de sa canonisation rédigé au synode romain de 1069, auquel assista saint Hugues, abbé de Cluny.

« Oh ! qu'elle joie spirituelle régnait entre Gérard et Mayeul ! » s'écrie Widric, abbé de Saint-Epvre dans la Vie de cet évêque, « quels entretiens sur le royaume des cieux dignes d'être entendus ! » Leurs journées entières s'écoulaient dans ces conversations. » Ils s'asseyaient ensemble à la même table. Un jour de jeûne, Gérard, voulant observer l'abstinence dans toute sa rigueur, demanda au moine qui les servait à table de lui apporter de l'eau pure. Ayant approché le vase de ses lèvres, il lui trouva l'odeur du vin, se retourna vers le serviteur et lui reprocha de lui avoir désobéi avec audace. Celui-ci, surpris de ce reproche inattendu, affirma par

¹ Ann. Bened., t. IV, p. 48-69.

serment qu'il n'avait apporté que de l'eau. Le dialogue avait lieu en langue tudesque, et le prélat croyait n'être compris que de son serviteur. Mais Mayeul avait tout entendu. « Cesse, dit-il en s'adressant à Gérard avec gaieté, cesse, saint pontife, de t'attrister ; » reçois plutôt avec un sentiment de reconnaissance ce qu'il plaît à Dieu de t'envoyer par une bénédiction spéciale ; » prévenance délicate qui s'autorisait en quelque sorte du doigt de Dieu pour épargner au saint évêque une mortification qui n'était pas obligatoire. Attachés tous deux à la même œuvre, unis par une étroite conformité d'idées et de vertus, Gérard et Mayeul vieillirent ensemble et moururent à peu de distance l'un de l'autre. Un jour que l'abbé de Cluny sortait de l'office, absorbé selon sa coutume dans la méditation, une joie subite illumina sa figure, et des larmes d'attendrissement ruisselèrent sur ses joues. Quand les moines furent réunis au réfectoire : « Notre frère, dit-il, le seigneur Gérard, délivré des angoisses de ce monde, comparait en ce moment au tribunal de Dieu. Donnons d'un cœur charitable quelque soulagement à son âme, car il était lié avec nous par une étroite amitié, et il est connu par toutes sortes de vertus et de bonnes œuvres. » Seize jours après, l'abbé de Cluny suivait l'évêque de Toul au tombeau. ¹

Le gouvernement de ses monastères, le désir d'y rencontrer la princesse Adélaïde, ramenèrent fréquemment Mayeul à Pavie et l'engagèrent à y prolonger son séjour. La vieille ville lombarde, placée entre Rome, l'Allemagne, les deux Bourgognes et la Provence, occupait à peu près le centre des contrées dans lesquelles rayonnait l'action de l'abbaye bourguignonne. Cité impériale, située sur la route de Germanie à Rome, elle était souvent habitée par les empereurs. On y voyait s'arrêter une foule d'évêques, de moines germains, français, anglais, qui se rendaient dans la Ville éternelle. Après Rome, elle était assurément la reine de l'Italie. A côté du sombre palais des rois lombards, dont l'architecture formidable trahissait la terreur des séditions et était comme le

¹ Gérard mourut le 23 avril, Mayeul, le 11 mai 984.

symbole d'une domination si souvent contestée, s'élevait la basilique chrétienne qui passait pour être dépositaire des restes vénérés de Boèce et de saint Augustin. Son université, fondée par Charlemagne, avait conservé au milieu des révolutions assez de vie et de réputation pour que Benoît de Cluse ait pu, dans le siècle suivant, l'appeler la source de la science, *fons sapientiæ*.¹

Son marché était un des plus riches qui fussent ouverts entre l'Adriatique et la Méditerranée. De tous les points de l'Europe, des côtes de l'Asie mineure et de l'Égypte, du fond de la Perse et de la Chine, des caravanes diverses de mœurs, de langage, de religion, de costume, s'y réunissaient pour acheter et vendre. Les tapis moelleux de l'Orient, les riches soieries aux dessins symboliques, aux tissus tramés d'or et d'argent, les armes ciselées, les pierres précieuses, les épices, les parfums, venaient de Constantinople, de Smyrne, de Gaza, de Saint-Jean-d'Acre, s'étaler dans ses bazars. Elle était en Occident l'héritière et l'émule de Tyr et de Sydon.²

Au milieu de ce spectacle varié, de ce mouvement consacré aux intérêts de la terre, Mayeul semblait placé comme à dessein pour rappeler le respect dû aux intérêts de l'esprit. « Son mérite, » dit Syrus, brilla aux yeux des peuples étonnés d'un éclat » incomparable, et honora Pavie d'un nombre incompréhensible » de vertus. » La popularité le poursuivit de ses obsessions. Sa venue était un sujet de joie, sa présence, une cause de bénédictions. Il était obligé de se cacher pour se soustraire à la curiosité de la multitude qui se pressait sur ses pas. Sa renommée répandue parmi les étrangers était portée sur leurs vaisseaux vers tous les points du monde chrétien, avec la connaissance et le respect de la grande réforme monastique à laquelle présidait Cluny.

Les affaires de ses communautés, ses relations avec les seigneurs, les réponses et les conseils à donner aux personnes qui venaient

¹ Ozanam, *Civilisation au cinquième siècle*, t. II, p. 366, note.

² Syrus, Vita S. Maioli, *Bibl. Clun.*, col. 1775.

le consulter, obligeaient souvent Mayeul à anticiper l'heure des offices du matin. Il se levait au milieu de la nuit et, accompagné d'un frère ou deux, il allait les réciter dans la basilique de Saint-Cyr, afin de pouvoir disposer librement d'une partie de la journée.

Tout en dirigeant les agrandissements de Saint-Pierre au Ciel d'or et de Saint-Salvator, il acheta dans le voisinage ou reçut des seigneurs des églises pour les convertir en prieurés et en paroisses. La plupart étant délabrées ou dépourvues des ornements nécessaires, il les releva, les dota de vases d'or et d'argent, d'étoffes et d'ornements précieux, consacra à l'art religieux toutes les richesses que l'industrie et le commerce mettaient à sa disposition sur le marché de Pavie. Il trouva des bienfaiteurs dans les officiers de la cour impériale : Hildebrand, maître de l'hôtel des monnaies, vieillard respectable qui recherchait son intimité, combla ses églises de présents ; Othert, grand-maître du palais d'Othon, se fit leur avoué ; Gaidulfe, fils du juge Pierre, lui donna une chapelle dédiée à Sainte-Marie, avec des terres, des eaux, des moulins, des viviers, pour y placer des religieux. Afin de rendre plus facile l'accès de cette église, qui était située en pleine campagne à quelque distance de la ville, Mayeul détourna les eaux qui affluaient de divers côtés, dessécha les marécages, fit construire des jetées de bois et pierres ; il lui annexa un prieuré qui devint célèbre dans la contrée sous le nom de Cellule de Saint-Mayeul, et cher à Cluny comme un de ses plus glorieux souvenirs ¹. Le pieux abbé aimait à s'isoler, à se reposer loin du bruit dans cette solitude amie de la tristesse (*locum mœroris amicum*). Il s'y livrait à ces austérités que la plupart des saints ont connues ; il gémissait sur les fautes et les oublis dont il se croyait coupable. Souvent, à la suite de ces méditations ardentes, on trouva mouillée de larmes la place où il s'était agenouillé. Ces dispositions intérieures n'altéraient en rien sa gaieté avec les hommes et ne se traduisaient

¹ La Celle de Saint-Mayeul, prieuré de troisième ordre, compta plus tard environ treize moines.

dans ses relations par aucune apparence de sévérité. Il était à ce sujet beaucoup moins rigoureux que saint Odon. Ses vêtements étaient d'une convenance remarquable, quoique modestes ; tout, dans son maintien et ses habitudes, annonçait une franchise ouverte et une facilité de relations qui attiraient la sympathie. Lorsqu'il mangeait à la table de l'empereur ou des seigneurs, il prouvait, par son aisance à se plier aux usages du monde, que la vertu la plus éminente est parfaitement conciliable avec la déférence envers le prochain.

Les voyages qui l'appelaient de temps à autre à Rome étaient un de ses plaisirs les plus vifs. Il marchait à petites journées, s'arrêtant dans tous les sanctuaires renommés, monastères, églises, chapelles. Il passait des journées presque entières agenouillé au tombeau des Apôtres, ces deux héritiers du Christ, et ne pouvait s'en arracher. Il se répandait en pleurs, en gémissements, demandant à Dieu la grâce d'y mourir un jour et d'y recevoir la sépulture. On remarquait que, pendant toute la durée de son séjour à Rome, il était plus gai que d'habitude, et qu'il ne pouvait s'en éloigner sans tristesse.

Cette piété si tendre, si émue, si profonde, fit attribuer, dès cette époque, à Mayeul la vertu du miracle. Des populations entières, clercs, seigneurs et serfs, en France et en Italie, placèrent une confiance assurée dans ce pouvoir qui semblait un témoignage de l'amour que Dieu portait ou plutôt rendait à son serviteur. Le don de guérir les maladies lui fut départi d'une manière plus spéciale qu'à tout autre saint personnage de ce temps, en récompense de son ardente et douce charité. Syrus en a rapporté plusieurs exemples ; nous nous contenterons d'en citer quelques-uns, afin de ne pas laisser complètement dans l'ombre ce côté de la vie du saint abbé.

Un jour, il sortait de l'église de Notre-Dame du Puy-en-Velay qui était un lieu de pèlerinage renommé ; la foule se pressait sur ses pas pour le contempler et recevoir sa bénédiction ; un aveugle s'avança et lui assura que saint Pierre lui avait révélé qu'il recouvrerait la vue s'il baignait ses yeux avec l'eau dans

laquelle Mayeul avait lavé ses mains. L'abbé le congédia avec une sévère réprimande et défendit à ses serviteurs de rien lui donner. L'aveugle, ne perdant point courage, alla l'attendre au moment de son départ à la porte de la ville, et saisissant la bride de son cheval : « Je ne vous lâcherai point, s'écria-t-il en jurant, lors même » que vous me frapperiez, avant d'avoir obtenu ce que je vous ai » demandé ; » en même temps, il lui présenta un petit vase plein d'eau qui était suspendu à son cou. Mayeul, touché de cette foi obstinée, bénit cette eau, y plongea l'extrémité des doigts, traça le signe de la Croix sur les yeux de l'aveugle, descendit de cheval, et se prosternant du côté du sanctuaire de la Mère de Dieu qu'on apercevait à peu de distance sur la hauteur, pria avec ferveur pour la guérison du malade. Lorsqu'il se releva, celui-ci avait recouvré la vue. L'église du Puy, afin de conserver le souvenir de ce miracle, institua la fête de saint Mayeul.

Dans la Bourgogne transjurane, où l'appelaient fréquemment les intérêts du monastère de Payerne, un comte cloué sur son lit par la maladie, sans pouvoir faire de mouvement et prendre de nourriture, lui fit demander une parcelle de ses aliments dans l'espérance d'en obtenir du soulagement. Mayeul prit des bribes d'amandes et de pain, et se tournant vers ses moines : « Voici, dit-il, quelqu'un qui » a confiance en notre amitié et qui supplie avec instance le » Médecin tout-puissant de lui venir en aide par nos prières. Prions » donc le Dieu clément d'apporter du soulagement à ses maux ; » celui qui a guéri d'un seul mot le fils d'un petit roi de Judée, peut » aussi, en notre absence, rendre la santé au malade qui a recours » à nous ; » et il se mit en prières avec ses religieux. Le comte, après avoir mangé les bribes de pain que Mayeul avait remises à son envoyé, guérit et, quelque temps après, vint lui rendre grâces.

Un jour, étant sur le point de partir pour Rome, il ordonna à un frère, sur lequel il fondait de grandes espérances, de se préparer à le suivre, en lui annonçant qu'il avait dessein de le nommer prévôt du monastère de Saint-Paul. Ce religieux préférant rester à Cluny alléguait tantôt un motif, tantôt un autre, et finit par refuser d'obéir. Mayeul, ne voulant pas le contraindre et lui infliger de

punition, le laissa et se mit en route. Dès qu'il fut parti, les reproches des frères et ses propres réflexions causèrent du repentir au moine désobéissant. Il se mit à la poursuite de Mayeul et le rejoignit au moment où il venait de traverser un fleuve. Il se fit comprendre par des gestes, et l'abbé lui envoya une barque. Dans quel dessein viens-tu ici, lui demanda-t-il ? — Dans le dessein, répondit le moine, d'implorer le pardon de ma faute et d'accomplir ce que vous m'ordonnerez. — Tu veux sans doute aussi faire pénitence, répliqua Mayeul ? — Je le veux, dit le moine. — Eh bien ! embrasse cet homme que voici. C'était un lépreux dont le visage n'offrait que pustules et ulcères. Le moine se jeta à son cou et l'embrassa ; quelques jours après la lèpre avait disparu.

Vers le milieu de l'année 972, il arriva à Mayeul un des événements les plus importants de sa vie, un événement qui acheva de populariser son nom dans le midi de la France, et qui ouvrit à ce pays une ère nouvelle. Il revenait de Pavie, où l'avait retenu l'impératrice Adélaïde ; il avait franchi les passages du grand Saint-Bernard, traversé le Piémont, et rentrait en France par le mont Genève et les vallées du Dauphiné, lorsque près du pont d'Orcières, sur le Drac, une bande de Sarrasins, faisant partie de celles qui étaient établies entre Gap et Embrun, descendit d'une hauteur qui dominait la gorge resserrée et tomba à l'improviste sur sa suite. Ces barbares étaient, dit-on, au nombre de mille. Mayeul marchait accompagné d'une suite nombreuse ; mais la plupart de ses compagnons étaient des moines, de pauvres pèlerins, qui étaient venus se placer sous sa sauvegarde, et à la vue des impitoyables ennemis du nom chrétien, tous prirent la fuite avec épouvante. Les infidèles les poursuivirent à coups de flèches, et l'une d'elles, dirigée contre un serviteur nommé Raimbert, atteignit la main de Mayeul et lui fit une blessure dont il garda la marque pendant toute sa vie. Résolu à ne point désertier au moment du danger, il s'assit paisiblement sur un rocher et pria Dieu pour ses compagnons dont aucun ne périt sous les traits de l'ennemi. Les Sarrasins, en revenant de leur poursuite avec plusieurs fugitifs garrottés, s'emparèrent

de lui, poussèrent devant eux ses mulets chargés de bagages, conduisirent leur capture dans un château sur les hauteurs, se partagèrent ses dépouilles, et dans la crainte d'une attaque se fortifièrent en construisant de nouveaux ouvrages.

La première pensée de Mayeul fut pour le salut des infidèles. Au risque d'être martyr de sa foi, il entama une discussion avec eux, chercha à leur démontrer la fausseté de l'islamisme et la vérité de la religion chrétienne. Cette prédication les irrita au premier abord, et se saisissant de l'audacieux apôtre, ils lui mirent les fers et le jetèrent avec un moine nommé Gonzon dans un cachot creusé sous le roc. Mayeul ne perdant pas confiance dans sa délivrance prochaine, se mit à prier jour et nuit la Vierge d'en hâter le moment, afin de pouvoir célébrer au milieu de ses moines la fête de l'Assomption qui approchait. Il avait gardé sous ses vêtements un petit livre contenant l'office de cette fête, le seul qui eût échappé aux recherches des Sarrasins; plus tard il attribua sa sortie de la captivité à cette circonstance.

La patience et la douceur avec laquelle il accueillit ceux qui vinrent le visiter dans son cachot finirent par fléchir leur dureté. On lui permit de remonter auprès de ses compagnons; il les releva de leur abattement, les entretint de la miséricorde divine, leur prédit leur délivrance. A part les exhortations qu'il adressait aux infidèles, il prit soin d'éviter avec eux tout contact, afin de ne pas s'exposer à perdre le respect de ces hommes grossiers. Cette réserve et la dignité de son extérieur inspirèrent une haute idée de son rang et de son mérite, et quelques-uns prirent avec lui un ton plus doux; d'autres même, touchés de ses prédications et des chants pieux que les frères faisaient retentir pendant la nuit, se sentaient pencher vers le christianisme.

Un d'eux lui offrit un jour, à l'heure du repas, une part de leur nourriture habituelle consistant dans un morceau de viande et un pain dur et noir, fait avec ce blé dont les Sarrasins avaient apporté la culture dans le midi de la France et qui a conservé leur nom. Prends ta part et mange, lui dit-il brusquement. — Si j'ai faim, répondit Mayeul, le Seigneur me donnera ma nourriture; quant

à celle que vous m'offrez je ne saurais en manger, n'y étant point accoutumé. Un des infidèles en entendant cette réponse, ne comprenant pas que l'abbé repoussait la viande qui lui était offerte, et pensant qu'il dédaignait le pain durci, se mit les bras à nu, les lava, pétrit proprement un pain plus frais sur son bouclier, le fit cuire et le lui offrit avec respect. Un autre, en façonnant avec son couteau une lame de bois, mit par mégarde le pied sur la Bible de l'abbé qui, à la vue de cette profanation, ne put s'empêcher de gémir. Des témoins de cette scène adressèrent des reproches à leur camarade, en lui disant que les grands prophètes méritaient plus d'égards, et qu'il ne fallait pas fouler aux pieds leurs paroles. Dans la journée, la querelle s'envenima, les Sarrasins se jetèrent sur le contempteur de la Bible et lui coupèrent le pied. ¹

Ils n'étaient pas cependant sans inquiétude au sujet de leur capture. Un personnage aussi célèbre que l'abbé de Cluny ne pouvait rester longtemps leur prisonnier sans que les rois, les princes, les seigneurs, qui étaient liés d'amitié avec lui, ne vissent le réclamer à main armée. Ils avaient hâte de traiter de sa rançon, et lui demandèrent s'il possédait assez de biens dans sa patrie pour se racheter lui et les siens : « Je ne possède rien en propre, et je » ne veux rien posséder en ce monde, répondit l'homme de Dieu ; » mais je ne cache pas que j'ai sous mon autorité des personnes » qui possèdent de l'argent et des propriétés considérables. » Ils fixèrent en conséquence sa rançon à mille livres d'argent. ²

Mayeul dépêcha à Cluny un de ses moines avec une lettre dans laquelle il jetait ce cri d'angoisse : « Aux seigneurs et frères de » Cluny, Mayeul malheureux et captif. Les douleurs de la mort » m'ont environné, et les torrents de l'iniquité m'ont rempli » d'épouvante (Ps. XVIII, v. 5). Envoyez, s'il vous plait, ma rançon » et celle de mes compagnons de captivité. » Quand cette lettre fut remise au monastère, elle y causa une douleur profonde. La

¹ Raoul Glaber, *Histoires*, liv. I, ch. IV.

² Quatre-vingt mille livres de notre monnaie, selon l'évaluation de M. Reinaud, *Hist. des Invasions des Sarrasins en France*, in-8°, p. 158 et suivantes.

crainte d'être privés par une mort violente de leur glorieux chef arrachait aux moines des pleurs et des gémissements. On se hâta de réunir l'argent qui se trouvait dans l'abbaye, on y joignit les vases sacrés de l'église, on fit appel aux seigneurs du voisinage, qui tous s'empressèrent de donner pour la rédemption du saint père, et quelques frères capables d'imposer le respect portèrent ces trésors aux Sarrasins qui mirent en liberté Mayeul et ses compagnons. ¹

Cet évènement porta au comble la haine que soulevait la domination maure. Personne, prince, seigneur, évêque, ne pouvait se flatter d'être à l'abri de leur audace, quand l'abbé de Cluny, le prince de l'ordre monastique, l'ami des empereurs, avait été jeté dans les fers. Un seigneur se rencontra qui résolut d'en finir avec ces ennemis attaqués jusque-là sans succès. C'était Guillaume I^{er}, comte de Provence et d'Arles, qui gouvernait ces pays du chef de son père Boson II, sous la suzeraineté de Conrad-le-Pacifique, roi des deux Bourgognes. Il avait grandement contribué, par sa valeur et par la sagesse de son administration, à la prospérité du règne de ce prince. La fidélité inviolable qu'il lui garda, avec son frère le puissant marquis Rotbald, comte de Forcalquier, le concours actif qu'il lui prêta dans le but d'assurer la justice et la paix, étaient des vertus si rares à cette époque chez un vassal, que quelques historiens ont cru Guillaume frère de Conrad ². Quoi qu'il en soit, des liens d'affection et de parenté l'attachaient depuis longtemps à Mayeul. Celui-ci lui ayant donné un usufruit sur ses biens situés à Valensolle, Guillaume s'en dessaisit en 937 au profit des moines de Cluny qui possédaient déjà une partie de cette terre avec son église de Saint-Maxime. Il leur fit également don de la terre de Sarrians, afin d'y fonder un prieuré,

¹ Syrus, Vita S. Maioli, Bibl. Clun., p. 1769 et suiv.

² Gioffredo (Storia delle Alpi maritime dans Monumenta historiae patriæ, p. 296) pense que saint Mayeul fut le principal auteur de l'expulsion des Sarrasins. Ce fut, dit-il, d'après les exhortations de cet abbé que le duc Guillaume entreprit leur expulsion. Cet historien et Cibrario (Économie politique du moyen-âge, trad. Barneaud, t. 1, p. 251) font de Guillaume le frère de Conrad, sans justifier cette parenté.

et choisit son église pour le lieu de sa sépulture ¹. Guillaume réunit en une sorte de croisade les seigneurs de Nice, Monaco, Sisteron, Castellanne, Orange, Antibes, Fréjus, qui, dans leur isolement, avaient jusque-là épuisé leurs forces, et marcha avec eux contre l'ennemi commun. Il les battit dans la plaine, les expulsa de leurs principales positions, et força ceux qui échappèrent à la mort à chercher un refuge dans le château de Fraxinet. Un dernier assaut les en fit sortir; les uns furent massacrés dans leur fuite, les autres poursuivis jusqu'aux bords de la mer s'y précipitèrent et périrent; un petit nombre seulement offrit de se convertir au christianisme. Après une occupation de plus d'un demi-siècle, la Provence respirait pour la première fois. Guillaume partagea entre ses compagnons d'armes les terres conquises. Les villages et les monastères furent reconstruits, les champs rendus à la culture, les campagnes repeuplées; une foule de prieurés furent fondés par les comtes de Die, de Valentinois, de Salmorenc, par les évêques et les barons; les villes de Saint-Tropez, de Fréjus, de Toulon, se relevèrent de leurs ruines; le chemin de Rome offrit une plus grande sécurité aux pèlerins et aux marchands. Cette résurrection d'une partie du Midi valut à Guillaume le surnom de père de la patrie. L'influence de Cluny s'accrut rapidement dans ces contrées : les souffrances d'un moine avaient été le salut d'une province entière. ²

Le reste de la vie ne fut plus entre Mayeul et Guillaume qu'un échange de services et d'étroite amitié. Vingt ans après l'expulsion des Sarrasins, le comte de Provence se sentant sur le point de mourir à Avignon fit prier l'abbé de venir l'assister à ses derniers moments [992]. Mayeul âgé de près de quatre-vingts ans, brisé

¹ Charte de 937 dans la collection des Chartes et Diplômes, t. IX, p. 84, et X, p. 194. Au même recueil, t. XXII, p. 148, donation par Léodegaire, moine de Cluny, à l'église de Sarrians; le donateur rappelant que Guillaume, jadis *dux et pater patriæ*, l'avait donnée à Cluny, ajoute : *et loco in quo se sepeliri rogavit ecclesiam construere studuit, Maiolo adhuc vivente.*

² Gioffredo, Storia delle Alpi maritime dans Monumenta historiæ patriæ, t. II, p. 296 à 300, et Reinaud, Histoire des Invasions des Sarrasins, p. 158 et suiv.

par les infirmités, ayant déjà un pied dans la tombe, se hâta de descendre le Rhône ; une multitude considérable l'attendait sur le rivage en face de la ville et le salua de ses acclamations. Afin de se soustraire à la foule qui assiégeait ses pas lorsqu'il passait dans les rues, il prit le parti de s'installer sous une tente, dans un petit flot au milieu du fleuve ; mais des barques lui amenaient une nuée de visiteurs. Une de ces frêles embarcations chargée de femmes et d'enfants étant venue un jour à sombrer, le saint homme frappé d'effroi éleva vers le ciel une ardente prière, et grâce à lui aucun des naufragés ne périt dans les flots. Mayeul fit revêtir à Guillaume l'habit monastique, selon l'usage désigné sous le nom de *ad succurrendum*, et le fit ensevelir dans l'église de Sarrians qu'il avait fait bâtir et qui était devenue un des petits prieurés de Cluny dans la Provence. ¹

En 973, un nouvel événement vint changer l'état de l'Europe. Un jour Mayeul revenant d'Italie, s'arrêta tout à coup en chemin faisant, se retourna vers ses compagnons, et les yeux inondés de larmes, poussant de profonds soupirs, leur adressa ces paroles : « J'ai vu cette nuit en rêve un lion d'une taille énorme qui était » enfermé dans une caverne et lié avec une chaîne de fer ; c'est » pourquoi soyez assurés que l'empereur Othon sortira avant peu » de ce monde. » En effet, à quelques jours de là, le protecteur du saint-siège, des évêques et des moines, rendit le dernier soupir, laissant pour successeur un fils âgé de dix-huit ans. Mayeul en arrivant à Cluny trouva un envoyé de l'impératrice Adélaïde qui venait lui faire part de cette triste nouvelle.

La mort du grand empereur qui avait un instant ressaisi le prestige de Charlemagne donna à Rome le signal de nouveaux troubles. Le sénateur Crescentius, membre de cette famille des comtes de Tusculum, qui de vassaux du saint-siège en étaient devenus les dominateurs, s'empara avec une bande de factieux du Pape

¹ Chartes et Diplômes, t. XXII, p. 47 ; D. Vaissette, Hist. du Languedoc, t. I, p. 429, assure que Mayeul se trouvait dans le prieuré de Saint-Saturnin sur le Rhône quand le duc le fit appeler à son lit de mort.

Benolt VI et le fit étrangler dans sa prison. Un des révoltés, le cardinal Boniface Francon ceignit la tiare et, après un règne de dix mois, frappé par un de ces retours de fortune si fréquents dans les guerres civiles, fut chassé et s'enfuit à Constantinople. Au milieu de ces luttes sanglantes, son successeur Donus II apparut un instant sans laisser d'autres souvenirs que son nom. A sa mort, quelques Romains prièrent Othon II d'assurer par son intervention la liberté des élections pontificales. Mais, avant d'envoyer des représentants à Rome, le jeune empereur et sa mère appelèrent auprès d'eux l'abbé de Cluny, et le regardant comme l'homme le plus propre à imposer le respect aux partis, le supplièrent d'accepter la tiare. Mayeul demanda quelque temps pour réfléchir, se mit en prières et supplia Dieu de lui faire connaître la réponse qu'il devait rendre aux puissances. Un jour ayant ouvert les Épîtres de saint Paul, il tomba sur ce passage adressé aux Colossiens : « Prenez » garde que quelqu'un ne vous séduise par la philosophie, par de » vaines subtilités, selon la tradition des hommes, selon une » science mondaine et non selon Jésus-Christ. » Il lut ces paroles à ceux qui étaient auprès de lui, et leur donnant une application plutôt conforme à son sentiment personnel qu'à leur véritable sens, il dit qu'il y voyait un avertissement par lequel Dieu l'engageait à conserver au troupeau confié à sa garde les soins spirituels dont parle l'Apôtre. Il répondit à l'empereur et à sa pieuse mère, qui le pressèrent de nouveau, en présence des évêques et des margraves : « Je sais que je ne possède point les qualités qui conviennent à » un homme apostolique. Je ne suis pas assez fort pour porter un » pareil fardeau. Il ne convient pas que celui-là ose s'en charger » qui ne manquerait pas de succomber sous son poids. Les Romains » et moi nous différons profondément de pays et de mœurs. Si je » montrais trop de condescendance, je perdrais le caractère de » moine auquel je veux rester fidèle. Cherchez donc un autre ; » pour moi, je n'accepterai jamais la dignité pontificale ; je n'aban- » donnerai jamais le troupeau qui m'est confié. »

Le jeune Othon se laissa pendant quelque temps diriger par les conseils de sa mère. Elevée en Italie, habituée au mœurs du pays,

pénétrée des nécessités politiques de la situation, respectée du clergé, Adélaïde possédait toutes les qualités nécessaires pour consolider l'œuvre de son époux ; mais elle ne put longtemps maîtriser dans Othon un caractère emporté jusqu'à la cruauté, une précipitation ennemie du conseil, une ardeur qui ne rêvait que guerres injustes ou intempestives. Des germes de division semés à dessein ne tardèrent pas d'aliéner à la mère le cœur de son fils. Othon avait épousé Théophanie, fille de l'empereur d'Orient Nicéphore II. Cette princesse légère, accoutumée aux habitudes voluptueuses de l'Orient et qui se moquait de la gravité un peu lourde des mœurs germaniques, enleva à son époux l'affection des seigneurs et du clergé. Un parti de mécontents chercha à profiter de l'inexpérience du jeune empereur pour relâcher les liens de subordination dans lesquels son père avait enchaîné les seigneurs. Afin de parvenir plus aisément à ce but, il réussit à séparer le fils de la mère. On taxa de prodigalité les bienfaits d'Adélaïde envers le clergé, on l'accusa d'avoir distrait des sommes considérables du trésor impérial, on traita d'usurpation l'autorité qu'elle s'efforçait de conserver sur son fils, on conseilla à ce dernier de l'expulser du royaume. Othon se laissa séduire par ces accusations au point de faire enlever aux envoyés de sa mère les aumônes qu'ils portaient aux pauvres, et d'employer la menace pour la contraindre à prendre le voile. « Ce » qu'elle eut à souffrir dans ces querelles domestiques, dit saint » Odilon, qui fut après Mayeul le confident des douleurs de cette » princesse, ce qu'elle eut à souffrir de la part de son fils, de sa » belle-fille, de quelques personnes de son entourage, doit » être passé sous silence de peur d'offenser la majesté d'une si » grande race. » Ne pouvant demeurer plus longtemps au milieu de ses ennemis, elle abandonna tout ce que son époux lui avait donné en dot en Allemagne, se retira dans ses domaines en Italie, puis à Vienne en Bourgogne, auprès de son frère Conrad [978].

A partir de ce moment la fortune devint contraire à Othon. Les évêques qui étaient attachés à l'impératrice et qui devaient à son influence l'accroissement de leur pouvoir temporel, proclamèrent

empereur Henri, duc de Bavière, qui tenta, avec l'aide des Danois et des Slaves de se rendre indépendant. La Bohême et la Pologne cherchèrent à s'affranchir du tribut qu'elles payaient à l'empire ; le roi de France Lothaire éleva des prétentions sur la Lorraine et battit l'armée d'Othon près de la forêt des Ardennes. Le sénateur Crescentius était maître de Rome et abreuvait d'outrages le pape Benoît VII ; les Grecs ligüés avec les Sarrasins ravageaient le midi de l'Italie ; le jeune empereur n'éprouvait de tous côtés que des échecs et jamais une direction prudente ne lui avait été plus nécessaire pour rétablir la concorde à l'intérieur et lutter contre les ennemis du dehors. Mais, parmi les plus sages et les plus courageux, nul n'osait lui donner des conseils et prendre la défense d'Adélaïde. Mayeul fut prié d'interposer sa médiation, comme l'homme qui pouvait le plus facilement mettre un frein à sa violence et lui faire entendre la vérité. Alors se passa une scène qui semble annoncer d'avance celle qui eut lieu plus tard entre Grégoire VII et Henri IV. Au moment où Othon, descendant à Rome au secours du pape Benoît VII, était arrêté à Pavie avec Théophanie, dans le palais des rois lombards, Mayeul entra, traversa en silence la foule de ses officiers, marcha droit à lui, et le regardant en face : « Possesseur d'une dignité éphémère, s'écria-t-il, qui te donne la » hardiesse de fouler aux pieds les préceptes de la vérité. Celui qui » t'a élevé au faite des grandeurs n'a-t-il pas le pouvoir de te précipiter au dernier rang. » Othon demeura interdit à ces paroles, puis avec une émotion visible : « En quoi, mon père, demanda-t-il » doucement, ai-je pu fouler aux pieds les préceptes de la vérité. » — « Honorer ses parents, répondit l'homme de Dieu, n'est-il pas le » précepte de celui qui, étant Dieu, a cependant daigné prendre » naissance dans le sein d'une vierge et donner l'exemple de la » soumission à sa mère, ainsi que l'attestent les paroles de l'Évangile : « Il descendit avec eux à Nazareth et leur était soumis. » » Or, si celui dont la puissance a créé toutes choses s'est soumis » à sa mère, comment toi, qui es formé du vil limon de la terre, » oses-tu t'élever avec orgueil contre la tienne ? » A ces mots, tout ressentiment s'évanouit de l'âme du jeune prince. Il promit

d'obéir à Mayeul, le supplia d'intercéder pour lui auprès d'Adélaïde, et s'accusa d'avoir perdu ses bonnes grâces par sa faute. A quelques jours de là, il envoya à la cour de Conrad, où se trouvait Mayeul, des messagers qui conjurèrent sa mère de venir auprès de lui en compagnie de l'abbé de Cluny. Afin que rien ne gênât une réconciliation où la voix du cœur devait, avant toute autre, être écoutée, Mayeul conseilla à Adélaïde de s'y rendre seule. Lorsque la mère et le fils se trouvèrent en présence, ils se regardèrent un instant, puis se prosternant à terre de tout leur corps, ils se saluèrent humblement ; la mère s'inclinait devant la majesté du trône, le fils devant celle de la mère. « Le fils, dit saint Odilon, éprouvait un humble repentir ; la mère pardonnait avec générosité. » En effet, à partir de ce moment, leur union ne fut plus troublée.

Mais cette consolation donnée à Adélaïde ne devait pas être de longue durée. En 981, Othon, après avoir célébré avec elle à Rome les fêtes de Pâques et donné un instant de paix à l'Église, résolut de se mettre en possession de la Pouille, que sa femme Théophanie lui avait apportée en dot et que l'empereur Basile II son beau-frère refusait de lui céder. Il descendit en Calabre avec une armée d'Allemands, de Bavaois et de Franks. Mais les Grecs, ayant appelé à leur aide les Sarrasins de Sicile, la mirent en déroute près de Basentello, et une partie des chefs allemands trouva la mort sur le champ de bataille. Othon n'y échappa lui-même qu'en se rendant prisonnier sur une galère grecque. Il parvint à se sauver en se jetant à la nage, réunit les débris de son armée, assembla une diète à Vérone afin de régler les affaires d'Allemagne, d'aviser aux moyens de continuer la guerre en Italie et de chasser les Arabes de la Sicile. Il fit élire son fils Othon pour son successeur et voulut retourner à Rome attendre de nouvelles troupes. Mais déjà le chagrin et l'adversité avaient brisé sa vie. Mayeul se présenta devant lui au moment où il passait à Pavie ; il lui prit les mains avec cette familiarité paternelle que lui donnaient son âge, son caractère, la confiance de l'impératrice ; il le baisa au visage, et le regardant d'un air doux et triste : « Si tu voulais, lui dit-il, suivre » les conseils du frère Mayeul, tu retournerais promptement d'où

» tu viens. Car sois assuré que si tu vas à Rome, ainsi que tu en as
» le dessein, tu ne reverras plus le royaume de tes pères; tu trou-
» veras à Rome un tombeau. » Cette prédiction ne tarda pas à
s'accomplir. Le jeune empereur, en qui le courage intrépide et le
désir de racheter ses défaites luttèrent contre l'épuisement d'une
frêle organisation, fut enlevé à Rome à l'âge de vingt-huit ans [983].
Il laissait pour successeur son fils âgé de trois ans, sous la tutelle
de deux femmes qui n'étaient point faites pour s'entendre, Adélaïde
et Théophanie. Cette dernière reçut des grands la régence. ¹

¹ Otto secundus, cui fuit manus in prælio fortis, in parvo corpore maxima
virtus.

CHAPITRE II.

Bienfaiteurs de Cluny. — Mayeul réforme Saint-Honorat de Lérins, Marmoutiers, Saint-Germain d'Auxerre, Saint-Maur des Fossés. — État des monastères en Normandie. — Troubles à Fleury-sur-Loire. — Retraite de Mayeul. — Sa mort.

De tous les abbés de Cluny, aucun ne s'attira peut-être au même degré que Mayeul la sympathie qu'inspirent les qualités du cœur, celles de l'intelligence et les dons extérieurs. Il n'existait guère de souverain et de seigneur qui ne tint à lui en donner des preuves. Aussi son administration fut-elle pour Cluny une ère de calme et de progrès pacifique. L'amitié d'Adélaïde lui concilia celle de toute la famille. Son frère Conrad, roi des deux Bourgognes, les deux Burchard, archevêques de Lyon, l'un frère, l'autre fils de Conrad, Gerberge, sœur d'Othon I^{er}, mariée à Gislebert, duc de Lorraine, puis à Louis d'Outre-Mer, se disputaient ses visites et ne pouvaient, dit Odilon, se lasser de l'avoir auprès d'eux. Hugues-Capet l'accueillait avec une humble déférence et lui prodiguait les témoignages d'honneur. Son frère Henri, duc de Bourgogne, Richard I^{er}, duc de Normandie, Guillaume-Tête-d'Étoupes, duc d'Aquitaine, secondèrent ses projets et favorisèrent le développement de ses monastères.

Archambaud II, sire de Bourbon, se montra le père et le protecteur des moines de Cluny et des pauvres leurs clients; il enrichit Souvigny de constructions, dota son église de splendides ornements. Artaud, comte de Forez, Létalde et Albéric, comtes de Mâcon, fils et petit-fils d'Albéric de Narbonne, Lambert, comte de Chalon, Geoffroy-Grisegonelle, comte d'Anjou, qui épousa la veuve de Lambert, augmentèrent dans un rayon rapproché les revenus et les possessions de Cluny. Geoffroy et Adélaïde, du consentement de Hugues, fils de cette dernière, qui n'était alors qu'un jeune

clerc et qui devait, quelques années plus tard, réunir au comté de Chalon l'évêché d'Auxerre, vinrent un jour trouver l'abbé Mayeul et lui remirent le monastère de Saint-Marcel de Chalon, fondé au sixième siècle par le roi Gontran, près d'un ancien oratoire élevé sur le lieu où le jeune apôtre du Chalonnais souffrit le martyre. Dix-huit villages donnés par Gontran, une superbe basilique construite par ses ordres, en avaient fait une importante abbaye ; mais les ravages des Sarrasins, des Normands et des Hongrois, la ruinèrent à différentes reprises, et les seigneurs voisins consommèrent sa spoliation. Le titre d'abbé séculier appartenait aux comtes depuis plus d'un siècle. Geoffroy, impuissant à réparer ces désastres, céda à perpétuité tous ses droits à Mayeul et le chargea d'y restaurer la religion monastique. Vingt-cinq religieux envoyés par lui rentrèrent en possession des biens usurpés, construisirent une nouvelle église et firent de ce prieuré une des maisons les plus prospères de l'ordre. Lambert, comte de Valence, et Falectrude son épouse donnent à Mayeul l'église ruinée de Saint-Marcel de Sauzet, afin de la relever et d'y adjoindre un monastère et une maison d'hospitalité. Au fond des Pyrénées, Seniofred, comte de Barcelone laisse à sa mort des bienfaits aux prieurés de ces contrées, tandis que les seigneurs lombards comblent de donations ceux d'Italie. ¹

Les évêques prirent également part à ce mouvement. Les plus saints et les plus savants, dit Odilon, épris du caractère de Mayeul, le traitaient comme un frère très chéri. Ce serait tomber dans une interminable énumération que de donner seulement un aperçu des églises et des dîmes qu'Amblard et Burchard II, archevêques de Lyon, Walter, évêque d'Autun, Adon et Milon de Mâcon, Helmérade de Riez, Humbert de Grenoble et une foule d'autres, cédèrent à Cluny. Seigneurs et évêques étaient jaloux de voir s'élever dans leurs domaines et leurs diocèses ces prieurés

¹ Odilonis Vita S. Maioli, Bibl. Clun., p. 314. — Mémoires de la Société d'Histoire de Chalon-sur-Saône, p. 139, Notice sur l'abbaye de Saint-Marcel de Chalon, par l'abbé Cazet. — Chartes et Diplômes, t. XIII, p. 113, etc.

clunisiens qui attiraient les populations, développaient le commerce, faisaient fleurir l'agriculture, répandaient l'instruction religieuse, maintenaient la paix dans le voisinage et soulageaient les pauvres. ¹

Il faut avoir ces résultats présents à l'esprit, pour s'expliquer l'admiration dont Mayeul était l'objet et ne pas trouver d'exagération dans les éloges que lui décernèrent les contemporains. C'est ainsi que Rodulfe, évêque de Chalon, ratifiant un jour, dans une assemblée composée de son clergé et de la famille du comte, la donation *in extremis* faite à Cluny par l'archidiaque Bégon, d'une maison située près le cloître de Saint-Vincent et d'une prébende canoniale, s'exprimait en ces termes : « Chaque jour nous sommes » témoins, par nos oreilles et nos yeux, que la gloire de ce grand » homme vient de Dieu lui-même. Il est véritablement un astre » levé pour un temps sur les Gaules. Il est digne de l'admiration » de tous les siècles. » Éloge assurément le plus complet qu'on puisse faire d'un homme vivant. ²

La papauté continue de prendre la défense du monastère et de s'appuyer sur lui pour régénérer la vie religieuse. Jean XIII, élu par l'influence d'Othon-le-Grand, pontife pénétré de cet esprit de sagesse que réclamaient les besoins de l'Église, recommande aux évêques d'Arles, Lyon, Vienne, Clermont, Valence, Besançon, Mâcon, Chalon, le Puy, Avignon, Genève, Lausanne, Viviers, le monastère de Cluny, auquel préside heureusement et sagement *son très cher fils le seigneur Mayeul*. Il les invite à excommunier les envahisseurs de ses propriétés ; il engage l'évêque de Clermont à faire restituer à Sauxillange des biens usurpés par Amblard son fidèle ; il fait un appel chaleureux à la bonté paternelle d'Adon, évêque de Mâcon : « Voisin le plus proche de Cluny, sa protection » doit être plus prompte que toute autre à se faire sentir aux » frères qui le chérissent du reste de toute l'abondance de leur » charité. » Enfin, Benoît VII, à qui Mayeul avait ouvert par son

¹ Labbe, Bibl. nov., t. III, p. 325. — Ann. Bened., t. VI, p. 624.

² Ann. Bened., t. III, p. 661.

refus le chemin au trône pontifical, lui donna un témoignage de confiance encore plus élevé, en l'appelant à réformer Saint-Honorat de Lérins. ⁴

Ce monastère avait été une des premières victimes du fanatisme musulman. Les flottes sarrasines, attirées par la fertilité de cette île, y relâchaient de temps en temps pour faire des approvisionnements, ou s'y réfugiaient en cas de danger. Ce berceau de la vie cénobitique en France, ce dépositaire des traditions de l'Orient qui avait vu autrefois Cassien, Salvien, Eucher, Sanctus de Riez et tant d'autres saints et évêques, s'y entretenir dans le culte paisible des lettres et dans la méditation des anciennes règles, avait été stérilisé par le cimenterre et rendu presque inhabitable. Le coup qui le frappa fut si terrible et laissa dans les esprits une impression si profonde, que le récit qui en est resté a été taxé par quelques auteurs de légende apocryphe. Mais si on en excepte la date, qui flotte entre 731 et 990 sans qu'on puisse la fixer avec certitude, et le merveilleux de certains détails, il n'y a rien dans ce récit qui ne soit conforme aux habitudes des Sarrasins et qui puisse autoriser à en nier l'authenticité. La tradition en était répandue dans tous les monastères de France, et le moine de Cluny Raimbald, dans une annexe à la Vie de Mayeul par Syrus, le reproduit en ces termes :

A l'époque où les invasions sarrasines se multipliaient sur la côte de Provence, un ange apparut à Porcaire, abbé de Lérins (qui vivait en 931), et lui annonça qu'à l'aube du septième jour tous ses moines seraient sur le point de périr. Il l'engagea à réfléchir sur l'un de ces trois partis : désigner un religieux sur deux qui se sacrifierait pour sauver ses frères ; chercher tous ensemble le salut dans la fuite ; se résigner tous au martyre. Dieu leur offrait, disait-il, ce dernier parti comme préférable aux autres et comme un don par excellence. Lorsque l'abbé fit part de cette révélation à ses moines, ils furent saisis d'épouvante et les avis se trouvèrent partagés. L'abbé les encouragea à accepter le martyre et, afin

⁴ Ann. Bened., t. III, p. 577. — Bull. Clun., p. 5 et 6.

qu'aucun d'eux ne pût échapper à une mort glorieuse, qui allait leur donner en un instant le bonheur éternel en échange d'une vie misérable et assiégée par des maux sans nombre, il fit secrètement éloigner toutes les barques qui étaient dans l'île. Quand parut l'aube du septième jour, on aperçut une flottille musulmane qui s'avancait à toutes voiles. Porcaire fit revêtir à ses disciples leurs blanches aubes et, portant la croix, il sortit à leur tête en les engageant à ce douloureux combat de la mort. Les infidèles les massacrèrent jusqu'au dernier. Ils étaient, dit la légende, au nombre de cinq cents. ¹

A partir de ce moment, des ténèbres profondes s'étendirent sur le monastère de Saint-Honorat. La suite des abbés qui vinrent habiter ses ruines avec quelques moines se déroba aux recherches. La fréquence des courses sarrasines ne leur permit pas d'y faire un séjour continu et de restaurer ce sanctuaire marqué du triple sceau de la sainteté, de la science et du martyre. L'expulsion des Maures ayant ouvert à la Provence une ère nouvelle, quelques religieux restés à Lérins s'adressèrent à Mayeul pour obtenir la réforme. Comme le monastère était placé sous le patronage direct du saint-siège, Mayeul le demanda et l'obtint du Pape Benoît VII. Nous ignorons par quels moyens il parvint à son rétablissement; mais, à partir de ce moment, l'histoire de Lérins reprit son cours interrompu et Odilon poursuivit avec succès l'œuvre entreprise par son prédécesseur. ²

De même que Lérins représentait les institutions érémitiques et cénobitiques de l'Orient, Marmoutiers en rappelait les origines en Occident. Quelque temps après son élévation à l'épiscopat de la ville de Tours, saint Martin, afin d'échapper à la foule qui venait assiéger la cellule qu'il habitait près de la basilique, aimait à se

¹ Acta Ord. S. Bened. sæc. VII, p. 810. — Fauriel, dans son Hist. de la Gaule méridionale, a nié l'authenticité de ce fait dont Henschenius reporte la date à l'année 990. Mais on admet généralement que l'abbé Porcaire vivait en 731. Cette contradiction dans les dates produit une incertitude dont rien ne peut dissiper les voiles.

² Sæc. Bened. VII, p. 810. — Bull. Clun., p. 6. — Gioffredo, Storia delle Alpi marittime, dans Mon. Hist. patr., t. II, p. 303.

retirer au-delà de la Loire, dans une grotte creusée sous une montagne au milieu des rochers. On n'y pouvait aborder que par une gorge étroite dont l'aspect sauvage rappelait les solitudes de la Thébaïde. Sur cette grotte, qui porta pendant plusieurs siècles le nom de Repos de saint Martin, une église et un cloître furent bâtis. Quatre-vingts disciples se réunirent autour du grand évêque ; il y établit son *presbyterium* et y forma des auxiliaires pour la direction de son diocèse. Telle était l'origine de Marmoutiers, *Majus monasterium*. Les libéralités des rois carlovingiens le rendirent un des plus riches de France. Mais, en 853, les Danois le ravagèrent et, de cent quarante religieux, n'en laissèrent que vingt-cinq qui reçurent asile dans le bourg de Martinople. Ses terres tombées entre des mains laïques restèrent pendant plus d'un siècle dans la famille de Robert-le-Fort, tige des Capétiens, et, depuis cette époque, les invasions renaissantes, la difficulté de trouver des moines réguliers, s'étaient opposées à sa restauration. En 978, le chapitre de Saint-Martin envoya à Marmoutiers quelques chanoines qui reprirent la célébration de l'office divin ; mais leur genre de vie, nous l'avons vu, ne pouvait guère faire honneur à ce lieu où la ferveur des disciples de Martin avait renouvelé l'ascétisme des Pères du désert. Lorsqu'en 987 Hugues-Capet parvint au trône, Eudes, comte de Champagne et de Touraine, Hugues son frère, archevêque de Tours, obtinrent de lui qu'il renonçât à ses droits d'abbé laïque, entreprirent de restaurer Marmoutiers et y appelèrent Mayeul. L'abbé de Cluny remplaça les clercs réguliers par treize de ses disciples, y séjourna quelque temps lui-même, et laissa à la tête de la communauté un religieux nommé Guilbert, qui devint le chef d'une nouvelle famille monastique dont la durée devait se prolonger sans interruption pendant plus de cinq cent cinquante ans sous trente-sept abbés. Nous ne citerons parmi eux que Bernier, successeur de Guilbert, élevé dès son enfance à Cluny, et dont le zèle contribua puissamment à reconstituer l'opulence de Marmoutiers ¹.

¹ Mémoires de la Société archéologique de Touraine, t. II, 1859, Notice sur l'abbaye de Marmoutiers, par A. Salmon, p. 253. — Bibl. Clun., p. 296.

Le succès de cette réforme passa pour un des plus remarquables du siècle. « La nature, écrivait quelques années après Gerbert, qui » était alors recteur des écoles de Reims et déjà la lumière de » l'Église, la nature conserve toujours un cours régulier. Une bonne » terre restée longtemps stérile revient à produire des fleurs et des » fruits. La cellule de Saint-Martin, morte naguère, suscite de son » sein des bataillons de moines et l'on reconnaît la vertu du maître » dans le disciple. » Cette vertu persista en effet et se répandit au loin dans le cours des onzième et douzième siècles. Saint-Nicolas d'Angers, la Trinité de Vendôme, Sainte-Marie de Noyers, l'abbaye de la Bataille en Angleterre, Saint-Florent de Saumur, Saint-Julien de Tours, Saint-Serge et Saint-Aubin d'Angers, demandèrent des directeurs à Marmoutiers, et l'influence de ses abbés devint si grande, qu'en 1196 et 1204 Philippe-Auguste choisit l'un d'eux pour négociateur auprès de Richard-Cœur-de-Lion et de Jean-Sans-Peur.

Mais Marmoutiers avait une origine trop illustre et possédait une indépendance trop assurée, pour que l'abbé de Cluny fût tenté d'y porter atteinte, et rien ne prouve qu'il en ait eu la pensée. Cependant, les moines, animés d'une défiance légitime à la vue des agrandissements de l'abbaye bourguignonne, n'en cherchèrent pas moins à donner à leurs immunités une base nouvelle et, dans ce but, ils imaginèrent, à une époque que l'on ne saurait préciser, le récit suivant qui, rapporté par un chroniqueur de la fin du quinzième siècle, est inexact dans les dates, les détails, et porte avec lui sa réfutation.

Quelque temps après la réforme de Mayeul, les moines de Marmoutiers qui s'étaient considérablement multipliés, élurent pour abbé, en remplacement de Guilbert, Bernier, un des treize venus de Cluny. Le Pape Étienne qui se trouvait en France à cette époque lui donna la consécration, exempta Marmoutiers de la juridiction de Cluny, et le roi Robert en fit autant de son côté. Mayeul, indigné de cette élection qui avait eu lieu sans son consentement et sa participation, se rendit en toute hâte à Marmoutiers, réunit ses disciples et leur adressa de vifs

reproches, comme étant responsables avant tous autres de ce qui s'était passé : « Fils ingrats, s'écria-t-il, pourquoi avez-vous été infidèles à votre mère l'église de Cluny, qui vous a élevés dans les vertus? Pourquoi avez-vous confié à des mains étrangères et vos personnes et le lieu dont vous aviez la garde. » Comme ils restaient silencieux, il se tourna du côté de Bernier : « Et toi, mon fils, lui dit-il d'une voix tonnante, comment se fait-il que toi, que j'avais donné pour guide à tes frères, tu les aies induits en erreur et que, poussé par l'ambition, tu aies permis qu'on usurpât les droits de Cluny? — Ne vous indignez point, seigneur, répondit humblement l'abbé, homme d'une admirable simplicité, ne vous indignez pas, je vous en prie, contre vos serviteurs. Si quelque faute a été commise, imputez-la au seigneur pape et au roi de France, par l'ordre de qui nous avons agi et à qui nous n'avons pu refuser obéissance. Ce qu'ils ont fait pour ce monastère est d'ailleurs conforme à l'autorité dont il a joui autrefois et ne pouvait ne pas être fait. Que Votre Sainteté, ô père chéri, considère maintenant si les statuts du souverain-pontife doivent être respectés. » Mayeul ne voulut pas en entendre davantage. Loin de moi, répliqua-t-il, la témérité de m'opposer aux statuts du pape; loin de moi la pensée de faire perdre à ce lieu le degré d'honneur dont il est en possession. Je confirme et revêts de mon sceau l'acte qui exempte Marmoutiers de toute obéissance envers Cluny. » Ayant ainsi mis fin à ce débat, Mayeul quitta Tours et rentra en Bourgogne. ¹

Le moine qui a inventé dans l'intérêt de son monastère cette scène ridicule, a oublié que, sous l'administration de Mayeul aucun pape du nom d'Étienne n'occupa la chaire de Saint-Pierre, que le roi Robert monta sur le trône deux ans et demi après la mort de cet abbé, et que rien n'était plus contraire au caractère de Mayeul que des menaces et une voix tonnante. Marmoutiers conserva donc son indépendance et les rois continuèrent de s'en montrer

¹ Bibl. Clun., p. 295.

les protecteurs immédiats. Mais quand, dans la suite, la supériorité morale fut acquise à Cluny, Marmoutiers n'hésita pas à la reconnaître, et plus tard nous le verrons avoir recours à l'intervention toute-puissante de son abbé.

L'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, déjà réformée en 938 sous Odon, implora pour la seconde fois l'aide de Cluny sous Mayeul. Ce n'étaient plus, cette fois, les Hongrois ou les Sarrasins qui l'avaient dévastée; c'étaient ses propres pasteurs. Archambaud II, fils de Robert de Vermandois, comte de Troyes, parvenu au siège d'Auxerre par la puissance de sa famille, à prix d'argent, sans élection régulière, était plus habitué à la vie turbulente des armes qu'à la vie paisible des cleres. Orgueilleux de son origine, enivré de quelques succès qu'il avait remportés sur une bande de Saxons qui étaient venus assiéger Troyes, il convoita l'abbaye de Saint-Pierre, et une nuit, avec une poignée de partisans, il força son enceinte, tua douze moines sur quinze qui l'habitaient, et s'y installa avec des chiens, des oiseaux de proie, de bruyants compagnons, des femmes de joie. Il répondait aux reproches qu'on lui adressait sur ces débauches par des rires et des plaisanteries. Les moines, impuissants à le ramener au bien, s'en vengèrent sur sa mémoire. Lorsqu'il mourut d'une peste qui sévit en 968 dans toute la France, ils racontèrent qu'en punition de tant de sacrilèges, le saint martyr Savinien, premier archevêque de Sens, dont les reliques reposaient à Saint-Pierre-le-Vif, l'avait frappé subitement dans la force de l'âge et qu'un jour on l'avait trouvé sans vie sur le pavé du réfectoire, où il s'était livré à ses libations et à ses impuretés accoutumées. Anastase, fils d'un comte de Provins, son successeur, commença la restauration du monastère, releva les constructions, racheta les propriétés, y remplaça des moines. Dès que la violence de Raynard, comte de Sens, qui disputait à l'évêque la seigneurie de la ville, permit à Sevin, successeur d'Anastase, de prendre possession de son siège, le premier soin de ce nouvel évêque fut de continuer cette œuvre. Il nomma Raynard, son neveu, moine de Sainte-Colombe, abbé de Saint-Pierre-le-Vif et lui donna pour auxiliaires des religieux de Fleury-

sur-Loire et des religieux de Cluny, puisant ainsi les eaux régénératrices à une double source. ¹

L'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre avait été fondée, vers le milieu du quatrième siècle, par un noble Gallo-Romain du nom de Germain. Sous le régime de réaction qui prévalut à cette époque contre les abus de l'administration impériale et municipale, ce pieux personnage fut élu par les habitants évêque, père, protecteur de la cité et investi d'une juridiction du premier degré. Il en était aussi l'apôtre, car il acheva de convertir le pays au christianisme. Ami de la solitude et de la pénitence, dans lesquelles il retrempait son courage, vivant d'orge et d'eau, portant le cilice, couchant sur la cendre, multipliant ses voyages pour évangéliser les idolâtres, doué d'une éloquence populaire et du don des miracles, Germain possédait plus d'un trait commun avec saint Martin, et son culte prit une grande extension dans l'Europe chrétienne. Six cents religieux peuplèrent, du temps de Charlemagne, son abbaye qui était encore fréquentée par deux mille étudiants, parmi lesquels se distinguèrent Humbald, Héric, Remy d'Auxerre, Odon de Cluny, Raoul Glaber et d'autres encore. Tombée en commende après la mort de Charles-le-Chauve, elle passa entre les mains de Conrad et de Boson, beaux-frères de Hugues-l'Abbé, de Lothaire, fils de Charles, de Raoul, roi de France, de Hugues-le-Grand; en 965 elle appartenait au troisième fils de Hugues, Henri, duc de Bourgogne. Durant deux cent cinquante ans, elle avait été gouvernée par des prévôts, sorte de serviteurs aux gages de ces abbés séculiers qui cherchèrent pour la plupart à s'enrichir aux dépens de ses biens, des dons des fidèles, et prirent peu souci de la discipline. Henri, prince d'une grande douceur, de mœurs pures, homme ecclésiastique, *vir ecclesiasticus*, dit la Chronique de Saint-Bénigne dans deux mots qui renferment tout un éloge, s'occupa, à son avènement au duché de Bourgogne, de remédier à l'état des monastères. D'accord avec son frère naturel, Héribert, évêque d'Auxerre, il pria Mayeul de venir mettre la réforme à

¹ Ann. Bened., t. III, p. 596-649.

Saint-Germain. Mayeul y installa, en 989, comme abbé, Heldric, ce moine allemand qui avait été son introducteur auprès de l'empereur Othon et qui, durant vingt-deux ans, maintint dans l'abbaye la prospérité. Hugues-Capet, protestant de son amour pour elle et déclarant qu'il avait choisi pour son intercesseur auprès de Dieu le grand et illustre saint Germain, la plaça sous la protection des rois de France. L'évêque Héribert lui donna onze églises; le duc Henri lui annexa le petit monastère de Saint-Léger de Champeaux, près de Langres, possédé en commende par sa femme Garsinde. Heldric lui fit restituer celui de Saint-Germain en Puisaye, fondé par un seigneur irlandais nommé Quillinan, pour héberger les pèlerins d'Angleterre et d'Irlande qui se rendaient à Rome. Saint-Germain, reconnaissant de tous ces bienfaits, se glorifia, au moment de sa plus grande prospérité, de donner à Mayeul le titre d'abbé. ¹

Mais de toutes ces réformes la plus célèbre fut celle de Saint-Maur des Fossés près Paris. Ce monastère avait été construit, en 638, par l'archidiacre Blidégésile sur l'emplacement d'un château-fort entouré de fossés, dont la tradition attribuait l'origine à César et qui avait successivement servi d'asile aux Bagaudes et à des malfaiteurs qui de là inquiétaient la ville et les environs. Les rois franks l'enrichirent et Louis-le-Débonnaire le dota d'une vaste basilique. En 861, les Normands s'y installèrent pendant toute une année et le laissèrent en ruines. Sept ans plus tard, les moines de Glanfeuil en Anjou, dispersés par les pirates, y vinrent placer sous la protection de Charles-le-Chauve les reliques de saint Maur leur fondateur, et, à partir de ce moment, l'abbaye des Fossés prit le nom de Saint-Maur. La tranquillité finit par y rentrer; en 920, ses murs étaient réparés, son église reconstruite, ses richesses accrues. Mais cette opulence contribua, autant que l'avaient fait les agitations du passé, à jeter les religieux dans une vie de désordres. Son abbé nommé Maginard, issu de noble famille, menait une existence

¹ Guy de Munois, *Gesta abbatum S. Germani*, dans Labbe, *Bibl. nova*, t. 1, p. 370. — Henry, *Histoire de Saint-Germain d'Auxerre*, in-8°, p. 129.

seigneuriale, nourrissait dans le cloître des meutes de chiens, élevait des oiseaux de proie, s'adonnait avec passion à la chasse des bêtes fauves. Quand il partait pour un voyage, il quittait la robe monastique, se parait de précieuses fourrures et, au lieu d'une humble capuce, couvrait sa tête d'un riche camail. Les moines laissés à leur propre liberté en usaient sans réserve. Un d'eux nommé Adicus, gémissant de la désolation du sanctuaire, résolut d'y mettre fin. Il alla, à l'insu de ses frères, trouver à la cour de Hugues-Capet un seigneur qui était zélé pour le bien de l'Église et, au nom du salut de son âme, il l'adjura d'employer son pouvoir pour ramener le monastère à la régularité.

Ce seigneur était Burchard, comte de Paris, petit-fils de ce Foulques d'Anjou qui avait été le protecteur d'Odon de Cluny. Il était animé d'une piété sincère ; il aimait les œuvres religieuses, l'instruction, la justice dans l'administration. Recommandé dès sa jeunesse à Hugues-Capet, il sut par sa sagesse précoce, ses sentiments pieux, son habileté dans les négociations politiques, son courage à la guerre, se procurer un avancement rapide dans ses bonnes grâces. Il devint son conseiller, son ami, un des hommes les plus écoutés de son entourage. Comme il n'avait reçu de son père qu'un assez mince héritage, composé des comtés de Vendôme, de Montoire et de Lavardin, Hugues prit à tâche de l'enrichir de terres, de châteaux, de sommes d'argent, et mit le comble à sa fortune en le mariant avec Elisabeth, veuve d'Aymar, comte de Corbeil, mort en Terre Sainte. En même temps qu'Elisabeth lui apportait le comté de Corbeil, Hugues y joignit le château de Melun et la vicomté de Paris. Burchard se fit pardonner la faveur du roi en montrant, vis-à-vis de tous, des manières simples et bienveillantes, en consacrant une partie de ses richesses à des œuvres pieuses, en prenant la défense des monastères, des églises, des clercs, des vierges, des veuves, en soulageant les pauvres par d'abondantes aumônes ¹. Il promit à Adicus de seconder ses projets et se fit

¹ Art de vérifier les dates, t. III, p. 809.

céder pour quelque temps par Hugues-Capet l'abbaye de Saint-Maur, dans le but de se consacrer à sa prospérité.

Hugues-Capet était porté par les intérêts de sa politique à favoriser le clergé. Asseoir les droits de sa dynastie naissante sur la religion, agrandir son autorité aux dépens des vassaux qu'il cherchait à soumettre, marcher ainsi au développement de l'unité du pouvoir royal, tel était son plan; mais ce plan ne pouvait guère trouver d'adhérents que parmi les évêques et les abbés, pour qui l'idée d'une monarchie chrétienne était le corollaire de l'unité de l'Église, et qui espéraient trouver dans un pouvoir plus fort une protection plus efficace pour les intérêts religieux. Hugues se rappelait aussi la triste fin de la dynastie carolingienne, et peut-être croyait-il, comme le clergé le proclamait alors, qu'elle avait été réprouvée de Dieu pour avoir négligé les églises au lieu de les avoir augmentées. Aussi, dès son avènement, il rendit la liberté d'élection aux monastères qui lui appartenaient en commende et se montra zélé pour les restaurations religieuses.

Burchard, avec la permission du roi, alla trouver Mayeul à Cluny. Il se prosterna si humblement devant lui, que Mayeul, étonné et devinant qu'il venait lui adresser une prière, lui demanda aussitôt quel motif pouvait l'amener d'un pays si éloigné.

« Le motif pour lequel je n'ai pas craint de m'exposer aux fatigues »
 « d'un long voyage, répondit le comte, n'est pas d'une médiocre »
 « importance. Montre-toi, je t'en supplie, favorable à ma de- »
 « mande, afin que je n'aie pas à me repentir d'être venu dans ce »
 « pays si éloigné du mien. Je demande ton aide pour ramener à »
 « sa grandeur passée l'église des Fossés, que Hugues, roi de France, »
 « m'a dernièrement donnée. Je n'ai jamais pensé à implorer »
 « d'autres secours que le tien, car il est agréable à Dieu, je le sais. »

— « Mais, répondit Mayeul, puisque vous possédez dans le royaume »
 « que vous habitez de nombreux monastères, pourquoi n'allez- »
 « vous pas vous adresser à eux? Il me serait pénible, je l'avoue, »
 « d'aller dans des pays qui me sont étrangers et peu connus, et »
 « d'abandonner ici nos intérêts pour me charger des vôtres. »

Ces paroles remplirent le comte d'anxiété; il redouta d'avoir fait un voyage inutile; il se jeta de nouveau aux pieds de l'abbé; il redoubla ses instances. Mayeul se laissa vaincre et se mit en route avec quelques religieux sous la conduite de Burchard. Arrivés au port de Creteil sur la Marne, qui était voisin du monastère, ils firent halte et le comte envoya un messager aux religieux pour les prier de venir le trouver au-delà du fleuve. Ceux-ci, ne se doutant de rien, se rendirent à cette invitation. Quand Burchard les vit réunis et comme en son pouvoir, il leur déclara que ceux qui désiraient rentrer au monastère pouvaient le faire en jurant obéissance à l'abbé Mayeul, mais que les autres n'avaient qu'à aller où bon leur semblait. Quelques-uns, offensés de cet ordre imprévu, partirent sans qu'on leur permit d'emporter autre chose que les habits qu'ils avaient sur eux. Comme Maginard appartenait à une des familles les plus influentes de Paris, on lui donna la direction de Saint-Maur de Glanfeuil. Il mourut obscurément dans cet exil qui l'éloignait de la cour du roi de France et de ses séductions. Mayeul mit la règle en vigueur à Saint-Maur des Fossés avec une scrupuleuse exactitude. Il effaça les traces de désordre et pria le roi d'augmenter les possessions de l'abbaye. Hugues lui fit plusieurs dons, entre autres celui de la terre de Maisons avec son église et ses dépendances, entre la Seine et la Marne, don en reconnaissance duquel les moines instituèrent son anniversaire.

Le supérieur que Mayeul donna à la communauté et qui fut, quelque temps après, pourvu d'une élection régulière, se nommait Teuton. Teuton fit raser les bâtiments conventuels qui étaient en mauvais état et les releva sur un plan plus riche et plus vaste. Mais il était avant tout un homme ascétique, porté à la méditation, se livrant à des jeûnes austères, passant la nuit en veilles et en prières. L'administration temporelle, la surveillance disciplinaire, s'accordaient mal avec une pareille nature et il les prit bientôt en aversion. Un jour, il quitta le monastère, se retira dans une terre que Charles-le-Chauve avait donnée aux moines pour s'y réfugier contre les Normands, se sentit pris du désir de s'y fixer pour

le reste de sa vie et renvoya aux religieux son bâton pastoral, en les engageant à lui donner un successeur. Après avoir mené longtemps l'existence d'un solitaire, il s'en lassa et voulut revoir ses anciens frères. Il se mit en chemin et, s'arrêtant à Nogent, il les fit prier de venir le trouver. Mais, dans la crainte que cette invitation ne cachât l'intention de reprendre l'autorité qu'il avait abdiquée, les religieux répondirent qu'un autre abbé avait été élu à sa place et qu'ils ne recevraient plus celui qui avait délaissé le soin de leurs âmes. Ce refus remplit Teuton d'une grande tristesse. Ne sachant de quel côté tourner ses pas, il rentra à Cluny; il y mourut saintement dans un âge avancé. ¹

La présence du comte Burchard dédommagea le monastère du départ de l'abbé Teuton. Dans une grave maladie, il se fit porter parmi les frères pour recevoir les derniers sacrements et prendre l'habit *ad succurrendum*; mais, ayant recouvré la santé, il s'habitua peu à peu à leur vie calme et pieuse et, comme il approchait de la vieillesse, il se décida à rester parmi eux. Il s'acquitta avec une sincère humilité et une piété affectueuse des fonctions subalternes qui servaient d'épreuves aux novices. Un jour, un des frères s'étonnant de cette simplicité, lui demanda comment un homme aussi noble que lui, élevé dans les honneurs du siècle et déjà fatigué par l'âge, pouvait s'abaisser à de telles occupations. « Lorsque j'étais au faite des honneurs temporels, répondit Burchard, marchant entouré de bataillons de soldats, dans tout l'éclat d'un puissant comte, c'était un des devoirs de ma charge de porter, devant un roi mortel, une lumière pour éclairer ses pas; combien ne dois-je pas être plus glorieux aujourd'hui de porter, devant le Roi immortel, avec respect et humilité, les cierges brûlants! » Il mourut à Saint-Maur dans ces pieux sentiments, âgé de plus de quatre-vingts ans, et fut enseveli avec sa femme Elisabeth sous un riche mausolée [989]. ²

¹ Odonis monachi, Vita Burchardi comitis, dans Biblioth. Clun., p. 298.

² Vita Burchardi comitis, Duchesne, Hist. Franc. Script., t. IV, p. 415 et s.

De toutes les parties de la France la Normandie était celle qui avait le plus besoin de l'influence monastique pour adoucir la barbarie des mœurs des laïques et pour remédier à la corruption des mœurs du clergé. Aussitôt après sa conversion, Rollon tenta de faire comprendre à ses sujets la nécessité d'appuyer leur nouvelle nationalité sur des institutions chrétiennes. Les fils des Vikings qui, un siècle auparavant, portaient le feu dans les monastères et les églises, le glaive sur les moines, les clercs et les religieuses, entraînés par un de ces mouvements naturels aux peuples primitifs, se mirent tout à coup à respecter ce qu'ils avaient brûlé et massacré. On vit Rollon garder, après son baptême, durant sept jours, ses vêtements de néophyte et inaugurer son admission dans l'Église par des dons considérables aux basiliques de Rouen, de Bayeux, d'Évreux, du Mont-Saint-Michel, de Jumièges et de Saint-Denis. Il releva les temples et les monastères détruits durant les guerres. C'était un moyen d'entrer dans la civilisation de l'époque, mais ce n'était pas le seul. Afin d'asseoir sur une base plus solide leur paix avec les Francs et les Bourguignons, qui avaient été leurs plus redoutables ennemis, les Normands contractèrent avec eux des mariages et déclarèrent qu'ils ne feraient plus ensemble qu'un seul royaume; en effet, vis-à-vis des Bourguignons, cette alliance ne fut momentanément rompue qu'en 1003, lorsque le roi Robert appela le duc Richard II, son allié, contre Othe Guillaume, qui s'était emparé du duché de Bourgogne. A la mort d'Henri I^{er} son successeur [1060], une administration forte et régulière avait introduit l'ordre dans la province, livrée précédemment à la rapine des gens de guerre. Ce changement rapide frappa les esprits d'étonnement et l'historien Raoul Glaber, se contentant sans doute d'un point de vue général, en a tracé un récit qui semble trop flatté pour être complètement exact. « Toute » la province, dit-il, semblait former une seule maison, une même » famille, unie par les liens d'une concorde inviolable; ils traitaient comme voleur et brigand tout homme qui avait recours » au mensonge pour demander dans une affaire plus qu'il ne devait exiger, ou pour soustraire à un autre quelque chose par sa

» mauvaise foi dans les marchés. Les pauvres, les indigents, tous
» les étrangers étaient comme leurs enfants d'adoption et trou-
» vaient toujours en eux des soins vraiment paternels ; ils en-
» voyaient aussi, dans presque l'univers entier, les dons les plus
» magnifiques aux saintes églises. On voyait même tous les ans
» des moines venir de l'Orient, du célèbre mont Sina, à Rouen, et
» remporter à leur tour des secours en or et en argent dont les
» princes les avaient chargés pour leur communauté. »¹

A côté de ces efforts tentés par les ducs normands pour rame-
ner leurs peuples à l'antique honneur et à l'hospitalité de leur patrie
originaire, et pour les habituer à la pratique des œuvres chrétiennes,
deux grands vices existaient dans leur sein : la dépravation du
clergé et l'hostilité entre les Normands de race et la population
gallo-romaine qui habitait les campagnes. Nulle part, la dissolution
morale n'était aussi profonde parmi les clercs et les évêques. Pres-
que tous vivaient publiquement avec leurs concubines et s'entou-
raient d'une nombreuse famille. Ils n'attendaient pas que les
paroisses et les évêchés leur fussent donnés ; ils s'en emparaient
par droit de conquête et les défendaient à main armée comme
des fiefs laïques. Autant les habitudes de chasse et d'ivrognerie
étaient fréquentes parmi ces prêtres, qui étaient la plupart
d'origine danoise, autant l'instruction dans les lettres sacrées,
la connaissance de la langue latine, du chant ecclésiastique,
le respect des sacrements, y étaient négligés ou inconnus. Le
petit nombre de monastères restés debout présentait un état
déplorable. Guillaume-Longue-Épée, fils de Rollon, commença
leur restauration par celle de Jumièges, et, fatigué du pouvoir
et des guerres dans lesquelles il s'était acquis une réputation
redoutée, il eût pris l'habit si le bas âge de son fils Richard
n'eût formé un obstacle à ce projet. Lorsque, dans une entrevue
avec Arnoul, comte de Flandre, son ennemi, il périt assassiné par
quatre soldats qui le tuèrent sur une barque, sous les yeux de
son armée campée à l'autre bord, on trouva, en lui ôtant ses

¹ R. Glaber, *Histoires*, liv. I, c. v, trad. Guizot.

vêtements, une petite clef d'argent suspendue à sa ceinture, qui ouvrait une cassette de bois précieux dans laquelle étaient renfermés un capuchon et une étamine de moine qu'il avait reçus de l'abbé de Jumièges. ¹

Richard-Sans-Peur, son successeur, puisa une sagesse précoce dans son aversion pour les plaisirs et dans le désir de s'instruire auprès des hommes les plus honnêtes et les plus habiles de son duché. Ses premiers actes furent ceux d'un prince chrétien : il concéda des terres à ceux de ses sujets norwégiens qui embrassèrent le christianisme ; il donna des villages à l'église de Rouen pour la relever de sa ruine ; il restaura les abbayes de Saint-Ouen, du Mont-Saint-Michel, combla de bienfaits Saint-Père de Chartres, construisit à Fécamp une vaste basilique, la décora d'ouvrages merveilleux et de précieux ornements [990]. Ce duc, qui prenait dans quelques chartes le titre de très humble comte des Normands, « se montra, dit Guillaume de Jumièges, très bon pour nourrir les » moines, très sage pour protéger les clercs, dédaignant les orgueilleux, aimant les humbles, nourrissant les pauvres, tuteur des » orphelins, pieux défenseur des veuves ; il se plaisait aussi, dans » sa libéralité, à racheter les captifs. » ²

L'antique monastère de Fécamp, bâti en 866 par un seigneur nommé Waninge, sur un promontoire avancé dans l'Océan, en face des côtes de la Grande-Bretagne, était un des plus importants de la Normandie. Il avait d'abord servi d'asile à des vierges. Détruit par les pirates danois sous la conduite d'Hasting, il fut reconstruit par Richard I^{er} qui l'enrichit de terres, dota son église de vases précieux, d'ornements d'or et de soie et, faute de trouver des moines, y plaça des clercs réguliers. Étant allé un jour les visiter, il les surprit dans un désœuvrement si complet et tellement livrés au luxe, à la paresse, à la volupté, qu'il envoya aussitôt des messagers à Cluny prier l'abbé Mayeul d'y amener quelques-uns de ses disciples. Mayeul se rendit lui-même à Fécamp et fut vive-

¹ Willelmi Caluli, Gemeticensis monachi, liber III, cap. XII.

² Id. liv. IV, c. 1, etc.

ment touché de ces désordres ; mais il le fut encore davantage des plaintes des serfs et de l'oppression sous laquelle gémissaient les campagnes. Les Normands d'origine, à qui Rollon avait partagé les terres conquises, presque tous nobles et gens de guerre, ménaageaient les villes où l'industrie et le commerce commençaient à se développer, mais écrasaient d'exactions le reste du pays. Les forêts et les cours d'eau, dont l'administration entraînait des frais trop considérables pour la petite propriété, avaient été réservés par le droit féodal aux seigneurs. La Normandie était renommée en particulier par l'étendue de ses forêts, et ces derniers les agrandissaient sans cesse par l'établissement du droit de garenne. Ce droit, qui était une des prérogatives de leur justice et un des abus les plus odieux de ce temps, consistait dans la défense de chasser et de pêcher sur un territoire réservé par le seigneur. Établi souvent sur des terres, des vignes, des pâturages, des districts entiers, il avait pour résultat l'abandon de la culture et l'émigration des habitants, qui ne pouvaient plus labourer, chasser, pêcher, vivre en un mot sur un terrain mis en garenne et qui, bientôt envahi par la végétation forestière, se peuplait de bêtes fauves. Comme si cette spoliation n'eût pas suffi, les seigneurs normands interdisaient encore dans leurs bois les droits de vaine pâture, de ramage, de grapillage, de glandée, droits qui presque partout étaient concédés aux paysans. Une animosité violente, attisée par des contestations sans fin, soulevait ces derniers contre les barons, qui les traînaient dans les plaids au sujet des péages, des forêts, des marchés, des monnaies, des corvées, s'emparaient de leurs bestiaux, de leurs meubles, et les chassaient de leurs demeures. Dans tout le duché, les vilains s'organisèrent en conventicules, afin de réclamer et de reconquérir, à main armée, leurs droits dans les forêts et la liberté des cours d'eau. Chacune de ces réunions désigna deux de ses membres afin de former une assemblée générale chargée de diriger la conspiration. Une guerre civile était imminente. Mayeul voulut la prévenir en demandant, dans toutes les forêts du duché, le rétablissement du panage et de la glandée dont jouissaient autrefois les serfs. « J'entreprendrai, dit-il au duc en

» parlant de la réforme de Fécamp, ce vaste labour, si tu consens
 » à faire don, dans tout ton duché, des droits de panage et de
 » glandée, et si tu décrètes qu'aucun de tes barons n'aura le droit
 » de les supprimer à l'avenir. » Mais une pareille demande tou-
 chait de trop près à la puissance de ces derniers pour que Richard
 osât l'accorder lui-même. Il les convoqua en grande assemblée et
 leur fit part de la proposition de l'abbé de Cluny. Tous se récriè-
 rent sur cet amoindrissement de leurs privilèges, sur cette justice
 rendue à des gens prêts à se révolter. Mayeul, laissant à un autre la
 tâche de réformer Fécamp, se retira d'un pays où l'oppression
 régnait dans les lois et les coutumes et Richard se contenta d'en-
 tretenir le matériel de l'abbaye sur un pied prospère. Dans la
 première année du jeune Richard II, Raoul, comte d'Évreux, son
 oncle, s'empara des délégués des communautés, fit crever les
 yeux aux uns, couper les poings, brûler les jarrets aux autres,
 empaler et arroser de plomb fondu quelques-uns, puis les renvoya
 mutilés et à demi morts dans leurs villages, où l'horreur de pareils
 supplices arrêta les conciliabules et fit retourner les paysans à la
 charrue [997].¹

Nous venons de retracer l'histoire des principales réformes dues
 à l'abbé Mayeul ; d'autres faits qui témoignent d'un respect égal
 pour son autorité furent les appels adressés à son intervention
 dans les situations difficiles où se trouvaient les monastères :

Celui de Fleury, après la réforme d'Odon, brilla, sous les quatre
 abbés qui lui succédèrent, d'un éclat remarquable dans la piété et
 dans les lettres ; mais, après la mort du cinquième, la liberté des
 élections, si précieuse aux yeux des religieux, faillit leur devenir
 funeste. Un d'eux, dont le nom a été effacé, comme indigne, du
 Catalogue des abbés, parvint, à l'aide d'une minorité turbulente, à
 s'emparer du monastère et fit plier sous son despotisme la partie
 la plus nombreuse de la communauté. Ce scandale qui éclatait

¹ Willelmi Gemeticensis, *Historiæ Normannorum*, liv. V, c. 11. — Delisle, *Étude sur les Classes agricoles en Normandie*, p. 166, etc. — Maurry, *Les Forêts de la France*, p. 304 et suiv., dans les *Mém. de la Soc. des Antiq. de Fr.*, t. IX.

sur les cendres du fondateur de l'ordre bénédictin, eut un grand retentissement dans l'Église de France. Gerbert dirigeait alors les écoles de Reims et, dans ses correspondances avec les moines de Fleury, cherchait à entretenir leur goût pour l'étude, leur communiquait ses découvertes. Se rappelant qu'ils avaient autrefois porté la réforme à Saint-Remy, il leur écrivit, au nom des abbés du diocèse et de l'archevêque Adalbéron, une lettre très vive, pour les engager à rentrer dans la voie droite. Il déplorait que la sainte société, la chaste amitié qui existaient entre Reims et Fleury, eussent été souillées par la détestable audace d'un moine, parvenu, par les intrigues d'une faction et au mépris des condamnations prononcées par les supérieurs, à devenir leur père spirituel.

« Pour nous, s'écriait-il, nous sommes résolus à ne pas nous » écartier de ceux qui brillent et brilleront à jamais dans l'Église » de Dieu comme d'éclatantes étoiles, c'est-à-dire du père Mayeul » et du père Egbert, abbé de Saint-Julien de Tours. » Il exhortait en même temps l'abbé de Cluny à frapper les coupables de son anathème. Mayeul, doux et prudent, préféra essayer d'abord des voies de persuasion et adressa des remontrances à l'abbé même.

« Votre exhortation contre l'usurpateur, lui écrivait l'impatient » Gerbert, est belle assurément; mais pourquoi ne pas mettre » les actions d'accord avec les paroles? pourquoi communiquez- » vous encore avec celui dont tous les autres s'éloignent? » Détestez sincèrement l'usurpateur; faites-lui comprendre que » vous ne le favorisez en aucune manière, que vous avez rompu » toute relation avec lui; faites-lui sentir qu'il est accablé » non-seulement des malédictions des religieux de votre ordre, » mais, s'il est possible encore, de celles du souverain-pon- » tife. Nous vous suivrons dans cette voie comme des compa- » gnons fidèles suivent leur chef. » Dans une autre épître, Gerbert gourmandait de nouveau les lenteurs circonspectes de Mayeul :

« Quoique votre vigilance soit occupée tout entière aux soins de » votre troupeau, c'est l'effet cependant d'une charité plus étendue » de porter remède à la contagion qui vient frapper un trou- » peau étranger. Si vous gardez le silence, qui parlera? Si un pareil

» abus n'est pas corrigé, quel méchant ne sera prêt à en com-
 » mettre un semblable? C'est le zèle de Dieu qui me fait parler
 » ainsi. L'usurpateur est-il bon, qu'on l'élise régulièrement; est-il
 » indigne, qu'on l'exclue, pour la damnation de son ame, de la so-
 » ciété des abbés et de l'ordre monastique. » — « Éloignons de
 » nous le perfide, répétait-il encore dans une lettre à Egbert de
 » Saint-Julien de Tours; que celui-là soit notre ennemi, qui osera
 » s'élever contre la sentence du vénérable père Mayeul et du res-
 » pectable père Egbert! » La mort de l'usurpateur vint, à propos,
 résoudre une difficulté, dont les détails mal connus et ensevelis
 à dessein dans le silence, ne permettent pas de décider qui,
 de Gerbert avec sa fougue ou de Mayeul avec sa prudence,
 avait raison. L'élection d'Abbon, disciple de Gerbert et compéti-
 teur du moine simoniaque, dédommagea l'abbaye de Fleury
 de cette épreuve passagère en lui donnant un des écrivains les
 plus érudits du siècle, le réformateur des monastères anglais, le
 martyr de la règle bénédictine.

Au milieu de ces labeurs, le terme de la vie s'avançant pour
 Mayeul, il songea à pourvoir, comme l'avaient fait ses devanciers,
 aux destinées de Cluny. D'accord avec ses moines et, en observant
 le mode d'élection capitulaire, il se donna pour coadjuteur et
 futur successeur un frère nommé Odilon. C'était un jeune reli-
 gieux appartenant à la famille de Mercœur, une des plus nobles
 de l'Auvergne et qui, attiré par lui à Cluny quatre ans auparavant,
 s'y était concilié par son mérite l'amour des religieux. Sollicité
 d'accepter cette dignité, il opposa d'abord un refus obstiné et
 il fallut, pour le décider, lui opposer une autorité plus grande
 que celle de la communauté. « De peur, dit Mayeul dans l'acte de
 » l'élection, qu'il n'ait recours à quelque artifice pour s'excuser,
 » (car si quelqu'un d'indigne ose par erreur aspirer à une pareille
 » dignité, ou si quelqu'un de digne veut l'éviter, il faut réprimer
 » également l'un et l'autre), nous avons eu recours à une assemblée
 » d'évêques et d'abbés [991]. »

Jamais, jusqu'à ce jour, élection aussi solennelle n'avait eu lieu
 à Cluny. L'abbaye étant devenue une puissance, l'intérêt qui s'at-

tachait au choix de son supérieur s'étendait bien au-delà de ses limites. Les évêques, les abbés, les comtes qui en étaient les amis, les disciples, les protecteurs, furent invités à cette élection, et la charte qui la constate porte les signatures de Burchard II, archevêque de Lyon, de Hugues, évêque de Genève, d'Henri de Lausanne, de Hugues de Mâcon, de Walter d'Autun, dont les diocèses renfermaient des prieurés, des églises, des terres données à Cluny; de Teuton, ancien abbé de Saint-Maur de Tours; des abbés Richard, Hugues, Gagon, Thibaud, Warembert, Guillaume; de Burchard comte de Corbeil, de Lambert comte de Valentinois, d'Albéric comte de Mâcon, etc., et de cent soixante et dix-sept religieux. Elle rappelait que cette élection avait été approuvée par Henri, duc de Bourgogne, avoué de l'abbaye, par Othon III, roi de Germanie, et par Raoul, roi de France. ¹

Libre des soucis attachés à la direction de la communauté, Mayeul se laissa absorber par son penchant vers la vie contemplative qui était si bien en harmonie avec l'ardeur de son âme. Comme s'il eût eu des fautes à expier, comme s'il eût cherché à se rendre plus digne de paraître prochainement devant Dieu, il redoubla de ferveur dans ses prières, d'austérité dans ses mortifications, ne laissa nulle trêve à son corps épuisé déjà par la vieillesse. Il ne voulut plus s'éloigner du monastère ou de ses dépendances voisines, à moins d'absolue nécessité; il ne s'occupa que d'une manière générale des intérêts spirituels des religieux, cherchant seulement par ses exhortations à élever de plus en plus leurs âmes vers la perfection. Habituellement, il se tenait seul à l'écart, passant de la méditation à la lecture et à la prière. A l'exemple des vieillards qui ne peuvent se défendre de faire l'éloge du passé, il aimait à rappeler les souvenirs de sa longue carrière; il versait des larmes en parlant des saints personnages qui avaient combattu de son temps pour la défense de l'Église, ou qui avaient édifié l'ordre monastique par leurs vertus; il se lamentait de leur avoir survécu; il se sentait isolé et

¹ D'Achery, Spicilège, in-4^o, t. III, p. 379. — Chartes et Diplômes, t. XV, p. 87.

ne trouvait de consolation que dans la méditation des livres saints.

« Quand, tour à tour, il vaquait à l'oraison et à la lecture, a dit » Syrus avec un accent plein de tendresse filiale, que de gémiss- » ments profonds, que de larmes versait cet homme de Dieu ! Sou- » vent, lorsqu'il était assis au milieu des frères, on le vit, emporté » par la contemplation, loin de la conversation commune et comme » ravi hors de lui-même. D'autres fois, lorsqu'il était seul, vous » l'auriez cru au milieu de la foule, tant ses entretiens avec Dieu » étaient entrecoupés de gémissements et de plaintes. Sur sa tête » blanche comme celle d'un cygne, la saison avancée avait fait » éclore les fleurs de la vieillesse ; mais aucun voile ne ternissait » encore l'éclat perçant de ses yeux, les sons n'arrivaient point » assourdis au creux de son oreille : tous ses organes avaient con- » servé leur vigueur et leur chaleur première ; il avait vécu avec » un corps vierge ; ses sens conservèrent jusqu'au dernier jour » leur virginité inviolée. » ¹

Glorifié comme il l'avait été, dit Odilon, aux yeux des peuples et des rois, il ne lui fut pas permis de mourir ailleurs, que sur la brèche. Les principales abbayes de Bourgogne et de France avaient subi l'influence de Cluny ; il en restait une des plus célèbres qui attendait son aide : c'était celle de Saint-Denis, fondée, comme on le sait, par le roi Dagobert dans le lieu où l'apôtre de Paris avait été martyrisé avec saint Rustique et saint Éleuthère, ses compagnons. L'opulente et royale abbaye, qui servait déjà de sépulture aux rois franks, avait trop de relations avec leur cour pour qu'une pareille cause, sans parler des attaques des Normands, n'y entretint pas un penchant habituel au relâchement. Dès le neuvième siècle, ses religieux, quittant l'habit bénédictin, se transformèrent en chanoines pour vivre avec plus de licence. L'abbé Hilduin, que Louis-le-Débonnaire employa comme son ambassadeur, parvint à imposer momentanément la réforme aux cent cinquante moines qui

¹ Syrus, Vita Maioli, Bibl. Cl., p. 1784. Nous nous servons de la traduction donnée par Ach. Allier, Ancien Bourbonnais, t. I, p. 193. Il serait difficile de dire mieux.

l'habitaient. Mais l'abbaye ayant été mise en commende par Charles-le-Chauve et, grâce à son opulence, étant restée longtemps sous ce régime, la décadence morale ne fit que pousser de plus profondes racines. Hugues-Capet, qui la possédait, pensa sérieusement à procurer sa restauration et s'adressa à l'ancien abbé de Cluny. Mayeul, s'estimant heureux de donner au roi cette dernière marque de respect, n'hésita pas à se mettre en route malgré sa faiblesse. Il passa par les confins de l'Auvergne et du Berry et s'arrêta à l'abbaye de Souvigny. Il fut reçu, avec une joie que les signes visibles de son affaiblissement ne laissaient pas sans mélange de tristesse, par les religieux, par le fidèle Archambaud de Bourbon qui, sincèrement attaché aux moines, avait réparé les torts de son père.

Il fut surpris au milieu d'eux par la maladie, se mit au lit et leur annonça sa fin prochaine. « Courage, leur dit-il, rendons en-semble grâce à Dieu; que notre mort qui approche soit pour vous un sujet de joie. » La communauté ne lui répondit que par des pleurs et des gémissements. Quand on lui demanda à quel saint protecteur, à quel patron, il recommandait spécialement le troupeau dont la mort allait le séparer, il dit simplement : « Jésus, qui est le pasteur par excellence, est maintenant votre protecteur. » Quelles furent les dernières paroles du saint vieillard, qui désirait avec ardeur la fin de son pèlerinage? Si le récit du moine Syrus n'est pas une de ces pieuses amplifications dans lesquelles se complaisaient souvent les écrivains monastiques, ces paroles étaient d'ardentes aspirations vers le bonheur du ciel. « Seigneur, disait Mayeul, en s'efforçant de chanter sur le ton de la psalmodie, j'ai chéri la beauté de votre maison et le lieu d'habitation de votre gloire; avec quelle ardeur mon âme soupire après vos tabernacles bien-aimés, ô Dieu des vertus, et défaillie dans l'attente des palais du Seigneur! » Les frères lui ayant demandé s'il éprouvait quelque douleur, il dit qu'il était calme et content et qu'il avait soif du Dieu vivant. Lorsque les signes avant-coureurs de la mort apparurent, la communauté tout entière vint se ranger autour de son lit; elle lui demanda l'absolution et le pria à genoux.

d'intercéder pour elle dans le ciel: « Ta foi et tes œuvres, lui » disaient ses disciples, t'associent au Christ. Lorsque tu seras » devant lui, tout ce que tu demanderas, tu l'obtiendras aisément. » Il leur donna l'absolution et prononça quelques mots à demi articulés, qui furent couverts par les sanglots. Bientôt après il perdit l'usage de la parole; les yeux fixés au ciel, il essaya de murmurer des prières, dont il était impossible de saisir le sens, même en appliquant l'oreille sur sa bouche; de temps à autre il s'efforçait de faire avec la main le signe de la croix. Il s'éteignit enfin d'une mort sereine, six jours après la fête de l'Ascension, le 11 mai 994, à l'âge d'environ quatre-vingt-huit ans. ¹

Le bruit de sa mort se répandit promptement dans les pays voisins, et de tous côtés on accourut à ses obsèques. La foule était si considérable, qu'elle ne put tenir dans l'enceinte de Souvigny. Moines, prêtres, barons, soldats, laboureurs, vigneron, bûcherons, venus de la Bourgogne, du Bourbonnais, de l'Auvergne et du Berry, campèrent en plein air sous les murs de l'abbaye, dans la vallée de la Queune. L'église, assiégée du matin au soir, pouvait à peine contenir tous ceux qui venaient s'agenouiller devant le corps exposé à leur vénération et consacrer quelque objet en le faisant toucher à cette dépouille inanimée dont l'âme venait de prendre place dans le ciel à côté du Sauveur.

A la nouvelle que l'abbé Mayeul avait été surpris par la mort, en se rendant auprès de lui, Hugues-Capet quitta son palais de la Cité et voulut une dernière fois contempler celui qu'il avait espéré voir vivant. Accablé lui-même par la maladie, peut-être espérait-il obtenir quelque soulagement de sa dévotion envers le saint abbé. Il fut témoin d'un de ces spectacles qui dépassaient en émotion les pompes de la royauté: il vit des larmes dans les yeux d'une multitude à laquelle cependant Mayeul était resté en grande partie étranger durant sa vie; il vit les moines, ces soldats du Christ, mêler leurs gémissements aux chants funèbres qui pendant plusieurs jours retentirent autour de son cercueil. Il

¹ Baillet, *Vies des Saints*, in-f^o, au 11 mai.

honora son tombeau par des présents qui attestaient une munificence royale.

Lorsque les cérémonies furent terminées, les moines se préparèrent à lever le corps, à le charger sur leurs épaules et à le transporter à Cluny; mais une sorte d'émeute éclata aussitôt parmi les habitants du pays. De tous les points de l'église, des mains robustes s'élevèrent pour s'opposer à cette translation; les portes de la basilique et les rues adjacentes furent gardées par des troupes de gens, veillant à ce que le corps saint ne fût pas soustrait par une de ces pieuses fraudes si fréquentes à cette époque. Les moines de Cluny et leurs partisans durent céder; Mayeul fut enseveli dans la nef de l'église de Souvigny, sous une simple pierre au niveau du sol, et peu de temps après Bégon, évêque de Clermont, consacra auprès de ce tombeau un autel où on célébrait la messe pour les malades. ¹

Le prieuré de Souvigny ne tarda pas d'éprouver les heureux effets de la présence des restes de Mayeul. Autant sa mort avait été simple et exempte de merveilleux détails, autant sa mémoire s'entoura promptement d'un nimbe légendaire. Ce saint, le plus doux que l'ordre bénédictin ait produit, selon les paroles de saint Odilon dans l'hymne vespéral de sa fête, devint aux yeux des moines un intercesseur placé au premier rang de la hiérarchie céleste, parmi les apôtres, les évangélistes, les martyrs. Il fut chéri du Roi des rois, comme il l'avait été de ceux de la terre. « La grâce et la » miséricorde de Dieu firent éclater à son tombeau, et font éclater » chaque jour, des miracles en si grand nombre, que, même en » nous aidant des souvenirs de nos frères, nous ne pourrions en » rappeler ni le nombre ni la grandeur. Toutes les infirmités et les » maladies y trouvent la guérison ou le soulagement. Quiconque » arrive au sépulcre du saint homme pour demander avec foi son » secours, rentre dans sa demeure exaucé dans ses vœux et rem- » pli de joie. » Odilon fit dresser la relation d'une partie de ces

¹ De sancto corpuseculo Cluniacum transferendo multi libenter procurarent, nisi copiosiores indigenarum manus conglobatæ, violenter prohiberent. *Bibl. Clun.*, p. 1786.

miracles par le moine Syrus, qui avait déjà retracé la vie de Mayeul. L'énumération en est trop longue pour trouver ici sa place et nous devons nous borner à en faire connaître l'esprit. ¹

Dès le matin, lorsque s'ouvraient les portes de l'église de Souvigny, on voyait se succéder, avec cet empressement que donne l'espérance de la guérison, toutes les infirmités humaines, des monstruosité de tout genre, des afflictions inconsolables. Des paralytiques qui ne pouvaient se mouvoir sans le secours d'un bras étranger, des estropiés aux membres écrasés ou contrefaits, au corps replié et difforme, des épileptiques dont le mal mystérieux et soudain jetait l'épouvante parmi ceux qui en étaient témoins, des fous poussant des cris de fureur qui semblaient inspirés par le démon, des hydropiques qui ne pouvaient plus mouvoir leur corps inerte, des malades émaciés par la phthisie ou la fièvre, des aveugles privés de la lumière du jour depuis leur naissance venaient à pied, ou étaient amenés aux portes de l'église sur de petites charrettes. Portés ou se traînant auprès du saint tombeau, ils le touchaient de leurs mains, y collaient leurs lèvres, se couchaient sur les dalles voisines, et, tandis qu'un prêtre célébrait à leur intention les saints mystères, que leurs parents priaient avec ferveur, ils attendaient en silence leur guérison, ou parfois appelaient à haute voix, avec des larmes, des cris de douleur, des gestes, des supplications, la *compassion du bienheureux Mayeul*. C'étaient pour la plupart des serfs, des laboureurs, des artisans, de vieux soldats, gens de tous pays et de toutes conditions, pauvre peuple qui n'avait pas d'autre protection que celle de Dieu, d'autre charité que la charité des moines. Quelques-uns étaient guéris dès qu'ils franchissaient le seuil de l'église; d'autres, après y avoir séjourné plusieurs jours sans ressentir d'amélioration, n'étaient touchés par la vertu de Mayeul qu'au moment où ils commençaient à désespérer. Il fut bientôt impossible de mettre des bornes à la foi populaire. Près du tombeau de Mayeul sortait quelquefois une eau limpide qui passait pour ne jamais se corrompre. Les fiévreux et les malades, le bétail

¹ Odilo, Vita S. Maioli, Bibl. Cl., p. 285.

même, trouvaient, en la buvant, leur guérison. La robe du saint abbé conservée dans le trésor de Souvigny, *de simple et petite étoffe tirant sur la couleur du tanné*, et qui resta comme fraîche et neuve pendant plus de six cents ans, devint une sorte de remède contre la stérilité. Les femmes qui ne pouvaient avoir d'enfants touchaient, revêtaient cette robe et, bien souvent, étaient exaucées dans leurs vœux. ¹

Ceux qui ne pouvaient accomplir le pèlerinage de Souvigny faisaient brûler un cierge au tombeau de Mayeul qui, nuit et jour, rayonnait d'une multitude de luminaires. Un mal terrible, le mal des ardents, exerçait dans ce temps, presque partout, ses ravages. « Ce mal effrayant, dit Raoul Glaber, consumait et détachait du » corps, les membres qu'il avait attaqués. Une nuit suffisait pour » dévorer entièrement les personnes qui en étaient atteintes. Plusieurs saints furent d'un secours efficace aux malades qui se re- » commandèrent à leur mémoire; mais les églises qui attirèrent » surtout la foule furent celles de Saint-Martin de Tours, de Saint-Udalric de Bavière, et du vénérable père Mayeul à Souvigny. »

Les moines écrivirent aussitôt la relation de ces guérisons merveilleuses. Quand l'une d'elles frappait plus vivement les imaginations, la cloche de l'église retentissait; les religieux s'assemblaient au chœur pour entonner des actions de grâces. On interrogeait le miraculé, ses parents et tous ceux qui l'avaient connu; on prenait note de son nom, de son pays, de sa profession, des circonstances de sa maladie, du moment de sa guérison. C'est, d'après ces souvenirs, que Syrus a rédigé un long récit des miracles de saint Mayeul, de ce saint « qui, après avoir déposé le fardeau de la glèbe terrestre, » comme un astre splendide et très saint, darde du haut du ciel » les feux toujours redoublés de ses glorieuses vertus. »

Pendant plusieurs siècles, Mayeul resta un des saints les plus populaires de la France. « Il a brillé pendant déjà cent soixante- » deux ans, dit Pierre-le-Vénérable, d'un tel éclat, par la grâce » des miracles, qu'après la Mère de Dieu aucun saint dans

¹ Ach. Allier, Anc. Bourbonnais, t. II, p. 152.

« toute notre Europe ne l'a encore égalé. » Son nom fut inséré de bonne heure dans les calendriers et les martyrologes, et on plaça de nombreuses églises sous son invocation. Celle du Puy, en souvenir de ses pèlerinages, en témoignage des liens de confraternité qui l'unissaient à Cluny, donna, au quinzième siècle, le nom d'*Université de saint Mayeul* à l'antique école de sa cathédrale, « grande école, dit un chroniqueur, qui, jouissant de biens et de » privilèges étendus, possédait une juridiction particulière et for- » mait, au sein du chapitre, une société distincte qui était pour » lui un ornement, une source d'instruction et de lumières ¹. » En 1531, un patricien de Venise, Jérôme Emiliani, qui avait combattu pour l'Italie contre les Allemands, durant la ligue de Cambrai, étant malade d'une blessure, se voua à la Vierge, quitta sa toge de sénateur pour les vêtements du pauvre, fonda des hospices à Venise, à Vérone, à Padoue, à Brescia, à Bergame, afin de recueillir les orphelins abandonnés à la suite des guerres et de ramener les femmes égarées dans la bonne voie. Aidé par des amis, il établit à Somasca, dans le duché de Milan, des clercs réguliers chargés d'enseigner aux enfants du peuple les lettres et les métiers. Ces clercs, pourvus plus tard par Charles Borromée de la Cellule de Saint-Mayeul à Pavie, prirent le nom de clercs réguliers de Saint-Mayeul et vouèrent à l'abbé de Cluny le culte d'un saint patron. ²

Le monastère de Souvigny, à dater de sa mort, reçut des agrandissements considérables. A l'aide des libéralités de Hugues-Capet, d'Archambaud de Bourbon, des offrandes déposées par les fidèles, les religieux reconstruisirent, sur le plan dressé par le moine Malguin, l'ancienne basilique dans de plus vastes proportions et avec une nouvelle magnificence. Malguin éleva également à Mayeul un nouveau tombeau, posé dans la grande nef sur quatre bases délica-

¹ Annales de la Société du Puy, t. XV, p. 579.

² V. Cantù, Histoire des Italiens, t. VIII, p. 481. — Michaud, Biogr. univ., nouv. éd., gr. in-8°, t. XXI. Cette congrégation, plus connue sous le nom de Somasques, possède encore aujourd'hui la direction de plusieurs collèges en Italie.

tement ouvrées. En 1095, quelque temps avant le concile de Clermont, où fut prêchée la première Croisade, le Pape Urbain II, ancien moine de Cluny, ayant rendu visite au prieuré de Souvigny, releva le corps de saint Mayeul et le plaça dans ce tombeau, en présence des cardinaux qui l'accompagnaient et d'une multitude d'évêques. En 1268, on en fit une nouvelle translation, et le Pape Clément IV accorda un an et quarante jours d'indulgence à tous ceux qui y assisteraient avec des sentiments de pénitence. Ce fut probablement à cette époque, qu'une partie des précieux restes fut retirée du tombeau de pierre et déposée dans une riche châsse d'argent, qu'on voyait autrefois au milieu de la nef de l'église. Elle était l'œuvre d'un sous-prieur nommé Hildin, qui joignait les talents d'architecte à ceux d'orfèvre; car ce fut lui qui fit construire près de la petite église de Saint-Léon, à Souvigny, un hospice dédié à saint Mayeul. ¹

Il était difficile que des prieurs commendataires et des moines étrangers portassent à ces restes le même respect que les anciens moines. De 1635 à 1640, les religieux de Saint-Maur, dont la réforme fut imposée par le cardinal de Richelieu à l'ordre bénédictin, se trouvant en majorité à Souvigny, firent commerce des reliques de saint Mayeul et en vendirent de tous côtés. Le prieur Nicolas de Mesgrigny, ayant procédé à une visite de sa châsse, trouva qu'on avait soustrait une grande partie de son chef. Au commencement du dix-huitième siècle, le prieur Jacques Dubut fit présent de quelques fragments au duc de Toscane, à cause de la vénération que le monastère de Saint-Pierre au Ciel d'Or avait excitée, envers saint Mayeul, parmi les peuples d'Italie. Plus tard, un autre prieur, Henri-Oswald de la Tour d'Auvergne, ayant reçu une demande semblable du chapitre du Puy, qui avait consacré dans sa cathédrale une chapelle à saint Mayeul, répondit qu'il était plus facile de donner une portion de ses vêtements que de ses reliques, et qu'on ne pouvait toucher à ces dernières que du consentement des magistrats, dont l'intervention avait été nécessaire pour les protéger

¹ Ach. Allier, Anc. Bourbonnais, t. I, p. 160.

contre ces abus. Ces vêtements consistaient dans une robe ou manteau, dans un scapulaire avec son capuchon. Un gobelet de corne, des sandales, auxquelles on joignit plus tard celles de saint Odilon, les croix abbatiales de ces deux abbés, d'or fin et fort grandes, étaient également conservés dans le trésor du prieuré. Le prieur Henri de la Tour d'Auvergne remit un morceau du scapulaire à dom Boyer, envoyé du chapitre du Puy, qui renouvela à cette occasion l'ancienne association existant entre cette église et l'abbaye de Cluny. Il fit également don d'un fragment du scapulaire et d'un os de saint Odilon aux bénédictins d'Abdinghoff à Paderborn qui avaient reçu de lui, en 1013, les coutumes de Cluny.

La fête de saint Mayeul prit place parmi les principales fêtes de l'ordre bénédictin ; on la célébrait à Cluny avec des solennités presque égales à celles de Pâques et de la Pentecôte. Plus tard, quand le premier enthousiasme fut calmé sous l'empire d'idées moins ferventes, on la fit rentrer dans celles de cinquième classe, désignées sous le nom de semidoubles.

Avec Mayeul s'adoucit cette austérité dont Odon avait été le sévère apôtre. Doux, plein de tendresse et d'indulgence, aimant les lettres et l'éloquence pour leurs résultats spirituels, mais aussi pour elles-mêmes, il fut le premier des abbés de Cluny chez qui la miséricorde devint le fond du caractère, le culte de l'intelligence et de l'art un goût dominant. Il inaugura, en quelque sorte, une phase nouvelle dans l'histoire de l'esprit monastique.

SAINT ODILON.

[994—1049].

CHAPITRE I^{er}.

Famille d'Odilon. — Son caractère. — Hugues-Capet à Souvigny. — Fondations diverses. — Le prieuré de Paray. — Saint-Victor de Genève. — Payerne. — Odilon et l'impératrice Adélaïde.

A quelques lieues au-dessous de Brioude, l'Allier prend sa source dans la forêt de Mercœur. Autour d'un antique château construit sur des ruines romaines et dont le nom rappelle le culte de Mercure, se groupait, au dixième siècle, un vaste domaine. Possesseurs des villes d'Allanche, de Blesle, d'Arde, des châtelainies et des fiefs de Chillac, Ruynes, Corbière, Tassavelle, Tagnac, Saugue, Lastic, Grèze, Malzieu, Verdezun, Cistrière, les barons de Mercœur dominaient, entre le Puy et Brioude, sur une partie de la vallée d'Allier, dont la rive droite, hérissée de roches basaltiques, était vouée à une stérilité éternelle et dont la rive gauche, couverte de forêts, est aujourd'hui couronnée par de fertiles vignobles. Ils égalaient en noblesse les premières familles du royaume, et l'étendue de leurs possessions les plaçait parmi les sept ou huit grands barons qui formaient autour du comte d'Auvergne le sommet de l'aristocratie de la province. Aussi vit-on cette puissante famille donner des évêques au Puy, à Clermont, à Mende, huit dignitaires au chapitre de Brioude, des abbés à Cluny, à Mauzac, à la Chaise-Dieu, trois prieurs à Sauxillange, un conné-

table d'Auvergne, maréchal du Bourbonnais, un connétable de Champagne; contracter des alliances avec les comtes d'Auvergne, les sires de Bourbon, les comtes de Chalon, de Forez, de Poitiers, de Valentinois, les vicomtes de Ventadour et de Polignac, puis s'éteindre, vers 1318, dans la personne de Béraud, qui mourut sans héritiers mâles et dont la fille Alix porta la succession de la maison de Mercœur à Robert, dauphin d'Auvergne. ¹

Le premier qui soit connu fut Itier, frère de Wulfald, prévôt du chapitre de Brioude en 937, qui descendait, selon Baluze, d'un Itier que Charlemagne établit en 778 comte bénéficiaire d'Auvergne. Itier II eut d'Arsinde, son épouse, Béraud, père de l'abbé Odilon.

Béraud de Mercœur alliait la dignité du caractère à la grandeur de la richesse. Intrépide à la guerre (c'était de ce temps une vertu commune), il possédait, chose plus rare, des mœurs irréprochables, une extrême prudence dans ses déterminations et un sentiment si vif de l'honneur, que sa parole seule suffisait pour garantir des promesses auxquelles d'autres se croyaient à peine liés par serment. Le respect inspiré par sa puissance et sa personne lui valut le surnom de Béraud-le-Grand. Son épouse Gerberge était en tout digne de lui. La sévérité de sa vie conjugale, l'obéissance qu'elle avait vouée à son mari, furent connues d'une manière éclatante, lorsqu'à la mort de ce dernier elle abandonna son pays, ses riches domaines, de peur d'être recherchée en secondes noces, et prit l'habit au monastère de Saint-Jean-le-Grand d'Autun. La douceur qu'elle apporta dans l'accomplissement de ses devoirs, les services qu'elle rendit à ses sœurs, sa mort édifiante, laissèrent de longs souvenirs dans cette communauté, et ses compagnes ne pouvaient en parler sans émotion et sans larmes.

De cette union sortit une famille nombreuse. Une fille nommée Blismode, consacrée à Dieu dès sa jeunesse, devint abbesse et mourut centenaire. Hildegarde épousa Robert I^{er}, vicomte d'Au-

¹ Art de vérifier les dates, t. III, p. 358, 362, 361, 470. — Bouillet, Nobiliaire d'Auvergne, t. IV, p. 433.

vergne; une autre fille mariée au seigneur de Solignac en Velay fut mère de Guillaume, abbé de Saint-Chaffre; Itier mourut de bonne heure; Étienne fut qualifié de seigneur honorable, Ebbon d'homme de bonne simplicité; Guillaume continua la postérité; Eustorge et Bertrand ne nous sont connus que par leurs noms. Ebbon et Guillaume, les seuls qui paraissent avoir été mariés, laissèrent une nombreuse descendance. ¹

Des infirmités précoces affligèrent l'enfance d'Odilon. Une sorte de paralysie le priva de l'usage de ses jambes, et il racontait plus tard à ses disciples à quelle circonstance extraordinaire il devait sa guérison. Son père possédait des maisons au Puy et à Brioude et échangeait souvent le séjour de ses forêts de Mercœur contre celui de la ville. Un jour, dans un de ces voyages, les serviteurs et la nourrice qui portait l'enfant s'arrêtèrent pour chercher des vivres dans un village et le déposèrent à côté de leurs bagages, à la porte d'une église consacrée à la Vierge. Pendant leur absence, le jeune Odilon y pénétra en se traînant sur ses genoux et ses mains, parvint jusqu'à l'autel, saisit les bords de la nappe qui le recouvrait et s'efforça d'atteindre plus haut encore, sans pouvoir y réussir; mais la vertu divine qui guérit toutes les infirmités avait répondu à son appel. Quand les serviteurs, inquiets de ne plus le trouver dans le lieu où ils l'avaient laissé, entrèrent dans l'église, ils l'aperçurent qui courait à travers la nef et l'emportèrent avec transport dans leurs bras. Ces premières impressions lui inspirèrent pour la Mère du Christ une dévotion précoce. Lorsqu'il fut parvenu à l'adolescence, il imagina de se placer sous sa suzeraineté. Il entra un jour dans une chapelle qui lui était dédiée et, par un usage symbolique applicable aux serfs qui se donnaient à l'église, il mit sa tête sur l'autel et s'écria : « Pieuse Mère du Sauveur, à

¹ Elogium S. Odilonis, Acta Ord. Bened., t. VI, ch. II. — Baluze, Histoire de la Maison d'Auvergne, t. II, p. 27. — Ebbon fut père de Béraud; Guillaume, de Guillaume, de Béraud, d'Étienne, prévôt du Puy, puis évêque de Clermont, d'Hildegaire, chanoine de la même église. Ce second Guillaume engendra Itier, Béraud, Géraud, Robert et Odilon. Il n'est pas sûr que cette généalogie soit complète; mais c'est tout ce que nous fait connaître la charte de fondation du prieuré de la Voulte, en 1025.

» partir de ce jour et pour la vie, possède-moi tout entier ; sois
 » dans mes besoins une avocate pleine de miséricorde. Après Dieu,
 » rien ne m'est plus cher que toi, de mon plein gré je me livre
 » à toi ; je suis ton serf pour l'éternité. »

Il fut placé de bonne heure par ses parents dans le chapitre de Brioude. Cette communauté, riche, puissante, indépendante, se composait de cinquante-quatre chanoines ayant titre de comtes, et d'un abbé ou prévôt qui possédait le comté de Brioude. Il fallait justifier, pour y être admis, d'une descendance noble de quatre générations, paternelle et maternelle. Possesseurs d'un fief ecclésiastique considérable, jouissant du droit de battre monnaie, affranchis de la juridiction épiscopale, les chanoines de Brioude prirent le rang d'évêques et officièrent pontificalement, la crosse à la main, en habits violets. Laissant à douze hebdomadaires et à six chanoines prébendés le soin de chanter la psalmodie, ils s'occupèrent avant tout de jouir de leur opulence et de soutenir leurs querelles avec les barons du voisinage. Aussi, de bonne heure, la décadence s'était introduite parmi eux. En 936, le prévôt Cunibert fondait le monastère de Chanteuges, dans le but de faire profiter les pauvres d'une partie des dons considérables offerts par les fidèles à Saint-Julien, et afin d'expié, par la vie sévère des moines, la vie relâchée des chanoines ; car l'iniquité se répandant comme une inondation de tous côtés, disait-il, l'ordre des choses est tellement troublé, qu'il est impossible aux chanoines de garder complètement leur règle. ¹

Au milieu de cette congrégation à demi mondaine, qui était parfois obligée de prendre les armes pour défendre ses propriétés et ses droits, le jeune Odilon se distingua par une nature calme, réfléchie, un goût prononcé pour l'étude, un grand amour de la simplicité. L'abbé Mayeul, dans un voyage à Brioude, lui témoigna une affection particulière, devint son confident et le décida à échanger la robe brillante de chanoine contre la bure monastique. En entrant à Cluny il donna au monastère, selon l'usage, quelques

¹ Carta foundationis monasterii Cautogili, apud Arvernus. Ann. Bened., t. III, p. 707, instrumenta.

terres et une église provenant de son héritage paternel dans la vicairie de Dore-l'Église, au comté de Brioude, et un manse acquis par lui et ses frères des chanoines de cette ville, dans lequel leur frère Itier avait été enseveli [991].

Il s'acquitta, durant son noviciat, avec une douceur incomparable, des travaux vulgaires qui étaient ordinairement confiés aux novices. Il s'occupait de la surveillance nocturne des enfants, allumait les lanternes et les cierges, balayait les corridors et l'intérieur de la maison, lavait le pavé de l'église. Mayeul se l'associa bientôt en qualité de vicaire et de futur successeur et, en 994, le jour de la Pentecôte, il reçut des mains de Leutold, archevêque d'Avignon, la consécration abbatiale. Aucun de ses prédécesseurs n'avait été investi aussi jeune d'une si grande charge; mais, tout jeune qu'il était, il montra dès le principe cette sagesse prématurée qui ne l'abandonna jamais pendant le reste de sa carrière. Un de ses disciples, le moine Jotsald, qui écrivit sa Vie sous l'abbé Hugues et qui la dédia à Étienne de Mercœur, évêque du Puy, neveu d'Odilon, n'a laissé dans l'ombre aucune des faces de cette nature fine et nerveuse qui, comme toutes celles de ce genre, présentait plus d'un contraste. Les infirmités de sa première jeunesse se reconnaissaient à des signes ineffaçables. Il était petit et maigre, mais imposant dans sa démarche et robuste dans sa chétivité. Sa pâleur ne faisait qu'ajouter à l'expression de sa physionomie, qui était douée d'une mobilité dans laquelle se reflétaient vivement toutes les impressions. Il était habituellement grave et recueilli, mais, dès qu'il s'animait en parlant, ses yeux brillaient d'un éclat dans lequel passaient son ame et son intelligence. Il conservait, avec ceux qui étaient humbles et simples, un air doux et avenant; mais aux moines orgueilleux, à ceux qui l'avaient offensé, il montrait une physionomie menaçante et il était difficile de supporter ses reproches sans se sentir ému. Sa voix, dont le timbre sonore et viril savait s'assouplir à des accents pleins de douceur et retenir ses auditeurs sous le charme, prenait alors un accent terrible. Ces sévérités obligées, le spectacle des fautes de ses moines, des crimes qui se commettaient dans le monde, lui arrachaient des larmes et ses yeux rou-

gis, ses joues humides, en gardaient longtemps la trace. Un air d'autorité régnait dans toute sa démarche; mais il le puisait dans le sentiment de ses devoirs et non dans celui de sa puissance.

En effet, quoique revêtu d'une influence spirituelle et temporelle très étendue, quoique reçu avec honneur par les princes, consulté comme un sage et admiré comme un saint, il n'attachait à ces prérogatives, à cette renommée, aucune importance; il s'intitulait le *dernier et le plus méprisable des frères de Cluny*. Personne ne lui parut au-dessous de son attention et indigne de sa bienveillance. Affable envers tous, sachant proportionner son langage au caractère et à la position de chacun, il ne lui échappa jamais un mot qui pût déplaire.

Le nombre de ses moines s'accrut dans des proportions considérables; les richesses de l'abbaye se multiplièrent et, en même temps, augmentèrent les difficultés de la direction. Il fallait une prudence extrême, une grande fermeté pour résister aux attaques dirigées du dehors contre le temporel; il en fallait davantage encore pour maintenir la charité entre des religieux divisés souvent par la diversité des caractères, des pays, des coutumes et du langage. La jalousie, l'envie, la délation, trouvaient, à défaut d'autres passions, un facile accès dans le cloître, qui était l'asile de toutes les vertus comme de toutes les faiblesses humaines. « Hélas! s'écriait avec tristesse Odilon, le poison de l'envie se glisse souvent parmi les autres hommes; mais, nulle part, il ne pénètre plus profondément que dans le cœur de certains moines. » Il était impitoyable envers ces faux frères qui cherchaient à semer la discorde par la flatterie ou le mensonge. Il les exérait du fond du cœur; il les chassait sans pitié. En voyant à quel point il portait le désir de l'union et de la charité mutuelle, on se rappelle ces belles paroles d'un poète : « Il avait le mépris du mépris, la haine de la haine, l'amour de l'amour. »

C'étaient là des circonstances extrêmes dans lesquelles il sortait en quelque sorte de son caractère; car, ordinairement, la douceur servait de règle à ses actions et à ses conseils; il aimait mieux être aimé que craint; il préférait rendre service plutôt que faire

sentir son autorité. Les pénitences qu'il était obligé d'infliger pour des fautes moins graves étaient si douces, qu'elles semblaient inspirées par le cœur d'une mère indulgente et non par la sévérité d'un père irrité. Cette mansuétude lui fit donner le nom de très clément et très miséricordieux. « J'aime mieux, répondait-il » en riant à ceux qui lui en faisaient quelquefois un reproche, « j'aime mieux être damné à cause de ma miséricorde qu'à cause » de ma dureté. » Quand il était contraint d'appliquer des châtiements plus sévères, il prenait en quelque sorte, par sa tristesse, une part dans l'expiation de la faute et, comme nous l'avons dit, il pleurait. Il portait la même tendresse d'âme dans sa piété. Malgré ses voyages et des dérangements de toutes sortes, il n'omit pas un seul jour de célébrer le sacrifice de la messe. Quand l'année chrétienne ramenait une de ces fêtes qui rappellent plus particulièrement l'amour du Sauveur envers les hommes et ses souffrances sur la terre, on le voyait, au milieu du saint sacrifice, pousser des soupirs, des gémissements, et verser des larmes. Le mystère de l'Incarnation produisait une si vive impression sur son esprit, que chaque fois qu'il entendait chanter ce verset du *Te Deum* : *Tu ad liberandum suscepturus hominem, non horruisti virginis uterum*, à la pensée de ce Dieu infini qui n'avait pas dédaigné de revêtir notre pauvre mortalité, il se jetait le visage contre terre et restait longtemps prosterné. Cette pieuse sensibilité lui donna une place à part parmi ses contemporains. Si Guillaume de Saint-Bénigne de Dijon mérita par sa sévérité le nom de Guillaume-outre-Règle, Richard de Verdun par sa bonté pleine d'amabilité le surnom de Grâce-de-Dieu, Odilon reçut celui de Pieux.

Les développements considérables que prirent ses communautés lui firent un devoir d'exercer sur une plus vaste échelle l'hospitalité envers les voyageurs, la charité envers les pauvres. Elles atteignirent, de son temps, les proportions vraiment royales qu'elles conservèrent pendant tout le moyen-âge, et le firent souvent taxer d'excès et de prodigalité par des moines plus égoïstes ou plus timorés.

Un de ses premiers actes fut la réforme de l'abbaye de Saint-

Denis, qui avait été retardée par la mort de saint Mayeul. Après l'avoir quelque temps dirigée lui-même, il y plaça un religieux nommé Vivien qui, pendant plusieurs années, avait été prévôt de Cluny. Tandis qu'il travaillait à cette restauration, il visitait souvent le roi Hugues-Capet dans ce sombre palais de la Cité qui dressait ses tours au milieu de la Seine. Hugues, parvenu à la fin de sa vie, se sentait de plus en plus malade et attristé. Odilon lui conseilla de faire un second voyage au tombeau de saint Mayeul, où chaque jour des muets, des sourds, des paralytiques, donnaient l'exemple de guérisons éclatantes. Hugues y consentit et partit, au mois de juillet 995, accompagné de son fils Robert, du comte Burchard et du fils de Burchard, Rainald, chancelier et évêque de Paris. Il fut reçu à l'entrée de l'église par les moines, sortis en procession et ayant à leur tête le doyen Raymond. Le doyen lui présenta l'eau bénite, lui donna à baiser le livre des Évangiles et l'encensa. Le roi, se tenant à ses côtés, au milieu des moines, s'avança vers l'autel de la basilique et, selon l'usage, y déposa son présent. Alors le doyen entonna le verset *Domine, salvum fac servum tuum*, puis récita à haute voix l'oraison suivante, *Pro rege et pace* : « Nous vous prions, Seigneur puissant et éternel, d'avoir » pitié de votre serviteur, de le diriger selon votre clémence dans » la voie du salut, afin que, par votre grâce, il ne désire que les » choses qui vous plaisent et qu'il les accomplisse avec toute vertu. » Accordez aussi la paix dans nos temps, par notre Seigneur Jésus- » Christ, etc. » Hugues alla ensuite s'agenouiller sur l'humble dalle qui recouvrait le corps de saint Mayeul. Il n'était point revêtu du manteau des rois franks, ni paré de cette couronne d'or qu'il n'avait jamais, disait-on, voulu ceindre, par respect pour cette grande famille carlovingienne déchue du trône. Il portait l'humble chape de saint Martin, manteau d'étoffe grossière que le légionnaire avait revêtu au hasard, après avoir donné le sien à un pauvre. Elle passait pour la relique la plus précieuse de l'oratoire des rois, parce qu'elle était l'éminent symbole de la charité chrétienne. ¹

¹ Ach. Allier, Ancien Bourbonnais, t. 1, p. 498.

Durant son séjour dans le monastère, Hugues pratiqua à la lettre cette règle bénédictine qu'il appelait l'asile le plus assuré des peuples et des rois¹. Il revêtit le froc des religieux, habita une de leurs cellules et vécut au réfectoire. Il chanta les offices de jour et de nuit et se soumit à toute l'austérité de leur vie. Comme il sortait un matin de l'église, après y avoir entendu la messe, on accourut lui apprendre, avec de grandes marques de joie, qu'un serf aveugle venait de recouvrer la vue au tombeau de saint Mayeul. Il ordonna de l'amener devant lui, en présence du comte Burchard, de l'évêque Rainald et de l'abbé Odilon. Il l'examina avec attention ; il toucha de ses mains ses yeux rendus à la lumière ; il se fit raconter toutes les circonstances de sa cécité, quelles prières avaient été adressées par lui au saint abbé, quelle sensation il avait éprouvée au moment où il avait plu à Dieu de lui rendre la vue. Bientôt le miracle ne laissa plus de doute dans son esprit ; et « comme il était, dit le chroniqueur, d'un caractère doux, il ne » put s'empêcher de verser des larmes d'attendrissement². » Il retourna en France avec plus de joie qu'il n'était venu, espérant peut-être que la guérison, qui n'avait pas été refusée à la foi d'un pauvre paysan, serait accordée aussi à la sienne et aux présents dont il avait comblé le prieuré.

Un des plus considérables consistait dans le droit de battre monnaie ; il consacra ce droit par une charte solennelle déposée sur l'autel de la basilique. « Si nous accordons, disait-il, aux lieux » saints le secours et le privilège de notre autorité, c'est que nous » espérons que la récompense de la patrie céleste nous sera plus » sûrement réservée, que notre vie sera plus tranquille, que nous » obtiendrons plus facilement la guérison des infirmités de notre » corps. Qu'il soit donc connu de tous les membres de la sainte » Église et de tous nos fidèles, qu'étant venu dans la ville de Sou- » vigny et étant entré dans l'église de Saint-Pierre, où repose le » corps du glorieux confesseur du Christ et notre ancien ami bien-

¹ Dom Pitra, Histoire de saint Léger, introd., p. 67.

² Anonymus Silviniacensis, miracula S. Maioli, Bibl. Clun., p. 1801.

» aimé l'abbé Mayeul, afin de prier devant ses restes pour la gué-
 » rison de notre maladie, les moines ont supplié Notre Sérénité
 » d'honorer la terre de Saint-Pierre d'une royale largesse, en
 » mémoire du confesseur déjà nommé et du soulagement obtenu
 » par nous. Archambaud comte et Archambaud son fils, nos
 » parents très chers, Burchard comte et nos autres comtes et
 » fidèles nous ont adressé la même prière. Nous avons accueilli
 » ces demandes dans notre cœur et, en vertu de notre autorité
 » royale, du consentement de notre fils Robert, roi, nous concé-
 » dons à Odilon, vénérable abbé et à ses successeurs, le droit de
 » battre, pour le compte de l'église de Souvigny, des mailles de
 » bon aloi, portant le nom et l'image du confesseur Mayeul; et
 » ces mailles de saint Mayeul auront cours en tout temps et con-
 » serveront leur valeur, à perpétuité, sur la terre du comte Archam-
 » baud, concurremment avec nos mailles royales [juillet 995]. »¹

Les moines se hâtèrent de mettre à profit ce don royal et éta-
 blirent à Bainay, au-dessous de Souvigny, un atelier monétaire.
 Pendant plusieurs siècles, ces pièces à l'effigie de saint Mayeul
 servirent aux échanges dans ces contrées. Le saint y était repré-
 senté de face, la crosse à la main, la tête couverte d'une mitre
 qui descendait en pointe sur le front et qui semble ornée de six
 incrustations de pierreries. Sa tunique, dentelée autour de son cou,
 était parsemée de marques semblables. Il portait la barbe courte
 et les cheveux longs, indices qui semblent rappeler plutôt la puis-
 sance de l'abbé de Cluny que l'humilité du moine.

Afin de constater ce droit par un signe public, on sculpa dans
 l'église, rebâtie d'après les plans du moine Malguin, un chapiteau
 qui représentait, sur une face, deux monnayeurs armés de marteaux,
 battant monnaie sous l'œil d'un religieux qui semblait présider à
 leur opération; sur une autre face, un ajusteur pesait les deniers
 dans une balance, avant de les mettre dans une bourse placée
 dans sa main gauche; sur une troisième face, un moine les serrait

¹ Monnaie de très petit module et de mince valeur; il fallait deux mailles
 pour faire un denier. De là les locutions suivantes: *N'avoir ni sou, ni maille,*
maille à partir, c'est-à-dire à partager.

dans une poche à deux ouvertures ¹. La tour d'argent, dont la tradition seule a conservé le souvenir, rappelait l'*ærarium* de Souvigny.

Ce droit était, en effet, trop important pour ne pas donner lieu à des débats. Lorsque les sires de Bourbon, qui ne le possédaient pas eux-mêmes à cette époque, établirent plus tard à Montluçon, sans l'octroi royal, un atelier monétaire, ils se mirent à imiter et à falsifier les mailles de Souvigny. De là, de longues contestations entre l'abbé et le maître de la monnaie des comtes, et le rachat définitif par Philippe-le-Long, en 1330, de ce droit régalien, dont le prix fut partagé entre le sire de Bourbon et les moines.

Cependant Hugues ne guérit pas; il languit encore plus d'un an et mourut le dix novembre 996. Quelque temps avant d'expirer, il dit à son fils Robert, en faisant principalement allusion aux abbayes de Saint-Denis et de Sainte-Geneviève de Paris, pour lesquelles il avait une dévotion particulière : « Je t'adjure de fermer l'oreille aux flatteries et de repousser les prières des courtisans qui ambitionnent la possession des abbayes. Je les confie à ta garde; ne leur en fais point un don empoisonné. Que la légèreté d'esprit ou la colère ne te portent pas à distraire quelque chose de leurs biens; ne consens, à aucune condition, à déplaire à leur chef commun, le grand saint Benoît, qui est un ami sûr auprès du souverain Juge, un port tranquille un abri après la mort. » ²

Ces paroles étaient l'expression de l'opinion générale. La pieuse unanimité qui se manifesta, dans les dernières années du dixième siècle, en faveur des monastères, fut moins inspirée par l'approche de l'an 1000 que par l'admiration que causait la ferveur de la renaissance monastique. Il était impossible aux esprits clairvoyants de ne pas pressentir, dans cette renaissance inattendue, le bien futur

¹ Ach. Allier, Ancien Bourbonnais, t. I, p. 199; t. II, p. 155. — Études sur la Numismatique bourbonnaise, par G. de Soultrait, Revue des sociétés savantes, 1858, p. 634.

² Helgaud, Vie du roi Robert, dans Guizot, Mémoires sur l'Hist. de Fr., t. XIV, p. 380.

de l'Église et l'adoucissement de la barbarie féodale. Il y avait assurément autre chose qu'une frayeur superstitieuse dans ce mouvement universel auquel s'associèrent les rois de France, de Germanie, d'Espagne, de Bourgogne, les archevêques de Lyon, de Vienne, de Besançon, les évêques de Mâcon, d'Autun, d'Auxerre, de Grenoble, de Viviers, de Die, les ducs de Bourgogne, les comtes d'Aquitaine, de Provence et de Savoie, des seigneurs, des prêtres et de simples laïques, en quantité innombrable. Dix-huit nouveaux monastères, déjà existants ou de fondation récente, sans compter une foule de maisons de moindre importance, vinrent successivement, sous Odilon, s'annexer à celui de Cluny. Ce serait porter trop loin nos recherches que de retracer leurs origines et de suivre leurs développements; nous nous bornerons à indiquer le lien qui les rattache à Cluny, sans pénétrer dans leurs annales.

Parmi les évêques qui avaient assisté à l'élection d'Odilon, Walter d'Autun était un de ceux qui portaient la plus vive affection au monastère voisin de son diocèse. Une amitié particulière l'avait lié à Mayeul, et il gardait une profonde vénération pour sa mémoire. La réforme du clergé séculier par celle du clergé monastique fut un des buts de sa vie. Aussitôt après sa promotion à l'épiscopat, il s'occupa de réparer les dommages causés aux établissements de son diocèse par les guerres, par l'affaiblissement de la discipline et la négligence de ses prédécesseurs. Il rétablit l'abbaye de Flavigny, située près de l'antique *Alesia*, dont, trente ans auparavant, Rotmond, son prédécesseur, avait confisqué les biens au profit de son évêché et des enfants qui lui étaient nés avant d'entrer dans les ordres. Il en fit faire une recherche exacte, fit réformer les religieux par Heldric, abbé de Saint-Germain d'Auxerre, et leur donna dix-neuf églises, qui devinrent plus tard des prieurés et des paroisses. Il créa pour eux un hospice dans sa ville épiscopale, près de l'église de Saint-Jean l'Évangéliste, et, afin de poser d'avance un terme aux convoitises de ses successeurs, il se démit de ses droits sur l'abbaye et rendit aux moines la liberté des élections. Aucune des maisons qui relevaient

de son autorité ne demeura étrangère à ses bienfaits ; il les étendit même à d'autres qui étaient placées hors des limites de son diocèse, comme Saint-Bénigne de Dijon et Cluny. Cette munificence, le soin avec lequel il multiplia parmi ses clercs les copies des ouvrages de saint Grégoire, entre autres des *Morales sur Job*, ont fait supposer qu'il avait été moine lui-même. Il s'intitula du reste, avec l'humilité d'un moine, *humilis episcopus* ou *episcopus peccator*, et le Pape Benoît VIII, son contemporain, le qualifiait par cet éloge : *Summa religionis episcopus*.

Il avait déjà donné, du temps de saint Mayeul, plusieurs églises à Cluny et renoncé à des droits qui appartenaient à lui et à ses archidiaques, « à cause, disait-il, de l'amour qui nous unit si étroitement à ce monastère où la religion abonde. » En 995, voulant resserrer encore davantage ces liens d'affection, il donna à Odilon le monastère de Mesvres, près d'Autun. Cette petite et pauvre maison était située dans une vallée sauvage, sur l'emplacement d'une villa romaine, entre deux hautes montagnes, dont l'une conservait encore des vestiges du culte de Jupiter, et l'autre des coutumes qui rappelaient les fêtes de Flore et de Bérécinthe. Fondée au cinquième siècle, pour combattre le paganisme dans un pays où il avait jeté de profondes racines, elle fut placée sous le vocable de saint Martin, le hardi destructeur des symboles païens dans ces contrées. Mais les évêques d'Autun, au lieu de chercher parmi ses religieux d'utiles auxiliaires, s'étaient contentés de s'en faire reconnaître la propriété par les rois carlovingiens et l'avaient abandonnée à elle-même. Cachée obscurément dans une vallée où les invasions n'avaient jamais pénétré, elle devait à cette négligence d'être devenue à demi déserte et inutile. Walter, afin de réunir ses biens dispersés et d'y rétablir l'ancienne religion, la plaça à perpétuité sous le régime de Cluny, en réservant le concours des clercs de son église et en subordonnant les effets de cette donation à la durée de la société spirituelle qu'il avait établie, du temps de saint Mayeul, entre cette église et Cluny. Cette société consistait dans un échange réciproque de prières pour les vivants et pour les morts. De peur d'encourir de

ses successeurs le reproche d'avoir amoindri leur autorité, il imposait aux abbés de Cluny l'obligation de prendre leurs conseils pour le gouvernement du monastère; il adjurait ces derniers de s'en montrer les protecteurs; il leur défendait d'y nommer un abbé ou un prévôt sans l'assistance de l'abbé de Cluny. Ce système mixte, qui témoignait le désir de faire vivre dans une étroite union les moines avec les évêques et leurs chanoines, était difficile à réaliser. Lorsque Cluny fut devenu une puissance sans rivale, le monastère de Mesvres, réduit en prieuré, resta presque étranger à la surveillance des évêques. Peut-être même le souvenir de cette autorité partagée contribua-t-il, autant que sa situation dans un pays éloigné des communications, à arrêter des progrès qui eussent été un bienfait pour le voisinage. Six moines y résidèrent pendant une partie du moyen-âge et y distribuèrent une aumône, tous les dimanches, aux pauvres du pays, et, tous les jours, aux passants. Ce fut le seul souvenir qui le sauva de l'oubli, et cet oubli devint plus profond encore lorsqu'il fut tombé, vers la fin du quinzième siècle, dans la commende des évêques d'Autun. ¹

Une destinée moins obscure était réservée au monastère de Paray, qui devait sa fondation, en 973, à Lambert, comte de Chalon, le seigneur le plus puissant de la Bourgogne après le duc. Lambert, fils d'un obscur vicomte d'Autun, était devenu, par son mariage avec Adélaïde de Vermandois, le petit-fils de Gislebert de Vergy, le beau-frère d'Othe-Guillaume, tous deux ducs de Bourgogne. Adélaïde lui apporta le comté de Chalon, qui comprenait le territoire de cette ville, la Bresse chalonnaise et le pays du Charollais, c'est-à-dire d'importantes et fertiles contrées sur les rives de la Saône. A la suite de partages avec Othe-Guillaume, le comté de Chalon se détacha presque complètement de la Bourgogne et se constitua à titre héréditaire entre les mains de Lambert, à qui cette puissance étendue et surgie tout à coup fit

¹ Voir la chartre de Walter, Acta Ord. S. Bened. sæc. V. Elogium S. Odilonis, c. v. — Courtépée, Description de la Bourgogne, in-8°, t. II, p. 379. — Autun Chrétien, in-4°, p. 150.

donner le titre de très noble, très illustre ; les moines y joignirent celui de très chrétien.

Il existait, entre Charolles et Moulins, sur les bords de la Bourbince, une vallée largement ouverte aux rayons du midi, et dont un des noms primitifs (*Aurea vallis*) semblait indiquer l'heureuse et fertile situation. Au centre d'une population peu nombreuse, on y avait élevé une église dédiée à la Vierge sur les ruines d'une ancienne station romaine. Le petit village qui avait tiré de cette circonstance son nom de Paray (*Paredum*) occupait une des positions les plus importantes du comté. Placé au point de bifurcation de plusieurs vallées, il fermait d'un côté l'entrée du Chalonnais, de l'autre l'accès du *Castrum* de Charolles, et semblait naturellement destiné à recevoir un établissement propre à protéger les frontières sur un point où elles pouvaient être facilement attaquées et à les relier avec le centre du comté. Un récit très mutilé de la fondation de Paray, tiré des archives de Cluny, raconte que Lambert ayant fait part à son ami l'abbé Mayeul du projet de bâtir un monastère, celui-ci se mit en quête d'un emplacement avec quelques-uns de ses moines et désigna l'*Aurea vallis*. Le comte fit apporter beaucoup d'argent et commença les constructions, pour lesquelles la découverte d'une carrière de chaux, restée jusqu'alors inconnue aux gens du voisinage, fut d'un grand secours. Lorsque les édifices furent achevés, il fit placer dans une riche châsse les reliques de saint Grat, évêque de Chalon, qui s'était rendu célèbre par la réclusion à laquelle il se condamna pendant plusieurs années, en pénitence d'être arrivé trop tard, un jour de dimanche, à la messe canoniale, et il en fit la translation à Paray, au milieu d'une foule considérable. Il affranchit les moines de toute juridiction, leur donna des églises et des terres, dont la charte renferme une longue énumération. Il obtint de son frère Robert, vicomte d'Autun, d'autres bienfaits et, en 990, quelques mois avant sa mort, il accorda à la commune naissante de Paray des franchises importantes. Il exempta le bourg et sa banlieue, dans un rayon de sept stades délimité par des croix, de toutes redevances et prestations, dîmes, main-

mortes, parées, péages, banalités, à la réserve du serment de fidélité, que quatre édiles devaient prêter, au nom de leurs concitoyens, à l'avènement du comte. Afin de placer l'avenir de cette création sous la sauvegarde de son souvenir, il se fit inhumer la même année dans l'église du monastère. ¹

Il laissait le comté de Chalon à Hugues, son fils unique, chanoine d'Autun. Hugues, entré de bonne heure dans l'Église, sentait encore l'ambition et la légèreté de la jeunesse lutter dans son âme contre des pensées plus sérieuses. Il n'avait fait jusque-là que fréquenter la cour et les seigneurs laïques ; mais la mort de son père le rappela à des sentiments plus graves. Quelques jours après lui avoir rendu les derniers devoirs, comme il se rendait auprès du roi Robert, il entra un matin dans l'église de Saint-Étienne d'Auxerre, au moment où les religieux entonnaient l'hymne de ce premier martyr. Son cœur pieux et facile aux larmes, dit la chronique des évêques de cette ville, fut ému de la douceur de cette psalmodie et il jeta vers Dieu cette prière : « O Roi du ciel et de » la terre, créateur et distributeur de tous biens, si c'est votre » volonté que la dignité épiscopale me soit un jour conférée, que » cette volonté s'accomplisse. » Ce souhait fut peu de temps après exaucé. A la mort de Jean, évêque d'Auxerre, le roi Robert et Henri, duc de Bourgogne, le firent nommer à ce siège ; il l'occupa glorieusement pendant quarante ans et, comme il y joignait le comté de Chalon, il devint un des seigneurs les plus puissants de France, un de ceux qui se rendirent le plus utiles à la famille de Hugues-Capet [999]. ²

Malgré l'assistance prêtée par Mayeul, Lambert avait entendu fonder à Paray un monastère libre. Tant qu'il vécut et qu'il put le

¹ Chartes et Diplômes, t. X, p. 99. — Courtépée, Description de la Bourgogne, in-8°, t. III, p. 51. Nous citons ce fait d'après le témoignage de cet auteur, ordinairement bien informé ; mais nous n'avons pas retrouvé la chartre d'affranchissement.

² Gesta Episcoporum Autissiodoriensium, dans Labbe, Bibl. nova, t. I, p. 448. Lambert, comte de Chalon, laissa pour enfants Hugues, évêque d'Auxerre, Gerberge, femme d'Adalbert, roi d'Italie, puis d'Henri I^{er}, duc de Bourgogne, et Matilde, femme de Geoffroy I^{er}, de Semur.

surveiller lui-même, rien ne contraria ses projets; mais la nécessité obligea son fils d'en disposer autrement. Deux mois après son ordination, le comte-évêque se trouvait au monastère de Saint-Marcel de Chalon, au plaid du mois de mai. On y voyait le roi Robert, Henri, duc de Bourgogne, Othe-Guillaume, comte de Dijon, fils adoptif d'Henri, Guy fils d'Othe-Guillaume, Geoffroy Grisegonnelle, comte d'Anjou, qui avait épousé la veuve de Lambert, la plupart des comtes et vicomtes de Bourgogne, plusieurs évêques, entre autres Frotgair de Chalon et Walter d'Autun, avec une partie de leur clergé. Dans cette imposante assemblée, Hugues fit écrire par le moine Cadebald la donation de l'abbaye de Paray à celle de Cluny. Il insistait sur la nécessité de l'aumône, sur la tristesse des temps présents; il prononçait l'anathème contre les usurpateurs, dans les mêmes termes que la charte de la fondation de Cluny; il rappelait que son père avait aimé Paray de préférence à tous autres lieux, mais que, plusieurs réclamant pour eux seuls l'autorité, et les vicissitudes humaines se précipitant de plus en plus dans le mal, ce monastère ne pouvant rester dans l'état où il avait été établi; il le donnait en toute propriété au seigneur Odilon et à ses successeurs, avec ses églises, ses villages, ses manses, ses moulins, ses vignes, ses champs, ses serfs, pour l'ame de son père et de sa mère, de celles du roi Robert, du duc Henri, de leurs parents, de tous les catholiques présents et futurs. Il l'exemptait de toute puissance séculière, même de la sienne. ¹

Il ne borna pas là sa bienveillance. L'année suivante, il donna à Paray le marché du Mont-Saint-Vincent avec tous ses droits, ainsi que le tiers des droits de justice et les droits de sauvement dans l'enceinte du mont et de l'église ². Il lui trouva un protecteur dans Hugues, évêque de Nevers, fils de Robert, vicomte de cette ville. A sa demande, Hugues et ses chanoines cédèrent en précaire aux moines la terre de Vivant, dans

¹ Voyez la charte dans Perry, *Hist. de Chalon*, in-f^o, pièces justificatives, p. 36. — Chartes de Pérard, p. 167. — Chartes et Dipl., t. XIV, p. 182.

² Le droit de sauvement était un tribut payé par le vassal au seigneur afin d'obtenir sa protection.

le Charollais et d'autres propriétés, au territoire de Digoin, qui dépendaient de l'église cathédrale de Saint-Cyr de Nevers. ¹

Sous la direction des quatre premiers prieurs contemporains d'Odilon : Andralde, homme sage et érudit qui rendit de grands services au dedans et au dehors, Gontier qui agrandit les constructions et procura une foule de commodités, Sigualde qui continua les améliorations, et Gerbert qui orna le monastère, Paray prit rang parmi les premières filles de Cluny ². A l'ombre de son église se développèrent une liberté et une prospérité qui firent de ce bourg la seconde ville du Charollais. Les habitants vécurent avec les moines dans une paix qui semble n'avoir pas été troublée et qui a contribué à jeter une obscurité profonde sur leur histoire. Les religieux, en défendant leurs intérêts, défendirent aussi ceux des habitants. Ainsi, lorsqu'en 1180, Guillaume, comte de Chalon, renouvelant les vexations de son père, voulut imposer aux tenanciers des moines des tailles, des droits sur les pores, les charrois, les moissons, des droits de péage sur les vins amenés du Chalon-nais, des corvées pour la réparation de ses châteaux, des fournitures d'hommes de guerre, celle d'un cheval quand il partait en expédition, les habitants de Paray applaudirent à l'amende honorable que l'abbé de Cluny obligea l'ambitieux comte de lui faire dans son château de Lourdon, en présence des dignitaires de Cluny, de plusieurs prieurs et des évêques d'Autun et de Chalon. ³

Le royaume des deux Bourgognes était, depuis 993, entre les mains de Rodolfe III, fils de Conrad-le-Pacifique et neveu de l'impératrice Adélaïde. Le plus faible des rois de cette faible race, Rodolfe se confina dans une obscurité honteuse, qui lui valut les surnoms de Lâche et de Fainéant. « Il n'y avait point de royaume, » dit l'historien Dithmar, où le souverain gouvernât comme en » Bourgogne. Il ne porte que le nom et la couronne; il ne peut » choisir ses évêques que parmi ceux qui sont nommés par les » grands. N'ayant presque rien à lui, il vit aux dépens des prélats

¹ Gall. Christ., t. XII, p. 322. — Chartes et Diplômes, t. XIV, p. 182.

² Voy. le récit déjà cité de la fondation de Paray.—Gall. Christ., t. IV, p. 445.

³ Biblioth. Clun., p. 1441.

« (le produit des annates formait à peu près tout son revenu). Le prince n'est là que pour laisser un plus libre cours aux excès de la méchanceté, et pour empêcher que le trône ne soit vacant. » Tirailé entre les comtes et les évêques, Rodolfe prit le parti, afin de contrebalancer le pouvoir des premiers, de donner des comtés aux seconds avec qui il avait des relations plus pacifiques. Il céda à l'évêque de Moutiers le comté de Tarentaise, à l'évêque de Sion celui du Valais. Son frère, le puissant et ambitieux archevêque Burchard, s'empara de celui de Lyon, dont les comtes s'étaient déjà rendus indépendants sous Rodolfe II, à la condition d'hommage, en chassa, à main armée, le fils d'Artaud II, resté en bas âge à la mort de son père, et le relégua dans ses terres du Forez. Dédaigné de tous et dépourvu d'héritier, Rodolfe, afin de s'assurer paix et protection pendant sa vie, se décida à offrir successivement son diadème aux rois de Germanie Henri II et Conrad-le-Salique. Il chercha une compensation à son abaissement en pratiquant des œuvres de charité, dont le clergé lui témoigna sa reconnaissance en lui décernant le titre de Pieux. Après avoir honoré de bienfaits les abbayes de Saint-Maurice d'Agaune et de Saint-André de Vienne, il confirma en 998, par deux chartes datées de Payerne, toutes les possessions appartenant à Cluny dans les comtés de Lyon, de Vienne, de Valence, et dans la Provence ¹. Il adjura les princes et les comtes de leur donner une protection qu'il ne pouvait leur assurer lui-même. Trop pauvre pour fonder des monastères, il laissa ce soin à d'autres seigneurs. En 998, un d'entre eux nommé Rodolfe, poussé par le désir d'expié ses fautes, vint trouver l'abbé Odilon au monastère de Payerne et construisit celui de Saint-Pierre de Bévais sur la rive opposée du lac de Neuchâtel, au diocèse de Lausanne; il le dota des terres nécessaires, le fit consacrer par Henri, évêque de Lausanne, et le donna à perpétuité à Cluny, en le plaçant sous l'avouerie de ses héritiers ². Vingt-six ans plus tard, en 1024, un des feudataires

¹ Chartes et Diplômes, t. XVI, p. 146. — Ann. Bened., t. IV, p. 125.

² Mabillon, Elogium S. Odilonis, c. LV. — Art de vérifier les dates, in-fo, t. III, p. 431, etc.

qui, du vivant de Rodolfe, s'étaient détachés le plus complètement de sa puissance, Humbert-Aux-Blanches-Mains, premier comte héréditaire et tige de la maison de Savoie, de concert avec son fils Amédée-Queue, fonda le prieuré du Bourget, sur le lac de ce nom, à la condition qu'ils participeraient, eux et leurs successeurs, aux prières de Cluny et qu'ils exerceraient aussi longtemps qu'ils le jugeraient convenable le droit de patronage et de présenter un abbé. Mais la grande protectrice de Cluny dans ces contrées était toujours l'impératrice Adélaïde. ¹

Il existait dans un faubourg de Genève un antique monastère, dont Grégoire de Tours attribue l'origine à Sédèleube, sœur de sainte Clotilde, épouse de Clovis. Il était dédié à saint Victor, un des compagnons de saint Maurice, qui, ayant été détaché de la légion Thébéenne, avait souffert le martyre à Soleure avec saint Ours, par l'ordre de l'empereur Maximien. Hugues II, évêque de Genève, s'était entretenu souvent avec son oncle Rodolfe II de sa restauration; mais leur pauvreté avait toujours mis obstacle à ce projet. Adélaïde, visitant vers la fin de sa vie les monastères d'Allemagne et de Bourgogne jurane, fut touchée de l'état de décadence de Saint-Victor et pria Hugues d'y mettre la réforme. L'évêque fit relever le corps du martyr, en présence de Rodolfe et de son épouse Agiltrude, et le plaça dans une nouvelle châsse sur l'autel. Mais, comme le monastère était trop pauvre en propriétés et en revenus pour vivre de sa vie propre et posséder un abbé, Hugues, du consentement de Rodolfe et de l'archevêque Burchard, le détacha de son église et le donna à perpétuité à Cluny. Odilon

¹ On présume que Humbert-Aux-Blanches-Mains était fils d'un premier mariage d'Ermengarde, épouse de Rodolphe III, qui, en 1029, érigea en sa faveur le comté de Savoie à titre héréditaire, pour le récompenser des services militaires que Humbert lui avait rendus. Mais les écrivains piémontais Cibrario, Sclopis, Provana, jaloux de donner une origine italienne à la maison de Savoie, font de Humbert le fils d'Othe-Guillaume, duc de Bourgogne, fils lui-même d'Adalbert II, roi d'Italie, et de Gerberge, fille du roi Hugues. Voy. Monumenta Hist. Patriæ, t. I, à la table. — V. la charte de fondation du prieuré du Bourget dans Monum. Hist. Patriæ, t. I, p. 490.

releva les bâtiments, y plaça des moines, et des donations nombreuses lui procurèrent dans la suite de grandes richesses. ¹

Cette restauration fut une des dernières œuvres de la pieuse impératrice. Elle faisait à cette époque de fréquents séjours au monastère de Payerne, où sa mère était ensevelie et où elle rencontra souvent l'abbé Odilon, à qui elle avait voué la même affection et le même respect qu'à saint Mayeul. L'adversité semblait s'être enfin retirée d'elle, mais comme pour lui faire sentir plus vivement, vers la fin de sa carrière, le néant des choses humaines. Sa belle-fille Théophanie avait suivi son époux dans la tombe, en prononçant, quelques semaines auparavant, cette menace contre sa belle-mère : « Si je vis encore un an, il n'y aura pas dans le » monde entier un pouce de terrain où Adélaïde puisse dominer à » son gré. » La veuve d'Othon-le-Grand, délivrée pour un moment des intrigues des partis, restait seule avec un petit-fils, Othon III, âgé de dix ans, dont elle avait la tutelle. Parvenue à la plénitude de sa liberté, elle ne pensa plus qu'à consolider le pouvoir de ce dernier et à reprendre l'œuvre glorieuse à laquelle son époux avait consacré sa vie, celle de reconstituer un empire chrétien en réconciliant les Italiens avec les Allemands. Othon III, dont la vertu, dit un historien contemporain, devançait les années et réclamait la dignité impériale, s'achemina vers l'Italie pour se faire couronner empereur. Afin de resserrer les liens entre la papauté et l'empire, il fit élire, d'après le conseil de sa mère, sous le nom de Grégoire V, Brunon de Vérone, son propre neveu, et marcha contre le sénateur Crescentius qui, de son côté, avait nommé un anti-pape. Il enferma l'orgueilleux patrice dans le château Saint-Ange et, tout en jurant d'épargner sa vie, il lui fit trancher la tête. Après Grégoire V, qui n'occupa le trône pontifical que deux années, laissant de son érudition et de ses vertus

¹ V. la ch. dans Ann. Bened., t. IV, p. 694. Ce prieuré fut détruit, en 1534, pour construire les fortifications de la ville. Ses biens, qui se trouvaient sur le territoire de Savoie, furent réunis à l'ordre de Saint-Maurice et Saint-Lazare et formèrent la commanderie de Saint-Victor. Besson, Hist. des diocèses de Genève, de Tarentaise, etc., in-4°, 1759, p. 10, 12, 25.

un souvenir qui lui valut le surnom de Grégoire-le-Mineur, par opposition à saint Grégoire-le-Grand, Othon éleva à la papauté Gerbert, archevêque de Ravenne, son ancien précepteur. C'était l'homme le plus savant du siècle, un ami dévoué de la famille impériale et des monastères de Cluny.

Le jeune empereur, débarrassé de Crescentius et retenu par son affection pour Silvestre II, prit goût au séjour de Rome. Il y demeura toute une année, échangea la rudesse des habitudes germaniques contre des mœurs plus polies, embellit la ville et s'attacha les Romains les plus illustres en les flattant de l'espoir de rétablir l'empire d'Occident avec Rome pour capitale. Sa mère, au lieu de se venger de ses ennemis, oublia les injures qu'elle avait reçues et donna dans l'administration de l'État l'exemple d'une impartiale justice ¹. Sa fermeté, sa prévision des moyens propres à civiliser les peuples, furent les dons d'une politique chrétienne; ses bienfaits envers les églises et les pauvres, ses prières, ses mortifications, furent les vertus d'une sainte. Humble en toutes circonstances, elle avait appris de l'adversité à ne point s'enorgueillir d'un bonheur précaire. Au lieu de revêtir les riches habits qui conviennent à la majesté du trône, elle donna aux églises ceux qui se trouvaient dans le trésor impérial ou en distribua le prix aux pauvres. Elle fit enchâsser ses pierres précieuses dans des croix d'or et des évangéliques, au lieu de s'en servir comme de parure. L'autorité qu'elle ambitionnait pour son fils, ce n'était pas celle qui s'appuie sur les armes et le faste, mais celle qui repose sur la religion; elle désirait lui gagner la popularité qui s'attache aux grandes vertus.

Douze ans avant sa mort, elle fonda sur la rive gauche du Rhin, dans un lieu nommé Seltz, un monastère qu'elle pourvut de tout ce qui était nécessaire à la vie des moines et à la célébration du culte ². Elle le fit consacrer, en présence de son petit-fils et d'un synode de prélats germanains, par Widerald, évêque de Mayence. Elle plaça à sa tête un abbé nommé Eccemagnus, homme instruit dans

¹ Pfister, Histoire d'Allemagne, trad. Paquis, t. III, p. 423, etc.

² Seltz, aujourd'hui chef-lieu de canton du département du Bas-Rhin.

les lettres et qui devint son conseiller. Elle l'avait presque toujours auprès d'elle pour s'édifier avec son aide dans la méditation des saintes Écritures. Elle le chargea de préparer sa sépulture dans le monastère. Il n'y eut pas, dans son vaste empire, d'église, de chapitre, d'abbaye, qui ne reçut une part dans ses bienfaits.

Dans la dernière année de ce siècle, qui devait être pour elle la dernière d'une vie longue et agitée, elle fit un voyage dans les royaumes de Bourgogne, afin de réconcilier son neveu Rodolfe III avec quelques-uns de ses comtes qui s'étaient révoltés contre lui. Elle marchait selon sa coutume à petites journées, s'arrêtant dans les églises et les monastères. Elle visita Payerne, Saint-Maurice d'Agaune, Sainte-Marie de Lausanne, Saint-Victor de Genève, s'y livrant à des dévotions que rendait encore plus ferventes le pressentiment de sa fin prochaine. Elle se répandait en larmes devant les tombeaux des saints ; elle se réjouissait des vertus dont elle entendait le récit ; elle s'attristait le plus souvent de l'état d'anarchie du monde, de la tiédeur des religieux, et portait sur l'avenir un regard plein de découragement. Un jour qu'elle était agenouillée au tombeau de saint Maurice, un messager lui annonça la mort de Francon, évêque de Worms, qui venait de décéder à Rome. Il était à peu près du même âge que le jeune Othon ; il avait été son intime conseiller, le compagnon de ses œuvres de charité et de pénitence. Elle appela aussitôt une des personnes qui l'accompagnaient et lui recommanda de prier pour le défunt. Quant à elle, ne s'en sentant point le courage et pensant à son petit-fils, à ce séjour de Rome qui avait été fatal à son fils et à un grand nombre de seigneurs allemands morts victimes de la guerre, de la trahison et du climat, elle ne put contenir la douleur amassée dans son sein et éclata en ces termes : « Que puis-je faire, ô mon Dieu ? que pourrai-je dire en faveur de mon petit-fils, notre maître ? Beaucoup ont péri et périront encore, je le crains, en Italie. Othon lui-même, cet enfant d'un auguste caractère, hélas ! les suivra de près. Malheureuse que je suis, je resterai seule, dépourvue de tout secours humain ! Seigneur, roi des siècles, ne permettez point que je vive assez longtemps pour

« être témoin d'une si triste ruine (*lugubre dispendium*)! » Elle se jeta la face contre terre, resta abîmée dans ses méditations, fit, selon sa coutume, des présents à l'autel du martyr, distribua des aumônes aux pauvres et se dirigea vers Genève.

Rodolfe III vint la recevoir à Lausanne avec des évêques et l'emmena à Orbe, sa résidence. Elle le réconcilia avec une partie des seigneurs révoltés. Quant à ceux qui refusèrent la paix, elle s'en rapporta selon sa coutume, dit Odilon, à la divine Providence. Elle adressa des présents aux monastères voisins, à ceux de Saint-Benoît-sur-Loire, de Saint-Martin de Tours dont la basilique avait été encore une fois incendiée deux ans auparavant, au prieuré de Souvigny, par amour, disait-elle, pour saint Mayeul. En remettant au messenger qui devait les porter à Tours une somme d'argent et la moitié du riche manteau impérial de son fils Othon destiné à servir de parure à l'autel, elle lui tint ces paroles : « Adressez, je vous en supplie, mon très cher, cette prière pour moi au saint prêtre Martin : Daignez recevoir par mes mains, prêtre de Dieu, ce léger présent que vous offre Adélaïde, servante des serviteurs de Dieu, pécheresse par elle-même, impératrice par la grâce de Dieu. Recevez une partie de la chlamyde d'Othon, mon fils unique, et priez pour lui le Christ que, sous la figure d'un pauvre, vous avez vous-même vêtu de la moitié de votre manteau. » Elle n'oublia pas le monastère de Cluny, et elle avait pourvu récemment celui de Payerne de tout ce qui pouvait manquer encore aux religieux. Odilon s'était rendu à Orbe pour la saluer et, peut-être, l'aida-t-il dans son œuvre de pacification. De tristes pressentiments s'emparèrent de ceux qui furent les témoins de ses adieux. « Un moine était là, dit Odilon en parlant de lui-même, qui, quoique indigne de porter le nom d'abbé, passait cependant dans son esprit pour valoir quelque chose. Ayant levé les yeux sur lui et lui l'ayant regardée de même, tous deux ne purent arrêter leurs larmes. Elle saisit humblement un des plis de la robe grossière dont il était revêtu, et la portant à ses yeux très saints, à sa figure auguste, elle la baisa et lui dit à voix basse : Souviens-toi de moi, mon fils, dans tes méditations (*contemplativis*), car

» désormais je ne te verrai plus des yeux du corps. Je recom-
» mande mon ame aux prières de tes frères, quand je serai sortie
» de ce monde. »

Quelques jours après, elle arriva à Seltz où tout était prêt pour sa sépulture. A partir de ce moment, elle refusa de s'occuper des affaires de ce monde et ne répondit que par le silence à ceux qui l'interrogeaient. L'anniversaire de la mort de son fils Othon étant arrivé, comme elle avait coutume de répandre ce jour-là d'abondantes aumônes, elle trouva, malgré sa faiblesse, le courage de se rendre au milieu des pauvres qui étaient accourus en foule et que l'on avait fait ranger en ordre. Ne doutant pas que Dieu lui-même se trouvât au milieu d'eux, elle commença par se prosterner humblement, puis parcourut leurs rangs, donna quelque chose à chacun, remit aux plus misérables des vêtements et des pièces de monnaie. Elle fit ensuite célébrer la messe pour l'ame de son fils par l'archevêque de Mayence et, le soir même, elle fut saisie d'une fièvre violente. Elle expira quelques jours après, le 17 décembre 999, au milieu des moines qui récitaient autour de son lit les psaumes de la Pénitence et les litanies des Saints, répondant elle-même par intervalle à leurs prières, et répétant ce mot de l'apôtre saint Paul qu'elle avait presque continuellement à la bouche, ce cri d'amour le plus ardent qui soit jamais sorti d'une poitrine chrétienne : « Je désire tomber en dissolution et être réunie au Christ. » Elle était âgée de soixante-sept ans. Odilon, qui l'avait suivie à Seltz, lui rendit les derniers devoirs. Quelques temps après, en écrivant sa vie, il rattacha son souvenir par un lien ineffaçable au souvenir de Cluny.¹

Les tristes pressentiments d'Adélaïde au sujet de son petit-fils ne tardèrent pas d'être justifiés. Othon retourna en Allemagne, emmenant avec lui un grand nombre d'Italiens, afin de leur montrer le pays auquel il voulait donner Rome pour capitale. Il fit un pèlerinage au tombeau d'Adalbert de Gnesen, assassiné trois

¹ Epitaphium Adelaidis imperatricis, dans Perlz; Monumenta Germaniae historica, t. IV, p. 633.

ans auparavant en annonçant l'Évangile aux Prussiens. Il éleva cette ville au rang d'archevêché et convoqua à Aix-la-Chapelle une diète pour régler les affaires d'Allemagne. Unique et faible débris d'une famille qui avait été autrefois glorieuse, il tomba dans une mélancolie profonde et ne songea plus qu'à expier ses péchés par la prière et la pénitence. Il eut la funèbre fantaisie de faire ouvrir, dans l'église d'Aix-la-Chapelle, le caveau dans lequel reposait le corps de Charlemagne. Il trouva le grand empereur assis sur son siège, le sceptre d'or à la main, portant sur sa tête une couronne d'or dans laquelle on avait enchâssé du bois de la vraie croix. Le livre d'Évangiles était ouvert sur ses genoux et, sous ses vêtements impériaux, on apercevait le cilice qu'il avait gardé durant sa vie. Il lui mit une robe blanche, lui coupa les ongles qui, en croissant, avaient percé les gants de ses mains, détacha une croix d'or suspendue à son cou, prit une de ses dents et fit murer le caveau. Les clercs reprochèrent à sa mémoire cette violation des tombeaux qui était interdite par les lois de l'Église, et les légendes populaires racontèrent que le grand empereur lui apparut la nuit suivante, pour lui annoncer qu'il ne vivrait pas longtemps et qu'il ne laisserait pas d'héritier. En effet, quelques mois après, il alla faire un pèlerinage au mont Gargan, visita le Mont-Cassin et revint à Ravenne au monastère de Saint-Apollinaire de Classe où saint Romuald l'engageait, en expiation du meurtre de Crescentius, à prendre l'habit. Il y passa le Carême, observant les jeûnes des religieux, chantant avec eux au chœur, portant un cilice sous ses habits royaux, couchant dans un lit dont les ornements somptueux ne recouvraient qu'une natte de jonc. Il se rendit une dernière fois à Rome pour y pacifier les désordres ; mais un de ses familiers nommé Grégoire, ayant excité contre lui une révolte, il n'eut que le temps de s'échapper avec le Pape Silvestre II et fut surpris par la mort en retournant à Ravenne, le 14 janvier 1002, à l'âge de vingt-un ans.

CHAPITRE II.

Odilon et l'empereur Henri II. — Voyage d'Odilon en Italie. — Conrad II. —
Guerres en Bourgogne entre le roi Robert et le duc Othe-Guillaume. —
Satire d'Adalbéron de Laon contre les moines de Cluny.

L'élection de Henri II, duc de Bavière, arrière-petit-fils de Henri I^{er}, fit monter sur le trône de Germanie la moitié d'un moine bénédictin. Henri était attaché au tiers-ordre et en faisait publiquement profession. Marié à Cunégonde, fille de Sigefroi, duc de Luxembourg, femme non moins pieuse que son époux, et désespérant d'obtenir d'elle un héritier, il avait pris, disait-on, le parti de vivre dans une sévère chasteté. N'étant encore que duc de Bavière, on l'avait vu, à la nouvelle de la mort de Rainvold, abbé de Saint-Emmeran, décédé presque centenaire, accourir à Ratisbonne, s'associer aux larmes de la communauté, porter sur ses épaules le corps à la sépulture, entrer dans le caveau, fermer de ses mains le cercueil et en garder la clef comme un témoignage de son admiration pour le saint abbé.

Aussitôt après son élection, qui réunit à grande peine les voix des provinces presque indépendantes dont se composait la nation allemande, il se mit à parcourir les évêchés et les monastères, demandant des prières aux clercs, aux moines, aux religieuses, pour que Dieu lui accordât la grâce de gouverner sagement. Combattre ses adversaires et développer les institutions chrétiennes, furent les deux principales occupations de son règne agité comme celui de ses prédécesseurs. Il créa l'évêché de Bamberg, malgré les plaintes de l'évêque de Wurtzbourg dont le diocèse se trouvait par là démembré, et éleva près de cette ville un monastère pour servir de pépinière au clergé. Il bâtit ceux de Kauffaugen en Thuringe, de Schulteren au diocèse de Strasbourg, de Neuburg en

Bavière. En Italie, il en construisit un à Bénévent, et fonda un évêché à Bobbio, par respect pour la sépulture de saint Colomban. Il tint des plaids nombreux pour juger les réclamations des moines, et, en 1006, nous voyons Odilon assister avec les évêques d'Augsbourg, Strasbourg, Constance, Coire, Trente, avec les abbés de Farfa, Sienne, Lucerne, Amorbach, à une réunion de ce genre convoquée par l'empereur dans sa résidence de Neuburg, afin d'écouter la plainte de Winizon, abbé du Mont-Amiata, et de Bozon, abbé de Saint-Anthyme, contre Ariold, évêque de Cluse, qui prétendait exiger d'eux, pour la consécration de leurs églises, des dîmes qui ne lui étaient pas dues ¹. Il ouvrit libéralement son trésor aux églises et aux religieux ; il préféra les œuvres de charité à celles de la guerre, la société des gens d'Église à celle des seigneurs. Parmi ceux qui jouissaient particulièrement de sa confiance, on citait Wolfgang, évêque de Ratisbonne, Godehard d'Hildesheim, Héribert de Cologne, les abbés Poppon de Stavelo, Richard de Verdun, Guillaume de Dijon et Odilon de Cluny.

Dès le commencement de son règne, il se trouva engagé dans une double guerre avec Boleslas-le-Roux, duc de Bohême et de Pologne, qui s'était déclaré indépendant de la suzeraineté de l'Allemagne, et avec Ardoïn, marquis d'Ivrée, qui, nommé par Othon III comte de la Lombardie, était parvenu, en gagnant quelques évêques par des privilèges et des régales, en infligeant à d'autres la mort ou de mauvais traitements, à se faire couronner roi d'Italie. Arnulf, archevêque de Milan, ayant soulevé contre lui des partisans et dispersé ses troupes, invita Henri, au nom de l'archevêque de Ravenne, des évêques de Médine, Vérone, Verceil, Crémone, Plaisance, Brescia, Côme et du duc de Toscane, à venir recevoir la couronne lombarde. Henri se mit en marche au printemps de l'année 1006, et l'abbé de Cluny se rendit de son côté au monastère de Saint-Pierre au Ciel-d'Or. Ce lieu très noble, dit Jotsald, était pour lui un séjour de prédilection. Il y venait fréquemment et s'occupait à l'augmenter.

¹ Ann. Bened., t. IV, p. 188.

Il y trouvait le souvenir respecté de son prédécesseur ; il y rencontrait les empereurs que les guerres appelaient sans cesse dans la vieille capitale des rois lombards.

Henri, après avoir traversé la Carinthie dont les peuples lui étaient favorables, suivit les rives de la Brenta et s'avança vers Vérone. Là, une foule d'Italiens qui n'attendaient que son arrivée accourut sous ses drapeaux ; Ardoïn, abandonné par ses propres troupes, reconnut son infériorité et se retira. Il fut reçu à Bergame par l'archevêque de Milan et par de nombreux seigneurs qui, après lui avoir juré serment de fidélité, le conduisirent à Pavie et, le dimanche 14 mai, lui donnèrent la couronne dans la cathédrale de Saint-Michel. Mais dans la soirée, et peut-être à l'instigation des partisans d'Ardoïn, une émeute éclata à la suite d'une orgie, entre les Allemands et des citoyens de Pavie. Les Germains, accablés du haut des maisons de pierres et de projectiles, mirent le feu dans plusieurs quartiers. Henri, assiégé par une multitude furieuse dans son propre palais, sauta par une fenêtre pour échapper au danger, se cassa la jambe et parvint à se réfugier au monastère de Saint-Pierre au Ciel-d'Or, où il trouva auprès d'Odilon un asile inviolable. Le lendemain, l'armée impériale campée hors des murs se jeta dans la ville, allait y mettre le feu et massacrer les habitants, si Henri n'eût accouru lui-même pour calmer son exaspération. Odilon se tenait à ses côtés et employait tous ses efforts pour le porter à la clémence. Mais, dégoûté par la versatilité du caractère italien, par cette antipathie irréconciliable qui existait entre les Allemands et les Lombards, Henri, au lieu d'aller se faire sacrer à Rome par les mains du souverain-pontife, se hâta de retourner en Germanie. Ardoïn, appuyé par les Pavésans, ressaisit le pouvoir, tira vengeance des comtes et des abbés qui avaient embrassé le parti du roi d'Allemagne, détruisit leurs châteaux, les fit prisonniers, s'empara de Côme, Verceil, Novare, et choisit Pavie pour capitale.

L'élection du Pape Benoît VIII vint, en 1012, changer cet état de choses. Benoît appartenait à cette famille des comtes de Tusculum qui était presque toujours maîtresse des élections pontificales,

lorsque les empereurs ne venaient pas en assurer la liberté ou faire élire leur candidat. Une faction ayant consacré un anti-pape nommé Grégoire, Benoît quitta Rome où il ne pouvait rester sans danger, et se réfugia à Polden en Saxe, auprès d'Henri II qui célébrait en ce moment les fêtes de Pâques. Il se présenta devant lui revêtu des insignes de sa dignité, lui fit un récit émouvant des outrages qu'il avait endurés, et l'invita à prendre la défense de l'Église. L'archevêque de Milan, dont Ardoïn ravageait les terres, le parti allemand, qui était toujours vivant dans la haute Italie, joignirent leurs instances à celles du Pontife. Quoique ces luttes intestines et les privilèges accordés par Ardoïn aux villes et aux seigneurs pour s'en faire des partisans eussent développé de plus en plus l'esprit d'indépendance, quoique les villes revendiquant leur liberté à main armée eussent rendu presque impossible l'exercice de la suzeraineté germanique, Henri II se détermina à passer une seconde fois les Alpes, dans l'espérance de fortifier sa puissance en acceptant à Rome la couronne impériale restée vacante depuis la mort d'Othon III. Il se mit en route sur la fin de l'automne de 1014, malgré les pluies et le débordement des fleuves, accompagné d'Odilon, qui était allé le rejoindre en Allemagne. Tous deux célébrèrent les fêtes de Noël à Pavie, où un grand nombre de seigneurs et d'évêques vint grossir le cortège impérial. Parmi ces hommes puissants, l'abbé de Cluny occupait une des premières places. Henri le faisait asseoir près de lui à sa table, les seigneurs et les prélats recherchaient son amitié, lui prodiguaient les marques de respect et demandaient ses prières; mais son humilité s'apercevait à peine de tous ces honneurs, et il ne venait à la pensée de personne d'envier la confiance que lui témoignait l'empereur. Sa douceur et sa sollicitude pour les œuvres de charité et de paix n'éveillaient d'autres sentiments dans les âmes que la sympathie et l'admiration.

Au milieu de cette foule qui le regardait comme un homme extraordinaire, se répandaient à son sujet des récits merveilleux. Le jour de Noël, après les longs offices de la nuit et du matin, il prenait son repas dans le réfectoire de Saint-Pierre au Ciel-d'Or, et grande était la

foule de ceux qui étaient à table et de ceux qui s'étaient présentés pour servir. Un de ces derniers, venu du dehors, s'empara d'une nappe précieuse qui recouvrait la table d'Odilon et s'enfuit sans être aperçu. Le lendemain, à l'heure du dîner, cette nappe ne se trouvant plus, une dispute éclata entre les serveurs. Le père magnifique, dit Jotsald, n'attachant aucune importance à cette perte, recommanda tranquillement d'en apporter une autre et de veiller avec plus de soin à l'avenir. Lorsque l'empereur et l'abbé eurent quitté Pavie, le voleur porta, à trois reprises différentes, la nappe au marché, sans pouvoir trouver d'acheteurs. Il rentra dans sa maison plein d'une confusion secrète, lorsque tout-à-coup ses mains et ses pieds, qui s'étaient rendus complices d'un vol sacrilège, furent frappés de paralysie. On le transporta dans l'église de Saint-Pierre au Ciel-d'Or, on le déposa à terre, on suspendit la nappe au milieu de l'église, et la foule accourue, reconnaissant dans ce châtement la puissance d'Odilon, adressa des vœux à saint Mayeul pour la guérison du malheureux. La piété divine se laissa fléchir : le sang circula de nouveau dans ses veines taries, ses mains et ses pieds reprirent leur force première, et la foule rentra chez elle en louant Dieu. ¹

Le 14 février 1014, Henri et Cunégonde firent leur entrée à Rome à la tête d'une armée nombreuse. Benoît VIII accourut au-devant d'eux avec une multitude de citoyens et d'ordres religieux. Il posa la couronne sur la tête d'Henri et lui remit dans les mains un globe d'or surmonté d'une croix d'or, incrusté sur quatre faces de pierres précieuses. Cette croix était destinée à lui rappeler qu'en gouvernant comme en combattant il devait toujours se montrer digne d'être protégé par l'étendard du Christ; les pierres précieuses, que le souverain pouvoir demande à être rehaussé par l'éclat des vertus. On raconte qu'Henri reçut ce présent avec joie, et que l'ayant considéré avec attention il dit au pape : « Père très bon, en me mettant » sous les yeux la figure de notre monarchie, vous me donnez en

¹ Jotsald, Vita Odilonis, liv. II, ch. IV.

« même temps une leçon ingénieuse sur la manière de la gouverner. » Puis, pesant dans sa main le globe d'or, « Personne, ajouta-t-il, n'a plus de droits à posséder un pareil présent que ceux qui foulent aux pieds les biens de ce monde pour suivre d'un pas dégagé la croix du Sauveur. »¹

Odilon resta à Rome dans un monastère du mont Aventin pendant toute la durée du séjour de l'empereur. Il l'accompagna à Pavie, où Henri célébra les fêtes de Pâques et congédia son armée en ne gardant auprès de lui que quelques personnes parmi lesquelles se trouvait Meinwerc, évêque de Paderborn, un des prélats les plus zélés pour la propagation de la vie cénobitique. Il laissa un instant de côté les affaires publiques pour s'occuper d'œuvres de religion. Il parcourut les principaux monastères de la Lombardie et de la Bourgogne, demandant des prières en échange de ses présents, et, entrant en France, il se dirigea sur Cluny qu'il avait promis à Odilon de visiter. Il fut frappé au delà de son attente de la régularité et de la sainteté de ses habitants. Un jour, il alla se prosterner pendant la messe sur les marches de l'autel, et offrit aux apôtres la précieuse couronne que lui avait donnée Benoît VIII. Il offrit également son sceptre, son manteau impérial, un crucifix d'or, le tout du poids de cent livres. Il demanda à être associé à la communauté, se recommanda à ses prières ; il lui céda, en Alsace, des propriétés importantes pour subvenir, en cas de besoin, à l'insuffisance de ses revenus. L'évêque Meinwerc obtint d'Odilon treize frères destinés à former le noyau d'une communauté qu'il se proposait d'établir dans sa ville de Paderborn. Afin d'introduire parmi eux les coutumes de Cluny, il emporta le poids du pain, la mesure du vin, une copie des usages, un livre d'hymnes et un antiphonaire. Il les installa dans une église qu'il construisit dans un faubourg de la ville et qu'il dédia à saint Benoît. Quelques prêtres voyant ces nouveaux-venus avec jalousie, lui représentèrent que d'après leur institution et leur nom même qui signifiait *seuls*, des moines

¹ Radulfi Glabri, *Historiæ*, liv. I, c. v.

seraient mieux placés dans un lieu plus éloigné de la foule, et qu'il convenait davantage aux besoins de son église de placer là des clercs ou des religieuses. Non, répondit Meinwerc ; des religieuses à cause de la fragilité de leur sexe pourraient devenir une occasion de scandale aux yeux des personnes faibles ; quant à des clercs, mieux vaut pour eux le voisinage des moines que le voisinage d'autres clercs, car tous deux s'animeront mutuellement à la vertu et apporteront leurs conseils et leur concours à leur évêque avec un même esprit de charité. Il adossa un hospice au mur de cette église, de sorte que le prêtre pût donner la communion aux malades à travers une grille. Il chercha dans les familles de la ville un certain nombre d'oblats, bénit en qualité d'abbé Sigehard, un des moines qu'il avait amenés de Cluny, et s'occupa de tous les détails propres à assurer l'établissement des usages du monastère français. Un jour, étant entré dans la cuisine des moines, il trouva les hebdomadaires occupés à faire cuire leur soupe avec des légumes, de l'eau et du sel. Il réprimanda l'abbé de cette parcimonie et lui rappela que la règle de Saint-Benoît ne défendait pas l'usage de l'huile et de la graisse. Il attira les bienfaits de l'empereur sur ce monastère qui devint un des plus florissants de la Westphalie ; il lui laissa la moitié de ses biens. ¹

Cinq ans plus tard, les insurrections des Grecs appelèrent de nouveau Henri II en Italie. Enorgueillis de leurs victoires sur les Normands et envahisseurs de la Sicile, ils répandaient la terreur dans le midi de la Péninsule. Pandulfe de Bénévent, prince de Capoue, Athénulf son fils, archevêque de cette ville et abbé du Mont-Cassin, jaloux d'étendre leur domination et sans cesse en guerre contre leurs voisins, entretenaient avec eux des intelligences secrètes. Mélo, un des princes de la Pouille, et Benoît VIII, dans la crainte que Rome ne tombât entre leurs mains, réclamèrent le secours de Henri II. Henri passa les Alpes dans l'automne de 1021, occupa la Campanie, s'empara de Bénévent, de Naples, de Capoue, de Salerne, exila Pandulfe en Allemagne, et alla avec Benoît VIII à

¹ Acta Ord. S. Bened., sæc. VI, pars I, p. 586.

Mont-Cassin donner un successeur à Athénulf, qui, à la nouvelle de l'arrivée de l'empereur, s'était embarqué sur une galère grecque et avait péri en faisant voile vers Constantinople. Tout en respectant la liberté des élections, le pape et l'empereur amenèrent les religieux à élire Théobald abbé de Saint-Libérateur de Téano, dont le zèle devait assurer les progrès du monastère, et la fermeté protéger son indépendance. L'empereur y tomba malade de la fièvre et, ayant guéri par l'intercession de saint Benoit il donna en reconnaissance à l'abbaye un évangélaire resplendissant d'or et de pierres précieuses, écrit en lettres onciales dorées, avec des miniatures or et couleur, un calice d'or avec sa patène ornés de pierres précieuses, une draperie pour l'autel Saint-Benoit qui avait autrefois appartenu à Charlemagne, puis avait été mise en gage ou vendue à des juifs, un grand calice d'argent de Saxe avec sa patène, qui avait appartenu au roi Théodoric. De retour en Allemagne, il envoya un ornement sacerdotal composé d'une chasuble, d'une étole, avec manipule, ceinture et aube et promit que, si Dieu prolongeait ses jours, il reviendrait, par dévotion pour le saint lieu, y embrasser la vie monastique.

La plupart des abbés se faisaient un devoir de venir, au moins une fois dans leur vie, honorer le berceau de l'ordre bénédictin et vénérer les traces de leur fondateur. Au moment de la visite de l'empereur, ou quelques mois après, Odilon se trouva lui-même à Mont-Cassin. Arrivé au bas de la montagne sainte, il descendit de cheval et voulut, par respect, la monter à pied. Théobald et ses moines le reçurent en procession devant l'église, selon le cérémonial usité pour la réception des abbés. On récita des prières, puis on le conduisit au chapitre. Odilon, après les salutations d'usage, demanda la permission de se prosterner successivement devant tous les frères assis dans leurs stalles et de leur baiser les pieds. Il accomplit cet acte d'humilité avec une dévotion souveraine. Théobald, voulant lui donner de son côté une marque d'honneur, le pria d'officier solennellement à sa place le jour de la fête de saint Benoit. Lorsque la communauté se mit en marche vers l'église, qui était parée de somptueux ornements, l'abbé de Mont-Cassin

présenta à celui de Cluny la crosse abbatiale avec laquelle il devait, à la tête des moines, se rendre au pied de l'autel; mais il ne put le décider à l'accepter. Aucun abbé, quel qu'il soit, répondit Odilon, ne doit se permettre de porter la verge du pasteur en présence du vicaire même de saint Benoît, car il est l'abbé des abbés. A son départ, Théobald et plusieurs frères l'accompagnèrent jusqu'au bas de la montagne et le prièrent de leur envoyer de France quelques reliques de saint Maur. Sept ans après, Odilon obtint des religieux des Fossés un os du bras de cet abbé, l'enferma dans une châsse précieuse, et le fit transporter à Mont-Cassin par six de ses religieux. ¹

Au mois de juillet 1024, mourut, à l'âge de cinquante-deux ans, le saint empereur Henri II. Prince profondément religieux et animé du désir d'accomplir le bien de ses États et de l'Église, il manqua de cette persévérance qui avait fait la gloire d'Othon I^{er}, et travailla faiblement à réunir les éléments épars de l'unité allemande. Les difficultés et les obstacles le jetèrent dans le découragement et lui firent envier plus d'une fois la paix du cloître. Un jour, étant entré dans le monastère de Saint-Venne de Verdun, il s'écria avec les paroles du psalmiste : « Voici le lieu de mon repos jusqu'à la fin de ma vie ; voici le lieu que j'ai choisi pour ma demeure. » L'évêque Heymon qui l'accompagnait, craignant qu'il ne voulût y rester, courut supplier l'abbé Richard de lui refuser son admission, en alléguant le dommage qui en résulterait pour la chose publique. Lorsque le lendemain l'empereur entra au chapitre, l'abbé lui demanda si son intention était de se faire moine et si, dans ce cas, il était disposé à lui obéir en toutes choses. C'est mon intention, répondit Henri. « Eh bien ! répliqua l'abbé après un instant de réflexion, au nom de cette obéissance, nous vous ordonnons de reprendre le gouvernement de l'empire que Dieu vous a confié. »

La mort de Henri II causa à Odilon une vive douleur. Ce qu'il regrettait dans ce prince, ce n'était pas seulement son amitié, ses

¹ Ughelli, *Italia sacra*, t. VIII, p. 145. — Leo Marsicanus, *Chronicon Cassinense*, liv. II, c. XLII. — *Ann. Bened.*, t. IV, p. 288.

bienfaits envers Cluny, son affection pour l'ordre bénédictin, c'était avant tout son dévouement à l'Église. Plus que jamais, la papauté avait besoin d'une protection puissante contre les brigues des familles romaines, plus que jamais, l'unité de pouvoir était nécessaire pour contenir des seigneurs dont l'indépendance constituait une source intarissable de crimes et d'anarchie. L'exemple de Charlemagne, le souvenir de la marche imprimée par lui à la civilisation d'Occident, avaient fait pénétrer dans les esprits d'élite cette conviction, que le seul remède applicable aux maux de la société consistait à unir l'Église à l'empire, et à ressusciter cette grande pensée d'un saint empire romain, ayant à sa tête le pape et l'empereur animés d'une pensée commune et unissant leurs efforts pour réprimer dans le clergé la simonie et le concubinage, dans la société laïque, l'oppression et l'injustice. Nulle part cette conviction n'était plus vivace que chez un abbé dont le monastère cherchait à propager partout l'unité de coutumes, et marchait en quelque sorte à l'établissement d'une monarchie bénédictine. Avec Henri-le-Saint s'éteignait cette grande maison de Saxe qui, depuis un siècle, était restée fidèle, à travers une foule de vicissitudes, à cette haute mission. Sa mort, en laissant l'avenir aux mains des princes allemands divisés entre eux par l'ambition, replongeait le sort de la papauté et de l'empire dans l'incertitude.

Dans une *épitaphe* en trente-sept vers alexandrins, sorte d'élégie écrite avec toute la pompe d'un poète césaréen et un mélange d'allusions sacrées et profanes, Odilon paya du vivant de Henri son tribut à cette illustre dynastie. Il célébrait Othon I^{er}, fort dans son gouvernement comme David, sage comme Salomon, réformateur des lois, vainqueur des Hongrois et des Slaves. Il se réjouissait du rétablissement du diadème impérial, sur sa tête et sur celle de son épouse Adélaïde, par les mains de la papauté; il y voyait pour le monde chrétien le commencement d'une ère nouvelle :

Tu, quondam, domina felix et splendida Roma,
Præstitit Otto tibi, pariter, cum conjuge sancta,
Ut referas solito sceptrum mundi et diadema;
Tripudiat cunctus, tanto sub Cæsare, mundus.

Passant rapidement sur la gloire d'Othon II et d'Othon III, il retrouvait dans Henri II toutes les vertus de Henri I^{er}, toute la puissance d'Othon-le-Grand :

Sed nunc, stemma tuum, claro moderamine, mundum
 Protegit, augustat, ditat, sublimat, honorat,
 Cum pater ille tuus Henricus nomine dictus,
 Cesserat hoc nomen, tu quoque cedis honorem.

Il appelait les prières des moines sur ce prince qui, d'un cœur bienfaisant (*corde benigno*), avait construit de nombreuses églises et de nombreux monastères. Enfin, après sa mort, il décréta pour le repos de son âme un anniversaire solennel.

L'élection d'un nouveau roi d'Allemagne, au mois de septembre 1024, dans une plaine entre Mayence et Worms, sur la rive du Rhin, donna la couronne à Conrad, duc de Franconie. Si Conrad était inférieur en puissance à d'autres princes germains, il était digne, par sa loyauté et par son énergie, d'affermir un trône que sa famille devait occuper pendant un siècle. Il reçut les insignes du pouvoir de l'impératrice Cunégonde, veuve d'Henri II, qui alla finir ses jours au monastère de Kauffangen en Thuringe, bâti par elle et par son époux.

La mort de Henri II avait donné le signal de nouveaux troubles en Italie. Les habitants de Pavie s'étaient vengés de l'incendie de leur ville par les Allemands, en 1004, en détruisant jusqu'aux fondements le palais impérial construit autrefois par Théodoric et embelli par les rois germains. Ils prétendirent qu'Henri étant mort et son successeur non encore élu, ils n'avaient pu offenser par là la majesté royale ; mais Conrad n'était pas d'un caractère à se contenter d'une pareille excuse ou à se laisser arrêter, comme Henri, par des scrupules religieux. Il descendit en Italie, soumit la plus grande partie du pays et, trouvant les portes de Pavie fermées, il se jeta sur les terres des seigneurs, brûla les châteaux et les églises, avec les habitants qui s'y réfugièrent, dévasta les vignes et les champs, éloigna les navires qui venaient faire le commerce,

et soumit la ville pendant deux ans à un blocus rigoureux. S'il en faut croire un passage de Jotsald, qui s'accorde mal avec le récit de Wippon, chapelain et historien de Conrad, que l'on peut à juste titre soupçonner de partialité, Odilon intervint auprès du roi, comme il l'avait déjà fait auprès de Henri II, et sauva une seconde fois les habitants de Pavie du massacre et de l'incendie ¹. Il est certain, du moins, que le charitable abbé les engagea à la soumission, et qu'une fois au pouvoir d'un ennemi qui ne reculait pas devant le sang, il le supplia de les traiter avec ménagement.

Le jour de Pâques 1027, Conrad reçut à Rome l'onction sainte du Pape Jean XVIII. Il était accompagné de Rodolfe III, roi des deux Bourgognes, et de Kanut, roi de Danemark, venu au tombeau des Apôtres à pied, en habit de pèlerin, la pannetière sur l'épaule, le bourdon à la main, afin de faire pénitence, selon les uns, des cruautés et des passions qui avaient souillé sa jeunesse, afin de se ménager, selon d'autres, la faveur du pontife romain, dans un intérêt politique. L'empereur profita de cette solennité pour tenir à Rome des assises générales de l'Europe chrétienne. Des princes de toutes nations s'y réunirent, lièrent connaissance et conclurent des traités. « Il s'est tenu, disait Kanut, durant la solennité pascale, une grande assemblée d'illustres personnages, depuis le mont Gargan jusqu'à la mer qui nous avoisine. » Odilon déféra au pape et à l'empereur une question soulevée par l'évêque de Mâcon au sujet de l'exemption du monastère de Cluny, et obtint de Jean XVIII et des évêques réunis en synode en présence de l'empereur, une bulle qui confirmait l'indépendance de l'abbaye, défendait à tout évêque de la troubler et de prononcer contre elle l'excommunication. ²

Les intérêts des monastères et des églises se trouvaient liés trop intimement aux intérêts des empereurs, pour que Conrad, qui était peu lettré, plutôt guerrier que pieux, et avant tout jaloux d'asseoir fortement sa puissance, s'y montrât étranger. Il confirma

¹ Jotsald, Vita Odilonis, c. vii.

² Ann. Bened., t. IV, p. 336.

avec empressement leurs privilèges, assura la liberté de leurs élections, donna à plusieurs abbés des marques de générosité royale, prit la défense de Mont-Cassin contre Pandulfe de Capoue qu'il obligea à venir faire amende honorable devant les moines, contribua à la construction de l'église de l'ordre naissant de Vallombreuse, et fonda lui-même un monastère à Lintburg.

Il avait à lutter en Lombardie contre l'indépendance des seigneurs. Un grand nombre d'entre eux, n'étant pas arrivés à temps à la diète pour proclamer le roi de Germanie, se crurent dégagés de leur obéissance. Une faction dirigée par Hugues et Albert, marquis d'Este, par Magenfred, marquis de Suse, par des évêques anciens partisans d'Ardoïn, offrit la couronne à Robert de France et à Guillaume-le-Grand, duc d'Aquitaine, qui tous deux se défiant de la foi italienne répondirent par un refus. Aussitôt après son couronnement, Conrad s'empara dans le pays d'un certain nombre d'évêchés et d'abbayes et les remit à des titulaires qui lui étaient dévoués, car la division politique trouvait accès jusque dans les cloîtres.

Il existait dans la Lomelline, au-dessous de Pavie, près du confluent du Tessin et du Pô, une petite abbaye nommée l'abbaye de Brême, qui possédait une certaine importance depuis qu'elle avait donné asile aux moines de celle de Novalèse, située sur le versant oriental du mont Cenis et brûlée par les Sarrasins de Fraxinet en 906. Brême et Novalèse étaient toutes deux un objet de convoitise pour les seigneurs et les prélats voisins. Léo, évêque de Verceil, ancien partisan du roi Ardoïn, essaya de s'emparer d'elles ainsi que de l'évêché d'Ivrée, et il ne fallut rien moins, disait-on, pour le détourner de cette coupable tentative, qu'un avertissement de la sainte Vierge qui lui apparut avec des cheveux épars, des yeux pleins de larmes, conduisant saint Pierre par la main. Conrad, afin de soustraire Brême et Novalèse à ces ambitions, et de contenir l'évêque de Verceil, qui s'était donné beaucoup de mouvement pour faire décerner la royauté lombarde à Guillaume, duc d'Aquitaine, les confia à Odilon. L'abbé de Cluny y plaça son neveu Odilon, fils de Guillaume de Mercœur. L'administration de ce

neveu fit peu d'honneur au nom qu'il portait. Dépouvé d'expérience et à peine initié à la discipline, s'il en faut croire le chroniqueur de Novalèse qui ne dissimule pas son aversion pour Conrad, et dont le récit empreint d'amertume peut être suspecté d'exagération, le jeune Odilon jeta une nouvelle désolation dans le sanctuaire. Il s'entoura d'une troupe de gens de guerre à qui il donna en bénéfices les terres nécessaires à la vie des moines. Il traita ceux-ci avec dureté, les trompa avec astuce et, lorsqu'il eut épuisé leurs ressources pour satisfaire ses plaisirs, il inféoda l'abbaye à Albéric, évêque de Como. Albéric éprouva une vive résistance de la part des moines. S'étant un jour présenté pour se faire jurer par eux serment de fidélité, il trouva leur cloître désert ; la plupart d'entre eux s'étaient enfuis dans la campagne avec le trésor de l'église, sous la conduite du prieur Magenfred. Il mit à leur poursuite les soldats de Manfred, marquis de Suse, et d'Udalric, évêque d'Asti, se saisit de Magenfred, le fit jeter dans un cachot, et jura qu'il n'en sortirait qu'après lui avoir prêté le serment demandé.

L'abbé de Cluny fit tous ses efforts pour réparer les fautes de son neveu et obtenir d'Albéric la restitution de Brême ; mais l'évêque restait sourd aux instances de ses messagers. On cherchait en vain à le toucher, en lui représentant la sainteté éminente de l'abbé de Cluny, les grâces que Dieu répandait visiblement sur sa personne : Je les connais parfaitement, répondait-il ; et il racontait un miracle dont il avait été témoin à la cour de Henri II. Des jeunes clercs ayant brisé, en la laissant tomber à terre, une précieuse poivrière de cristal que l'empereur avait fait placer sur la table de l'abbé, Odilon, afin de leur éviter le mécontentement de Henri, la prit dans sa main, et rien qu'en la touchant la rétablit dans son intégrité. Albéric confessait le respect que Henri avait porté au saint homme, la soumission avec laquelle il recevait ses conseils ; mais, l'ambition l'emportait dans son cœur sur toute autre considération. Un évènement tragique, probablement un meurtre, mit fin à son endurcissement. Un jour qu'il était venu dans l'abbaye avec le projet de jeter dans un cachot deux moines qui se montraient rebelles à ses volontés, saint Pierre

apparut la nuit au pied de son lit, en s'écriant avec colère : Albéric, comment oses-tu vivre en causant tant de maux à ma maison et à mes moines ? En même temps, il le frappa au ventre d'une blessure par laquelle s'échappèrent ses entrailles et qui ne lui permit pas de revoir sa ville épiscopale.

Conrad lui donna pour successeur un Allemand nommé Liuther, qui restitua Brême à Cluny. Odilon éloigna son neveu et mit à sa place Adrald, prieur de Payerne. C'était un choix supérieur, on peut le dire, à l'importance de l'abbaye. Adrald, austère et gardant à dessein une prudente réserve, paraissait peu sympathique au premier abord, mais plein de bonté quand on le connaissait mieux. Il possédait une érudition profonde dans les lettres et les arts libéraux, une rare et singulière éloquence. Il était généreux dans son hospitalité et dans ses présents. Tels sont les éloges que lui accordent Pierre Damien et le Nécrologe des évêques de Chartres ; car, après avoir rétabli à Brême la paix et la prospérité, il fut élevé, dans un âge avancé, sur le siège de cette ville et y laissa de précieux souvenirs, après l'avoir occupé seulement cinq années. ¹

Tandis que ces événements signalaient en Allemagne et en Italie l'affermissement du pouvoir impérial et que les monastères, ces asiles de paix, se ressentaient des révolutions politiques, la royauté se trouvait exposée en France à des révoltes qui appelaient l'intervention de l'abbé de Cluny. Robert, amoindri de tous côtés par les entreprises des grands vassaux, n'était qu'un monarque secondaire en comparaison de l'empereur Conrad. Théologien, poète, musicien, grand ami des pompes de l'Église, simple et modeste dans ses goûts, il ne possédait aucune des qualités nécessaires pour faire prévaloir son autorité sur des feudataires presque aussi puissants que lui et plus ardents à la poursuite du pouvoir.

En 1002, Henri, duc de Bourgogne, frère de Hugues-Capet, étant mort en ne laissant d'autre héritier de son sang que le roi Robert son neveu, les seigneurs se partagèrent entre eux les villes

¹ *Chronicon Novalicense*, dans Duchesne, *Script. Hist. Fr.*, t. III, p. 640. — *Ann. Bened.*, t. IV, p. 578, 593. — *Petri Damiani, Iter Gallicum*, dans Migne, *Patrol. lat.*, t. CXLV, p. 872.

et les châteaux. Mais un prétendant se présenta pour revendiquer son héritage ; c'était Othe-Guillaume, beau-fils de Henri, né du premier mariage de sa femme Gerberge avec Adalbert, marquis d'Ivrée. Son beau-père, qui l'aimait comme son propre fils, lui avait donné de son vivant les comtés de Nevers et de Bourgogne, et laissé à sa mort le duché de Bourgogne. Robert, regardant cette disposition comme faite à son préjudice, entra dans le duché avec son armée et Richard, duc de Normandie, suivi de trente mille Normands. La division régnait jusque dans le clergé. Hugues, comte de Chalon, évêque d'Auxerre, beau-frère de Henri, appuyait les prétentions de Robert ; Brunon de Roucy, évêque de Langres, celles d'Othe-Guillaume, qui avait épousé sa sœur. La situation était difficile pour l'abbé de Cluny. Robert et Henri étaient tous deux des bienfaiteurs de l'abbaye, et tous deux, par une charte donnée l'année précédente, avaient interdit aux seigneurs d'élever des châteaux et d'en fortifier dans son voisinage. Tout en penchant pour le roi Robert et pour cette unité de pouvoir qui était le fond de sa politique, Odilon se décida à rester neutre et à ne prendre part au débat que si la charité lui en faisait une obligation.

Robert vint mettre le siège devant le château d'Auxerre, qui formait la clef du duché du côté de la France. Il était défendu par Landry, comte de Nevers, gendre d'Othe-Guillaume. On voyait, à côté du roi, Hugues, évêque d'Auxerre, le seul des seigneurs de la province qui se fût déclaré en sa faveur et qui, expulsé de sa ville épiscopale, avait été obligé de lui demander l'hospitalité et de recourir à ses armes pour rentrer au milieu de son troupeau. Le roi, ayant échoué devant le château, transporta ses troupes devant l'abbaye de Saint-Germain, située dans la partie basse de la ville. Elle était ceinte de murailles élevées et fortifiée récemment d'ouvrages propres à prolonger la défense. La plupart des religieux, sous la conduite de l'abbé Heldric, avaient déserté ; il n'y restait que les troupes du comte de Nevers et huit moines chargés de veiller sur le corps de saint Germain. A cette nouvelle, Odilon accourut prendre la défense d'un monastère dont la réforme était due à son prédécesseur et dont un de ses religieux était abbé. Il

tenta de ramener la paix entre Robert et Othe-Guillaume, en cherchant à faire rendre au roi l'honneur qui lui était dû ; mais n'y pouvant réussir, il se contenta d'engager les huit frères restés dans l'abbaye à adresser sans discontinuer des prières à Dieu, pour qu'il les sauvât des dangers d'un siège redoutable.

Après six jours de tentatives inutiles, le roi, « à l'aube du jour, » revêtit son casque et sa cuirasse et, accompagné de Hugues, « évêque d'Auxerre, se présenta devant l'armée, la harangua pour l'encourager au combat. Elle était prête à livrer un nouvel assaut, » lorsque l'abbé Odilon accourut. Il adressa au roi ainsi qu'à ses « leudes les plus vifs reproches d'oser venir ainsi attaquer, les « armes à la main, le pontife bien-aimé de Dieu, le grand saint « Germain qui se faisait gloire, comme l'apprend l'histoire de sa « vie, d'éteindre le feu de la guerre avec l'aide du Seigneur et de « résister au cruel orgueil des rois. Les princes, sans tenir compte « de ces paroles, continuèrent de poursuivre leur but et, ayant « développé leur armée en forme de couronne autour du château « de Saint-Germain, commencèrent l'assaut à l'envi les uns des « autres. Un épais brouillard qui se répandit tout-à-coup arrêta les « combattants. Un grand nombre de Normands ayant déjà péri. « Robert leva ses tentes, ravagea le plat pays jusqu'à la Saône, « brûla les maisons, porta l'incendie dans les châteaux et les villes, « et rentra en France. »¹

Deux ans après, il revint devant Avallon, s'en empara par famine et se porta sur Dijon, qui était défendu par Humbert de Mailly et Guy-le-Riche, deux guerriers les plus éprouvés de la province. Guillaume, abbé de Saint-Bénigne, parent et partisan d'Othe-Guillaume, redoutant pour ses religieux les vengeances du roi, les dispersa dans des dépendances éloignées, et n'en laissa que quelques-uns dans l'église de Saint-Vincent du château de Dijon, afin de garder les livres, les ornements et le trésor qu'ils y avaient déposés. Il pria Odilon de les prendre sous sa protection et de fléchir la colère du roi, s'il manifestait l'intention de causer quelque dommage à

¹ Raoul Glaber, liv. II, ch. VIII.

Saint-Bénigne. L'abbé de Cluny ayant exposé sa mission à Robert, celui-ci, saisi de douleur à la pensée de la dispersion des moines, de la fuite de leur abbé et des projets de vengeance qu'on lui supposait, renonça à ravager le pays et rentra dans ses États. Mais ce n'était là qu'un moment de trêve. Il revint à plusieurs reprises en Bourgogne et, ne pouvant forcer une seule place, il brûla les chaumières des serfs, coupa leurs arbres et leurs récoltes, enleva à Guillaume de Saint-Bénigne quelques-unes de ses abbayes.

La mort de Brunon, évêque de Langres, beau-frère d'Othe-Guillaume et son plus énergique défenseur, amena la conclusion de la paix. Après une guerre de quatorze ans, durant laquelle les divisions de seigneurs ajoutèrent de nouveaux désastres aux désastres causés par le roi, Lambert de Vignory, successeur de Brunon, homme d'une origine plus obscure, à qui une corpulence énorme interdisait l'activité nécessaire à l'exercice de l'autorité, céda à Robert le comté de Dijon, les châteaux de Tonnerre et de Langres dont il était possesseur. Guillaume, renonçant à une partie de ses prétentions, abandonna le duché à Henri, fils de Robert, en se réservant à vie le comté de Dijon, fit donner à son petit-fils celui de Mâcon, et garda dans le pays des domaines et des revenus considérables. Il avait assis fortement sa puissance dans le comté de Bourgogne, en supprimant les comtes inférieurs et en nommant dans les évêchés des prélats dévoués à sa personne. Il s'était agrandi de tous côtés, au point, dit Raoul Glaber, qu'aucun prince ne l'égalait en deçà du Jura par la richesse et la force guerrière, et ne pouvait espérer obtenir une autorité aussi complète.

L'évêque d'Auxerre, chargé par le roi de ses intérêts, déploya une grande activité pour la pacification de la province. Il convoqua des assemblées du clergé, des seigneurs et du peuple, afin de poser les bases de la réconciliation. Une première eut lieu à Verdun-sur-Saône, au comté de Chalon. On y vit une foule de barons, Burchard, archevêque de Lyon, Gauthier de Besançon, Helmuin, évêque d'Autun, Geoffroy de Chalon, Gauslin de Mâcon, et parmi les abbés celui de Cluny. Le peuple y accourut pour honorer les reliques amenées de tous côtés et auxquelles les malades venaient deman-

der leur guérison. Quelque temps après, Hugues convoqua une seconde assemblée à Airy, dans une terre appartenant à l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre, située à trois lieues de cette ville. Le roi Robert et le comte de Nevers y assistèrent avec Léotheric, archevêque de Sens, et Gauslin, archevêque de Bourges. Les religieux de Montier-en-Der y apportèrent le corps de leur patron, saint Berchaire, ceux de Sens, les reliques de saint Sanction, les clercs de Châtillon-sur-Seine, la châsse de saint Vorle. Mais, quand on proposa d'y faire venir le corps de saint Germain : A Dieu ne plaise, s'écria prudemment l'évêque Hugues, qu'on ne déplace les ossements de cet homme incomparable pour quelque motif que ce soit. Cette assemblée, que le moine Clarius de Sens désignait, un siècle plus tard, sous le nom de *Magnus conventus*, d'autres tenues par Hugues dans les territoires de Beaune, Dijon et ailleurs, furent les premières tentatives pour établir en Bourgogne la paix de Dieu.

La guerre entre Robert et Othe-Guillaume était à peine terminée, qu'elle éclatait dans l'Église de Sens. Les archevêques, seigneurs de la moitié du comté et de la ville, avaient trouvé de tout temps dans les comtes des rivaux dont l'humeur querelleuse supportait impatiemment leur autorité. De 978 à 1000, Rainard, vieillard dur et hargneux, n'avait accordé ni paix ni trêve à l'archevêque Seguin, son neveu, et s'était laissé frapper par les censures du saint-siège. Frotmond, son successeur, dans le dessein d'acquiescer toute la suzeraineté pour sa famille, ayant tenté de faire élire archevêque son fils Brunon, qui venait d'être revêtu de l'habit ecclésiastique, vit sa prétention repoussée par le clergé et le peuple, qui acclamèrent Léotheric, personnage d'une noble naissance, disciple du savant Gerbert. Les suffragants demandèrent au pape son appui et donnèrent à Léotheric la consécration ; le comte s'obstina à lui refuser pendant plusieurs mois l'entrée de la ville ; Léotheric, d'après le conseil d'Odilon, alla à Rome exposer ses griefs. Il obtint de Silvestre II le pallium, une bulle qui frappait le comte d'excommunication, une lettre qui ordonnait aux suffragants d'appuyer leur archevêque ; il parvint ainsi à rentrer dans la ville. Mais, à la mort de Frotmond, Rainard II, son fils, redoubla

d'outrages et, par aversion pour le prélat, prit le parti de ne mettre jamais le pied dans une église. Il massacra sans pitié ses vassaux, chercha à susciter contre lui des émeutes et à l'expulser de la ville ; il lui adressa en public de grossières invectives et lui cracha au visage.

Léotheric, impuissant à lutter contre de pareilles fureurs, eut recours à Rainald, évêque de Paris, et à Odilon, qui, d'accord avec les suffragants de la province de Sens, implorèrent la protection du roi. Robert se présenta devant Sens et s'en fit ouvrir les portes. Il confisqua la moitié de la ville qui appartenait au comte et se fit remettre l'autre moitié par l'archevêque ; il leur rendit ensuite l'une et l'autre, mais à la condition qu'à la mort du comte, sa part dans la ville et le comté ferait retour à la couronne, et qu'à la mort de l'archevêque, l'autre part deviendrait la propriété de l'église Saint-Étienne ; c'était un acheminement vers l'unité. En effet, en 1055, à la mort de Rainard, Henri I^{er} recouvra la totalité du domaine sénonais et le fit administrer par un vicomte. ¹

Au milieu de ces guerres intestines, Odilon sut conserver l'amitié de Robert et de Othe-Guillaume ; tous deux lui continuèrent leurs bienfaits. En 1012, ce dernier fit restituer à Cluny les terres d'Amberieux et de Jully, qui avaient été usurpées du temps de saint Mayeul et dont ni Mayeul ni Odilon n'avaient pu obtenir la restitution, malgré leurs instances auprès du duc Henri I^{er}, malgré les offres d'or, d'argent et d'étoffes précieuses, faites aux usurpateurs ². En 1016, Robert, se rendant à Rome, s'arrêta dans les principaux monastères de France et n'eut garde d'oublier saint Mayeul à Souvigny. Il ne resta pas étranger à la bulle fulminée, à la même époque, par Benoît VIII contre les déprédateurs des biens de Cluny et, en 1027, au moment où il associait son fils Henri à la royauté, il confirma à Odilon la possession de la petite abbaye de Saint-Côme près Chalon. ³

¹ Clarius, *Chronicon S. Petri Vivi*, dans *Spicil.*, in-4°, t. II, p. 740. — *Annuaire de l'Yonne*, 1841. — Quantin, *Cartul. gén. de l'Yonne*, in-4°, t. II, *Introd.*, p. 60.

² *Chart. et Dipl.*, t. XVIII, p. 212.

³ *Idem.*

Ainsi, le monastère était comme un terrain neutre en dehors des partis, une institution placée au-dessus des divisions des princes et respectée de tous, au nom de la sainteté de ses habitants et de son utilité chrétienne. Son abbé se portait entre eux médiateur et arbitre, toutes les fois qu'un intérêt religieux ou charitable lui en inspirait la pensée.

Ce rôle était à certains égards quelque chose de nouveau. On avait vu souvent des abbés assister les princes de leurs conseils, s'opposer à leurs violences, prendre contre eux la défense des opprimés; mais ce n'étaient là que des circonstances passagères, et les moines ne sortaient pas habituellement de leur solitude. Les abbés de Cluny furent les premiers à se mêler fréquemment au cortège des rois d'Allemagne et de France, à assister aux principaux événements de leur règne, à prendre en main la défense des intérêts de l'Église. Odilon jouissait d'un respect sans égal à Rome, à la cour des rois de France et d'Allemagne. On voyait ses moines porter partout ses messages et exécuter ses ordres. Une suite nombreuse l'accompagnait dans ses voyages. Quoique la charité et l'humilité fussent l'ame de ses actions, il n'en était pas moins entouré de tous les signes de l'honneur et de la puissance. Un pareil rôle avait été jusque-là dévolu aux évêques qui étaient, à raison de leurs lumières et de leur puissance temporelle, les conseils naturels de la royauté. Cette influence nouvelle ne pouvait manquer d'exciter chez quelques-uns la jalousie. Fulbert, le saint et savant évêque de Chartres, à la vue des nombreux troupeaux dont l'abbé de Cluny était le pasteur, l'avait surnommé l'Archange des moines, mais un prélat d'un caractère tout différent, Adalbéron de Laon, s'attaqua à cet archange dans une satire, dont les ironiques invectives semblent préluder à celles que, trois siècles plus tard, les trouvères dirigèrent dans leurs sirventes contre les évêques et les clercs.

Adalbéron, né en Lorraine d'une famille opulente, ancien élève de Gerbert, était très érudit, doué d'une vive intelligence et, selon l'expression des contemporains, d'un incomparable talent de persuader. Mais, tourmenté par une ambition inquiète et sans limite,

il employa ces dons à l'agrandissement de sa fortune plutôt qu'à l'amélioration de son diocèse. Pourvu, par la protection du roi Lothaire et sa femme Emma, dont il avait été l'amant, de l'évêché de Laon, qui formait un des fiefs les plus importants du duché de France, il fut un des premiers, après la mort de leur fils Louis V, qui ne régna que dix-huit mois, à acclamer Hugues-Capet. « Plaçons à notre tête, dit-il à l'assemblée de Noyon, un chef illustre par ses actions, sa noblesse, ses soldats ; il sera un protecteur de l'État et des intérêts privés. » Il lui conféra lui-même l'onction royale. Charles, duc de basse Lorraine, oncle de Louis V, reconnu roi par les seigneurs du Midi, par les comtes de Flandre et de Vermandois, ayant contesté l'élection de Hugues et s'étant fait livrer Laon par le chanoine Arnoul, fils naturel de Lothaire, Adalbéron fut jeté en prison, parvint à s'échapper et se réfugia à la cour de Hugues. Il dénonça ses ennemis dans une lettre adressée aux évêques de France, et menaça d'excommunication quiconque exercerait les fonctions épiscopales dans son diocèse. Il se réconcilia avec Arnoul et le fit nommer archevêque de Reims, espérant l'attacher au parti du roi. Arnoul, à peine en possession de ce siège, livra Reims à Charles de Lorraine, dont les soldats le mirent au pillage. Charles, maître des diocèses de Laon, Reims, Soissons, s'estimait aussi bien roi que Hugues lui-même. Hugues, ayant tenté inutilement de s'emparer de Laon, s'adressa à Adalbéron, qui feignit de se réconcilier avec Charles, gagna sa confiance et se fit rétablir sur son siège. Une nuit, après avoir soupé avec lui, il introduisit secrètement dans sa maison des soldats qui le firent prisonnier avec sa femme et son neveu Arnoul, et le conduisirent à Orléans, où il mourut dans un cachot. Adalbéron fit déposer Arnoul par une assemblée d'évêques, et le remplaça par Gerbert ; il se brouilla plus tard avec lui, se querella avec Robert, qui l'accusa auprès du saint-siège, et mourut enfin après un épiscopat de cinquante-trois ans, en ayant soin, par un dernier trait d'égoïsme, de se donner lui-même un successeur, que repoussèrent le métropolitain et les suffragants. Tel était l'évêque ambitieux, brouillon, sans foi, impudent, à la langue effilée, à la plume mordante, qui

chercha à effrayer le roi Robert sur la confiance qu'il accordait aux moines de Cluny. Après s'être plaint amèrement des changements que le clergé subit au gré des caprices du prince, des élections qui n'élèvent à l'épiscopat que des rustres paresseux et ignorants, des gens de même sorte qui remplissent les fonctions de l'État, Adalbéron suppose qu'un trouble est subitement introduit dans l'ordre monastique, par le renouvellement d'une loi des empereurs romains qui ordonne aux moines de servir comme soldats.

« Une loi d'un grand empereur veut que les hommes engagés dans un saint ordre monastique épousent de belles femmes et se précipitent au milieu des combats. Effrayé de cet édit, je médite sur ce que je pourrais faire ; je crois sage d'en appeler aux conseils de ceux qui doivent me diriger ; je repasse tous ces ordres dans ma tête, au milieu des sanglots qui me suffoquent, et je les crois entièrement contraires aux lois de nos pères, parce que jamais on n'en entendit parler dans les temps anciens. Les procureurs du couvent, gens capables, examinent les usages. On propose d'envoyer sur-le-champ consulter le maître en fait de règle (Odilon). La Gaule possède encore, se dit-on, des moines nourris dans la discipline des Pères de l'Église ; qu'un de nos frères soit envoyé à ces hommes pieux.

« Celui qu'on choisit est sage, adroit, fidèle observateur de ce qu'on lui prescrit, accoutumé à se montrer soumis aux lois de nos pères ; il sait par sa prudence amener à la piété les âmes les plus féroces. Cette mesure, habilement calculée, est exécutée sans aucun retard. L'envoyé part le soir, revient le lendemain matin, et descend en toute hâte de son coursier couvert d'écume. Holà ! valet, s'écrie-t-il, où est le maître de la maison, sa bonne ménagère, sa femme ? Il a quitté son habit de moine et se présente dans un désordre complet. Un haut bonnet, fait de la peau d'un ours de Lybie, couvre sa tête ; sa longue robe est écourtée et touche à peine jusqu'aux jambes ; il l'a fendue par devant et par derrière. Ses flancs sont ceints d'un baudrier étroit et peint. Une foule de choses de toute espèce pendent à

« sa ceinture : on y voit un arc et son carquois, des tenailles, un
 « marteau, une épée, une pierre à feu, le fer pour la frapper et la
 « feuille de chêne séchée pour recevoir l'étincelle. Des bandelettes,
 « étendues sur le bas des jambes, en recouvrent toute la surface.
 « Il ne marche qu'en sautant; ses éperons piquent la terre, et il
 « porte, en avant, ses pieds renfermés dans des souliers élevés et
 « que termine un bec recourbé. Il entre; les frères qui le connais-
 « sent le mieux ont peine à le reconnaître; les citoyens accourent
 « et remplissent le vaste palais des moines. Dans cet accoutrement
 « qui le rend méconnaissable, il se présente fièrement devant son
 « abbé. « Est-ce mon moine? dit celui-ci; est-ce bien toi que j'ai
 « fait partir récemment? » L'autre baisse le poignet, étend et
 « relève ses coudes, fronce le sourcil, tourne tout à la fois les
 « yeux et le cou, et répond : « Aujourd'hui je suis soldat; dans
 « d'autres circonstances, je redeviendrai moine. Maintenant, je ne
 « le suis plus, mais je guerroye par l'ordre de mon roi; car mon
 « seigneur et roi, c'est Odilon, abbé de Cluny. »

Ce portrait d'un moine, que le souci des affaires extérieures
 transforme en un soldat brutal, n'est qu'un prélude pour la verve
 de l'évêque de Laon. Son imagination, fertile en fantaisies bouffonnes,
 montre la milice monastique transformée tout entière en une
 milice guerrière et bataillant contre les Sarrasins, c'est-à-dire
 contre les seigneurs qui se disputaient le royaume comme une
 proie, pillaient les églises et s'emparaient des biens monastiques.

« Permets, prince, dit Adalbéron à Robert, que je te rapporte
 « tranquillement les préceptes de ce grand maître (Odilon). La
 « race des Sarrasins, toujours prête à frapper de rudes coups,
 « occupe, le fer à la main, le royaume des Français et le tient
 « courbé sous son joug. De toutes parts, le sang humecte et rougit
 « la terre; les torrents sont gonflés par le sang qu'a fait couler un
 « horrible carnage. Les reliques des saints, que l'Église s'est pro-
 « curées avec tant de peine, et qui font sa gloire et son ornement
 « intérieur, volent maintenant dispersées dans les airs et sont
 « devenues la proie des oiseaux et des loups. L'évêché de Tours
 « est dévasté par le pillage; saint Martin en pleure et réclame

» hautement un défenseur. Odilon, accablé de maux semblables, » compatit au sort de saint Martin et s'apprête à courir à Rome » solliciter des secours pour les moines. Les religieux de Cluny » frémissent, crient, élèvent leurs voix jusqu'aux cieux et s'ani- » ment les uns les autres. « Maître, disent-ils, ordonne aux tiens » de prendre leurs armes ; indique-leur celles qu'ils doivent choisir, » quelles il faut porter par-dessous et quelles il faut mettre par- » dessus. » — « Avant tout, répond l'abbé, suspendez à votre » cou vos boucliers échancrés ; attachez par-dessus vos habits une » cuirasse formée d'un triple tissu ; que les ceintures polies qui » serrent vos reins soutiennent votre casque ; que votre poignard » repose en guise de couronne sur votre tête serrée par des cour- » roies ; portez vos javelots derrière votre dos et tenez votre épée » dans vos dents. »

» Odilon prescrit encore aux jeunes gens de se placer sur des » chars à marche lente, et à la foule des vieillards de monter de » rapides coursiers. Deux doivent être portés par un âne, d'autres » par un chameau, et, si cela ne vous suffit pas, vous autres trois, » dit-il, grimpez sur un buffle. Des milliers de mille hommes se » présentent devant ces braves soldats. On combat avec le fer ; » l'action se prolonge pendant trois grands jours. « C'est moi, dit » l'un, qui portais l'étendard. J'étais au centre de ma troupe et » plein d'ardeur ; je ne pensais pas à ronfler ; mes mâchoires » s'étant distendues, je laissai, tout en combattant, échapper un » vent terrible. Par les dieux, combien de milliers d'ennemis j'ai » couchés par terre de ma propre main, je ne le sais pas. Jupiter » peut certes marquer d'une pierre blanche les deux premiers » jours de ce combat ; mais le troisième n'a pas été si heureuse- » ment consacré au dieu Mars. Renversé de cheval par un coup » de javeline, il m'a fallu abandonner honteusement mon dra- » peau, et, fuyant avec ce qui restait des miens, j'ai regagné le » pays qui m'a vu naître. Ces choses, tu le sais, grand roi (Robert), » se sont passées le premier de décembre, et nous tenterons un » nouvel effort avant les calendes de mars. Voilà, prince, ce » qu'Odilon, le chef de notre armée, nous envoie te dire. L'ordre

« belliqueux des moines te salue, seigneur, t'invite et t'exhorte
« à préparer tes bataillons pour la guerre. Hâte-toi de t'en-
« tourer de tes troupes et fais ce que demande Odilon. Crois-
« le bien, roi, je n'ai raconté sur eux que des choses vraies et où
« il n'y a rien de faux. Le saint ordre des religieux a, dans tout
« le royaume, changé de mœurs, ainsi que je le rapporte. »¹

Ces allusions grotesques, dont il n'est pas facile de déterminer le véritable sens, mais dont les dernières lignes semblent se rapporter à la guerre entre Robert et Othe-Guillaume, et avoir pour but de discréditer l'influence des moines et d'effrayer, sur leurs relations avec Rome, un prince faible comme Robert, qui gouvernait moins qu'il ne laissait gouverner, ne produisirent pas sur son esprit et sur celui de son successeur l'effet qu'en espérait l'évêque de Laon. Robert, toujours bienveillant envers Cluny, voulut avoir Odilon auprès de lui, en 1027, au couronnement de son fils Henri, et, deux ans après, à la dédicace de l'église Saint-Agnan d'Orléans.

¹ Guizot, *Mém. sur l'Hist. de Fr.*, t. XIV, p. 427.

CHAPITRE III.

Institution de la fête de la Commémoration des Morts. — Troubles dans les monastères. — Intervention d'Odilon.

Dans les premières années de sa direction, et tout occupé de la surveillance de ses abbayes et de ses relations avec les princes, Odilon eut une de ces pieuses inspirations qui aurait suffi à elle seule pour illustrer son nom dans l'Église, et qui a survécu à tant d'autres institutions religieuses et politiques, parce qu'elle répond à un des sentiments les plus intimes et les plus universels du cœur de l'homme; nous voulons parler de l'établissement de la Commémoration des Morts.

Les écrits des Pères et les anciennes liturgies nous montrent l'Église catholique adressant, dès les premiers temps, des prières pour les morts, et suppliant Dieu de les tirer du lieu où ils expient les fautes commises ici-bas, et de les admettre dans le bonheur éternel. Mais ces prières avaient un caractère tout individuel. La veille de l'inhumation, le corps du défunt était porté dans l'église, et la nuit se passait à réciter auprès de lui des psaumes et des hymnes. Le lendemain on célébrait le sacrifice de la messe, puis on confiait les dépouilles mortelles à la terre. Des services, des anniversaires, des messes célébrées à l'intention d'un ou de plusieurs défunts, tel était à peu près l'ensemble du culte que l'Église consacra dans les premiers siècles aux fidèles trépassés. Vers 827, Amalric, diacre de l'église de Metz, inséra, dans un Traité de fêtes ecclésiastiques, un office spécial pour les morts; mais cet office ne fut mis en usage que pour les particuliers. Dans la plupart des congrégations religieuses, on avait l'habitude, à certains jours de l'année, de faire la commémoration des défunts inscrits au nécrologe, c'est-à-dire de lire leurs noms, de réciter pour eux des

prières, de recommander leur souvenir à leurs frères. Cette commémoration avait lieu, à Cluny, le second jour après la fête de la Trinité, à Saint-Germain d'Auxerre, le 10 des calendes de février. En Espagne, saint Isidore de Séville, au septième siècle, recommanda de célébrer chaque année, le lendemain de la Pentecôte, une messe à l'intention des défunts. Mais ces prières ne s'appliquaient qu'aux membres d'une communauté, d'une église particulière, à ceux qui s'y rattachaient par une association de prières, par des bienfaits ou tout autre lien. Personne n'avait encore eu la pensée de consacrer une fête spécialement destinée à implorer, pour tous les défunts, la miséricorde divine. La charité sans bornes d'Odilon voulut qu'à un jour donné tous ses moines élevassent la voix, dans toutes les maisons de Cluny, afin d'appeler le pardon sur les fidèles, connus et inconnus, religieux ou séculiers, décédés dans tous les lieux et dans tous les temps. Par un touchant rapprochement, il plaça l'espérance du salut de ceux qui souffrent encore sous le patronage de ceux qui sont déjà admis aux joies du ciel ; il fixa la fête des trépassés au lendemain de la fête de tous les saints.

Il adressa à ses monastères le décret suivant, pris dans le chapitre de Cluny : « Il a été décrété par Odilon, à la prière et du » consentement de tous les frères, que, de même que dans toutes » les églises de la chrétienté on célèbre au premier novembre » la fête de tous les saints, de même on célébrera, dans nos mai- » sons, la fête commémorative de tous les fidèles défunts, depuis » le commencement du monde jusqu'à la fin, de la manière sui- » vante : le jour susdit, après le chapitre, le doyen et le cellerier » feront à tous les pauvres qui se présenteront une aumône de pain » et de vin, ainsi qu'on a coutume de le faire le Jeudi saint. » Tout ce qui restera du dîner des frères, à l'exception du pain et » du vin, qui seront mis en réserve pour le souper, sera donné à » l'aumônier. Le soir, toutes les cloches sonneront, et on chantera » les vêpres pour les défunts. Le lendemain, après matines, toutes » les cloches sonneront de nouveau, et l'on dira l'office pour » eux. La messe du matin sera célébrée d'une manière solen-

« nelle ; toutes les cloches sonneront ; le trait sera chanté par
 « deux frères. Tous les frères doivent offrir en particulier et célé-
 « brer publiquement la messe pour le repos de l'ame de tous les
 « fidèles. On donnera la réfection à douze pauvres. Afin que ce
 « décret reste perpétuellement en vigueur, nous voulons et ordon-
 « nons qu'il soit observé, tant dans ce lieu que dans tous ceux
 « qui lui appartiennent ; et si quelque autre prend exemple sur
 « notre pieuse institution, qu'il devienne par là même participant
 « à toutes les prières adressées à Dieu (*particeps omnium bonorum*
 « *votorum*). De même que la mémoire de tous les chrétiens sera
 « rappelée une fois l'an, de même nous ordonnons et tenons pour
 « convenable de prier pour tous nos frères qui militent au service
 « de Dieu, sous la règle de saint Benoit, afin que, par la miséri-
 « corde de Dieu, nous fassions chaque jour de nouveaux pro-
 « grès. » Venait ensuite l'indication des prières et des psaumes
 que l'on devait chanter dans les offices de cette fête. ¹

L'institution de la Commémoration des Morts gagna, dès le prin-
 cipe, tous les cœurs et frappa les ames d'admiration pour son fon-
 dateur. Elle était l'expression d'une pensée à la fois si chrétienne
 et si humaine, elle témoignait d'un si grand amour pour les hommes
 et d'une si grande piété envers Dieu, qu'on n'hésita pas à la
 considérer comme une inspiration de Dieu même. La légende
 l'attribua à une révélation, dont le récit, s'il en faut croire
 le moine Jotsald, était répandu partout de son temps. On

¹ Acta Ord. S. Bened. sæc. VII, Elogium Odilonis, cap. ix. On ignore la date de ce décret. Le plus ancien historien qui en ait parlé, Sigebert de Gemblours, la fixe à l'année 998, Trithème à 1010, d'autres la reportent après la mort de l'empereur Henri II, en 1024. A la fin du décret, on lit : « Nous statuons également que la mémoire de notre cher empereur Henri sera célébrée d'une manière toute particulière, attendu qu'il nous a comblé de bienfaits. » Mais, cette phrase semble avoir été ajoutée après coup, comme il arrivait souvent. Anselme, auteur des Gestes des évêques de Liège, après avoir raconté l'institution de la fête des Morts, dit que Notger, évêque de cette ville, l'introduisit presque aussitôt dans son Église. Or, Notger mourut en 1008, ce qui reporte la date de sa fondation à une époque antérieure. Nous avons suivi l'opinion de Sigebert de Gemblours adoptée par Mabillon. Ann. Bened., t. IV, p. 125.

racontait qu'un moine de Rhodéz, revenant d'un pèlerinage à Jérusalem, fut poussé par la tempête sur les côtes de Sicile, dans une de ces îles volcaniques où les anciens plaçaient le Tartare et les forges de Vulcain. Il y trouva un reclus, auprès duquel il s'arrêta quelques jours, en attendant que la mer, devenue plus calme, lui permit de continuer son voyage. Ce solitaire lui demanda de quel pays il était. « — Je suis Aquitain, répondit le moine. — Connais-tu un monastère qu'on appelle Cluny et son abbé Odilon ? — Je les connais parfaitement ; mais pourquoi me faites-vous cette question ? — Je vais te le dire, et grave bien mes paroles dans ta mémoire. Il y a, près d'ici, des feux souterrains qui vomissent des flammes ; les âmes des pécheurs, par un jugement manifeste de Dieu, y endurent pour un temps déterminé divers supplices. Une multitude de démons est sans cesse occupée à renouveler leurs tourments, à les accroître chaque jour, à les rendre de plus en plus intolérables. Souvent j'ai entendu ces démons se plaindre amèrement entre eux de ce que la miséricorde divine accordait fréquemment à ces âmes souffrantes leur libération par l'intercession des hommes religieux et par les aumônes qui se font dans divers lieux saints. Ils se plaignent surtout de la conrégation de Cluny et de son abbé. C'est pourquoi, je t'en adjure au nom de Dieu, lorsque tu seras de retour dans ta patrie, fais part à cette communauté de ce que je viens de te dire ; recommande-lui de redoubler de prières, de veilles, d'aumônes, pour la rédemption des âmes placées dans les peines, afin que la joie se multiplie dans le ciel, et que le deuil règne parmi les démons. » Rentré en France, le moine de Rhodéz raconta ces choses à Odilon et à ses religieux, qui en éprouvèrent une grande joie, et s'occupèrent de travailler de plus en plus au soulagement des âmes du purgatoire : de là vint à Odilon la pensée de fonder la Fête des Trépassés. ¹

¹ Jotsald, Vita Odilonis, liv. II, c. XIII. Cette légende eut cours dans l'abbaye pendant plusieurs siècles. Le cardinal Jean de Lorraine, premier abbé commendataire de Cluny, fit dresser au seizième siècle un nouveau rôle

Bientôt, les prières des moines de Cluny passèrent pour le moyen le plus efficace d'obtenir aux âmes retenues dans le lieu d'expiation l'abrègement de leurs souffrances, et tout le monde voulut y avoir part. Deux autres légendes, qui complètent le cycle poétique de cette institution, expriment d'une manière frappante cette confiance universelle dans l'intercession des moines. Benoit VIII, de la famille des comtes de Tusculum, occupa de 1012 à 1024 le trône pontifical, défendit avec courage le patrimoine de saint Pierre, repoussa lui-même les Sarrasins qui s'étaient emparés de Luni, posa la couronne impériale sur le front d'Henri II, renouvela les anciens canons contre les mauvaises mœurs des clercs, gouverna l'Église avec sagesse et fermeté. Il fut l'ami d'Odilon, il le vit plusieurs fois à Rome, entre autres au couronnement d'Henri II; il lui donna des marques d'honneur et des bienfaits. Assez longtemps après sa mort, son âme, qui n'était

contenant les noms de deux cent quarante monastères, églises, chapitres, qui étaient en société de prières et de bonnes œuvres avec Cluny. En tête de ce rôle, on lisait les vers suivants :

Quatuor ecce duces, quorum tibi nomina pando :
 Hugo Damalchides, Odylo, Majolus, Odo.
 Hi, pecus egregium, cœlos meruere regendo,
 Perpetuoque juvant, Cluniaco fœdere junctos.
 Tartareos vacuisse lacus, Cluniace, fatentur,
 Teque, precesque tuas, eremita et naufragus hospes,
 Dum maris in scopulis animæ succendia lugent,
 Aera vel variis dæmon vagitibus implet.

Au-dessous de ces vers une image représentait des rochers au milieu de la mer, dans lesquels les âmes étaient tourmentées par les feux du purgatoire. L'ermite de Sicile les montrait au pèlerin naufragé, et, du sein des flammes, deux démons élevaient avec dépit deux cartouches sur lesquels on lisait ces mots : *Non valet iste lacus quia destruit Cluniacus*. Plus bas, on voyait Odilon, président le chapitre, recevoir du pèlerin naufragé les lettres de l'ermite de Sicile; au milieu de la salle se trouvaient les âmes des défunts délivrées par les prières des moines. Les portraits des saints Pierre, Paul, Étienne, patrons de l'abbaye, ceux des quatre abbés cités plus haut, deux écussons aux armes du cardinal de Lorraine et de l'abbaye, soutenus par deux anges, complétaient cette peinture. Bull. Clun., p. 213-219.

pas encore purifiée des fautes qu'il avait commises dans ce monde, souffrait toujours en purgatoire. Il apparut en songe à Jean, évêque d'Ostie, et à deux autres prêtres, leur annonça qu'il ne jouissait pas de la splendeur de la lumière, qu'il était toujours détenu dans les ombres des châtimens, et les pria de recommander à Jean XX, son frère et son successeur, d'envoyer le plus tôt possible des messagers au pieux abbé de Cluny, Dieu ayant décidé qu'il serait délivré par ses suffrages et ceux de sa communauté. Jean XX, saisi d'une grande pitié pour l'ame de son frère, écrivit une lettre qui renfermait le récit de cette apparition, la fit porter à Pierre, prieur de la Cellule de Saint-Mayeul à Pavie, qui l'envoya sans retard à Cluny. Odilon la lut au chapitre et ordonna des prières et des aumônes solennelles dans toutes les maisons de sa dépendance. Au bout de quelque temps, la miséricorde divine se laissa fléchir. Un vieux moine nommé Hildebert, noble selon la chair, plus noble selon l'esprit, qui remplissait à Cluny l'office d'aumônier, raconta un jour la vision suivante. Il avait vu, dans son sommeil, un homme d'une beauté remarquable, entouré d'un cortège de personnages vêtus de blanc, traverser le cloître, entrer dans la salle où Odilon présidait le chapitre, et se prosterner devant lui. L'abbé, ayant demandé qui était ce personnage qui brillait d'un éclat incomparable au milieu de son entourage, quelqu'un répondit que c'était le seigneur Benoît, pape romain, qui venait rendre grâce à l'abbé et aux frères d'avoir obtenu, par leur intercession, son entrée dans la béatitude céleste. A ce récit, toute la communauté fut comblée de joie et fit éclater des actions de grâces.

Plusieurs Pères de l'Église, entre autres saint Jean Chrysostome et saint Augustin, avaient admis que les peines de l'enfer pouvaient être adoucies et suspendues momentanément par les bonnes œuvres et les prières des vivants. Ce n'était là qu'une opinion. Mais, comme elle ne paraissait pas absolument contraire au dogme, et qu'elle répondait à un sentiment de commisération naturel au cœur de l'homme, d'autres écrivains l'avaient reproduite, et elle s'était perpétuée à travers les siècles. Elle donna lieu à un récit, ayant

pour but de montrer jusqu'à quel point les prières des frères de Cluny obtenaient que Dieu laissât fléchir sa justice. Un moine allemand, nommé Burchard, écrivit « aux seigneurs pères de Cluny » la lettre suivante, qui semble postérieure de quelque temps à la mort d'Odilon : « Parce que je vous connais attachés avec un » grand zèle à propager la gloire de notre maître commun Odilon, » je porte à la connaissance de votre sainteté ce que des témoins » véridiques m'ont dernièrement attesté à sa louange. Un religieux » de la Voulte (monastère construit en Auvergne par Odilon), en » revenant de Jérusalem prier au sépulcre du Sauveur, perdit son » chemin, et, étant entré dans une grande forêt, y trouva un vieil » et saint ermite. — Qui êtes-vous ? que cherchez-vous ? d'où venez- » vous ? où allez-vous ? lui demanda le vieillard. — Je me suis » égaré, lui répondit humblement le pèlerin ; je suis de France, et » je reviens de Jérusalem. — Connaissez-vous Cluny et son saint » abbé Odilon ? — Je ne les connais point personnellement, mais » j'en ai souvent entendu parler par mon seigneur l'abbé de la » Voulte, qui disait dépendre d'eux. — Eh bien, répliqua le vieil- » lard, je vais te raconter ce que m'a révélé la bonté divine. » L'abbé de Cluny, saint Odilon, possède aux yeux de Dieu tant » de mérite et d'excellence, qu'il en a obtenu une faveur qui n'a » jamais été accordée à aucun saint, à savoir que, le second et le » troisième jour de chaque semaine, toutes les âmes des défunts » soient exemptes des supplices et des feux de l'enfer. Tu retrou- » veras bientôt ton chemin ; car Dieu a permis que tu le perdisse » un instant pour apprendre de moi ces choses. Quand tu seras » rentré dans ta patrie, divulgue de tous côtés le nom de ce saint » abbé ; recommande à tous, riches et pauvres, petits et grands, » de glorifier autant qu'ils le pourront, par des prières et des » aumônes, cette âme dont l'intercession a obtenu des miséricordes » si extraordinaires et si précieuses pour les damnés (*sive etiam » damnatis*). Ce qu'il convient de faire, en conséquence de ce récit, » vous le savez, très saints pères. Apprenez, en attendant, qu'il » n'y a pas une église en Germanie où, par égard pour la charité » d'Odilon, on ne sonne toutes les cloches pendant les deux jours

» susdits, et où on ne fasse une aumône publique et abondante
 » aux pauvres. »¹

La fête de la Commémoration des Morts, qui ouvrait de nouvelles espérances au salut des hommes, se propagea rapidement dans les monastères bénédictins et dans les communautés séculières. Pierre Damien, en parlant des institutions charitables qui s'étaient établies de son temps en Italie, en signalait trois principales : l'usage admis par les abbés de faire asseoir deux ou trois indigents à leur table, la réserve de certaines dîmes monastiques pour les besoins des pauvres, la célébration annuelle d'un office général pour les trépassés, à l'imitation de ce qui se pratiquait à Cluny. Cette fête ne tarda pas à être adoptée dans toute l'Église. Elle complétait le cycle de l'année liturgique, en même temps qu'elle répondait aux affections les plus respectables des populations. Aussi, lorsque les premiers jours de novembre ramenaient, d'une manière plus triste et plus pénétrante, le souvenir de ceux que les vivants avaient perdus, on vit, pendant tout le moyen-âge, les églises se remplir d'une foule aussi nombreuse qu'aux grandes fêtes de la Naissance et de la Résurrection du Sauveur. D'abondantes aumônes étaient distribuées pour aider le pauvre à passer la saison rigoureuse. Le laboureur accomplissait un travail gratuit pour l'indigent, la veuve, le vieillard ou l'orphelin. Il offrait à l'Église quelques grains de blé qui, selon saint Paul, sont le signe de la résurrection future. Dès le matin, les cimetières se remplissaient de gens agenouillés sur les sépultures de leurs parents et de leurs amis. Une foule d'usages touchants, de pieuses et consolantes croyances, de souvenirs tendres, de traditions pleines de poésie, se rattachèrent à cette fête et en sortirent, en quelque sorte, comme autant de fleurs écloses sur l'herbe des tombeaux. Aujourd'hui encore, dans un temps d'indifférence religieuse et de préoccupations matérielles, le peuple des grandes villes est resté fidèle au culte du jour des Morts. Il quitte son travail et ses plaisirs pour venir visiter leur dernière demeure ; il leur réserve ce jour entre

¹ Acta Ord. S. Bened. sæc. VII, Elogium Odilonis, c. ix.

tous les autres. La foule qui se presse à l'entrée des cimetières avec des couronnes d'immortelles à la main, montre assez que la fête établie par le pieux et doux Odilon touche aux racines les plus profondes du cœur, et qu'elle vivra aussi longtemps que vivront les affections humaines.

Les dernières années du dixième siècle furent signalées par des troubles graves dans plusieurs monastères de France, et par des discussions théologiques auxquelles se trouva plus ou moins mêlé le nom d'Odilon. Les liens de la discipline monastique, à peine resserrés, se détendaient aussitôt, et le courage des grands abbés, tels qu'Abbon de Fleury, Odilon, Guillaume de Dijon, était continuellement mis à l'épreuve. Nulle part cette instabilité ne se montra d'une manière plus éclatante que dans la vie d'Abbon, l'adversaire le plus hardi des vices et des désordres du cloître. Il avait succédé, dans l'abbaye de Fleury, à Oylbold, et son élection, comme nous l'avons vu, avait été orageuse et accompagnée de troubles qui ne prirent fin qu'à la mort de son compétiteur. A partir de ce moment, il se trouva exposé aux attaques d'Arnulfe, évêque d'Orléans, qui, jaloux des immunités de Fleury, voulut le contraindre à lui prêter le double serment de juridiction spirituelle et de dépendance féodale. Une semblable prétention n'était point isolée ; elle se rattachait à une tendance qui ne fait que se dessiner à cette époque, mais qui, dans la suite, devint plus générale et plus prononcée. La cause en était aux richesses des abbayes, à l'autorité étendue de leurs supérieurs, à la multitude d'églises dont ils avaient la collation et qui constituaient en quelque sorte, nous l'avons déjà dit, des diocèses monastiques à côté des diocèses épiscopaux. Abbon jura de ne prêter de sa vie un pareil serment, et la haine de l'évêque en vint au point de faire attaquer pendant la nuit, par des satellites, le cortège de l'abbé qui se rendait à Tours pour la fête de Saint-Martin : plusieurs de ses domestiques furent blessés et on l'accabla lui-même de coups et d'outrages [987].

Une querelle non moins vive, entre les monastères et les évêques, était celle des dîmes destinées à l'entretien des prêtres et au soulagement des pauvres. Les évêques prétendaient que, non-seule-

ment leur possession par les laïques était contraire aux canons, mais qu'elle n'était pas même permise aux moines. Abbon soutint que, puisque les religieux desservaient des paroisses, ils devaient toucher les dîmes réservées aux prêtres de ces paroisses. Dans un synode tenu à Saint-Denis, il défendit cette cause avec une énergie si persuasive, que les laïques qui étaient présents et que les moines de Saint-Denis eux-mêmes, enflammés par son éloquence, se jetèrent sur les évêques, les mirent en fuite et blessèrent d'un coup de flèche entre les épaules Seguin de Sens qui, retardé par son grand âge, chancela et tomba dans la boue.

Dans d'autres monastères, le désir d'obtenir des adoucissements à la règle se traduisait par un esprit de conspiration et de sourde révolte. Des religieux rusés cherchaient à séduire par leurs conseils les moins intelligents et les plus insoumis ; lorsque leur parti se trouvait en force, la rébellion éclatait et tentait d'imposer la loi. A Marmoutiers, l'abbé Bernier, à qui Mayeul avait confié la réforme, fut accusé de différents crimes par deux moines qui entraînent une partie de la communauté et le chassèrent ignominieusement avec les religieux de Cluny, dont la régularité leur était devenue insupportable. Une conspiration du même genre éclata contre Robert, abbé de Mici, qui fut expulsé par Létald, usurpateur du siège abbatial. Les révoltés invitèrent par lettres ceux de Fleury à en faire autant. A Cluny même, afin de prévenir un éclat semblable, Odilon se vit dans la nécessité de faire saisir quelques-uns de ses moines, de les frapper de verges devant la communauté, et de les expulser pour le reste de leur vie.

Abbon s'interposa afin de rétablir l'ordre à Marmoutiers et à Mici. Lié d'amitié avec Odilon, s'inspirant d'une même pensée, regardant Fleury comme la sœur de Cluny, il prêta à son abbé une aide fraternelle. Il le proclamait un homme unique dans la profession monastique, l'étendard de toute régularité ; il lui rendit service jusqu'à la veille de sa mort. En 1004, il entreprit un voyage pour mettre, à la demande de Guillaume, duc de Gascogne, la réforme dans l'abbaye de la Réole, à laquelle les abbés Richard, Amalbert et Oylbold, ses prédécesseurs, avaient longtemps travaillé

sans succès. Arrivé à Poitiers, il trouva le monastère de Saint-Cyprien dans l'anarchie. L'abbé Gilbert, son cousin, était, selon un procédé assez fréquent, accusé de crimes imaginaires par ses moines qui cherchaient à se défaire de lui. Saint-Cyprien étant soumis à Cluny, c'était aux yeux d'Abbon comme s'il eût été soumis à Fleury même. Il donna avis de ce qui se passait à Odilon, « *père des moines de Cluny, illustre par ses prérogatives.* » Toutes choses, lui disait-il, sont communes entre amis, selon une sentence connue. C'est pourquoi j'ai gémi de certains bruits qui avaient cours parmi le vulgaire, et, après les avoir examinés en votre nom, j'en ai gémi encore davantage. Le démon de l'envie s'est glissé, à l'aide de l'indiscipline, parmi les religieux. Ceux qui portent le nom de moines, sont devenus des délateurs satiriques, incriminant leurs frères, cherchant à réveiller tous les vices, déchirant avec une dent de vipère les entrailles de leur mère l'Église. Il est nécessaire, vénérable père, de mettre un terme à leur démence, si l'on ne veut voir les choses saintes foulées indignement aux pieds, et les pierres précieuses du sanctuaire tomber dans l'avisement, au moment où la charité d'un grand nombre se refroidit, où les méchants, sous le capuce, se liguent et se prêtent un secours mutuel. Les délateurs sont punis par les lois humaines de la peine de mort ; par quelle hardiesse, des misérables, que leur profession oblige à garder le silence, même sur le bien, osent-ils ouvrir la bouche pour provoquer la mort de leur frère, déchirer le prochain, jouer le rôle de traîtres ? Prévenez donc, mon très cher, avec votre prudence, les astuces de ceux qui attaquent à belles dents la vie des hommes simples et bons, et qui, véritables loups revêtus de la peau d'un agneau, prêchent hypocritement la paix. Où a-t-on jamais lu que les moines et les prêtres de Dieu aient été condamnés sur l'accusation d'une prostituée ? En vertu de quelle décision des Pères, un moine a-t-il le droit de traduire son abbé devant une justice séculière, ou de le citer devant un concile de prêtres et d'évêques ? Une pareille présomption mérite le plus sévère châtement. Le prudent législateur des moines recommande à celui qui a

« oublié ses devoirs, de divulguer son péché et celui de ses frères
 « à l'abbé, mais non de le rendre public, afin de ne pas vous
 « enlever le pouvoir de le juger vous-même. Faites donc en sorte,
 « homme très prudent, que l'innocent, justifié de son crime, se
 « réjouisse, et que l'accusateur téméraire se sente coupable et ne
 « se rie pas plus longtemps des maux des innocents. »¹

Ce fut la dernière lettre d'Abbon, et le résultat ne nous en est pas connu. Quelques jours après, il arriva à la Réole au moment de la Saint-Martin d'hiver. Le lendemain, une querelle éclata entre des habitants et les gens de sa suite, au sujet de la nourriture de leurs chevaux. Trois jours après elle fut renouvelée, à dessein, par un moine à qui il avait reproché d'être sorti sans sa permission. Un de ses serviteurs ayant terrassé un Gascon d'un coup de bâton sur la tête, il s'ensuivit une mêlée générale. Abbon, accouru afin de mettre la paix, fut frappé d'un coup de lance qui pénétra jusqu'aux entrailles. Il n'eut que le temps de rentrer, et, après avoir perdu tout son sang, il expira en s'écriant : Seigneur, ayez pitié de moi et du monastère que j'ai gouverné ! Ses disciples ensevelirent son corps dans l'église de la Réole, en attendant qu'il fût possible de le transporter à Fleury [nov. 1004].

Ce n'était pas chose nouvelle qu'un abbé tué dans une sédition populaire ou assassiné par ses moines. Mais, jusqu'ici peut-être, aucun homme du mérite d'Abbon n'avait ainsi péri martyr de son zèle pour la discipline. Aussi sa mort causa-t-elle un deuil universel dans l'Église de France. Le comte Bernard de Gascogne fit brûler et pendre les auteurs de ce meurtre. Les moines de Fleury adressèrent aux abbés et aux fidèles une encyclique dans laquelle ils exprimaient l'amertume de leur douleur, et demandaient des prières pour apaiser Dieu et appeler des consolations sur leur monastère privé de son chef. Des abbés accoururent de tous côtés à la fête de Saint-Benoît, qui se célébrait au mois de décembre, et qui réunit un concours plus nombreux et plus triste que d'habitude. On remarquait parmi eux Odilon, à qui semblait

¹ Ann. Bened., t. IV, p. 171.

appartenir, avant tout autre, le droit de protéger les intérêts spirituels du monastère. Aussitôt après la mort d'Abbon, le roi Robert lui avait donné, de sa propre autorité, pour successeur Gauzlin, son frère naturel, fils de Hugues-Capet et d'une concubine. Gauzlin, élevé dès sa jeunesse à Fleury, s'était fait remarquer par sa piété, son instruction, son affabilité, sa charité et son zèle. Mais ces qualités n'effaçaient pas le vice de sa naissance, et la bâtardise constituait, selon le droit canonique, une irrégularité qui excluait des dignités ecclésiastiques. On n'en tenait pas toujours compte, et l'Église était peuplée d'enfants naturels ; mais, quand il existait d'autres motifs pour repousser un candidat, celui-là formait l'appoint et n'était pas oublié. Les moines de Fleury et Odilon, dans la crainte que cette nomination portât atteinte à leurs immunités, s'en prévalurent pour réclamer auprès du roi ; mais leur répugnance dut céder devant sa volonté nettement exprimée. La résistance prit un caractère plus décidé quand Robert, quelques années plus tard, fit élever Gauzlin à l'archevêché de Bourges. Ce choix, qui plaçait le siège primatial d'Aquitaine sous l'influence du roi de France, n'obtint pas l'adhésion des habitants. Cinq fois de suite Gauzlin se présenta devant leurs portes et fut repoussé par les armes. Il ne convient pas, avait dit l'abbé de Cluny, que le fils d'une courtisane domine dans l'Église, et les habitants de Bourges s'autorisaient de cette parole pour défendre leur indépendance. Il fallut éloigner pendant quelque temps Gauzlin de l'Aquitaine et laisser se calmer l'orage, pour faire prévaloir la volonté du roi.

Gauzlin administra tout à la fois l'abbaye de Fleury et l'archevêché de Bourges. Une pareille confusion de pouvoirs n'était propre qu'à favoriser l'ambition et à fournir un nouvel aliment à cet antagonisme qui existait entre l'épiscopat et le monachisme. Elle altérait, chez les religieux, l'esprit d'humilité et de discipline. On voyait, par un singulier contraste, des abbés conserver la direction d'un monastère et vivre dans le monde comme évêques, tandis que des évêques vivaient dans le cloître comme moines, et continuaient d'y exercer les fonctions épiscopales. En effet, plusieurs prélats ayant

abdiqué avaient pris l'habit à Cluny. Une ordination se présenta et l'un d'eux, Letbald de Brancion, ancien évêque de Mâcon, y procéda du consentement de ses collègues et de l'abbé Odilon. Ces ordres, conférés par un homme dont la vocation nouvelle semblait incompatible avec la conservation de ses anciennes prérogatives, étaient-ils valables ? Les avis, à ce sujet, se trouvèrent partagés. Quelques évêques allèrent jusqu'à menacer de déposition les clercs ainsi ordonnés, s'ils ne renonçaient volontairement aux ordres qu'ils avaient reçus. De son côté, Odilon consulta le Pape Sylvestre II, et lui envoya par le moine Gerbald une lettre à laquelle le pontife répondit en ces termes : « Au très cher fils et très illustre abbé » Odilon et à toute la congrégation qui lui est confiée. Nous nous » recommandons continuellement à vos prières, et nous vous » prions de daigner accueillir notre demande, car, dans quelque » position que nous puissions être placés, vos intérêts ne nous » trouveront jamais en défaut. » Le pape, décidant ensuite avec le conseil des cardinaux la question proposée, reconnaissait que l'évêque, qui avait renoncé aux honneurs et aux offices du siècle, ne pouvait plus les exercer dans le cloître ; mais que, dans le cas particulier, ayant agi de bonne foi d'après le conseil de ses collègues et de son abbé, la droiture de ses intentions validait son acte, et que les prêtres ordonnés par lui devaient être laissés en paix et regardés comme régulièrement pourvus du caractère sacré. Quant à ceux, ajoutait le pape, qui, par une orgueilleuse présomption, n'ont pas voulu persister dans l'ordre qui leur a été conféré, ils doivent en être privés. Il était, du reste, interdit aux évêques-moines de procéder à l'avenir à de pareilles ordinations. Treize ans plus tard la question fit un nouveau pas, et l'intérêt de l'ordre monastique n'y fut pas, cette fois, étranger. Le Pape Benoît VIII n'hésita pas à recommander à Bénigne, évêque romain, qui avait pris l'habit à Saint-Bénigne de Dijon, de prononcer contre les envahisseurs des biens du monastère l'anathème épiscopal ; il lui permit de faire les ordinations qui lui seraient demandées et auxquelles l'abbé consentirait.

Cette tendance à atténuer les différences qui distinguaient les

moines d'avec les clercs et à accroître leur autorité, les amenait naturellement aussi à prendre part aux discussions théologiques. Leur avis était recherché, non-seulement dans les questions de discipline monastique, mais encore dans celles qui tenaient à la liturgie générale de l'Église. Les évêques en débattaient plusieurs dans leurs synodes sur lesquelles on était sûr de trouver des lumières auprès de l'abbé de Cluny. Ainsi, ils demandèrent pourquoi les dimanches de l'Avent, temps durant lequel on était dans l'attente de la naissance du Sauveur, pourquoi pendant le Carême, jours de pénitence et de deuil qui rappelaient ses souffrances et sa passion, les moines, contre l'usage de l'Église romaine, continuaient de chanter l'hymne joyeux du *Te Deum*. Les abbés se justifèrent en répondant que cet usage était prescrit par la règle de Saint-Benoît. Une autre question donna lieu à une plus longue discussion : A quelle époque de l'année convenait-il de placer la fête de l'Annonciation ? Les Églises grecque et latine la célébraient généralement le 25 mars, et saint Augustin assurait que, de son temps, une ancienne tradition désignait ce jour comme celui où le Christ avait été conçu dans le sein de sa mère. Mais on objectait à cette tradition que, Jésus étant né le 25 décembre, il fallait compter neuf mois exacts entre sa conception et sa naissance. D'un autre côté, les Églises d'Espagne reportaient cette fête au 18 décembre, plaçaient ainsi plus d'une année d'intervalle entre ces deux dates, et cette dernière opinion comptait des partisans en France. Des moines espagnols qui se trouvaient à Cluny ayant demandé à Odilon de suivre à cet égard leurs usages, le sage abbé leur permit de le faire, mais à part et en conservant à la communauté son ancienne tradition. Il n'en fallut pas davantage pour ébranler les imaginations monastiques, et, quelques jours après, deux religieux âgés virent dans leurs rêves un des moines espagnols prendre sur l'autel l'enfant Jésus avec une pelle à feu et le jeter dans une chaudière remplie de braise : « Mon père, mon père, s'écriait l'enfant, ils m'ôtent ce que tu m'as donné ¹. »

¹ Raoul Glaber, liv. III, c. III, p. 251, trad. Guizot.

Cette vision arrêta les discussions, et l'ancienne coutume qui était celle de l'Église de France ne fut plus discutée.

Dans les questions purement monastiques, la supériorité de l'abbé de Cluny était reconnue et invoquée par des hommes qui passaient eux-mêmes pour les plus sages de leur siècle. Lorsque Frédéric, comte de Verdun, au retour d'un voyage de Jérusalem, conçut avec Richard, doyen de l'église de Reims, la pensée d'entrer dans un monastère où la règle fût ponctuellement gardée, tous deux jetèrent les yeux sur celui de Saint-Venne, dans lequel la famille du comte avait été inhumée et s'était fait chérir par ses bienfaits. Mais bientôt, le trouvant mal situé, trop exigü, peu susceptible de développement, ils furent sur le point d'opter pour celui de Saint-Paul, dont la position paraissait plus favorable. Dans leur incécision, ils allèrent consulter Odilon, résolu à se fixer à Cluny même, si le conseil leur en était donné. Au lieu de chercher à les retenir, Odilon leur persuada, avec un désintéressement plein de charité, d'entrer à Saint-Venne, qui, dirigé par le pieux Écossais Fingénius, pouvait, disait-il, devoir un jour à leurs efforts une illustration nouvelle, et, d'étroit et humble qu'il était, devenir vaste et célèbre. C'est en effet ce qui arriva, quand Richard eut succédé à Fingénius et que Frédéric eut, par son ordre, porté la réforme à Saint-Waast d'Arras dont il mourut abbé. ¹

L'abbaye de Farfa, dans les États de l'Église, était placée sous le patronage des Othon. Vers 998, un religieux nommé Hugues en obtint la direction de Sylvestre II sans le consentement de l'empereur. On l'accusa de simonie auprès d'Othon III qui lui donna un remplaçant. Mais comme Hugues était un homme saint et capable, les moines réclamèrent et l'empereur, cédant à leurs prières, consentit à considérer sa nomination comme régulière. En effet, le désir de restaurer ce monastère et non l'ambition avait animé ce pieux personnage. Aussi, les reproches qu'il avait reçus de l'empereur, la crainte de s'être à son insu peut-être rendu coupable d'un acte simoniaque, lui inspirèrent un chagrin qu'aug-

¹ Chronicon Viridunense, dans Labbe, Bibl. Nova, t. I, p. 162.

mentèrent encore les difficultés qu'il éprouva à rétablir la régularité parmi les religieux. Il demanda des réformateurs à Subiaco, Mont-Cassin, Ravenne; et partout il rencontra des moines attiédés et qui s'étaient débarrassés des prescriptions austères de la règle. Sur ces entrefaites, Odilon et Guillaume, abbé de Saint-Bénigne de Dijon, se rendant à Rome, s'arrêtèrent à Farfa. A la vue de ces deux hommes qui étaient les principaux représentants de la vie monastique en France, c'est-à-dire dans le pays où elle comptait le plus de lumières, de vertus, et répandait de plus grands bienfaits, Hugues sentit redoubler sa douleur et le sentiment de son indignité. Il se prosterna devant eux, s'accusa coupable du crime qui lui était reproché, annonça l'intention d'abandonner Farfa, leur demanda de fixer la pénitence par laquelle il voulait expier désormais, dans l'obscurité, ses fautes passées. Odilon et Guillaume n'eurent garde d'encourager ce repentir excessif. Ils lui ordonnèrent de s'appliquer à corriger son abbaye, de redoubler d'efforts pour y introduire les usages qui étaient en vigueur à Cluny au sujet du vêtement, de la nourriture, de la célébration des offices divins et d'autres points de discipline. Hugues envoya à Cluny un de ses disciples nommé Jean, afin de les recueillir par écrit. Mais avant son retour, cédant à son découragement, il abdiqua et se retira dans un autre monastère comme simple religieux. En 1014, se trouvant à Rome au couronnement de l'empereur Henri II, ce prince, de concert avec Odilon, le fit rentrer à Farfa où il consentit à rester jusqu'à sa mort. ¹

Nulle part, cette confiance et cette admiration qui s'attachaient à la personne d'Odilon n'éclatèrent en traits aussi vifs, que dans la correspondance de Fulbert, évêque de Chartres, un des esprits les plus ingénieux de cette époque. Ami d'Abbon de Fleury, dont il réclama l'intervention pour pacifier les querelles soulevées dans le monastère de Saint-Père de Chartres par l'élection d'un abbé, ami d'Odilon, qu'il consultait fréquemment dans les difficultés dont fut semée sa carrière épiscopale, ses sentiments

¹ Ann. Bened., t. IV, p. 119, 120, 306.

pour ce dernier avaient d'autant plus de prix, qu'il ne le cédait en rien, si même il ne lui était supérieur, par les facultés de l'esprit. Il avait en effet parcouru, sous la direction de Gerbert, le cercle entier des connaissances de ce temps. Il possédait l'hébreu, les éléments de la médecine et des sciences physiques ; il était profond théologien et philosophe assez habile, pour que l'on ait pu dire, à sa mort, qu'avec lui avaient péri la philosophie et la gloire du sacerdoce. Mais, qualité plus rare encore à cette époque où dominait une manière d'écrire barbare et diffuse, il savait exprimer sa pensée avec finesse, donner une élégance recherchée à son style. Ses écrits, et surtout sa correspondance avec les hommes éminents de l'Église de France, reproduisent ces traditions du bel esprit qui ne sont pas toujours incompatibles avec une époque de décadence. On trouve, en effet, dans cette correspondance, de l'enjouement et une sorte d'urbanité chrétienne, qui s'expriment avec une abondance, une élégance, une clarté toute cicéronienne. Quoiqu'il fût consulté comme un docteur et comme un saint, quoique, aux yeux de ses collègues, personne ne le surpassât en lumières, quoique les chaires de philosophie et les évêchés s'enorgueillissent de posséder ses disciples, Fulbert, avec une rare humilité, se regardait comme indigne de l'épiscopat, auquel il n'était parvenu que par son mérite, étant d'une naissance obscure et peu fortunée. « Lorsque je pense, ô mon Dieu, » disait-il dans une pièce de vers, que, sans le secours de la » richesse et de la naissance, je suis monté sur cette chaire, pauvre » et comme sorti du fumier, je crois que c'est l'effet de votre » providence, et je n'ose changer de place sans que vous me » fassiez signe, bien que j'en sois sollicité par les reproches de ma » conscience. » Dans cette pénible incertitude, il confia ses craintes à Odilon, il lui demanda ses conseils sur la conduite qu'il devait tenir comme évêque. « Homme misérable, disait-il, et suffisant à » peine à opérer son propre salut, était-ce raison ou témérité qui » l'avait poussé à se charger de celui des autres? »

Odilon, tout en déclinant avec adresse un jugement qu'il ne lui appartenait pas, disait-il, de prononcer, le rassura en cédant la parole

à l'écrivain sacré, et en appuyant son appréciation personnelle sur des allusions tirées de l'Évangile qui n'avaient, en pareil cas, rien d'obscur. « Comment, lui dit-il, vous dont le mérite est si grand, » que je ne puis en concevoir une assez haute idée, pourriez- » vous être soumis au jugement d'un homme tel que nous, acca- » blé par les ténèbres de l'ignorance, et ayant peine à se recon- » naître lui-même dans cette obscurité? Il ne nous appartient point » d'apprécier la vie des justes. Chacun sait que vous méritez tant » d'éloges, qu'il est plus facile d'éprouver pour vous de l'admi- » ration que de l'exprimer. La faiblesse de notre esprit succom- » berait sous le poids de votre question, si le souvenir des paroles » divines ne nous venait en aide. L'auteur du salut, afin de donner » un exemple aux hommes, ainsi que vous le savez mieux que » personne, vous qui êtes en tout un homme évangélique, étant » venu à Philippes de Césarée, adressa cette question à ses disci- » ples : Que disent les hommes que je sois, moi, le Fils de » l'homme, et vous-mêmes, que dites-vous que je sois? Celui que » personne ne peut connaître et qui connaît tout, ne faisait pas » cette question par ignorance, mais afin de donner à ceux qui » sont préposés à son Église l'exemple de s'interroger eux-mêmes. » Quiconque occupe une charge dans l'Église, doit s'informer, » auprès de ceux qui lui sont soumis, de l'opinion que l'on a de » lui. S'il entend dire quelque chose de bien, qu'il en rende » grâces à Dieu de qui tout bien dérive, afin de faire par sa grâce » de nouveaux progrès et de s'élever de vertus en vertus. Si, au » contraire, il entend dire quelque chose de défavorable, qu'il se » repente et s'efforce de se corriger. Mais, si l'autorité du Fils de » Dieu vous engage à vous examiner vous-même à l'exemple des » docteurs, pour nous, il ne nous appartient que de louer l'éclat » de votre sagesse, la pureté de votre foi, l'utilité de vos travaux. »¹

A cette lettre, ou à quelque autre, dans laquelle Odilon s'était décidé à lui donner des conseils, Fulbart répondit par une profusion d'images fleuries, sous lesquelles perce la joie la plus vive :

¹ Bibl. Cl., p. 349.

« Votre lettre m'a donné une fête plus magnifique que jamais
 » n'en eut Salomon au milieu des festins, des chants des poètes,
 » des flambeaux ardents, des vierges. Vous avez posé devant moi
 » une manne angélique, nourriture mystique des colombes et des
 » tourterelles. Vous m'avez versé le nectar de la charité. Votre
 » sollicitude toute paternelle a exploré avec sagacité l'état de ma
 » santé. Vous m'avez félicité en trouvant la chaleur vitale qui en
 » est l'indice. Vous vous êtes affligé des symptômes du mal, et
 » vous m'avez montré le péril à redouter. Votre bonté a veillé sur
 » ma blessure, jusqu'à ce qu'elle ait été guérie, avec un art tout
 » divin ; vous avez versé sur elle une liqueur aussi douce que le
 » vin de Samos, afin de faire fondre l'humeur épaisse ; puis vous
 » y avez ensuite répandu de l'huile pour faire disparaître entière-
 » ment la tumeur et dissiper la douleur. Aujourd'hui, guéri par
 » votre habileté, fortifié par vos aliments délicieux, je suis devenu
 » un objet digne de votre aide. Qu'il vous plaise donc, ô mon
 » père, de soutenir par vos saintes prières votre pauvre et petit
 » serviteur, qui se place sous votre dépendance et vous respecte
 » avec une confiance sans bornes. Homme misérable, ne suffisant
 » point à gouverner mes propres affaires, vous me devez spéciale-
 » ment vos conseils et vos secours. C'est à votre persuasion que
 » je dois de ne point abandonner ma tâche. »

Léotheric, archevêque de Sens, condisciple de Fulbert aux écoles de Reims, était tombé, à propos du sacrement de l'Eucharistie et de la personne du Christ, dans de graves erreurs. Se faisant une idée exagérée de ce sacrement administré par l'Église au juste, comme un moyen d'avancer dans la perfection, au pécheur qui se repent, comme un remède pour améliorer, sinon guérir complètement, l'état de son âme, Léotheric, au lieu d'employer, en donnant la communion, la formule consacrée : « Que le corps
 » de notre Seigneur Jésus-Christ soit le salut de votre âme et de
 » votre corps, » lui substituait ces paroles : « Si vous en êtes
 » digne, recevez le corps de notre Seigneur Jésus-Christ. » C'était effrayer et éloigner du sacrement la plupart des fidèles. « Qui est
 » digne, qui peut se croire digne de recevoir le corps du Sauveur ?

» Personne assurément, lui répondit avec raison le roi Robert.
 » Pourquoi, ajoutait ce dernier en s'attaquant à la seconde hérésie de
 » Léotheric, qui prétendait que, dans le Christ, la divinité avait été
 » affectée des souffrances infligées à son humanité, pourquoi attri-
 » bues-tu à la personne divine les fatigues du corps, et joins-tu
 » à la divine nature l'infirmité des douleurs humaines? Tu seras
 » privé des honneurs du pontificat, si tu ne renonces à de pareilles
 » erreurs. » Plus indulgent envers l'archevêque, qui se laissait
 égarer plutôt par la curiosité de l'esprit que par la présomption,
 Fulbert lui conseilla de se mettre entre les mains d'un médecin
 charitable, disposé à guérir ses erreurs et assez puissant pour
 préserver par son intervention une position qu'il avait compro-
 mise. « Allez, lui écrivit-il, allez vous confier à la direction de
 » notre père Odilon et de ses religieux. J'espère que, par leurs
 » conseils, non-seulement votre ame échappera au péril qui la
 » menace, mais que vous recouvrirez encore la gloire et l'hon-
 » neur de la vie présente. » En effet, l'évêque renonça à ses doc-
 trines et fut maintenu sur son siège.

Retenu dans son évêché par une suite ininterrompue de diffi-
 cultés, Fulbert exprima, à plusieurs reprises, à Odilon le chagrin
 qu'il éprouvait de ne pouvoir se rendre auprès de lui. Il lui raconta
 les outrages qu'il endurait de la part de Geoffroy, vicomte de
 Châteaudun. Ce seigneur superbe et violent dévastait les biens
 de son église, brûlait ses maisons de campagne, lui tendait des
 pièges et relevait, dans ce but, le château de Gallardon détruit par
 le roi Robert; obstiné et menaçant, il se riait des ordres du
 roi et des excommunications de l'évêque de Chartres. « Je vien-
 » drai, ajoutait Fulbert, fatigué par ces contrariétés, je viendrai
 » un jour, s'il est possible, auprès de vous en qui habite vérita-
 » blement l'Esprit saint, pour demander conseil à l'oracle de Dieu
 » même. »¹

Dans d'autres lettres écrites à son coévêque, Fulbert appelle
 Odilon le saint archange des moines, « auquel, ajoute-t-il, je n'ai

¹ Bibl. Cl., p. 351.

» la prétention de me comparer en rien. » — « Lorsque vous le
» saluerez de ma part, dit-il encore ailleurs, je ne supplie votre
» bonté que d'une chose, c'est de me rapporter à votre retour
» cette gaieté angélique, cette simplicité monastique dont vous
» aurez eu l'image devant les yeux ¹. » Éloge dont il faut se rap-
peler l'auteur pour en sentir tout le prix.

¹ Bibl. Clun., id. — Gall. Christ., t. XII, p. 36

CHAPITRE IV.

Odilon refuse l'archevêché de Lyon. — Grande famine. — Charité d'Odilon.
— Bienfaiteurs de Cluny. — La Trêve de Dieu. — Croisade contre les
Sarrasins d'Afrique.

En 1031, une offre semblable à celle qui avait été faite à saint Mayeul vint rendre un nouvel hommage au mérite de l'abbé de Cluny, et le proclamer l'homme le plus propre par son caractère à concilier les partis. Burchard II, surnommé le Grand, fils de Conrad, roi des deux Bourgognes, mourut, après avoir occupé pendant cinquante-deux ans le siège de Lyon. Il avait dépossédé et relégué dans leurs domaines du Forez les comtes de cette ville, qui étaient souvent en guerre avec les archevêques, et qui supportaient impatiemment la souveraineté du roi des deux Bourgognes. Burchard, son neveu, évêque d'Aoste, réclama l'archevêché vacant, comme attaché à l'héritage temporel laissé par son oncle. Il représenta au clergé que lui seul pouvait maintenir l'indépendance et les privilèges de l'Église de Lyon vis-à-vis des comtes. Il rappela au peuple l'obéissance qu'il devait au roi Rodolfe III, encore vivant ; il se fit appuyer par les forces du comte Gérold, surnommé le Guerrier, son parent, qui était tout-puissant dans les contrées voisines. De son côté, Gérard, comte du Forez, prit les armes, rentra dans les domaines dont Artaud III, son frère, avait été dépouillé, chassa Burchard et mit à sa place un de ses fils en bas âge. L'empereur Conrad, à qui Burchard avait renouvelé le serment de fidélité qui soumettait Lyon au protectorat du roi de Germanie, héritier du royaume des deux Bourgognes, envoya une armée pour le rétablir dans son siège et lui confia une autorité presque absolue. Mais le nouvel archevêque ayant, dès les premiers jours, compromis par ses désordres et son arrogance le protectorat impérial Conrad le fit saisir par ses soldats et conduire en exil.

Ces vicissitudes, prolongées pendant plus d'une année, émurent les suffragants et ceux d'entre les clercs et les laïques qui désiraient une élection canonique ¹. Geoffroy, évêque de Chalon, fut chargé, dit-on, de porter plainte au Pape Jean XVIII et de lui proposer l'abbé de Cluny pour le siège de Lyon. « C'était, dit » Raoul Glaber, le vœu général du clergé et du peuple. » Respecté des rois de France et de Germanie, vénéré dans la famille des Burchard et dans celle des comtes du Forez, redevable de bienfaits à toutes deux, Odilon était l'homme qui convenait le mieux pour faire tomber l'antagonisme des deux partis. Jean XVIII lui envoya le pallium et l'anneau avec le titre d'archevêque et lui ordonna d'avoir à s'occuper de son élection. Le pieux abbé répondit par un refus et garda ces insignes pour les remettre au prélat qui serait nommé.

Cette résistance mécontenta vivement Jean XVIII ; il en adressa à Odilon de sévères reproches. « Beaucoup de choses, disait-il, paraissent bonnes, qui ne le sont pas réellement ; beaucoup de tes actes peuvent te paraître bons, qui ne le sont pas à nos yeux. Il est écrit que si tu demandes, tu dois écouter à ton tour. Or, qu'y a-t-il de plus saint dans un moine, de plus louable dans un chrétien, que l'obéissance ? L'obéissance, selon le prophète, n'est-elle pas meilleure que le sacrifice (Rois I, 15), et le Seigneur lui-même n'a-t-il pas dit : Je veux l'obéissance et non le sacrifice ? Par quels éloges saint Benoît a exalté l'obéissance, il est inutile de le rappeler ; car, tu ne l'ignores pas. Nous avons appris l'injure que tu as faite à la sainte Église de Lyon ; elle te réclamait pour époux, et tu lui as craché à la face. Nous ne parlerons pas du tort que tu as causé à ce saint peuple en refusant sa direction, par préférence pour ton genre de vie. Nous ne rappellerons pas que tu t'es montré sourd aux avertissements d'une foule de pontifes qui t'engageaient à t'approcher de la dignité épiscopale ; que tu t'es rendu coupable de désobéissance envers

¹ V. de Gingsins, Les Trois Burchard, dans la Revue du Lyonnais, nouv. série, t. V, p. 97, et t. VI, p. 93, 105.

» la sainte Église romaine et envers nous-même. Nous ne pou-
 » vons ni ne devons laisser cela sans vengeance, à moins que
 » l'obéissance n'efface la tache de la désobéissance et que la satis-
 » faction ne purge la faute commise. Si tu ne consens à prendre
 » la direction de l'Église que tu as dédaignée, attends-toi à éprou-
 » ver toute l'amertume et la sévérité que la sainte Église romaine
 » fait peser sur ceux qui le méritent. De même que la sainteté des
 » fonctions épiscopales ne peut être usurpée par personne, de
 » même, quand l'Église le demande, elle ne doit pas être évitée
 » par un homme comme toi ; car tu seras coupable de la perte de
 » tous ceux à qui, par ton exemple salutaire et par ta doctrine, tu
 » aurais pu être utile. Tout cela, nous le savons, t'est déjà parfai-
 » tement connu. Que notre lettre se taise donc et laisse parler la
 » bouche de l'évêque Geoffroy, qui a mission d'expliquer ma
 » volonté plus clairement que le jour, à toi, à tes frères, à l'Église
 » entière. »¹

Ni cet ordre, qui sous l'apparence de la menace n'avait rien de malveillant, ni les obsessions des évêques ne parvinrent à ébranler la résolution d'Odilon. L'empereur Henri III, passant à Besançon, offrit l'archevêché à Halinard, abbé de Saint-Bénigne de Dijon, successeur de saint Guillaume. De tous les abbés de la Bourgogne, Halinard était assurément le premier, après Odilon, par l'esprit et la piété. Mais il répondit que ce fardeau, refusé par un moine plus éminent que lui, était trop lourd pour ses épaules et il se contenta d'appuyer, avec le clergé et les fidèles de Besançon, la candidature d'Odolric, archidiacre de Langres, vieillard respectable par son âge, sa sainteté et son instruction. Il l'installa dans son palais archiepiscopal avec une piété filiale ; mais au bout de cinq mois, le diocèse retomba dans l'anarchie, et le vieillard, victime des partis, périt par le poison.

Odilon, en acceptant le siège de Lyon, eût-il rendu de plus grands services à l'Église et à la société, qu'en restant abbé de

¹ D'Achery, *Spreil.*, in-f^o, t. II, p. 87. — Act. Ord. S. Bened., sæc. VI, *Elogium Odilonis*, ch. VII.

Cluny ? N'eût-il pas couru risque de compromettre l'avenir de ce monastère et de l'ordre bénédictin ? C'est une question qu'il est plus facile de soulever que de résoudre. Pour nous, nous préférons voir cette belle vie s'achever dans le cloître et y consommer son unité par de nouveaux bienfaits et des vertus toujours croissantes. L'année même où il refusait une des plus hautes dignités de l'Église, il rendait à l'humanité un de ces services que l'abbaye de Cluny pouvait seule rendre avec ses richesses, son esprit de charité, son influence presque universelle.

La dernière moitié du dixième siècle et la première du onzième furent désastreuses pour la vie humaine. Indépendamment des guerres qui étaient une cause continuelle de destruction, on compte de 970 à 1040, dans une période de soixante-dix ans, quarante-huit famines. Celle de 1002 dura cinq années, et il n'y eut pas un pays qui ne manquât de pain. On vit des hommes tomber morts d'épuisement le long des chemins, des enfants, dans le délire de la souffrance, tuer leurs mères pour se nourrir de leur chair, des mères dévorer leurs enfants en bas âge. Le découragement qui s'était emparé, aux approches de l'an 1000, des âmes les plus énergiques, trouva un nouvel aliment dans les désastres, les guerres, les procès, le désordre des mœurs, les hérésies manichéennes qui renaissaient en France et en Italie. Quoique le fatal millésime eût été franchi, on hésitait à croire qu'un monde aussi pervers pût durer longtemps, et les esprits inquiets reportèrent l'époque de sa fin de l'an 1000 de l'Incarnation à l'an 1000 de la Passion du Christ, c'est-à-dire 1033 de l'ère vulgaire.

Mais ces horreurs furent dépassées, s'il est possible, par la famine de 1031. Raoul Glaber en a laissé un tableau qui forme, comme on le sait, une des pages les plus effrayantes de l'histoire du moyen-âge, une page dont la sombre énergie fait pâlir l'art littéraire des écrivains les plus polis.

« La famine commença à désoler l'univers, et le genre humain » fut menacé d'une destruction prochaine. La température devint » si contraire, qu'on ne put trouver aucun temps convenable » pour ensemer les terres, ou favorable à la moisson, surtout

» à cause des eaux dont les champs étaient inondés. On eût dit
» que les éléments furieux s'étaient déclaré la guerre, quand ils
» ne faisaient en effet qu'obéir à la vengeance divine en punissant
» l'insolence des hommes. Toute la terre fut tellement inondée
» par des pluies continuelles, que, durant trois ans, on ne trouva
» pas un sillon bon à ensemer. Au temps de la récolte, les
» herbes parasites et l'ivraie couvraient toute la campagne. Le
» boisseau de grains, dans les terres où il avait le mieux profité,
» ne rendait que le sixième de sa mesure, au moment de la
» moisson, et ce sixième en rapportait à peine une poignée. Ce
» fléau vengeur avait d'abord commencé en Orient ; après avoir
» ravagé la Grèce, il passa en Italie, se répandit dans les Gaules,
» et n'épargna pas davantage les peuples de l'Angleterre. Tous les
» hommes en ressentaient également les atteintes. Les grands, les
» gens de condition moyenne et les pauvres, tous avaient la
» bouche également affamée et la pâleur sur le front ; car la
» violence des grands avait enfin cédé aussi à la disette commune.
» Quand on se fut nourri de bêtes et d'oiseaux, cette ressource
» une fois épuisée, la faim ne s'en fit pas sentir moins vivement,
» et il fallut, pour l'apaiser, se résoudre à dévorer des cadavres, ou
» bien encore, pour échapper à la mort, on déracinait les arbres
» dans les bois, on arrachait l'herbe des ruisseaux ; mais tout était
» inutile, car il n'est contre la colère de Dieu d'autre refuge que
» Dieu même. Hélas ! devons-nous le croire ? les fureurs de la faim
» renouvelèrent ces exemples d'atrocité si rares dans l'histoire, et
» les hommes dévorèrent la chair des hommes. Le voyageur
» assailli sur la route succombait sous les coups de ses agresseurs.
» Ses membres étaient déchirés, grillés au feu et dévorés ; d'autres,
» fuyant leur pays pour fuir aussi la famine, recevaient l'hospitalité
» sur les chemins, et leurs hôtes les égorgeaient la nuit pour
» en faire leur nourriture. Quelques autres présentaient à des
» enfants un œuf et une pomme pour les attirer à l'écart, et ils les
» immolaient à leur faim. Les cadavres furent déterrés en beau-
» coup d'endroits pour servir à ces tristes repas. Un misérable
» osa même porter au marché de Tournus de la chair humaine

» pour la vendre cuite comme celle des animaux. Il fut arrêté et ne
» chercha pas à nier son crime ; on le garrotta, on le jeta dans les
» flammes. Un autre alla dérober pendant la nuit cette chair qu'on
» avait enfouie dans la terre, il la mangea et fut brûlé de même.

» On trouve, à trois milles de Mâcon, dans la forêt de Châtenay,
» une église isolée consacrée à saint Jean. Un scélérat s'était
» construit non loin de là une cabane, où il égorgeait les passants
» et les voyageurs qui s'arrêtaient chez lui. Le monstre se nour-
» rissait ensuite de leurs cadavres. Un homme vint un jour y
» demander l'hospitalité avec sa femme et s'y reposa quelques ins-
» tants. Mais, en jetant les yeux sur tous les coins de la cabane,
» il y vit des têtes d'hommes, de femmes et d'enfants. Aussitôt, il
» se trouble, il pâlit, il veut sortir, mais son hôte cruel veut le
» retenir malgré lui. La crainte de la mort double les forces du
» voyageur, il finit par s'échapper avec sa femme et court en toute
» hâte à la ville. Là, il s'empresse à communiquer au comte
» Othon et à tous les autres habitants cette affreuse découverte.
» On envoie à l'instant un grand nombre d'hommes pour vérifier
» le fait ; ils pressent leur marche et trouvent, à leur arrivée, cette
» bête féroce dans son repaire, avec quarante-huit têtes d'hommes
» qu'il avait égorgés et dont il avait déjà dévoré la chair. On
» l'emmène à la ville, on l'attache à une poutre, dans un cellier,
» puis on le jette au feu. Nous avons assisté nous-même à son
» exécution.

» On essaya, dans la même province, un moyen dont nous
» ne croyons pas qu'on se fût jamais avisé ailleurs. Beaucoup
» de personnes mélaient une terre blanche, semblable à l'ar-
» gile, avec ce qu'elles avaient de farine ou de son, et elles en
» formaient des pains pour satisfaire leur faim cruelle. Tous les
» visages étaient pâles et décharnés, la peau tendue et enflée, la
» voix grêle et imitant le cri plaintif des oiseaux expirants. Le
» grand nombre de morts ne permettait pas de songer à leur sépul-
» ture, et les loups, attirés depuis longtemps par l'odeur des
» cadavres, venaient déchirer leur proie. Comme on ne pouvait
» donner à tous les morts une sépulture particulière à cause de

» leur grand nombre, des hommes pleins de la grâce de Dieu
 » creusèrent dans quelques endroits des fosses communément
 » nommées charniers, où l'on jetait cinq cents corps et quelquefois
 » plus, quand ils pouvaient en contenir davantage ; ils gisaient,
 » là, confondus pêle-mêle, demi-nus, souvent sans aucun vête-
 » ment. Les carrefours, les fossés dans les champs, servaient de
 » sépulture.

» Les ornements des églises furent sacrifiés aux besoins des
 » pauvres. On consacra au même usage les trésors qui avaient été
 » depuis longtemps destinés à cet emploi, comme nous le trou-
 » vons écrit dans le décret des Pères ; mais, dans beaucoup d'en-
 » droits, les trésors des églises ne purent suffire aux nécessités des
 » pauvres. Souvent même, quand ces malheureux, depuis long-
 » temps consumés par la faim, trouvaient le moyen de la satis-
 » faire, ils enflaient aussitôt et mouraient ; d'autres tenaient dans
 » leurs mains la nourriture qu'ils voulaient approcher de leurs
 » lèvres, mais ce dernier effort leur coûtait la vie, et ils périssaient
 » sans avoir pu jouir de ce triste plaisir. Il n'est point de paroles
 » capables d'exprimer la douleur, la tristesse, les sanglots, les
 » plaintes, les larmes des malheureux témoins de ces scènes
 » désastreuses, surtout parmi les hommes d'Église, les évêques,
 » les abbés, les moines et les religieux. On croyait que l'ordre des
 » saisons et les lois des éléments, qui, jusqu'alors, avaient gou-
 » verné le monde, étaient retombés dans un éternel chaos, et l'on
 » craignait la fin du genre humain. » ¹

Tel était le spectacle qui se présentait aux portes de l'abbaye de Cluny et dans une grande partie de l'Europe. Les évêques de France se réunirent en synode pour y chercher un remède ; mais, les aliments faisant défaut, ils en furent réduits à n'accorder chaque jour qu'une faible portion de nourriture aux hommes les plus robustes, afin qu'en conservant leur vie, la terre, à demi dépeuplée, ne tombât pas complètement en solitude et ne fût pas privée des

¹ Histoires, liv. IV, ch. IV, trad. Guizot.

bras qui pouvaient la cultiver et faire vivre ceux qui échapperaient à la mort. Les abbés surtout montrèrent un dévouement sans bornes.

Richard de Saint-Venne de Verdun vendit les vases sacrés pour nourrir, à la porte du monastère, une troupe d'affamés. Guillaume de Dijon, reprochant à ses frères leur manque de charité, fit distribuer jusqu'à leurs dernières provisions. Odilon épuisa celles de Cluny, vida les greniers, vendit à des juifs les ornements de l'église et jusqu'à la couronne impériale d'Henri II. Quand il eut tout employé en aumônes, il se mit à parcourir les bourgades, les monastères, les églises, pour solliciter les comtes, les évêques, les laïques et les moines. Il s'adressa aux riches comme aux pauvres, aux princes comme aux gens de moyenne condition, les invita à la charité par des paroles persuasives, leur promit avec assurance, au nom de Dieu, la rémission de leurs péchés. Il était tourmenté d'inquiétude, passait les nuits dans l'insomnie, pleurait les malheurs du pays, demandait à Dieu des secours pour le peuple qui périssait, et cherchait dans la prière des consolations à sa douleur.

Se rendant, un jour, au monastère de Saint-Denis près Paris, il trouva deux enfants morts de faim et de froid, qui gisaient sur le chemin public, sans que la pensée fût venue aux passants de leur donner la sépulture. Ému à la fois d'horreur et de pitié, il descendit de cheval, envoya chercher des fossoyeurs, et se dépouillant, malgré la rigueur du froid, de son manteau d'étamine, il en enveloppa les deux cadavres, les ensevelit, et ne continua sa route qu'après avoir récité sur eux les prières des morts. « Si le nom de » saint Martin, dit Jotsald, est célèbre dans le monde entier pour » avoir donné la moitié de sa tunique à un pauvre, pourquoi celui » d'Odilon ne le serait-il pas aussi, lui qui a donné sa tunique » entière, non pas à un vivant, mais à deux morts? Nous racon- » terions de lui beaucoup d'autres traits semblables, si la faiblesse » de notre esprit ne succombait sous une pareille tâche. »

Après avoir frappé à toutes les portes, il s'adressa à l'étranger. Se rappelant l'amitié que lui avait témoignée Sanche-le-Grand, roi de Navarre et de Castille, son zèle pour la renaissance des

institutions monastiques, ses bienfaits envers Cluny, il écrivit à Garcia, son fils, qui venait de lui succéder : « Nous nous réjouissons » et nous rendons grâces au Dieu tout-puissant, en apprenant que » vous vous élevez aussi haut et aussi glorieusement dans son » amour qu'en puissance terrestre. La même amitié, la même » société qui nous unissait par des liens indissolubles à votre père, » nous unit à vous-même, pour votre salut et celui des vôtres, » pour qu'il vous soit donné de remporter la victoire sur vos ennemis. Nous adressons assidûment des prières à Dieu, suppliant sa » bonté et sa clémence de disposer tout ce qui vous concerne » de telle sorte, qu'après vous avoir donné dans ce monde gloire » et félicité, il lui plaise de vous conduire aux joies éternelles. Ce » n'est point sans éprouver quelque honte, que nous nous sentons » forcé d'exposer à la munificence de Votre Majesté les besoins » dont une disette, qui dure depuis plus de deux ans, ne cesse de » nous affliger. La pauvreté générale de tout le royaume, la calamité de la faim, se font cruellement sentir à nous et à nos voisins. Afin d'échapper à ces dangers, nous avons le plus grand » besoin des secours qu'il vous plaira de nous accorder. Toute » notre communauté vous souhaite et prie Dieu de vous accorder » la paix, la victoire, le salut éternel. Adieu. »

Odilon parvint ainsi, par sa charité ardente et ingénieuse, à épargner à des milliers de pauvres les tourments de la faim et les horreurs de la mort. Partout il multiplia son assistance, par ses voyages ou par ceux de ses moines. Il eut l'œil ouvert sur une foule de pays, même éloignés de la Bourgogne. Il prescrivit à toutes les maisons de Cluny la pratique la plus large de la charité ; on put dire avec vérité qu'aucune misère ne lui échappa, qu'il ne négligea aucun des besoins qui lui furent signalés, qu'il n'eut horreur d'aucune souffrance et d'aucune infirmité.

Le retour des saisons régulières, l'adoucissement de la température, ramenèrent enfin l'abondance. Mais elle ne pouvait être durable qu'autant qu'on en saurait conserver les fruits ; la paix était ramenée dans la nature, il fallait, tâche difficile, la ramener aussi dans la société. Les dévastations exercées par les seigneurs,

les attaques à main armée contre les propriétés, attaques continues à une époque où l'on disait que celui-là ne savait pas gouverner son patrimoine, qui n'y ajoutait pas encore celui des autres, les pillages et les incendies, les meurtres qui en étaient la suite, affaiblissaient non-seulement la notion du droit, mais plongeaient l'agriculture dans un état déplorable. « Les guerres, les armées, » les irruptions d'ennemis, s'écriait Pierre Damien qui vécut de » 988 à 1073, se multiplient à tel point, que l'épée fait périr un » plus grand nombre d'hommes que les maladies et les infirmités » attachées à la condition humaine. Le monde entier ressemble à » une mer agitée par la tempête. Les dissensions et les discordes, » pareilles à des flots irrités, agitent tous les cœurs; l'affreux » homicide pénètre partout et semble parcourir tous les pays pour » les réduire à une affreuse stérilité. Les séculiers se pillent les uns » les autres, se jettent l'un sur l'autre, pour se supplanter mutuel- » lement; puis ils vont incendier les chaumières des pauvres villa- » geois et verser sur ces malheureux la bile qu'ils n'ont pu » décharger sur leurs ennemis. »

Les églises n'étaient pas épargnées. Les laïques saisissaient leurs revenus entre les mains des débiteurs, en les intimidant par des menaces de mort. Ils envahissaient leurs domaines, qui étaient en meilleur état de culture et mieux approvisionnés de bétail que les autres. Le vol à main armée s'attaquait aux chapelles rurales, aux prierés, mal défendus par des clercs et des moines peu habitués au métier des armes. « Nous voyons nos suc- » cesseurs, disait, en 984, Burchard, archevêque de Lyon, se » plaignant du ravage des terres de son Église, exposés après nous » à manquer de subsistance et pressés par la faim. » Depuis cette époque, le mal n'avait fait qu'empirer.

Les propriétés de Cluny n'échappèrent pas à la loi commune. Dès 990, du vivant de saint Mayeul, Odilon, assisté du prieur Vivien et de plusieurs frères, s'était présenté au concile d'Anse devant les archevêques de Lyon, de Vienne, les évêques d'Autun, de Chalon, de Mâcon, de Valence, de Grenoble, de Maurienne, d'Aoste, de Tarentaise, et avait obtenu d'eux l'anathème contre les persécu-

teurs des biens de Cluny, qui commettaient des effractions et des vols dans ses églises, ses maisons, ses celliers; contre les châtelains, les comtes, les soldats, qui établissaient des camps ou des forteresses sur son territoire; contre les hommes élevés en dignité séculière ou militaire, qui enlevaient des bœufs, des vaches, des porcs, et venaient y receler leur proie. Mais ces menaces, mais l'exacte désignation des propriétés placées sous sauvegarde étaient la plupart du temps illusoires, et il fallait, à chaque instant, les renouveler sous toutes formes, implorer l'appui de tous les pouvoirs. Ce fut dans ce but que, dix ans plus tard, Odilon obtint du roi Robert et de Henri, duc de Bourgogne, un diplôme par lequel tous deux interdisaient à tout homme, même prince ou duc, de construire des châteaux, des forteresses, dans les confins du monastère. Ces confins s'étendaient, du nord au midi, sur le territoire des cités de Chalon et de Mâcon qui était borné par la Saône; de l'ouest à l'est, depuis Montgely, dans la paroisse de Saint-Symphorien des Bois, jusqu'au château de Chedde ou de Pressy-sous-Dondin, dans les montagnes du Charollais, et à celui de Mont-Saint-Vincent, qui servait de limite entre les comtés de Chalon et d'Autun. Dans ce rayon étendu se trouvaient agglomérées de nombreuses propriétés des moines. Robert déclarait ennemi du royaume et de Dieu, exposé à leur vengeance, quiconque enfreindrait cette défense; il louait tout évêque, comte, homme libre ou serf, qui donnerait quelque bienfait à l'autel Saint-Pierre ¹ [1000]. Ce diplôme ne tarda pas de recevoir une prompte exécution. Deux ans après, à la mort de Henri, duc de Bourgogne, Othe-Guillaume, son fils adoptif, profitant de son mariage avec Ermentrude de Roucy, veuve d'Albéric II, comte de Mâcon, mit la main sur ce comté; mais il trouva pour compétiteur son beau-fils Guillaume-Barbe-Sale, qui, afin de soutenir ses droits, construisit

¹ Voici les confins fixés par cette charte : *A civitate Cabilonensi et Maticensi et monte Algoio et castro Chedelensi et monte Sancti Vincentii*. Nous ne donnons pas notre traduction comme parfaitement exacte; les désignations de *monte Algoio et castro Chedelensi* présentant une grande obscurité. Act. Ord. S. Bened. sæc. VI, Elog. S. Odilonis, ch. II, paragr. 21. — Chartes et Diplômes, t. XX, p. 229.

un château dans le voisinage de l'abbaye, sur des terres du comté de Chalon. Le comte Hugues, évêque d'Auxerre, commença par l'excommunier, puis, sur sa résistance, s'empara de la forteresse et la fit raser. ¹

En 1016, Odilon, ne pouvant accompagner le roi Robert qui se rendait à Rome, le pria de recevoir dans son cortège deux de ses religieux, chargés de demander au Pape Benoît VIII la répression des usurpations des biens de Cluny. Le pape adressa une lettre aux évêques de Bourgogne, d'Aquitaine et de Provence : Burchard, archevêque de Lyon, Burchard, évêque de Vienne, Walter de Besançon, Walter d'Autun, Étienne de Clermont, Frédélon du Puy, Geoffroy de Chalon, Lambert de Langres, Gauslin de Mâcon, Wigon de Valence, Herman de Viviers, Ponce, archevêque d'Arles, Aribald, évêque d'Uzès, Odolric de Saint-Paul-Trois-Châteaux, Gérard de Gap, Pierre de Vaison, Hildebert d'Avignon, Étienne de Carpentras, Almérade de Riez, dont les diocèses renfermaient en grand nombre des prieurés, des églises, des terres de Cluny.

Il rappelait que, le monastère et ses dépendances relevant de l'autorité de Saint-Pierre, les souverains-pontifes s'étaient toujours efforcés de lui assurer leur protection. Mais la cupidité et la folie de leurs ennemis étaient devenues tellement ardentes, leurs usurpations si multipliées, leurs vexations si continuelles, que les monastères clunisiens appauvris ne pouvaient plus entretenir leurs églises, célébrer dignement les cérémonies du culte, pourvoir à l'hospitalité des voyageurs et aux aumônes faites aux pauvres. Un pareil dommage, causé à un lieu où l'on récitait des prières continues, où l'on accomplissait sans cesse des bonnes œuvres pour la prospérité de l'Église, pour le salut des vivants et des morts, était un dommage causé à l'Église elle-même, et il était du devoir de tout chrétien d'y compatir et d'y porter remède. Le pape signalait comme ses plus cruels persécuteurs : Hilduin, ennemi de tout

¹ *Chronicon Adhemari monachi S. Eparchii*, dans Labbe, *Bibl. nova*, t. 1, p. 176.

bien, qui enlève aux moines et à leurs hommes ce qui leur appartient, et fait croire aux manants que c'est pour s'indemniser de dommages à lui causés; qui, dans les plaids, se joue de leurs réclamations, et, au lieu de leur rendre justice, leur rend une injustice toujours croissante; Guichard, sire de Beaujeu, qui, travaillant à se créer un puissant domaine aux dépens du comte du Forez, son seigneur, s'était emparé de l'église de Trade, près de Monsol; Bernard de Riotier, possesseur d'un château dominant le cours de la Saône, en face de Villefranche; Hugues, baron de Montpont dans la Bresse, et son épouse Adeline, qui leur enlèvent leurs droits de suzeraineté sur Laizé, que Léotald, comte de Mâcon, de sainte mémoire, et Milon, chevalier pieux, leur avaient autrefois conférés par acte; Falcon et son père, neveux du prêtre Hier, qui les privaient de la justice d'Oudelles, au diocèse d'Autun; Warulf, baron de Brancion, voisin de l'abbaye, et son frère Walter, prévôt de Saint-Vincent de Mâcon, qui leur étaient hostiles au sujet d'une terre que Letbald, leur oncle, évêque de cette ville, avait reçue d'eux à bail temporaire, et d'une autre louée par lui au même titre, et qu'avant sa mort il avait restituée à Cluny; Durand et Aymon, seigneurs de Chandieu, Girard de Centarben, dans le Dauphiné, qui leur étaient opposés au sujet de la terre de Villefontaine; Robert de l'Île, qui leur enlevait les vignes données par Bernard d'Olun à Saint-Pierre; et d'autres qui étaient hostiles, en Provence, à leur suzeraineté sur Sarrians, qui percevaient ou faisaient percevoir des droits injustes sur Valensolle, Tullette, Piolenc et autres terres. « Il y en a de plus nombreux, ajoutait » le pontife, mais il serait trop long de les énumérer. »

Après avoir engagé les déprédateurs à se repentir et leur avoir donné jusqu'à la Saint-Michel pour réparer leurs torts, Benoît VIII lançait contre les rebelles un terrible anathème : « Que le fer » brûlant de la justice ecclésiastique les retranche du corps du » Christ, comme des membres pourris; qu'ils soient repoussés du » seuil de la sainte Église et deviennent étrangers à la communion » des fidèles; qu'ils soient maudits, debout, en marchant, sortant » ou entrant, dans leurs veilles et dans leur sommeil, mangeant ou

» buvant ! Maudites soient leur nourriture et leur boisson, maudit
 » le fruit de leurs entrailles, maudits les fruits de leurs terres !
 » Qu'ils soient affligés de toutes les plaies dont fut frappé Hérode,
 » jusqu'à ce que leurs entrailles se rompent ; qu'enlevés de la terre
 » des vivants, comme Dathan et Abiron, perpétuellement damnés
 » dans la compagnie de Satan et de ses anges, ils habitent les
 » profondeurs de l'enfer, tourmentés par des supplices sans fin ;
 » que leurs fils restent orphelins et leurs épouses veuves ; que
 » leurs fils soient chassés en exil et réduits à la mendicité ; qu'ils
 » soient jetés hors de leurs maisons et frappés par tous les ana-
 » thèmes, par toutes les malédictions contenues dans l'Ancien et
 » le Nouveau Testament, jusqu'à ce qu'ils reviennent à résipiscence
 » et satisfassent d'une manière convenable à notre avertisse-
 » ment ! »

Le pape ordonnait aux évêques d'excommunier les récalcitrants et de les faire excommunier par leurs prêtres. Les ducs, les seigneurs de Bourgogne et d'Aquitaine, le respectable Othe-Guillaume et Raynald son fils, comte de Bourgogne, le comte Hugues de Chalon, « seigneur d'une grande bonté et douceur, » le comte Othon de Mâcon, la comtesse Adélaïde, surnommée Blanche, veuve de Guillaume I^{er}, duc de Provence, la comtesse Gerberge, fille d'Othe-Guillaume et femme de Guillaume II, duc de Provence, le vicomte Wigo, son frère Guillaume, le seigneur Odolric, le seigneur Ansoald, étaient invités à donner aux moines leur protection. Enfin, dans une lettre particulière, le pape pressait Guillaume, évêque de Clermont, de ne pas différer plus longtemps l'excommunication contre un de ces usurpateurs qui se refusait à restitution. ¹

De pareilles menaces, malgré leur solennité, étaient presque toujours inefficaces pour protéger les propriétés monastiques d'une manière durable. Les usurpateurs consentaient, dans le moment, à faire réparation ; mais au moindre prétexte ils renouvelaient leurs attaques et cherchaient, par leur obstination, à lasser les

¹ Bull. Clon., p. 6.

moines et à leur arracher des concessions. Ces attaques étaient d'ailleurs tellement multipliées, que le bras du souverain-pontife ne pouvait les atteindre toutes. Il se contentait de frapper les plus graves. Mais là où la violence est générale, la répression reste presque toujours sans effets, et aucune institution particulière n'assurait la paix et la sécurité. Cette institution sortit enfin de l'excès de la misère même.

Dès le principe, nous voyons Odilon s'associer à quelques abbés, dans le but d'arrêter ou de suspendre les guerres intestines qui étaient une cause universelle de ruine. « En l'an 1033 de l'Incarnation, qui » suivit ces années de désolation et de misère, dit Raoul Glaber, la » bonté et la miséricorde divine ayant tari la source des pluies et » dissipé les nuages, le ciel commença à s'éclaircir et à prendre » une face plus riante; le souffle des vents devint plus propice; le » calme et la paix, rétablis dans toute la nature, annoncèrent aussi » le retour de la clémence divine. Aussitôt on vit en Aquitaine » les évêques, les abbés et des personnes de tout rang, dévoués » au bien de la sainte religion, former des assemblées et des con- » ciles. La province d'Arles, de Lyon, et la Bourgogne tout entière, » jusqu'aux extrémités de la France, suivirent cet exemple. On fit » savoir, dans tous les évêchés, que les prélats et les grands du » royaume tiendraient, dans certains lieux, des conciles pour le » rétablissement de la paix et le maintien de la foi. Tout le peuple » accueillit avec joie cette heureuse nouvelle; tous attendaient la » décision des pasteurs de l'Église, pour s'y soumettre avec la » même obéissance que si Dieu lui-même eût fait entendre sa voix; » car le souvenir de leurs derniers malheurs, et la crainte de ne » pouvoir profiter de l'abondance que semblait leur promettre l'ap- » parente fécondité des campagnes, avaient effrayé tous les esprits. »¹

La part prise par Odilon à la propagation de la Paix de Dieu ne nous est pas parfaitement connue; mais sa charité et l'intérêt même de ses maisons ne permettent pas de douter qu'elle n'ait été grande. Ses fréquents voyages, ses relations avec la plupart

¹ Raoul Glaber, liv. IV, ch. v.

des évêques, la présence, dans une foule de diocèses, de moines clunisiens, plaçaient entre ses mains des moyens d'action particuliers, pour préparer les synodes qui devaient poser les bases d'un nouvel état de choses.

Ce fut d'ailleurs dans les provinces où Cluny comptait le plus grand nombre de dépendances, que la nouvelle institution se propagea le plus activement. Ce furent les ducs de Bourgogne, les sires de Bourbon, ce fut Guillaume, duc d'Aquitaine, tous protecteurs de Cluny et amis d'Odilon, qui s'en déclarèrent les champions. C'étaient, parmi les prélats, Hugues de Salins, archevêque de Besançon, Théobald de Vienne, Manassès d'Arles, Burchard de Lyon, Dagbert de Bourges et Aymon de Bourbon, Hugues, évêque d'Auxerre, Bégon de Clermont, Guy du Puy, Henri de Lausanne, Hugues de Genève, qui tous avaient contribué au développement de Cluny, en augmentant ses prieurés, en en fondant de nouveaux, en donnant des églises pour en fonder.

Parmi les synodes qui précédèrent le mouvement signalé par Raoul Glaber, à dater de l'an 1033, il en est un qui fut tenu, de 995 à 1005, au prieuré de Sauxillange en Auvergne. Archambaud II de Bourbon et Landry II, comte de Nevers, étaient en guerre au sujet de certaines terres situées entre la Loire et l'Allier, dont Landry s'était emparé, et que revendiquait Archambaud. L'un soutenait les prétentions du roi Robert sur la Bourgogne, l'autre celles d'Othe-Guillaume, dont il était le gendre et l'appui le plus ardent. Cette guerre de frontières réveilla l'humeur turbulente de l'aristocratie auvergnate, et l'on ne vit de tous côtés que dévastations. Afin d'y mettre un terme, les évêques Guy du Puy, Pierre de Viviers, Guigon de Valence, Bégon de Clermont, des barons et des personnes de toute condition, dont le nombre était incalculable, jurèrent l'accord suivant : « Comme nous » savons que, sans la paix, il ne sera donné à personne de voir » Dieu, nous vous adjurons, au nom du Seigneur, d'être fils de la » paix, de sorte que dorénavant, dans ces évêchés et dans ces » comtés, personne ne fasse effraction sur une église, ne dérobe » les chevaux, les poulains, les bœufs, les vaches, les ânes, les

» brebis, les chèvres, les porcs du laboureur et du serf, le fardeau
 » qu'il porte sur ses épaules; que personne ne tue aucun de ces
 » animaux; qu'il n'exige rien, si ce n'est de ses propres servi-
 » teurs et des gens qui sont sous sa dépendance immédiate; qu'il
 » n'emène, pour bâtir ou pour assiéger un château, que des
 » hommes de sa terre, de son alleu, de son bénéfice, de sa com-
 » mende; que les clercs ne portent point les armes qui sont à
 » l'usage des séculiers; qu'aucun homme ne fasse jamais insulte
 » à un moine et à ceux qui cheminent avec lui, s'ils ne portent
 » point d'armes; que personne n'ait la hardiesse d'envahir les
 » terres des églises, des évêchés, des chapitres, des monastères,
 » d'arrêter en chemin leurs négociateurs et de les dépouiller. Que
 » tout voleur ou malfaiteur qui enfreindra cette institution, ou
 » refusera de l'observer, soit excommunié, anathème, repoussé du
 » seuil de l'Église, jusqu'à ce qu'il fasse satisfaction; et, s'il s'y
 » refuse, que le prêtre ne chante plus pour lui la messe, ne célè-
 » bre plus l'office divin; qu'il soit, à sa mort, privé de la sépul-
 » ture ecclésiastique. » Dagbert, archevêque de Bourges, et Théobald,
 archevêque de Vienne, confirmèrent cet acte; peut-être même se trouvèrent-ils à l'assemblée, dont le récit ne nous est parvenu que très incomplet. ¹

Nous avons cité ce document, parce qu'il semble avoir plus directement pour objet d'assurer la paix des monastères et des églises, que l'assemblée eut lieu dans un des principaux prieurés de Cluny, et sans doute à l'instigation de son abbé. D'ailleurs, les dispositions des synodes tenus dans le même but se ressemblèrent pour la plupart, et la Paix de Dieu arriva à se formuler dans des règlements analogues, que les membres présents juraient d'observer. Ils renfermaient une double pénalité, spirituelle dans l'excommunication prononcée par les évêques, temporelle dans la perte des biens, que les membres de l'association s'engageaient à poursuivre contre les infracteurs.

¹ Mabillon, *De Re diplomatica*, liv. VI, p. 577. — Guépratte, *La Paix de Dieu*, dans les *Mémoires de l'Académie de Metz*, 1856, p. 300, travail remarquable auquel nous avons beaucoup emprunté.

Mais cette paix, proclamée d'une manière absolue, répugnait trop aux habitudes turbulentes des seigneurs pour être de longue durée. C'eût été témérité que d'espérer établir, par une brusque transition, un état contraire à celui qui avait jusque-là prévalu. On conçut alors la pensée d'y parvenir graduellement, en recherchant une paix partielle au lieu d'une paix absolue. « Il arriva, dit Raoul » Glaber, que les peuples d'Aquitaine, puis peu après ceux de » toute la Gaule, adoptèrent une mesure qui leur était inspirée par » la grâce divine, et dont les conditions étaient que, personne, » depuis le soir du mercredi jusqu'au point du jour du lundi de » chaque semaine, n'eût la témérité d'enlever par violence quoi » que ce soit et à qui que ce soit, ni de satisfaire quelque ven- » geance particulière, ni même d'exiger caution ; que quiconque » oserait enfreindre ce décret public, paierait le tarif de la com- » position pour sa vie, ou serait exclu de la société des chrétiens » et banni de sa patrie. Tout le monde convint aussi, dit-on, de » donner à cette loi le nom de *Trêve du Seigneur*. »

Selon Hugues de Flavigny, la Trêve de Dieu fut établie et confirmée dans l'année 1041, et la paix elle-même reçut le nom de trêve. « Deux hommes, d.t-il, qu'une sainte amitié et une charité » semblable rapprochaient étroitement, Odilon de Cluny et » Richard, abbé de Saint-Venne de Verdun, se partagèrent le soin » de la propager. Le seigneur évêque des Éduens (Helmuin), par- » venu à une extrême vieillesse, racontait comment saint Odilon » et d'autres, ayant fait recevoir par les Austrasiens la paix que des » révélations divines avaient pressé d'instituer et que l'on appelait » Trêve de Dieu, et comment le désir de tous étant que cette trêve » fût observée en tous lieux, on s'en remit unanimement au zèle » de notre père Grâce-de-Dieu (surnom donné à l'abbé Richard) » pour la faire accepter en Neustrie ; car on savait qu'il jouissait » d'une haute considération, que tout ce qu'il recommanderait, on » s'empresserait de le pratiquer ¹. » Mais, dans cette seconde période de la Paix de Dieu comme dans la première, les détails sur le rôle

¹ Chronicon Virduuense, dans Labbe, Bibl. nova, t. I, p. 187.

d'Odilon et de ses moines nous font défaut. En 1042, au moment où la trêve était proclamée dans tous les diocèses de France, il se réunit à quelques évêques du Midi pour adresser aux archevêques, évêques et au clergé de l'Italie, une lettre qui les instruisait des mesures adoptées dans les Gaules et les engageait à les adopter eux-mêmes. « Au nom du Père tout-puissant, du Fils et du Saint-
» Esprit : Raginbald, archevêque d'Arles, Benoit, évêque d'Avi-
» gnon, Nitard, évêque de Nice, et le vénérable Odilon, avec tous
» les évêques, abbés, et le clergé de la Gaule, prient et conjurent
» tout le clergé d'Italie de recevoir et garder cette paix et trêve
» de Dieu, que, grâce aux inspirations de la divine miséricorde, ils
» ont reçue du ciel et qu'ils observent eux-mêmes fidèlement dans
» les conditions que voici : que, depuis l'heure de vêpres du mer-
» credi, règnent entre tous les chrétiens, amis et ennemis, voisins et
» étrangers, une paix ferme et une trêve stable, jusqu'à la deuxième
» férie, c'est-à-dire jusqu'au lever du soleil du lundi, de façon
» qu'en ces quatre jours et cinq nuits, à toute heure, il y ait sécu-
» rité pour tous, et que l'on puisse se livrer à ses affaires sans
» craindre aucune attaque des ennemis. Que ceux qui, après avoir
» promis la trêve, l'auront sérieusement violée, soient excommu-
» niés, maudits et détestés, maintenant et à jamais, s'ils ne vien-
» nent à satisfaction, suivant ce qui a été établi. Quiconque, durant
» le jour de la trêve, aura commis un homicide, sera banni, chassé
» de sa patrie, et devra se rendre à Jérusalem pour y subir un
» exil lointain. Si c'est par d'autres actes qu'il a violé ladite trêve,
» on fera son procès d'après la teneur des lois séculières, pour lui
» infliger une amende proportionnée à sa faute, et, de plus, on
» doublera cette peine, suivant les règles des saints canons. Nous
» avons jugé convenable d'établir aussi parmi nous, que ceux qui
» auront la présomption de manquer à quelques-uns des enga-
» gements que nous avons pris, seront doublement condamnés
» par le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel ; car nous sommes
» persuadés que c'est Dieu qui, dans sa bonté, nous a inspiré nos
» salutaires règlements. Chez nous, il ne se faisait plus rien de
» bien ; le dimanche n'était plus célébré ; on s'y livrait à toutes

» sortes d'œuvres serviles. Nous avons donc promis et consacré à
 » Dieu les quatre jours marqués plus haut : la cinquième -férie
 » (jeudi), en souvenir de l'Ascension; la sixième (vendredi), à cause
 » de la Passion de Jésus-Christ; le samedi, pour honorer sa sépul-
 » ture, et le dimanche pour honorer sa résurrection, avec défense
 » de faire en ce jour aucune œuvre servile. Ceux qui observeront
 » cette paix, nous les bénissons et absolvons. Nous excommunions,
 » maudissons, anathématisons ses infracteurs, et nous les repous-
 » sons de notre mère la sainte Église; en outre, quel que soit le
 » jour où cetteditte trêve aura été établie parmi nous, nous vous
 » prions, frères, d'en célébrer dévotement la mémoire au nom de
 » la sainte Trinité. Chassez de votre pays tous ceux qui se livrent
 » aux brigandages; ayez-les en abomination, maudissez et excom-
 » muniez-les de la part de tous les saints. » ¹

Quelques années après, la paix et la trêve étaient établies en Italie, sous la protection des souverains-pontifes. Leurs légats la transportèrent en Espagne, en Angleterre, en Germanie, dans le royaume des deux Bourgognes; les rois, les princes, les prélats, ne cessèrent de recommander son observation.

La Trêve de Dieu renfermait, en quelque sorte, deux éléments : le premier était une paix complète à l'égard de certaines personnes qui, faibles et sans défense, ne prenaient point part aux guerres, c'est-à-dire les clercs non armés, les moines, les religieux, les veuves, les cultivateurs, exclusivement occupés aux travaux de la campagne; paix à l'égard des animaux qui ne pouvaient servir à la guerre, paix à l'égard des instruments indispensables à la production agricole, paix pour certaines propriétés, telles que les églises avec leur pourpris à une distance de trente pas; respect, par conséquent, du droit d'asile et de la vie de ceux qui s'y réfugiaient sans intention de pillage et d'attaque; paix pour les biens des églises, des chapitres, des monastères, pour les maisons des paysans et des clercs. Le second élément de la trêve était une protection temporaire à l'égard des personnes qu'il n'était pas possible de placer en

¹ Guépratte, ouvrage cité.

dehors des luttes des partis. Cette protection s'appliquait à certains jours de la semaine, puis à des fêtes dont le nombre, accru par ce motif autant que par la dévotion, atteignit bientôt en moyenne celui de trois cents par année. ¹

A dater de ce moment, un droit nouveau, celui de la protection due au faible, était introduit dans les habitudes de l'Europe et placé sous la garde des pouvoirs spirituel et temporel. Si les prescriptions de la trêve furent souvent enfreintes, ses principes n'en firent pas moins de rapides progrès. Les conciles les rappelèrent constamment aux onzième et douzième siècles; les papes, par leurs légats et leurs bulles, les élevèrent au rang d'une loi de l'Église. Ils devinrent la base de la police civile, et on créa, dans certaines provinces, une milice armée, entretenue par une contribution spéciale, pour veiller à la paix publique et réprimer les infractions. Les abbés et les évêques s'efforcèrent, par leurs conseils et par leur exemple, de faire observer la trêve sur leurs terres. La législation s'en appropriâ en partie les dispositions. On en retrouve une imitation dans la *Quarantaine-le-Roi*, instituée par Philippe-Auguste, pour défendre les guerres privées durant quarante jours, à partir du jour où l'injure avait été commise. Pendant cette quarantaine, le plaignant avait le droit d'évoquer l'affaire devant le tribunal du roi; celui qui, par représaille, commettait un meurtre au lieu d'en attendre justice, était punissable de mort.

Il n'entre pas dans notre plan d'indiquer toutes les conséquences d'une institution dont Odilon fut un des plus zélés propagateurs, et d'étudier son influence sur deux autres mouvements dont les germes commençaient à se développer, c'est-à-dire l'émancipation des communes et les croisades. A dater de ce moment, les habitants des villes et des bourgs, rendus à la tranquillité, purent s'entendre entre eux au sujet de leurs intérêts, former des associations destinées à préserver leurs droits contre l'oppression, organiser des gildes pour protéger leur industrie et réclamer des

¹ Guépratte, ouvrage cité.

libertés propres à en favoriser le développement. D'un autre côté, l'instinct guerrier étant comprimé, mais non affaibli, il devint plus facile à l'Église de lui donner un aliment au dehors, et de lui proposer, comme un but plus élevé, la délivrance de la Terre sainte. Nous retrouverons là encore l'action de l'abbaye de Cluny, dans laquelle les grandes idées de la politique chrétienne ou prirent naissance, ou vinrent s'élaborer et demander aux moines le concours de leurs conseils et de leurs prières.

En attendant cette grande irruption de l'Europe sur l'Asie, qui devait arrêter la puissance du cimeterre, les républiques maritimes de l'Italie étaient en état continuel de défense contre les attaques des Sarrasins d'Afrique. Maîtres depuis plus d'un siècle d'une partie des îles de la Méditerranée, ils avaient converti celles de Sardaigne et de Majorque en une province musulmane, voisinage dangereux pour les peuples navigateurs des côtes de l'Italie. Gênes devint le point d'appui de la protection du littoral. Dès le neuvième siècle, ses habitants avaient élevé sur les caps et le long de la côte, depuis les frontières de la Provence jusqu'à la mer de Toscane, des tours qui se rattachaient à un système général de défense. Afin de prévenir les incursions des infidèles, les Génois cherchèrent souvent à les attaquer dans leurs résidences ou à les détruire sur mer. Mais la division qui affaiblissait les seigneurs de la Provence vis-à-vis des Sarrasins de Fraxinet, affaiblissait également les peuples italiens, qui marchaient isolément contre l'ennemi commun. Mouza ou Mugheid-el-Améri, qui était, selon les chroniqueurs chrétiens, roi de l'île de Sardaigne, affermit, au commencement du dixième siècle, la domination mauresque sur toutes les îles de la Méditerranée et fit pénétrer ses vaisseaux jusque dans les embouchures du Tibre et de l'Arno. Les Pisans, poussés par le Pape Jean XVII, l'ayant attaqué différentes fois sans succès, Benoit VIII s'adressa aux Génois et les engagea dans un traité d'alliance avec les Pisans. Tous deux armèrent leurs flottes, combinèrent l'expédition, et, secourus par les populations de la Sardaigne, obligèrent Mouza à se retirer en Afrique. Mais, chaque année, l'indomptable vieillard faisait une nouvelle tentative pour recouvrer les îles

perdus. Les peuples alliés résolurent alors de le poursuivre jusque dans le cœur de ses États. Ils s'emparèrent de Bone, menacèrent Carthagène, et l'obligèrent à demander la paix. Elle ne dura pas longtemps; car, aidé par des auxiliaires d'Espagne, Mouza égorga les garnisons italiennes et s'empara de nouveau de la Sardaigne. Une flotte pisane et génoise, soutenue par des seigneurs voisins, débarqua des troupes plus nombreuses, livra aux Maures une bataille et fit prisonnier Mouza, qui fut transporté à Pise, où il mourut dans les fers. C'est à ces événements, dont les détails sont imparfaitement connus, que fait allusion Raoul Glaber en y mêlant le nom de Cluny, circonstance qui a échappé à la plupart des historiens. ¹

» Vers ce temps, la haine perfide des Sarrasins d'Afrique contre
 » les chrétiens se réveilla avec une nouvelle force. Ils renouvelè-
 » rent leurs persécutions sur terre et sur mer. Tous les fidèles qui
 » tombaient entre leurs mains étaient égorgés; quelquefois même,
 » on les écorchait vifs. Le sang des deux partis coula en abon-
 » dance dans plus d'une rencontre, et les succès furent longtemps
 » balancés, jusqu'à ce qu'enfin il fût décidé que les deux armées
 » seraient mises en présence pour en venir aux mains. Les infi-
 » dèles, comptant, dans leur folle présomption, sur la rage cruelle
 » et le nombre infini de leurs soldats, s'attendaient à remporter la
 » victoire. Les chrétiens, à leur tour, malgré leur petit nombre,
 » pleins de confiance dans l'intervention de la bienheureuse Marie,
 » Mère de Dieu, de saint Pierre, prince des Apôtres, et de tous les
 » saints, espéraient un triomphe assuré. Ils comptaient sur le vœu
 » qu'ils avaient fait en marchant au combat; ils avaient juré que,
 » si le bras puissant du Seigneur livrait en leurs mains cette nation
 » perfide, ils feraient hommage au prince des Apôtres, saint
 » Pierre, dans l'abbaye de Cluny, de tout l'or, l'argent et autres
 » dépouilles que cette victoire laisserait entre leurs mains; car il y

¹ V. Ughelli, *Italia sacra*, t. III, p. 105. — Mills, *Hist. du Mahométisme*, in-8°, p. 140. — Cantù, *Hist. des Italiens*, t. IV, p. 382. — Vincens, *Hist. de Gènes*, t. I, p. 27 à 31.

» avait déjà longtemps que des religieux de notre ordre avaient
» inspiré à toute la nation, par leurs œuvres pieuses, beaucoup de
» respect et d'amour pour le monastère de Cluny. La bataille s'en-
» gagea; elle fut longue et opiniâtre. Cependant les Sarrasins
» furent saisis d'une terreur subite; le désordre se mit dans leurs
» rangs, et, bientôt, abandonnant le combat, ils cherchèrent, mais
» en vain, le salut dans la fuite. Ils tombaient percés de leurs pro-
» pres traits, ou s'arrêtaient frappés de stupeur par une main
» divine. Les troupes chrétiennes, au contraire, couvertes de la
» protection de Dieu comme d'un bouclier, firent un si grand
» carnage de leurs ennemis, qu'un petit nombre de fuyards put à
» peine échapper au désastre de cette armée innombrable. On dit
» même que leur prince Motget périt dans la mêlée. Les vainqueurs
» recueillirent les dépouilles de leurs ennemis; ils en retirèrent un
» grand nombre de talents d'or et d'argent, et accomplirent le
» vœu qu'ils avaient fait auparavant. Les Sarrasins, en marchant
» au combat, se couvrent ordinairement des plus riches orne-
» ments d'or et d'argent, ce qui contribua à rendre plus brillante
» encore la pieuse offrande des chrétiens. Ils se hâtèrent d'en-
» voyer à l'abbaye de Cluny tout le fruit de leur triomphe. Le
» vénérable abbé Odilon employa une partie de ces dons à décorer
» l'autel de Saint-Pierre d'un ciboire de la plus grande beauté, et
» fit distribuer le reste aux pauvres, jusqu'au dernier sou, avec
» une libéralité vraiment admirable. La fougue des Sarrasins,
» ainsi comprimée, se ralentit pendant quelque temps. ¹ »

¹ Raoul Glaber, liv. IV, c. VII.

CHAPITRE V.

Réforme des monastères de Saint-Flour, Thiers, la Voulte, Saint-Sauveur de Nevers, Nantua, Charlieu. — Monastères d'Espagne. — La Cava, en Italie. — Bienfaiteurs de Cluny. — Extension de ses prieurés. — Constructions d'Odilon.

En retraçant la vie d'Odilon, cette vie qui se trouve mêlée à la guerre, à la paix, aux voyages des rois, aux conciles, aux discussions théologiques, aux querelles des seigneurs et des monastères, nous nous sommes arrêté de préférence sur ses relations extérieures, et nous avons perdu de vue ses réformes monastiques. Il est temps d'y revenir et d'en signaler les principaux incidents. Là, sous une autre forme, nous retrouvons la même action civilisatrice en France et à l'étranger.

Après la Bourgogne, qui était la patrie native de Cluny, la province qui lui dut les plus grands bienfaits fut, sans contredit, l'Auvergne. L'aspérité sauvage de ses montagnes, l'aridité et la solitude d'une partie de son territoire qui suffisait à peine à nourrir ses habitants, les mœurs violentes des barons, y rendaient précieuse la fondation des monastères, en y appelant le travail et, autant que possible, la sécurité. La noblesse auvergnate, plus puissante par l'étendue de ses domaines que riche par leur fertilité, plus jalouse de garder sa domination que de la partager, plus divisée entre elle que partout ailleurs, était, en général, peu disposée à multiplier ces établissements; et, si on excepte Aurillac et la Chaise-Dieu, jamais la vie monastique, entourée de tant d'obstacles du côté de la nature et des hommes, ne s'y développa avec un grand éclat. Une des créations les plus importantes de ce temps, celle de Saint-Flour, fut l'œuvre d'Odilon. Au cœur des montagnes de la haute Auvergne, sur un sol désolé, dont les débris volcaniques attestaient un bouleversement primitif, s'élevait une

roche basaltique, terminée par une plateforme et connue sous le nom d'*Indiciacus*. Elle était, depuis un temps immémorial, un lieu d'étape pour les voyageurs qui traversaient ces contrées, pour les bergers qui, pendant une partie de l'année, conduisaient leurs troupeaux dans les pâturages. Son nom semblait rappeler l'existence d'un feu ou fanal, allumé pour éclairer les sentiers à peine tracés qui conduisaient à l'auberge située à son sommet, et qui était entourée, selon l'usage, de quatre grandes murailles, dans lesquelles s'enfermaient, comme dans un parc, les hommes et les troupeaux. Saint Flour, évêque de Lodève, étant venu prêcher le christianisme sur le mont *Indiciat*, où se tenaient des foires importantes et qui était le siège d'une foule de réjouissances et de superstitions polythéistes, y mourut et y fut enseveli vers la fin du cinquième siècle. La dévotion attira de nombreux pèlerins au petit oratoire élevé sur son tombeau ; les populations éparpillées dans le voisinage se groupèrent autour et formèrent un bourg qui appartenait à deux seigneurs, Eustorge de Brezons et Amblard, son neveu, surnommé le *Mathiverné*. Tous deux, pour l'expiation de leurs crimes, donnèrent, vers 1007, à Cluny et à Sauxillange, l'église de Saint-Flour, sur le mont *Indiciat*, avec ses dépendances, à condition que des moines y seraient établis. Étienne, évêque de Clermont, et Robert, vicomte, assistèrent et apposèrent leur signature à cette donation. ¹

Tels sont les seuls détails authentiques qu'une charte assez brève nous fait connaître sur la fondation de Saint-Flour. Mais il existait, dans les anciennes archives de la cathédrale de cette ville, un récit prolix, qui, rejeté par Mabillon, comme en grande partie fabuleux, en avait dramatisé l'histoire, en mêlant sans doute un peu de vérité à la fiction. Le moine qui le rédigea, à une époque probablement déjà éloignée de l'événement, n'oublia pas de rehausser l'importance de cette fondation, en prétendant qu'elle avait été donnée primitivement au saint-siège.

Amblard de Brezons nourrissait depuis quelque temps l'intention

¹ Voy. la charte, Ann. Bened., t. IV, p. 697.

de fonder un monastère dans le village de Saint-Flour ; mais, pour y arriver, il fallait obtenir le concours de son parent Amblard-le-Comptour, qui possédait, comme franc-alleu, une partie de la montagne d'*Indiciat*. Leurs deux fiefs occupaient en effet l'emplacement de la ville actuelle. Aux demandes réitérées d'Amblard de Brezons, Amblard-le-Comptour, dont le nom signifiait trésorier et paraît avoir été, dans l'esprit du moine chroniqueur, synonyme d'avare, répondait obstinément : « Je n'y consens pas ; ne m'en parlez » pas plus longtemps. » Il arriva, quelque temps après, que le Comptour fit assassiner Guillaume Brunet, son parent, qui prétendait posséder des droits sur le château de Nonette, près d'Issoire. Le repentir de ce crime l'ayant saisi, il alla en demander pardon à l'évêque d'Auvergne, qui consulta ses clercs, lesquels furent d'avis d'envoyer le Comptour à Rome. Il partit accompagné d'Amblard de Brezons, et tous deux, dans la première semaine du Carême, se présentèrent devant le pape. « Je ne puis vous admettre à la » pénitence, répondit celui-ci, quand le Comptour lui eut confessé » son péché, qu'à la condition que vous ferez abandon de votre » alleu d'*Indiciat* à Dieu, à saint Pierre et au siège apostolique, » et que l'église nouvelle sera placée sous le vocable de Saint- » Sauveur et Saint-Flour. » Le Comptour y consentit, et une donation fut faite, à saint Pierre, de la terre de Saint-Flour et de ses dépendances qui étaient nombreuses. L'abbé Odilon, se trouvant à Rome en ce moment, le pape lui transféra cette donation ; et, en revenant en France, accompagné d'Amblard de Brezons et d'Amblard-le-Comptour, tous trois convinrent de se rendre à Cluny, afin d'en faire part au chapitre. Mais le Comptour, regrettant bientôt son franc-alleu d'*Indiciat*, refusa d'exécuter sa promesse. « N'ayez pas la hardiesse, lui dit Amblard de Brezons avec colère, » d'enlever à Dieu ce que vous lui avez donné. Cependant, si vous » persistez dans votre refus, j'aime mieux vous payer la valeur de » votre don que de le voir ravir au Seigneur. » Le Comptour consentit à cet arrangement moyennant deux cent une livres d'or, en monnaie du Puy et du Rouergue. Amblard de Brezons pressa Odilon de venir à Saint-Flour, et lui fit, avec le Comptour, une

donation définitive, qui fut confirmée par le roi Robert et par le pape. Odilon ordonna au prieur Étienne et à Eustorge, neveu d'Amblard, de convoquer les seigneurs de la contrée. Tous s'empressèrent de céder au nouveau prieuré une partie de leurs fiefs et de lui faire des dons considérables. ¹

Quoi qu'il en soit de cette légende, dont l'église de Saint-Flour possédait plusieurs variantes, c'est à Cluny que la ville de ce nom dut son existence. Odilon y bâtit une insigne basilique et un monastère, dans lequel vingt religieux trouvèrent place dès l'origine. Afin de les mettre à l'abri des attaques, il entoura ces constructions d'une double enceinte. La légende lui attribue aussi, et sans doute à juste titre, la construction du pont sur le Dauzan, dans le faubourg, au bas de la montagne, et d'une cellule appuyée sur une des piles de ce pont, dans laquelle on enfermait à perpétuité un de ces reclus ou recluses qui, au milieu du bruit de la rue et des gens allant à leurs plaisirs ou à leurs affaires, devaient donner l'exemple de la prière et d'une pauvreté vivant d'aumônes. Le prieuré ne tarda pas de devenir considérable. La noblesse d'Auvergne, gagnée par l'influence d'Odilon, concourut à son agrandissement; il trouva des bienfaiteurs dans les sires de Mercœur, de Brezons, de Latour, de Canillac, de Pierre, de Lastic, de Murat, presque tous alliés à la famille de Mercœur. Au quatorzième siècle, le Pape Jean XXII, voulant donner un second évêché à l'Auvergne, démembra de celui de Clermont tout le haut pays et fixa le siège nouveau du diocèse à côté du prieuré clunisien. Raymond Vehens, prieur de Saint-Flour, en fut le premier titulaire.

Une autre ville, celle de Thiers, dut également à Cluny, vers la même époque, de sortir de son obscurité et d'entrer dans une première phase de prospérité. Cet ancien poste militaire occupé par les Romains n'avait pu, malgré les reliques de l'évêque saint Austremonne dont il était dépositaire, s'élever au-dessus du rang de simple *castrum*. Ses turbulents vicomtes, qui formaient une des

¹ Voy. la traduction de cette légende dans Bouillet, *Tablettes historiques d'Auvergne*, t. V, p. 111, 149. — Et avec de plus longs développements, dans Deribier du Chatelet, *Dict. du Cantal*, in-8°, t. III, p. 302, 352.

branches importantes de la maison d'Auvergne, n'en avaient pas même fait leur chef-lieu, qui était à Dorat. Un monastère consacré par Avitus, évêque de Vienne, au martyr saint Genès, dont le corps avait été retrouvé frais et vermeil sous le soc de la charrue, devint la proie de ces seigneurs qui en firent un bénéfice séculier et le laissèrent tomber en ruines. Un d'entre eux, Guy de Thiers, résolut, en 1010, d'y rétablir la règle bénédictine, et déclara que le monastère était ouvert à tous les religieux qui voudraient y demeurer. Lorsqu'ils furent en assez grand nombre, ils élurent pour abbé, en présence du fondateur et de Bégon, évêque de Clermont, un d'entre eux nommé Pierre, « homme de première noblesse et fils d'une heureuse simplicité. » Pierre n'épargna rien pour rétablir l'antique pureté ; mais ses efforts ne purent empêcher la tiédeur et le désordre de mettre en péril cette institution naissante.

Un jour que, triste et découragé, il était enfermé dans son oratoire et priait Dieu de venir à son aide, il eut la pensée de tenter le sort des saints, malgré les défenses des conciles qui proscrivaient cet usage, comme un moyen de divination superstitieux. Après avoir prié et pleuré longtemps, il ouvrit la Bible au hasard pour y trouver une réponse du ciel et ses yeux tombèrent sur ce passage : « Malheur à celui qui est seul, car il n'aura personne pour l'aider à se relever quand il tombera, tandis que s'ils étaient deux, ils se porteraient un mutuel secours. » (Eccles. x, 11.) Il crut voir dans ces paroles un avertissement donné à sa faiblesse, et il résolut d'appeler pour le seconder dans sa direction Odilon, abbé de Cluny, qu'il avait connu à Sauxillange. Guy de Thiers approuva ce projet, et il fut convenu que Pierre gouvernerait durant sa vie le monastère, sous la direction d'Odilon, et qu'après sa mort, l'abbé de Cluny le recevrait en toute disposition et le régirait de la même manière que Sauxillange, Souvigny et d'autres maisons. Le prieuré de Thiers resta, pendant plusieurs siècles, habité seulement par quinze religieux. Mais cette position secondaire n'en contribua pas moins à augmenter peu à peu la population du bourg, qui, en 1272, était déjà assez nombreuse pour réclamer des franchises municipales. Pauvre et inconnu pendant tout le moyen-âge, ce ne fut toutefois

qu'au seizième siècle que le commerce avec le midi de la France, l'Italie et l'Espagne, y attira ces familles ouvrières qui lui méritèrent le surnom de Thiers la bien peuplée. Mais, sans le noyau formé autour du prieuré clunisien, peut-être fût-il, comme tant d'autres localités voisines, resté dans l'oubli. ¹

Il ne fut pas donné au monastère de la Voulte d'atteindre les mêmes destinées. Quatre frères d'Odilon, Béraud, prévôt de Notre-Dame du Puy, Bertrand, Étienne, Ebbo, avaient autrefois formé le vœu d'édifier une maison religieuse sur les domaines de leurs ancêtres. Mais les uns en avaient été empêchés par des circonstances cruelles, d'autres par une mort prématurée, et ils n'avaient pu même commencer ce que tous avaient désiré voir achevé. Les fils de ceux qui avaient quitté le monde, des neveux, des parents, des fidèles, mus par le désir de soulager l'âme de leurs pères et de leurs maîtres, prirent conseil d'Odilon et se réunirent un jour sur le sol paternel, en une grande assemblée de famille. On y voyait Étienne, prévôt et plus tard évêque du Puy, le chanoine Hildegare, Béraud, fils d'Ebbon, Guillaume et ses fils, l'abbesse Blismode, sœur de l'abbé de Cluny, Aldegarde, mère d'une descendance nombreuse. Ils choisirent pour leur fondation une colline nommée la Volte, parce que l'Allier l'entourait trois fois de ses replis sinueux, et, en 1025, ils firent élever à son sommet une église qui fut consacrée par Étienne IV, évêque de Clermont. Ils lui annexèrent des chapelles et des métairies voisines, en reconnaissance des honneurs et des bienfaits dont leur famille avait été comblée dans l'Église et dans le monde. La Voulte devint le lieu de sépulture des barons de Mercœur, et, pendant des siècles, évêques, moines et laïques, vinrent se coucher sous les dalles de son église, à l'ombre de la charité d'Odilon ². Mais, quoique devenu une des quatre grandes dépendances de Cluny en Auvergne, avec Sauxillange, Souvigny

¹ Ann. Bened., t. IV, p. 212. -- Act. Ord. S. Bened., ^{sc}cul. VI, Flog. Odil., ch. v, p. 77.

² Branche, Monastères d'Auvergne, in-8°, p. 341. Étienne et Pierre de Mercœur, neveu et petit-neveu de saint Odilon, tous deux évêques du Puy sur la fin du onzième siècle, furent enterrés à la Voulte, etc.

et Riz, le prieuré habité par vingt-cinq moines ne s'éleva jamais au premier rang par le nombre et l'étendue de ses propriétés; il n'exerça autour de lui qu'une influence restreinte.

Un des puissants protecteurs de Cluny était Guillaume V, duc d'Aquitaine, le plus considérable feudataire du midi de la France. Arrière petit-fils de ce comte de Poitiers, Ébles Manzer, que son père naturel, Rainulfe, avait recommandé à Guillaume-le-Pieux, il avait recueilli une partie de l'héritage du fondateur de Cluny. Il sut, à l'exemple de ses aïeux, donner pour base à sa puissance les sympathies des populations. L'esprit de nationalité, très vivace parmi ces dernières, s'attacha étroitement à la famille de leurs ducs qui joignirent à leurs noms ces désignations numériques qui indiquent la succession au trône dans une dynastie royale. Une grande partie des monastères d'Aquitaine leur dut leur existence. Des sentiments de piété, de guerre et d'indépendance, se partagèrent leurs pensées et leur vie. Ainsi, Guillaume-Tête-d'Étoupe, aïeul de Guillaume V, après avoir lutté longtemps contre Louis-d'Outremer et s'être vu contraint de lui prêter hommage, après avoir été battu par Lothaire et obligé de lui fournir des troupes contre le comte de Champagne, abdiqua, se fit moine à Saint-Cyprien de Poitiers, puis alla mourir à Saint-Maixent. Son fils, Guillaume-Fier-à-Bras, beau-frère de Hugues-Capet, après avoir refusé de l'aider à s'emparer du trône au préjudice des héritiers de Charlemagne, lui jura un serment tardif, abdiqua en faveur de son fils, prit, comme son père, l'habit religieux et finit sa vie à Saint-Maixent. Il laissait à Guillaume l'Aunis, la Saintonge, les comtés de Limoges et de Poitiers, sous le titre de duché d'Aquitaine.

Guillaume V, doué à un degré éminent des qualités qui distinguaient ses aïeux, mérita le surnom de *Grand*. Il soumit les seigneurs indépendants, s'empara de leurs châteaux, les obligea à la paix, assura la prospérité de ses États, et dans cette lutte heureusement et promptement terminée, n'eut pas à se reprocher les excès auxquels avait été entraîné le fondateur de Cluny, à qui il ressemblait du reste par plus d'un côté. On racontait de lui, comme un trait d'humanité et d'adresse, qu'étant allé à la rencontre des

Normands qui ravageaient les côtes du Poitou, et ne voulant pas en venir à une bataille sanglante, il fit creuser pendant la nuit par ses soldats de grandes fosses recouvertes de branchages. Les Normands, entraînés par l'impétuosité de leurs chevaux, y tombèrent sans pouvoir se relever, à cause du poids de leurs armures, laissèrent trente de leurs chefs prisonniers, et furent obligés de se rendre sans coup férir. Dans tous les monastères de ses États, il faisait observer des jeûnes et réciter des prières pour le succès de ses armes. Il était instruit dans les lettres et l'Écriture sainte, et possédait, à Poitiers, dans son palais, une école et une bibliothèque considérable pour cette époque. Il consacrait à la lecture les loisirs que lui laissaient les affaires publiques et passait les longues soirées d'hiver un livre à la main. Il entretenait des correspondances avec l'empereur Henri II, avec le roi Robert, avec Sanche de Navarre. Ses lettres à Fulbert, évêque de Chartres, témoignent d'une vive admiration pour cet esprit fin et élégant, à qui il conféra la dignité de chèvécier de l'église Saint-Hilaire de Poitiers. Sa réputation de sagesse était si étendue, qu'à la mort de Henri II, les seigneurs Lombards, nous l'avons déjà dit, voulant échapper à la domination germanique, lui offrirent le trône dont s'était emparé Ardoïn. Il montra une grande habileté en refusant cette offre, qui ne pouvait lui attirer que des difficultés ou des désastres. Il témoigna son amitié à Odilon par de nombreux bienfaits, par des éloges dans lesquels il l'appelait *le tabernacle de Dieu où l'Esprit saint fait sa résidence*. Époux en troisièmes noces d'Agnès, fille d'Othe-Guillaume, comte de Bourgogne, les pays voisins de Cluny ne lui étaient pas étrangers ; il y venait souvent, il y possédait des domaines.

En 1017, dans un de ces pèlerinages qu'il faisait chaque année à Rome, il s'arrêta à Pavie au monastère de Saint-Pierre au Ciel d'Or, et donna à Cluny la moitié du cens que lui payaient les pécheurs dans l'île de Ré et dans la mer voisine ¹. Il y ajouta plus tard le don de la Monnaie de Niort ; après sa mort, Agnès et leurs

¹ Chartes et Diplômes, t. XIX, p. 108.

deux fils y joignirent celui de la Monnaie de Saint-Jean-d'Angély. Ces libéralités, faites dans le but de subvenir à la nourriture et à l'entretien des moines, formèrent d'importants revenus sous le nom de cens d'Aquitaine et de Poitiers. Les donateurs demandaient en échange à être inscrits dans le livre qui renfermait les noms des bienfaiteurs de Cluny, car nous avons, disaient-ils à Odilon, la plus grande confiance dans vos prières et dans celles de votre congrégation. ¹

Guillaume V, généreux envers les monastères de Saint-Maixent, de Saint-Martial de Limoges, de Saint-Michel-en-l'Herm, reconstruteur de celui de Maillezais, fondateur de Bourgueil, demanda le concours d'Odilon pour rectifier l'observance dans plusieurs monastères du Poitou. Nous avons vu, par une lettre d'Abbon de Fleury, que Saint-Cyprien de Poitiers était soumis, vers 1004, à Cluny, sans que l'origine de cette soumission soit parfaitement connue, et que l'abbé Gislebert, placé ou confirmé par Odilon, était en butte aux accusations de ses moines. Quant à celui de Saint-Jean-d'Angély, le motif de son attribution à Cluny est mieux éclairci. En 1010, l'abbé Alduin, dans le dessein de donner un nouveau lustre à son monastère, imagina de découvrir dans un mur de l'église la tête de saint Jean-Baptiste, apportée, disait-on, en France sous le règne de Pépin I^{er}, roi d'Aquitaine, sans qu'aucun document pût donner une base même fragile à cette tradition. Il en fit une révélation solennelle, à laquelle assistèrent Robert, roi de France, Sanche, roi de Navarre, le duc de Gascogne, le comte de Champagne, une foule de seigneurs, d'évêques, d'abbés, parmi lesquels figurait Odilon. A la mort d'Alduin, le duc Guillaume pensant, dit la chronique, à l'honneur de Dieu, manda Odilon pour renouveler l'observance à Saint-Jean-d'Angély. L'abbé de Cluny y plaça un de ses moines nommé Raynald, puis un autre nommé Aymeric ². Ce fut un pas nouveau dans la direction des monastères d'Aquitaine, direction qui souleva entre les moines

¹ Ann. Bened., t. IV, p. 183.

² Chronicon Adhemari, dans Labbe, Bibl. nova, t. II, p. 179.

réformateurs et les moines réformés une vive opposition, et qui ne devint définitive qu'après que la papauté eut forcé ceux-ci à accepter cette autorité contestée.

Parmi les autres abbayes remises à Odilon, mais dont l'histoire ne présente aucun détail digne d'attention, nous signalerons celle de Saint-Sauveur de Nevers. Bâtie à une époque inconnue, elle fut, selon une tradition locale, restaurée par Charlemagne, qui y perdit une de ses filles. Un bas-relief de son église représentait un ange qui recevait la jeune fille dans ses bras et l'emportait au ciel ; on voyait sur un autre l'empereur couché sur son lit de mort, administré par un évêque, tandis que son ame s'échappait de sa bouche pour se placer sur les ailes d'un ange prêt à l'enlever dans la demeure céleste. Quoi qu'il en soit de ces traditions qui ne peuvent tenir lieu de documents historiques, vers le milieu du dixième siècle, Hugues II de Champallement, évêque de Nevers, indigné du gaspillage des propriétés de l'abbaye et de la vie relâchée des religieux, profita d'un synode pour la remettre à Cluny ; le recteur Adalelme, les chanoines de l'église cathédrale de Saint-Cyr, qui possédaient des droits de juridiction sur Saint-Sauveur, donnèrent leur assentiment à cette mesure [1045].¹

L'abbaye de Nantua avait été bâtie, vers 666, dans les montagnes du Bugey, près d'un lac dont les eaux poissonneuses attirèrent des pêcheurs qui allaient vendre leur poisson dans la ville voisine d'Izernore, dès une haute antiquité importante et prospère. L'origine de l'abbaye était très obscure. Deux chartes fabriquées à dessein par les moines, et insérées dans le Cartulaire de Cluny, mais dont Mabillon, les Bollandistes et la critique moderne ont fait justice, en attribuaient la fondation à saint Amand, apôtre de Flandre, au septième siècle. Favorisée par les princes carlovingiens, elle avait acquis de grandes richesses et exerçait des droits seigneuriaux dans presque tout le haut Bugey. Siagrius, son troisième abbé, obtint de Pépin l'affranchissement de tous droits de justice,

¹ Gall. Christ., t. IV, p. 468. — Le Niveruais, in-4°, t. I, p. 119. — Ann. Bened., t. IV, p. 468.

redevances, auxquels le roi pouvait prétendre sur ses biens et sur ses hommes. Ces possessions l'avaient sans doute exposée aux convoitises des laïques, car Gislebert, comte de Bourgogne, la donna à Odilon pour y rétablir la régularité disparue. Nantua devint un des prieurés les plus florissants de Cluny et compta parmi ses prieurs des personnages éminents; nous ne citerons qu'Amédée VIII, duc de Savoie, qui au quatorzième siècle fut quelque temps anti-pape sous le nom de Félix V, puis cardinal, et qui fonda l'ordre de chevalerie de Saint-Maurice. ¹

Ce fut Odilon qui, le premier, entra en possession de l'abbaye de Charlieu donnée par Hugues, roi d'Italie, et par Léon VII à saint Odon. Construite par Robert, évêque de Valence, et Édouard son frère, au territoire de Mâcon, avec la coopération d'un abbé Gausmar et de ses moines, elle avait, disait-on, reçu son nom de la beauté du lieu où elle était située (*Carus locus*). Six ans après, au moment où ses fondateurs venaient de faire confirmer ses immunités dans un concile de Pont-sur-Yonne, Boson, duc de Provence, qui possédait un château voisin, s'en empara et en jouit à titre bénéficiaire, comme il jouissait de Saint-Philibert de Tournus, de Ponthieu, de Saint-Germain d'Auxerre, de Saint-Bénigne de Dijon, et d'autres abbayes qu'il avait reçues de Charles-le-Chauve. Pendant une maladie, il restitua Charlieu par testament et n'en garda que le patronage; mais ce fut pour le laisser tomber dans les mains de Sobbon, de Girard, et d'autres seigneurs. Entre le monastère et la petite ville qui se forma auprès, il existait un château-fort situé dans le faubourg des Chevaliers, dont le nom même rappelait les gens de guerre qui l'occupaient. Ces soldats turbulents ne laissant pas la paix aux moines, Odilon porta plainte au concile d'Anse de 990 contre le comte qui les commandait. Ce

¹ Voy. sur la fausse charte attribuée à Lothaire en 959, l'Histoire du Prieuré de Nantua, par M. Smith, dans les Mém. de l'Acad. de Lyon, t. VII, 1858, p. 379. — Et Revue du Lyonnais, p. 18, 374. — Jotsald, dans la Vie d'Odilon, liv. II, ch. XVI, assure que Nantua ne fut donné à Cluny que sous Odilon par Gislebert; il détruit par là même la charte de 959, qui prétend qu'il appartenait déjà à Cluny à cette époque.

seigneur maltraitait les religieux, faisait piller leurs propriétés par ses hommes, et déchainait contre eux les habitants du bourg, qui appartenaient cependant au monastère. Les uns et les autres s'entendaient pour faire passer du dedans au dehors, et du dehors au dedans, des bœufs, des vaches, des porcs et des chevaux. Ce voisin incommode, consentant enfin à réparer ses injustices, se présenta dans le monastère en présence d'Odolric, archidiacre de Lyon, d'Alman, prieur claustral de Cluny, de Robert, prieur de Charlieu, d'un grand nombre de seigneurs, de clercs, de laïques, se soumit à une pénitence publique et abdiqua toutes prétentions par un acte qu'il déposa sur l'autel de Saint-Étienne. A partir de ce moment, l'influence pacifique de Cluny imprima un développement rapide à Charlieu, qui devint et resta pendant longtemps le bourg le plus considérable du Forez.

A côté de ces monastères fondés ou réformés, une foule de prieurés et de celles de moindre importance s'établissaient chaque jour près d'églises et sur des terres cédées à l'abbaye. Ses propriétés marchaient vers un développement qu'aucun ordre religieux n'avait atteint jusque-là, et qui ne se ralentit, un siècle plus tard, qu'en présence d'ordres nouveaux venant à leur tour solliciter la piété des fidèles. Une foule de localités demeurées dans l'obscurité reçurent des moines le bienfait d'une vie nouvelle. Les plaines, les sommets élevés, le bord des fleuves et des rivières, les forêts solitaires, les vallées profondes, les replis les plus cachés des montagnes, se couvrirent de petits établissements habités par trois ou six frères et dont le clocher était pour les pauvres gens du voisinage le symbole de la charité, du refuge, de la Providence descendue parmi les hommes. Il serait aussi difficile d'établir avec exactitude la date de la plupart de ces fondations, que fastidieux de les énumérer toutes. Nous en signalerons quelques-unes, afin de montrer dans quel milieu Cluny trouva ses principaux bien-fauteurs.

En Bourgogne, nous trouvons le prieuré de Vaux, au diocèse de Besançon, construit par Othe-Guillaume et donné par le comte Rainald son fils [1029-1033]; la celle de Saint-Laurent-lès-Mâcon

donnée par Archambaud, vicomte de Mâcon, à la condition qu'un prieuré y serait établi [1039]; dans le Forez, l'église et le presbytère de Marols, près Roanne, donnés par le comte Artaud; dans le Pagus de Valence, le village de Saint-Priest-Membol [995]; dans le Lyonnais, la terre de Quincié, donnée par un seigneur du nom de Guichard, qui semble avoir été un des aïeux des sires de Beaujeu, avec la chapelle de Sainte-Marie et de nombreuses terres adjacentes [1027]. Aymar, comte de Valentinois, son épouse Rotilde et leurs cinq fils, parmi lesquels figure Ponce, évêque de Valence, donnent aux abbés de Cluny, pour la posséder à titre héréditaire et la gouverner à leur volonté, la petite abbaye de Saint-Marcel de Félines, que Lambert leur père avait relevée de ses ruines et placée sous la liberté romaine, sans pouvoir lui procurer une restauration morale [1037]. Humbert, évêque de Grenoble, fils de Guy, comte d'Albon, cède la moitié du château de Visille, dont l'autre moitié appartenait déjà aux moines avec tout le bourg et l'église de Sainte-Marie. Il leur cède encore l'église de *Ponte-Roso*, avec les dîmes, les oblations des fidèles, les droits de sépulture [996]. Deux frères de noble famille, Léodegnaire et Ponce, renonçant au siècle pour embrasser la vie religieuse, donnent la moitié du château d'Auton, près Sisteron, dont l'autre moitié avait été donnée par leur père, avec d'autres châteaux et villages [1023]. Rotbald, marquis de Provence, frère de Guillaume-Père-de-la-Patrie, qui administra la Provence durant la minorité de son neveu, et Ermengarde son épouse, donnent le château de Piolenc, au comté d'Orange, du consentement d'Adélaïde surnommée la comtesse Blanche, veuve de Guillaume, de son fils encore mineur, du fils de Rotbald et de Rostaing de Sabran [1008].¹

Odilon, voulant établir un prieuré dans la terre de Valensolle, que Cluny tenait de la libéralité de saint Mayeul, envoie demander son consentement à Almérade, évêque de Riez. Almérade fait l'abandon des droits d'oblation et de sépulture qu'il possédait sur

¹ V. Acta Ord. S. Bened. sæc. VI, p. 71, Elogium Odilonis, chap. IV. — Chartes et Diplômes, t. XV, p. 108; t. XIII, p. 43; t. XV, p. 73; t. XX et passim.

cette église, moyennant quatre livres un denier, une très belle nappe, deux belles aiguères pour laver les mains, huit muids de froment, huit de vin. Plus tard, il renonce à ses droits de visite et à ceux de son archidiacre, et ne se réserve que le service synodal, qui consistait en six deniers payables à la mi-mai et à la mi-octobre; il reçoit pour cette renonciation quatre-vingts livres d'Odilon et du prieur Raynald [1000 environ] ¹. Vers 1031, les moines de Cluny commencent d'habiter la terre de Sarriens donnée par Guillaume-Père-de-la-Patrie, et le moine Léodegaire y fait construire une église qui fut consacrée par Ragimbald, archevêque d'Arles ². Rodolfe III, roi des deux Bourgognes, à la prière d'Ermengarde son épouse, et afin de venir en aide *aux ouvriers qui travaillent dans la vigne du Seigneur*, donne, par une charte datée d'Orbe, sa capitale, l'église de Saint-Blaise-aux-Liens, dans le comté de Genève, avec les monts, les plaines, les prés, les pâturages, forêts, dîmes, serfs et serves, et les instruments dépendant de ce petit bénéfice (*beneficiolum*). Ce fut le seul don que la pauvreté de Rodolfe lui rendit possible [1019] ³. Amédée I^{er}, comte de Savoie, fils d'Humbert-aux-Blanches-Mains, et Adalgise, son épouse, afin de participer aux prières des moines de Cluny, leur donnent l'église de Saint-Maurice de Malaucène, en se réservant pour leurs descendants le droit de patronage et de présentation [1025]. Ratburn et Perlion, vicomtes de Vienne, donnent des biens et l'église de Saint-Pierre de Chandieu [977]. Hugues, comte de Dommartin, vient à Cluny avec ses chevaliers, fait lire au chapitre et dépose sur l'autel de Saint-Pierre une charte par laquelle il cède sur son alleu, à la chambrerie de Cluny, des biens héréditaires, en reconnaissance d'avoir été associé aux prières des religieux, et pour le repos de l'ame de ses pères [1030] ⁴. Anséric, châtelain de Bourbon-Lancy, donne l'église de Saint-Nazaire de Bourbon, trois chapelles au même lieu, trois autres églises sur ses terres, un serf, une

¹ Chartes et Diplômes, t. XVI, p. 221, 225.

² Id. t. XXII, p. 47.

³ Bibl. Cl., p. 41.

⁴ Chartes et Diplômes, t. XX, p. 160; t. XV, p. 208; t. XXIII, p. 35.

pêcherie dans la Loire, avec un réservoir pour le poisson dans l'endroit le plus convenable, entre les deux écluses qui lui appartiennent. Le vicomte Kadolein et son fils Guillaume donnent la terre de Saint-Jean de Molgon, en Poitou, pour fonder un prieuré. Robert, évêque de Cahors, et son frère donnent l'église de Saint-Sernin de Carennac, dont les restes attestent encore aujourd'hui l'existence d'une vaste maison. Vers le commencement du siècle se place la fondation de Sainte-Colombe près de Toulouse, par l'évêque Pierre Roger qui, étant à Cluny, fut tellement édifié de la piété des moines, qu'il voulut en emmener quelques-uns dans son diocèse. Enfin, s'il en faut croire Anselme, chanoine et historien de l'église de Liège, Odilon acheta dans ce pays plusieurs églises et y créa des prieurés, dans lesquels les religieux ne cessaient jour et nuit de frapper de leurs prières les oreilles de la miséricorde divine, pour le salut de l'Église¹. Une foule d'autres prirent naissance à la même époque, sans avoir laissé d'autres souvenirs que la charte contenant la donation des terres et des églises qui servirent à leur établissement.

Autour de l'abbaye, dans les comtés de Mâcon, de Chalon, de Lyon, de Forez, de Provence, ses domaines allaient toujours s'agrandissant. Archambaud, vicomte de Mâcon, donne en gage à Odilon la forêt de Plainchassagne, un manse à Vigoussset, et part pour Jérusalem, en se réservant la faculté de les reprendre à son retour. Bernard donne la forêt d'Aoust dans le Mâconnais, sur la voie romaine de Beaujeu à Cluny; Ayroard, une manse seigneuriale dans le même pays. Les seigneurs de Bussières, proches voisins de l'abbaye, se distinguent parmi ses bienfaiteurs. L'un d'eux, Bernard, qualifié de *chevalier et d'homme très illustre selon les honneurs du siècle*, donne la moitié de son alleu de Bussières pour l'ame de son frère Israël encore vivant; avec Ada, son épouse, il leur cède une colonie à Curtil-sous-Buffières, du consentement de leurs deux fils, Joceran et Jotsald. Plus tard, ayant besoin d'argent pour la guerre, pour un pèlerinage ou pour acquitter des dettes, il engage

¹ Acta Ord. S. Bened., Elog. Odilonis, ch. v, par. 92.

aux moines, moyennant deux cents sous d'or, le reste de cette propriété. Cinq ans après, sa veuve Ada, assistée de son beau-frère Mayeul, cède à Cluny la part qui lui revenait à Bussières dans la succession de son mari. Par une charte postérieure, elle donne encore, avec son fils Joceran et sa fille Emma, tout ce qu'elle possédait au territoire d'Amanzé. Arleis, afin d'obtenir les prières des religieux et l'*intercession* de saint Mayeul, donne des vignes à Trembly et à Marizy; Hugues, comte de Chalon, évêque d'Auxerre, donne la moitié de la terre de Gevrey pour l'ame de son père et de sa mère; son beau-frère abandonne l'autre moitié. Plus tard, la libéralité des sires de Vergy et des ducs de Bourgogne laissa à Cluny la toute propriété de cette terre, où les moines construisirent un château-fort, au treizième siècle. Raynard, comte de Nevers, et Guillaume son fils, pour le repos de l'ame de leur père Landry, leur conférèrent la propriété de la terre de Beaumont en Nivernais. Une foule de clercs, de seigneurs, de laïques de toute condition, multiplient ces donations, dont le nombre est presque incalculable. Tantôt ils choisissent, pour leur imprimer une plus grande solennité, un plaïd tenu par le comte de Mâcon, par le duc de Bourgogne, par le roi Robert; tantôt ils se contentent d'aller modestement, avec quelques témoins, au monastère ou dans un de ses prieurés, faire rédiger l'acte, le remettre entre les mains de l'abbé, du prieur, ou le déposer sur l'autel.

A côté de ces donations il faut placer des restitutions de propriétés, qui, à raison de l'ancienneté des usurpations, étaient comme des donations nouvelles. Les moines, souvent attaqués par leurs voisins, obtenaient quelquefois justice devant le tribunal du comte; mais, quand l'usurpateur était plus puissant que le comte, quand il avait en sa faveur la consécration du temps, quand la terre en litige avait été transmise, par héritage ou acquisition, en différentes mains, la restitution ne dépendait plus guère que de la bonne volonté du détenteur. Othe-Guillaume, après avoir longtemps porté ses bienfaits sur Saint-Bénigne de Dijon et sur l'abbé Guillaume son parent, pour se créer des partisans contre les prétentions du roi Robert au duché de Bourgogne, répara ses

injustices envers Cluny, en restituant Ambérieux au diocèse de Belley et Jully dans celui de Chalon, qui devinrent des prieurés assez importants. Il avoua qu'il avait fait longtemps la sourde oreille aux prières de Mayeul et d'Odilon, et fit insérer dans l'acte des imprécations contre ceux qui violeraient ses dispositions. Raynald son fils rejeta, dans un plaid, les prétentions élevées sur Jully par deux seigneurs nommés Aymon et Otbert. Othon, comte de Mâcon, petit-fils d'Othe-Guillaume, pour le salut de son aïeul, de Guy, son père, de son épouse et de Geoffroy son fils, restitue le village de Saint-Jean-le-Priche, sur la Saône, donné par Létald II, comte de Mâcon, et qu'Othe-Guillaume, par son mariage avec la veuve de Létald, avait retenu dans son domaine; il y joint la terre voisine d'Asnières. Plus tard, il donne des terres à Fuissé, à Champvans, un moulin sur la Grosne. En Provence, le duc Guillaume et son épouse Lucie, se trouvant au prieuré de Piolenc, abandonnent intégralement les deux terres de Diliade et Sept-Fontaines, dans l'évêché de Riez, qui avaient dépendu autrefois de l'héritage de saint Mayeul; la remise en fut faite par les deux cousins du duc, Geoffroy et Bertrand, entre les mains d'Odilon, en présence de l'archevêque d'Arles, des évêques de Gap et de Sisteron, réunis au prieuré de Sarriens. Dans le comtat Venaissin, des chevaliers restituent trois églises, dont le duc Guillaume, leur seigneur, leur avait fait présent au préjudice de l'abbaye. ¹

Les prieurés les plus importants participèrent à la même prospérité que l'abbaye-mère. Sauxillange, en Auvergne, vit se multiplier les petites donations, faites la plupart dans le but d'obtenir la sépulture dans le monastère. Les seigneurs d'Usson, de la Tour d'Auvergne, lui donnent des terres et des vignes situées dans les plaines et les coteaux les plus fertiles de la contrée. Un membre de cette dernière famille, nommé Gérard, se fait moine, et, sur les propriétés cédées par son fils, s'élève le prieuré de Plauzat. Un seigneur du nom d'Eustorge, et Robert son oncle, doyen de l'église de Clermont, donnent un héritage, à la condition

¹ Chartes et Diplômes, t. XVIII, p. 212; t. XIX, p. 122; t. XXII, p. 148.

d'être associés avec toute leur famille aux prières des religieux. Si, plus tard, Robert veut prendre l'habit, il sera reçu à Sauxillange avec charité, traité avec honneur et respect ; s'il demande à y être enseveli, il le sera dans le lieu désigné par lui d'avance. Étienne IV, évêque de Clermont, ses chanoines et des seigneurs, donnent trois églises, avec lesquelles on fonde le prieuré de Chauriat [1024]. Paray continue de trouver dans le comte-évêque d'Auxerre un bienfaiteur infatigable ; Hugues lui donne l'église de Digoïn avec un vaste territoire rayonnant autour du château voisin de la Motte-Saint-Jean, où les moines établissent un prieuré ; il donne également, du consentement de l'évêque d'Autun Helmuin et de ses chanoines, celle de Saint-Cyr sur la Grosne, dont un chevalier nommé Séguin avait la jouissance. Hugues en confère l'investiture aux moines, en leur abandonnant deux maisons et une forêt à leur choix.

Archambaud II, sire de Bourbon, se montre magnifique envers Souvigny, la plus riche des filles de Cluny : il renonce en faveur des religieux à des droits de justice que ses ancêtres avaient conservés sur les propriétés toujours grandissantes du prieuré. Cette renonciation, en évitant des conflits entre le propriétaire et le seigneur justicier, faisait entrer les moines dans la plénitude du pouvoir féodal. Il leur cède des prés sur la Queune, des redevances qui lui étaient dues, par des sujets du prieuré, pour des usages dans ses forêts, des droits de rouage, de banvin, de marchés, de foires, de garde, de justice, dans des limites fixées par quatre croix. Il leur donne la chapelle de Sainte-Marie de Faye, entre l'Autunois et l'Auvergne, la terre de Saint-Maurice, dans la paroisse d'Autry-Issard, pour subvenir aux besoins de l'infirmerie. Ermengarde de Sully et de Saint-Maurice, épouse et peut-être veuve à cette époque d'Archambaud II, leur transfère les droits du port de la Ferté-sur-Allier, et fait présent à leur église d'une grande croix d'or, de deux chandeliers d'argent, de deux voiles de pourpre.

Une ancienne tradition attribuait un singulier motif à ces dernières libéralités : Odilon aimait à passer des mois entiers à Souvigny, surveillant la construction de la basilique et du prieuré voisin de la Ferté-sur-Allier. Sa personne était un objet de vénération

et d'amour pour les populations qui se pliaient sous la moindre de ses paroles, comme l'épi sous le souffle du vent. La comtesse Ermengarde, femme impérieuse et hautaine, jalouse de cette puissance sans égale, voulut tenter de se la soumettre, et l'orgueil lui suggéra la pensée de l'enlacer dans les filets du péché. « Saint » Odilon, disait une chronique manuscrite de Souvigny, dont on » n'a conservé qu'une traduction datant du seizième siècle, faisant » des visites et prêchant au pays des Bourbonnais, le diable, par » ses tentations, troubla tellement le jugement d'une comtesse, et » on dit que c'était Ermengarde de Saint-Maurice, que, mettant » sous les pieds son honneur et son salut, elle osa dire, effronté- » ment et sans rien craindre, au saint homme, qu'elle désirait » dormir avec lui. Saint Odile, qui demandait à remettre cette ame » dévoyée au bon chemin, lui sembla accorder sa demande. La » comtesse l'ayant invité à souper, il y alla. Le souper fini, le lit » étant bien préparé et orné, saint Odile, larmoyant et se recom- » mandant à Dieu, dit à la comtesse : « Tu as, ô femme, pris » grand'peine à préparer la couche ; prends-y seule ton repos, à » présent ; quant à moi, je me garderai bien, en te complaisant, » d'y coucher ; » et, sur l'heure, se jeta sur un grand feu embrasé, » disant : Voici mon lit, que je me suis préparé ; sur lequel, étendu » de son long, fut miraculeusement préservé, sans souffrir aucune » lésion en sa personne ou en ses vêtements. »

Pendant plusieurs siècles, on montra dans la sacristie de Souvigny les charbons sur lesquels s'était jeté le chaste abbé ; au dix-septième siècle, les auteurs des Actes Bénédictins les signalent comme toujours existants, et, le 22 janvier, on célébrait un anniversaire majeur (*officium ad plenum*) pour le repos de l'ame de la comtesse. ¹

Avec cette multitude de priures à fonder, de paroisses rurales à créer et à diriger, personne, on le comprend, ne dut prendre une plus large part que l'abbé de Cluny à ce mouvement de reconstruction des églises, que Raoul Glaber signale comme ayant

¹ Ach. Allier, Ancien Bourbonnais, t. II, p. 256 du Voyage pittoresque. — Acta Ord. S. Bened., sæc. VI, p. 661.

marqué les premières années du dixième siècle. Une grande partie des anciens édifices était dans un état de délabrement qui nécessitait une réédification ou des réparations considérables. Les petites églises de campagne, prieurés ou paroisses, furent relevées sur un plan conforme aux besoins et aux usages des moines ; car de même que Cluny possédait des coutumes monastiques, il possédait un type architectural. Le zèle d'Odilon, pour renouveler et multiplier les églises, fut regardé par les contemporains comme une des manifestations éclatantes des vertus de son ame. Le premier, il les mit par leur nombre, leur étendue, leur splendeur, en rapport avec la grandeur toujours croissante de la congrégation clunisienne. Ainsi, pour nous borner à quelques exemples, il releva Payerne dont le séjour, dit l'auteur de sa Vie, lui était cher, à cause de la Mère de Dieu, à qui cette église était dédiée ; il agrandit celle de Romain-Moutiers ; il construisit en entier le monastère de Saint-Victor de Genève, à l'exception de l'église que l'impératrice Adélaïde lui avait livrée en bon état ; il agrandit la Celle de Saint-Mayeul à Pavie ; il édifia la basilique, les bâtiments conventuels, les murs de Saint-Flour, les églises de Souvigny et d'Ambierle ; il répara celles de Charlieu, de Sauxillange, de Riez, de la Voulte, de Sarriens, de Pont-Saint-Esprit, de la Ferté-sur-Allier, de Paray, de Nantua, et une foule d'autres qui furent remaniées sous ses successeurs. ¹

A Cluny, il laissa intact le vaisseau de la basilique élevée par saint Mayeul ; mais il renouvela complètement les ornements et enrichit le trésor de la sacristie. On citait, comme un magnifique spécimen de l'art contemporain, un ciboire en forme de baldaquin, surmonté d'une coupole et placé au-dessus de l'autel principal pour suspendre la colombe d'argent qui renfermait les espèces eucharistiques. Ses colonnettes étaient d'argent ciselé et ornées de sculptures délicates. L'accroissement de la communauté l'obligea, vers la fin de sa vie, à reconstruire une partie des bâtiments conventuels. Afin de remplacer les lourds et bas piliers romans qui soutenaient les arceaux du cloître, il fit venir des carrières de

¹ Jotsald, Vita S. Odilonis, liv. I, ch. XIII.

la Provence des colonnes de marbre, qui remontaient à petites journées, sur des radeaux, les courants rapides de la Durance et du Rhône, et arrivaient par la Saône à Cluny. Il se glorifiait avec une joie naïve de ce bel ouvrage et disait, en riant, qu'il avait trouvé le cloître de bois et qu'il le laissait de marbre, de même qu'Auguste, au rapport des historiens, ayant trouvé Rome bâtie de briques, l'avait laissée de marbre. ¹

D'importantes fondations en Espagne et en Italie signalèrent l'administration d'Odilon. Dans la première de ces contrées, les institutions bénédictines, placées sur un sol ingrat et exposées aux attaques des Maures, avaient eu grand'peine à se maintenir et à se multiplier. Propagées activement, vers le milieu du dixième siècle, par Gennade, évêque d'Astorga, dans les royaumes de Léon, de Gallice, des Asturies, les seuls qui eussent préservé leur indépendance de la domination des infidèles, elles y avaient produit un petit nombre de monastères, rapprochés les uns des autres, peuplés d'une quantité considérable de religieux dans un but de défense commune, mais dont aucun n'avait jeté un grand éclat, possédé une influence étendue, servi de centre et de régulateur. Un des plus importants, celui d'Albélada, près de Logrono, sur les confins de la Navarre et de la Castille, comptait plus de deux cents moines sous l'abbé Dulquitus. Salvus, son successeur, tout en continuant de maintenir sa prospérité, y ajouta un certain lustre littéraire, écrivit une règle pour les religieux, composa des hymnes, des prières, des vers, empreints de cette piété mystique qui est propre au génie espagnol ; il forma deux disciples distingués : Vélasco, évêque de Pampelune, et Vigila, dont les écrits aujourd'hui perdus sont à regretter pour l'histoire littéraire du siècle.

Dans la première moitié du siècle suivant, Froiland, qui fut appelé plus tard par Bermude II, roi de Léon et de Gallice, à l'évêché de Léon, établit les monastères de Vizana et de Trabajo. Attilian, son disciple, attiré auprès de sa cellule par la renommée de ses vertus, l'aida à fonder celui de Villamor. Appelé lui-même au siège de

¹ Jotsald, Vita S. Odilonis, liv. I, ch. XIII.

Zamora, il se sentit un jour repris d'une nouvelle ardeur pour la solitude, sortit de la ville et jeta dans le fleuve son anneau épiscopal, avec le dessein d'abandonner à jamais son diocèse ; mais, étant entré dans la cabane d'un pêcheur pour y demander à manger, il retrouva cet anneau dans le poisson qu'on lui servit, et comprit que Dieu l'appelait par là à reprendre ses fonctions. Dans tous ces monastères animés d'un ardent esprit de nationalité et de haine contre le croissant, on pria pour le succès des armes chrétiennes, pour l'expulsion des infidèles du sol de la Péninsule.

Sanche-le-Grand, roi de Navarre et d'Aragon, réalisa en partie l'unité de l'Espagne chrétienne, en annexant à ses États le comté de Castille, par son mariage avec la fille du comte Sanche Garcia, et le royaume de Léon, par le mariage de son fils Ferdinand avec la fille de Bermude III. Prince guerrier et conquérant, il obtint une sorte de suprématie sur ses voisins, étendit les limites de sa monarchie depuis les Pyrénées jusqu'à l'Èbre, et recula celles des Maures dans de fréquentes expéditions, d'où il revenait chargé de dépouilles. Afin de témoigner sa reconnaissance à Dieu pour le succès de ses armes et pour l'agrandissement de sa puissance, il releva les monastères ruinés par les invasions des Arabes ou par la rapacité des séculiers. Il pria sans cesse Dieu de vouloir bien dissiper par l'éclat de l'ordre monastique les ténèbres de son pays. En 1022, il donna à Sanche, évêque de Pampelune, son ancien précepteur, le monastère de Saint-Sauveur de Leyva, où il avait été élevé et qui était exposé à la convoitise des laïques. Ayant appris que la règle bénédictine commençait à briller de tous côtés d'un nouvel éclat, selon les usages de Cluny, il assembla les évêques, leur annonça son intention de relever l'ordre monastique, *le plus parfait de tous les ordres de l'Église*, et envoya à Cluny un religieux nommé Paterne, avec quelques disciples, étudier la vie régulière. Il le nomma, à son retour, abbé de Saint-Jean de la Pégnà. Il introduisit les usages de Cluny dans celui de Leyva, décida dans un synode la restauration de l'ancien évêché de Pampelune, qui, ruiné par les Maures, avait été transféré dans ce dernier monastère, et fit décréter que dorénavant les évêques de Pampelune

seraient pris parmi les religieux de Leyva, afin que cette sainte église, disait-il, ne fût plus compromise, comme dans le passé, par des recteurs indignes. Paterne obtint à la Pégna un succès si complet, que, onze ans après, les évêques et les seigneurs prièrent Sanche d'expulser du monastère de Saint-Sauveur d'Ogna des religieuses qui menaient une vie scandaleuse, et de les remplacer par des moines, qui élurent pour abbé Garcias, un des disciples qui l'avaient accompagné à Cluny. Abbaye considérable, la Pégna reçut des privilèges particuliers : son abbé ne pouvait être déposé que pour les fautes les plus graves et par un concile national ; Sanche et les grands de ses États la choisirent pour le lieu de leur sépulture ; elle posséda une juridiction spirituelle très étendue ; de nombreux monastères furent assujettis à sa suprématie ; mais elle ne fut jamais, non plus que Leyva et Ogna, soumise immédiatement à Cluny, dont elle se contenta de suivre et de propager les usages dans la Navarre et la Castille.

A côté de ces monastères indépendants, ne tardèrent pas de se placer d'autres, qui devinrent les sujets de l'abbaye bourguignonne. Dès 1047, celui de Saint-Zoyle de Carrion, au diocèse de Palencia, dont l'origine et l'histoire sont couvertes du voile de l'obscurité, était soumis à Odilon, qui envoya de France, comme premier prieur, le moine Arnulfe. Saint-Zoyle se développa rapidement et donna lieu en peu de temps à la création de la petite ville de *Carrion de los Condes*. De nombreux prieurés furent fondés les années suivantes ¹, et, à dater de ce moment, l'influence de Cluny se fit sentir d'une manière particulière dans les affaires de l'Espagne. Ses moines furent appelés à renouveler partout la religion, à peupler les évêchés, à s'associer à l'esprit de nationalité. Aussi voyons-nous Odilon touché d'une sollicitude paternelle pour le sort de ces lointaines colonies, qui étaient exposées à de nombreux dangers du côté des infidèles et du côté des guerres, que renouvelait fréquemment la loi de division de succession au trône.

¹ Ann. Bened., I, 295, 387. — Yopez, *Chronica general de San Benito*, t. V, script. 31.

En effet, lorsque Sanche-le-Grand mourut, en 1034, il laissa son héritage à ses trois fils. Garcias eut la Navarre, Ferdinand la Castille et Léon, Ramire, son fils naturel, une étroite bande de terre le long des Pyrénées, qui fut le noyau du royaume d'Aragon. Sanche brisait ainsi, par des considérations de famille, cette unité de pouvoir qui, seule, pouvait opposer une digue redoutable aux invasions des Maures. Le plus mal partagé des trois frères, Ramire, chercha un appui auprès du clergé, des moines et de la papauté. Il rassembla dans la salle capitulaire du monastère de la Pégna, qui faisait partie de ses États, un concile, auquel assistèrent Sanche, évêque de Pampelune, qui s'intitulait évêque d'Aragon, les évêques Garcias et Gomez, les abbés Paterne et Blaise. L'évêque Sanche, après avoir rappelé ce que Sanche-le-Grand avait décidé pour l'évêché de Pampelune, proposa que tous les évêques d'Aragon fussent à l'avenir choisis parmi les moines de la Pégna. Les membres de l'assemblée élevèrent successivement la voix pour donner leur approbation. ¹

Mécontent de son mince patrimoine, Ramire profita de l'absence de Garcias qui s'était rendu en dévotion à Rome, pour conclure une alliance avec les émirs de Sarragosse, d'Huesca, de Tudèle, et envahir la Navarre. Le retour inopiné de son frère vint déjouer ses projets. Garcias attaqua son camp pendant la nuit, massacra ses troupes, le força lui-même à s'enfuir en chemise sur le premier cheval qu'il rencontra, et s'empara d'une grande partie de ses États. A cette nouvelle, Odilon fut saisi d'une vive inquiétude pour ses monastères d'Espagne. Il écrivit à Paterne, « ce seigneur enflammé de l'amour divin, dont l'affection paternelle

¹ La date du concile de la Pégna a été fixée par Baronius à l'an 1062 de l'ère vulgaire. Le cardinal Aguirre, auteur d'une collection des conciles d'Espagne, en faisant remarquer que cette ère n'était pas applicable à l'Espagne, la reporte au contraire à l'an 1034, où Ramire succéda à son père. La lettre d'Odilon semble trancher la difficulté. Elle fait évidemment allusion aux dispositions du concile de la Pégna renouvelées de celles du concile de Pampelune. Elle félicite Ramire de marcher exactement sur les traces de son père. Or, Odilon mourut en 1049; le concile de la Pégna est donc d'une époque antérieure à cette mort et date des premières années du règne des fils de Sanche. Voy. Ann. Bened., t. IV, p. 215.

pourvoyait avec prévoyance à l'augmentation du troupeau de Dieu, pour lui annoncer que ses moines offraient sans cesse des prières, afin que Dieu préservât l'Espagne des invasions musulmanes, de la persécution des faux chrétiens, afin surtout qu'une paix durable se rétablît entre les fils du roi Sanche, de *sainte mémoire*. On raconte, qu'indépendamment des prières récitées à cette intention durant les offices, il lui arrivait presque chaque jour, à toute heure et en tout lieu, d'élever la voix au milieu de ses religieux et de leur faire dire quelques oraisons pour leurs frères d'Espagne.

Quoique les trois enfants de Sanche fussent, comme leur père, pleins de dévouement pour les moines, les sympathies d'Odilon paraissent s'être portées de préférence sur Ramire. Sanche, évêque d'Aragon, qui avait abdicé et pris l'habit à Cluny, ne cessait de lui faire l'éloge de ce prince et d'appeler son intérêt sur le succès de sa cause, au nom des services rendus par lui et par son père à l'ordre religieux. Aussi est-ce à Ramire qu'Odilon réservait, dit-il dans la lettre que nous avons citée plus haut, ses prières les plus ardentes et l'amour le plus profond ; « car il représentait fidèlement par sa bonté et sa probité les mœurs de son père ; car il « était d'un dévouement absolu à l'évêque Sanche. » Chaque jour, à matines, on récitait pour Ramire le psaume : *Seigneur, pourquoi se sont ainsi multipliés ceux qui me persécutent ? Une foule d'ennemis s'élèvent contre moi ;* et aux autres heures, le psaume : *J'ai levé mes yeux vers les montagnes d'où me viendra le secours ; mon secours viendra du Dieu qui a fait le ciel et la terre*¹. L'Église d'Aragon était déjà livrée à l'influence de Cluny, et, par la porte que Ramire et l'évêque Sanche avaient ouverte, nous verrons, sous saint Hugues, les moines français faire irruption dans la Péninsule, la royauté et la papauté remettre entre leurs mains l'avenir de l'Espagne chrétienne.

Mais, de toutes les colonies jetées à l'étranger sous Odilon, la plus brillante, assurément, fut celle de la Cava en Italie. La réforme établie en 936 par saint Odon, au monastère de

¹ D'Achery, Spicilegium, t. III, p. 381.

Saint-Paul; l'affiliation à Cluny de ceux de Classe près de Ravenne, de Saint-Jean-l'Évangéliste de Parme, de Farfa dans les États Romains; la possession de Saint-Pierre au Ciel-d'Or, à Pavie, ne suffisaient plus, pour représenter dignement près du centre de la catholicité, l'excellence des coutumes de Cluny et l'empire qu'elles prenaient de plus en plus dans l'ordre bénédictin. Le Mont-Cassin son berceau primitif avait vieilli; la piété de ses moines ne répondait plus à son antique réputation; l'indiscipline, l'indifférence, le désordre même, y régnaient souvent. Il était toujours un but de pieux pèlerinage; les papes, les empereurs, venaient s'y agenouiller et déposer de riches présents. Ses possessions et ses trésors étaient considérables, ses privilèges étendus. Son abbé seul avait le droit de s'intituler l'Abbé des Abbés, et occupait le premier rang dans les assemblées monastiques. Mais, au milieu de cette gloire extérieure, Mont-Cassin était de tous côtés entouré d'ennemis. Quoiqu'il eût obtenu des empereurs la confirmation ou main-bournie de ses châteaux et de ses baronies, les comtes voisins, les ducs de Capoue, qui, après s'être rendus indépendants, grandissaient aux dépens des Sarrasins, ne lui laissèrent point la paix. La dignité d'abbé devint le but des ambitions et des intrigues, comme la papauté elle-même. Vers la fin du siècle dernier, après la mort du pieux et savant Aligerne, Manso, son successeur, afficha un faste seigneurial, en se faisant accompagner à la cour du roi d'Allemagne d'un cortège de chevaux et de serviteurs richement vêtus de soie. Ayant construit, sur le penchant du mont Asprano, le château-fort de Rocca-secca, il s'attira la haine des ducs de Capoue, qui virent dans cette forteresse une menace pour leur domination, et ne pensèrent plus qu'à se défaire de l'ambitieux abbé. Albéric, évêque de Marsico, qui convoitait Mont-Cassin, se chargea de leur vengeance. Il promit aux Capouans et à quelques mauvais moines une somme de cent livres de monnaie pavésane, s'ils voulaient crever les yeux à Manso et lui livrer l'abbaye. Les Capouans attirèrent ce dernier dans leur ville, lui arrachèrent les yeux et les envoyèrent enveloppés d'un linge à l'indigne évêque, qui, surpris par la mort, ne

put jouir du fruit de son crime [996]. Douze ans plus tard, les vexations des comtes voisins et les intrigues des moines forcèrent l'abbé Jean II à s'exiler à Capoue ; il y resta quelque temps et parvint à son tour à expulser son successeur. Athénulfe, fils du prince de Bénévent, de qui on attendait une ère plus pacifique, accusé de trahison envers Henri II, périt dans un naufrage, en prenant la fuite. En 1022, cet empereur et le Pape Benoît VIII, se trouvant à Mont-Cassin, firent élire Théobald, marquis de Téano. Quoique jeune, capable de défendre le monastère et de contenir les religieux, Théobald ne put empêcher le scandale d'arriver au comble. En 1029, Pandulfe, prince de Capoue, profitant de ces divisions, l'expulsa, s'empara de l'abbaye, emporta les vases sacrés, les ornements, et nomma pour abbé un serviteur nommé Todin, qui invita les laïques les plus vils à venir manger à sa table, tandis qu'il laissait les prêtres manquer du vin nécessaire pour la célébration du sacrifice de la messe. Des abbés pieux et zélés s'étaient montrés de temps à autre à Mont-Cassin ; mais il suffisait que le désordre revint à des époques rapprochées, pour que la religion y tombât dans la tiédeur ou dans la décadence.

Les autres couvents d'Italie présentaient une situation à peu près semblable. Lorsque Hugues de Farfa, afin de reformer son monastère, chercha des religieux dans ceux qui passaient pour les plus réguliers, tels que Subiaco, Ravenne, il n'en trouva nulle part et fut obligé de s'adresser à Cluny [998]¹. Saint Romuald lui-même, après quelques tentatives du même genre, finit par désespérer, et, tournant ses yeux vers un autre but, fonda l'ordre des Camaldules, afin de renouveler la vie érémitique [1018]. Car, sur cette terre de passions ardentes, l'isolement pouvait seul préserver les hommes de l'affaiblissement, et là où ils se trouvaient réunis en grand nombre, avec des honneurs, des prérogatives et des richesses, la discorde se glissait bientôt parmi eux. La réforme bénédictine, tarie dans sa source première, ne pouvait donc renaitre que d'une origine étrangère. Le rôle qu'aucun monastère italien n'était assez

¹ Ann. Bened., t. IV, p. 103, 120, 217, 261, 288, 358 et passim.

puissant pour prendre à cette époque, un monastère nouveau le prit, en s'appuyant sur Cluny, et en devenant dans la Péninsule le centre de son action.

Dans la ville de Salerne vivait un jeune homme appartenant à la noble famille de *Pappacarbone* ; il avait reçu au baptême le prénom d'Alférius. Waimaire III, qui possédait, sous le patronage du roi de Germanie, la principauté de Salerne, frappé de son intelligence, de son goût pour l'instruction et de l'honnêteté de ses mœurs, l'attacha à sa cour et l'envoya en mission auprès de Conrad II. Alférius, surpris par une maladie dangereuse, fut obligé de s'arrêter dans les Alpes, au monastère de Saint-Michel de Cluse, fondé en 966 par Hugues de Montboissier. Les soins paternels des moines l'ayant rappelé à la vie, il s'effraya d'avoir été si rapidement conduit aux portes de la mort, fut frappé de la fragilité de l'existence et résolut de consacrer à Dieu ce que Dieu lui conserverait d'une santé chancelante. Le hasard amena à Cluse Odilon, qui revenait de Rome. Il conduisit Alférius à Cluny et lui donna l'habit. Alférius se montra le modèle de la communauté, et Waimaire, n'ayant pas tardé de le réclamer, lui confia la direction générale des petits monastères de sa principauté, qui avaient eu beaucoup à souffrir des dévastations des Sarrasins. Mais cette direction compliquée de relations avec le monde, de difficultés temporelles, d'obstacles dans les tentatives de réforme, lassa promptement le pieux jeune homme, qui, dans l'ardeur d'une conversion nouvelle, se portait de préférence vers les contemplations de la vie mystique. Un jour, il abandonna la ville et courut se réfugier dans la solitude.

Dans le golfe de Salerne, en face des côtes de Sicile, s'ouvre le val fertile de Marcine. A son extrémité, aux pieds du mont Fenestre, l'un des contreforts de la chaîne des Apennins qui traverse le royaume de Naples, serpente une étroite vallée, arrosée par la petite rivière du Sélano et terminée par une montagne, offrant à son extrême sommet une enceinte naturelle formée par des parements de rochers et présentant l'aspect d'une caverne ouverte seulement du côté du ciel. On n'y pénétrait que par un

sentier sinueux, qui se transformait, en approchant du sommet, en une gorge abrupte et sauvage. Vers 1010, un moine du Mont-Cassin nommé Luitius, revenant de Jérusalem, s'éprit de cette austère solitude, y mena pendant quelques années la vie d'ermite, puis transporta sa cellule dans un lieu plus rapproché du Mont-Cassin, à Albaneta, où il fonda une communauté de trente moines. Alférius s'empara de la caverne que Luitius avait abandonnée et vécut, selon l'expression d'Orderic-Vital, dans cette fosse scolastique, entièrement absorbé par les contemplations divines. Mais plus il s'isolait, plus la renommée répandait son nom dans les villes voisines. Autour de lui accoururent des disciples, parmi lesquels on distinguait Léon de Lucques, qui lui succéda comme abbé de la Cava, et Didier, fils du prince de Bénévent, qui gouverna Mont-Cassin, releva la dignité abbatiale, rebâtit splendidement les lieux réguliers, la basilique, et devint pape sous le nom de Victor III. Alférius, afin de leur ouvrir un asile, fit construire dans l'enceinte des rochers des bâtiments claustraux et une église sous l'invocation de la Sainte-Trinité. Waimaire III, prince de Salerne, lui concéda la propriété de la grotte de Luitius, des terres situées sur les flancs du mont Fenestre, d'autres qui s'étendaient, sur le versant de la Méditerranée, dans la vallée de Marcine [1025].

Mabillon nous a conservé une gravure du monastère de la Cava, tel qu'il existait au dix-septième siècle et, à peu de chose près, dans les siècles antérieurs. Il était comme incrusté au sein des rochers. Le corps principal avec ses dépendances occupait la partie basse de la montagne; l'enceinte des rochers était parsemée de plantations, et, en se rapprochant du point culminant, se dressaient plus de trente ermitages, dont quelques-uns étaient accompagnés de champs cultivés par les religieux, disposition qui indique l'existence simultanée de la vie érémitique et de la vie cénobitique. Au dernier sommet, s'élevait un vaste château-fort servant de refuge dans les moments de guerre. De ce sommet perdu dans les nues, sur lequel les ombrages et les vents tempéraient les ardeurs du soleil, l'œil dominait les pentes du monastère et embrassait les contours du golfe de Salerne, un des plus fréquentés

de ces rivages, à une époque où celui de Naples ne possédait encore qu'une importance restreinte.

La vie du fondateur de la Cava fut celle d'un solitaire de la Thébaïde. A la corruption des mœurs italiennes il opposa l'héroïsme de l'austérité. Il continua d'habiter de préférence le rocher qui lui avait servi de primitive retraite. La sévérité de ses habitudes lui assura une longévité qui resta, jusqu'au dernier moment, à l'abri des infirmités. A l'âge de cent vingt ans, il s'aperçut, pour la première fois, de la perte de ses forces, qui jusque-là avaient décliné insensiblement et comme à son insu. L'auteur de sa Vie raconte que le Christ vint lui-même lui annoncer l'heure de sa mort, qu'il lui apparut et lui dit : « Le jour où j'ai institué ma » cène, tu viendras à moi. » Ce jour-là, Alférius célébra, au milieu de ses moines, la solennité accoutumée. Il lava les pieds aux frères, distribua des aumônes aux pauvres, désigna Léon de Lucques pour son successeur, et, voulant se présenter à jeun au banquet céleste, il refusa de prendre aucune nourriture. Au moment où les religieux entraient au réfectoire pour le repas du soir, il s'achemina lentement vers sa caverne, s'y mit en prières, et, quelques heures après, il fut trouvé sans vie.

Imitateur de saint Benoît, persuadé, comme lui, que la sévérité de la règle était incompatible avec une grande communauté, Alférius refusa d'admettre plus de douze moines à la Cava, en prétextant la pauvreté de la maison. Mais, au moment de sa mort, cédant à d'autres considérations, il avoua qu'il s'était trompé, que Dieu lui avait révélé que des multitudes se présenteraient au monastère, et il engagea son successeur à ne pas proportionner les admissions à la gêne présente, mais à l'abondance à venir. « Celui, dit-il, qui appelle des sujets dans son royaume saura » bien aussi pourvoir à leur nourriture. » En effet, les progrès de la Cava furent très rapides. Dès le douzième siècle, elle devint le chef de la congrégation clunisienne en Italie. Elle possédait dans le royaume actuel de Naples, en Sicile, à Rome, dans le reste de la Péninsule, trois cent trente-trois églises desservies par ses moines, sous le nom de recteurs, cent vingt maisons

conventuelles, dont vingt-neuf portaient titre d'abbayes, et quatre-vingt-onze celui de prieurés. La sainteté de ses cinq premiers abbés, les privilèges concédés par les papes et surtout par Urbain II, multiplièrent partout ses moyens de propagation. Au-dessous du mont Fenestre, à deux kilomètres de l'abbaye, dans cette vallée de Marcine, qui offre aujourd'hui à la population napolitaine les fraîcheurs de la villégiature au sein de riants et nombreux villages, s'éleva la petite ville de la Cava, qui relevait de la suzeraineté des religieux et fut érigée en évêché au quatorzième siècle.

Émule du Mont-Cassin par l'étendue de ses possessions et par son influence, la Cava devint aussi son émule sous le rapport de l'intelligence. Les lettres y trouvèrent un asile pendant tout le moyen-âge. Sa bibliothèque, comme celles de Novalèse et de Mont-Cassin, était une des plus considérables de l'Italie; on venait de tous côtés étudier et collationner ses riches et nombreux manuscrits. Ses archives renfermaient une série de diplômes de rois lombards, de l'an 840 à l'an 1077, une multitude de titres émanés des princes de Bénévent, de Capoue et de Salerne, documents précieux pour l'histoire des onzième, douzième et treizième siècles. Quand on les transféra à Naples, on n'y compta pas moins de quarante mille manuscrits sur parchemin et soixante mille sur papier, antérieurs pour la plupart au quinzième siècle¹. Le monastère resta jusqu'à la fin fidèle à son origine, et, quoique placé par les pontifes sous le patronage direct du saint-siège, il conserva les coutumes de Cluny et se glorifia de ce lien de famille. De nos jours, bien que déchu de son ancienne splendeur, il était encore un des foyers de la vie religieuse en Italie.

¹ V. Valery, Voyages en Italie, t. III, p. 295, édition de 1832, — et surtout un très intéressant article de M. Dantier, dans la Revue contemporaine, 1859, t. XIII, p. 521. Il ne restait plus à la Cava que trente religieux en 1854.

CHAPITRE VI.

Sagesse des conseils d'Odilon. — Ses vertus. — Ses miracles. — Son culte.
— Sa mort.

Nous avons parlé brièvement de l'administration d'Odilon ; mais ce que nous avons raconté de sa vie en fait assez pressentir le caractère. L'affermissement de la royauté, la cessation des invasions, les tentatives pour apaiser les guerres intestines, l'augmentation progressive des fondations pieuses, le rôle important rempli par quelques grands abbés, ouvrirent, vers le milieu du onzième siècle, une ère de prospérité à la vie monastique. La ferveur, réveillée par saint Odon, se soutint, se propagea, parvint à relever une foule d'établissements en décadence, et tendit à faire disparaître la tiédeur, le découragement, les antipathies engendrées par l'esprit étroit de nationalité et de coutumes. A cette révolution dans les mœurs religieuses Odilon contribua plus que personne.

Cette ferveur nouvelle parmi les cénobites, cet élan pour les œuvres pieuses parmi les laïques, devaient nécessairement amener des modifications dans le gouvernement des monastères. Ils autorisaient une indulgence qui, dans d'autres temps, eût été dangereuse ou coupable. Odilon, nous l'avons vu, y était porté par son caractère. De même que sa pureté n'était ternie par aucune ombre, de même sa miséricorde envers le pécheur repentant était sans limites. Aussi se relâcha-t-il considérablement de la sévérité qui avait animé autrefois saint Odon, et la sagesse de ses moines vint heureusement répondre aux dispositions de son âme. Nous en possédons deux exemples remarquables qui se rapportent à des points importants de la règle : la clôture et le droit d'asile. Saint Benoît défendait, sous des peines sévères, aux femmes religieuses ou

laïques, de franchir l'enceinte des cloîtres. Or, en 1027, Heymon, évêque de Verdun, ayant placé des femmes dans l'antique monastère de Saint-Maur de cette ville, sous la conduite de Richard, abbé de Saint-Venne, Richard obtint de son ami Odilon et du Pape Léon IX, que l'abbesse Ava, mère de l'évêque, préposée à la direction de Saint-Maur, fût reçue à Cluny. On l'accueillit avec de grands honneurs; on l'admit au chapitre; elle assista un jour de dimanche à la procession, au milieu des frères. On l'initia à plusieurs usages qu'elle avait dessein de combiner avec d'autres, afin d'en former un corps pour sa communauté. Un semblable privilège était rare dans les annales monastiques, et Mabillon ne cite comme précédent du même genre, que celui de Lioba, abbesse de Bischoffsheim, qui obtint de son parent saint Boniface, apôtre de la Germanie, d'entrer à Fulda, afin d'y voir pratiquer la règle de Saint-Benoit, récemment apportée par saint Sturm, du Mont-Cassin. ¹

Le droit d'asile dans les églises et les monastères, consacré par les lois de Théodose, les capitulaires de Charlemagne et les conciles, avait été rappelé, par les assemblées qui proclamèrent la Paix de Dieu, comme un des privilèges sacrés de l'Église, comme un moyen de mettre fin aux vengeances particulières et de laisser au coupable le temps du repentir. Au bout de quelques jours, on donnait au réfugié le choix de s'exiler ou de comparaître devant un tribunal laïque ou un tribunal composé de clercs. S'il optait pour ce dernier, ce qui arrivait presque toujours, parce que l'Église avait horreur des supplices, on le condamnait à une austère pénitence, à une expiation publique; quelquefois même l'Église l'admettait dans son sein. En 1012, Étienne III, évêque de Clermont, fils de Guillaume IV, comte d'Auvergne, rendant visite à sa tante Lieutgarde, qui était, selon Baluze, femme de Berlion de Latour, vicomte de Vienne, tomba sous les coups d'un assassin qui se réfugia à Cluny. Odilon amena le coupable à repentir, le fit moine, et plus tard, le trouvant assez instruit, assez pieux, réunissant les

¹ Ann. Bened., t. IV, p. 328.

conditions demandées par saint Benoît, il eut la pensée de l'ordonner prêtre. Mais cette pensée charitable était contraire aux canons, qui, pour conserver aux saints ordres l'honneur qui leur est dû, excluaient les simoniaques, les concubinaires et les homicides. Avant de proposer à l'ordination l'assassin de l'évêque de Clermont, il consulta le Pape Jean XIX et lui demanda de lever l'irrégularité dont il était atteint. « Il est impossible d'admettre un » pareil homme à aucun ordre, répondit le pontife ; il ne lui est » pas même permis de placer l'eau et le vin dans les mains du » prêtre ; il ne peut recevoir la communion sainte ; seulement, » au moment de la mort, on lui donnera le viatique par miséricorde. Il n'a qu'une chose à faire dans ce monde, vivre dans la » pénitence, le deuil et les larmes. » En 1031, au concile de Clermont, cette question de l'ordination d'un homicide ayant été agitée de nouveau, la prudence d'Odilon fut citée comme un exemple de miséricorde, la réponse de Jean XIX comme une règle de conduite.

Il était si doux, dit Jotsald, de vivre sous le joug paternel d'Odilon, qu'une foule d'âmes chrétiennes vinrent demander à Cluny la paix que leur refusait le siècle. On vit plusieurs évêques s'y retirer : Walter et Letbald de Mâcon, un autre Letbald, d'un siège inconnu, et Sanche d'Aragon. Des abbés, tels que Paterne de Saint-Jean de la Pégnia, Garcias d'Ogna, Alférius de la Cava, Aldrad de Brême, Jean de Farfa, y vinrent s'instruire des usages du monastère, afin de les instituer dans les leurs. Nous citerons plus loin les religieux lettrés qui illustrèrent à cette époque l'école de Cluny. Le prestige du merveilleux y possédait un disciple dans le frère Gautier, surnommé, à cause de sa petite taille, Gautier-le-Petit, homme d'un caractère très simple, qui mourut pendant la nuit du grand sabbat où l'on célèbre la résurrection du Sauveur. A l'heure de sa mort, plusieurs témoins virent une colonne de feu qui s'élevait depuis le faite du temple jusqu'aux cieux, et ils ne doutèrent pas que ce ne fût une preuve de la miséricorde divine, qui voulait faire partager à l'âme du défunt sa résurrection glorieuse. Mais tous ces noms pâlissent devant deux autres qui

reviendront bientôt sous notre plume : Hugues de Semur, successeur d'Odilon, et Hildebrand, qui fut Grégoire VII. ¹

« Avec quelle joie, s'écrie Jotsald, en parlant de celui qu'on
 » avait surnommé l'Archange des moines, il s'avancait au milieu
 » de ses frères; avec quel air de fête il était assis dans ce saint
 » chœur, jetant ses regards à droite et à gauche, sur cette jeune
 » plantation qui l'environnait, et s'appliquant ce verset de David :
 » Tes fils sont comme des rejetons d'olivier autour de ta
 » table. » (Ps. 127, 3.) Plus leur nombre augmentait, plus il
 » manifestait avec éclat la joie de son ame. Quand cette augmenta-
 » tion inspirait à quelques frères la crainte qu'elle ne devint une
 » trop lourde charge : « Gardez-vous, leur disait-il, de vous affli-
 » ger de l'accroissement du troupeau : Celui dont la volonté et la
 » voix le rassemblent saura bien le gouverner par sa providence et
 » sa miséricorde. » C'est ainsi qu'il fut le père d'une foule de
 » moines de diverses conditions, de divers âges; les uns encore
 » enfants, les autres jeunes; les uns dans l'âge mûr, les autres
 » dans la vieillesse; et, quoique venus à des époques différentes,
 » de pays éloignés, possédant des mœurs distinctes, il sut, avec la
 » force que donnent la modération et la prudence, avec l'amour
 » d'une mère et la sollicitude d'un père, les réunir en un même
 » corps; de sorte que tous semblaient ne posséder qu'un cœur et
 » qu'une ame. » ²

Quoique le talent et la piété eussent suffi à faire d'Odilon un des hommes les plus éminents de son siècle, ce n'était pas assez pour l'affection que lui avaient vouée ses disciples; ce n'était pas assez surtout pour le vulgaire, à qui il fallait présenter un signe qui frappât les yeux et assurât à l'abbé de Cluny cette popularité qui était, à cette époque, la compagnie inséparable de la sainteté. Le miracle, ainsi qu'une auréole lumineuse, conservait à la figure des saints une perpétuelle jeunesse, gravait leur souvenir dans la mémoire du peuple, et leur faisait attribuer dans le ciel ce rôle de

¹ R. Glaber, Hist., liv. V, c. 1.

² Vita Odilonis, liv. I, ch. vi.

protecteurs qu'ils avaient rempli sur la terre. Cette auréole ne manqua pas à Odilon ; les prodiges qu'on lui attribue sont nombreux, et sa charité en fut principalement le sujet. « Comme le saint » homme, dit Pierre Damien, s'avancait de jour en jour, avec une » nouvelle ardeur, vers le comble de la perfection, il commença » de resplendir par des miracles, afin que, brillant déjà par » l'excellence des mœurs, il brillât aussi par la manifestation des » signes ; afin qu'étant déjà aux yeux de Dieu une lampe ardente, » il jetât aussi son éclat devant les hommes. Il arriva donc par la » volonté divine, qu'étant un de ceux qui sont nommés la lumière » du monde, son premier miracle fut un miracle relatif à la » lumière. »

Un jour, arrivant à Bésornay, doyenné voisin de Cluny, après avoir prié quelque temps dans l'église, il entra dans la maison, et, comme le froid était rigoureux, il fit allumer du feu. En jetant les yeux au dehors, il aperçut un enfant dont la beauté attira son attention. Il apprit qu'il était le fils d'un serf attaché au labourage du doyenné, et qu'il était privé depuis sa naissance du bienfait de la vue. Ému de compassion, il se recueillit un instant, invoqua la puissance divine, se fit amener l'enfant, traça sur ses yeux le signe de la croix, et lui rendit, par la vertu de Dieu, ce que la nature lui avait refusé. A Payerne, il guérit de même, en traçant le signe de la croix, une tumeur goitreuse qui défigurait un jeune oblat, lui avait fait perdre la voix, et le rendait un objet de pitié. « Il aimait les enfants, dit Jotsald, non pour jouer avec eux, » mais parce qu'il chérissait en eux l'innocence de l'âge, et qu'il » se rappelait cette parole de Jésus : « Laissez venir les petits » enfants, car le royaume des cieux est à eux et à ceux qui leur » ressemblent. »

Siébold, seigneur du château d'Alba en Piémont, s'étant couché sous un arbre, reçut dans l'œil un fragment d'écorce, qu'on ne put parvenir à expulser. Ses souffrances devenaient intolérables ; le sommeil fuyait sa paupière ; il avait pris les aliments en dégoût ; on craignait la perte de la vue. Odilon souffla sur l'œil, y traça le signe de la croix et promit d'offrir le lendemain le sacrifice de

la messe pour sa guérison. A peine Siébold eut-il pris congé d'Odilon qu'il tomba dans un sommeil paisible ; à son réveil, il fut étonné de ne plus sentir de douleur et trouva la parcelle d'écorce suspendue à un fil de sa chemise.

Les serviteurs du monastère de Nantua s'emparèrent un jour d'un jeune soldat nommé Mainier, qui, ayant déserté le service militaire, se cachait dans des lieux déserts. La privation d'aliments et de repos, les terreurs mortelles auxquelles il était en proie, lui avaient fait perdre la raison ; il poussait des cris de fureur à la vue des hommes. On l'amena auprès d'Odilon, qui s'agenouilla avec les frères devant l'autel de Saint-Pierre, fit chanter les psaumes, réciter les litanies, aspergea le pauvre insensé d'eau bénite, lui en donna une goutte à boire et lui recommanda de se retirer. Quelques jours après, le jeune soldat, guéri et ayant recouvré sa liberté morale, s'acheminait vers Cluny pour rendre grâce à son libérateur, et lui apportait en présent des poissons des lacs de ses montagnes natives. Il entreprit, l'année suivante, le même voyage ; mais, Odilon n'étant plus à Cluny, il poursuivit sa route jusqu'à Souvigny ; le miséricordieux abbé venait de rendre le dernier soupir ; il assista à ses obsèques, témoignant sa reconnaissance par sa douleur et ses larmes.

Dans ce même prieuré de Nantua, un enfant nommé Gérard, qui tombait du mal caduc, trouva sa guérison en recevant de la main d'Odilon la sainte communion, en buvant une goutte d'eau bénite dans un calice qui avait servi à saint Mayeul, calice qui était un objet de vénération et auquel on attribuait la vertu de guérir la fièvre. A Ébreuil, prieuré placé sur les confins du Bourbonnais et de l'Auvergne, un homme de guerre nommé Gérard, neveu de l'abbé Gerbert, fut averti en songe qu'il guérirait d'une paralysie de la langue, en buvant de l'eau dans laquelle Odilon se serait lavé les mains. Gerbert envoya demander à Souvigny, où l'abbé se trouvait en ce moment, quelques gouttes de cette eau et d'une eau bénite dans le calice de saint Mayeul. Le malade, revêtu d'habits modestes en signe d'humilité, se mit en prières dans l'église, but avec une foi profonde, recouvra la parole et proclama d'une voix joyeuse la miséricorde divine.

A côté de ces récits qui peignent la compassion du saint abbé pour les infirmités humaines, d'autres sont l'image de l'efficacité de sa parole pour multiplier les conversions et propager la vie monastique. On y retrouve comme un souvenir du miracle des deux poissons et des cinq pains avec lesquels le Christ nourrit une multitude dans le désert, et de la conversion de l'eau en vin aux noces de Cana. Peut-être sont-ils aussi le symbole de sa prévoyance pour les besoins temporels, de sa générosité envers ses hôtes, de la crainte délicate qu'il éprouvait de les importuner.

Dans les montagnes du Jura, près du mont Joux, il fit distribuer à une foule de mendiants qui l'entouraient trois outres de vin, et, à l'heure du repas, ces outres qui avaient été vidées se trouvèrent pleines, sans qu'on pût l'attribuer à d'autre cause qu'à la Providence divine. Au prieuré de Saint-Martin d'Estrées, près de Saint-Denis, deux abbés et plusieurs religieux étant accourus le saluer, il les invita à partager son repas et demanda aux cuisiniers s'ils avaient des aliments en quantité suffisante. « Tout y est, » répondirent-ils, à l'exception du poisson. — Ne vous inquiétez point, enfants, dit Odilon; préparez à nos hôtes un repas aussi abondant que vous pourrez, et confiez-vous dans Celui qui a nourri cinq mille hommes avec cinq pains et deux poissons. » On se mit à table, et, à mesure que les poissons et les mets étaient apportés par les serviteurs, ils se multipliaient d'eux-mêmes sous leurs mains. Des restes abondants furent mis en réserve pour les serviteurs et les pauvres.

En rentrant un jour à Cluny par la Bourgogne, il envoya un frère nommé Garnier prévenir de son arrivée Adralde, doyen de Toulon-sur-Arroux. A cette nouvelle inattendue, Adralde, désolé de n'avoir rien de préparé pour recevoir l'abbé de Cluny et sa suite, envoya de tous côtés des hommes quêrir des provisions. Après d'affectueux embrassements, il lui reprocha humblement de ne pas l'avoir prévenu de son arrivée. L'abbé, s'excusant sur les circonstances, protesta qu'il ne venait pas chercher une réception somptueuse, et engagea Adralde à ne s'inquiéter de rien. Il savait, dit-il, que la stérilité avait frappé les vignes, que le vin était

cher, accessible seulement aux riches ; et, dans la crainte de lui causer de la gêne, il allait en faire acheter lui-même. « Ah ! » seigneur, répondit Adralde, comment souffrirai-je que vous en » agissiez ainsi dans votre maison ? » Lorsque la table fut servie, on apporta un petit fût. Odilon fit remplir les coupes des frères et celles des serviteurs. On recommença, on dépassa la mesure ordinaire, on versa largement à tout le monde. Le lendemain, après le départ d'Odilon, le sommelier, ayant vérifié la quantité de vin qui restait, fut grandement étonné de trouver le fût plein après l'avoir vu vider la veille. Sa frayeur et son étonnement firent penser d'abord au doyen qu'il était devenu fou ; lui-même n'y ajouta foi que d'après le témoignage de ses yeux.

Odilon était logé à Rome dans le monastère de la Vierge, sur le mont Aventin, « qui, de tous les monts de la ville, dit Jotsald, » possédait les édifices les plus remarquables, et dont le sommet » élevé rendait tolérables les chaleurs de l'été par la fraîcheur des » brises, et présentait un séjour salubre aux brebis spirituelles » auxquelles donnait leur pâture l'abbé Armo, lié à l'homme bien- » heureux par une amitié particulière. » Un jour, Odilon, étant à table, demanda qu'on lui servit un vin mieux approprié à la faiblesse de son estomac que les vins chauds des environs de Rome. Armo ordonna à un serviteur d'en apporter en quantité. « Ce vase » de verre que voici, répondit Odilon, si petit qu'il paraisse, nous » suffira amplement ; faites-le seulement remplir. » On remplit ce vase exigu ; pendant tout le repas, Odilon versa dans la coupe d'Armo et dans la sienne, tandis que les frères, d'un tempérament plus robuste, buvaient d'un vin plus haut en saveur. Vers la fin, et au moment où le contenu du vase semblait épuisé, Odilon s'adressant en souriant à la communauté : « Je viens de manquer » de charité envers vous, mes frères, en ne vous offrant point du » vin que j'ai bu. » Et, se levant de table, il alla remplir la coupe des religieux, qui étaient au nombre de douze. Chose merveilleuse ! lorsque le vase fut entièrement vide, le vin, s'élevant avec rapidité, monta et déborda au dehors. Comme les frères s'en étonnaient : « C'est à notre hôte, s'écria Odilon, en

» attribuant au mérite d'un autre ce que Dieu accordait au sien,
 » c'est à son excellente direction que nous devons de voir sortir à
 » flots d'un vase exigu, comme d'une mamelle abondante, le vin
 » que sa charité nous a donné. »

Dans d'autres traits, l'auteur de sa vie le montre visiblement protégé par Dieu au milieu des dangers auxquels l'exposaient ses voyages à travers des précipices couverts de neige, des montagnes fouettées par la tourmente, des fleuves débordés par les pluies. Tandis que sa suite en passant dans les eaux plongeait jusqu'à mi-corps, l'humidité atteignait à peine les chevilles de ses pieds. Ses livres, sa couchette, sa garde-robe, plongèrent trois fois de suite dans un fleuve sans contracter de trace d'humidité. Un précieux sacramentaire, orné de lettres dorées et d'enluminures, des calices de verre avec lesquels il célébrait la messe, restèrent ensevelis sous la neige, au fond d'un précipice du Jura, où son mulet était tombé, et furent retrouvés deux mois après sans bris et sans souillure. Sa personne et tout ce qui servait à sa personne semblaient placés sous la garde de Dieu.

• La plupart de ces choses, dit Jotsald, qui nous apprend ainsi
 • comment se formaient ces pieuses légendes, je n'en ai pas
 • été témoin, mais elles ont été racontées par Pierre, prieur de
 • Saint-Mayeul de Pavie, homme plein de religion, et par Syrus,
 • abbé d'un autre de ses monastères. Elles ont été, à ma prière,
 • recueillies de leur bouche et mises en écrit par Boson, moine
 • d'une simplicité et d'une innocence admirables. Ces frères vé-
 • curent dans l'intimité d'Odilon, furent les confidents de ses secrets,
 • les compagnons de ses travaux et de ses voyages, pendant de
 • longues années. Leur rapport est d'autant plus digne de foi, que
 • les choses qu'ils racontent, ils les ont vues de leurs yeux, enten-
 • dues de leurs oreilles, touchées de leurs mains. »

Soit que la modestie d'Odilon fût blessée de l'admiration excessive de ses disciples, soit qu'il voulût les prémunir contre une extrême crédulité, écueil habituel d'une foi trop vive, il n'aimait pas à s'occuper de ces prodiges; il refusait d'en écouter le récit. Lorsqu'il ne pouvait fermer l'oreille, sans alarmer leur foi et sans

douter lui-même d'une manifestation de la Providence, la joie qu'il éprouvait, les actions de grâces qu'il recommandait à ses frères de témoigner, montraient clairement qu'il en rapportait la gloire à Dieu seul.

Pendant les cinq dernières années de sa vie, il fut affligé d'une maladie d'estomac et d'entrailles qui lui causa de violentes douleurs. Il ne changea rien à l'activité de ses habitudes, voulut revoir Rome une dernière fois, et s'y trouva retenu pendant quatre mois. par ses infirmités, dans le monastère du Mont-Aventin. De fréquentes visites venaient distraire sa solitude. Les moines et les clercs demandaient à lui être présentés et étaient reçus avec bienveillance. Il vécut dans la familiarité d'un vieillard dont les mérites l'attiraient d'une façon particulière : c'était Laurent, ancien moine bénédictin, archevêque d'Amalfi, personnage d'une grande piété et d'une érudition remarquable dans les langues grecque et latine. Obligé de se réfugier à Rome pour éviter la colère de Waimaire, prince de Salerne, il y mourut, après avoir été précepteur du jeune Hildebrand, qui fut plus tard Grégoire VII. Odilon y connut aussi Hildebrand, qui, déjà sous-diacre de l'Église romaine, avait accompagné en Allemagne Grégoire VI après son abdication, et était rentré auprès de son successeur Clément II. C'est dans ce même monastère du Mont-Aventin, qu'Hildebrand avait reçu, de l'abbé son oncle, l'habit religieux. Il montrait déjà ce génie ardent qu'il devait déployer dans la réforme de l'Église. Odilon, avant son départ, obtint du pontife une lettre adressée aux évêques, aux princes, aux grands de la Gaule, pour leur recommander l'abbaye de Cluny.

De retour en France, il continua de s'imposer les jeûnes, les prières, les veilles, que la maladie lui permit de supporter. Jaloux de laisser tout en ordre après sa mort, il redoubla d'exhortations à ses moines et à tous ceux qui séjournaient au monastère. On fixe à cette époque la réunion d'une grande assemblée à Cluny, dans laquelle on a vu le germe de ces chapitres généraux dont l'organisation définitive est due à son successeur. Un acte public, par lequel Gervais, évêque du Mans, faisait des donations

à son église, en les accompagnant d'imprécations contre les envahisseurs, renfermait ces paroles : « Cette excommunication a » été prononcée par les évêques et les prêtres soussignés, et par » plus de cinq cents autres prêtres réunis dans le saint synode du » monastère du très saint abbé Odilon, à l'instigation duquel nous » avons fait ces choses. »

Il voulut faire une tournée dans quelques-uns de ses prieurés. Il était depuis deux mois à Souvigny et il se disposait à partir, lorsqu'on vint le prier d'aller, un dimanche, dans une paroisse voisine, célébrer la messe et adresser quelques paroles au peuple. Il en revint avec des douleurs si violentes, que, pendant six jours, il ne cessa de se tordre sur son lit; après quoi il n'éprouva plus qu'une grande faiblesse. Mais, à dater de ce moment, son mal empira, et il lui fut impossible de prendre d'autre aliment que quelques gouttes de vin doux; encore le rejetait-il presque toujours après l'avoir bu. Dans cet état de langueur, il chercha à se distraire, en faisant calculer sur l'abaque, par Aldrad, abbé de Brême, qui l'accompagnait, combien de fois il avait célébré le sacrifice de la messe. Il ne se rappela pas que les soins multipliés de ses monastères, le souci des affaires publiques, les voyages ou la maladie, l'eussent privé un seul jour, durant sa longue carrière, d'alimenter par le pain sacré la flamme de sa charité.

La veille de Noël, solennité qui ramenait dans l'ame des moines de joyeux souvenirs, il se rendit au chapitre pour entendre annoncer l'ordre des cérémonies du lendemain. Une vive émotion le saisit à la pensée du Christ nouveau-né, et, se prosternant à terre, il ne put se défendre de verser des larmes. Il prit ensuite la parole sur ce grand mystère de la Nativité, et s'exprima avec une éloquence aussi abondante et aussi animée que jamais. Il donna l'absolution et la bénédiction abbatiale aux religieux, les recommanda à Dieu, s'accusa de n'avoir pas fait durant sa vie tout le bien qu'il aurait dû faire, rendit seulement grâce à Dieu d'avoir su conserver son corps vierge, et les quitta en les engageant à célébrer la fête dans la plénitude de la joie spirituelle, sans rien

omettre et sans s'inquiéter à cause de lui. Ce dernier effort épuisa ses forces; et, trop faible pour assister aux offices dans la grande église avec la communauté, il se fit transporter à l'heure de matines, sur une couchette, dans la chapelle de la Vierge. Là, pendant une froide matinée de décembre, le saint vieillard s'efforça de suivre toutes les cérémonies, entonna les psaumes et les répons, donna les bénédictions, comme s'il eût été debout au milieu de ses frères. Il fit célébrer devant lui les principaux offices, et annonça qu'il ne sortirait de ce monde que vers le dimanche de la Circoncision. Il rappela que saint Guillaume de Dijon, son ami et son collaborateur, avait reçu, ce même jour, la couronne des récompenses célestes, parce qu'il avait toujours ressenti une pieuse compassion pour les blessures infligées à la chair du Sauveur. Il se souvint aussi de Sanche, évêque d'Aragon, qui avait reçu de ses mains l'habit religieux, et recommanda de lui faire porter après sa mort quelques-uns de ses vêtements en signe d'affection.

Dans la nuit de la Saint-Sylvestre, avant l'heure de matines, sentant approcher sa fin, il demanda qu'on lui apportât la croix et la communion. En apercevant le crucifix, des sanglots s'échappèrent de sa poitrine, et des larmes de ses yeux. Il adora la croix à voix basse et reçut la communion. Le jour suivant, pour repousser les suggestions du démon, il se fit lire le symbole de la foi avec les commentaires de saint Augustin, en les accompagnant de temps à autre de pieuses réflexions. Les frères, au moment de le quitter pour l'office du soir, s'étant approchés de son lit, il leur adressa de nouveau des exhortations et des conseils. Interrogé sur la désignation d'un successeur, il ne voulut nommer personne. « Je m'en remets entièrement, répondit-il, à la disposition de Dieu et à l'élection des frères. » Il exprima seulement le désir que celui qui serait désigné par les anciens fût accepté d'une voix unanime par la communauté.

Après avoir assisté le soir à l'office de vêpres, dans l'église de Sainte-Marie, il demanda à être reporté à l'infirmierie, et, comme on était au samedi, il recommanda de ne pas oublier

l'heure habituelle du lavement des pieds. Il reposa quelques instants, puis pria deux frères de le soulever sur son lit; mais sa tête retomba et il entra en défaillance. On se hâta d'étendre un cilice à terre, de le recouvrir de cendre, d'y coucher ce corps amaigri et inanimé. On alluma les cierges, et la communauté accourut en remplissant la chambre de sanglots. Il reprit un instant connaissance; et apercevant frère Bernard, qui avait vécu longtemps dans sa familiarité: « Où suis-je? lui demanda-t-il. — Seigneur, sur le cilice et sur la cendre. — Que Dieu soit béni! Les enfants et les frères sont-ils ici? — Ils y sont tous, mon père. » Alors il fut pris d'une sorte de délire, murmura des paroles inarticulées, puis garda le silence, comme s'il eût conversé avec quelqu'un, jeta de côté des regards effrayés, jusqu'à ce que, ses yeux ayant rencontré le crucifix, qu'un moine à genoux tenait suspendu au-dessus de sa tête, un sourire calme vint se poser sur ses lèvres qui se fermèrent pour jamais. On était dans la première veille de la nuit qui précédait la Circoncision du Sauveur. Odilon avait atteint la quatre-vingt-septième année de son âge et la cinquantième de son administration [1048].

Les frères qu'il avait désignés pour lui rendre les derniers devoirs lavèrent son corps, l'arrosèrent de parfums, l'entourèrent d'aromates et le transportèrent sur une couchette, revêtu du costume d'abbé, dans la nef de l'église, devant l'autel de Saint-Pierre et de Saint-Paul. Il y resta exposé trois jours et trois nuits, afin de donner le temps aux moines de Cluny, de Sauxillange, de Paray, de la Voulte, de Thiers, des autres prieurés de la Bourgogne, de l'Auvergne et du Berry, d'accourir à ses obsèques.

La nouvelle de cette mort mémorable s'étant bientôt répandue au loin, les bourgeois et les artisans sortirent des villes, les seigneurs de leurs châteaux, les paysans de leurs chaumières, et remplirent pendant trois jours de leur multitude les chemins qui conduisaient à Souvigny. Parmi ceux qui se pressaient en foule pour contempler cette figure pâle et amaigrie par le doigt de la mort, la plupart, dit l'auteur de sa Vie, ne pouvaient retenir leurs larmes: les uns de douleur, en regrettant un père bien-aimé;

les autres de joie, en pensant que celui dont les restes mortels gisaient sous leurs yeux, était déjà devenu leur patron et leur intercesseur auprès de Dieu. Lorsque les cérémonies funèbres furent achevées, les moines descendirent le cercueil dans une crypte placée à main gauche de l'église, près de l'autel de Saint-Laurent.

Dans le Carême suivant, mourut à Rome Laurent, archevêque d'Amalfi. Un prêtre allemand nommé Albéron, parent du Pape Léon IX, après avoir assisté à son ensevelissement, s'étant laissé tomber de sommeil dans un coin de l'église, vit apparaître le bienheureux Odilon qu'il avait connu, et à qui il dit d'une voix effrayée : « Mon maître, que venez-vous faire ici ? — Je suis venu, répondit l'abbé, assister aux obsèques de notre frère, le seigneur Laurent, archevêque d'Amalfi ; maintenant qu'elles sont terminées, je n'ai pas voulu me retirer sans te visiter. » En disant ces mots, il disparut.

La mémoire d'Odilon reçut, immédiatement après sa mort, cette consécration qu'aujourd'hui l'Église catholique accorde tardivement et après de longs examens à ses saints. Ce miroir brillant de vertus, selon la parole de Fulbert de Chartres ; ce porte-étendard de toute religion, comme l'appelait Abbon de Fleury ; cet abbé si cher et si amical, ainsi que le nommaient ses disciples, fut aussitôt honoré d'un culte public. Un anniversaire en rite double fut institué pour lui, le deux janvier, dans toutes les maisons de Cluny. Dans l'office propre à cette fête, l'oraison de la messe rappelait en ces termes le souvenir de la direction du saint abbé : « Dieu, disait le prêtre, qui aviez confié au bienheureux Odilon » la garde de ce troupeau, accordez à votre famille d'imiter les » exemples de celui qui les a instruits par sa doctrine. » L'oblation de l'hostie, qu'Odilon ne pouvait tenir entre ses mains sans se sentir profondément ému, était placée sous son intercession : « Que la prière du bienheureux Odilon recommande ce sacrifice » qui vous est offert, afin qu'il nous mette à l'abri des adversités et » qu'il nous enflamme sans mesure de votre amour. » Mais, dans l'hymne composée à la gloire du grand abbé et joyeusement entonnée

par le chœur des moines, éclatait encore avec plus de liberté et de chaleur l'élan de leur admiration : « O homme noble à tous égards!
 » qui as ravi aux démons leur proie et leur as arraché des larmes
 » de rage, honneur de l'Église, arrache-nous aux tempêtes du
 » siècle. C'est, en se tenant en garde contre leurs courants, qu'on
 » parvient à réprimer les forces de la nature. L'eau dans laquelle
 » tu t'es lavé les mains rend aux membres affaiblis leur ancienne
 » vigueur; la coupe où tu leur présentes à boire rend la parole
 » aux muets : que tes saintes prières fassent descendre la lumière
 » dans nos esprits; toi qui rends la vue aux aveugles, dissipe
 » aussi nos ténèbres. » ¹

D'autres monastères, simplement affiliés à Cluny par l'adoption de ses coutumes ou par une communauté de prières, rappelèrent sa mémoire, et quelques-uns l'unirent à celle de l'abbé Guillaume de Dijon, qui, après avoir parcouru la même carrière, était mort le même jour, treize ans auparavant [1035]. Son culte sortit bientôt des abbayes pour se répandre dans quelques églises. Dès 1064, Achard, évêque de Chalon, ami de saint Hugues de Cluny, consacra à la Vierge et au très doux père Odilon l'église de la Charmée, au milieu d'une épaisse forêt, dans l'antique paroisse de Sienne. Les pèlerinages qui s'accomplirent à cette église amenèrent la construction d'un village, qui devint plus tard une paroisse ². Odilon de Mercœur, prévôt de Brioude, introduisit le culte de son oncle dans l'église de Clermont, à laquelle il donna annuellement pour cet objet un cens de quarante sous, payables à la messe et aux vêpres.

A son tombeau s'accomplirent les mêmes guérisons qu'au tombeau de saint Mayeul. Ces signes se manifestèrent peu de temps après son ensevelissement. La fille d'une veuve, du village de Longverne, dans le Bourbonnais, sourde-muette de naissance, vit trois fois en songe Odilon l'inviter à se rendre à son tombeau. Elle

¹ Biblioth. Clun., p. 328.

² On donnait à la Charmée le nom de Petit Cluny. Son église est toujours aujourd'hui sous le vocable de saint Odilon.

parvint à se faire comprendre de sa mère, et dès qu'un des moines lui eut donné à boire du vin qui avait servi à laver le corps très saint de cet abbé, et qu'il en eut versé quelques gouttes dans ses oreilles, elle recouvra à la fois la parole, l'ouïe et l'intelligence. Un autre sourd-muet recouvra l'ouïe le même jour et de la même manière. Des paralytiques, des aveugles, en récitant seulement de ferventes prières, retrouvèrent le sens que la nature leur avait refusé ou que la maladie leur avait fait perdre.

Ces premiers miracles et d'autres qui les suivirent immédiatement, frappèrent, par leur éclat et leur nombre, les moines de Souvigny. Leur joie se communiqua aux habitants de la ville, et la renommée s'en répandit au loin. A la suite de l'une de ces merveilleuses guérisons, le peuple se portait en foule à l'église et faisait retentir la nef de ses cris d'admiration ; les moines entonnaient le chant des psaumes. « Le Christ, dit Jotsald, est proclamé, » par toutes les bouches, admirable dans ses saints ; on proclame, » sur des preuves évidentes, combien est puissant auprès de lui » le serviteur qui lui a été fidèle ; il n'y a qu'une voix pour » célébrer ses louanges. »

Souvigny devint un des pèlerinages les plus fréquentés de la France. Une foule de malades, attirés par leur confiance dans le nouveau saint, préférèrent s'adresser à lui plutôt qu'à ceux de leur pays. Il en vint des Pyrénées, des Cévennes, de la Flandre, de Tours même, où reposait saint Martin. Cette affluence obligea de relever, treize ans plus tard, le corps d'Odilon, et de le placer dans un lieu plus accessible à la dévotion des fidèles. En 1064, Pierre Damien, envoyé par le Pape Alexandre II à Cluny, en fit une nouvelle translation.

En 1343, le vingt-deuxième prieur de Souvigny, qui avait une grande confiance dans les reliques de saint Léger, évêque d'Autun, et des abbés Mayeul et Odilon, supplia le Pape Clément VI d'accorder une indulgence aux fidèles qui visiteraient cette église les jours des fêtes de ces confesseurs, et lui demanda de faire une nouvelle translation du corps de saint Odilon. Clément VI, connu avant sa promotion sous le nom de Pierre Roger-Lefort, de la

famille de Termes en Limousin, ancien professeur de droit à l'Université d'Orléans, puis moine de la Chaise-Dieu, archevêque de Rouen et cardinal, résidait alors à Avignon, Rome étant au pouvoir de Rienzi. Le 13 juin 1345, il se rendit à Souvigny, accompagné de différents ordres religieux, bénédictins, augustins, franciscains, d'un grand nombre d'évêques, de clercs et de nobles du voisinage. On ouvrit, selon les formes prescrites par le rituel romain, la châsse qui renfermait le corps et le chef d'Odilon. Après les avoir tenus, touchés et fait toucher à l'assistance, on les remplaça avec honneur dans la même châsse, puis on les transporta, du côté gauche de l'église, au milieu de la grande nef, près du chœur. Vingt jours d'indulgence furent accordés par le pontife à ceux qui, confessés et pénitents, visiteraient l'église de Souvigny, le jour de la fête de saint Odilon, ou le jour de la révélation de ses reliques. Les guerres qui désolèrent la France au quinzième siècle portèrent une rude atteinte au prieuré. Ses bâtiments tombaient en ruine, ses propriétés étaient dilapidées, les religieux ne pouvaient payer le cens de Saint-Pierre. Dom Chollet, ancien moine du mont Saint-Michel, conseiller et ambassadeur du roi Charles VII, pourvu en 1424 du prieuré, dépensa dans sa restauration des sommes considérables. Il fit peindre autour de l'abside une série de figures qui représentaient la Vierge, les douze Apôtres, l'archange saint Michel, et plaça au milieu celles de saint Mayeul et d'Odilon. Il acheta deux reliquaires d'argent, au prix de cinq cents écus d'or, c'est-à-dire plus de deux mille huit cent cinquante livres, et y déposa leurs chefs vénérés. On plaça ces reliquaires dans le trésor de la sacristie, tandis que les châsses qui renfermaient le reste des reliques continuèrent d'être exposées aux deux côtés du grand autel. Les prieurs commendataires, reçus processionnellement par les moines, au moment de leur entrée en possession, juraient sur les chefs des deux abbés *de conserver, sans aucunement enfreindre, les droits, privilèges, franchises, prérogatives et libertés du prieuré de céans*. Quand la campagne était menacée d'un orage, et les fruits de la terre compromis par la mauvaise saison, le peuple des campagnes

venait demander aux deux protecteurs du pays leur intercession. Les moines, après s'être concertés avec les magistrats, sortaient en procession, portant les châsses sur leurs épaules, s'arrêtaient sous les halles de la ville et priaient avec le peuple qui couvrait la place publique. Dans les grandes sècheresses, on allait quelquefois jusqu'à l'abbaye de Saint-Menoux; on y célébrait la messe; on rentrait en récitant et chantant des prières pour obtenir la pluie.

Ces pieux souvenirs s'étaient en partie conservés jusqu'à nos jours. Près de la porte méridionale de l'église de Souvigny, on voit un petit oratoire du quinzième siècle, richement décoré, dédié à saint Mayeul et à saint Odilon, avec leurs portraits peints sur un panneau. Dans la campagne, on montre une croix ombragée par un vieil arbre, qui, selon la tradition, a poussé là par miracle. Odilon, dans les derniers jours de sa vie, s'étant reposé en cet endroit, planta en terre sa béquille, qui produisit un ormeau magnifique. Ailleurs, c'est une pierre sur laquelle Mayeul et Odilon avaient coutume de venir s'asseoir, et qui est restée un objet de vénération. Les reliques ont pu disparaître, mais le souvenir des deux saints et de leurs miracles n'est pas effacé du cœur des habitants de Souvigny. « Leurs souffrances et leurs besoins, dit » l'éminent auteur de l'Ancien Bourbonnais, étaient connus » d'Odilon, et il dut consacrer à leur soulagement une partie de » cette pitié énergique qui lui fit rechercher toutes les misères de » son époque, protéger tous les opprimés, secourir tous les mal- » heureux. » Il reste encore dans les campagnes une vague tradition de son existence, un sentiment de reconnaissance de ses bienfaits. Le laboureur bourbonnais sait son nom et le donne à son premier-né; la vieille femme s'agenouille et prie devant son reliquaire vide; l'enfant écoute le soir, au coin du feu, le long récit de ses miracles. ¹

¹ Ach. Allier, Ancien Bourbonnais, t. I, p. 215; t. II, passim.

CHAPITRE VII.

Ouvrages d'Odilon. -- Les lettres à Cluny. -- Jotsald. -- Sa Vie d'Odilon. -- Son *Planctus* sur la mort de cet abbé. -- L'historien Raoul Glaber.

Nous avons jusqu'ici étudié l'abbé dans Odilon ; il nous reste à y chercher l'écrivain, à retracer le mouvement littéraire qui se développa à Cluny sous ses auspices, mouvement faible assurément, mais non cependant indigne d'attention. Odilon semble avoir été le premier qui ait pris à tâche de susciter des écrivains parmi ses religieux. Ses contemporains, qui possédaient de lui un plus grand nombre d'ouvrages et surtout de sermons, le représentent comme le protecteur de tous les frères qui annonçaient quelque talent. Mais le résultat ne répondit pas complètement à ses efforts, et il ne faut pas chercher à Cluny une école littéraire proprement dite. Les études y étaient très étendues, les religieux aussi instruits que partout ailleurs ; mais aucun d'eux n'acquies dans les lettres la réputation qu'acquiesent ses abbés dans la direction monastique.

Les écrivains du temps d'Odilon sont éclipsés entre saint Odon et Pierre-le-Vénéral, qui représentent à la fois l'apogée de l'ordre et le commencement de son déclin. Dans la période intermédiaire, durant environ deux siècles, nous trouvons seulement quelques auteurs de vies d'abbés et de saints ; un chroniqueur, Raoul Glaber, dont le travail est des plus précieux pour l'histoire de France ; Odilon lui-même, qui fut historien, sermonnaire et poète.

Parmi les ouvrages historiques de cet abbé, la vie de son prédécesseur se place naturellement en première ligne. Il la dédia à Hugues de Semur, grand prieur de Cluny, qui devait lui succéder, et à Alman, prieur claustral. Elle débute par une introduction pleine à la fois de tristesse et de vénéralion pour la mémoire d'un maître et d'un saint :

« Lorsque je résidais, aux dernières fêtes de Pâques, dans le cloître du monastère romain de Notre-Dame, sur le mont Aventin, l'avant-veille de la fête de notre père Mayeul, un des religieux nommé Jean, bien digne d'un pareil nom, tant le Seigneur l'honorait de sa grâce et de son amour, vint me demander dans quel volume il devait choisir les leçons pour l'office de nuit. Je lui répondis : « Il est juste qu'en mémoire de ce bon père, on récite les homélies du bienheureux Grégoire ; car, durant sa vie, Mayeul les lisait ou se les faisait lire fréquemment, et se plaisait à les commenter avec une touchante éloquence. » Lorsque l'office nocturne fut terminé, et les exercices du jour finis, la règle et la nécessité m'invitèrent, de concert, à me jeter sur mon lit. Mais j'étais, dans ce temps, en proie à une profonde tristesse ; des larmes s'échappaient sans interruption de mes yeux, non-seulement à cause des malheurs de ma famille monastique, mais aussi à cause des calamités extraordinaires, de la misère inouïe, des périls et des souffrances qui pesaient sur ma patrie, et du sort lamentable de ses peuples ; (c'était durant la famine de 1031). Ces inquiétudes et ces terreurs m'avaient déjà causé bien des nuits d'insomnie ; mais, cette nuit, leurs avides morsures redoublant d'amertume, j'eus l'idée d'invoquer le bienheureux Mayeul, afin qu'il demandât pour moi à Dieu secours et consolation. Bientôt le souvenir de ce doux père me suggéra la pensée et, en quelque sorte, la certitude que, si mon esprit s'occupait à redire ses louanges, il y trouverait une consolation céleste. C'est pourquoi, seigneur et frères chéris, j'ai pris soin d'écrire cet ouvrage, qui n'est pas proportionné, assurément, à la grandeur du sujet, mais à la faiblesse de mon intelligence. Tel qu'il soit, je désire, je prie Dieu, ô mes frères, que le sens de votre feu spirituel l'examine, qu'il discerne et corrige ce qu'il renferme de défectueux. »

La Vie de Mayeul est moins une biographie qu'un tableau, moins un récit qu'un portrait. L'intention d'Odilon a été d'abrégé, en quelques chapitres, une autre vie que deux moines de Cluny, Syrus et Adelbald, avaient écrite avec plus de développement. Il laissa de

côté la naissance, la mort, les miracles de Mayeul, et se borna à une sorte d'éloge historique. L'hagiographie, mêlée d'anecdotes et de traits merveilleux, ne convenait pas à la tournure de son esprit, qui se complait dans des considérations d'un ordre plus élevé, et aborde même parfois les généralités historiques. C'est ainsi qu'esquissant une sorte de philosophie de l'histoire, il distingue quatre âges dans la vie de l'Église : celui des Apôtres, qui fondent la foi évangélique ; celui des martyrs, qui la confirment de leur sang ; celui des docteurs, qui la défendent et la développent ; celui des moines, qui la mettent en pratique dans sa perfection. Au lieu d'une de ces légendes, dont le but principal était l'édification, Odilon a voulu laisser une œuvre se rapprochant davantage de la vérité historique, une œuvre qui fût littéraire par l'élégance du style, par la sobriété des détails, par l'unité de la composition.

La Vie de l'impératrice Adélaïde, conçue au même point de vue, fut écrite aussitôt après la mort de cette princesse, et envoyée à André, abbé de Saint-Sauveur de Pavie, dont elle avait reconstruit le monastère. Selon Pertz, son dernier éditeur, les moines de Payerne, de Seltz, et tous ceux qui avaient eu part à ses bienfaits, en demandèrent des copies. Les exemplaires s'en multiplièrent rapidement, et, dans le siècle suivant, on en trouvait à Ratisbonne, à Einsiedlen, à Wurtzburg, à Saint-Martin-des-Champs, à Vaucelles, à Anchin et dans d'autres abbayes ¹. Odilon lui a donné le nom d'épitaphe, afin de rappeler qu'elle était un hommage déposé sur une tombe récemment ouverte. Il invitait une plume plus instruite à faire retentir plus éloquemment, aux oreilles des impératrices et des reines, les grands exemples de vertus privées et publiques donnés par l'épouse et la mère des empereurs. Il n'avait été reçu dans son intimité que pendant la dernière année de sa vie, alors qu'exclusivement occupée d'œuvres pieuses, elle se détachait de plus en plus du passé. Mais les événements antérieurs lui avaient été racontés par des personnages qui la connaissaient

¹ V. Pertz, *Monumenta Germaniæ Histor. Script.*, t. IV, p. 633.

depuis longtemps, et par Adélaïde elle-même ; car, loin de se laisser aigrir par l'adversité et de se croire au-dessus des coups de la fortune, elle rappelait souvent, avec une vive reconnaissance envers Dieu et un sentiment tout chrétien de l'utilité du malheur, les avanies qui avaient précédé son élévation, qui en avaient été en grande partie l'origine, et n'avaient cessé de la poursuivre durant une partie de sa carrière.

Il faut l'attribuer sans doute à l'intérêt du sujet, cet éloge d'Adélaïde est, de tous les opuscules d'Odilon, celui qui fait le plus d'honneur à son esprit et à son cœur. Tout y est calme et simple, ainsi qu'il convient à un semblable récit. Le langage, dépourvu de ces paillettes d'imagination que le pieux abbé aime à prodiguer ailleurs, recèle une émotion contenue et une affection respectueuse. Rien n'est plus touchant que la fuite d'Adélaïde sur le lac de Garde, son dernier voyage en Bourgogne, son entrevue avec l'abbé de Cluny. Nous avons reproduit ces épisodes, et, si nous n'en avons pas affaibli le sentiment, l'impression de douceur, de gravité et de tristesse qu'ils respirent, n'aura pas échappé au lecteur. Cette Vie est, avec la chronique de Dithmar, évêque de Mersbourg, avec la chronique en vers du moine Domnizon, le principal document que nous possédons sur cette princesse. Si le côté politique des événements y est passé sous silence, aucun autre du moins ne fait mieux connaître à quelle source chrétienne la pieuse impératrice puisait sa grandeur d'âme et le mobile de sa courageuse administration. ¹

C'est comme orateur sacré qu'Odilon possède les titres les plus nombreux à notre attention. Il reste de lui quinze sermons, consacrés aux fêtes de Noël, de l'Épiphanie, de la Purification, de l'Annonciation, de Pâques, de l'Ascension, de la Pentecôte, de la Nativité de saint Jean-Baptiste, de Saint-Pierre et Saint-Paul, de l'Assomption, de la Nativité de la Vierge, de l'Invention de la sainte Croix. Ils embrassent, comme on le voit, d'une manière

¹ Les moines de Seltz rédigèrent plus tard un livre des miracles attribués à Adélaïde, qui a été imprimé à la suite de sa Vie par Odilon.

presque complète, le cycle de l'année liturgique ¹. Ils appartiennent à cette exposition évangélique qui s'appuie exclusivement sur la foi et sur l'Écriture. Leur but n'est pas de rendre le mystère acceptable à la raison, mais de l'exposer sous les points de vue les plus propres à en faire pénétrer le sens et à exciter la ferveur. L'éloquence monastique, qui s'adressait à des auditeurs convaincus des vérités de la foi, se trouvait réduite par là même à un cadre restreint. Les sermons, qui sont peu nombreux en général chez les écrivains du cloître, n'étaient guère que des discours de luxe réservés pour certaines solennités. Odilon déploie dans les siens une analyse pénétrante et subtile. Il explique par le parallélisme des deux Testaments la nécessité et l'antiquité du mystère. Les textes sacrés se pressent sous sa plume. Il cite, mais plus rarement, les Pères, en donnant la préférence à saint Grégoire de Nazianze, à saint Augustin, à saint Ambroise, à saint Jean-Chrysostome; ce sont, comme on le voit, les Pères orateurs.

L'absence de caractère démonstratif donne à ces sermons une brièveté et une aisance remarquables. L'orateur entre de plain-pied dans son sujet, et le parcourt en tout sens avec une facilité qui ressemble à une sorte d'inspiration continue. Il condense en quelques lignes une large et profonde doctrine, dont chaque idée, chaque aperçu, seraient susceptibles de développements étendus, sous une plume qui sacrifierait à l'exposition oratoire. Esprit alerte et ingénieux, il semble craindre de laisser dans l'oubli une seule face de son sujet; il en fait jaillir, comme d'un miroir aux mille facettes, de brillants rayons. Quelques passages du sermon sur la naissance du Christ nous donneront une idée de ce mélange singulier d'élévation, d'ingéniosité et de précision rapide.

« En célébrant aujourd'hui le saint jour de la Nativité, il nous
 » importe, mes très chers frères, de diriger toutes les forces de
 » notre attention sur la divine éternité, sur la divinité éternelle,
 » incomparable, ineffable, de Celui dont la naissance temporelle

¹ Il y en a trois sur la Résurrection du Christ et deux sur la Nativité de la Vierge, v. p. les ouvrages d'Odilon, Migne, Patrol. lat., t. CXLII, pages 939 à 1037.

» fait tressaillir d'une joie spirituelle et toute particulière les habi-
» tants du ciel et de la terre. Nous disons que c'est juste avec raison
» que les habitants du ciel et de la terre se réjouissent de la venue
» de leur Créateur ; car nous savons qu'à l'origine du monde,
» Dieu a créé, pour le comprendre et le louer, deux sortes de
» créatures, à savoir : l'ange et l'homme. Quoique, comparées à
» leur Auteur, ces deux créatures ne soient rien, leur condition
» n'en est pas moins plus élevée et plus heureuse que celle des
» autres, en ce qu'elles ont spécialement mérité de leur Créateur
» d'être destinées à le louer et à le connaître. Le reste de la
» machine du monde ne loue pas Dieu par elle-même, mais par
» nous, qui, en portant notre attention sur elle, admirons sa
» beauté et la sagesse de son Auteur, et nous élevons, par la con-
» templation des choses créées, à l'admiration du Créateur. Nous
» donc qui, par un don de la grâce, avons été associés aux anges,
» afin de connaître et de louer Dieu, aujourd'hui, jour de la nais-
» sance de notre Seigneur Jésus-Christ, chantons avec les anges :
» *Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux*
» *hommes de bonne volonté !* Chantons et répétons avec le prophète :
» *Venez, réjouissons-nous dans le Seigneur ; faisons entendre des*
» *chants de jubilation en Dieu, notre salut.* En effet, l'homme
» avait été créé pour contempler son Créateur, pour chercher
» toujours sa beauté et la voir, pour la voir et la chercher toujours,
» pour demeurer sans cesse dans la fête de son amour ; mais la
» nature humaine ayant perdu, dans la personne de notre premier
» père, par les conseils de l'ange apostat, la lumière des choses
» invisibles, et s'étant répandue tout entière dans l'amour des
» choses visibles, elle a d'autant plus perdu le sens des choses
» intérieures qu'elle s'est plus honteusement dispersée à l'ex-
» térieur. Elle, qui aurait été spirituelle jusque dans la chair, si elle
» eût gardé les commandements de son Créateur, est devenue, en
» abandonnant son Auteur, charnelle dans son esprit. Elle ne
» peut rien savoir que ce qu'elle apprend à connaître par les
» yeux du corps et, pour ainsi dire, par le toucher ; elle n'a
» d'autres pensées que celles qu'elle tire des corps sous forme

» d'images sensibles. L'esprit, en se dilatant tout entier dans leur
» vue, a perdu la subtilité de la vue intérieure ; ne pouvant plus
» s'élever vers les choses d'en haut, puisqu'il a perdu sa beauté
» céleste, il vit avec laideur et complaisance au milieu des choses
» vulgaires.

» Mais Dieu tout-puissant, qui a créé l'homme à sa propre
» image, ne voulant pas qu'il pérît d'une mort éternelle dans sa
» laideur, a envoyé son Fils, qui est apparu au milieu des hommes
» avec une beauté extérieure surpassant celle des fils des hommes,
» afin que, par la présence de son humanité, il rendit à l'homme,
» dans sa miséricorde, cette beauté merveilleuse qu'il avait créée
» par la puissance de sa divinité, et que, d'une forme informe, il le
» transformât en une forme plus belle. Le Seigneur a pris la forme
» d'un esclave pour nous réconcilier à son Père ; il a voulu ap-
» paraître visible dans notre chair pour que nous puissions revenir,
» sous sa conduite, à l'amour des choses invisibles. O preuve
» éclatante de votre miséricorde ! Qui vit jamais chose semblable ?
» Qui a jamais entendu quelque chose de pareil ? En revêtant la
» nature humaine, il y mit autant d'humilité qu'il y avait de subli-
» mité dans sa majesté divine. Aussi sublime parmi les siens dans
» le ciel qu'humble parmi nous sur la terre, il était gisant dans
» une crèche, en même temps qu'il trônait dans le ciel ; couché
» sur le sein de sa Mère, en même temps qu'assis à la droite du
» Père. Fils unique de Dieu avant tous les temps, il est devenu, dans
» le temps, le Fils de la Vierge. Il n'a pas perdu ce qu'il était, il
» est devenu ce qu'il n'était pas. Il a participé à notre mort,
» pour nous faire participer à sa vie. Aujourd'hui s'est accomplie
» la prophétie d'Isaïe : un Enfant nous est né ; un Fils nous est
» donné. Douceur extrême, de ce qu'il est né ; salut suprême, de
» ce qu'il est donné ! En entendant dire que le Christ est né pour
» toi, réjouis-toi ; en entendant dire qu'il t'est donné, réjouis-toi
» encore davantage. Mais, entre le Père et le Fils, entre celui qui
» donne et celui qui est donné, garde-toi de croire qu'il existe
» aucune différence quant à leur nature divine. Le Père et le Fils,
» celui qui donne et celui qui est donné, sont une unique sub-

» stance, comme il convient à l'essence de la divinité. Aussi grand
 » est celui qui est donné que celui par qui il est donné; tel celui
 » qui est engendré, tel celui qui engendre. »

Cet esprit qui sait mettre tous les artifices au service des hautes vérités du dogme, sans manquer de grandeur et d'éloquence, n'est pas nouveau dans l'Église; il n'y a même jamais disparu. Ce goût pour la recherche a semblé à quelques auteurs une imitation du style de saint Augustin, à qui quelques sermons d'Odilon ont été attribués, et de Sidoine-Apollinaire, son compatriote. C'est, en effet, le même amour pour les oppositions et les commentaires subtils; mais combien d'autres écrivains religieux, combien d'hymnes, de proses et d'offices, en portent également l'empreinte! C'est cet esprit dont Bossuet, encore jeune, s'inspirait en reproduisant, dans son sermon sur la naissance du Sauveur, un passage du Pape Hormisdas, où la grandeur du Christ et son abaissement dans la crèche donnent lieu aux antithèses les plus prétentieuses. Soyons donc indulgents pour Odilon, quand il se laisse entraîner à des interprétations forcées ou bizarres; quand, par exemple, à propos de la fête de Saint-Pierre et de Saint-Paul, commentant ce verset : *Cœli enarrant gloriam Dei, et opera manuum ejus annuntiat firmamentum*, il s'efforce de prouver que ce dernier mot ne s'applique pas au ciel visible, mais aux deux Apôtres qui sont le fondement et le firmament de la foi; quand, parlant de la croix, il transporte, du sens moral au sens matériel, puis au sens mystique, ces paroles de saint Paul aux Éphésiens : « Je fléchis le genou » devant le Père de notre Seigneur Jésus-Christ, afin que, selon » les richesses de sa gloire, il vous fortifie dans l'homme intérieur » par son esprit; que Jésus-Christ habite dans vos cœurs par la » foi; qu'enracinés et fondés dans la charité, vous puissiez com- » prendre avec tous les saints quelle est la largeur, la longueur, » la hauteur et la profondeur, et connaître l'amour de Jésus-Christ » envers nous, qui surpasse toute connaissance. » Ces paroles, dit Odilon, s'appliquent admirablement à la croix du Sauveur : sa largeur, prise de l'extrémité d'un bras à l'autre, signifie les œuvres de charité; sa longueur, à partir du socle jusqu'à la branche

transversale, désigne l'espérance des choses célestes ; sa profondeur, représentée par la partie fixée dans la terre et cachée à la vue, rappelle le jugement inscrutable de Dieu ; enfin sa hauteur, c'est la vertu souveraine, c'est-à-dire la foi, sans laquelle il est impossible de plaire à Dieu. Ce penchant pour les rapprochements forcés, commun aux mystiques chrétiens, engage encore Odilon à dériver le nom de la Vierge Marie du mot *mare*, afin de justifier la dénomination d'Étoile de la mer donnée à la Mère du Sauveur, et d'appeler sa protection sur les navigateurs.

Un sermon, ou plutôt un fragment de sermon d'Odilon sur la Nativité de la Vierge, porte plus particulièrement un caractère apologétique. Il contient la réfutation d'une de ces erreurs qui, sous le nom commun de manichéisme, s'attaquaient à toutes les vérités du christianisme. Des sectes occultes et obligées de cacher leur propagande entretenaient au sein de l'Église un esprit de révolte, dont les Vaudois, les Albigeois, devinrent dans le siècle suivant l'expression publique. Elles comptaient des partisans jusque dans le clergé. Raoul Glaber a retracé l'histoire de ces manichéens d'Orléans, qui, en 1022, furent brûlés au nombre de treize par ordre du roi Robert, sans avoir voulu abjurer leurs erreurs. Se prétendant les organes de l'Esprit saint, ces héritiers des gnostiques traitaient de rêveries le témoignage des Écritures sur Dieu et la Trinité. Ils affirmaient l'éternité du monde ; ils prétendaient que l'incarnation du Christ dans le sein de la Vierge Marie n'était qu'une vaine apparence ; qu'un fantôme, et non un être réel, avait été attaché à la croix ; que Jésus-Christ n'était point présent dans l'eucharistie ; ils traitaient le culte des saints d'idolâtrie, et les bonnes œuvres d'inutiles au salut. On les accusait de se livrer en secret à des superstitions diaboliques, à la magie, à la promiscuité. Le supplice d'Orléans n'étouffa point ces doctrines, qui continuèrent à fermenter sourdement dans plusieurs diocèses, Arras, Cambrai, Liège. En 1025, Gérard de Ruigny, évêque d'Arras, fit comparaître quelques-uns de ces sectaires devant un synode. En 1049, le concile de Reims les excommunia, défendit aux fidèles de recevoir d'eux aucun service, aucun présent, de

leur donner protection. En 1052, l'empereur Henri III en découvrit quelques-uns à Gozlar et les envoya au gibet. Différentes parties de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Espagne, en étaient infestées.

Parmi leurs erreurs, celle qui semble avoir blessé plus vivement Odilon, était la négation de la virginité de la Mère de Dieu. Il avait, comme on sait, une grande dévotion pour elle, et son sermon sur l'Assomption se termine par une sorte d'hymne d'amour et d'admiration. On comprend que cette hérésie lui ait arraché des accents de véhémence qui ne sont pas habituels à la douceur de son caractère et à la paix de son âme.

« Les patriarches et les prophètes ont prévu et ont prédit que Jésus-Christ naîtrait d'une vierge. Les Apôtres ont vu et ont annoncé qu'il était né d'une vierge; que celui qui avait reçu l'humanité avait toujours conservé la divinité. Qu'était-il d'abord? qu'est-il devenu ensuite? Il était Dieu, et il s'est fait homme; il a pris l'humanité sans perdre la divinité; il s'est fait humble et il est resté élevé au-dessus de tous. Il est né homme et il n'a cessé de rester Dieu; il est né dans l'abaissement, mais sous cet abaissement la grandeur est cachée. Celui qui embrasse avec amour le Dieu nouveau-né n'a pas horreur de l'enfantement de la Vierge. Dieu, Créateur de l'homme et Fils de l'homme, vous adresse ces paroles : Qu'y a-t-il qui puisse l'étonner dans ma nativité? Je n'ai point été conçu dans les plaisirs de la chair. C'est moi qui ai fait la mère qui m'a donné la naissance; j'ai préparé moi-même ma voie et l'ai purifiée. Celle que tu méprises, ô manichéen! c'est ma Mère, une mère faite de ma propre main. Si j'avais pu être souillé en la faisant, j'ai pu également l'être en naissant d'elle; mais, par mon passage dans son sein, ni sa virginité n'a été altérée, ni ma majesté ternie. Si un rayon de soleil peut dessécher la boue d'un cloaque sans en être souillé, à plus forte raison la splendeur de la lumière éternelle, qui ne renferme rien d'impur, peut-elle purifier partout où elle rayonne, sans se souiller elle-même. Et d'où viendraient, insensé, des souillures à la Vierge, elle qui n'a point connu la couche et les embrassements

« d'un homme? D'où viendraient des souillures à celle qui n'a
 « éprouvé ni l'attrait de la chair dans la conception, ni la douleur
 « dans l'enfantement? Par où auraient pu entrer des souillures
 « dans cette demeure où aucun hôte n'a été admis? Dieu seul y
 « est venu; seul il y a revêtu la robe de l'humanité, et, l'ayant
 « trouvée close, il l'a laissée de même. De même que, parmi les
 « morts, lui seul est né libre, de même sa Mère seule a conservé
 « sa pudicité intacte. Ève, par sa désobéissance, a mérité le châti-
 « ment; Marie, par son obéissance, a obtenu la grâce. Celle-ci, en
 « goûtant le fruit défendu, a été maudite; celle-là, en croyant aux
 « paroles de l'ange, a été bénie; l'une nous a apporté la mort,
 « l'autre la vie. Que fais-tu, manichéen? Tu te prends à la Mère
 « de Dieu, tu attaques le Christ! Silence à ta parole impure!
 « C'est d'une vierge très pure qu'est né le Sauveur du monde. »

De saint Odon à saint Odilon le progrès est sensible. Odon laisse déborder sans mesure ses méditations, Odilon les discipline et les circonscrit. Il veut que sa parole soit celle d'un maître littéraire, en même temps que d'un père et d'un abbé. La délicatesse de son goût lui fait un besoin de l'élégance; il a en horreur ces locutions vulgaires que saint Odon ne prenait pas la peine d'éviter; il proscriit les images qui peuvent effaroucher les convenances.

Odilon a composé quelques hymnes, dont quatre en l'honneur de saint Mayeul. On y trouve une versification facile, pour laquelle la littérature et la rime sont moins un obstacle qu'un aiguillon. Ces compositions, qui se rapprochent de la prière, présentent peu d'intérêt. Quelques expressions touchantes sur son prédécesseur, (*Recte vocatur angelus; quo nil habuit dulcius, cum in terris positus*), sa protection invoquée pour sa famille monastique, son éloge, en forment le fond. Une autre hymne sur l'Assomption de la Vierge renferme un tableau qui, souvent reproduit par les poètes chrétiens, n'en est pas moins ce que la plume d'Odilon a laissé de plus coloré :

« Voici le jour d'allégresse, jour d'un éclat sans pareil, dans lequel
 « la Reine des vierges a pris le chemin de la voûte étoilée. Entou-

» rée par les cohortes resplendissantes des anges, suivie du cortège
 » illustre des vierges, la tête éclairée par un céleste diadème, le
 » Christ accourt au-devant d'elle. Il conduit, comme un gage
 » accompli, au-dessus des régions habitées par les anges dans
 » leur gloire, aux pieds du trône de son Père, l'Épouse dont la
 » couche ne connut point de tache. Tous les habitants du royaume
 » des cieux, toutes les hiérarchies, adressent leurs hommages et
 » leurs vœux à la Mère de leur Souverain. » Il y a assurément
 dans ces vers un éclat lumineux et de l'élévation. C'est de la
 véritable poésie sacrée; c'est un aperçu des splendeurs du ciel,
 telles que les entrevoyaient ces pieux cénobites dans leurs
 ardentes extases.

Mais, pour trouver la poésie ainsi que la comprenaient, en dehors
 du genre liturgique, les hommes du cloître, c'est à Jotsald,
 l'auteur d'une Vie d'Odilon et d'un Chant funèbre sur sa mort, qu'il
 faut s'adresser. On ne sait au juste qui était ce moine, dont l'ame
 est passée tout entière dans ces deux écrits. Mabillon suppose
 qu'il pouvait être fils de ce Bernard, seigneur de Bussière, qui,
 avec Ada sa femme, donne à Cluny une colonie dans le village de
 Curtil; mais il n'hésite pas à le reconnaître dans le moine qui
 signe à la même époque plusieurs actes en qualité de notaire
 et d'archiviste de l'abbaye, et qui, dans un ancien Catalogue
 de la bibliothèque de Cluny, était désigné comme auteur d'une
 réfutation des erreurs de Bérenger sur l'eucharistie¹. Ce qui est
 certain, d'après le témoignage même de Jotsald, c'est qu'il avait
 été élevé à l'école du grand Odilon, à qui il était redevable de tout
 ce qu'il savait : *Magni Odilonis nutritus magisterio, informatusque
 beneficio*. Il jouit de la même confiance auprès de Hugues, son
 successeur, qui aimait à le prendre pour compagnon de voyage, à
 cause du brillant de son esprit et de la facilité de sa plume.

— Son Chant funèbre (*Planctus*) sur la mort d'Odilon tient à la fois
 du drame et de l'élégie; il appelle la nature entière à partager sa

¹ Acta Ord. S. Bened., sæc. VI, Odilonis Elogium, c. 1, par. 2; c. IV,
 par. 19.

douleur ; nouvel Orphée, nouvel Amphion, il se propose d'attendrir jusqu'aux êtres inanimés ; il veut leur prêter une voix pour gémir et des larmes pour pleurer une si grande perte.

« Que les cordes sonores fassent retentir des accents de deuil !
 » que les instruments se plaignent sur tous les modes ! Peuples,
 » pleurez, et vous aussi, astres, qui êtes la langue des cieux ! Que
 » l'orbe resplendissant du soleil se couvre d'épaisses ténèbres ; que
 » le disque radieux de la lune voile sa lumière ; que le monde entier,
 » prosterné dans la poussière, se livre aux larmes ! J'ébranlerai la
 » terre, la mer, les montagnes, les forêts ; j'attendrirai les quadru-
 » pèdes, les bipèdes, les reptiles. Que tous pleurent la perte
 » récente du père Odilon ! Que partout un cri unanime s'élève ;
 » que tous les cœurs soient pénétrés de la même douleur ;
 » qu'au milieu des larmes on entende de tous côtés ces paroles
 » plaintives : Odilon, doux ornement, gloire du siècle futur ;
 » Odilon, doux ornement d'une paix fraternelle ; Odilon, doux
 » ornement, lampe éclatante de mérite, tu es le repos de ceux
 » qui sont fatigués, le remède des malades, le bâton de ceux qui
 » sont faibles, la force principale des malheureux ! Où est main-
 » tenant ce visage plein d'éclat, cette parole d'or, habile à former
 » les mœurs ? Où est cette main sainte, cet œil éclairé d'un vif
 » éclat ? Dans quelle étroite demeure sont-ils couchés ? Dans quel
 » sépulcre reposent-ils ? »

La raison apparaît et vient faire entendre à cette douleur sans limites sa parole calme et sévère. Le corps du saint abbé, dit-elle, a reçu les honneurs funèbres ; il est enfermé dans le tombeau ; il a subi la loi de la mort, qui est imposée par Dieu à tous, savants et ignorants, riches ou pauvres. Lorsque se dissout le lien qui unit les éléments de nos corps, ces éléments, qui ne sont que cendre, retombent en cendre ; il faut donc supporter avec patience ce qui ne peut être évité.

Froids raisonnements, consolations impuissantes, qui ne relèvent pas l'âme de sa tristesse. C'est à la muse mieux inspirée qu'il appartient de changer ce deuil en allégresse. Le poète, emporté sur les ailes de la foi et de l'espérance, sent sécher des

larmes stériles ; le souvenir de la piété d'Odilon vient éclairer son tombeau d'un rayon d'immortalité.

« Odilon n'est pas mort : il a reçu la vie en mourant ; il règne » dans l'éternité, heureux de contempler le Christ qu'il a cherché, » enseigné, adoré, glorifié. Vierge sainte, avec quel honneur il » t'a servie, honorée, aimée par-dessus tout, bénigne, Souveraine » de la terre et des cieux ! Que de larmes il versait au souvenir » du Dieu enfanté par toi et suspendu à ta sainte mamelle ; spec- » tacle d'étonnement pour le ciel et d'adoration pour la terre ! » Quelle tendre dévotion il éprouvait à la pensée de la circoncision » du Christ, des blessures infligées par le couteau à ses membres » délicats ; ses gémissements, ses yeux inondés de larmes, l'an- » nonçaient assez ! »

Alors s'ouvrent à l'œil du poète des régions nouvelles. Son esprit, ravi au-dessus de cette vallée de larmes, voit Odilon glorifié dans le ciel à côté du Christ. Il dépeint, avec les richesses de la poésie orientale, avec les couleurs du Cantique des Cantiques, le saint abbé nageant dans les voluptés que l'Époux prodigue à l'Épouse. Ce sont les mêmes murmures, les mêmes parfums, les mêmes caresses mystiques, que saint Jean-de-la-Croix reproduisit plus tard dans son dialogue entre l'Âme et le Christ. Odilon, le bien-aimé, orné de la blancheur des lis et des roses, s'attache aux pas du Sauveur. On lui apporte un lit blanc comme la neige et parsemé de fleurs ; un cèdre élevé lui sert de baldaquin ; au-dessus sont suspendues des guirlandes de cyprès embaumé ; autour fleurissent les violettes, les lys, mille fleurs aux couleurs variées. Il promène sur elles un regard complaisant. Le nard et la myrrhe, l'odorant cinnamome, brillent et exhalent leurs parfums pénétrants. L'odeur du nectar se répand jusqu'aux plus hautes régions du ciel. Odilon se rajeunit dans ces délices. Placé auprès de l'Époux, dans un éclat lumineux, il échange avec lui des baisers et scelle l'alliance de l'Épouse. Les cantiques retentissent de tous côtés ; les instruments font entendre des accents de fête. Comblé de joie, il voit face à face le Seigneur Dieu.

Cependant l'Épouse le cherche de tous côtés : « Objet de mes

» tendresses, en quel lieu reposes-tu et fais-tu paître mes brebis ?
 » Tu les fais paître en plein midi; semblable au soleil, tu atteins
 » les points les plus élevés du ciel. » Salomon apporte à Odilon
 un trône sacré (semblable à celui dont il est parlé dans le Can-
 tique des Cantiques); il est construit avec le bois incorruptible
 d'un cèdre du Liban; les colonnes sont d'argent massif, le siège
 est d'or, les marches sont tapissées de pourpre. « Maintenant,
 » s'écrie le poète, tu fais entendre avec l'Épouse le chant alter-
 » natif de l'épithalame; tu parcours en rythmes harmonieux les
 » dogmes mystiques de la foi. »

Les vers qui suivent expriment le bonheur qu'Odilon éprouve
 dans la béatitude : « Je repose enfin, s'écrie-t-il, à l'ombre de
 » Celui que j'ai tant désiré, cherché, voulu, adoré, de Celui que
 » j'ai toujours aimé. Je savoure avec douceur, comme un fruit
 » délicieux, Celui dont l'amour accorde à mes membres sortis de la
 » poussière du tombeau des songes d'une douceur sans pareille. »
 — « Filles de Jérusalem, » reprend à son tour le poète, qui joue
 ainsi le rôle rempli par le chœur dans la tragédie antique,
 « vous les amies de la paix, je vous en supplie, ne troublez pas
 » son sommeil; laissez-le reposer jusqu'à ce qu'il s'éveille lui-
 » même, jusqu'à ce que l'ombre soit dissipée et qu'ait lui le jour
 » qui ne doit point connaître de nuit. »

Odilon s'éveille et contemple le triomphe qu'il vient de rem-
 porter sur la mort. Mais ce triomphe n'est pour lui qu'une pre-
 mière palme; une seconde lui est réservée le jour où l'Arbitre du
 monde descendra des cieus entr'ouverts, pour venir juger les
 vivants et les morts. Alors, par une brusque transition, et comme
 pour montrer la souplesse de son imagination, le poète, faisant
 succéder à des images gracieuses des images terribles, nous met
 en présence du dernier jugement : « La croix apparaîtra au plus
 » haut du ciel et sera visible pour tous. Les bataillons des
 » anges seront dans la terreur; les Vertus du ciel, qui faisaient
 » sans cesse retentir leurs cantiques, garderont le silence dans
 » leur effroi; le soleil resplendissant s'enfuira; la lune pâissante
 » se cachera; les corps sortiront des tombeaux entr'ouverts; les

» saints, appelés à la gloire, seront séparés d'avec les méchants ;
 » les bons ressusciteront pour la lumière, les méchants pour le
 » feu. Odilon, revêtu d'une nouvelle et céleste lumière, s'avancera
 » au milieu des saints, entouré d'une légion de compagnons, qu'il
 » a conquis au Seigneur par ses exemples et par ses paroles. »

Le poète a chanté son épithalame ; le rêve mystique est fini ; l'apothéose est complète ; les cieus se sont refermés sur son bonheur. Tout ce que l'esprit, emporté par d'ardentes aspirations, a pu entrevoir, Jotsald l'a entrevu. Maintenant, rendu à la vie réelle, retombé sur cette froide terre, il se retrouve seul en face de la perte récente de son ami. La tristesse lui remonte au cœur ; il ne peut se défendre de le pleurer encore et de pousser un dernier gémissement :

« Adieu, Odilon : toi qui m'es plus cher que le monde, vis dans
 » le ciel plus transparent que le cristal, plus éclatant que l'or, la
 » tête resplendissante de beauté et couronnée d'une chevelure
 » éblouissante comme la neige, plus blanc que le cygne, plus beau
 » que l'astre aux rayons d'or ! Quand je me souviens de ta bonté,
 » je sens mes joues se mouiller d'une rosée de pleurs, moi qui
 » t'étais attaché par les nœuds d'un amour sans égal. Que de fois
 » les larmes jaillissant de tes yeux comme d'une source de piété,
 » que de fois tes doux gémissements se sont cachés dans mon
 » sein ! Où chercherais-je, où trouverais-je ton semblable ? Je
 » jouissais alors de la paix et du repos ; ma vie possédait un espoir
 » assuré ; tu étais pour moi un port tranquille, quand je rentrais
 » de la haute mer ; tu étais une tour inexpugnable, du haut de
 » laquelle je méprisais les menaces de l'ennemi, un antidote salu-
 » taire qui me préservait de tout poison ; tu étais mon pied, tu
 » étais ma main. Odilon, souviens-toi de ton Jotsald, souviens-toi
 » de ton Alman, et montre-toi propice à leurs vœux. »¹

Tel est ce poème étrange, qui tient à la fois, nous l'avons dit, de l'épithalame, de la poésie dramatique. Les moines semblent l'avoir envisagé sous ce dernier point de vue. Ils en

¹ Bibl. Clun., p. 329. — Migne, Patrol. lat., t. CXLII, p. 1043.

divisèrent, par des titres, les différentes parties, afin de préciser le changement d'action et le rôle attribué à chaque personnage. Il rappelle ces anciens *mystères* dont les vérités morales et les récits tirés de l'Écriture sainte formaient le sujet : il est même possible qu'il ait été mis en scène et représenté par les oblates de Cluny en l'honneur du saint abbé. Si le sentiment dramatique ne consiste pas uniquement dans la forme du poème, mais, avant tout, dans les émotions du poète, dans son étonnement naïf, dans sa pitié, dans sa tristesse, dans sa joie, dans les impressions qu'éveille tour à tour le spectacle de la vie et de la mort, on ne peut refuser au *Planctus* de Jotsald le nom de drame. ¹

Au moment de la mort d'Odilon, Jotsald se trouvait en Allemagne avec Hugues de Semur, grand prieur de Cluny. Aussitôt après son retour, il se rendit à Souvigny, afin de recueillir de la bouche des religieux le récit de son agonie et des miracles qui avaient suivi sa mort; il écrivit sa vie et la divisa en trois livres.

Le début, intitulé : *Deploratio ex transitu ejusdem patris*, ressemble à un cri de douleur jeté par un fils sur le corps inanimé de son père : « Qui donnera de l'eau à ma tête et une
 » fontaine de larmes à mes yeux, pour pleurer la désolation, non
 » pas d'un seul homme, non pas de deux ou de trois, mais d'une
 » foule immense de l'un et l'autre sexe, de conditions, d'âges et
 » d'ordres divers? Je pleurerai le veuvage d'une très noble congré-
 » gation, d'une grande famille, aujourd'hui dépourvue d'appui par
 » la mort de son père Odilon. Elle était attachée, comme par des
 » chaînes, à son cœur, à sa direction, à ses vertus; elle se tenait
 » étroitement embrassée dans le nœud d'un indissoluble amour.
 » Que ma voix donc éclate et fasse retentir ce cri aux oreilles de
 » la multitude : Comment est-il mort celui qui était le soutien du
 » pauvre? Comment a-t-elle été réduite au silence cette parole
 » qui savait consoler avec tant d'opportunité ceux qui étaient dans

¹ Indépendamment des *Mystères* ou actions dramatiques tirées de l'Écriture sainte, les *Miracles*, autre genre de représentation, avaient pour sujet la vie merveilleuse des saints. Le *Planctus* de Jotsald semble appartenir à ce dernier groupe.

» la tristesse? Où s'en est allé ce conducteur habile des moines, ce
 » directeur, ce modérateur prudent de peuples sans nombre? Oh!
 » que la condition de l'homme est pleine d'incertitude! Combien
 » est variable l'ordre des choses d'ici-bas! Quand nous pensions
 » l'avoir encore pour compagnon dans cette vie, il était mort.
 » Nous espérions revoir sa présence, et il nous faut pleurer son
 » absence, si toutefois on doit pleurer celui qui ne connaîtra plus
 » la douleur, celui qui a passé du deuil à la joie, des ténèbres à la
 » lumière, de la fatigue au repos, de la mort à la vie. Mais que
 » faisons-nous, ô mon ame? A qui aurons-nous recours, si nous
 » commençons par nous livrer à une douleur immodérée? Je
 » crains que la pointe de l'esprit n'en soit émoussée, et que le
 » trouble causé par un chagrin excessif ne nous permette pas de
 » poursuivre le projet que nous avons formé de retracer ses
 » vertus. »

N'est-ce pas là l'exorde d'une oraison funèbre? Plus d'un ora-
 teur pourrait envier cet accent vrai et pénétrant, malgré son
 emphase, cet accent qui part du cœur. Jotsald était en effet une
 de ces ames tendres, comme il en a vécu par milliers dans le
 cloître, sans laisser de souvenir. Cette tendresse d'ame, cette
 ardeur juvénile d'imagination, s'entre-croisent sans cesse dans cette
 Vie d'Odilon. Le disciple, épris pour son maître d'une admiration
 sans limites, parle de lui avec un étonnement naïf, avec une
 joie épanouie; le plus grand bonheur de sa vie est d'avoir
 obtenu son amitié. Parfois il lui adresse la parole comme s'il
 vivait encore. « Que fais-tu, » dit-il en racontant le refus d'Odilon
 quand les moines l'éluèrent abbé, « que fais-tu, ame chérie de
 » Dieu? Pourquoi lutter ainsi? pourquoi demeurer encore
 » derrière la porte et regarder par les barreaux des fenêtres?
 » Sors en pleine lumière; sors, l'Époux t'adresse les paroles
 » qu'il adresse à l'Épouse dans le Cantique des Cantiques :
 » « Lève-toi et hâte-toi, ma bien-aimée, ma toute belle, et viens. »
 » (Cant. II, 10.) C'est-à-dire, lève-toi de ton lit de repos, où tu
 » ne recherches que le soin de toi-même; hâte-toi, et viens
 » donner à tes proches les soins du salut, en leur prodiguant

» avec zèle tes conseils spirituels; montre-moi ton visage;
» que ta voix retentisse à mes oreilles, car ta voix est douce,
» et ton visage est beau. » Dans un autre passage, en rappelant les fatigues qu'Odilon avait supportées durant sa longue carrière, pour établir la paix dans ses monastères, pour construire et réparer les églises, pour procurer le bien de ses religieux, les périls qu'il avait affrontés, les mortifications qu'il s'imposait, le rude cilice qu'il portait sous les vêtements, Jotsald éclate de nouveau et pousse un cri de supplication vers le Christ, afin qu'en retour de tant d'épreuves, connues ou secrètes, il prodigue sans mesure à son serviteur les joies célestes.

Jotsald est supérieur aux précédents écrivains de Cluny. Il connaît les poètes antiques; il se sert des vers de Virgile pour exprimer sa pensée, en les détournant légèrement de leur véritable sens; il sait poursuivre un récit sans fatiguer l'attention par des incidences inutiles; il porte légèrement son érudition et n'en est pas surchargé. Son style clair et ferme est souvent ému et coloré; il a la pureté de celui d'Odilon, sans avoir au même degré l'abondance et la recherche. Ses défauts sont les éclats de l'imagination et de la sensibilité, auxquels se mêle trop de rhétorique.

Depuis saint Odon, et grâce aux qualités aimables de Mayeul et d'Odilon, une sorte de révolution s'était accomplie parmi les moines dans la manière d'envisager la beauté du monde, la beauté de l'homme, la beauté des lettres. Odilon se plaisait à citer Mayeul comme le plus beau des hommes; le Christ, selon lui, était la beauté même. Ce sentiment de la beauté, il le communiqua à ses disciples. « Quoique, selon les paroles de saint Ambroise, dit Jotsald, nous ne fassions pas consister la vertu dans la beauté du corps, cependant nous n'excluons pas la grâce. » Ce mot, nous pouvons l'appliquer au style du maître et du disciple. Loin de dédaigner la grâce, ils la recherchent et ils savent la trouver. Les élégances de l'esprit et la beauté extérieure ne sont plus frappées d'anathème; une austère vertu ne les condamne plus comme des séductions; Virgile n'est plus chassé du cloître par les prophètes. Ces graves cénobites, ces pieux et doux écrivains, ne se tiennent

pas immobiles et raides dans leur robe : ils se meuvent avec aisance, et un rayon de lumière se joue sur leur physionomie et vient éclairer leur langage.

C'est encore à l'école d'Odilon que se rattachent Syrus et Aldbald, auteurs d'une Vie de saint Mayeul. On a supposé que tous deux furent, pendant quelque temps, directeurs des études à Cluny. La renommée de Syrus engagea le moine Garnier à lui demander la Vie de saint Mayeul. Syrus s'occupait de ce travail, lorsqu'il fut nommé abbé d'un monastère de Pavie. De son côté, Garnier s'en alla en Alsace, emportant le manuscrit inachevé. Odilon, l'ayant retrouvé au monastère de Morbach, chargea Syrus d'y mettre la dernière main. Celui-ci le divisa en trois livres (les deux derniers consacrés aux miracles du saint), et le dédia à Odilon. Plus tard, Aldbald, sans rien changer au texte, mit une préface à chaque livre et y intercala quelques vers. C'est cet ouvrage qu'Odilon, dans sa Vie de saint Mayeul, appelle : *Volumina a doctissimis viris ordinata, sensu catholico, calamo conscripta rhetorico, et in quibusdam locis metro variata dactylico*. Cette Vie est en effet écrite avec ordre et méthode, remarquable par le poli du style, et par un ton plus calme que les ouvrages de Jotsald. Elle est moins originale peut-être, quoique encore touchée, par places, de cette poésie mystique qui était, aux yeux des moines, le luxe de l'imagination.

Mais le principal service rendu aux lettres par Odilon fut d'avoir encouragé le culte de l'histoire. Depuis Flodoard et Richer, personne en France, pendant une période de cinquante années, n'avait tenté de reproduire un tableau des événements contemporains. Quelques chroniques, comme celles d'Adhémar de Chabannais et d'Odoranne de Sens, se rapportaient presque exclusivement aux événements monastiques, et se bornaient, pour les faits politiques, à l'Aquitaine et à la province de Sens. Vers le milieu du onzième siècle, l'histoire proprement dite renaît sous la plume d'un écrivain dont on ne connaît exactement ni le nom ni la patrie.

Raoul, surnommé Glaber ou le Chauve, naquit en Bourgogne. Un de ses oncles qui était moine, pressant en lui des habitudes

perverses, lui fit prendre l'habit dès l'âge de douze ans, à Saint-Léger de Champeaux, au diocèse de Langres, et essaya de le façonner à la vie religieuse. Telle était la force que de pareils liens conservaient durant toute la vie, qu'avec le caractère le plus rebelle à une pareille vocation, Raoul y persista jusqu'à la fin; mais, au lieu d'y trouver la paix, il vécut sans cesse en guerre avec lui-même et avec ses frères. Parvenu à cet âge où les passions refroidies permettent à l'homme qui a conservé la droiture du cœur de porter un jugement équitable sur lui-même, il retraça de sa jeunesse un tableau peu flatteur. « O douleur! s'écrie-t-il, » j'avais changé d'habit, mais non de caractère. Chaque fois que » les pères ou les frères me donnaient de sages conseils inspirés » par une modeste et sainte charité, un orgueil farouche enflait » mon cœur et se dressait comme un bouclier entre eux et moi, » pour repousser leurs salutaires remontrances. Indocile avec les » vieillards, importun aux moines de mon âge, à charge aux » jeunes frères, ma présence, à dire vrai, était pour tous une gêne, » mon absence un soulagement. » Les moines de Champeaux, ne pouvant vivre plus longtemps avec ce compagnon incommode, finirent par l'expulser, « bien assurés du reste, » ajoute Raoul Glaber, en cherchant à atténuer, par un mouvement d'amour-propre, la honte de cette expulsion, « qu'avec mes connaissances » littéraires je ne manquerais pas de trouver quelque part un » refuge. »

A partir de ce moment, semblable à ces moines à qui leur esprit inquiet rendait la clôture insupportable et qui promenaient partout leur humeur vagabonde, Raoul habita successivement Saint-Bénigne de Dijon, Moutier-Saint-Jean, Saint-Germain d'Auxerre, Bèze et Cluny. Il eut le bonheur de trouver deux fois dans Guillaume de Saint-Bénigne et dans Odilon les maîtres de la vie spirituelle les plus propres à calmer l'ardeur de son caractère. Guillaume l'accueillit avec douceur, le traita avec ménagement, l'encouragea dans ses travaux littéraires. En 1028, se rendant en Piémont, à la dédicace d'une église construite à Suze par le marquis Mainfroy, il se fit accompagner par Raoul, et tous deux

y trouvèrent un grand nombre de prélats, de clercs et de moines. Raoul, avec son goût pour la critique, démasqua l'imposture d'un charlatan qui avait gagné la confiance de Mainfroy, en détarrant dans le cimetière des ossements qu'il faisait honorer comme de saintes reliques, sur la foi de révélations nocturnes qui lui étaient faites par un ange, de qui il apprenait tout ce qu'il désirait savoir. Mais il ne tarda pas de blesser par des fautes graves l'amitié de l'abbé Guillaume ; et dès qu'il s'aperçut du chagrin qu'il lui avait causé, il se hâta, par orgueil ou par instabilité, d'entrer dans un monastère étranger à sa direction, celui de Moutier, au diocèse d'Auxerre. Ce fut dans cette nouvelle retraite que l'abbé de Saint-Bénigne lui apparut pendant la nuit avec une figure sereine, et, posant sa main sur sa tête chauve, lui dit d'une voix douce : « Ne » m'oublie pas, je t'en prie, s'il est vrai que je t'aie sincèrement » aimé ; accomplis plutôt, je le désire, l'œuvre que tu m'as pro- » mise. » Cette œuvre, c'était l'histoire de son temps, que Raoul avait commencée, et qui embrasse les événements politiques et religieux de 900 à 1046.

Mais toutes ses visions n'étaient pas aussi consolantes pour son amour-propre. Les remords poursuivaient sans relâche sa conscience troublée. Son esprit effrayé des désordres de sa vie, de ses repentirs brisés par l'orgueil ou par la fougue des passions, était obsédé par des songes étranges. Le démon devint le compagnon de ses nuits agitées. Dans ce même monastère de Champeaux, il vit apparaître au pied de son lit « un petit monstre hideux. Il avait » une taille médiocre, le cou grêle, la figure maigre, les yeux » très noirs, le front étroit et ridé, le nez plat, la bouche grande, » la lèvre gonflée, le menton court et effilé, une barbe de bouc, » les oreilles droites, les cheveux sales et raides, les dents d'un » chien, l'occiput aigu, la poitrine protubérante, une bosse sur le » dos, les fesses pendantes, les vêtements malpropres. Tout son » corps paraissait animé d'une activité convulsive et précipitée. Il » s'assit sur le bord de mon lit et se mit à me dire : Tu ne resteras » pas plus longtemps ici ; le fourbe grinçait des dents et répétait : » Tu ne resteras pas plus longtemps ici. Je sautai en bas de mon

« lit ; je courus me prosterner au pied de l'autel du père Benoît ;
 « je récapitulai tous les péchés que j'avais commis depuis mon
 « enfance, soit par négligence, soit par perversité. Je me rappelai
 « surtout, avec effroi, que je n'avais presque jamais fait pénitence
 « par amour du Seigneur, ou par crainte de sa justice. Accablé de
 « confusion et du sentiment de ma misère, je ne pouvais adresser
 « à Dieu d'autres prières que ces mots : Sauveur Jésus, vous qui
 « êtes venu sauver tous les pécheurs, ayez pitié de moi, selon
 « votre miséricorde infinie. »

A Saint-Bénigne de Dijon, il vit ce même diable sortir des latrines aux premières lueurs du jour, et entrer dans le dortoir des frères en criant : Où est mon bachelier ? Le lendemain, un frère d'un caractère léger, nommé Thierry, s'enfuit et reprit la vie séculière. A Moutier-Saint-Jean, la paresse ayant retenu quelques religieux au lit, après le coup des matines, un démon tout haletant monta les escaliers, et s'appuyant contre le mur du dortoir, répéta trois fois, à haute voix : C'est moi, c'est moi qui reste avec ceux qui restent. Trois jours après, un des frères paresseux, cédant à une pensée diabolique, s'échappa et se livra, pendant toute une semaine, à la débauche. « Puisque ces apparitions, dit Raoul, selon le témoignage
 « de saint Grégoire, annoncent aux uns leur perte et servent aux
 « autres d'avertissement, puissent celles qui m'ont été envoyées
 « tourner au profit de mon salut. »

Tout son livre est plein de ces visions qui nous montrent, sous des traits horribles, le génie du mal occupé à guetter l'homme comme une proie. Nous sommes loin de l'idéal du moine tel que le représentent les abbés et les saints de Cluny. Il ne faut chercher chez Raoul rien qui ressemble à la douceur, à la charité, à l'espérance chrétienne. C'est le moine avec toutes ses misères morales : esprit de révolte, dégoût de ses devoirs, mécontentement des autres et de lui-même, frayeurs superstitieuses, appels désespérés à la miséricorde divine. Les idées les plus bizarres se heurtaient, s'exaltaient dans son esprit qui était en proie à des hallucinations, à des crises nerveuses qui paralysaient l'usage de ses membres.

Trouva-t-il à Cluny sur la fin de sa vie, sous la direction d'Odilon et au milieu des saints exemples de ses disciples, le calme qui l'avait fui jusque-là ? Nous l'ignorons. Tout ce que nous savons, c'est qu'il y acheva le livre qu'il avait commencé. Les concessions faites à son caractère exigeant, la facilité avec laquelle il pouvait se procurer de nombreux renseignements, dans ce monastère où des évêques, de grands personnages, des moines, se rendaient de tous les points du monde, furent autant de motifs qui l'engagèrent à y rester. Il mourut vers 1049, quelque temps après Odilon.

Dans la préface de cette histoire qui est dédiée « au plus illustre des hommes célèbres, à Odilon, père du monastère de Cluny », Raoul annonce le dessein de consigner les événements qui se passent dans l'Église et parmi les peuples. Mais, si son esprit curieux et ardent sut réunir de nombreux matériaux, il lui manquait le discernement nécessaire pour les choisir, et la méthode pour les mettre en œuvre. Le chaos qui régnait dans sa tête a passé dans son livre, où sont entassés pêle-mêle les discussions théologiques et philosophiques, les fictions superstitieuses, les hypothèses physiques, les anecdotes insignifiantes, et jusqu'à des tirades en vers empruntées aux poètes latins. Avec la pensée de ne rien omettre de ce qu'il avait vu ou appris, il a donné une large place aux intempéries des saisons, aux orages, aux pluies, à l'apparition des comètes, aux éclipses, aux signes dans le soleil, aux famines, et quelques-uns de ses récits ne sont pas sans intérêt pour l'histoire de la science.

Comme il entrait dans son plan de rapporter les événements arrivés dans les quatre parties du monde, il croit devoir débiter par un long chapitre sur la quaternité divine. Son livre s'adressant surtout à des religieux, ces considérations, dit-il, ne seront que mieux placées et rendront plus dispos l'esprit de ceux qui les méditeront. De là, un système dont l'obscurité est peu propre à remplir le but qu'il se propose. Le monde supérieur, selon Glaber, repose sur les quatre évangiles; le monde inférieur sur quatre éléments. Il y a pour l'homme moral quatre vertus dominantes :

la prudence, la force, la tempérance, la justice. L'homme physique possède quatre sens : la vue, l'ouïe, le goût, le toucher. La réunion de toutes ces choses forme un système qui, par son admirable clarté, semble un concert muet à la louange de Dieu. Ce que le feu est dans le monde matériel, la prudence l'est dans le monde intellectuel. Tous deux, par leur nature, aspirent à monter et à prendre place près de Dieu. L'air remplit un rôle analogue à celui de la force ; tous deux soutiennent et fortifient ce qui a besoin de se développer. L'eau répond à la vertu de tempérance qui est la nourrice des gens de bien, la mère des vertus, la conservatrice de la foi. La terre représente la justice, c'est-à-dire la règle fixe et immobile d'une distribution parfaite. Les quatre évangiles embrassent des rapports spirituels analogues : celui de Mathieu contient la figure mystique de la terre et de la justice, puisqu'il explique plus clairement que les autres la substance corporelle du Christ incarné ; celui de Marc est le symbole de la tempérance qui est semblable à l'eau, car, dans le baptême de Jean, il nous montre la faute lavée par la pénitence ; celui de Luc a une grande ressemblance avec l'air et la force, car il est le plus développé et il est appuyé par des récits nombreux ; enfin, celui de Jean, en insinuant dans notre esprit une connaissance plus simple de Dieu, et en introduisant la foi dans nos cœurs, rappelle exactement la forme de la prudence qui est semblable au feu de l'atmosphère, élément élevé au-dessus de tous les autres. Dans l'homme qui est, selon les philosophes grecs, un abrégé du monde ou un microscome, la vue et l'ouïe, ministres de l'intelligence et de la raison, répondent au feu, élément le plus subtil, le plus élevé, et par là-même le plus noble et le plus brillant. L'odorat appartient à la même catégorie que l'air et la force ; le goût répond assez exactement à l'eau et à la tempérance ; le toucher, qui est le plus grossier de nos sens et le plus matériel, correspond naturellement à la terre et à la justice. Ainsi, l'homme se trouve placé en harmonie avec les éléments, avec les vertus, avec les évangiles qui ont été créés pour lui.

Nous ne suivrons pas Raoul Glaber dans l'application de ce symbolisme aux quatre fleuves du Paradis et aux quatre époques

de l'histoire : de la création du monde à Abraham, d'Abraham à Moïse, de Moïse à Jésus-Christ, et de Jésus-Christ aux temps présents. Ce sont là des rêveries que la science des nombres rendait si chères aux anciens philosophes et aux mystiques chrétiens, mais au sujet desquelles n'ont jamais pu s'entendre les esprits qui ont eu l'ambition de réduire à l'unité la variété de la création, et de découvrir, ce qui paraît refusé à l'esprit de l'homme, la connaissance de la loi universelle du monde. Seulement, il est singulier que Raoul Glaber, au lieu de chercher cette loi dans le nombre trois, qui est le nombre chrétien par excellence, celui qui, selon les Pères, se trouve reproduit dans le monde naturel et surnaturel avec le plus d'évidence, l'ait cherchée de préférence dans le nombre quatre qui était celui des écoles pythagoriciennes.

En poussant à l'extrême ces analogies entre le monde physique et le monde moral, Raoul Glaber est amené, par un penchant plutôt superstitieux que chrétien, à voir dans les phénomènes naturels dont la cause était mal connue à cette époque, une menace ou un châtement. Sa science rappelle parfois celle d'un augure. L'apparition d'une baleine monstrueuse sur les rives de la Bretagne, une comète visible pendant trois mois, une éclipse de soleil, éclipse effrayante durant laquelle cet astre était couleur de safran, les visages livides, les cœurs remplis d'épouvante, une pluie d'aérolithes tombée près de Joigny, annonçaient comme autant de présages les châtements de Dieu et avertissaient les hommes d'expier leurs iniquités par la pénitence. Un incendie qui dévora, en 989, une partie de la ville d'Orléans, fut également annoncé par une image du Sauveur dont les yeux versaient un ruisseau de larmes. Quelques jours auparavant, un loup faisant irruption dans la cathédrale, au moment de l'ouverture des portes, s'était jeté sur la corde et s'était mis à sonner l'office.

Les apparitions du génie du mal, dit Glaber, étaient très fréquentes, et souvent des révélations utiles furent le fruit de ces apparitions. Il fomentait l'hérésie, multipliait les sorciers et les imposteurs, cherchait à se faire des prosélytes en promettant une longue vie, la richesse, la célébrité, en excusant les fautes

et les vices. Un grammairien de Ravenne nommé Vilgard, enorgueilli de sa science, vit le démon lui apparaître sous la figure de Virgile, d'Horace et de Juvénal, lui rendre grâces, au nom de cette trinité profane, de l'affection qu'il avait pour leurs écrits, lui promettre de l'associer à leur célébrité. Le malheureux, séduit par cette promesse, enseigna qu'il fallait croire aux paroles de ces poètes comme à la vérité même. Récit singulier sous la plume d'un homme qui lisait lui-même les poètes latins, et qui emprunte à Térence des citations telles que celle-ci sur l'esprit de contradiction des femmes : Voulez-vous? elles ne veulent pas; ne veuillez pas, elles veulent à l'instant¹. Un moine vit une nuit, à l'heure de matines, le démon venir lui reprocher ses jeûnes, ses veilles, ses abstinences et jusqu'aux psalmodies imposées par la règle : « Tout cela, lui dit-il, est inutile au salut; écoute plutôt, » je vais te communiquer un secret merveilleux. Sache que tous les » ans, au jour où le Christ ressuscité d'entre les morts a rendu une » vie nouvelle au genre humain, il dépeuple le Tartare des âmes qui » l'habitent et les ramène dans les régions supérieures. Ainsi, vous » n'avez rien à craindre et vous pouvez satisfaire en toute sûreté vos » passions : » doctrine dans laquelle il est facile de reconnaître, d'une part, la justification sans les œuvres, qui passa, des sectes gnostiques, aux beggards et à Calvin; de l'autre, la rédemption dans les enfers, que quelques Pères furent tentés d'admettre, que la plupart repoussèrent comme une suggestion du démon, et que l'Église a finalement condamnée.

Ainsi, le surnaturel diabolique plane sans cesse sur cette histoire comme un rêve fantastique. Les événements humains prennent, dans l'esprit de l'auteur, une couleur sombre et fatidique. « Les » changements rapides et les événements variés éblouissaient, » pour ainsi dire, les yeux par leur mobilité, et fatiguaient » l'esprit de tous les hommes. Des hommes d'un esprit profond » et pénétrant prédisaient alors des merveilles surprenantes, et

¹ Eunuque, acte IV, sc. VII, v. 42.

« leurs prédictions furent accomplies d'une manière évidente. »
Triste tableau d'un siècle où le génie du mal semblait triompher.

Malgré ces bizarreries, Raoul Glaber est de tous les historiens du onzième siècle celui qui renferme les documents les plus variés et les plus précieux. On peut regretter qu'en parlant des événements politiques il ait imité souvent la brièveté de certains historiens latins, tandis qu'à propos de faits merveilleux ou concernant les moines, il se soit laissé aller à une prolixité sans fin ; mais on ne saurait oublier qu'une foule de faits, tels que l'histoire du duché de Bourgogne à cette époque, les famines qui signalèrent la fin du dixième et le commencement du onzième siècle, l'espérance qui rentra dans les cœurs après l'an 1000, la reconstruction des églises, l'établissement de la Trêve de Dieu et d'autres encore, ont trouvé en lui un témoin parfaitement renseigné. Aucun écrivain de ce temps n'a été aussi souvent cité, car aucun ne porte un cachet de plus grande sincérité. S'il s'est souvent trompé sur les dates, s'il se sert parfois d'une géographie fantastique, quand il place, par exemple, le Vésuve en Afrique ou en Allemagne, s'il a du goût pour les étymologies hasardées, si enfin un pêle-mêle désordonné règne dans son ouvrage, nul n'a peint les commencements du onzième siècle, son génie et ses mœurs dépravées, avec des couleurs plus vives et des intentions plus droites.

On lui a reproché, avec juste raison, l'âpreté de son style dans lequel on ne trouve, en effet, aucune trace d'étude et d'élégance. Son imagination était trop ardente pour s'arrêter à de pareilles recherches ; il se laissait dominer trop vivement par ses impressions pour pouvoir les maîtriser. Mais, avec leur sombre horreur, et dans leur rudesse à demi barbare, quelques-uns de ses tableaux peuvent se comparer aux peintures les plus éloqu岸tes qui soient sorties de la plume d'un historien poli. Mettez la peste d'Athènes dans Thucydide, celle de Florence dans Boccace, celle de Milan dans Manzoni, en parallèle avec la description de la famine que nous avons citée, et il est probable que cette dernière produira dans l'esprit une impression aussi profonde, aussi poignante, et lui laissera l'idée d'un vigoureux et puissant peintre.

C'est là le principal caractère de ce talent inculte. Une sorte de tristesse amère s'exhale de son livre, et le récit des misères qui s'y déroulent fait surgir naturellement devant l'âme troublée le problème de la Providence. On se demande dans quel dessein caché tant de générations ont été condamnées, sans faute ou sans conscience de leurs fautes, à périr victimes des fléaux les plus terribles ; on se demande s'il y a dans l'histoire des époques maudites ; et la réponse à ces questions, qui ne peut être donnée que par une voix chrétienne, présente des obscurités devant lesquelles la raison est forcée de s'humilier.

Raoul Claber écrivit encore la Vie de saint Guillaume de Dijon. Biographe bref et exact, il mit dans cet opuscule, autant d'ordre et de netteté qu'il y en a peu dans son Histoire. Rien, dans ces pages calmes et simples, ne ressemble aux écarts de l'imagination ; rien non plus ne les distingue des autres ouvrages du même genre. Cette Vie est précieuse toutefois, parce qu'elle embrasse, sinon d'une manière complète, du moins dans son ensemble, la carrière d'un abbé qui rendit les mêmes services que les abbés de Cluny, et qui mérita à côté d'eux une place d'élite.

SAINT GUILLAUME DE DIJON.

[961—1031].

CHAPITRE I^{er}.

Famille de saint Guillaume. — Il entre à Cluny. — Il réforme Saint-Bénigne de Dijon, Fécamp en Normandie, etc. — Fondation de Fruttuaria. — Le roi Ardoïn. — Guerre en Bourgogne.

Jotsald, dans son *Planetus* sur la mort d'Odilon, rappelant qu'il était allé rejoindre le Christ le jour de la Circoncision, remarque que Guillaume de Dijon, père aussi de moines nombreux, avait quitté ce monde le même jour, que tous deux avaient été disciples de saint Mayeul, qu'ils avaient vécu dans le même temps, qu'il avaient été unis d'une étroite amitié, et qu'enfin, animés d'une même foi, remarquables par leur chasteté, la gloire de l'un ne le cédant en rien à la gloire de l'autre, la même couronne avait été la récompense de leurs vertus.

En effet, élève de saint Mayeul, qui l'attira à Cluny et lui confia des réformes qu'il n'eut pas le temps d'accomplir lui-même, saint Guillaume de Dijon est comme un rejeton vigoureux poussé au pied de l'arbre de Cluny. En dehors de ce monastère, il fut, dit Raoul Glaber, le propagateur le plus actif et le plus heureux de sa réforme. L'histoire de Cluny serait assurément incomplète sans un coup d'œil jeté sur sa vie. ¹

¹ R. Glaber attribue à saint Guillaume l'entrée du jeune Odilon à Cluny, tandis que Jotsald en fait honneur à saint Mayeul. La vie de saint Guillaume se rattache de si près à celle des abbés de Cluny que nous avons cédé au désir de lui donner une place dans l'Histoire de ces derniers. Nous prions le lecteur, qui s'en étonnerait, de la considérer plutôt comme un *appendice* que comme un *hors-d'œuvre*.

Il naquit vers 961, en Piémont, d'une famille d'origine souabe ¹. Son aïeul Wibo avait été obligé de s'exiler de sa patrie, afin de se soustraire aux vengeances de ses ennemis, dit Raoul Glaber, en faisant sans doute allusion aux troubles qui éclatèrent en Souabe dans les premières années du règne de Conrad I^{er}. Il vint chercher en Lombardie une demeure plus tranquille ; il y laissa à son fils Robert une grande existence. Robert, comte de Vulpiano, d'Anghiera et de Valgo, dans la marche d'Ivrée, épousa Périnza, fille de Dadon, sœur d'Ardoïn, marquis d'Ivrée, qui, à la mort d'Othon III, se fit élire roi et fut le dernier souverain de race italienne. Robert eut de Périnza Guillaume, Nitard et Codefroï, tous trois moines, et Robert-Anselme, qui lui succéda dans son comté. Ermenberge, fille de Robert-Anselme, eut de son mariage avec Gondulfe, seigneur lombard, Anselme, archevêque de Cantorbéry. Ainsi, neveu d'un roi par sa mère, Guillaume devait être, par sa nièce, grand-oncle d'un des plus beaux génies et des plus grands caractères du onzième siècle. Des liens de parenté le rattachaient également aux marquis d'Este, aux premiers comtes de la maison de Savoie, aux comtes de Toscane et à deux femmes célèbres, Adélaïde de Suze et la comtesse Matilde, amie de Grégoire VII. ²

Allié aux premières familles lombardes, Robert de Vulpiano embrassa le parti du roi Bérengaire II, marquis d'Ivrée, son parent, et suivit sa fortune. En 961, Othon II, appelé par les évêques et le Pape Jean XII, s'empara de Bérengaire, qui s'était rendu odieux par ses cruautés, par des aggravations d'impôts, par la spoliation des églises, par des nominations et des destitutions arbitraires des évêques, par ses menaces contre le pape, et l'envoya en captivité à Bamberg. Willa, épouse de Bérengaire, voulant tenter une dernière résistance, se réfugia avec ses trésors dans l'île d'Orta, près de Novare, accompagnée d'un petit nombre

¹ Étant mort, selon Glaber, à l'âge de soixante-dix ans, en 1031.

² Voy. dans l'Histoire de saint Anselme, par Crozet-Mouchet, p. 523, in-8°, 1861, le tableau généalogique dressé par Mgr Della Chiesa sur la famille de saint Guillaume d'Ivrée et de saint Anselme.

de serviteurs, parmi lesquels se trouvaient Robert de Vulpiano et sa famille. Robert prit la direction de la défense et tint en échec Othon, qui, désespérant de s'emparer de la forteresse, chercha à corrompre la fidélité de Robert, en lui offrant des dons considérables et une position élevée à sa cour. Mais le fidèle vassal lui répondit qu'il préférerait souffrir la mort plutôt que d'être parjure à son serment; et, quelques jours après, des propositions de paix amenèrent une reddition honorable. Robert, afin de gagner les bonnes grâces d'Othon, lui demanda la faveur de présenter au baptême des catéchumènes un fils qui lui était né dans le château d'Orta, au bruit des armes. Le roi y consentit et donna à son filleul le nom de Guillaume; ce nom lui fut confirmé quelque temps après, lorsque la reine Adélaïde le tint sur les fonts baptismaux. Ainsi, par un singulier rapprochement, la grande protectrice de Mayeul et d'Odilon se trouva la marraine de leur plus éminent collaborateur. ¹

Son père, le destinant à la vie religieuse, le conduisit un jour au monastère de Saint-Michel de Locédia, au diocèse de Verceil. Il enveloppa sa main, en présence de l'abbé, dans la nappe de l'autel et jura pour lui, sur les saintes reliques, qu'il serait soumis le reste de sa vie à la règle bénédictine, qu'il n'en secouerait jamais le joug salutaire. On le revêtit de l'habit des novices et on le confia au maître qui les dirigeait. Guillaume se recommanda par la vivacité de son intelligence et par la rapidité avec laquelle il dépassa la science de ses condisciples. Cette précocité merveilleuse inspira une fiction dont l'intention peut seule excuser la naïveté. Dans un monastère de femmes voisin de celui de Locédia, s'était retirée, comme pensionnaire, une vieille dame, auprès de laquelle on conduisait l'enfant pour recevoir d'elle les soins réservés ordinairement aux femmes; il y passait quelquefois la nuit. Un jour que cette dame le pressait avec tendresse sur son sein, elle sentit ses mamelles flétries par la vieillesse se

¹ Radulfus Glaber, Vita S. Guillelmi, ch. 11, dans Migne, Patrol. lat., t. CXLII, p. 698.

gonfler d'un lait qui coula avec abondance. Elle raconta ce fait, avec la réserve que lui inspirait la crainte de Dieu dont elle était animée, aux religieux ; elle leur fit comprendre que cet enfant, dont la vie paraissait déjà si excellente, était destiné à occuper de hautes dignités ; image singulière de la fécondité que Guillaume devait rendre, lui aussi, au sein appauvri de l'ordre monastique. ¹

Après avoir étudié quelque temps à Verceil, il fut attiré à Pavie par la renommée des écoles de cette ville. De retour dans son monastère, il remplit successivement les offices de préchantre, d'écolâtre, de gardien du trésor et de prévôt, c'est-à-dire de défenseur des intérêts temporels. Sa mère Périnza étant morte, il décida son père à abriter le reste de sa vie à l'ombre du cloître. Robert vécut dans la compagnie des religieux, partagea le respect porté à son fils et rendit le dernier soupir entre ses mains.

Depuis que de nombreux monastères avaient obtenu d'être soustraits à la juridiction de l'Ordinaire et placés sous la liberté romaine, les évêques jaloux de leur indépendance cherchaient à introduire l'usage de se faire prêter serment de fidélité par les abbés au moment de leur bénédiction, afin de leur interdire d'avance la faculté de demander des privilèges d'exemption. Quelquefois, ce serment était double et emportait obéissance spirituelle envers l'évêque et fidélité envers le suzerain ; dans ce cas, il entraînait une soumission à peu près absolue quant au temporel. En France, en Angleterre, les abbés refusèrent obstinément de le prêter. La discorde régnait entre plusieurs monastères et les évêques. Un concile de Reims, au commencement du neuvième siècle, essaya de trancher la difficulté en décidant qu'il devait être juré par les abbés qui ne jouissaient pas de la liberté romaine ; mais les résistances n'en continuèrent pas moins. ²

Le même serment était exigé des clercs et des moines qui se présentaient à l'ordination. Lorsque l'évêque de Verceil, à qui St-Michel de Locédia était soumis, le demanda à Guillaume, au moment de

¹ Radulfus Glaber, Vita S. Guillelmi, ch. IV, dans Migne, Patrol. lat., t. CXLII.

² Ann. Bened., t. IV, p. 48.

lui conférer le diaconat : je ne puis, répondit celui-ci avec affabilité, m'engager à un pareil serment ; il m'est défendu de rien promettre au ministre de Dieu, au sujet de la réception d'un sacrement qui doit être administré gratuitement par l'ordre de Dieu. Craignez plutôt, dit-il à ceux qui n'hésitaient pas à le prêter, la colère du Sauveur suspendue sur vos têtes ; et il différa sa promotion aux ordres sacrés. ¹

S'étant aliéné, par ce refus, les moines de Saint-Michel et rendu odieux à l'évêque qui voyait en lui un contempteur de ses droits, mécontent d'ailleurs de la tiédeur qui régnait parmi ses frères, il résolut de chercher une maison où l'observance fût plus conforme à sa piété, à la pureté de ses mœurs, à son ardeur pour les bonnes œuvres. La renommée de Cluny était arrivée jusqu'à lui, et il éprouvait un vif désir de voir cette communauté, dans laquelle la sainteté, la sévérité, la discipline, fleurissaient d'un éclat incomparable. L'abbé Mayeul, en se rendant à Rome, s'étant arrêté à Locédia, Guillaume lui ouvrit son cœur et obtint qu'à son retour il l'emmènerait à Cluny. En attendant, il s'affermir de plus en plus dans sa résolution ; il pensa à se détacher du sol natal, de sa famille, des châteaux et des terres dépendant de son patrimoine. Comme le soldat, il voulut conserver seulement le léger bagage qui lui était nécessaire pour le combat de la foi dans lequel il allait s'engager [990].

Il était d'usage, lorsque l'abbé rentrait à Cluny, que les religieux vêtus de chapes et d'aubes vinssent le recevoir en procession. Mayeul, par une attention délicate et en témoignage de la haute estime qu'il portait à son compagnon, dépêcha deux frères, afin de prévenir la communauté qu'elle allait recevoir un nouveau membre à qui étaient dus les honneurs les plus élevés. La réception sembla s'adresser ainsi autant à son jeune compagnon qu'à lui-même.

Au bout d'une année, durant laquelle il ne cessa de l'entretenir des voies de la vie spirituelle, Mayeul voulut lui conférer le sacerdoce. Cette proposition jeta la frayeur dans le cœur de

¹ Radulf. Glaber, Vita S. Guillelmi, ch. VII.

Guillaume. Il déclara, avec une humilité résolue, qu'il se sentait indigne de toucher de ses mains la chair et le sang du Christ, et il fallut, se rendre à ses désirs, pour ne pas jeter le trouble dans son ame. Ce fut seulement à un âge plus avancé, étant abbé de Saint-Bénigne de Dijon, qu'il consentit à recevoir la prêtrise. ¹

Le prévôt du prieuré de Saint-Saturnin sur le Rhône, ayant demandé à Cluny un religieux capable d'enseigner à ses frères la voie du salut, Mayeul lui envoya Guillaume. Il fit dans cette humble communauté, qui ne comptait qu'un petit nombre de frères, l'apprentissage de ses réformes à venir. Avec l'aide des disciples qu'il avait amenés, il rétablit l'unité dans les exercices, il inspira un esprit commun de piété, de bienveillance et de charité. Lorsque, dans la suite, il fut élevé à de plus hautes dignités, il regretta souvent cet obscur asile. Nulle part, disait-il, il n'avait trouvé de lieu plus propice pour pratiquer la pauvreté dans sa perfection et atteindre le comble de la sainteté. ²

En 980, le roi Lothaire donna l'évêché de Langres à son neveu Brunon âgé de vingt-quatre ans, fils de sa sœur Albrade et de Réginald de Roucy, comte de Reims. Le jeune prélat, sacré par Burchard, archevêque de Lyon, dans l'église de Saint-Étienne de Dijon, se montra digne de cette faveur prématurée. Il alliait à la piété d'un religieux les dons extérieurs qui conviennent à un évêque. On le voyait assister assidûment aux offices de nuit et témoigner une grande dévotion. Riche de son patrimoine, riche des revenus de son évêché, qui formait une des six pairies ecclésiastiques du royaume, il répandait d'abondantes aumônes. Son esprit était vif et sa parole facile; ses relations avec les hommes portaient l'empreinte d'une ame véritablement chrétienne, car la bienveillance et la douceur en faisaient le fond. Quoique grand seigneur et allié aux familles royales, ce qu'il estimait dans les personnes, ce n'était ni l'élevation ni la richesse, mais la politesse des mœurs et la sainteté de la vie.

¹ Radulf. Glaber, Vita S. Guillelmi, ch. ix.

² Id., ch. x.

Il réservait les honneurs et les préférences à ces qualités, les eût-il trouvées dans un mendiant. Élevé à l'école de Reims sous Gerbert, il était assez instruit pour enseigner lui-même la philosophie, la théologie, les lettres, dans l'école cathédrale qu'il fonda à Langres. Il prit un rang distingué parmi les théologiens moralistes de son temps, en écrivant des lettres contre la simonie et sur la confusion des clercs. Peu de temps après son élection, il s'occupa de la restauration des monastères de son diocèse dans lesquels la piété et l'administration temporelle avaient subi de graves échecs. ¹

Le premier était sans contredit celui qu'avait fondé, près du *Castrum* de Dijon, vers 535, Grégoire, évêque de Langres, afin d'y recueillir le corps du martyr saint Bénigne, disciple de saint Polycarpe, qui était resté pendant plusieurs années enseveli dans un polyandre, où les chrétiens venaient prier sur les cendres des premiers disciples de la foi et des premiers évêques de Langres. L'abbaye, honorée des dons de Gontran et de Charles-le-Chaume, regardée par les évêques comme la pépinière de leur diocèse, avait éprouvé bien des vicissitudes. Vers le milieu du neuvième siècle, l'évêque Albéric y rétablit la discipline; Isaac releva son église à demi détruite, fit restituer ses terres usurpées, donna aux moines le droit d'élire un abbé, et renonça à son administration. Geilo, Argrin, Gauslin, lui portèrent la même bienveillance; mais, à la mort de ce dernier et durant près d'un demi-siècle, les choses prirent une autre face. L'abbé Foucher, élu vers 938, ne fit rien de bon pendant quinze années, dit la Chronique, et Manassès, son successeur, fit encore pis. Brunon éloigna ce supérieur indigne qui abusait de son autorité, et le remplaça par Azzon, moine de Montiérender, d'origine aquitaine et d'une vie exemplaire. Mais, au bout de quelque temps, Azzon, plus pieux que capable, trouvant cette dignité trop pesante, la résigna et retourna à son humble cellule. Ce fut alors que Brunon offrit l'abbaye à Mayeul, dont les réformes étaient déjà célèbres. L'abbé de Cluny envoya deux frères

¹ Chronicon S. Benigni, dans d'Achery, Spicilège, in-49, t. I, p. 455.

à Saint-Saturnin, où Guillaume était depuis un an et demi, avec ordre de le ramener. Il lui promit son assistance, et fit promettre à Brunon d'être pour lui un père plein de douceur, un avocat, un gardien, un consolateur. Douze moines, distingués par leur naissance et par leur instruction, partirent avec Guillaume pour Saint-Bénigne [990].¹

Ils firent leur entrée le jour anniversaire de la translation des restes du martyr. Tandis que les anciens moines et les clercs de l'évêque achevaient l'office de nuit dans la crypte souterraine de la basilique, devant le saint tombeau, les religieux de Cluny entonnaient l'office du jour dans le chœur de l'église supérieure, devant l'autel de Saint-Maurice; car il convenait, dit la Chronique, que ceux qui venaient apporter la lumière fissent leur entrée en même temps que la lumière du jour. Quelque temps après, Guillaume reçut de Brunon la consécration abbatiale, et on vit alors de quelle énergique volonté était doué ce jeune homme, qui, en peu de temps, fit restituer les biens, les droits usurpés, et affluer les bienfaits. La prospérité, la régularité du monastère, devinrent célèbres; et, quelques années plus tard, Fulbert de Chartres put dire que, grâce aux efforts de Guillaume, Saint-Bénigne était devenu un second paradis.

Il devint en même temps un trait d'union entre la France et l'Italie. La renommée de cette restauration établie par un moine lombard d'illustre famille, sur une terre étrangère, engagea des prêtres, des abbés, des évêques, à abdiquer leurs fonctions et à venir s'inspirer des conseils de Guillaume. Un évêque d'Albenga, près de Gènes, un Bénigne, évêque romain, y prirent l'habit; un évêque grec nommé Barnabas, un Jean, archevêque de Corinthe, y séjournèrent des mois et des années. Jean, abbé de Capoue, Jean de Saint-Apollinaire de Ravenne, Benoît de Saint-Séverin de Ravenne, Anastase, Marc et d'autres abbés qu'il serait trop long d'énumérer, dit la Chronique, se firent les disciples de Guillaume. Gottfred, archidiacre de Milan, noble et riche, y prononça ses

¹ Chronicon S. Benigni, dans d'Achery, Spicilège, in-4°, t. I, p. 429, 430.

vœux, donna en présent un autel d'onyx incrusté d'or et d'argent, et une chapelle complète. Rappelé dans sa patrie, il fut institué abbé d'une communauté de moines annexée à la basilique Saint-Ambroise de Milan. Les rénovateurs de la vie érémitique eux-mêmes, saint Romuald, fondateur des Camaldules, Guillaume et Martin, qui passèrent de la solitude au gouvernement du monastère de Pompose, malgré la vénération qui les entourait dans leur patrie, malgré la différence de leur institut, recherchèrent la société spirituelle et la communauté de prières avec Saint-Bénigne. Plusieurs anachorètes quittèrent le désert pour y embrasser la vie cénobitique. Tels furent deux moines, renommés par leur amour pour la lecture et la méditation : l'un, Paul de Ravenne, qui mourut à Saint-Bénigne ; l'autre, Jean, fils des comtes d'Aglié et de San-Martino, neveu du roi Ardoïn, à qui Guillaume donna à gouverner Fruttuaria et Fécamp. Il fallut parfois arrêter le concours qui poussait les évêques d'Italie vers ce nouvel asile, et refuser des admissions, comme celle du patriarche de Venise, que Guillaume décida à rester sur son siège, afin de ne pas compromettre les intérêts de son église. Quant aux simples moines qui vinrent de la Péninsule, dit la Chronique, on ne saurait en compter le nombre, et Guillaume prévint le moment où il serait bientôt obligé de donner à sa communauté une sœur, en Italie même. ¹

Il est plus facile de pressentir que d'étudier dans ses détails le résultat que dut avoir l'introduction de cet élément italien au centre de la France, sur le commerce, les arts et les lettres. Plusieurs de ces religieux étaient instruits dans l'agriculture, dans les lettres, dans divers arts et métiers. Les uns possédaient l'érudition nécessaire pour la collation des manuscrits et des textes nombreux qui provenaient des bibliothèques d'Italie ; les autres apportèrent les traditions de l'architecture romaine ; d'autres, les procédés agricoles qui, dès une haute antiquité, avaient fait des plaines du Pô et du Tessin les pays les plus fertiles du monde. Tout cela s'accomplit en grande partie, dit la Chronique, par le

¹ Chronicon S. Benigni, dans d'Achery, Spicilège, in-4°, t. I, p. 442.

conseil et le travail du prieur Arnulfe. L'Église fut ornée de livres précieux dont la transcription et la reliure s'élevèrent à des sommes considérables. Une école de copistes dirigée par le moine Girbert, à qui on donne le nom d'écrivain, *scriptor*, fit de la bibliothèque de Saint-Bénigne une des plus précieuses de France par le nombre et la valeur des manuscrits. Des moines orfèvres, qui travaillaient avec habileté l'or et l'argent, convertirent en calice la coupe, du poids de cinq livres, offerte par le comte Hugues, évêque d'Auxerre, pour expier la part qu'il avait prise aux dissensions du duché; ils employèrent en œuvres d'art la livre d'or donnée par Richard, duc de Normandie, pour obtenir l'hérédité éternelle. Le trésor s'enrichit de reliquaires, de châsses, d'images incrustées d'émail et de pierreries, dont nous ne pouvons ici donner la description. ¹

Les coteaux fertiles qui entouraient les plaines de Dijon et de la Champagne se couvrirent de vignes nouvelles, et, pendant longtemps, celles de l'abbaye passèrent pour les mieux cultivées. Quant aux lettres, Guillaume les encouragea-t-il particulièrement? Eut-il à cœur de former des écrivains? Il attacha, croyons-nous, une plus grande importance à former des religieux pour propager sa réforme naissante. Les écrivains étaient un luxe permis aux abbayes qui depuis longtemps avaient échappé aux difficultés inséparables de leur début. A part Raoul Glaber, qu'il pressa d'achever son histoire, et l'auteur anonyme de la Chronique de Saint-Bénigne, qui est si précieuse pour l'histoire de Bourgogne, nous ne voyons parmi ses disciples aucun écrivain proprement dit. Un clerc nommé Emeno composa cependant, à sa prière, avec des extraits des Pères, une sorte de compilation ou de traité en trois livres sur *la nature de la patrie céleste*. Il y retraça le tableau du bonheur des élus, énuméra les œuvres saintes qui y conduisent, décrivit les supplices éternels dont la crainte devait contribuer à diriger les hommes vers le ciel. C'était un manuel destiné à

¹ Voir cet inventaire dans Bougaud, *Étude hist. sur saint Bénigne*, in-8°, 1859, p. 298; et Chronicon S. Benigui, dans d'Achery, *Spicil.*, t. I, passim.

servir aux méditations des frères. « Mais un exemple plus éloquent » pour guider vers la recherche de ces biens suprêmes, s'écrie » Raoul Glaber, c'était ta vie, ô bienheureux Guillaume, ô patron, » dont nous avons besoin ! Tes saints et continuels gémissements, » tes larmes bienheureuses, tes actes très saints, provoquaient sans » cesse en nous le désir de la céleste patrie! »¹

Ce fut dans la haute Lorraine que se fit sentir la première action de Saint-Bénigne. Ce pays était gouverné par le duc Thierry, beau-frère de Hugues-Capet et frère d'Adalbéron, évêque de Metz. Le duc et l'évêque étaient tous deux zélés pour le bien des moines. Un prêtre nommé Benoît, appartenant à une famille considérable de Metz, étant venu passer quelque temps à Saint-Bénigne, fit part à Adalbéron des avantages spirituels qu'il y avait trouvés. L'évêque, qui avait voué sa vie à la mortification, au soin des pauvres et des malades qu'il recueillait dans son propre palais, supplia Guillaume de venir diriger le monastère de Saint-Arnulfe. Sous un de ses prédécesseurs, l'abbé Aribert en avait expulsé des chanoines et y avait introduit une si grande prospérité, qu'aucun autre, disait-on, n'était plus recommandable par les actes de charité qu'on y exerçait. Guillaume y plaça Benoît comme abbé et revint en Bourgogne avec des présents d'Adalbéron, consistant en une étole tramée d'or, deux chapes de soie pourpre garnies de filets en or. Benoît lui fit également don d'une chasuble dorée et d'autres ornements, qu'il partagea entre Saint-Bénigne de Dijon et le monastère qu'il se proposait de bâtir dans sa patrie [995].

Arnulfe, prêtre de Toul, désirant racheter, par un genre de vie plus austère, les années qu'il avait passées dans l'étude des lettres profanes, vint à la même époque se placer entre les mains de Guillaume. Il fut nommé prieur, et reçut l'inspection des maisons secondaires qui dépendaient de l'abbaye. Bertold, son évêque, regrettant la perte de ce prêtre de mérite, en adressait souvent des plaintes à Guillaume, qui restait sourd à ses prières. A titre de dédommagement, il supplia l'abbé d'introduire les

¹ Ann. Bened., t. IV, p. 137, et R. Glaber, Vita S. Guillelmi.

usages de Saint-Bénigne à Saint-Epvre de Toul, que Gauzlin, son prédécesseur, avait déjà réformé en 936, en allant étudier la règle à Fleury, sous Archembald, disciple de saint Odon. Guillaume forma à Saint-Epvre de vaillants moines, et plaça un religieux, nommé Widric, à leur tête. Ce religieux était un exemple frappant de la puissance que possédait Guillaume pour façonner les âmes. En effet, la vie de Guillaume passait pour un modèle si parfait, que Widric ne trouva rien de mieux que de reproduire son maître trait pour trait. C'était la même attitude, les mêmes gestes, le même langage. En voyant et en entendant Widric, on croyait voir et entendre Guillaume. Comme Guillaume, il éleva des religieux qui devinrent des abbés et continuèrent leur œuvre commune. Aussi, lorsqu'après la mort de Bertold, Hériman, son successeur, qui avait pris en haine les moines de Saint-Epvre, poussa la colère jusqu'à frapper avec son bâton l'abbé Widric, Guillaume ressentit cette injure avec plus d'amertume que s'il l'avait reçue lui-même. « Les actions de cet évêque, dit-il, sont » bien dignes de son nom ; car ce nom, d'origine tudesque, veut » dire dans notre langue « homme errant » (*homo errans*). S'il » était un pasteur du Christ, il ne déchirerait pas ses pauvres » brebis ; mais laissez-le faire, le véritable Pasteur saura bien ras- » sembler son troupeau [998]. »

L'abbaye de Gorze, dans laquelle Jean de Vandières avait, vers 933, porté à un haut point la vie ascétique, formé des élèves qui dirigèrent Saint-Paul de Rome, Saint-Epvre de Toul, Saint-Arnulfe de Metz, et fondèrent Gemblours, retrouva dans Guillaume et dans Sigefroid, prêtre de Metz, qui lui succéda comme abbé, la sève qui commençait à se refroidir parmi ses religieux [998].¹

Saint Mayeul avait refusé aux prières de Richard II, duc de Normandie, d'aller réformer Fécamp. L'éloignement, la différence des mœurs, la corruption du clergé normand, la difficulté de maintenir dans ces contrées le résultat de ses efforts, avaient été

¹ Ann. Bened., t. IV, p. 425, 482, 320, etc. — Chronicon S. Benigni, dans d'Achery, Spicil., t. I, p. 433.

pour autant dans son refus que les querelles relatives aux droits dans le bois du duché. Guillaume n'était pas d'un caractère à s'arrêter devant de pareils obstacles. Véritable soldat monastique, loin de s'en effrayer, il aimait à les affronter et à les faire plier devant son énergique volonté. Laissant aux abbés de Cluny les voies de douceur et de prudence qui ont rendu leur figure si aimable, il préférait, pour son propre compte, la hardiesse, la rudesse des habitudes et du langage. Lorsque les envoyés de Richard II vinrent le prier d'entreprendre l'œuvre devant laquelle Mayeul avait reculé, on rapporte qu'il leur répondit, comme pour éprouver leurs intentions et pour solliciter peut-être les secours dont il avait besoin : « Mes chers fils, nous avons entendu dire » que les chefs normands étaient des hommes barbares et sanguinaires; que, loin d'élever de saints édifices, ils renversaient ceux qui étaient debout; qu'au lieu de réunir et de protéger des communautés d'hommes spirituels, ils les dispersaient et les exterminaient. Retournez donc dire à votre duc que nous ne sommes point préparés à faire un aussi long voyage, et que nous manquons de chevaux et de bêtes de somme pour transporter les frères et leurs bagages. » Cette réponse ne semblait point faite pour décourager le duc. Il se hâta d'envoyer des chevaux et des mulets à Guillaume, qui se mit en route avec ses disciples. En voyant arriver à Rouen le saint homme qu'il regardait comme un ange tombé du ciel, il éprouva une joie si vive, qu'il ordonna à ses serviteurs de s'éloigner et voulut le servir lui-même à table. Il le mena à Fécamp, accompagné des évêques de la province, chassa une tourbe de chanoines qui s'engraissaient dans l'oisiveté des revenus de l'abbaye, et n'y laissa que ceux qui se montrèrent disposés à suivre la direction du nouveau supérieur [1001].¹

Une tradition racontait que dans la nuit qui précéda l'entrée des moines, on vit une multitude d'aigles s'abattre sur le toit

¹ Ann. Bened., IV, p. 1, 2, 184, 186. — Glaber, Vita S. Guillelmi, ch. XIII et XIV. — Chron. S. Benig., dans d'Achery, Spicil., t. I, p. 445.

de l'église et le couvrir entièrement. Ces aigles étaient l'image des nouveaux hôtes, du vol spirituel de leurs pensées, des anges qui devaient descendre sur cette maison pour la protéger et se complaire dans de muets entretiens avec ses habitants. ¹

Grâces aux moines de Cluny, au prieur Théodoric et à l'abbé Jean d'Aglié, parent de Guillaume, qui tous deux obtinrent une grande influence dans le pays, Fécamp vit renaitre un nouvel âge d'or. Il devint le premier monastère de la Neustrie, et, en peu d'années, le nombre des religieux s'éleva au triple de celui des anciens chanoines. Dans ce pays, où la grossièreté et le dérèglement des mœurs était général parmi le clergé, ils se firent remarquer par leur chasteté, leur esprit de renoncement, l'abondance des aumônes qu'ils distribuaient aux pauvres. Ces vertus répandirent au loin le désir de les voir, de s'entretenir avec eux, de partager leur existence. Le duc Richard quittait souvent sa capitale pour passer plusieurs jours au milieu d'eux. Il les servait au réfectoire, puis prenait son repas seul, en silence, comme un simple frère. Un évêque nommé Osmond y embrassa la vie monastique; deux jeunes clercs très instruits, Jocelyn et Bérenger, quittèrent la cour du roi Robert; un thane anglais nommé Clément, celle du roi Ethelred son parent. Mais les visites fréquentes de ses compatriotes et le bruit des événements de son pays venant l'y troubler, il se réfugia à Saint-Bénigne de Dijon où il finit ses jours. Il était d'une humilité si profonde, ayant une si petite idée de son mérite, que, revêtu du sacerdoce, il n'osa qu'une fois dans sa vie en remplir le ministère. Le duc Richard fit prendre à Guillaume, l'un de ses fils, l'habit à Fécamp; Nicolas son neveu, fils de Richard III, en fit autant et devint, sous Guillaume-le-Conquérant, abbé de Saint-Ouen. Le clergé séculier finit par éprouver lui-même le contre-coup de cette réforme. Robert, archevêque de Rouen, frère du duc Richard, prélat élevé dans le luxe du pouvoir et la liberté des camps, entré dans l'Eglise avec toutes les passions dont l'orgueil favorise le développement, avec du sang de pirate dans les veines, renonça à

¹ Chrou. S. Benigni. Acta Ord. S. Bened., t. VI, p. 353, etc.

ses désordres, répudia une dame nommée Hertive qu'il avait épousée, non, disait-il, comme archevêque de Rouen, mais comme comte d'Évreux, s'adonna aux œuvres de charité et s'appliqua à reconstruire son église métropolitaine. ¹

Fécamp, affranchi par le duc de la juridiction épiscopale avec douze églises de sa dépendance, fut reconnu libre par le roi Robert et admis par Benoît VIII dans la soumission du Saint-Siège. Ses religieux réformèrent Jumièges, Saint-Michel en Pêril de la Mer, Saint-Ouen de Rouen, Saint-Taurin d'Évreux et d'autres encore. « De ces nombreuses bergeries gardées par des supérieurs » du choix de Guillaume, des essaims de moines semblables à des » abeilles qui s'élancent du sein des ruches, transportèrent dans » les trésors célestes le miel de leurs bonnes œuvres. » ²

Ce fut au milieu de ces saintes phalanges que le duc Richard voulut mourir. Après avoir religieusement gouverné son duché pendant trente années, il se sentit accablé par la maladie, appela à Fécamp l'archevêque, les comtes normands et leur annonça sa destruction prochaine; tous furent saisis d'une grande douleur. Les clercs et les moines, sur le point de devenir orphelins d'un père chéri, se lamentèrent tristement; des bandes de mendiants se livrèrent à la désolation dans les carrefours, en perdant celui qui les nourrissait et compatissait à leur misère. Il se donna pour successeur son fils Richard III, laissa à son frère le comté d'Hiesme, fit d'un cœur ferme toutes les dispositions qui se rapportaient au service de Dieu, dépouilla l'enveloppe de l'homme et fut enseveli dans l'église de Fécamp, près des restes de son père et de son fils Guillaume, mort religieux l'année précédente [1026]. ³

En 995, cinq ans après son ordination comme abbé, Guillaume se décida enfin à recevoir la prêtrise des mains de Brunon. Il se rendit au tombeau des Apôtres, célébra la messe dans les principaux sanctuaires de Rome et de l'Italie, se prosterna aux

¹ Léon Fallue, Histoire de l'église métropolitaine de Rouen, t. II, p. 183.

² Guillaume de Jumièges, liv. V, c. 1.

³ Guill. de Jum., liv. V, c. XVII.

pieds de Grégoire V, et, en revenant en France, tomba malade au monastère de Sainte-Christine sur l'Olona, près de Milan, dont était abbé Gerbald, disciple de saint Mayeul. Au bout de quelques jours, il se leva et poursuivit sa route jusqu'à Verceil où une rechute plus grave mit sa vie en danger. Comme on le croyait en point de mort, on le transporta dans l'église cathédrale de Saint-Eusèbe pour rendre le dernier soupir. Il y resta, pendant quatre ou cinq heures, sans qu'on pût distinguer s'il respirait encore. Peu à peu il revint à lui et dit d'une voix faible et embarrassée : « Seigneur Jésus-Christ, roi de l'éternelle gloire, prenez-moi si » telle est votre volonté, car vous êtes bon et je ne doute pas » qu'en quittant ce corps, je ne passe auprès de vous. » Il guérit cependant, et, lorsqu'il eut recouvré ses forces, ses frères le transportèrent sur une voiture légère dans la maison paternelle pour y achever sa guérison.

Là, des parents, des amis, des seigneurs voisins lui persuadèrent de bâtir dans son pays natal un monastère semblable à ceux qu'il avait fondés dans les provinces étrangères. Ses deux frères, Gottfred, qui ayant succédé au titre de comte vivait indépendant sur l'héritage paternel, et Nithard, qui se contentait des ressources que lui procurait l'état militaire, lui promirent d'abandonner le siècle et de se ranger sous la suzeraineté de Dieu, s'il donnait suite à ce projet que leur père avait eu autrefois l'intention de réaliser sur ses domaines. Il se mit avec eux à la recherche, et choisit, au diocèse d'Ivrée, à quatre milles du Pô, entre les rivières de l'Orca et de la Molosma, un lieu solitaire et sauvage nommé Fruttuaria. Gottfred et Nithard embrassèrent la vie monastique, et Robert le plus jeune, resté laïque et pourvu de l'héritage paternel, detacha Fruttuaria du fief de Vulpiano, et par la main de Gontard, archidiaacre de Turin, en fit la tradition à Dieu, en stipulant que ce lieu, qui avait joui d'une complète liberté sous ses anciens maîtres, ne serait soumis, en passant dans l'héritage du Seigneur, à aucun évêché, à aucun monastère, à aucun pouvoir séculier. Les dons des deux frères ne suffisant pas à l'établissement d'un nombre considérable de religieux, Ardoïn leur oncle, roi d'Italie,

le comte de Bourgogne Othe-Guillaume, leur parent, un seigneur lombard nommé Othbert, les aidèrent de leurs libéralités. La nouvelle abbaye fut dédiée à la vierge Marie, au martyr saint Bénigne, et son église consacrée par Octavien, évêque d'Ivrée, ancien chancelier d'Ardoin. Elle devait être la sœur de Saint-Bénigne de Dijon, mais une sœur libre et indépendante. Afin d'enlever à cette dernière tout prétexte de jalousie, Guillaume fit céder par Saint-Bénigne de Fruttuaria à Saint-Bénigne de Dijon d'insignes ornements, un texte des évangiles orné d'une reliure d'or et de pierres précieuses, une chasuble et une étole tramée d'or, des manipules, une ceinture, quatre amicts également dorés [1003].¹

Mais ce n'était pas assez de prévenir la jalousie des moines : il fallait encore empêcher celle des évêques. Guillaume fit reconnaître par celui d'Ivrée que Fruttuaria était un lieu désert, complètement libre, où jamais aucun de ses prédécesseurs n'avait possédé de dîmes. La liberté du monastère, établie une première fois par le Pape Jean XVIII, fut, et plus solennellement encore, proclamée par un synode tenu dans l'église de Latran, où le Pape Benoit VIII occupait le trône pontifical, entouré de l'archevêque de Milan, de quarante-trois évêques d'Italie, de huit cardinaux qui composaient le sacré Collège, de six diacres de l'Église romaine, de cinq abbés romains et de clercs de divers ordres. Lambert, évêque de Langres, successeur de Brunon, à la prière de Guillaume, *cher parmi les plus chers*, consultant plutôt, disait-il, le bien des âmes que la cupidité des méchants, donna son adhésion à ces privilèges. Enfin, une longue charte signée par quatre archevêques, neuf évêques, six abbés français, par le roi Robert et son fils Hugues, rappela toutes les circonstances de cette fondation, afin d'en préciser nettement le caractère et les garanties.²

Les révolutions qui agitaient sa patrie justifiaient amplement ces précautions et ces craintes, car elles lui suscitaient de puissants

¹ Chronicon S. Benigni. Acta Ord. S. Bened., t. VI, p. 443. — Ughelli, Italia sacra, t. IV, p. 1492.

² Labbe, Concilia, t. IX, p. 834. — Monumenta Hist. Patriæ, Chartes, t. I, col. 445.

adversaires. Ivrée, ancienne colonie romaine, incorporée au royaume goth de Théodoric, puis convertie en un duché important sous les rois lombards, avait été, au moment de leur expulsion par Charlemagne, maintenue dans son intégrité et attribuée, dit-on, par cet empereur, à titre de consolation, au fils du roi Didier. Lorsque, après la mort de Charles-le-Gros, l'Italie tenta de se reconstituer, Ivrée devint, dans cet essai d'organisation, une marche dont le gouvernement passa du comte Anschaire à ses héritiers Bérenger I^{er}, Bérenger II et Adalbert, qui se firent couronner rois, furent déposés et dépouillés de leurs possessions. A la mort d'Othon III, dont l'aïeul avait expulsé le dernier de ces monarches éphémères, une nouvelle race de marquis se présenta pour relever leurs prétentions royales. Ardoïn, le plus célèbre d'entre eux, allié aux premières familles de Lombardie, fut élu à Pavie par de nombreux vassaux. Il était, nous l'avons dit, oncle de Guillaume, et, de même que le père de ce dernier, avait autrefois pris parti pour Bérengaire II, Robert de Vulpiano son frère prit parti pour Ardoïn avec toute sa famille. Organes de l'esprit italien, qui s'est conservé vivace, à travers tout le moyen-âge, à Ivrée et dans le Canavesan, ils avaient pour adversaires les évêques d'Ivrée, qui appuyaient le pouvoir impérial et convoitaient le marquisat.

Des hommes malveillants profitèrent de la parenté de Guillaume avec Ardoïn, pour représenter l'abbé à l'empereur Henri comme hostile à son pouvoir et soutenant, lui et ses moines, les prétentions du nouveau roi. Guillaume, craignant que l'empereur n'en conçût de la colère, l'alla trouver, se justifia et fit disparaître ses préventions. Lorsqu'en 1014 Henri prononça la confiscation des biens des seigneurs qui avaient pris les armes avec Ardoïn, sans excepter Robert de Vulpiano, il en exempta expressément ceux de ses deux frères moines à Fruttuaria. Il confirma les possessions de l'abbaye, dans les comtés d'Ivrée, de Turin, de Verceil, celles qu'Othe-Guillaume lui avait données en Lombardie, celles enfin dont le comte Otbert et son père avaient fait l'église de Fruttuaria héritière, en y embrassant tous deux la vie monastique. Il désira, plus tard, obtenir la société des moines pour lui et ses successeurs;

il fit consacrer devant lui, comme premier abbé, Jean, fils du comte Guido d'Aglié, neveu du roi Ardoïn, cousin de saint Guillaume ; il prit le monastère sous sa protection ; il interdit à tout duc ou marquis d'attenter à sa liberté, privilège que confirma Conrad II, son successeur, afin, disaient-ils tous deux, qu'il jouit de la même liberté que celui de Cluny [1023-1026].

Guillaume ne rencontra pas la même bienveillance dans Léon, cet ancien moine, qui, devenu évêque de Verceil, ne pouvait lui pardonner sa parenté avec Ardoïn. En 999, le margrave dur et hautain, de concert avec l'archidiaque Gilbert, fit massacrer Pierre, évêque de cette ville, qui lui était hostile, et livra son corps aux flammes. Léon, son successeur, poursuivit vengeance de ce meurtre et obtint d'Othon III un décret daté de Rome, confirmé par Sylvestre II, qui mettait Ardoïn au ban de l'empire et prononçait la confiscation de ses biens au profit de la cathédrale de Saint-Eusèbe. Il lui refusa sa voix à la diète de Pavie, et appuya l'élection d'Henri II comme roi d'Italie. Il faisait partie, avec les archevêques de Milan et de Ravenne, avec les évêques de Modène, Vérone, Crémone, Plaisance, Brescia, Côme, avec Théobald, duc de Toscane, d'une ligue qui favorisait l'entrée d'Henri II en Lombardie et tenait des troupes à sa disposition. Ardoïn, durant une guerre désastreuse, ruina plusieurs villes, entre autres Verceil, obligea l'évêque de s'enfuir et lui donna un successeur.

Léon pardonnait encore moins à l'abbé de Fruttuaria son influence et ses vertus. Depuis longtemps, il n'avait point paru dans la Lombardie, où les villes appartenaient aux évêques et la campagne aux comtes, un abbé possédant aussi grande autorité par ses relations de famille, par le nombre de ses moines, par son éloquence et son caractère. C'était une puissance nouvelle qui s'élevait à côté des deux premières. Léon, tout occupé d'accroître la splendeur de son église, voyait un rival et presque un ennemi dans ce monastère exempt de la juridiction épiscopale. L'ambition, qui lui avait suggéré la pensée de s'emparer de l'abbaye de Brême et de l'évêché d'Ivrée, le rendait également

hostile à Guillaume. Il ne cessait d'entraver ses actes et il fut un des premiers à le discréditer auprès d'Henri II. « Ce Léon cruel, s'écriait l'abbé, aigri par ces attaques et faisant un jeu de mots sur son nom, est tout-à-fait abandonné de Dieu, car si Dieu était avec lui, il aimerait, à cause de Dieu, les choses de Dieu : *Hic ergo crudelissimus Leo totus est sine Deo, quia si fuisset Deus cum eo, quæ sunt illius amaret pro illo.* » Aussi, lorsque Léon mourut, Guillaume n'hésita pas à assurer qu'il avait été damné pour l'éternité, et la confiance qui s'attachait aux paroles de l'énergique abbé rendit cette prédiction vraisemblable. On ne pouvait comprendre que celui qui avait été l'objet de sa haine ne se fût pas attiré le châtement de Dieu, que celui qu'il avait honoré de son amitié n'eût pas mérité la récompense du Christ. ¹

Cependant, comme l'abbé subordonnait toujours ses affections politiques à ses intérêts religieux, la division des partis dans la haute Italie n'arrêta pas les développements de Fruttuaria. A l'exception de Léon de Verceil, aucun des adhérents d'Henri II ne se montra pour lui un adversaire implacable. Le nouveau monastère fut supérieur en richesse à la plupart des autres monastères de Lombardie. Cent religieux y étaient réunis; trente celles ou prieurés furent donnés dans les comtés voisins; leur nombre s'augmenta dans la suite et la création de Guillaume devint, selon les paroles d'un évêque d'Ivrée, une grande lumière qui répandit au loin ses rayons pour l'édification des hommes.

D'illustres infortunes y vinrent chercher des consolations. En 1015, après douze ans d'un règne agité par les dissensions intérieures et par les armes d'Henri II, Ardoïn, étant tombé malade, déposa sur l'autel de Fruttuaria les insignes de la royauté et mourut avec l'habit de moine. Il laissait le marquisat d'Ivrée entre les mains de l'évêque, qui gouverna pour le compte de l'empereur jusqu'en 1017, époque où Conrad-le-Salique proclama Ivree ville libre de l'empire. En 1062, la mère d'Henri IV,

¹ R. Glaber, *Vita S. Guillelmi*, ch. xxiii. — Ughelli, *Italia sacra*, t. IV, p. 1065.

l'impératrice Agnès d'Aquitaine, dépouillée de la tutelle de son fils par les archevêques Hanno de Cologne et Adalbert de Brême, découragée des excès des partis et des désordres auxquels s'abandonnait le jeune prince, parcourait les lieux saints sous un costume religieux, cherchant à calmer sa douleur par des œuvres de piété. Elle séjourna quelque temps à Fruttuaria, se recommanda aux prières des moines et, obligée de les quitter trop tôt, elle leur écrivit la lettre suivante : « Agnès, impératrice et pécheresse, aux » bons pères et frères de Fruttuaria, au nom du Seigneur, » obéissance absolue de la part de leur servante dont les yeux sont » toujours fixés sur ceux de sa maîtresse. Ma conscience me cause » des épouvantes plus terribles que ne le feraient un spectre et un » fantôme; c'est pourquoi je fuis à travers les lieux saints, cherchant » une retraite pour m'y cacher contre sa figure menaçante. C'est » un de mes plus ardents désirs de venir auprès de vous, dont » l'intercession est d'avance un gage assuré de salut; mais nos » voyages sont dans la main de Dieu et non dans notre volonté. » En attendant, prosternée par la pensée à vos pieds, j'adore, et » je vous prie de demander pour moi pardon au Seigneur, avec » cette même piété que montra le Pape Grégoire envers Trajan. » Car, s'il a été possible à un seul homme comme Grégoire » d'arracher par ses prières un païen aux enfers, il sera plus facile » à vous, qui êtes en grand nombre, de sauver une chrétienne. Je » vous demande donc, en signe d'affection, de m'admettre dans » votre société et votre fraternité, et de m'en envoyer au plus tôt le » décret. Je vous prie aussi de daigner recevoir le petit présent que » je vous envoie, en souvenir de cette prière et afin que je croie » que vous pensez à moi. Adieu : et toi, bon père, recommande- » moi aux frères de tes monastères et de tes prieurés, afin qu'ils » me donnent une part dans leurs prières, leurs jeûnes et leurs » bonnes œuvres ¹. » Elle alla s'ensevelir ensuite dans le monastère de Sainte-Pétronille à Rome et n'oublia jamais Fruttuaria, sur lequel elle attira les bienfaits de son fils. L'année suivante, Pierre

¹ Acta Ord. S. Bened., t. VI, p. 350.—Ann. Bened., t. IV, p. 617 et passim.

Damien, qui avait reçu ses pieuses confidences et recueilli les larmes dont elle accompagna l'aveu de ses fautes, ayant été envoyé en France par le Pape Alexandre II, reçut, pendant dix jours, l'hospitalité à Fruttuaria [1062] ¹. Plus tard, écrivant à Adélaïde de Savoie pour l'engager à réformer dans ses États la vie des clercs et à expulser leurs concubines, il lui recommanda particulièrement ce monastère dont le nom, disait-il, par une disposition particulière de Dieu, signifiait fécondité, qui était comme le véritable lit de Jésus et dans lequel il avait vu les moines servir Dieu avec sécurité sous l'ombre de sa protection, comme de jeunes poulets encore sans plume sous l'aile de leur mère. Hanno, archevêque de Cologne, s'y étant arrêté, fut tellement édifié de la régularité des religieux, qu'il en emmena plusieurs pour les placer à la tête de son monastère de Sigeberg et répandre la réforme dans son diocèse. On vit jusqu'à un patriarche de Constantinople, frappé de la lointaine renommée de Fruttuaria, solliciter avec ses habitants une association de prières [1066].

Ces mêmes liens de famille qui étaient un danger pour Guillaume en Italie auraient pu lui créer des difficultés en Bourgogne, s'il n'eût su les écarter par la fermeté de son caractère et par le respect qu'il inspirait. Tandis que la mort d'Othon III laissait l'Italie sans roi, celle de Henri I^{er} laissait la Bourgogne sans duc. Othe-Guillaume, son fils adoptif, qui s'empara du duché, malgré les prétentions du roi Robert, était né, comme Guillaume, dans la marche d'Ivrée, dont Adalbert son père, fils de Bérengaire II, associé par lui à sa royauté éphémère, avait été marquis. Il était son proche parent et grand protecteur de Fruttuaria et de Saint-Bénigne ¹. Il avait pour partisan Brunon son beau-frère, évêque de Langres, dont la puissance, après celle du duc, était peut-être la plus considérable de la province. On

¹ Ann. Bened., t. IV, p. 680.

² Cette parenté est attestée par R. Glaber, Vita Guillelmi, ch. XII. Il dit en parlant d'Othe-Guillaume *ejusdem patris exsisterat affinitate propinquus*; mais le degré de cette parenté a échappé à nos recherches.

sait en effet que, parmi les grands vassaux, les ducs de Bourgogne, de Normandie, d'Aquitaine, les comtes de Toulouse, de Flandres, de Vermandois, possédaient, à raison de l'étendue de leurs domaines, le titre de pairs du roi, et les archevêques et évêques de Reims, de Laon, Noyon, Beauvais, Châlons, Langres, le titre de pairs ecclésiastiques. Ils relevaient directement du roi et non des ducs ou comtes dans le territoire desquels leurs évêchés-pairies étaient enclavés. Brunon possédait le comté et la ville de Langres, ses fortifications, ses octrois, les châteaux de Dijon, de Tonnerre, les monastères de Saint-Symphorien de Tonnerre, de Saint-Bénigne de Dijon, des Saints-Jumeaux de Langres, de Bèze, d'autres de moindre importance, des franchises sur les châteaux de Grandmont et de Bar, des droits de monnaie, de marché et de foire. Il partageait, avec le duc de Bourgogne, la seigneurie de la ville de Châtillon, la moitié du comté de Dijon, des châteaux, des métairies considérables. Il était, nous l'avons dit, supérieur par ses lumières, magnifique dans ses œuvres, respecté à cause de ses vertus et sa haute extraction, se rattachant à Charlemagne, par sa mère, nièce du roi Lothaire. Il savait manier l'épée aussi bien que la crosse, faisait administrer ses domaines par des officiers de justice, et se chargeait lui-même de les défendre. Il employa cette autorité, qui valait, disait-on, une armée, à soutenir le pouvoir de son beau-frère, à encourager les seigneurs bourguignons dans leur résistance contre la domination française. Tant qu'il vécut, le roi Robert, malgré l'appui de Hugues, comte de Chalon et évêque d'Auxerre, ne put s'emparer d'une ville ou d'un château en Bourgogne, à l'exception d'Avallon.

Au milieu de ces guerres interrompues et reprises, chaque jour resserrait plus étroitement les liens qui unissaient l'abbé Guillaume à Brunon. L'évêque plaça sous sa direction tous les monastères de son diocèse : Saint-Michel de Tonnerre, Molesme, Saint-Jean de Réome, Bèze, le plus célèbre du duché après Saint-Bénigne de Dijon, et celui que Brunon affectionnait le plus. Nul autre n'avait été exposé à tant de désastres, et une sorte de fatalité pesait sur lui. Fondé en 630 par Amalgaire, comte des Attuariens, il fut donné

un siècle après, par le roi Pepin, à une de ses concubines d'origine anglaise, épouse d'un comte nommé Théodard. Ce n'était point pour le garder, mais pour le piller, dit la Chronique ; aussi, la plupart des religieux s'enfuirent à Luxeuil. En 815, Betton, évêque de Langres, fit restituer ses biens et y plaça des chanoines. Son successeur Albéric y réintégra des religieux sous la direction du pieux abbé Séraphin. Exposée à ces vicissitudes intérieures, pillée par les Vandales, les Sarrasins, les Normands, l'abbaye était destinée à de nouvelles et plus terribles épreuves. En 891, les Normands, apparaissant à deux reprises sous ses murs, y apportèrent la désolation des désolations. Leurs chevaux tarirent en quatre jours la source de la rivière de Tille. Les moines se cachèrent dans les forêts et les couvents voisins; cinq d'entre eux et un jeune oblat furent passés par le glaive; Geilon, évêque de Langres, en mourut de douleur. En 936, les Hongrois y mirent le feu, et la bienveillance des successeurs de Geilon ne parvint point à la relever. Après cinquante ans d'abandon, le succès obtenu par Guillaume à Saint-Bénigne engagea Brunon à faire une nouvelle tentative. Tous deux trouvèrent un puissant auxiliaire dans Raoul-le-Blanc, vicomte de Dijon, qui consacra sa fortune à reconstruire les bâtiments et l'église sur un plan plus vaste, la pourvut du mobilier nécessaire, et fut nommé grand prieur. Nous ne parlerons pas des bienfaits que Brunon lui conféra, et dont la Chronique de l'abbaye renferme une longue énumération; il suffira de rappeler qu'elle partagea avec Saint-Bénigne la primauté en Bourgogne, qu'elle répandit le bien autour d'elle, et mérita la sympathie des populations [1008].¹

Cette renaissance religieuse s'étendit avec rapidité : dans la petite abbaye de Saint-Vivant de Vergy, près de Saint-Jean-de-Losne, fondée sur la fin du neuvième siècle par Manassés-le-Vieux, un des seigneurs les plus redoutables de la Bourgogne, donnée par le duc Henri à Guillaume, et qui était presque réduite à

¹ Chronicon Besuense, dans d'Achery, Spicilegium, t. I, p. 433 et passim. — Courtépée, Description de la Bourgogne, in-8°, t. IV, p. 687.

néant ; dans celle de Saint-Blin, près de Chaumont, établie sur une terre donnée par Liliosa, sœur de Jacob, évêque de Toul, mort à Saint-Bénigne, et confiée par Berthold, un de ses successeurs, à Guillaume ; dans celle de Puits, bâtie par un seigneur du nom de Letbald sur une de ses terres, au comté de Beaune, etc. De tous côtés s'élevèrent de nouveaux prieurés. Septfontaines, près Chaumont, fondé par un seigneur nommé Aymon, Serqueux par les seigneurs d'Aigremont, Vanvey par Adélaïde, parente de Brunon, Somberton par les seigneurs de ce nom, Enfonvelle, Saint-Étienne, Palluau, Bretigny, Bourbonne, Vignory, Nogent, Montigny-en-Bassigny, Clémont, Grancey, disséminés autour de Dijon, Chaumont, Châtillon-sur-Seine, montrèrent avec quel empressement les seigneurs favorisaient ces fondations, avec quelle ardeur se multipliaient sous le souffle de l'abbé Guillaume les vocations monastiques.

Intéressé à ce mouvement qui servait son ambition, en développant, avec la propagande religieuse, l'esprit de nationalité bourguignonne, le duc Othe-Guillaume le favorisait de tout son pouvoir. Avoué de Saint-Bénigne de Dijon et de Fruttuaria, il chercha à maintenir sa popularité dans cette double patrie. L'une était le centre de sa puissance, l'autre le berceau de sa naissance. Il possédait dans toutes deux des biens considérables. Mais son hostilité avec Robert attirait aux monastères de Guillaume autant de maux qu'il pouvait leur faire de bien, et sa protection leur était à la fois dangereuse et utile. L'abbé fut obligé de recourir au souverain-pontife, qui le félicita de son zèle, de la patience qu'il avait opposée aux attaques de ses ennemis, et le plaignit en même temps des dévastations dont la guerre était la cause ou le prétexte. Comme l'ordre monastique pouvait en être ébranlé, Benoît VIII donna pouvoir à Bénigne, évêque romain, qui s'était fait moine à Dijon, de frapper les usurpateurs d'anathème. Il conféra les mêmes pouvoirs à l'abbé et le pria d'aider l'évêque dans cette mission. « Par cet accord, notre » autorité, ajoutait-il, obtiendra sa véritable force. » L'abbaye possédait ainsi dans Bénigne un légat particulier du saint-siège, et

le pape, en conservant à ce dernier, sous l'habit religieux, les fonctions épiscopales qu'il ne pouvait exercer que du consentement et sauf l'obéissance due à l'abbé, tranchait une question de comptabilité qui divisait les esprits, comme nous l'avons vu, et qui fut généralement résolue dans le sens du Pape Benoît VIII. ¹

L'autorité spirituelle de Guillaume, devenue presque l'égale de celle de l'abbé de Cluny, excita-t-elle un moment les craintes de l'évêque Brunon ? Redoutait-il de voir son protégé le surpasser en considération et peser d'un trop grand poids dans les affaires de la province ? On est tenté de le croire ; car un jour, étant en conversation avec l'abbé et le duc, il s'approcha de ce dernier et lui dit à l'oreille que, puisqu'il était parent de l'abbé, il le pria de l'avertir doucement de prendre garde à se laisser aller à l'orgueil, à cause de ses mérites et de l'abondance de ses richesses. Othe ayant fait part de ce conseil à Guillaume : « Quand bien » même je serais certain, » répondit celui-ci, en souriant et en jetant un vif coup d'œil sur le duc, « qu'il suffirait de sacrifier » un seul jour de ma vie pour parvenir au comble des richesses, » on ne me persuaderait jamais de faire ce sacrifice (*si cognoscere » potero quod augmentum terrenarum opum vel possessionum unius » tantum diei nostræ vitæ protrahat spatium, persuaderi non mihi » potest quin ad horum extollar incrementum*). » ²

L'abbé de Saint-Bénigne ne pouvait manquer de passer pour un ennemi de Robert, et on le dénonça comme le principal auteur de la résistance d'Othe-Guillaume et de Brunon. Aussi, lorsqu'en 1005 le roi parvint à s'emparer d'Avallon, il chercha à punir Guillaume de sa fidélité au duc, et lui enleva la petite abbaye de Saint-Jean de Réome, dans l'Auxois. Nous avons vu comment il eut recours à l'entremise d'Odilon de Cluny pour protéger Saint-Bénigne.

La mort de Brunon, la renonciation d'Othe-Guillaume au duché, amenèrent la pacification de la province et mirent fin, en 1016, aux

¹ Benoît VIII donna à Bénigne le droit de faire des ordinations, quand l'abbé le demanderait. Ann. Bened., t. IV, p. 223, 434, 468.

² R. Glaber., Vita B. Guillelmi, ch. XII.

X
X
appréhensions de l'abbé de Saint-Bénigne. Robert lui donna, au concile d'Airy où la paix fut ratifiée, l'abbaye de Sainte-Marie de Chalon, l'église de Buxy, l'église et l'alleu de Chassigny, dans le comté de Chalon. Il alla visiter Saint-Bénigne, accompagné de Hugues comte de Chalon, évêque d'Auxerre, des évêques de Langres, de Châlons-sur-Marne, de Laon, de Soissons, de Guillaume, comte de Nevers, et d'Othe-Guillaume. Il scella sa paix avec les religieux, en déposant sur l'autel une renonciation au droit de sauvement qui lui était dû par leurs terres en Bourgogne. Ceux-ci, de leur côté, fondèrent son anniversaire. Il céda enfin, à la demande d'Othe-Guillaume, à Fruttuaria l'église de Saint-Martin, au faubourg de Beaune, ancienne abbaye détruite. « Nous portons, disait il, une affection si pleine de bonne volonté » à ce lieu, que quiconque, dans notre royaume et les États » soumis à notre suzeraineté, voudra lui conférer quelque don, » nous y donnons d'avance notre assentiment. »¹

¹ Chron. S. Benigni, Spicil. in-4°, t. I, p. 460. — Act. Or. J. S. Bened., t. VI, p. 349.

CHAPITRE II.

Caractère populaire des institutions de saint Guillaume. — Reconstruction de la basilique de Saint-Bénigne de Dijon. — Sa lettre sur le patriarcat de l'Église grecque. — Ses avertissements au roi Robert. — Sa charité durant une famine. — Ses disciples. — Sa mort.

La réforme de Guillaume embrassait environ quarante monastères ou prieurés, et plus de deux mille deux cents religieux, sans compter quelques couvents de femmes, en Italie et en Bourgogne. Cette légion monastique s'était levée, en quelques années, à sa voix et vivait sous une loi commune. Un caractère tout populaire distinguait ses maisons des autres maisons bénédictines. Tandis que ces dernières recherchaient volontiers les sujets appartenant à de grandes familles, ou se félicitaient de les posséder, Guillaume ouvrait à tous les portes des siennes et y appelait les pauvres et les simples d'esprit. Il établit dans la plupart, et surtout en Normandie, où les habitudes guerrières et l'abandon des églises avaient entretenu l'ignorance et la grossièreté des mœurs, des écoles dans lesquelles non-seulement les clercs de campagne, peu instruits dans la lecture et la psalmodie, venaient apprendre le chant ecclésiastique, réformer leurs intonations vicieuses, leur prononciation barbare, mais où étaient également admis les laïques qui désiraient recevoir l'instruction. On y voyait des serfs et des hommes libres, des riches et des pauvres, placés sur les mêmes bancs, prendre part aux mêmes leçons. Afin d'en faciliter la fréquentation aux indigents, on leur donna la nourriture sur les lieux mêmes, et plusieurs d'entre eux, sortis d'une misère profonde, y puisèrent le goût de la vie cénobitique. Guillaume reçut dans ses communautés jusqu'à de pauvres gens dont la faiblesse d'esprit approchait de l'idiotisme. Sa charité ingénieuse, ne pouvant leur apprendre à lire et à psalmodier, inventa à leur usage un singulier

moyen de prière. Comme l'homme offense Dieu par les cinq sens, il imagina de leur faire répéter, sur les cinq doigts, les phrases suivantes : Seigneur, ayez pitié de nous ; Jésus, ayez pitié de nous ; roi clément, ayez pitié de nous. Il calculait qu'en répétant un certain nombre de fois ces oraisons, la totalité équivaldrait à la récitation du psautier qui était obligatoire pour les moines. Aussi donna-t-on à cet exercice le nom de psautier des ignorants. ¹

Il apportait le même dévouement et la même libéralité dans ses relations avec les pauvres. Il était sans cesse en souci de leurs besoins, il les conviait à son hospitalité, il recommandait à ses prieurs d'être doux dans la perception des revenus, de peur de gêner les serfs. J'aime mieux, disait-il, être prodigue envers l'indigent qu'exiger quelque chose de lui. On le vit plusieurs fois intervenir entre le condamné et le magistrat, et sauver, par ses prières ou à prix d'argent, un malheureux conduit à la potence.

Deux autres causes de l'influence de Guillaume étaient la rudesse populaire de son langage et la sévérité de son institut. Il était doué assurément d'un esprit pénétrant et d'une prudence peu ordinaire ; il savait connaître les hommes et tenir le langage qui convenait à chacun ; mais, d'ordinaire, il préférait s'en rapporter à l'inspiration du moment et laisser parler son zèle. Il repoussait l'élégance dans le discours, pour employer les locutions et les tournures à demi barbares de la langue vulgaire. Il avait plutôt la force qui pousse les hommes que la persuasion qui les amène par degrés et la grâce qui les attache. En cela, il différait d'Odilon et des traditions de Cluny. On comparait la douleur causée par ses reproches à celle que causent des coups de verges ou des clous enfoncés dans la chair vive. Sa parole véhémence laissait une impression si profonde, que quelques-uns de ses moines prétendaient le voir apparaître souvent dans leurs songes et leur reprocher leurs fautes. Ils avaient une confiance tellement absolue dans ses conseils qu'ils croyaient n'avoir rien à redouter tant qu'ils y restaient fidèles. Sa foi énergique, que n'obscurcissait l'ombre

¹ R. Glaber, Vita Guillelmi, ch. xxiv.

d'aucune hésitation, passait tout entière dans leurs ames et était invoquée comme une sauvegarde. Lorsqu'un danger venait à les menacer dans leurs voyages, ils disaient en forme de prière : Seigneur, au nom de la foi du père Guillaume, faites de nous ce qu'il vous plaira ; on assure que cette foi ne fut jamais invoquée en vain.

L'auteur anonyme de la Vie de Richard de Verdun, comparant ensemble saint Odilon et saint Guillaume, prétend que la discipline de Guillaume avait un plus grand succès auprès des Italiens, et celle d'Odilon auprès des Français. Il faut sans doute attribuer en grande partie cette différence à la nationalité de Guillaume, mais peut-être aussi à son éloquence démonstrative, populaire, à son activité incessante, à cette foi en lui-même, à cette imagination ardente qui caractérisait l'homme du Midi et qu'il alliait merveilleusement avec les vertus les plus humbles. Il porta cette sorte d'exagération jusque dans la sévérité, disons mieux, dans la dureté de son observance. Elle était, à peu de choses près, semblable à celle de Cluny, et il n'y avait introduit aucune modification notable ; mais au lieu de considérer, à l'exemple d'autres abbés, certaines prescriptions générales comme un moyen d'introduire des adoucissements, il les interprétait volontiers dans le sens le plus rigoureux. Ainsi, les Clunistes, d'accord avec saint Benoît, s'inquiétaient peu de la qualité des vêtements, et les prenaient tels qu'on les trouvait dans le pays, pourvu qu'ils fussent modestes et peu coûteux ; Guillaume, au contraire, les voulait grossiers et vils. Saint Benoît recommandait de mortifier la chair par les jeûnes, les privations, les veilles, afin de vaincre les passions ; Guillaume voulait encore que le corps parût abject et méprisable. La nourriture était mesurée aux moines de Cluny de manière à conserver leurs forces, à ne pas leur infliger des privations qui eussent été nuisibles à l'exercice des facultés du corps et de l'esprit ; Guillaume poussait la parcimonie jusqu'aux dernières limites. On nommait Odilon le miséricordieux abbé, à cause de sa douceur ; on surnomma Guillaume : *Outre-règle* (*Ultra regulam*), à cause de sa sévérité. ¹

¹ Ann. Bened., t. IV, p. 344, 366. — R. Glaber, *passim*.

Cette exagération finit par soulever des réclamations, et il fallut en rabattre quelque chose. La Chronique de Saint-Bénigne, interprète, sans doute, de la pensée de plus d'un religieux, raconte qu'à son voyage à Rome, en 995, Guillaume, étant allé prier au mont Gargan, fut atteint d'une grave maladie. Une nuit, il fut ravi en esprit devant le tribunal du souverain Juge, et là lui furent reprochés des excès de sévérité, qui lui eussent valu une sentence de damnation éternelle, si le Pape saint Grégoire, se portant caution pour lui, n'eût promis qu'il les expierait à l'avenir par une plus grande miséricorde. A partir de ce moment, il témoigna une plus vive sollicitude pour les besoins et les faiblesses de ses frères. Il sut enfin se faire pardonner ces défauts par la grandeur du succès et par de hautes facultés. « Il en est un, » dit en parlant de lui Odilon, « qui a jeté un plus grand éclat et qui a travaillé plus » qu'aucun de nous ; c'est l'abbé Guillaume. Notre petitesse ne » saurait suffire à rappeler tout ce qu'elle sait de ses actions très » illustres, de sa vie digne d'éloges, de son commerce admirable. » Nul ouvrier, « dit-il encore ailleurs, » ô Wilhem, n'a travaillé » plus que toi à la réédification du temple de Dieu. »

En 1001, il commença la reconstruction de l'ancienne basilique élevée par saint Grégoire de Langres sur les restes du martyr saint Bénigne. Malgré sa restauration, en 871, par l'évêque Isaac et par l'abbé Bertilon, elle était dans un si grand état de délabrement que les ouvriers, en essayant de relever des murs écroulés, avaient encore agrandi les ruines. Avant de commencer les travaux, Guillaume fit chercher le corps du martyr que la crainte des Normands avait fait enfouir en terre. On le découvrit avec son crâne portant encore la marque du fer qui avait achevé son supplice, et, après l'avoir exposé pendant plusieurs jours à la piété des fidèles, on le renferma en présence d'une assemblée d'évêques, d'abbés, de seigneurs, dans un sarcophage qui fut placé sous un superbe mausolée.

L'abbé jeta sur ce tombeau les fondements d'une grande basilique. Il en dressa lui-même le plan, dirigea les maîtres architectes et confia la décoration au moine Hunald, sculpteur habile dans la

science symbolique des images. L'évêque Brunon fit venir d'Italie et de Provence des colonnes de marbre et des pierres rares pour le tombeau de saint Bénigne. On conserva une partie de l'ancien vaisseau, selon un usage fréquent à cette époque et dans les siècles suivants. Le nouvel édifice, un des plus merveilleux de la Gaule selon Raoul Glaber, fut aussi un des premiers qui inaugura la renaissance de l'an 1000. Il était un des types les plus parfaits de l'architecture romane dans le centre de la France. Il se composait de deux églises superposées, selon la disposition des basiliques primitives : l'une souterraine, où reposait le corps du saint ; l'autre supérieure, où les religieux célébraient l'office. L'étage supérieur était précédé d'un *atrium* soutenu par deux tours, dans lequel on plaça plus tard, à droite et à gauche, des tombes seigneuriales. Après l'avoir traversé, on entrait par un portail à plein cintre, orné de riches sculptures, dans une vaste église à trois nefs, longue de neuf cents pieds, large de soixante-dix-neuf, haute de quarante sous la voûte centrale et de trente dans les collatéraux. Elle était portée par quarante gros piliers engagés dans les murs et par quatre-vingt-sept colonnes détachées. Cent vingt fenêtres, au-dessus de la nef principale et dans les sous-nefs, y versaient la lumière. Elle possédait deux portails latéraux, un portail central, et vingt-quatre petites portes communiquant avec les différentes parties du monastère. Selon un usage nécessité par les guerres et qui fut abandonné plus tard, elle était flanquée à l'extérieur de huit tours : une de chaque côté de l'atrium, une de chaque côté des portails latéraux, deux autres à droite et à gauche de la rotonde ou abside.

Le principal autel était dédié à saint Maurice d'Againe et à saint Bénigne. A droite et à gauche, sur le même rang, plus petits et isolés au milieu de la nef, étaient ceux des Saints-Anges et de Saint-Marc, où la communauté venait recevoir la communion. Dans le fond et contre les murs de l'abside, dans une chapelle précédée de colonnes accouplées, on voyait ceux de Saint-Pierre et de Saint-Étienne. Les tombeaux du duc Othe-Guillaume, de Guy son fils, de Flaohat, maire du palais en Bourgogne, et d'autres bienfaiteurs, furent placés à droite et à gauche de l'autel principal, contre

la partie du mur soutenue par les deux tours des portails latéraux.

L'église supérieure avait la forme d'une croix latine; mais l'église souterraine offrait une disposition particulière. On y descendait par un escalier de quatorze marches divisées en trois rampes droites, pratiqué au milieu de la grande nef, à la hauteur de la seconde colonne. Il conduisait à une nef étroite, dont la largeur équivalait au quart de l'église supérieure. Deux rangs de douze colonnes isolées, correspondant à un même nombre, appliquées contre la muraille, la divisaient en trois parties et conduisaient au centre de la crypte, qui, reprenant alors la même largeur que l'église supérieure, offrait trois rangs de dix colonnes transversales formant avec les précédentes un T, symbole de la croix du Christ. Au-delà se présentait le lieu le plus vénéré de l'édifice, celui que l'on appelait par excellence *Domus orationis* et qui formait l'abside de la crypte. Cinq pieds plus bas que le sol, au-dessous d'un mur d'appui devant lequel venaient s'agenouiller les fidèles, se trouvait l'autel de Saint-Bénigne, et derrière lui, sous un dais de pierre soutenu par quatre colonnes, l'antique sarcophage renfermant les restes du martyr. Deux escaliers de cinq marches donnaient accès dans cette enceinte sacrée. Mais, afin d'exposer une partie de ces reliques et de les rendre visibles de tous les points de la crypte, s'élançaient des quatre angles du tombeau quatre colonnes de marbre reliées par des arcs entrecroisés, au sommet desquels reposait une châsse de bois revêtu de plaques d'or et d'argent, sur laquelle étaient sculptées la naissance et la passion du Christ. Devant cette châsse brûlait jour et nuit une grande lampe autour de laquelle se placèrent d'autres plus petites données par les fidèles. De même que les tombeaux des ducs et des grands personnages ornaient l'église supérieure, de même ceux des saints du pays, des abbés de Saint-Bénigne, de trois religieux mis à mort par les Normands, des évêques de Langres, se groupaient derrière le tombeau ou *confession* du martyr.

Mais, ce qui caractérisait particulièrement la basilique, c'était un édifice connu sous le nom de *Peribolum* ou Rotonde. Il faisait

suite au chevet dans l'église souterraine aussi bien que dans l'église supérieure et s'élevait au-dessus de celle-ci d'un troisième étage. Derrière le grand autel, et à la place occupée par l'abside, des arcades ouvertes, reposant sur huit colonnes disposées en forme de fer à cheval, donnaient accès dans cet édifice circulaire, dont la voûte hémisphérique et éclairée par le haut reposait sur trois rangs de colonnes concentriques; l'un de vingt et une, appliquées contre les murailles, l'autre de seize, l'autre de huit. La rotonde de l'étage souterrain était dédiée à saint Jean-Baptiste, précurseur du Christ. Autour de son autel étaient disposés, en plus grand nombre que dans le reste de la crypte, les tombeaux des premiers disciples de saint Bénigne, des évêques de Langres, des abbés du monastère. Un jour obscur descendait sous cette voûte sacrée, dont les sépultures rappelaient l'histoire de l'introduction de la foi chrétienne dans la province, et que l'on nommait la maison d'oraison, *domus orationis*. De cet étage souterrain on montait à un second, par des escaliers placés dans les deux tours qui soutenaient à droite la rotonde. Les colonnes de ce second étage, en nombre égal et portant d'aplomb sur celles de la crypte, étaient de marbre, les murs ornés de riches revêtements, le pavé en mosaïque. Il était inondé d'une vive lumière, en souvenir des temps éclairés par la venue du Christ, et dédié à la sainte Vierge. On l'appelait la basilique de Sainte-Marie ou Notre-Dame du saint Lieu. Autour du principal autel on avait disposé les autels des différents Apôtres. Les mêmes escaliers qui sortaient de la crypte, montaient à un troisième étage, qui, ne renfermant que deux rangs concentriques de colonnes, offrait un espace plus dégagé et éclairé par de larges fenêtres et par une coupole supérieure, comme celle du Panthéon d'Agrippa. On l'avait dédié à la Trinité, dont l'autel rapproché de la première colonnade circulaire était visible de tous les points en l'église. Cette superposition de trois églises, en l'honneur de la Trinité, était un fait jusque-là sans exemple dans l'architecture de France, et dénotait une phase nouvelle dans le symbolisme religieux.

Ce serait nous laisser entraîner trop loin que d'étudier

l'iconographie de la basilique dans les sculptures sorties du ciseau du moine Hunald. Elles portaient l'empreinte d'un symbolisme profond et varié qui valut à l'abbé Guillaume, qui passait pour très érudit dans les Écritures et les arts, la réputation d'un mystique. Ces sculptures ont du reste disparu, pour la plupart, sous des reconstructions et des mutilations successives. Il suffit de signaler d'une manière générale, dans le caractère de la rotonde de Saint-Bénigne, l'influence italienne importée en Bourgogne, par les moines piémontais, milanais, ravennais, romains, élèves de Guillaume. Les églises circulaires étaient, comme on le sait, originaires d'Orient ; Constantinople et Jérusalem en offraient plusieurs exemples. A Rome, elles parurent dès le temps de Constantin. Saint-Etienne-le-Rond sur le mont Cœlius est un type, Saint-Vital de Ravenne, un modèle complet du genre. Lorsque Charlemagne voulut construire la basilique d'Aix-la-Chapelle, il fit venir de Ravenne des architectes qui reproduisirent presque servilement Saint-Vital. Ce fut, en 995, après son voyage au tombeau des Apôtres, que l'abbé Guillaume ramena d'Italie des artistes de différentes sortes (*diversorum operum magisterio docti.*) Six ans plus tard, il termina le plan de la basilique et en jeta les fondements. De tous côtés, les moines italiens affluèrent à Saint-Bénigne et à Bèze. Architectes, sculpteurs, ouvriers, donnèrent à la rotonde, terminée en coupole, à ciel ouvert, et flanquée de deux tours cylindriques, la forme que l'on remarque dans les anciennes églises de Ravenne, dans la rotonde de la cathédrale de Brescia et d'autres encore. L'église souterraine était une copie de la crypte de Saint-Pierre du Vatican, où reposait le corps du Prince des Apôtres. Toutes deux renfermaient un nombre égal de colonnes et imitaient la forme du T. Dans toutes deux, le tombeau, ou la *confession*, était placé dans un enfoncement qui correspondait à l'autel de l'église supérieure. Ajoutons que le caractère des différentes sculptures et la beauté du ciseau attestaient un art inconnu jusque-là dans les Gaules et formé d'après les monuments de l'antiquité. ¹

¹ Cette description est extraite de celle qu'a donnée, avec plus de développements, M. l'abbé Bougaud, dans son Étude historique sur Saint-

L'édifice fut terminé en 1016, l'année de la pacification de la Bourgogne. L'évêque Brunon venait de mourir, et son successeur, Lambert de Vignory, le bénit en présence de ses collègues voisins, des prieurs placés sous la réforme de Guillaume, des moines et des laïques accourus à cette solennité, malgré les incertitudes de la saison ; car on était au commencement du mois de novembre, et le jour même où l'on croyait que saint Bénigne était né.

Invité à édifier cette foule par sa parole, Guillaume se leva au milieu de la messe de consécration, et, le cœur ému de joie et d'attendrissement, s'exprima en ces termes, seuls restes de son éloquence qui nous aient été conservés :

« Vous voici réunis, mes frères et mes sœurs, précieux troupeau
 » racheté par le sang du Christ, vous voici réunis aux noces de
 » l'Épouse, de votre mère céleste et éternelle, l'Église, qui a reçu
 » le nom d'universelle, parce que, non-seulement elle s'étend
 » dans tous les lieux du monde, mais encore parce qu'aucune
 » puissance mauvaise, si considérable qu'elle soit, ne saurait
 » anéantir (pourvu que la foi ne fasse point défaut) les dons de
 » miséricorde dont elle fut comblée. Désignée d'avance par les
 » figures mystiques des patriarches, présagée dans les paroles des
 » prophètes, édiflée par l'autorité et le travail des Apôtres, con-
 » sacrée par le sang des martyrs, c'est dans son sein que nous
 » venons puiser les eaux salutaires du baptême, nous laver de
 » l'antique souillure du péché, renaitre à une vie nouvelle, et
 » revêtir la robe de la béatitude angélique que nous avons perdue
 » par les fautes de notre premier père, dans le paradis terrestre.
 » C'est là ensuite que vous avez mangé la chair et bu le sang de
 » l'Agneau tout-puissant, qui, vous créant et vous rachetant de
 » préférence aux autres créatures, vous destine, dans sa bonté
 » sans égale, à habiter le royaume de son Père et à posséder la
 » gloire du Saint-Esprit, gloire à laquelle je vous adjure, mes très
 » chers frères, d'aspirer de toutes vos forces par le feu de la
 » charité, par la pratique assidue de l'humilité et de la chasteté. »

Bénigne, 1859 ; du t. IV des Ann. Bened., p. 451 ; de la Chronique de Saint-Bénigne, Spicilège, t. I, p. 434 et 11.

« Je me réjouirais, » continua Guillaume vers la fin de son sermon, en s'adressant particulièrement aux laïques, « de la « dévotion unanime avec laquelle vous êtes accourus à cette « sainte cérémonie, si mon ame n'était accablée d'une profonde « douleur à la vue des signes de Satan, qui se montrent avec tant « d'évidence parmi le peuple de Dieu. Ne voyez-vous pas (je « m'adresse à ceux qui ont encore conservé le sens de l'esprit) « quelle sorte de délire on met aujourd'hui à se parer de vêtements « d'une forme indécente et ouverte, à porter la chevelure courte, « à montrer un visage rasé avec un soin honteux ; comment la « plupart des hommes affichent une démarche impertinente et « folle ; combien leurs discours sont entremêlés de paroles « obscènes et de blasphèmes ? Assurément, ces vices répandus « partout ne sont pas le fruit d'une foi chrétienne ; ils proviennent « plutôt de la rage de la superstition diabolique. C'est de la « même source qu'est sorti et que pullule en tous lieux l'orgueil, « cette racine de tous les maux, cette nourrice de tous les vices. « Ah ! examinez vous-mêmes avec soin si vous n'en êtes pas les « esclaves, si vous n'en portez point les insignes et les stigmates. « J'ai honte de vous parler ainsi, mais je me repentirais de garder « le silence. Il m'est pénible de vous présenter la coupe amère « du reproche, quand vous attendiez de moi des paroles pleines « de douceur. Eh bien ! s'il s'en trouve un seul, dans tout ce peuple « assemblé, qui ait offert cinq sous, ou même une obole, pour « réédifier cette église du saint martyr, qu'il se lève aux yeux de « tous, et qu'il vienne le déclarer devant vous ! »

Tout le monde ayant gardé le silence : « Vous voyez, mes très « chers frères, reprit Guillaume, du milieu de quelles épines, du « sein de quel incendie allumé par les méchants, s'est élevée au « comble de la splendeur, avec l'aide du saint martyr Bénigne, « cette demeure du Dieu tout-puissant. Je voudrais que vous ne « perdiez jamais de vue le moment si promptement venu où il « faut abandonner les soins et les ambitions de ce monde. C'est « pourquoi, je vous en supplie, résistez, avec le secours de votre « Auteur commun, aux vices et aux préjugés du démon ; recher-

» chez et pratiquez ouvertement les vertus ; obéissez en toutes
 » choses au Dieu très bon, Créateur et Rédempteur, afin que, par
 » la foi, les prières et les mérites de ceux qui lui sont restés
 » fidèles, il vous rende dignes d'être introduits avec eux dans le
 » royaume de l'éternelle gloire, par Jésus-Christ son Fils bien-aimé.»

A ces paroles prononcées avec un accent profond et d'une voix entrecoupée par l'émotion, le peuple cria *Amen* et fit retentir l'église de ses gémissements. ¹

Nous ne retracerons pas l'histoire de la basilique de Saint-Bénigne, qui s'écroula en partie deux cent cinquante ans après et fut altérée dans son plan primitif par une reconstruction, à la fin du treizième siècle. Nous ne parlerons pas du concours qu'elle attira, concours si considérable qu'il fallut créer dans l'église supérieure trois portes nouvelles, pour faciliter à la foule l'entrée de la crypte. L'importance de la foire qui s'établit sur le cimetière de Saint-Bénigne, la suppression des murailles qui séparaient le *Castrum* de Dijon d'avec l'enceinte de la basilique, la construction d'un quartier qui relia l'un à l'autre, peuvent donner une idée du développement de commerce, d'art, d'industrie, qui fut la conséquence de cette reconstruction, de la célébrité de ses reliques, de la prospérité du monastère; tout cela était dû à l'abbé Guillaume. Aussi les temps modernes, souvent coupables d'oubli envers le passé, n'ont-ils pu méconnaître un pareil bienfait. L'ancienne capitale de la Bourgogne a inscrit sur ses rues et sur ses portes le nom de celui qui fut en quelque sorte son second fondateur; elle a reconnu dans les moines du onzième siècle les préparateurs de cette ère de luxe et de prospérité qui, sur la fin du quinzième, firent d'elle une des villes les plus brillantes de France. ²

L'âge ne diminua en rien l'énergie du caractère et la franchise du langage de Guillaume. Les plaies de l'Église et celles de l'État lui donnèrent l'occasion de les montrer, sur la fin de sa carrière, avec plus d'éclat que jamais. En 1024, Jean XIX avait succédé, sur

¹ R. Glaber, *Vita S. Guillelmi*, ch. xxv.

² V. Bougaud, ouvrage cité, p. 325 et suiv.

la chaire de saint Pierre, à son frère Benoît VIII, fils du comte de Tusculum. Il était simple laïque et devait son élection, qui fut, selon Raoul Glaber, entachée de simonie, au crédit de sa famille. La première année de son pontificat, Basile II, empereur d'Orient, et le patriarche Eustathe lui envoyèrent une députation, afin d'obtenir pour l'évêque de Constantinople le titre de patriarche universel d'Orient. C'était trancher plus profondément encore la division qui existait entre l'Église grecque et l'Église latine; c'était demander la création d'un pape grec, rival du pape romain, et prêter les mains au schisme que, quelques années plus tard, consumma le patriarche Michel Cérulaire, en fermant les églises latines. Les envoyés apportèrent de riches présents au pontife, aux cardinaux, aux évêques, et, parmi ces derniers, un certain nombre se laissa séduire. Les évêques d'Occident s'émurent à cette nouvelle. Des avertissements furent adressés de tous côtés au saint-siège, pour le supplier de ne pas partager avec une autre Église la primauté que Jésus-Christ avait confiée à celle de Rome. Parmi les lettres écrites à ce sujet, on cite celle de l'abbé Guillaume; elle renferme en quelques lignes une haute et sévère leçon.

« Le Maître des nations nous apprend qu'il ne faut point réprimander un vieillard; mais il a dit aussi : « J'ai été imprudent, » et c'est vous qui m'y avez contraint. » L'amour de ses enfants » invite donc, par ma bouche, leur père commun à suivre, dans » les circonstances présentes, l'exemple du Sauveur, quand il » s'informait de l'opinion des hommes. Vous aussi, adressez à » quelqu'un des vôtres la question qu'il adressait à saint Pierre : » « Que disent les hommes qu'est le Fils de Dieu ? » Si la réponse » est sincère, méditez-en le sens; si elle est claire, prenez garde » de l'obscurcir; si elle est obscure, priez la Lumière souveraine » du monde de vous illuminer assez vous-même pour que vous » puissiez éclairer, dans la voie des commandements de Dieu, les » fidèles réunis dans le sein de l'Église. La renommée a apporté » jusqu'à nous une étrange nouvelle; tout homme qui n'en serait » pas scandalisé montrerait par là qu'il est insensible à l'amour du » ciel. En effet, si la puissance de l'empire romain, qui dominait

» seule autrefois dans l'univers, est aujourd'hui partagée entre
 » une foule de couronnes diverses, le pouvoir de lier et de délier
 » les péchés du monde est un privilège inviolable, exclusivement
 » attaché au ministère de saint Pierre. Nous vous avons écrit ces
 » choses pour que vous songiez à ne point accorder aux préten-
 » tions des Grecs les demandes qu'ils sont venus vous faire; nous
 » souhaitons aussi que l'on puisse toujours reconnaître en vous le
 » chef universel des chrétiens, à la vigilance que vous déploierez
 » pour corriger et gouverner la sainte Église apostolique, et que
 » vous jouissiez éternellement d'une félicité inaltérable [1025]. » ¹

La demande des Grecs ne fut point accueillie. Mais, si l'on
 s'étonne de la hardiesse avec laquelle l'abbé de Saint-Bénigne traite
 le pape de puissance à puissance, lui-même nous en apprendra le
 motif. Quelles que fussent les intentions du pontife, elles pouvaient
 être surprises ou contraintes par les passions de son entourage.
 Forcé, par les circonstances de son élévation et par les mœurs du
 temps, à faire argent des dignités spirituelles, Jean XIX était im-
 puissant à lutter contre la simonie, cette plaie du siècle et de Rome
 en particulier, car, bien que la cupidité fût devenue la reine du
 monde, dit Raoul Glaber, c'était principalement à Rome qu'elle avait
 établi le siège de son empire. Dans une seconde épître, Guillaume
 s'éleva contre elle avec une véhémence non moins vive que dans la
 première. « Finissez, je vous en prie, finissez, vous qui êtes appelés
 » le sel de la terre, la lumière du monde ! Qu'il suffise aux hommes
 » que le Christ ait été vendu une fois pour le salut du monde.
 » Transfuges de la véritable lumière, pasteurs seulement de nom,
 » voyez où marchent à votre suite les brebis, ou plutôt les membres
 » du Christ. Si le ruisseau croupit à sa source, il ne peut man-
 » quer d'exhaler dans son cours une odeur fétide. Le soin des
 » âmes est vendu à quelques-uns pour leur propre perte. Vous
 » tous, pasteurs et pontife, qui portez en commun la hache du
 » jugement, souvenez-vous que vous vous tenez à la porte du
 » Jugé. » En recevant cette épître, le pontife, dit-on, rendit

¹ Raoul Glaber, trad. Guizot, Mém. sur l'Hist. de Fr., p. 296.

grâce au saint abbé et reconnut dans ces paroles l'inspiration de Dieu ; mais le mal était plus facile à signaler qu'à guérir, et c'était des cloîtres, d'où sortaient ces austères avertissements, que devait sortir aussi le remède. ¹

Les mœurs de la cour du roi Robert n'excitèrent pas moins d'indignation chez l'abbé de Saint-Bénigne. Il était réconcilié avec lui, admis à sa table, comblé de respect ; mais, au fond, il n'éprouvait aucune sympathie pour ce prince, dont la dévotion n'excusait pas la faiblesse, et qui, tout en choyant les moines et les évêques, en comblant de dons les églises, en faisant de larges aumônes, ne craignait pas de dévaster les provinces et d'affamer les populations. Dès les premières années de son règne, Robert s'était attiré le blâme de Guillaume. En 998 il se maria avec Constance, fille de Guillaume Taillefer, comte de Toulouse, après avoir répudié Berthe, veuve d'Éudes, comte de Blois, répudiation que lui imposa le Pape Grégoire V. Ce second mariage ne fut pas heureux. L'affection que Robert conservait pour sa première femme était encore entretenue par les tracasseries de la seconde. Constance, renommée par sa beauté, se montrait hautaine, prompte à se venger de la moindre offense, ardente à fomenter des intrigues. Elle conduisait la cour au gré de ses caprices, et possédait sur son époux, qu'elle méprisait ouvertement, une domination absolue. On l'avait surnommée, dit le moine Helgaud, « Constance forte et constante, qui ne plaisante point. » « Que la reine n'en sache rien, » disait Robert, quand il accordait une faveur. Elle avait le goût du luxe, des danses, des tournois, plaisirs en usage dans les petites cours du Midi, mais qui étaient peu compatibles avec les mœurs des Français du Nord, et qui semblaient insulter aux malheurs de cet âge de fer. Elle s'entourait d'Aquitains, dont les manières hautaines, dédaigneuses, les mœurs légères, le costume affecté, excitaient l'antipathie des seigneurs français et le scandale des hommes religieux. « Leurs cheveux qui » ne descendaient qu'à mi-tête, dit Raoul Glaber, au lieu de flotter » sur les épaules, leur barbe rasée, leurs vêtements écourtés, les

¹ Radulfus Glaber, Vita S. Guillelmi, c. xix.

» faisaient ressembler à des histrions. Ils portaient des bottes et
» des chaussures indécentes. La négligence qu'ils apportaient dans
» la tenue de leurs armes et des harnais de leurs chevaux at-
» tait leur mollesse. Il ne fallait attendre de ces hommes tout
» occupés de jouir des faveurs que leur prodiguait la jeune reine.
» ni foi, ni sûreté dans les alliances. Les Franks et les Burgondes
» suivirent ardemment ces exemples corrupteurs. Si quelque
» religieux, si quelque homme craignant Dieu, venait à blâmer
» une telle conduite, on traitait son zèle de folie. L'abbé de
» Saint-Bénigne, redoutant cette lèpre qui gagnait les mœurs
» publiques, ne put contenir son indignation. Il se rendit auprès
» du roi, et, s'abandonnant à cette inspiration qui ne lui faisait
» jamais défaut, il reprocha vivement au roi et à la reine de tolérer
» ces indignités dans leur royaume, si longtemps reconnu, entre
» tous les autres, par son attachement à l'honneur et à la religion.
» Il adressa aux seigneurs d'un rang et d'un ordre inférieur des
» remontrances si sévères et si menaçantes, que la plupart d'entre
» eux, dociles à ses conseils, renoncèrent à ces modes frivoles
» pour revenir aux anciens usages. Il signalait, dans ces inno-
» vations, le doigt de Satan, et assurait qu'un homme qui quitte-
» rait la terre sans avoir dépouillé cette livrée du démon ne
» pourrait se débarrasser ensuite de ses pièges. »¹

Ce censeur des mœurs publiques, ce conservateur des traditions des aïeux, fit tomber ses reproches jusque sur Robert lui-même. Le roi avait eu de Constance deux filles et quatre fils. En 1017, il associa au trône Hugues, l'aîné, qui n'était âgé que de dix ans. Mais, accablé de mauvais traitements par sa mère, qui lui refusait jusqu'au nécessaire, ne tirant de son association à la royauté que la nourriture et le vêtement, le jeune prince en vint de l'aigreur aux plaintes, et des plaintes à la révolte. Il se mit à piller, avec une bande de seigneurs de son âge, les possessions de son père. Réconcilié avec lui, doté de revenus suffisants, il s'était voué à l'exercice de la charité envers les pauvres; il se montrait l'appui des clercs et des

¹ Radulf Glabri, Hist., liv. III, ch. IX.

moines, l'intermédiaire de ceux qui avaient quelque chose à demander au roi; il était modeste et doux avec tous, lorsque la mort l'enleva à l'âge de dix-huit ans, dans la fleur d'une beauté qui rappelait celle de sa mère. Le clergé et les moines le regretèrent sincèrement. Dans une élégie composée à la demande des religieux de Bourgogne, Raoul Glaber a tracé de Hugues le portrait d'un prince véritablement chrétien. « Ami de tous les gens » de bien, meilleur qu'eux tous, sa réputation le faisait admirer » dans toute la province et lui faisait donner partout le nom de » Grand, qu'avait porté son aïeul. On admirait dans sa personne » l'heureuse union de l'ame et du corps. Tu fais aujourd'hui la » douleur de ta mère, le désespoir de ton père, et tu laisses à tes » frères de cruels souvenirs! Une sombre tristesse règne dans le » palais, et le deuil chez les peuples les plus éloignés. Grand Dieu, » souverain Arbitre du monde, il ne vous reste plus qu'à choisir » aux Français un prince qui sache veiller à leur sûreté! » Comme le roi s'abîmait dans la douleur au point de négliger sa santé, Guillaume lui donna cette austère consolation : « Vous ne devez » point vous réputer malheureux d'avoir perdu un tel fils, mais » plutôt vous estimer heureux d'avoir mérité de le posséder quelque » temps. Parmi tous les hommes, il n'y en a point, à mon avis, » qui soient sauvés en aussi petit nombre que les rois. » Comme Robert, étonné, lui demandait l'explication de ces paroles : « N'avez-vous pas entendu, répondit-il, la sainte Écriture déclarer » que, sur trente rois, il y en a à peine trois qui soient bons? » Cessez donc de pleurer la mort de ce jeune homme; félicitez- » vous plutôt de ce qu'il est entré dans le repos et qu'il est délivré » des maux de la vie [1025]. »¹

La mort de Hugues ouvrit une nouvelle carrière aux intrigues de Constance. Elle voulut donner la couronne à Robert, le plus jeune de ses fils, en prétendant qu'il était le plus capable. Mais le roi, les grands, les évêques, s'y opposèrent, et, dans une réunion tenue à Reims, assurèrent la couronne à Henri, qui,

¹ Rad. Glabri, Vita S. Guillelmi, ch. XXI.

depuis l'abdication d'Othe-Guillaume, gouvernait le duché de Bourgogne. Constance irritée essaya de semer la discorde entre les deux frères; mais sa méchanceté les ayant réconciliés dans une haine commune, ils se jetèrent sur les bourgs et les châteaux de leur père. Henri lui enleva Dreux, Robert s'empara de Beaune et d'Avallon. Le roi, en proie à une affliction profonde, leva une armée, pénétra en Bourgogne, et alors commença, dit Raoul Glaber, une guerre pire qu'une guerre civile. En passant à Dijon, il alla demander des conseils à Guillaume, et le pria d'ordonner des prières à ses moines pour lui et pour ses enfants. Le vieil abbé, se rappelant que Robert, dans sa jeunesse, s'était aussi révolté contre son père, reconnut dans son affliction présente le doigt de Dieu, et lui répondit avec une sévère tristesse : « Rappelez-vous, prince, tous les affronts, toutes les injures que vous avez faits à votre père et à votre mère; eh bien! Dieu, qui est un juge équitable, permet que vos enfants vous rendent aujourd'hui la pareille. » Le roi écouta ces paroles avec résignation et avoua qu'il avait été grandement coupable. Quelque temps après la paix fut rétablie, et le duché de Bourgogne passa à Robert par suite de l'élévation d'Henri au trône [1031]. La même année, Robert et Constance confièrent à Guillaume l'abbaye royale de Saint-Germain des Prés; ce fut sa dernière réforme. ¹

En 1027, il vit descendre dans la tombe Othe-Guillaume, qui alla prendre sa sépulture dans la nef de Saint-Bénigne, à côté de Guy, son fils, mort quelques années auparavant, puis Richard III, duc de Normandie, qui ne survécut que deux ans à son père. En faisant part de ces tristes nouvelles à Odilon de Cluny, il se félicitait de la paix qui régnait dans ses monastères; il soutenait avec prudence et fermeté leur indépendance. Landry, comte de Nevers, ayant chassé des moines de Vezelay, pour les remplacer par d'autres pris dans la congrégation de Cluny et de Saint-Guillaume, Helmuin, évêque d'Autun, qui revendiquait des droits de juridiction sur cette abbaye, en conçut une vive irritation. Il menaça Odilon de

¹ Radulf Glabri, Hist., liv. III, chap. ix.

lui enlever le prieuré de Mesvres, de jeter l'interdit sur les églises que lui et Guillaume possédaient dans son diocèse. Il excommunia les moines de Saint-Bénigne, qui accueillirent ses lettres avec mépris et les foulèrent aux pieds. Dans la crainte d'envenimer la lutte, et de peur que l'évêque se portât à des entreprises nouvelles, le prudent abbé de Saint-Bénigne conseilla aux religieux de Cluny qui s'étaient installés à Vezelay de rentrer dans leur monastère. ¹

L'année suivante, il alla passer quelque temps à Fruttuaria et revint à Dijon. C'était au moment de cette grande famine dont Raoul Glaber nous a tracé le funèbre tableau. En entrant pour la première fois au chapitre, il demanda aux religieux s'ils étaient pourvus du nécessaire; on lui répondit que les magasins abondaient en provisions de toutes sortes, ménagées avec économie, et qu'on n'avait rien à craindre de la disette. Il s'informa ensuite des aumônes, et apprit qu'on se bornait aux distributions ordinaires. Cette sécurité, contre un fléau qui décimait les populations, le remplit d'indignation. Il se leva avec transport de son siège, s'écria à plusieurs reprises : « Où est la charité? où est la charité? » puis, se dirigeant vers les magasins et les celliers, il brisa les vases de terre qui contenaient le froment et l'orge, fit ouvrir ceux qui renfermaient le vin, ordonna de les porter à l'entrée du monastère, appela les pauvres, remplit leurs vases, en répétant à chaque instant : « Où est la charité? » et en reprochant à ses moines de s'engraisser et de laisser mourir de faim les indigents. Il ne s'arrêta que lorsque les provisions qui lui tombèrent sous la main furent épuisées. Il vendit les vêtements sacerdotaux tissés d'or et d'argent, les pierres précieuses qui ornaient la chaise de saint Bénigne, les colonnes en marbre qui la supportaient. Il dépouilla la sacristie de ses ornements, de ses vases d'or et d'argent, de ses reliquaires, de ses chandeliers, croix, encensoirs. Deux colonnettes en pierre remplacèrent les colonnes de la chaise. Bien que cette nouvelle disposition ne fût plus en harmonie avec le plan primitif, et que le monastère fût devenu plus tard assez riche pour les remplacer,

¹ Ann. Bened., t. IV, p. 3, 333.

on les conserva avec respect comme un souvenir de la charité du grand abbé. ¹

Il retourna une dernière fois à Fruttuaria ; et, sentant ses forces décliner, il entreprit de visiter ses maisons, afin de placer des abbés dans celles qui jusque-là avaient été dirigées par des prieurs. De Dijon, il remonta en Lorraine, s'arrêta à Gorze, traversa l'Île-de-France et arriva à Fécamp. Il fut saisi de douleurs violentes, donna pendant huit jours ses instructions à ses moines, et célébra avec eux les fêtes de Noël. Dès que ces solennités furent terminées, il s'isola dans un silence absolu, les yeux constamment fixés sur le ciel, l'esprit absorbé en Dieu. Il mourut le dimanche de la Circoncision, dans la soixante-dixième année de son âge et la quarante-unième de son arrivée en France. Son corps, embaumé par des moines initiés aux pratiques de la médecine (*corpus a medicis, qui ibidem aderant. conditum*), fut enseveli dans la nef de l'église, devant le grand autel, sur le passage de la communauté, afin, dit Raoul Glaber, que, chaque jour, les frères eussent sous les yeux ce père digne d'imitation, qui les avait instruits à conquérir les récompenses éternelles. On le transporta plus tard dans une chapelle du côté de l'évangile, sous une niche pratiquée dans la muraille, avec l'inscription suivante :

Abbatem plenum, lector, cognosce dierum,
 Nomine Willelmum, hic recubare senem.
 Iste loci primus pastor præfulserat hujus,
 Quo statuit multos, dante Deo, monachos.
 Jani prima dies animæ nova claruit ejus,
 Cui nova Jerusalem obvia tota fuit.

Il laissait à la tête de ses principaux monastères des élèves dignes de lui, sortis pour la plupart de Dijon : à Saint-Michel de Tonnerre, Hunald, qui avait grandement contribué à enrichir le trésor de Saint-Bénigne, en qualité de sacristain, qui survécut vingt ans à Guillaume et continua habilement son œuvre ; à Jumiège, un Bourguignon nommé Thierry, ancien prieur de Fécamp ; à

¹ Ann. Bened., t. IV, p. 333.

Saint-Arnulfe de Metz, Benoît, ancien chanoine de cette ville ; à Saint-Epvre de Toul, Widric, son parent ; à Fécamp, Jean, de la famille des comtes de San-Martino d'Aglié, qui le dirigeait depuis trente ans et devait le diriger encore trente ans après la mort du maître. Il était son bras droit, un autre lui-même, le plus distingué de ses disciples par les aptitudes qui constituaient le moine parfait. Sa petite taille, qui l'avait fait surnommer Petit-Jean ou Jeannelin, contrastait avec les dons remarquables dont il était doué. Humble, prudent, très lettré, instruit dans les sciences médicales, il reçut de l'empereur Henri II la réforme de Brestein. Il écrivit pour l'impératrice Agnès, femme d'Henri III, des opuscules de piété, dans un style simple et grave. Ayant entrepris le voyage de Jérusalem, il fut fait prisonnier par les Sarrasins, se racheta, et vint mourir en France à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Fruttuaria avait à sa tête Suppon, Romain de naissance, qui, après la mort de Guillaume, cumula avec cette abbaye celle du mont Saint-Michel. Au bout de quinze ans, ayant eu des contrariétés avec les moines normands, il laissa cette dernière à Raoul, moine de Fécamp, et revint mourir à Fruttuaria, dans un âge avancé. Sigefroid de Gorze, Adralde de Saint-Germain des Prés, Oddo de Saint-Arnulfe de Metz, Godefred de Milan, et d'autres disciples de saint Guillaume, étaient des religieux pourvus d'une instruction étendue. ¹

Personne n'avait consenti, de son vivant, à prendre le titre d'abbé de Saint-Bénigne. En vain, accablé par ses travaux, il voulut, de concert avec l'évêque de Langres, conférer cette dignité au prieur Arnulfe ; celui-ci, pour se soustraire à ses sollicitations, lui demanda la petite abbaye de Saint-Blin, au diocèse de Langres, et là, donnant carrière à son activité, il remplaça son église par une autre plus vaste, augmenta les bâtiments, accrut les revenus et les terres. Le choix de Guillaume et de ses moines finit par tomber sur Halinard, ancien chanoine de Langres, qui, depuis

¹ Chronicon Fiscamnense, dans Labbe, *Bibl. nova*, t. II, p. 326.—Chronicon S. Michaelis de Monte, id., t. I, p. 348, 351.

quatre années dans les fonctions de prieur, s'attirait la vénération par la dignité de sa vie, la finesse de son esprit, son érudition et l'autorité de sa parole. Cette dignité devait bientôt le porter à l'archevêché de Lyon, où une mort prématurée ne lui laissa pas le temps de développer ses grandes qualités.

Malgré la fidélité gardée par les disciples de Guillaume à sa mémoire, le lien qui unissait ses abbayes se détacha après sa mort. Elles rentrèrent chacune dans leur indépendance, et ne formèrent point, comme celles de Cluny, un ordre ou une congrégation. Guillaume n'avait pas travaillé dans ce but. Il ne fut pas un chef d'ordre, comme les abbés de Cluny et de Cîteaux ; il fut un simple réformateur, comme Jean de Vandières, Bernard de Tiron, et d'autres encore.

Son souvenir resta plus vivace à Dijon et à Fruttuaria que partout ailleurs. Le Piémont et la Bourgogne se disputèrent la gloire de l'avoir produit. L'un lui avait donné la naissance, l'autre lui avait fourni les premiers éléments de ses travaux. En Italie, on lui donna le nom de saint Guillaume d'Ivrée, en France, celui de saint Guillaume de Dijon ; mais il n'acquit pas une renommée étendue en dehors de ses monastères, et, malgré sa foi robuste, capable de soulever des montagnes, on ne lui attribua point, après sa mort, de nombreux miracles. Raoul Glaber, tout ami du merveilleux qu'il était, n'en rapporte que deux. « Un grand nombre, » dit-il, furent réjouis dans leur ame par les entretiens du père « Guillaume, réchauffés par ses oraisons, consolés par ses visites, » confirmés dans la vertu par sa bénédiction. Quoique, aujourd'hui, « on entende parler moins souvent que du temps des disciples du » Christ, de la résurrection d'un mort, cependant nous dirons « quelque chose, entre plusieurs autres, des merveilles que Dieu, » ainsi qu'on nous l'a attesté, opéra par son entremise. » En revenant, un jour, de Saint-Vivant de Vergy à Saint-Bénigne de Dijon, il rencontra sur sa route une foule de gens en pleurs, qui venaient de voir pendre à la potence le fils d'un serf de l'abbaye, qui s'était rendu coupable d'un crime. Quoique le lieu du supplice fût à un mille de là, le miséricordieux abbé sauta à bas de cheval

et se mit à courir en toute hâte, en répétant : Jésus. Jésus, vous qui avez pardonné au voleur crucifié, ayez pitié de ce malheureux ! Arrivé en face de la potence, il se prosterna à terre et se mit en oraison, tandis que les gens de sa suite déliaient par son ordre les cordes qui serraient la gorge du supplicié, dont le corps déjà raide et inanimé tomba lourdement à terre. Alors il s'approcha de lui, et avec un accent plein de foi : Lève-toi, cria-t-il, le Seigneur te l'ordonne. A ces mots, le serf ouvrit les yeux, se dressa sur son séant, tout étonné de se survivre à lui-même, et s'en alla avec l'homme de Dieu, aux acclamations de joie de tous ceux qui étaient présents. Il vécut encore pendant plusieurs années dans l'abbaye. ¹

Après la mort de Guillaume, on amena, et on laissa étendu à terre, près de son tombeau, un enfant de douze ans, dangereusement malade, qui devait y passer la nuit. En levant les yeux, il aperçut un oiseau, semblable à une colombe, perché sur le tombeau du père. Après l'avoir longtemps considéré, un doux sommeil s'étendit sur ses paupières, et, à son réveil, il se trouva en pleine santé, comme s'il n'eût jamais été malade. ²

L'esprit de nationalité, avec ses sympathies héréditaires, conserva un vif attachement pour sa mémoire. Jusqu'au dix-septième siècle, dominèrent dans le Canavésan, dont Ivree était la capitale, deux familles qui se rattachaient par leurs ancêtres aux comtes de Vulpiano et au roi Ardoïn ; c'étaient celles des comtes de Valperga et de San-Martino d'Aglié. Toutes deux, l'une gibeline, l'autre guelfe, l'une appuyant le pouvoir impérial, l'autre la domination de l'Église et l'indépendance nationale, remplissaient le pays de leurs dissensions. Un ancien évêque d'Ivree, le cardinal Ferrero, abbé commendataire de Fruttuaria, vers le milieu du seizième siècle, mû par un sentiment de vengeance tardive contre l'assassin de l'un de ses prédécesseurs, ayant fait ouvrir le tombeau d'Ardoïn et livré ses ossements à la terre, le comte Philippe d'Aglié obtint, un siècle plus tard, par l'entremise du prince Eugène de Savoie,

¹ Vita S. Guillelmi, ch. xxvi.

² Histoire, liv. IV, ch. IV.

de donner dans son château une sépulture plus digne à ce représentant populaire de l'indépendance lombarde. Ce même comte ou son père avait déjà, en 1638, rendu un éclatant hommage au souvenir vénéré de Guillaume, en faisant construire dans la marche d'Ivrée une église en son honneur. Il demanda, à cette occasion, au prince de Guise, abbé commendataire de Fécamp, quelques-unes de ses reliques. On ouvrit son tombeau, et on trouva son corps réduit en poussière, à l'exception des principaux ossements. Deux fragments furent envoyés à la duchesse de Savoie (Christine, fille d'Henri IV, veuve du duc Charles-Emmanuel I^{er}), qui avait servi d'intermédiaire à la demande du comte d'Aglié, et deux autres aux moines de Saint-Bénigne de Dijon. Les religieux de Fécamp profitèrent de cette circonstance pour présenter à la duchesse une requête tendant à demander au saint-siège la canonisation de Guillaume; mais, soit que cette requête ait été négligée, soit que l'exagération du caractère de l'abbé de Saint-Bénigne et la rudesse de son langage aient paru contraires à la perfection chrétienne qui constitue la sainteté, soit enfin que les miracles qu'on lui attribua aient semblé peu authentiques, peu importants, peu nombreux, la demande n'eut pas de résultat. La mémoire de Guillaume dut se contenter du titre de « vénérable » et de « bienheureux » qui lui est donné au martyrologe romain, et d'un culte à Fruttuaria et dans quelques autres de ses abbayes. ¹

¹ Cantù, *Hist. des Italiens*, trad. franç., t. VI, p. 96, etc. — Borgialli, *Ricordi storici sulla città d'Ivrea*, passim. — *Acta Ord. S. Bened.*, t. VI, p. 322.

NOTES ADDITIONNELLES.

I.

Traité de la Réversion des reliques de saint Martin attribué à saint Odon,
abbé de Cluny.

La Bibliothèque de Cluny, Duchesne, Labbe, Lecoinge, Mabillon, Dupin, Baillet, etc., ont attribué à saint Odon un récit de la *Réversion des Reliques de saint Martin, de Bourgogne à Tours*, écrit à la demande de Foulques-le-Bon, comte d'Anjou. Ce traité est précédé de deux lettres, l'une du comte, l'autre de saint Odon. Guillaume de Malmesbury, dans ses *Gesta regum Anglorum*, le moine de Marmoutiers, auteur des *Gesta consulum Andegavensium*, qui écrivaient tous deux au douzième siècle, citent ces lettres, en ne doutant pas de leur authenticité, non plus que de celle du traité de la *Réversion*.

Mais un critique du dernier siècle, Moulinet, sieur des Thuilleries, n'hésite pas, malgré les autorités que nous venons de citer, à considérer ces lettres et ce traité comme l'œuvre d'un imposteur, et il se fonde sur les raisons suivantes, qui nous semblent convaincantes.

Le traité de la *Réversion* fourmille d'erreurs historiques qui en font une œuvre dénuée de toute critique. L'auteur fait venir en France le Danois Hasting en 841, et Rollon en 856, tandis que la chronique de Saint-Michel en Péril de la Mer (Labbe, *Biblioth. nova*, t. I, page 348) ne fait venir le premier qu'en 851, et que le second n'y parut au plus tôt qu'en 876. Le traité assure que la

vertu des reliques de saint Martin chassa les barbares de devant Tours, et que ce fut seulement à l'approche de Rollon qu'on jugea à propos de les mettre à l'abri, en les transportant ailleurs. Cependant, il est certain que Hasting brûla cette ville avec l'église de Saint-Martin en 853, et que le corps du saint fut alors transporté à Cormery. Ce fait est attesté par les Annales de Metz et par une charte qu'accorda Charles-le-Chauve à l'église de Tours, après cet incendie. Le même auteur place la conversion de Rollon en 887; mais son baptême, comme on le sait, date de 912. Il affirme que la paix fut, à partir de ce moment, rendue à l'Église; mais c'est dans les années suivantes qu'eurent lieu le siège de Paris, l'incendie de l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre, l'invasion de la Bourgogne sous Richard-le-Justicier. Pendant plus de trente années encore, les bords de la Loire furent exposés aux ravages des Normands.

Les noms des évêques que l'auteur de la *Réversion* met en scène, pour retenir à Auxerre le corps de saint Martin, sont pris au hasard et hors de l'époque où se passa l'événement. Aunaire et Syagre, évêques d'Auxerre et d'Autun, vivaient tous deux au sixième siècle; Mainold ou Mainard du Mans, élu en 940, ne fleurit que soixante ans plus tard; Domnole de Troyes et d'autres ne se trouvent pas dans la liste des évêques de ces Églises. Ceux qui siégeaient en 887, étaient Wibald ou Hérifred à Auxerre, Adalgaire à Autun, Bodon à Troyes, et Lambert au Mans. Saint Loup, qui signe comme évêque d'Angers, doit avoir vécu, selon le catalogue des évêques de cette ville, au septième siècle, et ce fut Rainon qui gouverna cette Église de 880 à 905.

L'auteur de la *Réversion* prétend qu'il ne s'opérait pas de miracles au tombeau de saint Germain d'Auxerre, avant la venue des reliques de saint Martin; mais Héric, moine de cette abbaye, qui écrivait entre 880 et 886, en rapporte au contraire plusieurs, qui datent de 859 à 873. Héric ne fait aucune mention du séjour de ces reliques dans l'abbaye, ce qui tend à prouver qu'elles n'y avaient pas été encore amenées. Son silence est partagé par les anciens historiens de l'Église d'Auxerre.

Il est impossible d'attribuer cet amas d'erreurs et de méprises à Odon de Cluny, qui était un des esprits les plus éclairés du temps, et qui entretenait des relations trop fréquentes avec les évêques contemporains pour ignorer jusqu'à leurs noms.

Enfin, Foulques-le-Bon n'a pu demander à saint Odon d'écrire un pareil récit, attendu qu'en 909, date approximative de l'entrée de saint Odon à Cluny, Foulques n'était âgé que de cinq ou six ans. En effet, Ingelger, son aïeul, se maria sous Louis-le-Bègue, qui commença de régner en 877, et Foulques-le-Roux, son père, ne put naître au plus tôt que l'année suivante. La Chronique d'Anjou dit que Foulques resta longtemps célibataire, se maria vers sa cinquantième année, vit ses enfants adultes, et mourut plein de jours. On sait effectivement qu'il mourut vers 938, et que son fils Foulques-le-Bon lui succéda la même année. Il est donc faux qu'Odon, qui était aussi vieux que le père de Foulques, et qui mourut lui-même en 942, dans un âge avancé, ait pu, comme le dit la prétendue lettre de Foulques-le-Bon, être le frère de lait de ce dernier.

Telles sont, en partie, les raisons qui ont fait rejeter par Moulinet le traité de la *Réversion* et les deux lettres qui le précèdent ; la critique moderne a été du même avis. Le corps de saint Martin fut effectivement rapporté à Tours, sous l'archevêque Adalbert et le comte Ingelger, de Cormery ou de Chablis, où il avait été transporté en 853 ; mais il n'alla jamais jusqu'à Auxerre. Il paraît certain, d'après les lettres précitées, qu'on fit alors un récit de cette translation, et c'est ce récit qu'un moine inconnu jugea, plus tard, à propos de rajeunir. Mais ce moine, ignorant et jaloux d'embellir les faits aux frais de son imagination, ne put être l'abbé de Cluny, ni même un contemporain éclairé. (Voy. Cl. du Moulinet, sieur des Thuilleries. Dissertation sur la mouvance de Bretagne. Paris, 1711; in-12, page 191. — Art de vérifier les dates, t. III, p. 828 à 831, etc.)

II.

Écrits de saint Odon sur la musique.

La réputation d'Odon de Cluny, comme musicien, était très grande au moyen-âge, et on lui a attribué plusieurs écrits, qui ont été publiés par Martin Gerbert, abbé de Saint-Blaise, dans la Forêt-Noire, dans sa collection intitulée : *Scriptores ecclesiastici de Musica* ; 1784, in-4°, t. 1^{er}, p. 247 ; collection qui renferme les ouvrages de plus de quarante auteurs qui ont écrit sur la musique d'église, depuis le troisième jusqu'au quinzième siècle. Voici ce que dit à ce sujet un juge des plus compétents, M. Fétis, dans sa Biographie universelle des Musiciens, t. VII, page 73, in-8° ; Bruxelles, 1851 :

« Parmi les écrits conservés sous le nom d'Odon, on trouve un *Dialogus de Musica*, que l'abbé Gerbert a publié d'après le manuscrit de la bibliothèque royale de Paris, coté 7211, in-f°. Ce dialogue traite de la division et de l'usage du monocorde, du ton et du demi-ton, des consonnances, du mode, de leurs limites, de leur transposition et de leurs formules. On peut considérer cet ouvrage comme un manuel pratique de la musique à l'époque où il fut écrit.

• Plusieurs auteurs ont attribué le dialogue d'Odon à Guy d'Arezzo, et même on trouve des manuscrits des onzième et douzième siècles qui portent le nom de celui-ci. Angeloni, dans sa dissertation sur la vie et les écrits de Guy d'Arezzo, ne balance pas à décider que ce dialogue est en effet de Guy. Les motifs de son opinion sont : 1° que, parmi les manuscrits de la bibliothèque royale de Paris, les numéros 7211 et 7369 seuls ont le nom d'Odon ; le manuscrit 3713 attribue clairement l'ouvrage à Guy, par ces mots placés à la fin : *Explicit liber dialogi, in Musica.*

editus a D. Guido, piissimo musico et venerabili monacho. On trouve aussi ce dialogue dans le manuscrit 7461 de la même bibliothèque, sans nom d'auteur à la vérité; mais le volume ne contient que les ouvrages du moine d'Arezzo; 2° Montfaucon (*Bibliotheca bibliothecarum*, t. 1^{er}, p. 58, n° 1991) cite dans la description des manuscrits du Vatican : *Guidonis dialogus de Musica*, et dans le catalogue de la bibliothèque Laurentienne de Florence, t. 1^{er}, p. 300, c. 2 : *Widonis liber secundus in forma dialogi*; 3° dans le dialogue, l'auteur parle du *gamma*, et l'on croit généralement que ce signe a été ajouté par Guy, au-dessous de l'*a* des Latins; 4° enfin, ni le moine Jean, qui a vécu avec Odon, et qui a écrit sa Vie, ni Nalgod, à qui on en doit une autre, ne font mention de ce dialogue au nombre de ses ouvrages.

» A toutes ces demi-preuves, auxquelles on pourrait opposer les manuscrits de Saint-Emmèran de Ratisbonne, des abbayes de Saint-Blaise et d'Aimont, de Vienne, du Musée britannique et d'autres grandes bibliothèques, qui sont tous sous le nom d'Odon, il y a une réponse victorieuse, fournie par Guy lui-même, à la fin de sa lettre à Michel, moine de Pompose, concernant la manière de déchiffrer les chants inconnus; car il y cite le dialogue et nomme Odon pour son auteur dans ce passage : « Ce peu de mots tirés en » partie du prologue en vers et en prose de l'Antiphonaire, concernant » la formule des modes et des neumes, nous semblent ouvrir d'une » manière brève et suffisante l'entrée de l'art de la musique. » Cependant, celui qui voudrait en apprendre davantage, pourra » consulter notre opuscule intitulé : *Micrologue*, et l'abrégé *Enchiridion*, que le très révérend abbé Odon a écrit avec clarté. » Or, pour lever tous les doutes à l'égard de l'identité de cet abrégé et du dialogue, il est bon de remarquer que ce même dialogue porte le nom d'*Enchiridion* dans les manuscrits 7369 de la bibliothèque royale de Paris et du Musée britannique, et qu'on trouve à la fin de celui de l'abbaye d'Aimont : *Explicit musica Enchiridionis*. A l'égard du *gamma*, j'ai démontré, à l'article *Guido* de cette biographie, qu'il n'est pas l'auteur de son introduction dans l'échelle générale des sons, et qu'elle est beaucoup plus ancienne.

» Les fragments intitulés : 1° *Proemium tonarii* ; 2° *Regula de rhythymachia* ; 3° *Regula super abacum* ; 4° *Quomodo organistrum construat*, publiés, sous le nom d'Odon, par l'abbé Gerbert, ne me semblent pas lui appartenir. Les recherches sur la figure arithmétique appelée *abacus* sont de Gerbert-le-Scholastique, et se trouvent, sous son nom, dans un manuscrit de la bibliothèque royale de Paris, n° 7189, a. » (Fétis, *Biographie universelle des Musiciens* ; 8 volumes in-8°. Bruxelles, 1837-1841.)

III.

Casimir I^{er}, roi de Pologne, moine à Cluny.

Une tradition célèbre a fait de Casimir I^{er} le Pacifique, roi de Pologne, un moine de Cluny. Cette tradition a été admise par Baronius, Mabillon, par les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, et, de nos jours, par l'abbé Rorhbacher, la *Biographie universelle*, la plupart des *Dictionnaires historiques*, et les historiens de Cluny, tels que MM. Lorain, Cucherat, Duparay. Elle a servi de sujet à des romans historiques et d'édification, à des peintures, à des gravures, ou plutôt à des images populaires. Malgré ces nombreuses autorités, dont quelques-unes ont la plus grande valeur, nous n'avons pas cru devoir l'adopter, et nous plaçons sous les yeux du lecteur les motifs de notre abstention.

En 1037, Mieczyslas, roi de Pologne, mourut en laissant son fils Casimir sous la tutelle de sa mère Ryxa. Cette princesse, d'origine allemande, méprisait les mœurs polonaises, auxquelles elle reprochait la rudesse et la grossièreté. Elle prodigua les dignités et les charges de l'État à ses compatriotes, finit par se rendre odieuse aux magnats et fut obligée de chercher un asile en Saxe, sous la protection de l'empereur Conrad-le-Salique. Elle emmena avec elle son jeune fils Casimir, qui alla, aux célèbres écoles de Liège, étudier les sciences et l'art militaire. La Pologne, restée

sans chef, tomba dans l'anarchie. Les paysans se révoltèrent contre les seigneurs. La partie de la population qui était encore fidèle au culte d'Odin se souleva avec fureur contre celle qui s'était convertie au christianisme. Les Prussiens et les Bohèmes firent irruption dans le pays et y causèrent d'affreux ravages. On vit des Polonais, dépouillés de tout ce qu'ils possédaient, être traînés et vendus sur les marchés étrangers. Les villes et les villages devinrent la proie des flammes, les trésors des églises furent dispersés, des provinces dépeuplées et changées en désert. Ces malheurs ayant fait sentir aux Polonais la nécessité de la concorde, ils envoyèrent des députés à Ryxa redemander leur roi exilé. Tous ces événements appartiennent à l'histoire, et sont racontés de la même manière par les historiens. Mais voici, selon les plus accrédités, où finit la vérité et où commence la légende.

Lorsque les députés se présentèrent à la reine pour lui redemander son fils, elle leur répondit qu'il s'était retiré au monastère de Cluny. Ceux-ci se hâtèrent de s'y rendre et supplièrent Casimir, au nom des évêques et des magnats, de rentrer dans ses États, pour apaiser les guerres intestines et repousser les ennemis. « Je ne m'appartiens plus, répondit le jeune religieux, et il ne m'aurait pas même été possible de vous parler, sans la permission de mon abbé. » Les envoyés s'adressèrent à Odilon, qui demanda quelque temps pour réfléchir, puis répondit qu'il n'était pas en son pouvoir de relever de ses vœux un moine profès, déjà revêtu de l'ordre du diaconat; que ce pouvoir appartenait au pape seul. Les Polonais partirent pour Rome, et Benoit IX, prenant en considération le malheureux état de la religion dans leur pays, permit à Casimir de dépouiller l'habit monastique et de remonter sur le trône, à la condition que les nobles polonais paieraient à l'avenir, au saint-siège, une capitation annuelle d'un denier, pour l'entretien d'une lampe dans l'église de Saint-Pierre; qu'ils porteraient les cheveux rasés en forme de tonsure, et qu'aux jours de fêtes solennelles ils se passeraient autour du cou, durant la messe, une écharpe de lin semblable à celle des prêtres. Mais, n'ayant pu s'habituer à ce costume, ils obtinrent, ajoute la Chro-

nique de Cluny, de reprendre l'ancien, et le pape y mit pour condition que Casimir bâtirait un monastère dédié à saint Pierre et à saint Paul. Dans ce monastère nommé Tynéaz résidaient soixante moines. L'abbé Hugues y envoya douze de ses disciples ; on y observait les coutumes de Cluny. Plus tard, le roi fonda encore Mohilew pour les Clunistes.

Mabillon, en insérant ce récit dans le tome IV, p. 397, des Annales bénédictines, et dans les Actes des Saints de l'ordre de Saint-Benoit, à l'éloge d'Odilon, ch. xi, convient que les anciennes chroniques n'en font aucune mention. En effet, les *Chronica Polonorum* d'un anonyme du douzième siècle, rééditées en 1849 par M. Pertz, dans les *Monumenta Germanie historica*, tome IX, p. 418, se contentent de dire, au chapitre xix du livre I^{er}, que Casimir se retira avec sa mère en Allemagne. Il est vrai que, dans l'intitulé du chapitre suivant, on lit : *De rehabilitatione regni Poloniae, per Kasimirum qui fuit monachus*; mais ces derniers mots ont paru, aux nouveaux comme aux anciens éditeurs, ajoutés dans les manuscrits par une main différente de celle à qui on doit le texte. Il n'est fait aucune mention de la vie monastique de Casimir dans le texte même, dans les chartes de Cluny et dans les écrivains qui ont retracé la vie de ses abbés. Ni Jotsald, auteur de celle d'Odilon, ni Hildebert du Mans, ni Raynald de Semur, auteurs de la Vie de saint Hugues, etc., ni Pierre-le-Vénéérable, n'en ont parlé. Si le fait eût été vrai, il importait trop à la gloire de Cluny, pour que ces écrivains ne l'aient pas rappelé, ne fût-ce qu'en passant. La Chronique de Cluny, écrite au quinzième siècle par le grand prieur Pierre de Rives, et retouchée par différentes mains, chronique inexacte sur bien des points, attribue cette retraite à Boleslas II le Hardi, fils de Casimir I^{er}, et la place sous l'abbé Hugues II, c'est-à-dire en 1122. Mabillon conclut que la chose est très obscure et mérite de nouveaux éclaircissements : *Hacce fusius fortasse persequi videar, sed ut in re obscura.* ¹

Mais les historiens polonais modernes ont fait justice de ce que

¹ Bibl. Cl., p. 4646. — Ann. Bened., t. IV, p. 397.

quelques-uns d'entre eux appellent la moinerie de Casimir. Naruszewicz, qui écrivit, sur la fin du dernier siècle, une histoire de Pologne au moyen-âge, et qui, par l'ordre du roi Stanislas-Auguste, réunit sur les Annales polonaises une collection de chartes et de documents formant 360 volumes in-f°, Naruszewicz, que sa qualité de jésuite et d'évêque de Luck ne permet pas de soupçonner d'hostilité à l'égard des traditions religieuses, n'a pas hésité à considérer le séjour de Casimir à Cluny comme une fable, et il en a publié une longue réfutation. Le savant M. Lelewel, l'homme le plus érudit de nos jours dans les antiquités de la Pologne, a placé l'histoire du séjour de Casimir à Cluny au nombre des contes fabuleux, dont l'origine et les premiers temps de cette nation sont enveloppés. « On dit encore que le petit-fils de » Boleslas, Kasimir, après s'être enfui avec sa mère, d'origine » allemande, en Allemagne et ensuite en France, se fit moine » dans l'abbaye de Cluny, et que, pour qu'il pût monter sur le » trône, on pria le pape de le relever de ses vœux, ce que le pape » accorda sous cette condition, que tous les Polonais se raseraient » la tête dans la forme de la tonsure ecclésiastique. On ajoute qu'il » y joignit l'obligation de porter une cravate blanche. Ils devaient » aussi payer un denier à Saint-Pierre, c'est-à-dire un impôt par » tête, une capitation, pour subvenir aux frais d'entretien d'une » lampe dans l'église Saint-Pierre de Rome. Mais ces choses ne » purent avoir lieu; car, bien antérieurement, les Polonais » payaient déjà ce denier à Saint-Pierre, et les cheveux longs » furent généralement portés. Ce n'est que plusieurs siècles après, » que l'on commença à se raser la tête, innovation empruntée aux » Tartares. La prétendue tonsure de Kasimir est une invention des » moines; l'historien Naruszewicz a longuement réfuté cette » fable. »¹

Le savant professeur de langues et de littérature slaves au Collège de France, M. Al. Chodsko, affirme à son tour que les histo-

¹ Lelewel, Hist. popul. de la Pologne, in-8°, 1844, t. 1, p. 9. Cette opinion a été également adoptée par M. Roepell, auteur d'une excellente histoire de Pologne (en allemand).

riens nationaux et étrangers qui placent Casimir I^{er} à Cluny ont confondu l'histoire du dixième et du quatorzième siècle. Cette tradition au sujet de Casimir I^{er} n'est, selon lui, qu'un travestissement des faits suivants. Wladislas-le-Blanc, cousin germain de Casimir-le-Grand, qui régna de 1333 à 1370, fier de sa naissance qui le plaçait sur les marches du trône, et voyant ce roi sans enfants, laissait percer en toute occasion des prétentions incompatibles avec sa politique et l'espérance de lui succéder. Il lui suscita parmi les grands une opposition, qui détermina Casimir, après avoir longuement délibéré sur le choix de son successeur, à se décider en faveur du jeune Louis de Hongrie, son gendre. Déçu dans son ambition, accablé de douleur par la perte d'une épouse qu'il aimait tendrement, entraîné par la mobilité d'un caractère à la fois inconstant et enthousiaste, Wladislas se crut une vocation religieuse, vendit ses biens, se rendit en pèlerinage à Jérusalem, et à son retour entra à Cîteaux. Il y trouva bientôt l'observance trop sévère et se retira à Saint-Bénigne de Dijon. Mais, l'ambition continuant de tourmenter son ame, et son parti ne cessant de l'appeler en Pologne, il y revint furtivement une première fois, sous le roi Louis, et échoua contre la fidélité des gouverneurs des villes. A la mort de ce dernier, il crut toucher à son but, et demanda une dispense de ses vœux au Pape d'Avignon Clément VII, qui la lui accorda par le motif qu'ils n'avaient pas été prononcés en pleine liberté. Mais la reine Hedwige, fille de Louis, fit avorter par son adresse cette nouvelle tentative, et Wladislas, repoussé des grands, mécontent de sa mauvaise fortune, revint en France, fut surpris par la mort à Strasbourg, en 1388, et demanda à être inhumé dans l'abbaye de Saint-Bénigne, à laquelle il légua deux mille cinq cents florins pour deux anniversaires. On y voyait son tombeau. ¹

On comprend maintenant le motif qui a engagé les chroniqueurs de Cluny à inventer la fable de Casimir moine. Ce motif, c'était

¹ Al. Chodsko, *Pologne pittoresque*, in-8°, t. I, p. 64. — Art de vérifier les dates, t. III, p. 72. — Michaud, *Biogr. univ.*, art. Wladislas-le-Blanc.

le désir d'attribuer à leur congrégation un honneur semblable à celui que Clteaux et Saint-Bénigne avaient retiré du séjour de Wladislas. L'amour du merveilleux et l'esprit de rivalité sont deux grandes sources de fables pieuses et de récits apocryphes dans les écrits des moines.

Ajoutons que les monastères de Tynéaz et de Mohilew ne figurent ni dans les chartes, ni dans les bulles, ni dans les écrits de Cluny, et qu'ainsi la province clunisienne de Pologne doit être reléguée au rang des chimères.

FIN DU TOME PREMIER.

NOTE COMPLÉMENTAIRE

Jean de Salerne, auteur de la Vie de saint Odon, dit, à propos de la retraite d'Adhégrin dans la solitude : *Sunt haecenus, nisi fallor, plusquam triginta anni ex quo intra ipsum eremum deguit. Dominicis tantum diebus, aut praecipuis festivitibus ad monasterium S. Petri quod Cluniacum dicitur, quia fere duobus millibus prope est, assuevit descendere.*

Nous en avons conclu qu'Adhégrin avait fixé son ermitage près de Cluny ; mais il paraît qu'il l'établit plus tard dans le voisinage de l'abbaye de la Balme, qu'il y mourut, et qu'il fut honoré dans le pays d'un culte public. « Adhégrin, dit Dunod, se donna à la » vie anachorétique. Il vécut pendant trois ans reclus dans sa » chambre, et se retira ensuite sur une montagne élevée, voisine » de l'abbaye de Baume, où il finit saintement ses jours dans la » solitude. L'on y voit encore un ermitage, une église et une » maison qui portent le nom d'ermitage de saint Adhégrin, et où » le peuple vient fréquemment en dévotion. L'on porte aussi ses » reliques sur la demande des habitants de Baume qui recourent » à son intercession pour obtenir un temps favorable. Le père » Mabillon dit qu'il n'a rien découvert de son culte et de ses » reliques ; c'est parce qu'il les cherche à l'abbaye de Cluny » auprès de laquelle il a cru que notre saint s'était retiré et était » mort dans la solitude. Il l'aurait appris à Baume, où ses reliques » sont en grande vénération et où l'on fait sa fête et son office » le second de juillet » (*Hist. des Séquanais et de l'Église de » Besançon*, in-4°, 1735, p. 127).

TABLE DU TOME PREMIER.

AVANT-PROPOS.
INTRODUCTION.

FONDATION DE CLUNY.

I. — Guillaume-le-Pieux, duc d'Aquitaine	1
II. — Le Bienheureux Bernon	36

SAINTE ODON.

CHAPITRE I ^{er} . — Naissance de saint Odon. — Sa jeunesse. — Il se fait chanoine à Saint-Martin de Tours. — Ses études. — Son enseignement. — Sermon sur l'incendie de la basilique de Saint-Martin	50
CHAPITRE II. — Odon entre au monastère de la Balme. — Vie du cloître. — Son traité des Collations. — Ses premières réformes	86
CHAPITRE III. — Odon, abbé de Cluny. — Usages du monastère. — Odon réforme le chant d'Église. — Il écrit la vie de saint Géraud d'Aurillac	126
CHAPITRE IV. — Odon réforme Saint-Benoît-sur-Loire, Saint-Austremoine de Clermont, Saint-Sauveur de Sarlat, Saint-Pierre-le-Vif de Sens, Saint-Julien de Tours. — Il écrit des hymnes sur saint Martin et la Vie de saint Grégoire de Tours. — Ses voyages pour la pacification de l'Italie. — Ses vertus, ses miracles, sa mort	156

AYMAR.

Origine d'Aymar, ses afflictions, son administration. — Formation de la propriété clunisienne	195
---	-----

SAINT MAYEUL.

<u>CHAPITRE 1^{er}. — Jeunesse de Mayeul. — Il devient chanoine de l'Église de Mâcon. — Son portrait. — Ses relations avec l'impératrice Adélaïde et Othon 1^{er}. — Sa captivité chez les Sarrasins. — Othon II.</u>	236
<u>CHAPITRE II. — Bienfaiteurs de Cluny. — Mayeul réforme Saint-Honorat de Lérins, Marmoutiers, Saint-Germain d'Auxerre, Saint-Maur des Fossés. — État des monastères en Normandie. — Troubles à Fleury-sur-Loire. — Retraite de Mayeul. — Sa mort</u>	272

SAINT ODILON.

<u>CHAPITRE 1^{er}. — Famille d'Odilon. — Son caractère. — Hugues-Capet à Souvigny. — Fondations diverses. — Le prieuré de Paray. — Saint-Victor de Genève. — Payerne. — Odilon et l'impératrice Adélaïde</u>	304
<u>CHAPITRE II. — Odilon et l'empereur Henri II. — Voyage d'Odilon en Italie. — Conrad II. — Guerres en Bourgogne entre le roi Robert et le duc Othe-Guillaume. — Satire d'Adalbéron de Laon contre les moines de Cluny</u>	330
<u>CHAPITRE III. — Institution de la fête de la Commémoration des Morts. — Troubles dans les monastères. — Intervention d'Odilon</u>	356
<u>CHAPITRE IV. — Odilon refuse l'archevêché de Lyon. — Grande famine. — Charité d'Odilon. — Bienfaiteurs de Cluny. — La Trêve de Dieu. — Croisade contre les Sarrasins d'Afrique</u>	378
<u>CHAPITRE V. — Réforme des monastères de Saint-Flour, Thiers, la Voulte, Saint-Sauveur de Nevers, Nantua, Charlieu. — Monastères d'Espagne. — La Cava, en Italie. — Bienfaiteurs de Cluny. — Extension de ses prieurés. — Constructions d'Odilon</u>	402
<u>CHAPITRE VI. — Sagesse des conseils d'Odilon. — Ses vertus. — Ses miracles. — Son culte. — Sa mort</u>	433
<u>CHAPITRE VII. — Ouvrages d'Odilon. — Les lettres à Cluny. — Jotsald. — Sa Vie d'Odilon. — Son <i>Planctus</i> sur la mort de cet abbé. — L'historien Raoul Glaber</u>	451

SAINT GUILLAUME DE DIJON.

CHAPITRE I^{er}. — Famille de saint Guillaume. — Il entre à Cluny. — Il réforme Saint-Bénigne de Dijon, Fécamp en Normandie, etc. — Fondation de Fruttuaria. — Le roi Ardoïn. — Guerre en Bourgogne. 480

CHAPITRE II. — Caractère populaire des institutions de saint Guillaume. — Reconstruction de la basilique de Saint-Bénigne de Dijon. — Sa lettre sur le patriarcat de l'Église grecque. — Ses avertissements au roi Robert. — Sa charité durant une famine. — Ses disciples. — Sa mort 507

NOTES ADDITIONNELLES.

- I. — Traité de la Réversion des reliques de saint Martin attribué à saint Odon, abbé de Cluny 530
- II. — Écrits de saint Odon sur la musique 533
- III. — Casimir I^{er}, roi de Pologne, moine à Cluny 535

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.